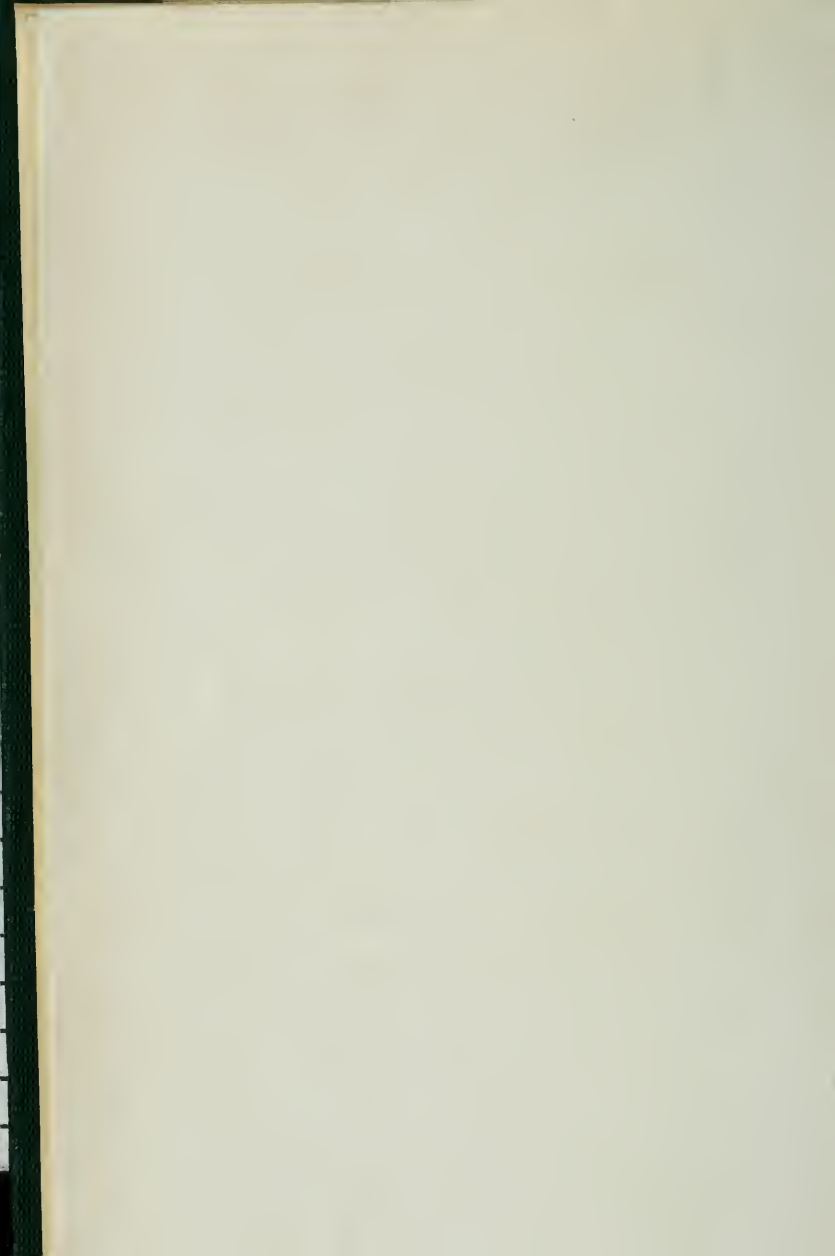



U d'of OTTAWA



39003001910818



2-4-42



Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

P. D. LODIEL, S. J.

Nos Raisons de croire

ÉTUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE

*sur les motifs de crédibilité
que présente l'Église Catholique*



PARIS

5, RUE BAYARD, 5

APOLOGÉTIQUE CONTEMPORAINE

Les Origines de la Vie. — La Providence : Dieu s'occupe-t-il de nous? — La Peste antireligieuse : Réponse à la « Peste religieuse », de l'Allemand JEAN MOST, 3 brochures, par L.-D. DE SAINT-ELLIER.

Dieu existe : les grands témoignages. — Notre-Seigneur Jésus-Christ. — L'Âme humaine. — L'Immortalité. — Les Congrégations religieuses en France, 5 brochures, par M^r L. LENFANT, évêque de Digne.

Valeur historique de l'Évangile, au point de vue de la Science et de la Critique moderne, par le P. LODIEL, S. J.

De l'Établissement du Christianisme dans le Monde, par l'abbé PAUL CONSTANT, préface de PAUL ALLARD.

Pourquoi ne peut-on pas se faire protestant ? par l'abbé A. PIREYRE.

Nations protestantes et Nations catholiques : Où est la supériorité sociale? Etude historique et économique, par YVES DE LA BRIÈRE.

La Pauvreté religieuse : Réponse à de récentes attaques, par le P. H. GUILLERMIN, O. P.

Y a-t-il des Miracles scientifiquement prouvés ? par le P. LODIEL. — **Le Surnaturel dans les guérisons de Lourdes,** par le D^r HENRI GUINIER. — **Le Fait de Lourdes : sa valeur apologétique,** par M^r CHOLLET, archevêque de Cambrai. — **Les Guérisons de Lourdes : I. Rapporis présentés par les médecins à la séance du 24 novembre 1912, à Paris; II. Rapports présentés à la séance du 30 novembre 1913; III. Rapports présentés à la séance du 30 janvier 1916.**

La philosophie de Descartes, par M^r ALBERT FARGES, docteur en philosophie et en théologie.

Une observation médicale presque en forme d'expérience, par UN ANCIEN INTERNE DES HÔPITAUX DE PARIS. — **Les deux miracles pour la canonisation de sainte Jeanne d'Arc,** par le D^r LE BEC. — **Caruet d'un médecin,** par le D^r MARCHAND.

La Nature vivante, par A. STUDLER.

Convertis : François Coppée, J. Joergensen, Huysmans, Ferdinand Brunetière, A. de Ruville, etc., par A. DOSSAT et J. MONJOVET.

Le Chevalier de La Barre, Étude historique d'après les écrits de Voltaire et le dossier de l'instruction criminelle.

Chaque brochure : 0 fr. 50 ; port, 0 fr. 05.

Remises : 7/6, 15/12, 70/50, 150/100.

5, RUE BAYARD, PARIS-VIII^e.

Nos Raisons de croire

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS

*Opus cui titulus : Nos raisons de croire, a P. D. LODIEL, S. J.,
compositum.*

IMPRIMATUR

Parisiis, die 13 februari 1897,

† FRANCISCUS *Cardinalis* RICHARD,
Archiepiscopus Parisiensis.

P. D. LODIEL, S. J.

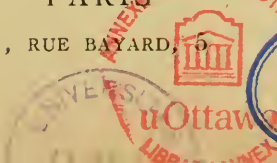
Nos Raisons de croire

ÉTUDE HISTORIQUE ET CRITIQUE

*sur les motifs de crédibilité
que présente l'Église Catholique*



PARIS DE LA BIBLIOTHÈQUE
5, RUE BAYARD, 5

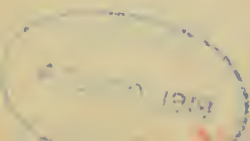


BX

1752

. 46

1897



INTRODUCTION

Dans un ouvrage qui respire le scepticisme de notre époque, M. Édouard Rod, protestant, membre de l'Université de Genève, présente le journal intime d'un homme du monde, instruit et philosophe à ses heures. Arrivé à l'âge où il faut décider de sa carrière, ce jeune homme se pose le problème de la vie, et il en cherche le sens. Il parcourt les solutions diverses aujourd'hui proposées : le progrès de l'espèce et le bonheur de l'humanité à venir, selon la théorie de Darwin ; l'agnosticisme de Spencer, qui n'offre, au terme comme au début des choses, que l'inconnaissable ; le sentimentalisme de Tolstoï, pour qui l'Évangile et la religion se réduisent à quelques sentiments de sympathie et de commisération. Le jeune homme discute ces théories ; il voit bientôt qu'elles ne répondent nullement aux besoins de notre âme, non plus qu'aux exigences de l'ordre moral, et il cherche encore. Il y a bien la solution proposée à la foi des chrétiens ; elle répond à tout, elle donne raison de tout ; mais il n'a pas la foi !.... Pendant qu'il se livre à ces pensées, cet homme entre par hasard dans l'église Saint-Sulpice, à Paris, au moment où l'on célèbre une messe solennelle. La vue du culte divin le saisit ; il se sent envahi par une foule de pensées sur la religion catholique dont il voit une manifestation. Ce catholicisme immuable, éternel, se révèle à lui dans sa grandeur, et il se dit :

« Autour de ce point central roule le monde avec ses caprices, ses caprices et ses tempêtes. La puissance des États s'effrite comme les vieux murs, les formes des sociétés changent,

les grands hommes disparaissent dans l'oubli, ou les révolutions renversent leurs statues; la violence défait l'œuvre de la violence dans une incessante succession de fins et de renouvellements. Seule, l'Église reste debout, immuable, triomphant, à la fin, de tous ses ennemis, étendant sans cesse les confins de son règne, absorbant tôt ou tard dans son vaste sein les plus intrépides révoltés. Elle a vaincu les schismes, les hérésies, l'incrédulité; elle a vaincu jusqu'aux germes putrides qui la décomposaient; les empires se sont abattus devant elle; elle a soumis les peuples qui l'injuriaient; elle brave la science dont tous les relatifs viennent se briser contre son absolu. Elle est le centre d'un tourbillon, immobile pendant que voltigent les atomes, et il suffit d'entrer dans son cercle d'action pour échapper au cyclone qui valse, brise et détruit. Elle est immobile et tout passe : c'est là ce que chante la voix solennelle de l'orgue; c'est la vérité qu'inscrivent en lettres de feu les cierges étoilant dans l'ombre. Je restais sous ces voûtes, je m'attardais à chercher Dieu au pied des piliers de sa maison; je rêvais d'orienter ma route vers le port inaccessible à tous les navires..... et je me mis à murmurer des lèvres, hélas! des lèvres seulement : « Notre Père, qui êtes aux cieux! »

Voilà le dernier mot de cette étude sur le sens de la vie. L'auteur entrevoit le phare qui projette sa lumière sur tous les problèmes de notre destinée, mais il s'arrête et refuse de conclure. Nous voulons aller plus loin, et montrer que cette lumière existe, qu'elle est accessible à tous ceux qui la cherchent sans défaillance; c'est dans ce but que nous écrivons ces pages.

LA QUESTION — NOTRE BUT

Existe-t-il donc une autorité instituée par Dieu pour enseigner aux hommes ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire, afin d'atteindre le but suprême de la vie? Question capitale, sans doute, car il y va de nos intérêts éternels; capitale aussi, parce qu'une fois résolue, elle nous offre en principe la solution de toutes les autres. Si l'on peut établir d'une manière certaine l'existence d'une telle autorité, dans tous les problèmes qui intéressent le monde et l'humanité, nous saurons à qui nous adresser pour trouver une réponse à nos incertitudes.

Eh bien! telle est la question que nous voulons résoudre. Nous voulons prouver d'abord la mission divine de Jésus-Christ sur la terre; nous établirons ensuite la divine institution de l'Église catholique et son autorité doctrinale.

Nous disons, avec les quatre cents millions de chrétiens qui vivent sur le globe, et qui forment les nations du monde les plus éclairées, que Jésus de Nazareth a été envoyé de Dieu pour apprendre aux hommes leurs devoirs et leur sublime destinée.

Nous ajoutons avec les deux cents millions de catholiques répandus par toute la terre, que l'Église catholique a reçu de Dieu la mission de porter à tous les peuples et à tous les hommes la doctrine de Jésus-Christ, et de l'interpréter avec une autorité infaillible.

De là deux parties dans notre travail. Dans la première, pour établir le fait de la révélation chrétienne, nous prouverons d'abord la valeur historique des écrits qui la rapportent.

Ensuite, fondés sur ces documents, nous montrerons comment la mission divine de Jésus-Christ est prouvée par

ses miracles et par ceux de ses disciples; puis, comment elle est confirmée par l'accomplissement des prophéties messianiques conservées depuis des siècles par le peuple juif.

Après cette étude, nous rappellerons la transformation morale opérée dans le monde par le christianisme, et les vertus héroïques qu'il a fait briller dans ses martyrs : les fruits surnaturels de cette semence féconde déposée en terre par Jésus-Christ nous prouveront l'origine céleste et la vertu du divin Semeur.

Dans la seconde partie, nous montrerons que, seule des sociétés chrétiennes, l'Église catholique réalise le plan social voulu par Jésus-Christ, que seule aussi, dans ses caractères distinctifs et dans ses œuvres, elle offre les marques d'une institution divine : de ces marques elles-mêmes, nous pourrions conclure sa mission dans le monde et son autorité.

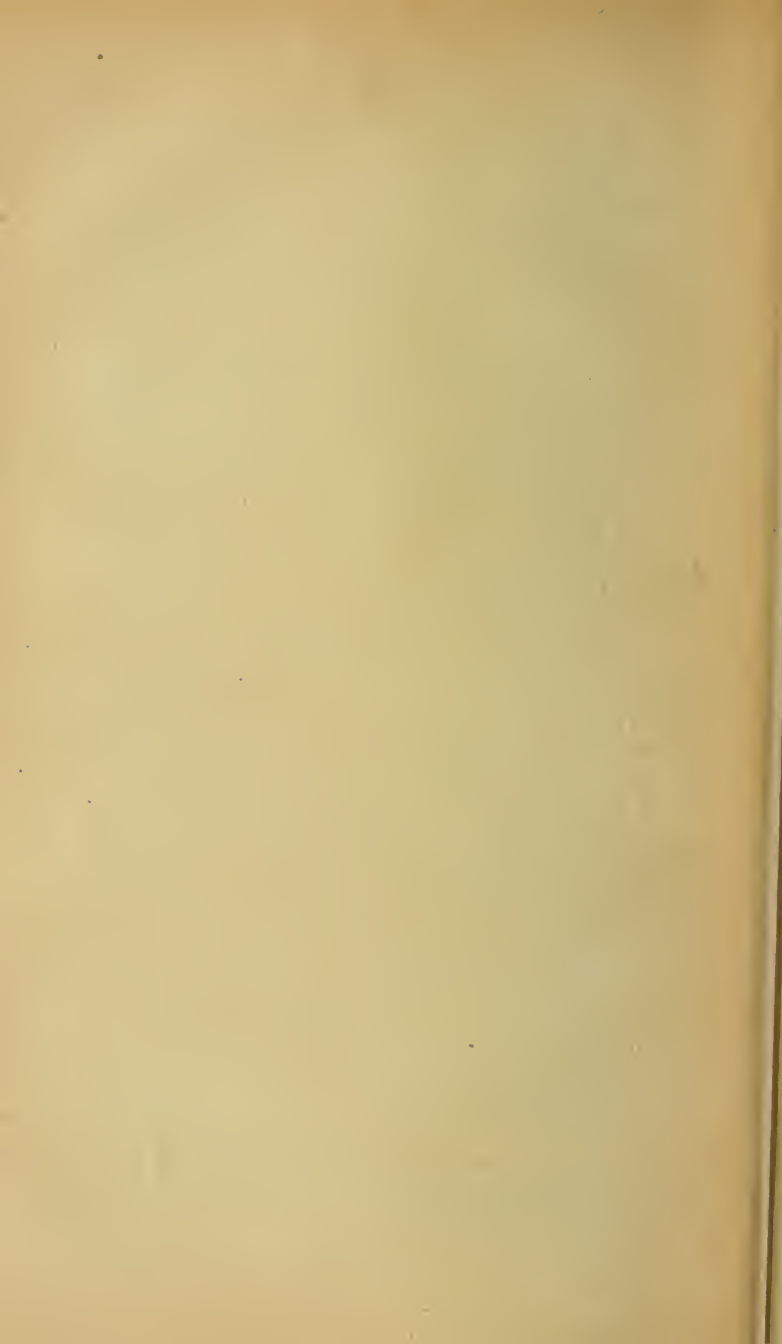
Pour arriver à ce but, nous exposerons spécialement les motifs indiqués par les Pères du Concile du Vatican (Section III^e : De la foi et de la révélation) :

« En établissant l'Église catholique, disent-ils, Dieu lui a donné des preuves manifestes de sa divine institution, et des caractères qui permettent à tous de la reconnaître comme la gardienne et la maîtresse chargée d'enseigner la doctrine révélée. Seule, cette Église peut, à bon droit, revendiquer en sa faveur les miracles éclatants qui autorisent la foi chrétienne; de plus, elle-même, par son admirable propagation, par sa sainteté éminente, par son inépuisable fécondité en bonnes œuvres, par son unité dans l'universalité, par son invincible stabilité, cette Église présente aux hommes un motif de croire toujours subsistant, et un témoignage irrécusable de sa divine mission. »

Pour exposer ces preuves, nous aurons recours aux Annales de l'Église et à l'histoire des saints qu'elle a produits.

La conclusion sera facile à déduire ; à l'œuvre on connaît l'ouvrier : si les merveilles de l'ordre physique prouvent l'existence et la sagesse du suprême Ordonnateur, les merveilles de l'ordre moral et les miracles qui brillent depuis dix-huit siècles dans l'Église catholique ne prouvent pas moins son institution divine et sa mission dans l'humanité (1).

(1) Avant d'établir le fait et la vérité de la révélation chrétienne, nous dirons quelques mots de la possibilité et de l'utilité d'une révélation ; et, pour prévenir tout malentendu, nous donnerons quelques explications sur les mystères proposés à la foi chrétienne.



NOS RAISONS DE CROIRE

CHAPITRE PREMIER

LA RÉVÉLATION ET LES MYSTÈRES

ARTICLE PREMIER — POSSIBILITÉ, NÉCESSITÉ MORALE D'UNE RÉVÉLATION

Par les lumières de sa raison, l'homme peut connaître un grand nombre de vérités de l'ordre intellectuel et moral; il peut établir avec certitude l'existence d'un Dieu personnel, intelligent, qui a créé le monde et le gouverne par sa providence. Non seulement, il voit avec évidence la différence du bien et du mal, mais il se sent obligé par une loi morale, et, parmi ses devoirs, il découvre sans peine celui d'honorer Dieu, son principe et sa fin : voilà ce que proclame et ce que prouve toute philosophie vraiment rationnelle (1). Nous reconnaissons donc qu'il y a une morale naturelle, une religion naturelle, dont la raison montre l'existence et la nécessité.

Mais, à ces connaissances naturelles, Dieu ne peut-il pas

(1) Ceux qui voudraient étudier ces vérités que nous supposons pourraient consulter divers ouvrages de philosophie, par exemple, BALMÈS, *Philosophie fondamentale*; M. AMÉDÉE DE MARGERIE, *Essai de Théodicée* (2 vol.); M. CARO, *L'idée de Dieu*, etc.

ajouter d'autres connaissances, et à ces devoirs imposés par la nature, ajouter d'autres devoirs? Nous disons que la chose est possible, et la raison proclame clairement cette possibilité. « Parmi les principes les plus élémentaires et les plus évidents de la raison elle-même, disait M^{gr} Pie, évêque de Poitiers, nul ne contestera raisonnablement que l'on puisse et que l'on doive ranger ceux-ci : Dieu sait beaucoup de choses que nous ne savons pas; il sait mieux que nous les choses que nous savons. Dieu, qui sait plus que nous, peut nous révéler ce qu'il sait et que nous ne pouvons pas savoir par nous-mêmes; Dieu, qui sait mieux que nous, peut nous certifier ce que, par nous-mêmes, nous ne saurions qu'imparfaitement et péniblement. » (*Oeuvres de M^{gr} Pie*, t. III, p. 165.)

Soit, dira-t-on, Dieu pourrait manifester à l'homme des vérités que notre raison ne peut découvrir; mais quand il s'agit des connaissances nécessaires à notre conduite morale, à quoi bon cette révélation? La raison ne suffit-elle pas pour nous diriger dans la vie?

Eh! oui, sans doute, quand il est cultivé, l'esprit humain peut atteindre un grand nombre de vérités morales; mais sans le secours de la révélation, la grande majorité des hommes arriveront-ils à la connaissance entière et certaine de leur destinée et de leurs devoirs? Il nous plairait de le croire, mais l'histoire est là qui donne à cette théorie un singulier démenti; tous les peuples qui n'ont pas été guidés par une révélation divine sont tombés dans des erreurs monstrueuses sur Dieu, sur l'âme et la vie future, sur leurs devoirs moraux et religieux.

Pour ce qui concerne les peuples anciens, la chose n'est pas douteuse : « Avant la venue de Jésus-Christ, dit Bossuet, les nations les plus sages et les plus éclairées,

les Egyptiens, les Grecs et les Romains, étaient les plus ignorants et les plus aveugles sur la religion ; qui oserait raconter les cérémonies du culte des dieux et leurs mystères impurs? Leurs amours, leurs cruautés, leurs jalousies et tous les autres excès étaient le sujet de leurs fêtes ; ainsi le crime était adoré et reconnu nécessaire au culte des dieux (1). »

Les philosophes eux-mêmes ne surent pas se préserver des plus graves erreurs ; la plupart étaient ou matérialistes, ou panthéistes, ou sceptiques ; les plus célèbres étaient divisés entre eux sur les questions les plus importantes. « La question de la nature des dieux est si obscure, disait Cicéron (*De natura deorum*, 1, 13 ; 3, 40), et les opinions des philosophes les plus distingués sont si différentes sur ce point, qu'on ne peut leur accorder aucune confiance. » Mêmes dissentiments sur la survivance et l'immortalité de l'âme humaine, sur les devoirs de la vie morale. Au milieu de ces écoles divisées sur tous les dogmes, que pouvaient faire les peuples, et à qui s'adresser pour connaître la vérité ? A qui pouvaient-ils se confier, quand ils voyaient les plus vantés de ces sages démentir par leur conduite les préceptes de leur morale (2) ?

Depuis ces temps anciens jusqu'à nos jours, les peuples étrangers aux influences de la révélation chrétienne sont-ils mieux éclairés qu'autrefois sur les vérités nécessaires à la conduite de la vie ? Nous le verrons dans la suite avec

(1) BOSSUET, *Discours sur l'Histoire universelle*, II^e partie, ch. XVI. Cf. M^{sr} FREPPEL, *Clément d'Alexandrie*, p. 93, *Saint Cyprien*, p. 86 ; L'abbé FOUARD, *Saint Pierre*, ch. XVI ; M. DE CHAMPAGNY, *Les Césars*, liv. III, *Des mœurs*.

(2) Sur ces dissensions et ce désarroi de la philosophie antique, on peut consulter M^{sr} FREPPEL, t. III, *Les apologistes chrétiens au II^e siècle*, 3^e leçon, L'hermotime de Lucien ; 4^e leçon, Nécessité morale de la révélation.

plus de détail en parlant des religions diverses; qu'il nous suffise de constater un fait avéré: en dehors du christianisme, les trois systèmes religieux les plus célèbres sont le bouddhisme, le brahmanisme et la religion de l'islam.

Le bouddhisme, d'après plusieurs savants, n'admet pas l'existence de Dieu, ou, du moins, semble ne pas en tenir compte.

Le brahmanisme des lettrés se perd en des théories panthéistiques, et chez les peuples qui professent ces cultes, on retrouve l'idolâtrie avec les superstitions les plus grossières et les désordres du paganisme.

Le mahométisme a retenu de la révélation mosaïque le dogme de l'unité de Dieu, mais c'est la religion du sensualisme et de la force brutale; elle présente à ses croyants pour modèle, un homme qui fut le type de la violence aussi bien que de la débauche. Après cela, rien d'étonnant dans la dépravation des mœurs ordinaire chez les musulmans.

A ceux-là donc qui nous disent: la raison naturelle suffit pleinement à l'homme pour sa conduite dans la vie, nous répondons avec le cardinal évêque de Poitiers: « Qu'on nous la montre quelque part dans l'histoire, cette religion naturelle se réalisant dans une société, fournissant un code suffisamment complet de vérités et de préceptes, et surtout procurant le maintien de ces vérités dans les esprits, la pratique de ces préceptes dans les mœurs: soixante siècles sont là pour le dire, ce phénomène n'existe pas! » (*Œuvres de M^{sr} Pie*, t. III, p. 246.)

Mais la science fait des progrès; l'instruction se répand de plus en plus jusque dans les dernières classes de la société; les philosophes arriveront peut-être à prouver si bien toutes les vérités nécessaires que toute révélation sera superflue.

Hélas ! si nous considérons, même aujourd'hui, l'état de la philosophie rationaliste, cet espoir semble de plus en plus fugitif. Quelles sont, en effet, les doctrines de ces penseurs qui rejettent toute révélation ? Il serait difficile de le dire clairement : les uns admettent un Dieu personnel, les autres, en très grand nombre, le nient ; parmi ces derniers, les uns sont panthéistes à la manière des Allemands Fichte, Schelling, Hegel, et n'admettent que le moi pour principe et pour dieu ; les autres sont positivistes et ne reconnaissent que la matière se développant dans le monde par une évolution aveugle et fatale (1) ; d'autres, enfin, professent l'agnosticisme, et disent, avec Herbert Spencer, que le principe et la fin des choses est l'inconnaissable, ou bien, avec Renan et Vacherot, que Dieu n'est qu'une idée, la catégorie de l'idéal.

Que pourront croire les hommes, s'ils n'ont pas d'autres maîtres ?

Mais peut-être ces philosophes, si divisés sur le dogme, seront-ils plus unis sur la morale, et, par leur accord, plus capables de guider la foule ?

Un des plus renommés parmi ces maîtres de la libre pensée va nous renseigner sur ce point.

A la première page de son livre sur *Les systèmes de morale contemporains*, M. Alfred Fouillée expose ainsi la crise que traverse aujourd'hui la philosophie morale :

« Tout est remis en question ; aucun principe ne paraît encore solidement établi, ou du moins à lui seul suffisant : ni celui de l'intérêt personnel, ni celui de l'utilité générale, ni celui de l'évolution universelle, ni l'altruisme des posi-

(1) Ainsi pensaient Auguste Comte, Taine, Littré ; et, après eux, toute une foule d'écrivains plus ou moins obscurs redisent ces insanités qui assimilent l'homme à la brute.

tivistes, ni la pitié et le nouveau Nirvana des pessimistes, ni le devoir des kantiens, ni le bien en soi des spiritualistes; la morale du libre arbitre et de l'obligation semble près de disparaître pour faire place à la physique des mœurs, soit individuelle, soit sociale. On a écrit des pages émouvantes pour montrer comment les dogmes religieux finissent; on pourrait en écrire aujourd'hui de plus émouvantes encore sur une question bien plus vitale: comment les dogmes moraux finissent. Le devoir même, sous la forme suprême de l'impératif catégorique (fais ce que dois!), ne serait-il pas un dernier dogme qui s'ébranle, après que tout ce qu'il soutenait s'est écroulé? »

Voilà comment M. Fouillée résume l'état actuel de la philosophie morale dans le monde des libres penseurs; il consacre son livre à la critique des divers systèmes qui les divisent: morale évolutionniste, morale positiviste, morale indépendante, morale kantienne et néo-kantienne, morale pessimiste, morale spiritualiste, morale esthétique et mystique, etc; et il s'efforce de montrer, souvent avec esprit et succès, que ces systèmes n'ont ni fondement, ni valeur. — Lui-même ne reconnaît plus dans la loi du devoir un impératif catégorique, mais un *persuasif* dont le sens et la valeur sont à peine intelligibles. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1889, p. 322.)

Nous le demandons, sont-ce là les maîtres qui peuvent enseigner à tous avec assurance leur destinée et leurs devoirs, les préceptes qui doivent les guider dans la conduite de la vie (1)?

(1) Il y a plus de six siècles, saint Thomas d'Aquin exposait à peu près en ces termes les difficultés que présente aux hommes la science des vérités morales en l'absence de la révélation :

D'abord (en cette hypothèse), un petit nombre seulement arrive

A la suite de ces doutes et de ces systèmes opposés, le prestige de la philosophie pure, ou si vous voulez, de la métaphysique, a singulièrement diminué : ce sont les sciences d'observation, la physique, la chimie, la physiologie, les sciences naturelles, en un mot, qui ont eu la prétention de résoudre seules, d'une manière positive et sûre, les grands problèmes de la vie. L'avenir est à la science, a-t-on redit mille fois ; c'est la science qui doit remplacer la religion.

Mais déjà les esprits clairvoyants parmi les rationalistes eux-mêmes voient que cette science n'a pas tenu ses promesses. Sans doute, au point de vue matériel, elle a donné de brillants résultats, mais pour toutes les questions vraiment importantes, que nous a-t-elle appris ? Un des écrivains les plus distingués de la *Revue des Deux-Mondes*, M. Brunetière, mieux que personne, connaît l'état psychologique de son siècle ; il disait tout récemment dans cette Revue :

« Les sciences physiques ou naturelles nous avaient promis de supprimer le mystère ; or, non seulement elles ne l'ont

raient à la connaissance exacte de la divinité, soit à cause des nécessités matérielles de la vie, soit en raison de la paresse et de la lenteur d'esprit, du manque de disposition naturelle à la science. Puis, ceux-là même que leurs facultés rendraient capables d'arriver à cette connaissance de Dieu (de leur destinée, de leurs devoirs), n'y parviendraient qu'avec peine et après de longues recherches, à cause de la profondeur de ces vérités et des conditions que suppose cet examen : le temps de la jeunesse, l'entraînement des passions sont peu favorables à l'étude de questions si élevées. Enfin, la faiblesse de notre intelligence est telle, que l'erreur vient souvent se mêler aux vérités qu'on peut apercevoir, de sorte que souvent les esprits resteraient dans le doute, ou parce qu'ils ne saisiraient pas la force des preuves, ou parce qu'ils seraient ébranlés par les contradictions des maîtres de la science.

C'est ainsi que saint Thomas (*Contra Gentes*, l. I^{er}, ch. iv) montre l'utilité de la révélation divine, sa nécessité morale pour la connaissance facile, complète et sûre de la religion.

pas supprimé, mais nous voyons clairement aujourd'hui qu'elles ne l'éclairciront jamais. Elles sont impuissantes, je ne dis pas à résoudre, mais à poser convenablement les seules questions qui importent : ce sont celles qui touchent à l'origine de l'homme, à la loi de sa conduite et à sa destinée future. L'inconnaissable nous entoure, il nous enveloppe, il nous étreint, et nous ne pouvons tirer des lois de la physique ou des résultats de la physiologie aucun moyen d'en rien connaître. Si l'on cherche une réponse à la question de savoir d'où nous venons, la théorie de l'évolution ne nous en donnera jamais. Ni l'anthropologie, ni l'ethnographie, ni la linguistique ne nous en donneront non plus jamais une à la question de savoir ce que nous sommes. Ce que nous sommes en tant qu'animal, elles nous l'apprendront peut-être; elles ne nous apprendront pas ce que nous sommes en tant qu'hommes. Ai-je besoin d'ajouter qu'à plus forte raison les sciences naturelles ne décideront pas la question de savoir où nous allons? Qu'est-ce que l'anatomie, qu'est-ce que la physiologie nous ont appris de notre destinée? Elles nous avaient cependant promis de nous expliquer ou de nous révéler notre nature, et de la connaissance de notre nature devait suivre celle de notre destinée » (*Revue des Deux-mondes*, 1^{er} janvier 1895, p. 99-100 : Après une visite au Vatican).

M. Brunetière conclut ainsi : « Incapables de nous fournir un commencement de réponse aux seules questions qui nous intéressent, ni la science en général, ni les sciences particulières, — physiques ou naturelles, philologiques ou historiques, — ne peuvent plus revendiquer, comme elles l'on fait depuis cent ans, le gouvernement de la vie présente. » (*Ibid.*, p. 104.)

« Du reste, ajoute-t-il, si nous demandions au darwi-

nisme des leçons de conduite, il ne nous en donnerait que d'abominables. »

Eh bien ! si la philosophie s'égaré dans les systèmes les plus contradictoires, si la science positive est impuissante à résoudre les grandes questions qui intéressent le plus l'humanité, ne doit-on pas reconnaître le besoin, ou du moins la haute utilité d'un guide plus autorisé et plus sûr (1) ?

Mais lors même que la révélation des vérités accessibles à la raison cultivée ne serait nullement nécessaire, Dieu ne peut-il pas nous enseigner des vérités plus hautes et nous imposer d'autres devoirs ? Le nier, ce serait mentir à la raison elle-même, et méconnaître notre dépendance essentielle à l'égard du Créateur. Si donc il plaît à Dieu d'agir ainsi à notre égard, et s'il nous ordonne, par des préceptes positifs, la manière dont il veut être honoré, quel sera le strict devoir de l'homme qui reçoit la connaissance de cette divine volonté ?

« Étant supposé, dit M^{gr} Pie, que Dieu se mette directement en rapport avec l'homme pour l'instruire de vérités plus hautes que celles qui sont accessibles à sa raison naturelle, pour le guider par des préceptes positifs et des secours gratuits vers une destinée supérieure à sa destinée naturelle, l'homme fera-t-il acte de raison et de saine philosophie en disant à Dieu : « Votre parole révélée, votre loi positive ne me regardent pas. Je cesserais d'être philosophe si je vous écoutais, si je vous obéissais. Adressez-vous à

(1) Sur la nécessité morale de la Révélation, voir l'*Apologie du christianisme*, par FRANZ HETTINGER, t. II, ch. XI, p. 52-111.

Cet ouvrage, traduit de l'allemand par de Felcourt et Jeannin, est un des plus importants qu'ait produits ce siècle sur l'apologétique chrétienne. (3 volumes, édités à Bar-le-Duc par L. Guérin.)

mon cœur, à mon sentiment, à mon imagination, soit; mais à ma raison, à mon intelligence, à ma volonté éclairée, jamais! » Eh bien! non, Messieurs, ce langage n'est pas, ne peut pas être rationnel! » (M^{sr} PIE, *Œuvres*, t. III, p. 167). Non, certes! il ne peut être philosophique ni raisonnable de dire pratiquement à Dieu : « Quoi que vous ayez révélé aux hommes pour les instruire, je ne le croirai pas; quelque chose que vous leur commandiez, je n'obéirai pas! »

Si donc il existe une religion révélée, annonçant avec une autorité divine des vérités d'un ordre supérieur et prescrivant un culte spécial, la raison même le proclame, il faut croire! il faut obéir!

Nous ajoutons : cette religion existe, elle fournit des preuves indubitables de son institution divine; avant de le montrer, essayons de dissiper quelques préjugés et quelques malentendus.

ART. II — L'ORDRE SURNATUREL

Souvent, dans l'étude de la religion, des esprits sérieux et bien disposés sont arrêtés par des préventions erronées sur la notion même du surnaturel, du miracle et du mystère; nous croyons donc utile de rappeler ce que l'Église catholique entend par ces expressions, si souvent mal interprétées de nos jours.

Le surnaturel est ce qui dépasse le pouvoir et les exigences de la nature, et spécialement le pouvoir et les exigences de la nature humaine.

Chacun des êtres de la création joue un rôle dans l'ordre universel; il a sa destinée, et il reçoit, avec sa nature, des facultés qui lui permettent de tendre à sa fin d'une manière aisée, forte et suave à la fois; l'une des gloires de la science

moderne est d'avoir mis en lumière cette harmonie des fonctions et des organes avec la nature et la destinée des êtres vivants.

L'homme aussi a sa destinée : il possède des facultés proportionnées à la fin que demande sa nature, une intelligence capable de connaître la vérité, une volonté capable de tendre au bien, et même à Celui qui est le bien par excellence.

Mais il est facile de voir combien cette intelligence est limitée; elle ne peut saisir les choses spirituelles que sous le voile des choses sensibles, et n'arrive point à les voir directement dans leur essence.

Eh bien ! Dieu ne peut-il pas, par une libre disposition de sa providence, appeler l'homme à une condition plus noble ? Ne peut-il lui préparer pour l'autre vie un mode de connaissance et d'amour, une jouissance du souverain bien supérieure à celle qu'exige sa nature ?

Nul ne saurait prouver que la chose est impossible. Or, d'après la révélation chrétienne, cette hypothèse est une réalité. Dieu destine à l'homme régénéré par Jésus-Christ non plus seulement une connaissance voilée, indirecte, de la divinité, mais la vision intuitive de l'essence divine, c'est-à-dire la perception directe, immédiate et sans voile, de sa beauté et de sa bonté infinies, la participation intime de sa propre vie et de son propre bonheur. Et pour que l'homme puisse atteindre cette fin, Dieu lui prépare, pendant la vie présente, un ensemble de moyens qui lui permettent de tendre à cette destinée supérieure d'une manière intelligente et libre; il lui donne des lumières qui élèvent son intelligence, des grâces qui fortifient sa volonté dans la poursuite du souverain bien.

Une autre considération nous fait entendre quel est cet ordre surnaturel.

L'homme, par sa nature et son origine, est seulement le serviteur et l'esclave de Dieu : nulle dépendance plus complète que celle de la créature à l'égard du Créateur.

Eh bien! d'après le dogme catholique, Dieu veut élever l'homme à une dignité plus haute; il veut faire de lui son fils adoptif. Plus d'une fois, on a vu quelque personnage noble et riche choisir un enfant pauvre, mais bien doué, pour en faire son fils adoptif, l'héritier de son nom, de sa dignité et de ses biens.

Plus puissant que ces seigneurs de la terre, Dieu ne se contente pas d'accorder à ceux qu'il adopte des titres et des espérances : il leur communique une participation de sa propre nature, il ennoblit et transforme leur âme par la grâce sanctifiante. Comme le fer plongé dans le feu participe à son éclat et à sa chaleur, comme le globe de cristal au centre duquel on place une lumière devient resplendissant de ses clartés, ainsi, par la grâce sanctifiante qui accompagne l'adoption divine, l'âme reçoit une participation de la nature incréée, parce que Dieu lui-même vient habiter dans cette âme, s'unir à elle d'une manière intime, et par son union, la rendre participante de sa beauté et de sa bonté. (*Si quis diligit me, Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus* (Joan., xv.) — Si quelqu'un m'aime, mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons en lui notre demeure.)

Telle est la grâce de l'adoption divine; cette faveur en appelle une autre : le fils adoptif devient l'héritier : *Si filii, et heredes!* (*Ad Rom.*, viii.) En nous adoptant pour ses enfants, Dieu nous destine comme héritage ce bonheur surnaturel dont nous avons parlé; il nous appelle à cette possession du souverain bien qui est une participation de sa propre béatitude.

Ces bienfaits sont-ils dus à la nature humaine? Le mot lui-même d'adoption nous montre que ces faveurs sont des dons gratuits auxquels l'homme ne saurait avoir droit. L'adoption, par sa nature, est un acte de libre générosité. L'étranger et le serviteur, quoi qu'ils fassent, ne peuvent acquérir le droit d'être reçus au nombre des enfants; à bien plus forte raison l'homme ne saurait naturellement prétendre à la filiation divine, puisque à l'égard de Dieu, toute créature est essentiellement esclave et dépendante. De plus, la vie nouvelle que confère l'adoption divine est une participation de la vie de Jésus-Christ, de ses pensées, de ses sentiments et de son amour : il est facile de voir qu'on ne saurait trouver dans la nature de l'âme ni le principe, ni l'aliment de cette vie divine. L'héritage céleste aussi est une participation du bonheur intime de Dieu; ni les exigences de notre âme, ni les mérites naturels de ses facultés ne peuvent y donner aucun droit.

Ce sont donc là des bienfaits supérieurs à la nature, et leur ensemble forme un ordre que nous pouvons appeler surnaturel. Qu'y a-t-il d'impossible en cet ensemble? Disons plutôt qu'on y découvre une merveilleuse manifestation de la bonté divine, et qu'il faut être bien aveugle ou bien ingrat pour la dédaigner quand on l'a connue.

M^{gr} Pie, dans sa deuxième Instruction synodale sur les erreurs du temps présent, s'adresse au rationaliste baptisé qui dit à Dieu : « Ma nature et ma raison me suffisent; ces faveurs qu'on me propose, je ne les accepte pas! »

Quand le chrétien adulte a l'injustice et la déraison de s'exprimer ainsi, la religion comme le bon sens répondent : « Ingrat, Dieu t'associe à sa propre nature, il te fait participer à sa propre vie, et toute ta reconnaissance est un cri de révolte et de blasphème! Il te couvre, d'avantages et de

privilèges pour la vie présente et pour la vie future, et tu t'insurges contre ses bienfaits! Mais, sache donc qu'il appartient à Dieu d'appeler qui il lui plaît à la vie surnaturelle comme à la vie naturelle; et s'il découle de là des devoirs comme des avantages, jamais tu ne pourras revendiquer le droit de te soustraire aux faveurs qui te sont faites, et aux conditions qui y sont mises par Dieu même dans l'ordre surnaturel. Tu peux abuser de ta liberté durant le temps de l'épreuve; tu peux déshonorer ton nom, désavouer ta qualité de chrétien; tu peux dissiper l'héritage de la grâce et de la foi, engager et perdre dans un fol enjeu le patrimoine éternel dont les titres ont été remis entre tes mains; tu peux même, par un attentat décisif, par une apostasie formelle ou équivalente, détruire jusqu'au dernier germe de ta vie surnaturelle; mais le caractère de noblesse imprimé dans ton âme y restera ineffaçable pour ton opprobre, et l'éternité entière sera témoin de la juste peine infligée à ta forfaiture. Et comme tous les gens de bien ici-bas murmurent des paroles de dégoût et d'horreur en voyant passer au milieu d'une populace ignoble l'héritier dégénéré d'un grand nom, le coupable dissipateur d'une grande fortune, ainsi les anges et les élus, au milieu desquels ta place était marquée, contempleront éternellement avec douleur et avec effroi le sceau de ton baptême devenu le stigmate de ta honte, le cercle brûlant de la flamme qui t'investira au lieu de l'auréole de la félicité et de la gloire, enfin l'affreux cortège des démons et des damnés devenus ta société. Non, mille fois non! on n'échappe pas impunément à sa destinée naturelle ou surnaturelle; la philosophie naturaliste raisonne toujours comme si la créature naissait dans l'indépendance, mais ces deux choses s'excluent, ces deux mots hurlent d'être accouplés; être créé, c'est dépendre; qui

reçoit l'être reçoit la loi » (M^{gr} PIE, t. III, p. 194. — 2^e Instruction synodale sur les erreurs du temps présent).

ART. III — LES MYSTÈRES

Dieu peut donc nous élever à un ordre supérieur et nous imposer des moyens pour atteindre une fin plus noble. Peut-il aussi nous révéler des mystères? — Ici encore, il y a des idées fausses et des préjugés qu'il nous faut dissiper. Un mystère, dit-on parfois, c'est une assertion contradictoire, ou bien quelque chose d'inintelligible qu'il faut redire et tenir pour vrai, bien qu'on n'y trouve aucun sens.

Eh bien! non, telle n'est pas la notion du mystère. L'Église catholique le reconnaît et le proclame : le vrai ne peut s'opposer au vrai, et le mystère ne peut être une assertion contradictoire : c'est une vérité supérieure à la raison, mais non contraire à la raison.

Dira-t-on qu'il n'y a pas de mystères? Mais dans l'ordre même naturel, il y en a pour la science; il y a des vérités certaines et des faits certains, dont la nature nous échappe et dont l'explication défie l'intelligence des plus savants. Comprenez-vous le phénomène de la germination des plantes, les origines de la vie? Voyez-vous comment, d'une semence à peine perceptible peut sortir une fleur gracieuse, un arbre gigantesque? N'y a-t-il pas des obscurités et des mystères dans notre propre nature, dans l'évolution de notre organisme et dans l'union de l'âme et du corps (1)?

(1) Le 9 août 1894, M. Masquart, membre de l'Institut, président de l'Association française pour le progrès des sciences, disait dans le discours d'ouverture du Congrès de Caen :

« Il faut bien reconnaître que, sans remonter à l'origine des choses, la science n'a devant elle que des mystères : l'attraction universelle.

S'il en est ainsi pour les choses que nous connaissons le mieux, il est à croire qu'il se trouve aussi des mystères dans la nature divine et dans ses perfections.

Soit, direz-vous, mais s'ils sont incompréhensibles pour nous, à quoi bon les proposer à notre croyance? Ils seront des mots inintelligibles que le croyant redira sans en découvrir le sens!

Erreur encore dans cette conception! Les mystères de la foi catholique, même les plus élevés, ont un sens intelligible, et si nous ne pénétrons pas le comment de ces vérités, nous comprenons pourtant ce qu'elles signifient, et nous pouvons même y trouver de merveilleuses analogies avec les vérités de l'ordre naturel.

Pour nous en convaincre, disons quelques mots des principaux mystères de la foi catholique, et rappelons l'idée que nous en donnent nos grands docteurs.

Le mystère de la Sainte Trinité.

Le premier et le plus grand est celui de la Sainte Trinité : Dieu, pur esprit, infiniment parfait, est parfaitement un, parfaitement simple dans sa nature, et cependant, en lui, il y a trois personnes distinctes, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. « Là, dit Bossuet dans son *Discours sur l'Histoire universelle*, là nous sont proposées les profondeurs de l'être divin, les richesses infinies de cette nature plus féconde encore au dedans qu'au dehors, capable de se communiquer sans division à trois personnes égales. Nous apprenons ce qu'est cette sagesse conçue, dit Salomon, dans

la chaleur, la constitution des corps, la lumière, l'électricité, le magnétisme, la vie..... » (*Cosmos*, 11 août 1894, p. 58.)

le sein de Dieu devant tous les temps; c'est le Verbe, la parole intérieure de Dieu et sa pensée éternelle, qui est toujours dans son sein, et par qui toutes choses ont été faites, Verbe que Dieu engendre éternellement en se contemplant lui-même, Verbe qui est l'expression parfaite de sa vérité, son image, son Fils unique. Si nous imposons silence à nos sens, nous verrons (dans notre âme) quelque image de la Trinité. La pensée que nous sentons naître comme le germe de notre esprit, comme le fils de notre intelligence, nous donne quelque idée du Fils de Dieu, conçu éternellement dans l'intelligence du Père céleste. C'est pourquoi ce Fils de Dieu prend le nom de Verbe, afin que nous entendions qu'il naît dans le sein du Père, non comme naissent les corps, mais comme naît dans notre âme cette parole intérieure que nous y sentons, quand nous contemplons la vérité. La fécondité de notre esprit ne se termine pas à cette parole intérieure, à cette image de la vérité qui se forme en nous : nous aimons cette parole intérieure et l'esprit d'où elle naît; en l'aimant, nous sentons en nous quelque chose qui ne nous est pas moins précieux que notre esprit et notre pensée, qui est le fruit de l'un et de l'autre, et ne fait avec eux qu'une même vie, notre amour; ainsi se produit en Dieu l'amour éternel qui sort du Père et du Fils qui est sa pensée, et ces trois choses ne sont qu'un seul Dieu. » (*Discours sur l'Histoire universelle*, II^e partie, ch. xix.)

Dans ses *Élévations sur les mystères*, Bossuet développe plus largement encore ces analogies de la vie et de la fécondité divine avec la vie intellectuelle de nos âmes : « Dieu, qui pense substantiellement, parfaitement, éternellement, en se pensant lui-même, conçoit quelque chose de substantiel, de parfait, d'éternel comme lui; c'est là son éternelle et parfaite génération; c'est ainsi que Dieu est Père, c'est

ainsi qu'il donne naissance à un Fils qui lui est égal; c'est là cette éternelle et parfaite fécondité dont l'excellence nous a ravis dès que, sous la conduite de la foi, nous avons osé y porter notre pensée. » Le nom de ce Fils, c'est « le Verbe, la Parole, non une parole accidentelle, mais une parole qui est en lui une personne subsistante, coopératrice (de ses œuvres) composant et arrangeant toutes choses avec lui..... C'est le Verbe, c'est-à-dire la Parole par laquelle un Dieu éternel et parfait se dit lui-même à lui-même tout ce qu'il est, et conçoit, engendre et enfante tout ce qu'il dit, enfante par conséquent un parfait, un coéternel, un coessentiel, un consubstantiel. »

La procession du Saint-Esprit s'explique par une autre analogie qui découle de la première, car l'amour suit la pensée et l'intelligence : « Dieu n'aime-t-il pas son Fils, et n'en est-il pas aimé? Cet amour n'est ni imparfait, ni accidentel en Dieu; l'amour de Dieu est substantiel comme sa pensée, et le Saint-Esprit qui sort du Père et du Fils comme leur amour mutuel est de même substance que l'un et l'autre. » (BOSSUET, 4^e et 5^e *Élévation sur la Sainte Trinité*.)

Telle est l'idée que Bossuet, après saint Thomas d'Aquin et saint Augustin, nous donne de la vie intime de Dieu et de la manière dont procèdent les personnes divines du Fils et du Saint-Esprit : Dieu, en se pensant, engendre son Verbe; le Saint-Esprit est l'Amour subsistant qui procède du Père et du Verbe; ce Père, ce Verbe, cet Amour, sont trois personnes subsistantes dans une seule et même nature, et ainsi Dieu est tout pensant, tout pensée, tout amour.

Saint François de Sales se servait d'une analogie semblable pour expliquer ce mystère de la Trinité : « Vous n'avez qu'une âme, et néanmoins, cette âme est mémoire,

intelligence et volonté. Votre mémoire n'est pas votre intelligence, car il y a des choses que vous vous rappelez et que vous ne comprenez pas. Votre mémoire et votre intelligence ne sont pas votre volonté, car vous savez, vous vous rappelez des choses que vous ne voulez pas. Votre âme est donc une, ses puissances, ses facultés, sont trois, et toutes trois ne font qu'une seule âme, la mémoire étant âme, l'intelligence âme, et la volonté (aussi), non trois âmes, mais une seule; ainsi il n'y a qu'un Dieu en trois personnes, dont l'une n'est pas l'autre, et toutes trois ne sont qu'un seul Dieu. » (Lettre à une religieuse de la Visitation, 516^e dans ses *Œuvres complètes*, Béthune, 1836.)

On le voit par ces explications : ce mystère de la Trinité, si sublime qu'il soit, n'est pas une proposition vide de sens, et nous trouvons dans notre âme créée à l'image de Dieu de merveilleuses analogies avec cette vie divine, vie de pensée et d'amour.

Y a-t-il dans ce dogme quelque contradiction ? Sans doute, il serait contradictoire de dire : trois sont un, dans le même être, et sous le même rapport; mais ici, nous ne le disons pas, l'unité se trouve dans la nature divine qui est quelque chose d'absolu, la trinité dans les personnes, qui en Dieu sont quelque chose de relatif; or, dans un seul et même absolu, l'on peut quelquefois distinguer un relatif multiple. Je m'explique par un exemple. Voyez un triangle, cette figure qui souvent a servi de symbole à la Trinité : les trois angles sont distincts, et cependant l'espace compris dans chacun de ces trois angles est le même, il est un, comme espace absolu; il se distingue d'une triple manière, si on le considère comme relatif et formant chacun des angles de cette figure. Ainsi Dieu est un en substance, mais ce Dieu est tout entier celui qui pense et qui engendre

en disant son Verbe; il est tout entier ce Verbe engendré; tout entier l'Amour subsistant qui procède des deux premiers : trois relatifs subsistants dans un seul absolu ! Donc, rien de contradictoire dans ce mystère, mais plutôt le parfait idéal de cette vie spirituelle de pensée et d'amour dont nous trouvons un reflet dans notre vie intellectuelle.

L'Incarnation.

Le mystère de l'Incarnation nous offre quelque chose de plus intelligible encore et de plus significatif. Le Fils de Dieu, nous dit le symbole catholique, s'est fait homme pour nous; c'est-à-dire qu'en Jésus-Christ la nature divine est unie à la nature humaine, de telle sorte que Jésus est à la fois Dieu parfait et homme parfait; union intime, substantielle, dans laquelle Dieu ne subit aucun changement, aucune déchéance, mais la nature humaine est tellement prise, possédée par la personne divine, qu'elle devient l'instrument, l'organe vivant, animé, de la divinité. Comme votre œil et votre main sont si bien unis à votre âme, que par ces organes, elle voit, elle agit, elle travaille, ainsi Dieu en Jésus est tellement uni à la nature humaine que, par elle, il travaille, il souffre et même il meurt; non pas que la divinité souffre ou meure en elle-même, mais parce que toutes les opérations des natures unies ou de leurs facultés sont attribuées à la personne comme à leur principe responsable et directeur.

L'Église elle-même compare l'union de Dieu et de l'homme en Jésus-Christ à celle de l'âme et du corps : « *Sicut anima rationalis et caro unus est homo, ita Deus et homo unus est Christus.* Comme en nous l'âme raisonnable et la chair ne font qu'un seul homme, en Jésus, Dieu et

l'homme ne font qu'un seul Christ », dit le symbole de saint Athanase.

En cela, quoi d'impossible ou de contradictoire? Il répugne, à la vérité, que Dieu puisse changer ou souffrir dans sa propre nature; aussi le dogme catholique ne le dit pas; loin de là, il affirme de la manière la plus absolue l'immutabilité divine; mais, que Dieu ne puisse élever à soi la nature humaine de façon que celle-ci ne subsiste plus en elle-même, mais en ce Dieu qui la soutient pour agir en elle et par elle, voilà ce que nul ne saurait prouver.

Nous ne pénétrons pas le comment de cette union, soit : comprenons-nous mieux le comment de l'union de l'âme et du corps, et l'unité du vivant dans ce composé humain dont les éléments sont si dissemblables? Elle existe cependant, cette unité substantielle, bien plus, elle est en nous, elle est nous, force nous est de l'admettre; de même en Jésus-Christ, nous pouvons et nous devons, sur la parole de Dieu, reconnaître l'union de l'humanité avec la nature divine, bien que nous ne puissions la comprendre.

La Rédemption.

La connaissance de l'Incarnation nous dispose et nous amène à celle de la Rédemption : ce Dieu qui pour nous s'est fait homme et qui a voulu vivre de notre vie a voulu aussi pour nous souffrir et mourir; nous étions les débiteurs insolubles de la justice divine, il nous a rachetés, en offrant pour nous une satisfaction d'une valeur infinie. En cela, y a-t-il quelque chose d'impossible? Dieu, nous l'avons dit, ne peut souffrir dans sa propre nature; mais le Fils de Dieu fait homme peut souffrir dans sa nature humaine; il a pu vouloir que, dans cette nature, l'âme fût séparée du

corps. Et parce que toutes les opérations et les souffrances de cette humanité sont devenues siennes, elles sont attribuées à sa divine personne; c'est le Fils de Dieu qui souffre et qui meurt. En le disant, nous n'affirmons rien qui soit incompatible avec l'immutabilité de Dieu (1).

Mais dans ces mystères, quelles merveilles de bonté! Par l'Incarnation déjà, Dieu daigne se faire comme l'un de nous, pour nous consoler et nous instruire; il s'est fait le compagnon de nos travaux, de notre exil, pour exciter notre amour et notre confiance. Il était le Verbe éternel de Dieu, Verbe spirituel, invisible; il a voulu prendre un corps et nous devenir visible, afin de s'accommoder à notre nature qui ne s'élève aux choses spirituelles et divines que par le moyen des choses sensibles; comme notre pensée, notre verbe intérieur s'incarne, pour ainsi dire, dans la parole extérieure ou dans l'écriture, afin de se communiquer à nos semblables, ainsi le Verbe éternel, la pensée de Dieu, s'est revêtu de notre chair pour se communiquer à nous, et se mettre à la portée de nos intelligences.

Dans le mystère de la Rédemption, la bonté divine se manifeste plus éclatante encore: Dieu nous a aimés jusqu'à la mort et jusqu'à la mort de la croix!

L'acte le plus héroïque parmi les hommes est de s'exposer aux dangers et de se livrer à la mort pour une noble cause; Jésus, le Fils de Dieu fait homme, a voulu réaliser pour nous ce chef-d'œuvre de dévouement: il s'est livré à la mort la plus cruelle et la plus ignominieuse pour nous sauver et nous procurer le bonheur éternel; il l'a fait pour tous, et parce qu'il nous connaissait tous, il l'a fait pour chacun de nous en particulier. si bien que chacun doit se

(1) Cf. P. MONSABRÉ, *Conférences sur l'Incarnation*.

dire comme saint Paul : « Il m'a aimé, et il s'est livré pour moi ! *Dilexit me, et tradidit semetipsum pro me.* » Quand on regarde les mystères de la foi chrétienne à la lumière de cette divine bonté, on a moins de peine à les croire; puisque Dieu, souveraine intelligence, est aussi l'amour ou la charité subsistante, il est moins étonnant qu'il ait voulu réaliser ces merveilles de miséricorde. (1)

Le péché originel.

Quelques mots encore sur un autre dogme, pour écarter des préjugés trop répandus aujourd'hui. Lorsqu'on entend parler du péché originel et de ses suites funestes, de prime abord, l'idée de la justice semble troublée : comment une faute sans un acte personnel? une faute punie dans les descendants du coupable?

Expliquons-nous : remarquons en premier lieu que ce péché n'est pas une faute actuelle; c'est plutôt un état, un défaut de rectitude qui, dans les enfants, résulte de l'acte commis par leur premier père: Adam reçut avec sa nature la grâce sanctifiante, qui est la beauté, la richesse, la noblesse de l'âme, et qui lui donne la vie surnaturelle; ce don précieux, le père du genre humain devait le transmettre à ses enfants comme une fortune et comme un héritage. Par sa désobéissance, il le perdit et pour lui-même et pour ses descendants. L'âme de l'enfant qui vient de sa race se trouve donc privée de cette grâce sanctifiante, qui devait l'orner dès sa naissance; privée aussi de cette vie surnaturelle qu'elle devait recevoir avec la vie du corps, elle naît dans un état de déchéance et de mort que l'Église appelle

(1) Cf. S. THOMÆ THEOL., 3^e pars., q^a. 1, art 1^o.

le péché originel, et cet état lui fait perdre ses droits à l'héritage éternel (1). Singulière loi, direz-vous, étrange solidarité, qui fait retomber sur tant de personnes les suites de la faute d'un seul ! Soit, mais cette même loi se retrouve dans l'ordre naturel. Vous qui naissez dans une famille riche, noble, qu'avez-vous fait personnellement pour jouir de tous ces biens dont vous êtes entourés ? Et si quelque chef de famille dissipe la fortune qu'il avait reçue de ses ancêtres, n'est-il pas vrai que ces biens sont aussi perdus pour ses descendants ? Ainsi en est-il dans l'ordre surnaturel : par sa faute, le chef de la grande famille humaine a privé ses enfants des biens que Dieu leur destinait ; en cela, nulle injustice de la part de Dieu, puisque ces biens, il ne nous les devait pas.

Du reste, si nous souffrons de la faute primitive par suite de cette solidarité qui relie tous les membres de la famille humaine, combien sommes-nous redevables à la bonté divine pour une autre application de cette grande loi ! Le premier Adam nous avait fait perdre la grâce et les dons surnaturels : Jésus-Christ, le second Adam, nous les rend avec surabondance, et par sa mort, il nous a mérité mille fois plus que nous n'avions perdu. Qu'on se rappelle les grâces sans nombre que nous pouvons obtenir de Jésus-Christ par la prière, par l'Eucharistie et les autres sacrements. (*Sur le péché originel et ses effets*, consulter le R. P. MONSABRÉ, conférence 28^e, Carême de 1877 : *La Chute dans l'humanité*.)

Nous pourrions voir de même, en parcourant les autres dogmes du christianisme, qu'il ne s'y trouve rien de con-

(1) Les enfants qui meurent avec la seule faute originelle ne jouiront pas, il est vrai, de la vision béatifique, mais ils ne seront nullement soumis aux peines des sens ; ils pourront même éprouver la joie de posséder Dieu d'une manière naturelle.

traire à la raison. Loin de là; presque toujours à ces doctrines mystérieuses répondent des vérités analogues dans l'ordre naturel, si bien que la connaissance de la nature prépare à l'intelligence de cet ordre supérieur; et réciproquement, les vérités révélées projettent leur lumière sur celles de l'ordre rationnel.

Ces mystères du dogme chrétien ne doivent donc pas être une fin de non-recevoir, un obstacle à l'étude des motifs d'une religion qui a satisfait tant de savants, tant de philosophes et d'hommes de génie.

CHAPITRE II

LE FAIT DE LA RÉVÉLATION CHRÉTIENNE

SOURCES DE SON HISTOIRE

1° Importance de la religion chrétienne.

Parmi les diverses religions qui se partagent le monde, le christianisme a le droit de fixer avant tout notre attention. C'est la religion de notre vieille Europe et de l'Amérique presque entière, celle qui inspire encore les peuples les plus civilisés. Au point de vue moral, l'établissement du christianisme est un fait qui domine l'histoire; les siècles qui l'ont précédé en furent la préparation; le peuple juif l'annonça par ses patriarches et ses prophètes; les autres nations, par l'excès même de leurs erreurs et de leur corruption, montrèrent la nécessité d'un Libérateur.

Pour les temps qui suivirent, on ne peut le nier en face de l'histoire, Jésus-Christ a déposé dans le monde le germe d'une renaissance morale qui, dès lors, n'a cessé de se développer; depuis dix-huit siècles, les idées qu'il a jetées sur la terre continuent toujours à élever les âmes et à leur inspirer les plus nobles vertus (1). La civilisation chrétienne est son œuvre, et si l'harmonie du monde visible nous reporte nécessairement vers Dieu, suprême intelligence, la

(1) HETTINGER, *Apologie du christianisme*, t. V, ch. IXX, XX.

beauté morale et les vertus qui brillent dans le christianisme nous font remonter à Jésus-Christ qui en est l'inspirateur et le principe.

Mais quelle est la valeur absolue de cette religion si grande et si féconde? Ce Jésus de Nazareth qui l'annonça au monde a-t-il prouvé la vérité de sa divine mission?

Telle est la question que nous voulons résoudre, et comme la vie, la prédication et les miracles de Jésus-Christ sont des faits, nous les établirons par des témoignages. Nous étudierons d'abord les sources historiques de ces faits, ensuite nous examinerons les conséquences qui en résultent.

2^o Valeur historique des Évangiles.

Il y a soixante ans, David Strauss, un disciple de Kant, prétendit que Jésus-Christ était un personnage imaginaire et l'Évangile un mythe, une simple légende. Une phrase de Tacite suffit pour dissiper cette rêverie du penseur allemand. Au XV^e livre de ses *Annales*, le grand historien de Rome dit, en parlant des chrétiens mis à mort par Néron : « Leur nom vient du Christ, qui, sous l'empire de Tibère, fut livré au supplice par le procureur de la Judée, Ponce-Pilate (1). »

Et l'Évangile n'est-il qu'un mythe?

Sur la valeur historique de ce livre, ou plutôt de ces quatre récits, remarquons d'abord la ferme tradition et la foi des Églises chrétiennes depuis les premiers temps. Pour les chrétiens, les Évangiles sont les Livres Sacrés par excellence, le récit authentique des paroles et des actions de Jésus-Christ tracé par les apôtres et les premiers disciples; et

(1) *Auctor ejus nominis Christus, Tiberio imperitante per procuratorem P. Pilatum supplicio affectus est.* (TACITE. *Annales*, XV, 44.)

dès le second siècle, telle était la persuasion des fidèles : saint Justin, qui écrivait vers l'an 150, assure que ces mémoires des apôtres étaient lus dans les assemblées des chrétiens.

C'est déjà beaucoup, même au point de vue de la critique naturelle, car comment récuser le témoignage de tout un peuple, et de ces Églises répandues partout dès l'origine avec ces écrits ?

Mais il y a d'autres preuves de la valeur historique de l'Évangile, et nous voulons en rappeler quelques-unes ; prouver la vérité de cette histoire, c'est établir un ensemble de faits qui sont autant d'arguments à l'appui du christianisme ; la chose est donc assez importante pour arrêter notre attention (1).

Depuis deux siècles, des travaux sans nombre ont été faits en France, en Angleterre et en Allemagne sur ce sujet ; ils ont été résumés par un membre éminent de l'Institut, M. Wallon, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Dans son livre : *La croyance due à l'Évangile*, il a exposé d'une manière magistrale les preuves de l'authenticité et de l'intégrité du récit évangélique ; il en a montré la valeur historique avec une érudition que nul n'a pu trouver en défaut ; nous aurons souvent recours à cet ouvrage (2). Nous consulterons aussi d'autres savants qui ont mis en lumière les titres de l'Évangile à notre confiance, même au point de vue de la critique rationnelle,

(1) Notons-le, cependant, la démonstration de la religion chrétienne ne repose point uniquement sur un livre, ni sur le texte évangélique ; il est un ensemble d'autres preuves qui établissent la vérité du christianisme, et nous les exposerons dans la suite de cet ouvrage.

(2) Nous citerons la 2^e édition, beaucoup plus complète que la première ; cette édition, postérieure à la *Vie de Jésus* par RENAN, en est une excellente réfutation.

en particulier M^{gr} MEIGNAN : *L'Évangile et la critique au XIX^e siècle* (Conférences faites à la Sorbonne en 1863-1864); les études de M^{gr} FREPFEL sur les premiers écrivains chrétiens (Cours d'éloquence sacrée fait à la Sorbonne, 1859-1860, 10 vol.); les savants ouvrages de M. l'abbé VIGOUROUX, et *l'Introduction historique et critique aux livres du Nouveau Testament*, par le R. P. DE VALROGER, 2 vol. (1).

ARTICLE PREMIER — L'AUTHENTICITÉ DES ÉVANGILES

Pour qu'un récit historique venant d'une époque reculée mérite confiance, trois conditions sont nécessaires : il doit être authentique, c'est-à-dire être vraiment l'œuvre de l'auteur auquel on l'attribue; il doit être pur de tout alliage, de toute interpolation qui changerait le sens ou les données du récit primitif; sans ces deux caractères, l'on ne pourrait juger de la valeur du témoin qui raconte les faits, on ne posséderait pas même son témoignage.

La troisième condition requise, c'est la véracité de l'historien; sans cette garantie, les deux premières seraient inutiles.

Voyons si, pour nos Évangiles, ces conditions sont remplies.

Nous disons d'abord, ces récits sont authentiques. Considérés en eux-mêmes, ils ont tous les caractères d'une œuvre écrite à l'époque et dans le milieu où vécurent les disciples de Jésus; tout y révèle des témoins parfaitement

(1) Plus récemment, cette question a été traitée par le P. CORNELY, *Introductio ad libros N. T.*; et, en Allemagne, par HEINRICH BOESE, *La crédibilité des Évangiles*, Fribourg, 1895. — Voir aussi *l'Apologie du christianisme*, par HETTINGER, t. II, ch. XIV, *La crédibilité de l'histoire évangélique*.

informés : connaissance exacte des faits, des lois, des usages, des lieux, des personnes et des choses qui entrent dans le cadre de leur narration, nous le montrerons dans la suite; le style même et la langue des auteurs du Nouveau Testament dénote l'époque apostolique. A l'exception de saint Matthieu, ils ont écrit en grec, mais leur grec abonde en expressions et en tournures hébraïques; un savant exégète, l'abbé Vigouroux, après une longue étude sur ce langage propre à l'Évangile, conclut en disant (1) : « Des écrivains qui auraient écrit vers l'an 150 n'auraient jamais réussi à jeter ainsi (les pensées de Jésus) dans ce moule sémitique si inimitable pour un Occidental »

Mais l'argument positif et principal de l'authenticité des Évangiles se trouve dans la série des témoignages qui l'attestent.

Nous avons déjà vu celui que nous présente, dès l'origine, l'Église chrétienne universelle. Consultons maintenant les écrivains des premiers siècles en remontant jusqu'à l'époque apostolique. Notons d'abord un point reconnu par les rationalistes eux-mêmes et par les critiques les plus exigeants : nos Évangiles existaient au début du III^e siècle de notre ère, et ils étaient dès lors reçus dans toute l'Église, tels que nous les possédons aujourd'hui. Tel est, en effet, le nombre des écrivains de cette époque qui les citent et les attribuent à ceux que nous appelons leurs auteurs, que le doute est impossible. Saint Cyprien, l'éloquent évêque de Carthage, naquit en 180; devenu chrétien, il composa plusieurs livres *des Témoignages*, formés en entier d'extraits de la Bible, et en particulier du Nouveau Testament; il

(1) *Le Nouveau Testament et les découvertes archéologiques modernes*, par M. l'abbé VIGOUROUX, Paris, Berche et Tralin, 1890.

possédait donc ces livres et les reconnaissait comme des écrits inspirés (1).

Vers la même époque, en Orient, le savant Origène se livrait à ses travaux sur l'Écriture Sainte, et ses ouvrages nous sont en grande partie parvenus; non seulement il atteste que les quatre Évangiles étaient reçus sans contestation dans toutes les Églises, mais, comme le dit M. Wallon (p. 41), il faisait sur les manuscrits de ces livres un travail de révision semblable à celui que la critique moderne a exécuté de nos jours. A ce texte collationné, Origène joignait un commentaire où les citations sont en tel nombre, que si le livre venait à se perdre, elles suffiraient presque à le rétablir. « L'idée seule de son œuvre, la pensée de réunir et de comparer les manuscrits des Évangiles, montre assez que l'ouvrage était dès lors ancien et répandu. » (*Ibid.*, 42.)

Voilà donc un érudit de premier ordre, — car Origène l'était sans conteste, — un savant né en 185, à peine un siècle après l'époque apostolique, qui témoigne de l'authenticité de nos Évangiles, qui rassemble et compare les manuscrits de ces livres pour s'assurer de leur texte primitif, et il n'y signale pas d'autres variantes que celles que nous constatons encore maintenant.

Après des témoignages semblables, on comprend pourquoi les rationalistes eux-mêmes admettent l'existence de nos Évangiles au début du III^e siècle.

Mais nous avons toute une série de témoins qui nous forcent à remonter plus haut, jusqu'à l'âge apostolique, et, parmi eux, Tertullien, Clément d'Alexandrie, Théophile d'Antioche, Athénagore, saint Irénée, saint Justin.

(1) M^{sr} FREPPEL (*Saint Cyprien*, p. 120 et suiv.) donne un compte rendu de cet ouvrage.

TERTULLIEN. — Tertullien naquit à Carthage en 160; il était fils d'un centurion païen et s'appliqua de bonne heure à l'étude des sciences; il acquit la connaissance de la littérature grecque et romaine, mais surtout il approfondit la science du droit. Assez jeune encore, il comprit l'absurdité du paganisme, et quand il fut témoin de l'héroïsme des martyrs chrétiens, il voulut en connaître la cause; il la trouva et se fit chrétien.

Dans son livre contre l'hérétique Marcion, il nous présente un magnifique témoignage en faveur de nos Évangiles et des Épîtres de saint Paul.

« Il est manifeste, dit-il, qu'il n'y a de transmis par les apôtres que ce qui a été tenu pour saint et vénérable dans les Églises fondées par eux. Voyons donc de quel lait Paul nourrit les Corinthiens, sur quelle règle il corrige les Galates; voyons ce que lisent les Philippiens, les Thessaloniens, les Éphésiens, ce qu'enseignent les Romains plus rapprochés de nous, eux à qui Pierre et Paul ont laissé un Évangile signé de leur sang. Nous avons encore les Églises fondées par saint Jean, où la succession épiscopale remonte jusqu'à lui. J'affirme que dans ces Églises fondées par les apôtres, et dans celles qui leur sont unies par la communauté d'une même foi, l'Évangile de saint Luc s'est maintenu dès l'origine de sa publication tel que nous le défendons aujourd'hui. Les Églises apostoliques couvrent aussi de leur autorité les autres Évangiles que nous possédons par elles et comme elles, je veux dire les Évangiles de Jean et de Matthieu, et celui de saint Marc, bien qu'on l'attribue à Pierre, dont Marc était l'interprète. Je demande donc à Marcion pourquoi, laissant les autres Évangiles, il n'a pris que celui de saint Luc, comme si, dès l'origine, ceux-là n'avaient pas existé dans les Églises aussi bien que celui-ci.

Le fait est constant : tous ces Évangiles se trouvaient entre les mains des Églises. » (M^{sr} FREPPEL, *Tertullien*, II, p. 478.)

Ces écrits, dont Tertullien proclame si hautement l'origine apostolique, sont bien ceux que nous possédons ; des centaines de textes cités par lui le montrent avec surabondance.

ORIGÈNE ET CLÉMENT D'ALEXANDRIE. — Tertullien, dans ses écrits, est un témoin des croyances de l'Église d'Afrique au second siècle ; Origène, par ses travaux sur les Évangiles, nous montre encore mieux quel était le texte reçu comme sacré dans les Églises d'Orient à cette époque.

Avant Origène, Clément d'Alexandrie présente un témoignage plus spécial pour l'Église en Égypte.

Vers l'an 180, il fut chargé de diriger la grande école fondée dans la ville d'Alexandrie pour l'instruction des chrétiens, et nous avons de lui de nombreux ouvrages qui témoignent d'une vaste érudition littéraire et philosophique. On ne peut l'accuser de préjugés chrétiens, puisqu'il était un converti du paganisme ; du reste, il avait beaucoup voyagé et s'attachait à recueillir avec soin les traditions de l'Église ; il était donc bien informé de sa croyance sur les Saints Livres ; eh bien ! Clément d'Alexandrie reconnaissait nos Évangiles comme l'œuvre des apôtres saint Matthieu et saint Jean, et des disciples saint Marc et saint Luc ; il parle de chacun d'eux expressément et leur emprunte des centaines de passages ; de plus, il n'en reconnaît pas d'autres que ceux-là. Dans son livre des *Stromates* (l. III, ch. XIII), il répond à un texte qu'on lui oppose : « Nous ne trouvons point cette parole dans les quatre Évangiles qui nous ont été transmis (1). »

(1) M^{sr} FREPPEL (*Clément d'Alexandrie*, p. 415) fait ressortir la valeur de son témoignage : « Il faudrait, dit-il, compter par centaines et par

Non loin d'Alexandrie, et vers la même époque, Théophile d'Antioche nous offre un témoignage spécial pour l'Évangile de saint Jean. Lui aussi était né dans le paganisme; il fut amené à la foi chrétienne par la lecture des Livres Saints et par l'accomplissement des prophéties en Jésus-Christ. Il fut élevé sur le siège épiscopal d'Antioche l'an 168. Dans ses trois livres à Autolycus, Théophile combat le polythéisme païen; au livre second (n° 22), il cite les premiers versets de saint Jean (*In principio erat Verbum*, etc.). C'est là, sans doute, un éclatant témoignage rendu à l'authenticité de cet Évangile par un écrivain qui touche aux temps apostoliques.

Au siècle dernier, le savant Muratori découvrit dans la bibliothèque ambrosienne de Milan un fragment célèbre qui contient le catalogue des Livres Sacrés reçus par l'Église romaine. Les premières phrases ont disparu, mais dans ce qui reste, on lit :

« Le troisième livre de l'Évangile est de Luc, médecin, qui fut le compagnon de saint Paul..... »

» Le quatrième des Évangiles est de Jean, l'un des disciples de Jésus-Christ. » Et l'auteur de ce catalogue ajoute : « Pourquoi s'étonner que Jean affirme avec tant d'assurance ce qu'il raconte, puisqu'il dit de lui-même : « Ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nos oreilles ont entendu, nos mains touché, nous l'avons écrit. » »

Le fragment donne ensuite la liste des autres livres du Nouveau Testament. Ce catalogue fut écrit vers l'époque où saint Pie I^{er} était Pontife de Rome (142-157); c'est donc un témoignage de la foi romaine au milieu du II^e siècle.

milliers, si l'on voulait énumérer les passages qu'il emprunte aux quatre Évangiles, aux Actes des apôtres, à presque toutes les épîtres de saint Paul, etc., et il indique l'origine de ces extraits, il y joint le nom de l'écrivain sacré, etc. »

SAINTE IRÉNÉE. — Nous avons dans saint Irénée un autre témoin de l'Église d'Occident à cette époque.

Irénée, évêque de Lyon, en 177, et martyr vers l'an 202, a laissé un ouvrage très étendu sur les hérésies qui s'étaient produites depuis les apôtres jusqu'à son temps, et il nous offre une foule de renseignements sur la doctrine de l'Église à cette époque primitive. Pour comprendre la haute portée de son témoignage, il faut nous rappeler ce qu'il fut et ce qu'il a fait. La première partie de sa vie se passa en Orient, et dans sa jeunesse il fut l'élève de saint Polycarpe, évêque de Smyrne, qui lui-même avait été le disciple de l'apôtre saint Jean. Irénée avait aussi entendu saint Papias, évêque d'Hiérapolis, autre disciple des apôtres. et il s'était informé avec soin des doctrines du Sauveur. Il parcourut l'Église entière de Smyrne à Lyon; il savait donc ce qu'on enseignait alors dans les différentes communautés chrétiennes, quels écrits on y attribuait aux apôtres. Il eut des rapports avec les évêques de Rome, dont il proclame la primauté, et il n'est pas de controverse au II^e siècle à laquelle il n'ait pris part. Et cet évêque des Gaules, né en Orient, disciple des auditeurs des apôtres, a été un homme d'un grand savoir; il a été loué par tous les Pères qui l'ont suivi; son témoignage est donc d'un grand poids, quand il rapporte les usages ou la croyance de l'Église primitive.

Eh bien! saint Irénée nous atteste de la manière la plus précise l'authenticité des quatre récits évangéliques : « Matthieu, dit-il, écrivit son Évangile en langue hébraïque, pendant que Pierre et Paul prêchaient à Rome et y posaient les fondements de l'Église. Marc, disciple et interprète de Pierre, nous transmet par écrit les vérités qu'enseignait cet apôtre, et Luc, disciple de Paul, écrivit dans un livre l'Évangile tel que son maître le prêchait. Enfin, Jean,

le disciple bien-aimé, composa le sien pendant son séjour à Éphèse, en Asie. » (*Adversus hæreses*, l. III, ch. I.)

Ces livres sont bien ceux que nous possédons; cent et cent fois il les cite, il en reproduit de longs fragments, et toujours notre texte est conforme à ses citations. Comment un évêque, dont la vie entière s'est passée à étudier les erreurs de son temps avec une perspicacité admirable, aurait-il été trompé sur un point aussi capital et si facile à vérifier? Comment aurait-il attribué aux apôtres et reçu comme des livres inspirés des légendes fabriquées de son vivant même par des inconnus? « Qu'on aille débiter ces naïvetés germaniques au fond de quelque Université où l'on n'est pas encore arrivé à distinguer le moi du non-moi, à la bonne heure! disait M^{gr} Freppel, mais cela répugne au bon sens français. » (M^{gr} FREPPEL, *Saint Irénée*, p. 383.)

Il est surtout un Évangile pour lequel le témoignage d'Irénée est irrécusable : celui de saint Jean. Irénée avait été disciple du saint évêque de Smyrne, Polycarpe, et voici comme il le rappelle dans une lettre à Florinus, autrefois son compagnon d'études :

« Je vous ai vu auprès de Polycarpe, lorsque j'étais encore jeune. Ce qui se passait alors, je l'ai plus présent à la mémoire que les faits arrivés depuis ce temps. Je pourrais dire le lieu où s'asseyait le bienheureux Polycarpe quand il parlait, retracer son genre de vie, sa démarche, sa figure. Il me semble encore entendre les discours qu'il faisait au peuple, le récit de ses rapports avec Jean et avec les autres qui avaient vu le Seigneur, ce qu'il leur avait ouï dire de ses miracles et de sa doctrine. Tout ce que Polycarpe nous communiquait ainsi était conforme aux Écritures, parce qu'il le tenait de ceux-là mêmes qui avaient vu de leurs yeux le Verbe de vie. Dieu me fit la grâce d'écouter attentive-

ment toutes ces choses, de les écrire, non sur du papier, mais dans mon cœur, et, grâce à Dieu, je les conserve précieusement dans ma mémoire. » (M^{gr} FREPPEL, *Saint Irénée*, p. 371.)

Ainsi donc, entre saint Irénée et saint Jean, il n'y a qu'un seul intermédiaire, Polycarpe, le docteur vénéré des Églises d'Orient; comment croire après cela saint Irénée abusé au point d'avoir admis comme l'œuvre de l'apôtre bien-aimé un livre fabriqué par un faussaire, un livre dont Polycarpe son maître ne lui aurait jamais parlé? Cette hypothèse est trop absurde, et Renan lui-même l'a reconnu. Sur l'auteur du quatrième Évangile, « Irénée, dit-il, est formel; or, Irénée sortait de l'école de Jean; et entre lui et l'apôtre, il n'y avait que Polycarpe.... L'école de Jean, ajoute-t-il, est celle dont on aperçoit le mieux la suite durant le II^e siècle; or, cette école ne s'explique pas, si on ne place le quatrième Évangile à son berceau même. Ajoutons que la première épître attribuée à saint Jean est certainement du même auteur que le quatrième Évangile; or, l'épître est reconnue comme de Jean, par Polycarpe, Papias, Irénée. » (M. Renan, cité par M. Wallon, p. 226.) Comment douter après cela de l'authenticité de ces deux écrits?

SAINTE JUSTIN. — Un demi-siècle avant saint Irénée, saint Justin nous offre de nombreux témoignages sur la question qui nous occupe.

Justin naquit vers la fin du premier siècle, à Naplouse, ville de Samarie (l'ancienne Sichem). Il fut élevé au sein du paganisme, et nous voyons par ses écrits qu'il reçut une éducation distinguée. Bientôt ses études et la pénétration de son esprit lui firent comprendre la fausseté des doctrines païennes, et il se mit avec ardeur à la recherche

de la vérité, interrogeant tour à tour les divers philosophes de la Grèce. Un jour qu'il se promenait seul sur le bord de la mer, il vit venir à lui un vieillard vénérable qui lui demanda ce qu'il faisait dans cette solitude. Justin lui parla de ses études et de son amour pour la philosophie : « C'est la science de la vérité, dit-il, et la voie du bonheur! — Et quel bonheur pourra-t-elle vous procurer? lui dit l'inconnu, les systèmes des philosophes sont pleins d'incertitudes et de contradictions. Ce n'est point à leur école, ajouta-t-il, mais à celles des prophètes et des disciples de Jésus-Christ que vous pourrez trouver la vérité. Ils n'ont point procédé par voie d'arguments, mais l'accomplissement de leurs prophéties, les miracles qu'ils ont faits, ont autorisé leur parole. Pour vous, dit-il en terminant, ayez avant tout recours à Dieu, pour qu'il vous accorde sa lumière! » (Cf. *Dialogue avec Tryphon* VII; M^{sr} FREPPEL, *Saint Justin*, p. 97-98.)

Puis l'inconnu s'éloigna. Justin, frappé de cette rencontre inattendue, réfléchit et suivit ces conseils; il étudia les Livres Sacrés des chrétiens, leur manière de vivre si différente de celle des païens; la sublime simplicité de l'Évangile et l'accomplissement des prophéties achevèrent de le convaincre, et vers l'an 130, il reçut le baptême. Devenu chrétien, Justin garda son manteau de philosophe et parcourut le monde romain, annonçant partout Jésus-Christ. A Éphèse, il eut de longues conférences avec le juif Tryphon, et lui démontra la vérité du christianisme par l'accomplissement des prophéties dans la personne de Jésus-Christ. En Égypte et à Rome, il composa d'éloquents apologies en faveur des chrétiens; enfin, il mourut martyr de sa foi, l'an 161.

Voilà donc un témoin savant, éclairé, qui a vaincu bien des préjugés pour embrasser la foi chrétienne; par sa nais-

sance, il touche aux temps apostoliques; grâce à ses voyages, il était parfaitement informé des croyances de l'Église primitive; connaissait-il nos Évangiles? Oui, sans doute, nous en avons la preuve dans ses écrits; plus de quarante fois, il les cite ou reproduit leurs expressions; il appelle ces livres les commentaires des apôtres et les mémoires des disciples du Seigneur, parce qu'il s'adressait à des païens : « Les apôtres, dit-il dans sa seconde Apologie, dans les commentaires qu'ils ont écrits, et qu'on appelle Évangiles, nous ont transmis ce commandement de Jésus : « Faites ceci en mémoire de moi », et il rapporte l'institution de l'Eucharistie. « Ces mémoires, ajoute-t-il, sont lus dans nos réunions, selon que le temps le permet. » Précieux détail, car nous savons ainsi, par un témoin du II^e siècle, que, dès cette époque, les Évangiles étaient lus dans les assemblées des chrétiens, et reçus de tous comme l'œuvre des apôtres et des premiers disciples. (M^{sr} FREPPEL, *Saint Justin*, p. 435-440, indique les passages de l'Évangile cités par cet apologiste.)

TATIEN. — Le témoignage de saint Justin est continué et complété par celui de Tatien, son disciple.

Tatien naquit en Mésopotamie vers l'an 130 de notre ère; il fut élevé dans la science des Grecs et entreprit de longs voyages pour accroître ses connaissances et chercher la doctrine véritable. A Rome, il rencontra saint Justin qui tenait école de christianisme; il suivit ses leçons et devint lui-même chrétien. Esprit porté aux excès de la sévérité, il se fit plus tard le chef des Encratites qui condamnaient le mariage, mais il prétendit toujours suivre la doctrine du Christ, et composa une harmonie des Évangiles intitulée le *Dia-tessarou*, espèce de concordance où les

quatre textes, unis et fondus ensemble, formaient un seul récit. Les catholiques trouvèrent cet ouvrage si utile qu'ils l'adoptèrent pour eux-mêmes, et deux siècles plus tard, un évêque d'Orient, Théodoret, en trouva plus de deux cents exemplaires dans son diocèse.

On le voit sans peine, ce travail de Tatien prouve que de son temps, au milieu du II^e siècle, les quatre Évangiles étaient reçus comme des Livres Sacrés; il prouve aussi que le texte en était parfaitement fixé. Quelques découvertes récentes sont venues confirmer cette conclusion. En 1881, le P. Ciasca, des Ermites de Saint-Augustin, trouva à la bibliothèque Vaticane un manuscrit arabe contenant le *Diatessaron* de Tatien. Il découvrit un autre exemplaire du même ouvrage, portant cette suscription : « Cet Évangile a été composé, avec les quatre Évangiles, par Tatien, dans ce qui est appelé le *Diatessaron*. » (Cf. *The Month*, savante revue anglaise, novembre et décembre 1892, articles du P. MAHER; *La Science catholique*, 15 juillet 1893, p. 747.)

Cette version du *Diatessaron* est pour nous d'une grande importance, car le texte uni dans cette concordance, faite vers l'an 160, est bien celui que nous recevons.

Tatien n'est pas le seul hérétique dont nous puissions invoquer le témoignage : bien avant lui, vers la fin du I^{er} siècle, les Nazaréens et les Ébionites admettaient l'Évangile de saint Matthieu; un peu plus tard, Marcion adoptait en grande partie celui de saint Luc. Si ces novateurs rejetaient les autres, ce n'est pas qu'ils les crussent apocryphes, mais seulement parce que, d'après eux, leurs auteurs n'avaient pas compris la doctrine de Jésus-Christ. Le témoignage des Nazaréens, en particulier, est précieux en faveur de l'Évangile de saint Matthieu : ils conservèrent le texte hébreu, langue dans laquelle cet apôtre l'avait écrit, et

saint Épiphane nous assure qu'ils l'avaient maintenu tout entier. (SAINT ÉPIPH. *Hæres.*, XXIX et XXX. — M. WALLON, p. 500.)

LES AUTEURS PAIENS. CELSE, JULIEN L'APOSTAT. — M. l'abbé Meignan, professeur à la Sorbonne en 1863, disait, dans une de ses conférences :

« J'ai quelquefois entendu formuler un vœu par des personnes qui cherchaient à s'éclairer sur la question de l'authenticité de nos Livres Saints; ils disaient : Nous voudrions entendre le témoignage d'un homme du 1^{er} ou du 2^e siècle, d'un écrivain impartial et suffisamment informé, osant tout dire, quels que fussent les faits, favorables ou défavorables au christianisme. Eh bien! Messieurs, ce vœu est réalisé; il y a eu, vers le milieu du 2^e siècle, un écrivain bien informé, hostile aux chrétiens, qui n'a rien tu de ce qui pouvait leur nuire, qui a cherché dans leurs livres mêmes des armes pour les combattre (1). » Cet écrivain n'est autre que Celse, philosophe épicurien, ne manquant ni d'esprit, ni de verve, ni de science. Origène, qui le réfuta vers l'an 230, assure que ce philosophe était mort depuis longtemps, et qu'il vivait sous le règne d'Adrien (117-134); c'est donc au début du 2^e siècle qu'il faut placer sa vie. Nous ne possédons pas l'ouvrage même de cet auteur, mais par les nombreuses citations d'Origène, nous pouvons juger de la question présente. Celse connaissait les écrits du Nouveau Testament; il nomme même l'Évangile, il rappelle et discute les faits qui s'y trouvent racontés : la naissance miraculeuse de Jésus, l'adoration des Mages, le massacre des Innocents, la fuite en Égypte, les miracles, la mort et la résurrection du Christ.

(1) M^{sr} MEIGNAN, *Les Évangiles et la critique au XIX^e siècle*, p. 294.

C'est bien dans les Évangiles qu'il puise ces faits, car il en cite textuellement une foule de paroles; nie-t-il leur authenticité? Il n'a pas même l'idée de le faire; il les cite toujours comme les écrits des disciples de Jésus. Eh bien! si, dès le commencement du II^e siècle, quelques années après la mort de saint Jean, ces écrits étaient connus des païens eux-mêmes comme l'œuvre des premiers disciples du Christ, c'est que vraiment ils venaient de cette source: « Je ne veux d'autre preuve de l'authenticité de nos Évangiles que les aveux de Celse et de Porphyre », disait saint Jérôme, et cette preuve conserve toute sa force pour nous.

Au témoignage de Celse, on pourrait ajouter celui de plusieurs autres auteurs païens, celui de Julien l'Apostat, par exemple. Ce prince ne manquait, certes, ni de science sur les origines chrétiennes, ni de haine contre le christianisme; cependant, il reconnaît nos Évangiles comme l'œuvre de saint Matthieu et de saint Jean, de saint Marc et de saint Luc. (SAINT CYRILL. ALEX., *Contra Julianum*, l. X.)

Mais l'autorité des écrivains que nous avons cités d'abord est-elle moindre? et les récusera-t-on parce qu'ils étaient chrétiens? Il faut nous rappeler ici que presque tous étaient païens par leur naissance, et, par leur éducation, imbus des préjugés du paganisme. Saint Justin et Tatien, saint Cyprien et Tertullien, Clément d'Alexandrie et Théophile d'Antioche, étaient des convertis, ils possédaient largement les sciences profanes; leur conversion même augmente la valeur de leur témoignage, car ils avaient dû trouver les preuves des faits évangéliques bien indubitables pour tout sacrifier à leur foi nouvelle.

Par cette série des auteurs que nous avons cités, nous sommes arrivés au milieu du II^e siècle: à cette époque, les Évangiles étaient reçus dans toutes les Églises chrétiennes.

Nous pouvons donc déjà nous demander : comment expliquer cette persuasion, si ces livres ne venaient pas des apôtres ?

« Rappelons-nous, dit M^{sr} Freppel, qu'il ne s'était pas écoulé plus d'un demi-siècle entre la mort de saint Jean et la naissance de Clément d'Alexandrie, que ce disciple de saint Pantène se faisait une loi de ne point dévier des traditions léguées par les hommes de la génération précédente, par les anciens prêtres, c'est-à-dire par les disciples immédiats des apôtres. Si donc il tient pour canoniques les seuls Évangiles de saint Matthieu, de saint Marc, de saint Luc et de saint Jean, c'est que l'Église d'Alexandrie n'en avait jamais admis d'autres depuis sa fondation, qui remonte à l'origine même du christianisme.

» Et maintenant, Messieurs, si vous ajoutez à son témoignage ceux que nous fournissent Papias dans l'Asie Mineure, Tertullien et saint Cyprien en Afrique, saint Irénée dans les Gaules (et nous pouvons y joindre ceux de saint Justin, de Tatien, de Celse et de plusieurs autres), vous formerez un faisceau de témoignages que le scepticisme le plus audacieux ne parviendra pas à rompre. Ce sont toutes les parties du monde qui se réunissent pour attester que les quatre Évangiles existaient dans la première moitié du ¹^e siècle, sans qu'il y eût parmi les chrétiens orthodoxes la plus légère contestation sur leur provenance ni sur leur autorité..... Si les écrits de quatre faussaires ont pu surgir un beau matin, on ne sait d'où ni comment, et passer à l'instant même aux yeux du monde chrétien pour l'œuvre authentique d'écrivains divinement inspirés, il faut supposer, du Nord au Midi, de l'Orient à l'Occident, un concert inexplicable de fourbes et d'insensés. Que le rationalisme admette cette hypothèse, à la bonne heure, mais qu'il nous soit

permis de nous montrer plus difficiles. » (M^{sr} FREPPEL, *Clément d'Alexandrie*, p. 418.)

Les témoignages que nous avons rapportés suffiraient donc. Cependant, nous pouvons remonter plus haut, et plusieurs documents du 1^{er} siècle chrétien (de 30 à 130) présentent des citations de nos Évangiles; on en trouve dans la lettre de saint Clément de Rome à l'Église d'Antioche (vers l'an 75); dans les épîtres de saint Ignace d'Antioche (martyr l'an 107); dans la lettre de saint Polycarpe aux Philippéens, et dans celle qu'on attribue à saint Barnabé. (Voir ces témoignages dans M. WALLON, p. 20-27; et dans M^{sr} MEIGNAN, p. 391-399, celui de saint Papias.)

Depuis quelques années, un autre document du 1^{er} siècle est venu s'ajouter aux précédents; c'est un écrit intitulé : *La doctrine des douze apôtres*; il a été découvert à Jérusalem en 1875, dans la bibliothèque des moines du Saint-Sépulcre. On y trouve seize citations de saint Matthieu, ou allusions à son Évangile, neuf empruntées à saint Luc, deux à saint Marc. Voici l'un de ces passages : « Ne priez pas comme les hypocrites, mais comme l'a ordonné le Seigneur dans son Évangile. » L'auteur reconnaissait donc l'Évangile comme un livre canonique. (Voir *La science catholique*, 15 octobre 1894.)

Ainsi nous remontons jusqu'aux temps apostoliques par une chaîne continue de témoignages écrits : unis ensemble, ils forment une preuve que des documents contraires pourraient seuls infirmer; or, on ne saurait en citer un seul. Quel ouvrage profane de cette époque présente autant de gages de son authenticité?

Outre nos Évangiles, nous savons qu'il y en a eu d'autres, justement appelés apocryphes, par exemple : celui de l'Enfanec de Jésus-Christ, celui de la Nativité de Marie, l'Évangile

de saint Jacques, celui de Nicodème, etc., et nous en possédons quelques fragments.

Mais ces récits n'ont aucun des caractères de nos Évangiles : jamais les saints Pères ne les ont cités comme ayant autorité; au contraire, ils remarquent expressément que nos quatre Évangiles sont les seuls reçus dans l'Église de Dieu : ainsi parlent saint Irénée, Clément d'Alexandrie, Origène, Tertullien, Méliton de Sardes dans son Catalogue des Livres Sacrés, etc. (M. WALLON, p. 38-41.)

Du reste, il suffit de lire ces récits pour voir qu'ils n'ont aucune valeur. Dès qu'ils s'aventurent sur le terrain de l'histoire ou de la géographie, ils tombent en d'étranges méprises : ainsi l'Évangile de l'Enfance de Jésus-Christ dit que la Sainte famille se rendit à Memphis pour y voir Pharaon; celui de Nicodème place le mont des Oliviers en Galilée. (M. WALLON, p. 275) (1).

On ne peut donc comparer ces légendes à nos Évangiles; elles montrent plutôt l'impuissance d'un faussaire à produire quelque chose de semblable à ces Livres Sacrés.

ART. II — INTÉGRITÉ DU TEXTE ÉVANGÉLIQUE

Nous connaissons les auteurs des Évangiles; il nous faut voir maintenant si leur texte est resté le même depuis l'origine, sans mutilation, sans interpolation.

Comment s'en assurer? D'abord, par sa diffusion. Un ouvrage ne peut être altéré partout de la même manière, quand il a été répandu dès l'origine en plusieurs contrées ou traduit en plusieurs langues. Or, dès le 1^{er} siècle qui suivit les apôtres, les Évangiles furent répandus partout

(1) Sur les Évangiles apocryphes, Cf. WALLON, 313-323.

daïns le monde romain, lus en public dans les Églises chrétiennes (1); ils furent traduits en latin, et nous avons encore des parties notables de cette vieille italique, version très littérale du grec original. Vers le même temps, ils furent aussi traduits en syriaque; ces traductions reproduisent le grec que nous possédons (2).

On juge encore d'un texte primitif par les citations des auteurs qui ont suivi de près sa publication. Pour les Évangiles, ce moyen de contrôle existe et d'une manière surabondante : jamais livres anciens ne furent tant cités. Curieux détail : on a compté les passages empruntés à l'Évangile par les premiers Pères de l'Église; on en a trouvé 350 dans saint Irénée, 577 dans Clément d'Alexandrie, et 1550 dans Tertullien, etc., etc. Le livre fût-il perdu, ces passages suffiraient presque pour le reconstituer en entier. Leur comparaison avec notre texte montre assez l'identité de nos Évangiles avec ceux que possédaient les premiers chrétiens.

On a voulu s'assurer autrement de cette conformité. On a cherché dans toutes les bibliothèques les manuscrits les plus anciens de la Bible, et de précieuses découvertes ont fourni comme une preuve matérielle de la conservation du texte sacré. Une trentaine de manuscrits en lettres onciales sont antérieurs au ix^e siècle; trois ou quatre remontent au iv^e siècle et à l'époque de Constantin.

Le plus ancien de tous est le *codex Vaticanus*, depuis longtemps conservé à Rome à la Bibliothèque Vaticane, et regardé par les protestants eux-mêmes comme le plus précieux des manuscrits connus. Il contient la Bible presque

(1) Saint Justin l'atteste dès l'an 150.

(2) L'Anglais Cureton, et, tout récemment, Miss Lewis ont découvert et publié des manuscrits très anciens qui contiennent des versions ou des recensions du texte évangélique en syriaque.

tout entière. Écrit sur un parchemin très léger, d'une main ferme et élégante, il offre à chaque page trois colonnes, et rappelle par sa forme plus large que haute les rouleaux (*volumina*) primitifs. Il donne le texte grec, et l'on sait que les évangélistes, à l'exception de saint Matthieu, ont écrit dans cette langue (1).

Depuis 1859, un autre manuscrit du même âge est venu confirmer l'identité de nos Évangiles avec le texte primitif. C'est le *codex Sinaiticus*, découvert au monastère du mont Sinaï par M. Tischendorf. L'empereur de Russie, à qui les moines en firent hommage, en fit exécuter une splendide édition qui présente le *fac simile* très fidèle du texte écrit il y a quinze cents ans. C'est un précieux monument pour notre foi catholique, car ce texte si ancien, publié par le maître de la Russie schismatique, édité par un protestant, contient tous les passages sur lesquels s'appuie la primauté de saint Pierre, celui de saint Matthieu (ch. xvi, 18) qui déclare Pierre le fondement de l'Église, et celui de saint Jean (ch. xxi, 15, 16, 17) qui le constitue pasteur des agneaux et des brebis du Sauveur.

M. Tischendorf a raconté lui-même, dans son livre *la Terre Sainte* (1868), comment il découvrit ce précieux document.

En 1844, il était allé visiter le monastère de Sainte-Catherine, situé près de la cime du mont Sinaï, dans une

(1) Pie IX fit faire une édition très exacte du *codex Vaticanus* avec des caractères semblables à ceux de ce manuscrit.

Tout dernièrement, Léon XIII a fait reproduire par l'héliotypie toutes les pages de ce codex; de sorte qu'elles sont désormais fixées pour toujours, gravées par la lumière solaire dans leur pureté native. (*Cosmos*, 13 janvier 1894.)

Sur les principaux manuscrits anciens du texte sacré, voir DE VALROGER, *Introduction aux livres du Nouveau Testament*, t. I^{er}, p. 236-255.

gorge étroite à 1 500 mètres d'altitude; il y trouva dans une corbeille, parmi les débris destinés au feu, quelques feuillets d'un codex extrêmement ancien, mais il ne put se procurer le manuscrit lui-même. Ce fut seulement quinze ans plus tard, dans un second voyage, que l'économiste du monastère le lui présenta : c'était un rouleau dont les feuillets en parchemin contenaient le texte grec des Livres Saints. L'économiste le lui confia pour l'examiner à loisir. « Lorsque je fus seul dans ma chambre, raconte M. Tischendorf, je pus enfin me livrer à l'impression irrésistible de cette découverte : j'avais la conviction que le Seigneur avait mis entre mes mains un trésor inappréciable, un document de la plus haute importance pour l'Église et pour la science : mes espérances les plus hardies étaient de beaucoup dépassées. »

En effet, ce manuscrit, dans ses 346 feuillets d'un grand format, comprend le texte grec de toute la Bible, et de longues études comparatives, faites sur le fond comme sur la forme de ce codex, ont fait juger à M. Tischendorf, ainsi qu'aux autres savants, qu'il date du IV^e siècle, et même du commencement.

C'est donc l'un des monuments les plus précieux pour l'étude des Livres Saints, un témoin, presque contemporain des persécutions, qui vient, après quinze siècles, présenter au monde le texte évangélique, tel que le lisaient les premiers chrétiens.

Les deux ou trois autres manuscrits du même âge sont incomplets; le *codex Vaticanus* n'a plus les épîtres de saint Pierre, de saint Jacques, de saint Jean, ni l'Apocalypse.

« Maintenant, dit M. Tischendorf, survient le fait merveilleux de la découverte d'un manuscrit qui non seulement remonte à la même antiquité, mais est encore le seul

qui soit complet; son texte se rapproche aussi le plus de celui du Vatican. »

Les deux autres les plus anciens sont le *codex Alexandrinus*, conservé à Londres, et le palimpseste de saint Éphrem, à la Bibliothèque Nationale de Paris. Le codex Alexandrin, donné au roi d'Angleterre par le patriarche d'Alexandrie Cyrille Lucar, en 1628, date du v^e siècle. Celui de Paris est un peu plus ancien. On l'appelle le palimpseste de saint Éphrem, parce que, sur les feuilles de parchemin qui le composent, on avait effacé le texte biblique pour y écrire les œuvres de saint Éphrem, et que depuis on a pu, à l'aide de procédés chimiques, faire revivre l'écriture primitive; elle a été déchiffrée par M. Tischendorf, et nous offre ainsi un autre témoin scripturaire du iv^e ou du v^e siècle.

La comparaison des anciens manuscrits avec les copies et les éditions postérieures montre que, depuis le iv^e siècle le texte sacré s'est maintenu identique. Les travaux d'Origène achèvent la démonstration pour les siècles précédents, car vers l'an 240, en collationnant les copies les plus anciennes, il ne trouva d'autres variantes que celles des manuscrits actuels. Donc, dès l'origine, le texte fut ce qu'il est aujourd'hui (1).

En terminant cette étude sur l'origine et l'intégrité du récit évangélique, nous pouvons conclure avec M. Wallon :

« Les Évangiles sont bien du temps et des auteurs aux-

(1) A l'exception d'une dizaine, les variantes du texte évangélique sont sans importance. Encore ces variantes plus considérables ne contredisent point le texte ordinairement reçu : elles sont simplement l'omission de quelques passages dans certains manuscrits, par exemple celle des douze derniers versets de saint Marc, celle du verset 7^e, ch. v, de la I^{re} épître de saint Jean, et l'épisode de la femme adultère (saint Jean, viii, 3-11).

quels on les rapporte. Indépendamment des témoignages qui remontent aux temps apostoliques, les citations nombreuses qu'on en trouve dès le milieu du II^e siècle dans tous ceux qui en parlent, orthodoxes, hérétiques ou païens, prouvent non seulement qu'ils existaient alors, mais qu'ils étaient répandus partout, entourés du plus profond respect, et là même où l'on cherchait à se soustraire à leur autorité, incontestés quant à leur origine. Ce n'étaient pas seulement quatre Évangiles quelconques, mais nos quatre Évangiles; ils existaient alors tels que nous les avons aujourd'hui. On le peut conclure des variantes même relevées par Origène dans les manuscrits anciens qu'il compara; et ils existaient alors tels qu'ils existaient à l'origine : nous en avons donné non pas seulement une preuve morale, mais une preuve matérielle. Cela est démontré, en effet, par la vénération des chrétiens du II^e siècle pour leurs Livres Sacrés, et par les anathèmes prononcés contre toute altération de l'Évangile; cela est démontré par l'unité générale que présentaient ces textes à la fin du II^e siècle, car cette unité, si elle n'était originaire, devrait provenir d'un concert postérieur; or, nul concert n'était possible au II^e siècle en présence des sectes rivales (1). » Les hérétiques n'eussent pas manqué de reprocher à l'Église cette innovation.

ART. III — LA VÉRACITÉ DES ÉVANGILES

Posséder le témoignage authentique de ceux qui ont vu les faits, c'est beaucoup; cependant, ce qu'il importe surtout de connaître, c'est leur véracité; voyons donc quelle confiance méritent les écrivains du Nouveau Testament.

(1) M. WALLON, *La croyance due à l'Évangile*, p. 485.

Nous pouvons tout d'abord dire avec Pascal : « Je crois volontiers les histoires dont les témoins se font égorger. » Les auteurs dont nous parlons sont de ce nombre. Origène le faisait remarquer, en réfutant les écrits de Celse : « Pré-tendra-t-il que l'histoire de Jésus est une simple fiction, cette narration écrite par des témoins oculaires, qui ont prouvé la sincérité de leur témoignage par la constance de leur âme et par la générosité de leur mort? » (M^{sr} FREPPEL, *Origène*, II, p. 334.)

Origène ajoute : « Nous croyons à la sincérité de ceux qui ont écrit les Évangiles, parce que nous y voyons clairement les marques de leur candeur, et n'y découvrons rien qui sente le déguisement, l'artifice ou l'imposture. Des âmes étrangères aux subtilités de la science grecque et à toutes les finesses de la rhétorique du barreau n'auraient pas été capables d'inventer des choses si propres à nous inspirer la foi et la résolution d'y conformer notre vie. » (M^{sr} FREPPEL, *ibid.*, 341-2.)

Le récit évangélique, en effet, présente tous les caractères internes de la véracité : tout y respire le calme de témoins étrangers aux passions troublantes; rien qui resente la haine ou l'indignation, rien qui dénote l'idée de glorifier Jésus; et cependant, de leur narration si simple ressort un type de perfection que des Juifs illettrés ou nourris des écrits rabbiniques n'auraient pu concevoir. Mille fois, on a cité cette page où J.-J. Rousseau reconnaît ces caractères de vérité que présente l'Évangile et la beauté morale de Jésus-Christ.

« Est-ce là, dit-il, le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire? Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs, quelle grâce touchante dans ses instructions! Quelle élévation dans ses maximes! Quelle présence d'es-

prit, quelle finesse et quelle justesse dans ses réponses! Quel empire sur ses passions! Où est l'homme, où est le sage qui sait agir, souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation?.....

» Disons-nous que l'histoire de l'Évangile est inventée à plaisir? Ce n'est pas ainsi qu'on invente, et les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Au fond, c'est reculer la difficulté sans la détruire : il serait plus inconcevable que plusieurs hommes d'accord eussent fabriqué ce livre qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni le sujet. L'Évangile a des caractères de vérité si frappants, si parfaitement inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. »
(J.-J. ROUSSEAU, *Émile*, l. IV.)

Un autre écrivain, d'un génie tout différent, le cardinal Wiseman, fait ces remarques sur l'Évangile : « Ce qui m'a souvent paru la preuve intrinsèque la plus puissante d'une autorité supérieure imprimée dans l'histoire évangélique, c'est que le caractère de sainteté qu'elle nous représente diffère de tous les types de perfection morale que pouvaient avoir ceux qui l'ont écrite. Nous avons, dans les écrits des rabbins, d'amples matériaux pour composer le modèle d'un docteur juif parfait; tous ces matériaux portent l'empreinte des idées nationales; leurs pensées, leurs principes, leurs actions, tout diffère des pensées, des principes et du caractère de Jésus. Passionnés pour les controverses et les discussions subtiles, toujours prêts à défendre les droits exclusifs de leur nation, ils sont les gardiens farouches de la moindre lettre de la loi, tandis que, par leurs sophismes, ils s'éloignent de son esprit.

» Par quel prodige des hommes sans instruction auraient-ils pu créer un caractère qui s'éloignait si fort de leur

type national, un caractère en désaccord avec tous ces traits que la coutume, l'éducation, la religion et la nature semblaient avoir consacrés comme les plus beaux? Comment des écrivains si divers, tels que saint Matthieu et saint Jean, tout en rapportant des faits différents, arrivent-ils cependant à peindre la même figure et à représenter le même modèle? Nulle autre explication possible : les évangélistes doivent avoir copié un même modèle vivant, et l'accord des traits mérités qu'ils lui donnent ne peut résulter que de l'exactitude avec laquelle ils les ont dessinés, chacun de leur côté. »

Ainsi donc, les caractères internes du récit évangélique, la condition, la vie et la mort de ceux qui l'ont écrit, nous sont des garants de sa véracité. A ces raisons, pourtant, nous pouvons en joindre d'autres plus positives ou moins dépendantes d'un sentiment personnel. Nous les trouvons, d'une part, dans le témoignage de l'Église naissante; de l'autre, dans le contrôle de ce récit par tous les écrits et les documents de l'histoire à cette époque.

Ces documents sont nombreux. Pline et Strabon nous ont laissé des détails précis sur la géographie et l'état de la Palestine aux temps apostoliques : Tacite, peu de temps après, écrivait ses Annales; l'historien juif Josèphe, surtout (1), nous renseigne pleinement sur les événements accomplis en Judée au 1^{er} siècle, et en grande partie sous ses yeux. En consultant ces sources diverses, de savants écrivains ont retracé l'histoire de la Judée à l'époque où vécut Notre-Seigneur; ils nous ont fait connaître la forme du gouvernement, les lois civiles qui régissaient alors les juifs; les rois, les gouverneurs auxquels ils étaient soumis; les sectes qui les divisaient; leur esprit, leurs préjugés, leurs traditions,

(1) JOSÈPHE, *Antiquités judaïques*, l. XVII et XVIII, et de *Bello Judaico*.

leurs usages, les différentes monnaies qui avaient cours parmi eux; ils ont décrit avec de minutieux détails la topographie du pays, du temple, de la ville et de tous les lieux de la Palestine; ils ont fait remarquer les noms que portaient alors différentes villes et qu'elle sont perdus plus tard. Or, en comparant tout ce que disent nos évangélistes avec les recherches faites par ces savants, on y trouve le plus merveilleux accord : tous les efforts des critiques les plus habiles et les plus ennemis du christianisme pour trouver nos Évangiles en défaut ont été sans résultat.

Et cependant, comme le remarque M. Wallon (p. 256): « rien n'était plus facile que de se tromper sur les noms, des princes et des gouverneurs, sur l'état politique du pays, pour une période marquée par tant de changements, en un temps où les hommes avaient passé aussi bien que les choses. » Essayez de suivre la dynastie des Hérodes dans la série de ses membres : quel faussaire du 1^{er} siècle ne se serait trompé sur cette foule de princes, la plupart obscurs; Hérode l'Ancien, Hérode Archélaüs, Hérode Philippe. Hérode Antipas, Hérode Agrippa premier et second; que de méprises faciles sur leur époque, sur leur pouvoir et leur caractère? C'est un dédale où l'on a peine à se retrouver; cependant les Évangiles ne confondent rien : rois, princes, tétrarques, gouverneurs de provinces, tous figurent à leur place avec leurs titres et leurs fonctions, avec les traits qui les caractérisent. On s'étonne peut-être de la cruauté de cet Hérode qui ordonna le massacre des saints Innocents; mais c'est bien là le prince que Josèphe nous représente comme ombrageux, terrible et cruel, le prince qui fut le meurtrier de son épouse Mariamne et de plusieurs de ses enfants (1)

(1) M^{sr} MEIGNAN, *l'Évangile et la Critique*, p. 173-176.

Ainsi en est-il des autres personnages signalés par l'Évangile : les autres documents historiques nous montrent sous le même jour leurs mœurs et leur caractère.

Ainsi que l'histoire, la géographie et la topographie offraient de grandes difficultés à des faussaires qui eussent fabriqué une vie de Jésus au n^e siècle. La Palestine avait été bouleversée, ruinée de fond en comble par Vespasien, Titus, Adrien, précisément dans la partie où Jésus agit et parla. Adrien détruisit 985 villages et 50 places considérables ; on changea même les noms de ces localités, et cependant rien d'inexact dans les mille détails topographiques indiqués par l'Évangile. « L'évidence de la vérité géographique des Livres Sacrés comparés aux monuments surpasse toute attente », dit le savant Clarke, et les autres voyageurs qui ont étudié les Saints Lieux parlent comme lui. (M^{sr} MEIGNAN, *l'Évangile et la critique*, p. 217-281 ; *la Géographie de la Palestine et le Nouveau Testament*.)

La numismatique offre un autre moyen de vérifier les noms, les titres des grands personnages, les dates des événements, des règnes, etc. ; tout autre qu'un contemporain peut difficilement parler des espèces de monnaie ayant cours à telle époque et de leur valeur ; mais c'était bien plus difficile encore à un étranger, à quelque faussaire postérieur, s'il s'agit de la Palestine au temps de Jésus et des apôtres, alors que circulaient à la fois les monnaies grecques, romaines, nationales, avec leur destination spéciale. Sur cette matière aussi, des recherches minutieuses ont été faites par des antiquaires et de nombreux savants : toutes leurs découvertes sont en accord avec le texte sacré ; les évangélistes connaissent ces monnaies, leur usage, ce qu'il faut donner au temple, au fisc romain ; ils savent le prix d'une journée de travail, d'un vase de parfums, des

objets usuels, et l'on a même retrouvé le denier de César. (M^{gr} MEIGNAN, 10^e leçon, *La Numismatique et le Nouveau Testament*, p. 192-216.)

Une remarque en terminant : ce n'est pas en quelques points seulement que l'on a constaté cette conformité de l'Évangile avec les données de l'histoire et les autres documents contemporains, mais bien sur des centaines de détails; on peut le voir dans le livre de M. Wallon (1), comme aussi dans les conférences faites à la Sorbonne (en 1863) par M. l'abbé Meignan, plus tard cardinal archevêque de Tours. (*L'Évangile et la critique au XIX^e siècle*, par M^{gr} MEIGNAN, p. 167-191.) Certes, un historien mérite confiance, lorsque partout et sur une foule de points difficiles à connaître, il est d'une exactitude parfaite; la conformité des évangélistes avec l'histoire montre donc la valeur de leur récit.

A ce contrôle de l'histoire, il faut joindre le témoignage de l'Église naissante, celui des juifs et des païens qui furent les premiers convertis. Ce ne fut pas sans des motifs sérieux que des milliers de juifs crurent à la réalité des faits évangéliques, quelques jours seulement après la condamnation de Jésus et après sa mort ignominieuse, en s'exposant eux-mêmes à toutes sortes de vexations. Ce ne fut pas non plus sans des raisons graves que l'Évangile put être accepté avec sa morale austère dans les villes les plus brillantes et les plus éclairées de l'empire romain, à Antioche, à Corinthe, à Éphèse, à Rome, et par des hommes adonnés jusque-là aux vices d'une civilisation corrompue. Pour les premiers chrétiens, surtout en Judée,

(1) M. WALLON, *Croyance due à l'Évangile, conformité de l'Évangile et de l'histoire*, p. 233 à 430.

la vérification des faits évangéliques était facile : s'ils furent convaincus de leur réalité au point de tout sacrifier pour leur foi, c'est que la vérité de ces faits leur était parfaitement prouvée.

Nous avons dit que l'Évangile est parfaitement conforme aux données de l'histoire profane ; deux ou trois détails cependant ont offert quelques difficultés ; mais une étude plus approfondie ou de nouveaux documents sont venus les expliquer. Ainsi, le célèbre antiquaire et numismate Mommsen avait nié le dénombrement dont parle saint Luc (ch. II, v. 2), parce que Quirinus ne devint gouverneur de la Syrie que dix ans plus tard, quand la Judée fut réduite en province romaine : ce fut alors seulement, disait-il, qu'il put faire le recensement général ordonné par Auguste. Mais, outre les réponses déjà connues, M. Mommsen a fourni lui-même un nouveau moyen de résoudre cette difficulté, en déchiffrant une inscription d'après laquelle Quirinus fut deux fois gouverneur de Syrie. Il a donc pu faire pendant sa première légation cette *descriptio prima* dont parle saint Luc. (M. WALLON, p. 340 à 372.)

On peut voir dans M. Wallon la réponse à quelques autres objections proposées au nom de l'histoire : elles sont bien peu de chose, et, à la lumière d'une science complète, elles se réduisent à rien.

CHAPITRE III

LES ENSEIGNEMENTS DE JÉSUS-CHRIST

ARTICLE PREMIER — CARACTÈRES INTERNES ET EXTERNES D'UNE RÉVÉLATION DIVINE

Lorsqu'un homme se dit envoyé de Dieu pour instruire les hommes, il doit leur présenter des marques certaines de sa mission, et s'il vient parler à tous, il doit offrir des preuves qui puissent satisfaire toute intelligence humaine.

Parmi ces marques auxquelles on peut reconnaître une mission divine, il en est qui se trouvent dans la doctrine même proposée et dans le caractère de celui qui l'annonce.

D'autres, plus saisissables et plus impressives, sont dues à la manifestation d'une science divine, comme les prophéties, ou d'une puissance supérieure à toute la nature, comme les miracles, et lorsqu'elles sont données pour autoriser une révélation, elles sont la plus sûre garantie de sa vérité.

Disons d'abord quelques mots des caractères internes auxquels on peut reconnaître la source d'une révélation.

Dans la doctrine proposée au nom du ciel, se trouve-t-il quelque chose d'évidemment contraire à la morale et aux vérités absolues de l'ordre naturel, cette doctrine ne peut venir de Dieu, car Dieu nous parle par la raison, et il ne saurait se contredire par la révélation.

Si, au contraire, un enseignement se présente à nous,

parfaitement conforme aux lumières de la raison, donnant sur tous les problèmes qui intéressent l'humanité les solutions les plus harmonieuses, et proposant à tous une morale pure, ainsi que l'idéal de la vertu la plus élevée; si, dans le caractère et la conduite de celui qui l'annonce, tout répond à cet idéal de sublime vertu, l'on pourra voir en cet ensemble un indice positif d'une mission supérieure. Puisque nous avons établi la valeur historique des Évangiles, voyons dans ces écrits si la vie et les enseignements de Jésus-Christ nous offrent ce caractère interne d'une mission vraiment divine.

ART. II — LA VIE ET LES ENSEIGNEMENTS DE JÉSUS-CHRIST

Un des plus savants professeurs de l'Allemagne moderne, le docteur Hug, après avoir vengé le récit évangélique des attaques de Strauss, ajoutait ces paroles :

« Si j'examine le caractère de l'homme dont les Évangiles nous retracent l'histoire, j'y trouve des traits de noblesse et d'élévation tels que jamais un juif n'eût réussi à rien inventer de si parfait. La tranquille et paisible grandeur de ce sage qui, caché sous l'apparence d'une condition méprisée et abjecte, montre, par sa propre puissance, le plus haut degré de l'excellence intellectuelle et morale; qui, inaccessible à la crainte, enseigne au monde la vertu véritable, et dans ce but, veut offrir et offre en effet sa vie en sacrifice, sans être arrêté par l'ignominie dont ce sacrifice doit être entouré, ce serait une invention hors de la portée d'un juif, et d'un juif de cette époque, où tous rêvaient un Messie glorieux. Il y a quelque chose de si extraordinaire dans l'ensemble de ce caractère, quand nous contemplons le héros de l'Évangile au milieu des outrages,

des persécutions et des souffrances, quand nous le voyons au milieu de ses amis ou de ses ennemis, que jamais sage inventant la vie d'un autre sage n'eût trouvé rien de pareil. »

Au chapitre XLII^e d'Isaïe, Dieu dit du futur libérateur attendu par les juifs : « Voici mon serviteur en qui mon âme se complait; j'ai mis mon esprit en lui, il annoncera la justice aux nations. Il ne criera point, il ne fera point résonner sa voix avec éclat, il ne brisera point le roseau déjà froissé et n'éteindra pas la mèche qui fume encore. Il ne cèdera pas à la fatigue, à l'abattement, jusqu'à ce qu'il ait établi la justice sur la terre. »

Tel se montre, en effet, Jésus dans l'Évangile : toujours il parle avec douceur, il ne s'irrite pas lorsqu'on le contredit ou qu'on l'insulte; il reçoit avec amour les petits et les faibles, et accueille avec bonté les pécheurs repentants. On veut écarter de lui les petits enfants : « Laissez-les venir à moi, dit-il à ses disciples, car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent; si vous ne devenez semblables à ces petits, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux. (Matth., XVIII, 3.)

Les affligés, les malades, viennent implorer son secours, sa puissance; il a compassion de leurs misères et les renvoie guéris; tous ses miracles sont des miracles de bonté. Il conserve sa douceur jusque dans les opprobres de sa Passion, et jusque sur la croix; quand un misérable valet le frappe au visage, il lui dit avec calme : « Si j'ai mal parlé, montrez ce que j'ai dit de mal; mais si j'ai bien parlé, pourquoi me frappez-vous? » (Joan., XVIII, 23.) Lorsqu'il est sur la croix, au milieu d'ennemis qui lui jettent l'insulte et le sarcasme, il n'a pour eux qu'une prière : « Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font! » (Luc, XXIII, 34.)

Voilà quelques-uns des traits de son caractère; ses enseignements ne sont pas moins purs, ni moins élevés. Il vient fonder le royaume de Dieu dans les âmes; il déclare aux hommes ce qu'il faut faire pour y entrer.

Pratiquer la justice d'abord: « Bienheureux ceux qui ont faim et soif de cette justice: ils seront rassasiés. »

Puis la miséricorde: « Bienheureux les miséricordieux, car eux-mêmes obtiendront la miséricorde et le pardon. »

Puis le détachement des biens de la terre et de ses plaisirs grossiers: « Bienheureux les pauvres d'esprit et de cœur, car le royaume des cieux est à eux. Bienheureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu. » (Matth., v, 3-7.)

Lorsqu'on l'interroge d'une manière plus précise sur les devoirs de la vie morale, il a toujours une réponse claire, sublime dans sa simplicité. Un jeune homme vient lui dire: « Maître, que dois-je faire pour obtenir la vie éternelle? — Si vous voulez acquérir cette vie, répond Jésus, observez les commandements, » et il lui rappelle les préceptes du Décalogue, cette expression si nette et si précise de la loi naturelle. (Matth., xix, 16.)

Un docteur juif qui vient l'écouter et cherche à le surprendre lui dit: « Quel est le plus grand commandement de la loi? » Jésus lui répond aussitôt: « Vous aimerez le Seigneur de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces; voilà le premier et le plus grand précepte. Le second est semblable au premier: Vous aimerez le prochain comme vous-même. En ces deux commandements sont renfermés la loi et les prophètes. » (Matth., xxii, 35.)

Voilà avec quelle simplicité sublime Jésus résume les devoirs de l'ordre moral.

Ailleurs, il explique comment doit se traduire cet amour

du prochain : d'abord vous ne ferez pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit ; mais il faut plus, il veut que nous fassions aux autres ce que nous voudrions qu'on nous fit à nous-mêmes. (Matth., VII, 12.)

Cet amour doit aller jusqu'au pardon des injures, jusqu'à l'amour de nos ennemis : « Pardonnez et il vous sera pardonné ; aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous calomnient et vous persécutent ; ainsi vous serez les vrais enfants de votre Père céleste, qui fait luire son soleil sur les méchants comme sur les bons. » (Matth., v, 44.)

Mais aussi, quelle récompense il promet à cette charité généreuse ! Dieu versera dans le sein de ses fidèles serviteurs une mesure de bonheur pleine, pressée, surabondante. (Luc, VI, 38.) Jésus les rendra participants de sa gloire, de sa vie et de sa propre félicité (Luc, XII, 28-30, et Matth., XXV, 21), et au grand jour du jugement universel il leur dira : « Venez, les bénis de mon Père, possédez le royaume qui vous a été préparé dès l'origine des temps, car tout ce que vous avez fait au moindre de mes frères, c'est à moi-même que vous l'avez fait. » (Matth., XXV, 40.)

La parole de Jésus est toujours appropriée à son auditoire : à ses disciples, il ouvre son âme d'où la vérité déborde avec la tendresse de la charité ; devant les scribes et les lettrés, il fait appel aux Écritures sacrées des juifs ; et au peuple il expose sa doctrine sous le voile des paraboles.

La parabole est une comparaison qui a pour but de faciliter l'intelligence des choses spirituelles et délicates à dire, en les assimilant à des objets sensibles et matériels ; elle est fondée sur le symbolisme de la création. La nature matérielle est, en effet, l'image du monde spirituel, comme le corps et le visage de l'homme sont la visible expression

de son âme; et parce que l'esprit de l'homme vit dans une nature sensible, il ne comprend le spirituel et le divin que par le symbole des réalités matérielles.

L'usage des paraboles est donc fondé sur notre nature, et nul mieux que Jésus n'a su faire servir ces images sensibles à l'intelligence des vérités divines. Toujours, avec un merveilleux à-propos, il faisait jaillir ces comparaisons des objets qui se présentaient. La semence que le laboureur confie à la terre lui fournit l'occasion d'expliquer les effets de la parole divine, le soin avec lequel il faut la cultiver; les campagnes déjà blanches lui servent à représenter la moisson spirituelle des âmes que les apôtres devront recueillir. En voyant les oiseaux du ciel ou les fleurs des champs, il exhorte ses disciples à se confier dans la Providence, qui donne au lis sa parure, et qui nourrit les petits oiseaux. Les ouvrages qui se font au foyer domestique, le gouvernement d'une maison, la vie pastorale dans ses détails, lui fournissent les images les plus propres à expliquer et embellir ses instructions. Il aime surtout à nous représenter Dieu sous la figure d'un Père, et dans la parabole de l'enfant prodigue, il nous montre la bonté, la miséricorde divine, la tendresse avec laquelle elle accueille les pécheurs repentants (1).

Jésus-Christ ne s'est pas contenté d'annoncer au monde une morale pure dans ses préceptes et sublime dans ses conseils; il a réalisé dans sa personne l'idéal de la justice et de la bonté.

Platon, au II^e livre de sa *République*, avait tracé du juste ce singulier portrait :

(1) La doctrine de Jésus-Christ se trouve encore exposée dans ce qui a été dit plus haut sur l'ordre surnaturel et les mystères. — C'est dans nos grands auteurs qu'il faut étudier cette doctrine, spécialement dans BOSSUET, *Élévations sur les mystères*, et *Discours sur l'histoire universelle*, II^e partie, ch. XIX : *Jésus-Christ et sa doctrine*.

« Supposons, dit-il, un homme droit, simple et généreux qui s'efforce d'être vertueux et non de le paraître. Otons-lui la réputation d'homme de bien, car s'il passait pour juste, des honneurs et des récompenses lui seraient prodigués à ce titre, et l'on ne saurait pas s'il est bon par amour de la justice ou par amour de ces rémunérations. Dépouillons-le donc de tout, excepté de la justice, et supposons que sans rien commettre d'injuste, il passe pour le plus grand malfaiteur, qu'il ne se laisse pas énouvoir par la mauvaise opinion qu'on a de lui, et qu'il reste inébranlable jusqu'à la mort. En voyant un tel juste, ceux qui préfèrent l'injustice à la vertu voudront qu'il soit flagellé, torturé, enchaîné, enfin qu'il meure sur un gibet, puisqu'il a voulu être juste à ce point. »

« Ne semble-t-il pas, dit Bossuet, après avoir rappelé ce passage de Platon, que Dieu n'ait mis cette merveilleuse idée de vertu dans l'esprit d'un philosophe que pour la rendre effective en la personne de son Fils, et faire voir que le juste a une autre gloire que celle qu'on peut avoir sur la terre? Établir cette vérité, et la montrer véritablement accomplie, c'était le plus grand ouvrage que pût faire un homme, et Dieu l'a trouvé si grand, qu'il l'a réservé à son Fils. » (*Discours sur l'histoire universelle*, II^e partie, ch. xix.)

Pendant, il y a dans le caractère de Jésus-Christ quelque chose de plus propre à toucher les cœurs, c'est la bonté qui se communique et se dévoue.

« Le fait seul du Verbe anéanti dans une nature humaine est un grand acte d'amour »; mais, durant toute sa vie et jusqu'à la mort, il a voulu nous en donner d'autres preuves : « Il se livre par les touchantes faiblesses d'une enfance qui nous invite à la confiance, à la familiarité; il se livre en se faisant humble et pauvre travailleur, pour relever dans

l'esprit des hommes une condition méprisée, et montrer que la véritable noblesse ne dépend ni du rang, ni de la fortune, ni des pouvoirs humains; il se livre par le patient et sublime enseignement de sa doctrine, par la révélation des secrets divins dont il est le témoin; il se livre en travaillant, par ses exemples autant que par ses paroles, à la régénération de nos esprits et de nos cœurs. Il va jusqu'au don suprême, celui de sa vie : « Personne, dit-il, ne peut mieux aimer ses amis qu'en donnant sa vie pour eux, » et « Jésus a voulu donner à tous les hommes cette preuve de son amour. » (P. MONSABRÉ, *Conférences de 1879*, p. 114.)

Six siècles auparavant, un autre Dominicain, saint Thomas d'Aquin, disait de Jésus-Christ dans une de ses hymnes : « Naissant, il s'est donné comme le compagnon de notre exil; mourant, comme le prix de notre rançon; il se donne à nous comme nourriture dans le temps, comme récompense dans l'éternité (1). »

Tel est l'idéal que nous voyons réalisé par Jésus-Christ. Dans sa doctrine et dans sa personne, il offre un type de perfection morale que les ennemis mêmes du christianisme ont souvent exalté. Pour qui l'étudie, il y a là une manifestation de la vertu divine; cependant, nous voulons proposer d'autres marques de la mission de Jésus-Christ, et nous les trouvons dans ses miracles et ceux de ses disciples.

- (1) Se nascens dedit socium,
 Convescens in edulium,
 Se moriens in pretium,
 Se regnans dat in præmium.
-

CHAPITRE IV

LES MIRACLES DE JÉSUS-CHRIST

ARTICLE PREMIER — POSSIBILITÉ DES MIRACLES

- LEUR SIGNIFICATION

Le miracle est un fait qui surpasse les forces de la nature et qui déroge à ses lois : par exemple, la guérison subite d'une plaie, opérée sans remèdes, la résurrection d'un mort, sont des miracles au jugement de tous, parce que tous savent que les tissus vivants, une fois brisés, ne se refont pas d'eux-mêmes en un instant, et que la vie ne revient pas dans un cadavre en décomposition. Un tel fait peut aussi s'appeler une œuvre divine, car si la nature créée ne suffit pas à la produire, il faut l'attribuer au Créateur.

Par là même encore, le miracle manifesté par des effets sensibles et opéré pour prouver une doctrine ou pour autoriser la mission de celui qui l'enseigne constitue une preuve irrécusable de sa vérité ; comme on l'a dit avec justesse, il est la lettre de créance de l'envoyé divin. Il est assez clair, en effet, que Dieu ne peut intervenir directement pour autoriser l'imposture ; et, aux yeux de tous les hommes, il le ferait, s'il mettait sa toute-puissance au service du mensonge ou de celui qui l'annonce.

Mais le miracle est-il possible ? Au siècle dernier, J.-J. Rousseau se posait cette question : « Dieu, disait-il, peut-il faire des miracles ? C'est-à-dire peut-il déroger aux

lois qu'il a établies? Cette question sérieusement traitée serait impie si elle n'était absurde. Ce serait faire trop d'honneur à celui qui la résoudrait négativement que de le punir; il faudrait l'enfermer. » Hélas! il faudrait enfermer aujourd'hui bien des gens, si l'on suivait le conseil de J.-J. Rousseau.

Et cependant, que proclame ici la raison? Si Dieu a librement établi les lois du monde physique, ne peut-il pas en suspendre le cours? S'il a créé le monde entier, n'a-t-il pas le pouvoir de créer ou de refaire quelque organe déformé ou détruit? Eh quoi! le mécanicien peut à son gré ralentir ou précipiter la marche de sa locomotive, et Dieu serait tellement enchaîné par le cours de la nature, qu'il ne pourrait plus en arrêter les ressorts? Il ne pourrait produire par lui-même des effets supérieurs à ceux de ses créatures? La saine raison rejette ces absurdités.

Rappelons-nous une loi générale dont nous voyons sans cesse l'application dans l'ordre naturel : une force supérieure élève ou neutralise par son influence l'action des forces inférieures qui lui sont soumises; l'effet d'une puissance peut être annulé par l'action d'une autre cause plus énergique. Par exemple, l'effet de la pesanteur est empêché par la force de mon bras dans cette pierre que je soulève; le principe de la vie animale, agissant sur la nourriture, élève les forces physiques et chimiques des aliments à un ordre supérieur, et les transforme en une substance vivante. Et Dieu, dont la puissance est infinie, ne pourrait pas dominer les forces de la nature, soit pour arrêter ou suspendre leur énergie native, soit pour leur faire produire des effets absolument supérieurs? Pour qui n'est pas athée ou panthéiste, la chose est trop claire, et pas n'est besoin d'insister.

Mais, nous disent ici quelques philosophes spiritualistes, par le miracle, Dieu troublerait l'ordre de la nature, il céderait à l'imprévu, il changerait ses décrets éternels.

Il troublerait la nature! Quoi donc? est-ce troubler l'ordre du monde et le bouleverser que de guérir dans un cas particulier un malade qui souffre, un organe lésé? de rendre la souplesse à quelque membre paralysé? S'agit-il donc de changer ou d'arrêter la loi partout dans l'univers entier? On sait bien que non, et même dans les cas infiniment rares où le miracle a lieu, l'ordre est plutôt rétabli que troublé, quand une maladie est arrêtée ou quelque organe refait et revivifié.

Et cependant, on affecte de craindre pour la stabilité de l'ordre universel! Vraiment, je voudrais voir à quel point l'un de ces douteurs croirait l'ordre du monde troublé, si dans l'accès d'une maladie douloureuse, une voix amie venait lui dire avec une efficacité soudaine : « Confiance! vous êtes guéri! »

Quant à la prescience et à l'immutabilité divines, une pensée suffit pour nous rassurer : de toute éternité, le Dieu qui a conçu et posé les lois de la nature a prévu toutes leurs applications; il a prévu aussi toutes les raisons de déroger à ces lois en certaines circonstances, et par le même acte ordonnateur, il a voulu et décrété toutes ces dérogations que nous appelons des miracles : dans son intelligence donc, il n'y a rien d'imprévu; dans ses décrets, rien d'arbitraire et d'inconstant.

Reste pour nous une difficulté : comment connaître et d'une manière certaine apprécier un miracle? Comment savoir si un fait constaté dépasse toutes les forces de la nature? Pour y parvenir, ne faudrait-il pas connaître toutes ses forces et toutes ses lois? — Non, cela n'est pas néces-

saire; et le prétendre conduirait au scepticisme dans les sciences d'observation. Si je connais certainement une loi, je sais ce qu'elle exige et ce qu'elle produit dans telles circonstances déterminées; je sais donc que tel autre effet, le contraire du premier, s'il se produit dans ces circonstances, est une dérogation à la loi. Par exemple, je sais suffisamment que le feu brûle les corps organiques jetés dans un brasier ardent; si je vois un homme rester longtemps dans cette fournaise sans en être lésé, je dirai qu'il y a miracle, et, pour le juger avec certitude, je n'ai pas besoin de connaître toutes les autres forces de la nature, toutes les autres lois connues ou non connues des physiciens. Il n'est pas nécessaire de savoir toutes les lois françaises ni tous les articles du Code pour juger que l'homicide volontaire est contraire à la loi; il n'est pas nécessaire non plus de connaître toutes les ressources de la médecine pour savoir qu'avec un peu de salive on ne guérit pas un aveugle-né, qu'avec une simple parole on ne fait pas sortir un cadavre du tombeau.

De nos jours, ce qu'on oppose aux vrais miracles, ce sont les effets de l'hypnotisme et de la suggestion : qui n'a ouï parler des cures merveilleuses opérées par M. Charcot, M. Bernheim et bien d'autres? Comment, après cela, distinguer le naturel de ce qui surpasse les forces de la nature?

Vraiment, la chose est peu difficile.

Que la puissance de la suggestion produise des phénomènes nerveux plus ou moins bizarres en des organisations malades, la chose est indubitable; qu'elle puisse calmer, ou même guérir des maladies nerveuses en des sujets bien disposés, cela peut se voir encore; mais rendre la vue à des aveugles, l'ouïe à des sourds-muets, guérir des plaies et des ulcères, voilà ce qu'elle ne peut faire, et les maîtres en

cet art nouveau ne s'attribuent pas ce pouvoir. C'est qu'en effet, l'imagination et la volonté ne peuvent rien pour refaire des organes détruits ni pour leur rendre la vie.

La seule difficulté sérieuse, lorsqu'il s'agit de reconnaître la vérité d'un miracle, vient de la puissance du démon, car il y a des esprits mauvais, et ils ont un grand pouvoir sur la nature : les annales du spiritisme en donnent des preuves assez convaincantes.

Cependant, il y a des limites à cette énergie : nul autre que Dieu ne peut exercer le pouvoir de créer ou de rendre la vie après la mort ; donc, nul esprit mauvais qui puisse opérer des miracles où paraît cette force créatrice ou vivifiante.

Mais, lors même qu'un œuvre prodigieuse et surhumaine ne dépasse pas les forces de toute nature créée, il y a des circonstances où l'on peut sûrement discerner l'action divine de celle des esprits mauvais. Si tout est digne, pur, modeste dans le thaumaturge ; si, dans son œuvre, tout respire la piété, la bonté, et tend à la gloire de Dieu ainsi qu'au bien des âmes, l'on a sujet de croire que le prodige vient d'une source divine. Si, au contraire, on y trouve quelque chose de bizarre, d'immoral, ou même de peu décent ; si, dans la conduite et le langage de l'opérateur, quelque chose décèle l'orgueil ou la vanité ; si l'œuvre est faite pour satisfaire la curiosité ou quelque passion malsaine, plutôt que pour glorifier Dieu et élever les âmes, l'action du mauvais esprit se révèle, et malheur à qui s'y laisse séduire (1) !

Malgré tout, parfois le discernement peut être difficile. Mais, comme le dit un éminent philosophe catholique : « Dieu ne peut permettre que le démon fasse des prodige

(1) Cf. P. DE BONNIOT, *Le Miracle et ses Contrefaçons*.

capables d'induire les hommes dans une erreur invincible, et de leur persuader ainsi que Dieu parle quand ils entendent l'esprit mauvais. La divine Providence ne saurait laisser aux démons un tel pouvoir que les hommes n'eussent plus aucun moyen de discerner le vrai miracle du faux, car alors l'erreur serait inéluctable, et cette nécessité provenant de la nature serait imputable à son Auteur. » (P. LIBERATORE, *Cosmologie*, chapitre final.)

Le miracle est donc possible; en plusieurs circonstances, on peut le distinguer avec certitude des faits purement naturels; de plus, nous l'avons montré, il est la marque d'une intervention divine, et s'il est fait pour autoriser un enseignement révélé, il en est pour ainsi dire le sceau divin; il est pour nous la lettre de créance qui en garantit l'origine. « Dieu seul est le maître souverain de la nature, disait J.-J. Rousseau, elle n'obéit point aux imposteurs (1). »

Voyons maintenant si Jésus-Christ a fait des miracles pour autoriser sa doctrine et sa mission.

ART. II — LES MIRACLES DE JÉSUS-CHRIST

Pour répondre à cette question, il suffit de parcourir le récit des évangélistes. Ces quatre témoins dont nous avons établi la valeur sont unanimes pour attester que Jésus a fait des miracles de toutes sortes. Il a commandé en maître

(1) Nous croyons que peu d'âmes désireuses de connaître la vérité doutent sérieusement de la possibilité du miracle et de sa valeur; voilà pourquoi nous n'en parlons pas davantage. Si quelqu'un voulait étudier plus complètement cette question, il pourrait consulter les ouvrages du R. P. DE BONNIOT : *Le miracle et les sciences médicales*. — *Le miracle et ses contrefaçons*. On y trouve une réponse pleine d'esprit et de haute raison à toutes les difficultés proposées par le rationalisme moderne.

aux éléments, d'un mot, apaisé des tempêtes, changé l'eau en vin, multiplié les pains au désert pour nourrir plusieurs milliers d'hommes; d'un mot, il a guéri les maladies, rendu la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds, la parole aux muets, l'usage de leurs membres aux paralytiques.

Il a commandé même à la mort, et ressuscité la fille de Jaïre (Matth., ix, 18), le fils de la veuve de Naïm (Luc, vii, 13), et Lazare depuis quatre jours au tombeau (Joan., xi, 1-46).

Ces faits dépassent-ils les forces de la nature? Peuvent-ils s'expliquer par les ressources de la science ou par la puissante suggestion d'une volonté qui s'impose? Si Jésus s'était contenté de guérir quelques maladies nerveuses, soit, on pourrait le penser; mais ici la plupart des effets échappent au pouvoir de l'homme. Croyez-vous donc qu'avec le temps on puisse trouver le secret de guérir les plaies, de rendre la vue aux aveugles, l'ouïe aux sourds en un moment et par une simple parole? « La science hydraulique donnera-t-elle jamais à la voix du pilote le pouvoir de calmer les vagues en fureur? L'hydrostatique les forcera-t-elle à s'étendre paisibles et solides sous les pieds d'un homme qui marche sur elles comme sur un tapis? La science emploie toujours des moyens en rapport avec son but, mais ici quel rapport y a-t-il entre la simple parole d'un homme et ces effets merveilleux? » (BALMÈS, *Art d'arriver au vrai*, ch. 21.)

Bien plus impossible encore à l'homme de créer à nouveau quelque organe détruit ou de rendre un mort à la vie. Ce sont donc là des œuvres qui demandent l'intervention divine et font dire à l'âme non prévenue: Le doigt de Dieu est là!

Eh bien! ces œuvres, Jésus-Christ les a faites pour prouver sa divine mission.

Un jour, dit saint Luc (ch. vii, 19) saint Jean-Baptiste

envoya demander à Jésus : « Êtes-vous le Messie qui doit venir, ou faut-il en attendre un autre ? » Avant de lui répondre, Jésus guérit un grand nombre de malades, puis il dit aux envoyés de Jean : « Allez dire à votre maître ce que vous avez vu et ce que vous avez entendu : les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds entendent, les lépreux sont purifiés, les morts ressuscitent et l'Évangile est annoncé aux pauvres. »

C'est donc bien pour autoriser sa parole que Jésus-Christ a fait des miracles, et quand il rencontrait le doute, il en appelait à ses œuvres : *Si mihi non vultis credere, operibus credite* (Joan., x, 38).

Pour en apprécier le caractère, relisons quelques pages de l'Évangile. Nous avons montré quelle est la valeur historique spéciale du récit de saint Jean : il avait vu les faits qu'il raconte, et, par saint Irénée et saint Polycarpe, nous sommes parfaitement assurés de posséder son Évangile.

Au chapitre ix, il raconte la guérison d'un aveugle-né. Avec un peu de poussière humectée de salive, Jésus frotta les yeux de cet aveugle et lui dit : « Va te laver à la piscine de Siloé. » Cet homme y alla, se lava et revint guéri. Parmi ceux qui l'avaient vu lorsqu'il était aveugle, plusieurs se demandaient : « Est-ce là le mendiant qui s'asseyait ici ? » Les uns disaient : « C'est lui ! » Les autres : « Non, c'est un homme qui lui ressemble ! » Mais lui disait : « C'est bien moi ! » Ils lui demandèrent donc : « Comment tes yeux se sont-ils ouverts ? » Il répondit : « Cet homme qu'on appelle Jésus a pris de la boue, il a frotté mes yeux et m'a dit : « Va te laver à la piscine de Siloé. » J'y suis allé, je me suis lavé, et je vois. » Et ils lui dirent : « Où est-il ? » Il répondit : « Je ne sais pas. »

Alors on conduisit cet homme aux pharisiens, et ceux-ci lui demandèrent comment il avait recouvré la vue : « Il m'a mis un peu de boue sur les yeux, leur dit-il, je me suis lavé et je vois. » Les pharisiens étaient divisés entre eux au sujet de Jésus; ils dirent à l'aveugle guéri : « Et toi, que dis-tu de cet homme qui t'a ouvert les yeux? — Je dis que c'est un prophète? » Mais les pharisiens ne crurent point que cet homme eût été aveugle; pour s'en assurer, ils firent venir son père et sa mère, et leur dirent : « Est-ce là votre fils, que vous dites aveugle de naissance? Comment voit-il maintenant? » Le père et la mère leur répondirent : « Nous savons que c'est là notre fils, et qu'il est né aveugle; mais comment voit-il à présent, ou qui lui a ouvert les yeux, nous ne le savons pas. Interrogez-le, il est d'âge à vous répondre. » Son père et sa mère parlèrent ainsi, remarque saint Jean, parce qu'ils craignaient les pharisiens, car déjà ces juifs étaient convenus de chasser de la synagogue ceux qui reconnaîtraient Jésus pour le Christ. Ils appelèrent de nouveau celui qui avait été aveugle et lui dirent : « Rends gloire à Dieu! Nous savons que cet homme est un pécheur. » Il répondit : « S'il est un pécheur, je ne sais; je sais une seule chose, c'est que j'étais aveugle, et que maintenant je vois. » Ils reprirent : « Qu'a-t-il fait pour ouvrir tes yeux? — Je vous l'ai déjà dit, et vous l'avez entendu : pourquoi voulez-vous l'entendre encore? Voulez-vous donc aussi vous faire ses disciples? » — Ils le maudirent alors et lui dirent : « Sois son disciple si tu veux; pour nous, nous sommes les disciples de Moïse; mais celui-là, nous ne savons d'où il vient. — C'est une chose étrange, répondit l'aveugle guéri, que vous ne sachiez d'où il est, lui qui m'a ouvert les yeux, car nous savons que Dieu n'exauce point les pécheurs, mais ceux

qui l'honorent et font sa volonté. De mémoire d'homme, il est inouï qu'un aveugle-né ait été guéri de la sorte ; si cet homme n'était pas un envoyé de Dieu, il ne pourrait rien de pareil. — Quoi donc, reprirent les juifs irrités, tu es né tout entier dans le péché, et tu nous enseignes ! » Et aussitôt ils le chassèrent.

Tel est le récit de saint Jean. On y voit la simplicité du témoin qui raconte ce qu'il a vu, mais aussi les précautions minutieuses prises par les pharisiens pour s'assurer d'un fait qui les contrarie.

La résurrection de Lazare, rapportée par saint Jean au chapitre XI, offre quelque chose de plus imposant.

Lazare était mort à Béthanie depuis quatre jours ; on l'avait enseveli et déposé dans une de ces grottes sépulcrales qu'on voit souvent en Orient. Jésus se trouvait alors au delà du Jourdain, à douze lieues de Béthanie. Il dit à ses disciples : « Lazare est mort, allons le trouver », et il se mit en marche vers le lieu où reposait son ami. A son arrivée, il rencontra Marthe, sœur de Lazare, et la foule des Juifs venus avec elle auprès du tombeau. Peu d'instants après, Marie, autre sœur de Lazare, vint aussi, et se jetant aux pieds de Jésus, elle lui dit : « Seigneur, si vous aviez été ici, mon frère ne serait pas mort ! » Lorsque Jésus la vit pleurant, et les Juifs venus avec elle pleurant aussi, il frémit dans son esprit, et s'émut lui-même. Et il dit : « Où l'avez-vous déposé ? » Ils lui dirent : « Seigneur, venez et voyez. » Et Jésus pleura. Les Juifs dirent alors : « Voyez comme il l'aimait ! » Quelques-uns ajoutaient : « Celui qui a rendu la vue à l'aveugle-né ne pouvait-il faire aussi que cette homme ne mourût point ? »

Jésus donc, frémissant de nouveau, vint au sépulcre. C'était une grotte dont une pierre fermait l'entrée :

« Enlevez cette pierre, » dit Jésus. Marthe, la sœur du mort, lui dit : « Seigneur, il exhale déjà une odeur fétide, car il est mort depuis quatre jours ! » Mais Jésus : « Ne vous ai-je pas dit que si vous croyez, vous verrez la gloire de Dieu ? » On ôta donc la pierre, et Jésus levant les yeux au ciel, dit : « Mon Père, je vous rends grâce de ce que vous m'avez exaucé. Je savais bien que vous m'exaucez toujours, mais je l'ai dit à cause de la multitude qui m'entourne, pour qu'ils croient que vous m'avez envoyé. » Après ces paroles, il dit d'une voix forte : « Lazare, venez dehors ! » et soudain Lazare se leva, les mains et les pieds liés de bandelettes, et le visage enveloppé d'un linge. « Déliez-le, dit Jésus, et laissez-le aller ! » Et l'on obéit.

Après ce récit plein d'une émotion contenue, l'évangéliste ajoute : « Plusieurs des Juifs qui étaient venus visiter Marthe et Marie, voyant ce que Jésus avait fait, crurent en lui. » (Joan, xi, 4-46.)

C'était bien là, en effet, une œuvre de la puissance divine : Dieu seul est le maître absolu de la vie et de la mort ; et Jésus-Christ a fait ce miracle pour que le monde croie à sa divine mission : *Ut credant quia tu me misisti !* (Joan., xi, 42.)

Cependant, il en est un autre plus grand qu'il nous faut étudier : la résurrection de Jésus-Christ.

ART. III — LA RÉSURRECTION DE JÉSUS-CHRIST

Dans l'Évangile, le miracle par excellence, celui que Jésus donne avant tout comme le signe authentique de sa mission, c'est le miracle de sa résurrection. Plusieurs fois il l'annonce à ses disciples de la manière la plus expresse (Matth., xii, 33 ; xvi, 21 ; Luc, ix, 22 ; xviii, 31) ; il en parle à la foule des Juifs (Joan., ii, 18-22), et ceux-ci le com-

prireut si bien, que pour ce motif ils mirent des gardes à son tombeau (Matth., xxvii, 62).

Eh bien! cette résurrection de Jésus est-elle historiquement constatée? Qu'on en juge par le nombre et la valeur des témoins.

D'abord, elle est racontée en détail par les quatre évangélistes, par saint Matthieu et saint Jean qui vireut eux-mêmes plusieurs fois le Christ ressuscité; par saint Marc, disciple de saint Pierre, et par saint Luc, disciple de saint Paul, fidèles échos de la parole de leur Maître.

Elle fut attestée par tous les apôtres, car tous se déclarèrent les témoins de la résurrection (Actes, i, 22), ils l'annoncèrent publiquement au peuple (Actes, ii, 24, et iii, 15). Elle nous est attestée par les écrits de saint Paul, cet apôtre dont la vie, la conversion et le martyre font le témoin le plus irrécusable.

Dans sa première lettre aux Corinthiens, lettre dont les critiques rationalistes eux-mêmes (Eichorn, Baur, Renan, etc.) reconnaissent l'authenticité, Paul écrit aux chrétiens de Corinthe: « Je vous ai transmis ce que j'ai appris moi-même, savoir que Jésus est mort pour nos péchés, et qu'il est ressuscité le troisième jour. Il apparut à Pierre et aux apôtres; ensuite il se montra à plus de cinq cents personnes à la fois, et de cette multitude la plupart vivent encore aujourd'hui. Enfin, il a bien voulu m'apparaître à moi-même, le dernier des apôtres, indigne de ce nom, puisque j'ai persécuté l'Église de Dieu. » (*I ad Cor.*, xv.)

Les apôtres, et ces autres témoins de la résurrection, au nombre de cinq cents, ne suffisent-ils pas? Furent-ils trompés, victimes d'une illusion, spectateurs d'un vain fantôme? Comment le croire, en voyant le nombre et le caractère de ces témoins, les circonstances de ces appari-

tions? Ce n'est pas seulement une ou deux fois que Jésus se montre plein de vie, mais à plusieurs reprises pendant quarante jours, et de manière à dissiper tout doute raisonnable : il mange avec ses disciples, il se laisse toucher par eux, il leur montre les cicatrices de ses plaies ; ce n'est pas seulement à quelques femmes isolées, mais à des hommes qui n'en veulent pas croire leurs yeux, à Thomas, dont la critique exige des preuves palpables. Non ! ce n'est point ainsi que se produit une simple hallucination. Reste donc une seule alternative : ou bien les disciples de Jésus sont des Imposteurs, ou Jésus est vraiment ressuscité. Imposteurs, ces quatre évangélistes dont nous avons le récit authentique ! imposteurs, les apôtres qui ont parcouru le monde, se disant partout les témoins de la résurrection ! imposteur, saint Paul, lorsqu'il dit avoir vu lui-même Jésus ressuscité, lorsqu'il nous assure qu'il est apparu à plus de 500 disciples : qui oserait l'affirmer, qui pourrait le croire ?

Écoutons ici quelques pensées de Pascal : « Les apôtres ont été trompés ou trompeurs. L'un ou l'autre est difficile. Car il n'est pas possible de prendre un homme pour être ressuscité. L'hypothèse des apôtres fourbes est bien absurde. Qu'on la suive tout au long. Qu'on s'imagine ces douze hommes assemblés après la mort de Jésus-Christ, faisant le complot de dire qu'il est ressuscité. Ils attaquent par là toutes les puissances. Le cœur de l'homme est étrangement penchant à la légèreté, aux changements, aux promesses, aux biens. Si peu qu'un d'eux se fût démenti par tous ces attraits, et qui plus est, par les prisons, par la torture et par la mort, ils étaient perdus. Qu'on suive cela ! » (*Pensées de Pascal*, édition Faugère, 2^e partie, vi.)

Bossuet aussi a mis en relief l'absurdité d'une supposition pareille : « Poussons à bout le raisonnement des incrédules, dit-il; qu'est-ce qu'ils pensent de nos saints apôtres? Qu'ils aient inventé une belle fable qu'ils se plaisaient d'annoncer au monde? Mais ils l'auraient faite plus vraisemblable. Que c'étaient des insensés et des imbéciles qui ne s'entendaient pas eux-mêmes? Mais leur vie, mais leurs écrits, mais leurs lois et la sainte discipline qu'ils ont établie, et enfin l'événement même prouvent le contraire. Ni le projet n'annonce des hommes rusés, ni le succès des hommes privés de sens. Ils nous disent : Nous avons vu, nous avons ouï, nous avons touché de nos mains, et souvent, et longtemps, et plusieurs ensemble, ce Jésus-Christ ressuscité des morts. S'ils disent la vérité, que reste-t-il à répondre? S'ils inventent, que prétendent-ils? Quel avantage, quelle récompense, quel prix de tous leurs travaux? S'ils attendaient quelque chose, c'était ou dans cette vie, ou après leur mort. D'espérer pendant cette vie : ni la haine, ni la puissance, ni le nombre de leurs ennemis, ni leur propre faiblesse ne le souffrent pas. Les voilà donc réduits aux siècles futurs : et alors, ou ils attendent de Dieu la félicité de leurs âmes, ou ils attendent des hommes la gloire et l'immortalité de leur nom. S'ils attendent la félicité que promet le Dieu véritable, il est clair qu'ils ne pensent pas à tromper le monde, et si le monde veut s'imaginer que le désir de se signaler dans l'histoire ait été flatter ces esprits grossiers jusque dans leurs bateaux de pêcheurs, je dirai seulement ce mot : Si un Pierre, si un André, si un Jean, parmi tant d'opprobres et de persécutions, ont pu prévoir de si loin la gloire du christianisme et celle que nous leur donnons, je ne veux rien de plus fort pour convaincre tous les esprits raisonnables que c'étaient des

hommes divins, auxquels et l'esprit de Dieu et la force de la vérité faisaient voir, dans l'extrémité de l'oppression, la victoire assurée de la bonne cause. » (BOSSUET, *Panégyrique de saint André.*)

Donc, les témoins de la résurrection ne furent pas trompés; ils ne voulurent pas tromper non plus. Mais l'eussent-ils voulu, le pouvaient-ils?

Voyez les difficultés : il fallait pour cela que tous ces disciples, d'abord si timides, s'entendissent pour inventer et attester la même imposture; il fallait n'admettre dans le complot que des hommes prêts à tout souffrir pour garantir la sincérité de leur témoignage : l'indiscrétion d'un seul les eût tous perdus. Il fallait faire disparaître le corps de Jésus, l'enlever du tombeau scellé par les Juifs et entouré par leurs gardes; il fallait enfin persuader à tous de croire sur leur simple parole la vérité de la résurrection, aux disciples qui d'abord avaient tout espéré de Jésus, mais qui étaient maintenant abattus et terrifiés par le souvenir de son supplice, et aux juifs qui rêvaient un Messie glorieux et qui venaient de condamner Jésus à la mort la plus ignominieuse.

Ces dix pêcheurs de Galilée, ces hommes simples et sans instruction, jusque-là sans initiative, pouvaient-ils faire tout cela? Vraiment, l'entreprise eût été difficile : leurs ennemis étaient engagés par les raisons les plus fortes à mettre tout en œuvre pour découvrir l'imposture, et ils avaient pour cela toutes les facilités; ils pouvaient faire toutes les perquisitions, interroger, confronter les témoins, vérifier leur témoignage; et cependant rien ne put arrêter la prédication des apôtres, ni empêcher leur succès.

Malgré la haine des pharisiens et des princes du peuple, des milliers de juifs crurent à la résurrection de Jésus; ils

s'exposèrent à la haine, aux vexations de leurs concitoyens pour leur foi nouvelle, et une église chrétienne nombreuse se forma dans la Ville Sainte, attestant par son existence même la réalité des faits évangéliques.

A tout cela, qu'opposèrent les ennemis de Jésus? Pas une seule preuve raisonnable, pas même un démenti motivé. Je ne parle pas de ces soldats qui dirent : « Les disciples sont venus enlever le corps du tombeau pendant notre sommeil. » On ne saurait prendre au sérieux des témoins endormis; mais les Juifs d'alors et les incrédules des siècles suivants n'ont guère été plus heureux dans leurs hypothèses, et plusieurs des rationalistes actuels en reconnaissent l'inanité. « L'apologétique, dit Reuss, peut s'épargner aujourd'hui la peine de discuter sérieusement certaines explications imaginées autrefois pour écarter le miracle, telles que la supposition d'une simple léthargie de laquelle Jésus serait peu à peu revenu, ou celle d'un mensonge mis en circulation par les disciples, et autres suppositions aussi romanesques et singulières. L'histoire, la physiologie et le bon sens en ont fait justice depuis longtemps.

Aux docteurs allemands qui disaient : Jésus n'était pas mort, il ne fut pas mis au tombeau, Renan répond de même : « La meilleure garantie que possède l'historien sur un point de cette nature, c'est la haine soupçonneuse des ennemis de Jésus. Ils devaient veiller à ce qu'il fût bien mort. Quelle qu'ait pu être à certains égards la négligence des anciens en tout ce qui était ponctualité légale, on ne peut croire que, pour cette fois, les intéressés n'aient pas pris pour un point qui leur importait si fort quelques précautions. » (RENAN, *Vie de Jésus*, p. 444-445.)

Maintenant donc, comment les rationalistes expliquent-ils la croyance des disciples dans la résurrection? Par la

simple possibilité d'une hallucination collective, ou même par le rêve d'une femme en délire:

« Madeleine, dit Renan, a su mieux que personne affirmer son rêve, imposer à tous la vision de son âme passionnée..... la passion d'une âme hallucinée donne au monde un Dieu ressuscité. » (*Vie de Jésus*, dernier chapitre, 7^e édition.) Renan termine ainsi sa *Vie de Jésus*; à l'entendre, il semble que, seule, Marie-Madeleine s'est donnée comme le témoin de la résurrection du Sauveur; il ne dit rien des autres apparitions racontées dans les Évangiles, dans les Actes des apôtres, et dans les Épîtres de saint Paul. Plus tard, il est vrai, dans son livre sur les *Apôtres*, il les rappelle; mais un seul mot lui suffit pour tout expliquer: les apôtres qui crurent voir Jésus furent des hallucinés; hallucinés aussi les cinq cents disciples qui le virent tous à la fois, halluciné saint Paul qui le vit et l'entendit sur le chemin de Damas; voilà tout le fondement de la foi chrétienne et de la conversion du monde!

C'est avec cette légèreté fantaisiste que Renan compose l'histoire: aussi ne faut-il pas s'étonner si en Allemagne son œuvre fut regardée comme un roman sans valeur scientifique. (M^{sr} Freppel, *Une Édition populaire de la Vie de Jésus par M. Renan*, p. 2 et 3, rapporte plusieurs de ces appréciations.)

Il est facile de le voir: si le rationalisme ne peut opposer rien de plus sérieux aux récits évangéliques, les preuves de la résurrection restent inébranlées, et nous pouvons à bon droit regarder ce fait comme un des fondements de notre foi.

(On peut consulter sur la résurrection de Jésus-Christ le P. PERRONE, *de Divinitate Christi*, l. II, chap. XII; FRAYSSINOUS, *Conférences*, t. II; HETTINGER, *Apologie du Christianisme*,

t. II, p. 286-300. Voir aussi LE HIR, *Études bibliques*, t. II, p. 266-290, sur *les Apôtres* de M. RENAN.)

ART. IV — SAINT PAUL ET SAINT LUC — VALEUR HISTORIQUE
DE LEURS ÉCRITS

LES ÉPÎTRES DE SAINT PAUL. — De tous les livres du Nouveau Testament, les Épîtres de saint Paul sont assurément la partie la plus incontestable. Elles sont citées par tous les Pères de l'Église des premiers siècles. Tertullien nous affirme que ces lettres authentiques étaient conservées de son temps (180-240) dans les Églises auxquelles il les avait adressées. Leur composition même est une preuve de leur authenticité : c'est bien l'œuvre d'un apôtre de Jésus-Christ en face du judaïsme encore debout et des premiers convertis de la gentilité. Tout y suppose la réalité de ses rapports avec les fidèles auxquels il s'adresse, tout y représente au vif et le caractère de ces Églises naissantes, et les particularités de la vie de Paul, et les fruits de son apostolat (1). « Les Épîtres de saint Paul, si vives, si originales, si fort du temps, des affaires et des mouvements qui étaient alors, et d'un caractère si marqué, suffiraient, dit Bossuet, pour convaincre les esprits bien faits que tout est sincère et original dans ces écritures. » Et en effet, les rationalistes eux-mêmes reconnaissent leur authenticité. Quant à l'auteur de ces écrits, sa vie, sa conversion, son apostolat et sa mort sont autant de preuves indéniables de sa sincérité : saint Paul est donc bien le témoin dont la parole se peut le moins récuser, lorsqu'il atteste ce qu'il a vu et ce qu'il a entendu. Or, Paul a vu les apôtres; il est venu à

(1) Ces preuves sont exposées par M. WALLON, p. 69-89.

Jérusalem quelques années après sa conversion pour voir Pierre, et, ajoute-t-il, « je demeurai quinze jours avec lui » (*ad Galat.*, I, 18.). Dans ses Épîtres, on ne trouve pas seulement la doctrine évangélique, mais les faits principaux sur lesquels elle est fondée. Jésus, Fils de David et Fils de Dieu, conversant avec les hommes, et au moment de les quitter, la veille de sa Passion, leur laissant son corps en nourriture et son sang versé pour nous en breuvage (I Cor., xi); Jésus crucifié pour nos péchés, mort et mis au tombeau, mais le troisième jour ressuscitant pour ne plus mourir, se faisant voir à Pierre d'abord, ensuite à tous les apôtres, puis à plus de cinq cents disciples (I Cor., xv, 23-29). Voilà ce que saint Paul atteste, non pas seulement d'après ce que Jésus lui a révélé, mais aussi d'après le récit des apôtres avec lesquels il a conversé.

Saint Paul rappelle aussi dans ses lettres d'autres faits merveilleux par lesquels il plaisait à Dieu d'autoriser sa parole : dons des langues, guérisons, prophéties; il en parle comme de choses connues par tous les fidèles : « Les signes de mon apostolat parmi vous, dit-il aux Corinthiens (II, xii, 12) ont consisté dans des prodiges et des effets de la puissance divine. » Ailleurs encore, il énumère les dons surnaturels accordés par l'Esprit Saint aux premiers fidèles (I Cor. xii).

Comment l'apôtre aurait-il pu rappeler ainsi ces prodiges, si les Corinthiens n'en avaient été les témoins?

LES ACTES DES APÔTRES. — L'apostolat de saint Paul et la valeur de son témoignage s'éclairent d'une nouvelle lumière au récit de saint Luc, dans les Actes des apôtres (1). Saint

(1) Sur l'authenticité des Actes des apôtres, on peut consulter le P. DE VALROGER, *Introduction aux livres du Nouveau Testament*, II, p. 147.

Luc y raconte l'histoire de l'Eglise naissante, et, dans la dernière partie (du chapitre xvi au chapitre xviii), il rapporte ce qu'il a vu lui-même lorsqu'il était le compagnon de saint Paul. Son récit devient alors comme un journal de voyage, où tous les faits et les incidents sont pris sur le vif et reproduits avec une vérité saisissante. C'est là déjà, sans doute, un indice de sa valeur; il y en a bien d'autres. Un historien mérite confiance lorsque, dans tous les détails, il est en conformité parfaite avec les documents de la même époque sur l'histoire, la géographie, l'archéologie, etc. Les Actes des apôtres offrent un large champ à ce contrôle de l'histoire : la scène y change continuellement; de la Palestine elle se transporte en Asie Mineure, en Grèce, en Italie, et l'on y trouve plus de deux cents passages où l'on a pu comparer ce récit avec d'autres documents contemporains. Cet examen comparatif a été fait avec le soin le plus minutieux, et souvent avec l'intention de trouver l'auteur en défaut; mais il n'est pas une seule de ses données que l'on ait pu convaincre d'inexactitude ou d'erreur.

Le savant Tholuck, en Allemagne (1), M. Wallon et M. l'abbé Vigouroux, en France, ont mis en lumière cette fidélité du récit de saint Luc; ils ont montré que, pour les moindres particularités propres à cette époque, et même pour celles qui faisaient exception aux règles générales, cet auteur est parfaitement informé. Par exemple, il distingue fidèlement les proconsuls romains des procurateurs, les provinces sénatoriales des provinces impériales; plus d'une fois, lorsqu'il paraissait se tromper, il a été justifié ensuite par une étude plus complète des documents. Ainsi,

(1) Le P. DE VALROGER a résumé l'ouvrage de THOLUCK. *Introduction critique aux livres du Nouveau Testament*, t. II, p. 431-532. Voir M. WALLON, p. 91-142.

il fait de l'Achaïe une province sénatoriale, gouvernée par un proconsul : il se trompe, disait-on, car Tibère avait fait de l'Achaïe une province impériale. Oui, mais l'historien Suétone nous apprend que l'empereur Claude la rendit au Sénat, et nous en connaissons le proconsul, Pollion, le frère du célèbre Sénèque. En Chypre, saint Luc nous montre un autre proconsul, Sergius Paulus, là où l'on croyait trouver un préteur ; mais la numismatique est venue venger saint Luc, et sur plusieurs monnaies du règne de Claude, nous trouvons un proconsul des Cypriotes. De même à Malte, à la place d'un délégué du préteur auquel on s'attendait, saint Luc appelle le gouverneur de l'île : ο πρωτος της νησου, *primus insulæ*, c'est le nom qu'il porte sur les monnaies de l'époque.

A Éphèse, saint Luc distingue trois espèces de magistrats, le proconsul, le grammate et les asiarques : des inscriptions trouvées par M. Wood, en 1863, présentent ces mêmes titres : celui de grammate désignait une magistrature propre à la ville d'Éphèse. (M. VIGOUROUX, *le Nouveau Testament et les découvertes archéologiques modernes*, 1890.)

Ainsi en est-il des autres détails : sur les événements, sur le nom, le caractère et les actes des princes et des magistrats qui alors se succédaient avec tant de rapidité, saint Luc est d'une exactitude parfaite ; les détails de la vie civile et militaire, les lois, les institutions, les usages, les formes juridiques, tout est relaté par lui avec la simplicité, mais aussi avec la fidélité d'un témoin oculaire, vivant dans ce milieu si tourmenté (1).

Eh bien ! quand sur des centaines de points divers un historien se montre toujours fidèle et parfaitement informé,

(1) WALLON, *Les Actes et l'Histoire*, p. 102-142.

il mérite confiance, et nous pouvons le croire dans le reste de sa narration (1).

ART. V — MIRACLES ATTESTÉS PAR SAINT LUC

Nous avons donc en saint Luc un historien contemporain des origines de l'Église, un témoin parfaitement sûr de l'apostolat de saint Paul, dont il fut longtemps le compagnon. Eh bien ! ici encore nous pouvons dire avec assurance : les faits que rapportent saint Luc au livre des Actes suffisent pour prouver la divine institution de l'Église et la vérité de la religion chrétienne.

Au début de ce livre, il rappelle les apparitions de Jésus ressuscité à ses disciples (I, 3.) : « Pendant quarante jours, dit-il, Jésus se montra vivant en leur présence, il leur donna des preuves nombreuses de sa vie nouvelle, et il leur dit : « Vous recevrez bientôt en vous la vertu du Saint-Esprit, et vous serez mes témoins à Jérusalem, en Judée, en Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. »

(1) A cette conformité des Actes avec l'histoire, il faut ajouter celle qu'ils offrent avec les Épîtres de saint Paul. Ce sont deux œuvres bien différentes : saint Luc ne songeait pas aux lettres de saint Paul en écrivant son récit ; mais en étudiant avec une attention minutieuse les rapports de ces deux documents, on a découvert des coïncidences si nombreuses et si intimes, qu'il est impossible de les expliquer sans reconnaître saint Luc et saint Paul comme les témoins des mêmes faits. Deux écrivains si divers n'auraient pu se trouver d'accord sur une multitude de détails si minimes, s'ils ne s'étaient trouvés en présence des mêmes événements.

L'Anglais Paley a composé tout un livre (*Horæ Paulinæ*), pour exposer ces coïncidences singulières ; M. Wallon signale les plus importantes (*Croyance due à l'Évangile*, p. 96-102). Elles constituent une preuve nouvelle et de l'origine et de la valeur des Actes comme aussi des Épîtres de saint Paul.

Gf. *Diction. de la Bible*, de M. VIGOUROUX, sur les Actes.

Ensuite, Jésus s'éleva de terre, et bientôt il disparut à leurs regards. (Actes I, 3, 9.)

Voilà l'origine de l'Église et la mission des Apôtres; dix jours après, transformés par la vertu de l'Esprit divin, ils commencent leur prédication, et saint Pierre dit au peuple : « Ce Jésus que vous avez crucifié, Dieu l'a ressuscité, et nous sommes les témoins de sa résurrection ! » (Actes, II, 32, 36.)

Saint Luc rapporte au chapitre troisième comment Dieu confirma leurs paroles par des miracles : les Apôtres Pierre et Jean rencontrent à la porte du temple un homme boiteux depuis sa naissance et incapable de marcher : il demandait l'aumône. « Je n'ai ni or, ni argent, lui dit Pierre, mais je puis autre chose : au nom de Jésus de Nazareth, lève-toi, et marche ! » Et aussitôt les membres de cet homme se raffermirent, il se lève, il s'élançe, alerte, à la suite des apôtres, et tout cela se fait en présence d'une foule stupéfaite, aux yeux de plusieurs qui connaissaient parfaitement le nouveau guéri.

Au bruit de ce prodige et de l'effet qu'il produit sur le peuple, les princes des prêtres se rassemblent, ils font comparaître les deux apôtres devant leur tribunal : « En quel nom, leur disent-ils, et en vertu de quel pouvoir agissez-vous ainsi ? » Pierre leur dit : « Princes du peuple, puisque nous sommes traduits et jugés aujourd'hui à cause du bien que nous avons fait à cet homme, apprenez-le, vous et tout le peuple, c'est au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ que cet homme a été guéri, au nom de Celui que vous avez crucifié, et que Dieu a ressuscité des morts ; nous vous le déclarons, il n'y a de salut qu'en Lui, par nul autre que Lui, au ciel ou sur la terre, les hommes ne peuvent être sauvés. » (Actes, iv, 8-12.)

Ainsi, la mission des apôtres s'affirmait et se prouvait, et le nombre des fidèles augmentait sans cesse, malgré la haine et les persécutions des Juifs.

Peu de temps après, survint un événement qui devait contribuer plus encore à la diffusion de la foi nouvelle : la conversion de saint Paul, jusque-là le persécuteur le plus ardent des disciples du Christ.

Voici comment saint Paul lui-même en fit le récit devant le roi de Judée, Agrippa, qui avait voulu le voir et l'entendre : « Prince, lui dit-il, je suis heureux d'avoir à me défendre devant vous qui connaissez si bien les coutumes et les doctrines des Juifs. Ils savent que, depuis ma jeunesse, j'ai vécu fidèle disciple des pharisiens; je pensais que je devais tout faire contre le nom et la doctrine de Jésus de Nazareth. Muni des pouvoirs reçus des princes des prêtres, je fis mettre en prison plusieurs de ses disciples; je les faisais châtier, et je les poursuivais jusque dans les villes éloignées. Dans ce but, je me rendais à Damas, quand, au milieu du jour, je me vis enveloppé d'une lumière venant du ciel, renversé à terre avec mes compagnons de voyage, et j'entendis une voix qui me disait : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu ? » Je répondis : « Seigneur, qui donc êtes-vous, et que voulez-vous que je fasse ? » La voix me répondit : « Je suis ce Jésus que tu persécutes; va, lève-toi, car je t'apparais pour que tu sois le témoin de ce que je te montrerai, et pour que tu arraches au pouvoir de Satan les nations auxquelles je t'envoie. » Je n'ai pas voulu, ô prince, résister à cette vision céleste, et j'ai prêché la pénitence, le retour à Dieu, d'abord à Antioche, puis en Judée et aux autres nations. » (Actes des apôtres, xxvi, 9-23.)

Trois fois saint Luc rapporte cette conversion du grand

apôtre; saint Paul lui-même la rappelle expressément dans ses Épîtres. Voilà donc un fait indéniable : cet homme qui d'abord partageait tous les préjugés de sa race contre le christianisme, devient soudain l'apôtre le plus convaincu, le plus zélé de cette religion qu'il combattait; lui, dont les écrits montrent si hautement la sagesse et le génie, il brise avec tout son passé, pour se dévouer tout entier et jusqu'à la mort au triomphe de sa foi nouvelle; comment expliquer cette transformation, si l'on n'admet pas la vérité des faits dont saint Paul se dit le témoin? Trompeur ou trompé, voilà toujours l'alternative qui se pose au sujet de son témoignage. Saint Paul fut-il un imposteur? On n'ose le dire, cela répugne trop évidemment au caractère de sa vie et de ses œuvres. Fut-il trompé? Il ne pouvait l'être sur des faits personnels, sur ce qu'il avait éprouvé lui-même et vu de ses propres yeux. Il y a donc dans cette conversion de saint Paul une double preuve de la révélation chrétienne : une apparition surnaturelle d'abord, puis surtout une transformation qui ne peut s'expliquer sans la vérité des faits évangéliques.

Saint Luc rapporte, au livre des Actes, plusieurs miracles opérés par saint Paul devenu l'apôtre de Jésus-Christ. A Lystres, en Lycaonie, Paul et Barnabé rencontrèrent un infirme incapable de marcher depuis sa naissance. Voyant qu'il était disposé à recevoir la foi, Paul lui dit : « Lève-toi, et marche! » Et cet homme se mit à marcher librement. A cette vue, la foule qui était présente s'écria : « Ce sont des dieux qui, sous une forme humaine, sont venus parmi nous! » Et ils appelaient Barnabé Jupiter, et Paul Mercure, parce que c'était lui qui prenait la parole. Le prêtre de Jupiter vint même avec des couronnes et des victimes pour leur offrir un sacrifice. Les deux apôtres indignés leur

dirent : « Que faites-vous ainsi ? nous ne sommes que de simples mortels comme vous, et nous venons vous annoncer qu'il faut abandonner ces vaines idoles pour adorer le Dieu vivant qui a fait le ciel et la terre et tout ce qu'ils contiennent. » (Actes, xiv, 7-15.)

Au chapitre xx, saint Luc rappelle un autre fait dont il fut lui-même témoin. Il se trouvait avec saint Paul à Troade, et un soir, l'Apôtre s'entretenait avec une assemblée nombreuse au sujet de la nouvelle doctrine. Comme la discussion se prolongeait jusqu'au milieu de la nuit, un jeune homme appelé Eutychus s'endormit sur le bord d'une fenêtre, et tomba du troisième étage jusqu'à terre. On le releva sans vie. Paul descendit aussitôt, prit le jeune homme dans ses bras, le pressa contre sa poitrine, et bientôt dit à la foule : « Soyez sans crainte ! il vit maintenant ! » Et on le ramena sain et sauf au milieu des fidèles. (Actes, xx, 6-12.)

Saint Luc rapporte encore d'autres miracles arrivés sous ses yeux lorsqu'il était le compagnon de saint Paul : encore une fois, Dieu ne fait pas de pareils prodiges pour confirmer le mensonge.

ART. VI — LES ÉVANGILES ET LA CRITIQUE MODERNE

CONCLUSION

« La vie de Jésus serait inattaquable, disait le Dr Strauss, s'il était constant qu'elle a été écrite par des témoins oculaires, ou du moins par des hommes voisins des événements. » Nous avons montré qu'il en est ainsi : saint Matthieu et saint Jean furent les compagnons de Jésus-Christ pendant sa vie publique ; saint Marc et saint Luc furent les disciples des témoins immédiats de ses actions. Outre les Évangiles, nous avons dans les Actes des apôtres et dans

les Épîtres de saint Paul des écrits d'une incontestable autorité. Tous attestent les miracles de Jésus-Christ et sa glorieuse résurrection.

Ce n'est pas tout : la vérité des faits évangéliques est confirmée par une série d'autres documents qui remontent jusqu'au temps des apôtres : l'Épître de saint Clément de Rome, les sept lettres de saint Ignace d'Antioche, mort l'an 107 de notre ère, et plusieurs autres écrits de la même époque, sont tout pénétrés du souvenir de ces faits.

L'an 127, lorsque l'empereur Adrien vint visiter Athènes, Quadratus, évêque de cette ville, lui présenta une apologie de la religion chrétienne, œuvre hautement louée par saint Jérôme et par d'autres auteurs. Il nous en reste quelques fragments cités par Eusèbe : « Les œuvres de Jésus-Christ, disait le saint évêque, ne cessaient pas d'être visibles (par leurs effets), parce qu'elles reposaient sur la vérité. Lorsqu'il avait guéri des malades ou ressuscité des morts, on pouvait se convaincre longtemps après de la réalité du miracle : les uns et les autres restaient là comme une preuve vivante, qui s'est prolongée même après la mort du Seigneur, puisqu'il en est parmi eux qui ont vécu jusqu'à nos jours. » (EUSÈBE, *Hist. Eccl.*, l. 4, ch. III.)

Voilà sans doute, sur les miracles de Jésus-Christ, un témoignage d'une singulière valeur : combien d'événements regardés comme certains ne sont pas appuyés sur une autorité plus forte!

L'existence même des premières Églises chrétiennes atteste la vérité des faits évangéliques; par exemple, ces Juifs qui tout d'abord se convertirent à la voix de saint Pierre, et qui formèrent à Jérusalem une Église nombreuse, ces Juifs ne se rendirent pas sans raisons à cette

foi nouvelle qui les exposait à toutes sortes de persécutions; et ils avaient toutes les facilités possibles pour s'assurer des miracles de Jésus-Christ dans les lieux mêmes où ils s'étaient opérés.

Pour infirmer la valeur de ces preuves, il faudrait des documents contraires et positifs; mais, après des siècles de recherches, il n'en est pas un seul que les rationalistes puissent opposer à l'Évangile : toutes leurs difficultés se réduisent à des peut-être et à des hypothèses gratuites.

Les deux ouvrages les plus célèbres contre la vérité du récit évangélique ont été sans doute ceux de Strauss et de Renan. Quand parut en Allemagne la *Vie de Jésus*, par David Strauss (1835), le retentissement fut immense : ce livre fut vanté comme un chef-d'œuvre d'érudition, et comme le résultat des travaux allemands pendant cinquante années. Et cependant, à quoi se réduit-il? A des explications fantastiques d'un théoricien panthéiste, et à des objections depuis longtemps connues et résolues par les commentateurs de l'Évangile. Un savant écrivain a comparé ces difficultés avec celles que signalaient, au siècle dernier, le Jésuite Veith et l'Augustinien Vouters dans leurs *Commentaires sur l'Évangile*. Voici le résultat de cette comparaison :

« En comptant une à une les difficultés exégétiques recueillies par le Dr Strauss dans les quatre volumes de la *Vie de Jésus*, nous en avons trouvé près de 400.... En comptant aussi les points difficiles éclaircis par les deux seuls auteurs dont nous nous servons, nous en trouvons 504 dans Vouters et 415 dans Veith, sans parler des 37 questions de critique générale, dans lesquelles ce dernier auteur met à néant, un demi-siècle d'avance, les hypothèses de l'exégèse rationaliste. Or, en comparant avec détail les

difficultés de Strauss avec les difficultés que résolvait la critique ancienne, nous affirmons deux choses : la première, c'est que nous n'avons pas trouvé une seule différence un peu remarquable ; la seconde, c'est que, d'un côté, chaque point de critique est éclairci avec une science et une raison merveilleuses, et que, de l'autre, le même silence perfide tait constamment la solution. D'où il résulte pour nous avec évidence, que la *Vie de Jésus*, si longtemps présentée au monde comme un travail de haute valeur, n'a pas même le mérite de la nouveauté. » (*Études de Théologie*, premier volume de la Collection des Études publiées par les Pères de la Compagnie de Jésus, année 1856, p. 154.) L'auteur cite une vingtaine de ces objections comparées et en indique une quarantaine d'autres. On le voit par son travail, le livre de Strauss est l'œuvre d'un plagiaire, et plus encore l'œuvre d'une insigne mauvaise foi.

Strauss avoue que si des témoignages certains prouvaient l'origine apostolique des Évangiles, son système mythique ne pourrait subsister. Ces témoignages existent ; nous en avons rapporté plusieurs. Strauss les a-t-il réfutés ? Voyez plutôt : sur les 1478 pages d'un livre destiné à démontrer que l'Évangile est un mythe, *il n'y en a pas plus de trois où ce critique s'efforce, par quelques considérations jetées à la légère, d'affaiblir les témoignages* qui prouvent l'authenticité du récit évangélique. (THOLUCK, *Essai sur la crédibilité de l'histoire évangélique*, traduit par le P. de VALROGER, p. 114.)

Trois pages sur près de quinze cents, pour la question la plus importante et la seule décisive, c'est vraiment trop peu ; et encore ces trois pages sont réfutées avec surabondance par toutes les *Introductions à l'étude de l'Évangile*.

En France, M. Renan, dans sa *Vie de Jésus*, s'est fait l'écho du penseur allemand; mais, au lieu d'une lourde exégèse, où l'on épilogue sur les mots pour y trouver des contradictions, il a fait une idylle, une espèce de roman qui pût flatter l'imagination française, en y joignant un vernis d'érudition. A-t-il ajouté aux difficultés déjà connues quelque objection sérieuse ou quelque document nouveau? Nullement; chez lui, bien plus encore que dans Strauss, tout se réduit à des peut-être et à des explications puisées dans une imagination fantaisiste. M^{gr} Freppel le montre dans sa brochure intitulée: *Examen critique de la Vie de Jésus de M. Renan* (1874, 15^e édition.)

Dans une autre brochure: *Une édition populaire de la Vie de Jésus*, M^{gr} Freppel nous apprend comment fut appréciée en Allemagne l'œuvre de M. Renan.

Dans la *Revue d'Eberfeld*, le D^r Schenkel, l'un des coryphées du rationalisme allemand, *dénie au livre de M. Renan tout caractère sérieux, toute valeur scientifique et morale.*

La *Revue de Wurtzbourg*, 1^{er} octobre 1863, formulait en ces termes son jugement sur cet ouvrage :

« On se tromperait, si on cherchait de la science dans le livre de M. Renan; il n'a donné qu'un nouvel Évangile en forme de roman. »

La *Revue de Mayence*, 1^{er} octobre 1863, disait: « La valeur scientifique du livre est nulle; M. Renan s'y est pris en *dilettante* inexpérimenté qui ramasse des passages çà et là dans un livre (celui de Strauss) dont il ne saisit pas l'idée. »

« Rien de plus superficiel, » écrivait le D^r Keim dans la *Gazette d'Augsbourg*.

Et M^{gr} Freppel cite plusieurs autres appréciations semblables des docteurs allemands. (*Une édition populaire*

de la Vie de Jésus de M. Renan, par M^{gr} FREPPEL, p. 2 et 3, note (1).)

Donc, malgré les attaques de la critique, les écrivains du Nouveau Testament conservent leur valeur historique, et ce n'est pas par une simple négation qu'on se débarrasse de leur témoignage. Aussi les rationalistes s'efforcent-ils de rendre compte des faits évangéliques par des causes toutes naturelles. « Veut-on savoir comment (M. Renan) explique le miracle de la multiplication des pains rapporté dans les mêmes termes par les quatre évangélistes? Deux lignes lui suffisent pour renverser tout ce récit: *Grâce à une extrême frugalité, la troupe sainte vécut dans le désert; on crut naturellement voir en cela un miracle.* Pas un mot de plus, pas l'ombre d'une discussion pour montrer qu'un pareil fait a pu être cru et accepté sans le moindre fondement. » (M^{gr} FREPPEL, *Examen de la Vie de Jésus de M. Renan*, p. 49.) « Même procédé pour les miracles de guérison rapportés par l'Évangile. » Une sorte de médecine sentimentale suffit à M. Renan pour en rendre compte. « Qui oserait dire, écrit-il, que dans beaucoup de cas, et en dehors des lésions tout à fait caractérisées, le contact d'une personne exquise ne vaut pas les ressources de la pharmacie? Le plaisir de la voir guérit: elle donne ce qu'elle peut, un sourire, une espérance, et cela n'est pas en vain. » — « Allez donc, répond M^{gr} Freppel, allez demander aux directeurs de l'établissement des aveugles ou de l'institut des sourds-muets, si le sourire de qui que ce soit a jamais rendu la vue à un aveugle-né, s'il n'est pas inouï que le contact d'une personne exquise ait guéri

(1) On trouve dans M. WALLON (p. 280-312) la réponse aux objections et aux fantaisies de Renan.

subitement un sourd-muet de naissance! Se figure-t-on dix lépreux délivrés de leur horrible maladie par le plaisir de voir un homme? » (*Ibid.*, p. 51.)

En Allemagne, les explications de la nouvelle critique ne sont pas moins curieuses.

Schenkel, exégète renommé, prétend que l'hémorroïsse, affligée d'une perte de sang depuis dix-huit ans, fut guérie par l'exaltation religieuse de son imagination; le serviteur du centurion, par la surexcitation mentale d'une foi inébranlable. — Notez que ce fut par la foi de son maître! Quant au paralytique apporté à Jésus, l'annonce de la rémission de ses péchés ébranla tout son corps comme un choc électrique, et lui rendit l'usage de ses membres! (HETTINGER, *Apologie du Christianisme*, t. II, p. 301, note.)

Un autre exégète allemand, Weise, explique par le magnétisme ces guérisons qu'on admirait comme des miracles : il prétend même que ce ne fut pas le corps de Jésus, mais son système nerveux magnétique qui apparut à ses disciples, et leur fit croire qu'il était ressuscité. (HETTINGER, *ibid.*, p. 261, note.)

Ces explications ne plaisent pas à d'autres rationalistes, qui cependant, n'en apportent pas de plus plausibles. Et ils s'accusent les uns les autres de falsifier l'histoire, de plier les textes à leur système, d'expliquer les faits d'une manière plus incroyable que les faits eux-mêmes : laissons-les se rendre justice les uns aux autres.

De nos jours, où l'hypnose est en faveur, quelques-uns diront peut-être : c'est à la puissance de l'hypnotisme et de la suggestion qu'il faut attribuer les guérisons opérées par Jésus-Christ! Voyez les cures merveilleuses dues à M. Charcot et aux autres maîtres de cette science nouvelle!

Que par cet empire d'une volonté énergique sur un sujet

faible, névropathe, on puisse calmer quelques maladies nerveuses, soit; encore faut-il pour ces cures un sujet bien disposé, des études préalables et de nombreuses opérations; pour les guérisons dont parle l'Évangile, nous ne trouvons aucun de ces moyens employés : d'un mot, d'un signe, Jésus-Christ guérissait les malades, parfois même des personnes éloignées.

En outre, dans l'Évangile, il n'est pas seulement question de névropathes guéris; bien souvent, ce sont des maux sur lesquels l'imagination ne peut rien. Est-ce par la force de la suggestion que l'on peut rendre subitement la vue à des aveugles, l'ouïe à des sourds qui ne peuvent même pas entendre les ordres suggérés? La force impérative de la volonté suffit-elle pour guérir en un moment des lépreux ou pour rendre la vie aux morts? Et ces miracles opérés par Jésus-Christ sur la nature inanimée, lorsqu'il changeait l'eau en vin, ou lorsqu'il apaisait la tempête, les expliquera-t-on aussi par la suggestion?

Encore quelque temps et ces prétentions de l'hypnotisme passeront au rebut des explications démodées. — Donc, malgré les tentatives du rationalisme, les preuves de la mission de Jésus-Christ conservent toute leur force, et après tant de manifestations de la puissance divine, il ne nous reste qu'à dire à Jésus-Christ, avec l'un des princes de la synagogue : « Nous savons que vous êtes le Maître envoyé par Dieu, car nul ne peut faire les prodiges que vous opérez, si Dieu n'est avec lui! *Rabbi, scimus quia a Deo venisti Magister, nemo enim potest hæc signa facere quæ tu facis, nisi fuerit Deus cum eo.* » (Joan., III, 2.)



CHAPITRE V

LES PROPHÉTIES

Les prophéties messianiques accomplies en Jésus-Christ.

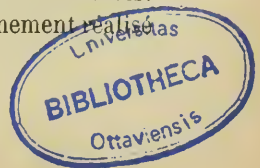
ARTICLE PREMIER — NOTION, VALEUR D'UNE PROPHÉTIE FAITE
POUR AUTORISER UNE MISSION DIVINE

Lorsque les apôtres voulaient prouver que Jésus de Nazareth était vraiment l'envoyé de Dieu pour sauver les hommes, et le Messie attendu par les Juifs, ils recouraient aux écrits de Moïse et des prophètes, et montraient que leurs oracles s'étaient accomplis dans la personne de Jésus-Christ.

C'est que la prophétie, comme le miracle, est une œuvre divine, et lorsqu'elle est faite et réalisée pour autoriser une doctrine, elle prouve que cette doctrine vient de Dieu. Pourquoi? Parce que seul Dieu connaît et peut révéler les événements futurs qui sont le véritable objet d'une prophétie.

Il ne s'agit pas ici, en effet, d'une simple conjecture ni d'une simple prévision basée sur les lois de la nature; la prophétie proprement dite est la prédiction certaine, déterminée, d'un événement futur qui dépend d'une volonté libre, et nul autre que Dieu ne peut prévoir ces déterminations de la liberté. A plus forte raison, Dieu seul peut connaître plusieurs siècles d'avance, un ensemble d'événements ressortant du jeu des volontés humaines, et les prédire avec leurs dates, leurs détails et leurs moindres circonstances.

Un tel ensemble d'oracles, lorsqu'il est pleinement réalisé



dans l'histoire, est un miracle; il a même sur les autres prodiges un avantage éminent : le miracle de l'ordre physique, par sa condition même, ne peut avoir pour témoins qu'un petit nombre d'hommes, à savoir : ceux-là seulement qui se sont trouvés à un jour, à un instant donné, sur tel point géographique déterminé; la prophétie, au contraire, peut avoir, dans tous les temps et dans tous les lieux, d'innombrables témoins. Ils peuvent être aussi nombreux que les hommes en état de vérifier par eux-mêmes ces trois choses : que l'objet de la prédiction échappait à la prévision humaine; que la prédiction précédait l'événement, et que les faits sont venus la réaliser.

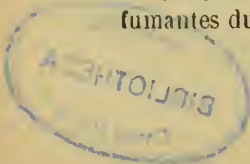
ART. II — LES PROPHÉTIES MESSIANIQUES

Leur existence antérieure à Jésus-Christ.

La mission de Jésus-Christ a-t-elle été annoncée et confirmée par des prédictions de ce genre?

Tous les Pères de l'Église et les Docteurs chrétiens en ont été persuadés; ils ont cru que les Livres Sacrés des Juifs contenaient un grand nombre de prophéties sur un Libérateur promis au monde, et que ces oracles se sont pleinement accomplis en la personne de Jésus de Nazareth, et nous le disons après eux.

D'abord, il est certain que ces oracles sont antérieurs aux faits évangéliques : plusieurs siècles avant Jésus-Christ leur texte existait, non pas indécis et flottant, mais parfaitement fixé dans des livres que le peuple juif conservait comme inspirés par Dieu. L'historien juif Josèphe, peu de temps après la mort de Jésus-Christ, et sur les ruines encore fumantes du Temple détruit par Titus, disait :



« Il ne peut y avoir rien de plus certain que les écrits autorisés parmi nous, parce qu'on approuve seulement ce que les prophètes ont écrit, *il y a plusieurs siècles*. On ne voit donc point chez nous un grand nombre de livres qui se contredisent : nous n'en avons que vingt-deux, qui comprennent ce qui s'est passé et ce qui nous regarde depuis le commencement du monde jusqu'à présent, et auxquels on est obligé d'ajouter foi. On conserve pour ces livres un tel respect, que personne n'a jamais été assez hardi pour en ôter, pour y ajouter ou pour y changer la moindre chose. Nous les considérons comme divins, et nous faisons profession de mourir avec joie, s'il le faut, pour les maintenir. » (JOSÈPHE, *Contre Appion*, l. 1^{er}, ch. VIII.)

Ces écrits dont parle Josèphe, sont les principaux livres de l'Ancien Testament, comme il le déclare lui-même; les plus anciens sont ceux de Moïse, qui vivait seize siècles avant Jésus-Christ. Parmi les autres, nous citerons surtout les Psaumes, composés par le roi David mille ans avant notre ère, et les écrits des prophètes, antérieurs de cinq à sept siècles à la naissance de Jésus-Christ.

En vain les rationalistes modernes ont-ils voulu combattre cette haute antiquité; ils sont obligés de reconnaître que ces écrits existaient plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, et cela nous suffit. C'est que, en effet, les écrivains juifs Josèphe, Philon et bien d'autres, sont trop formels pour qu'on puisse le nier; vers l'an 270 avant Jésus-Christ, ces livres furent traduits en grec par ordre de Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte, et cette version fut dès lors en usage parmi les Juifs peu versés dans la langue hébraïque (1).

(1) Peut-être les cinq livres de Moïse furent-ils seuls traduits à cette époque, mais il est certain que les autres existaient en grec

Nous avons donc un texte assuré des prophéties messianiques; ce texte est toujours gardé par les Juifs aussi bien que par les chrétiens; et grâce à leur surveillance réciproque et jalouse, il est impossible de l'altérer sans provoquer les plus vives réclamations (1).

En second lieu, ce texte nous présente des prédictions nombreuses et précises sur le Messie, c'est-à-dire sur le Libérateur que les Juifs attendaient déjà depuis des siècles, quand Jésus-Christ parut en Judée. Considérées dans leur ensemble, ces prophéties font du Sauveur promis un portrait à l'aide duquel il est facile de le reconnaître. Montrons-le, en rappelant quelques-uns des traits les plus saillants de ce tableau.

ART. III — LES GLOIRES DU MESSIE — SES ABAISSEMENTS

1° *Ses gloires.*

Dès l'origine de l'humanité, comme nous le voyons au début de la Genèse (2), un Sauveur est promis qui naîtra

plus d'un siècle avant Jésus-Christ. Le neveu de Jésus, fils de Sirach, raconte qu'il vint en Égypte sous le règne de Ptolémée Évergète, (vers 130 av. J.-C.), et qu'il y trouva la version grecque de la loi, des prophètes et des autres livres des Juifs. (P. CHRISTIAN PESCH, *Praelectiones dogmaticæ*, I, 126, 1894.)

(1) Il n'est pas nécessaire à notre but de prouver l'inspiration des livres prophétiques : la réalisation de leurs oracles en est pour nous une preuve suffisante. En effet, si quelqu'un vient, au nom de Dieu, annoncer une série d'événements dépendants de volontés libres; si dans la suite tous ces événements s'accomplissent, on saura, par la réalisation même des prédictions antérieures, que la parole de cet homme était vraiment inspirée de Dieu. Ainsi en est-il des prophéties de l'Ancien Testament depuis qu'elles sont accomplies.

(2) La Genèse, le premier des cinq livres écrits par Moïse seize

de la femme et écrasera la tête du serpent instigateur de la désobéissance. (Genèse, III, 15.)

Trois fois dans ce même livre, Dieu promet au patriarche Abraham que toutes les nations de la terre seront bénies en lui et en l'un de ses descendants : *In te benedicentur omnes cognationes terræ* (Genèse, XII, 3.); *Benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ.* (Genèse, XVIII, 18; XXII, 18.)

Dieu répète cette promesse à son fils Isaac (Genèse, XXVI, 3, 4); puis au patriarche Jacob : *Benedicentur in semine tuo cunctæ tribus terræ.* (XXVIII, 14.)

Jacob lui-même, avant de mourir, déclare à ses enfants réunis autour de lui, que *le sceptre ne sortira pas de Juda, ni le chef de sa race, avant la venue de celui qui sera l'attente des nations.* (Genèse, XLIX, 10.) Nous reviendrons sur cette prophétie.

Quelques siècles plus tard, Dieu choisit David pour roi de son peuple, et lui promet un trône éternel; il lui fait dire par le prophète Nathan : « J'établirai ton trône et ton règne pour toujours (1). » (I Paralip., XVII, 14.)

C'est de sa race que sortira le Messie :

« Un rejeton naîtra de la racine de Jessé (père de David), et une fleur sortira de cette racine. » (Isaïe, XI, 1.) « En ce jour, le rejeton de Jessé se dressera comme un étendard

siècles avant Jésus-Christ, contient le récit de la création du monde et de l'homme, et l'histoire du peuple juif jusqu'à sa sortie de l'Égypte.

Sur l'authenticité de la Genèse et du Pentateuque, consulter M. VIGOUROUX, *les Livres saints et la critique rationaliste*, t. III; M^{sr} MEIGNAN, *les Prophéties messianiques*, t. I^{er}. Introduction, 1-204.

(1) Cette promesse est rappelée dans le psaume 131, v. 11-12; et plus clairement dans le psaume 88, du verset 27 au verset 38. La promesse d'un trône temporel pour la postérité de David est conditionnelle, mais celle d'un royaume spirituel, éternel pour un de ses descendants, est absolue (Ps. 88, v. 34-38).

devant les peuples, les nations le prieront, et son sépulcre sera glorieux : *In Die illa radix Jesse, qui stat in signum populorum, ipsum gentes deprecabuntur, et erit sepulcrum ejus gloriosum.* (Isaïe, xi, 10.)

David, dans ses chants sacrés, célèbre les gloires de ce Messie qui naîtra de sa race.

Au psaume second, il prédit sa royauté, et met ces paroles dans sa bouche : « Je suis établi roi par le Seigneur sur la montagne de Sion, et j'annonce ses commandements; le Seigneur m'a dit : Tu es mon Fils, je t'ai engendré avant la création des astres; demande-moi, et je te donnerai les nations en héritage, et tes possessions s'étendront jusqu'aux extrémités de la terre. » (Ps. II, 6-8.)

« Nous savons de science certaine, dit M^{sr} Meignan (*David roi et prophète*, p. 335), que les Juifs contemporains de Jésus-Christ donnaient au psaume second une signification messianique; les anciens rabbins croyaient qu'il fallait l'appliquer au Messie. » Et le savant auteur le prouve par d'incontestables témoignages empruntés aux Juifs eux-mêmes.

Dans le psaume LXXI, David veut d'abord, ce semble, chanter la gloire de Salomon son fils; mais bientôt l'inspiration le pousse au delà, et le porte vers Celui dont Salomon n'était que la figure, et il dit de ce roi glorieux : « Il durera autant que le soleil et la lune; avec lui fleuriront la justice et la paix jusqu'à la fin des temps, *donec auferatur luna.* Il régnera d'une mer à l'autre, et sa domination s'étendra jusqu'aux extrémités de la terre. Tous les rois l'adoreront, et toutes les nations lui seront soumises. En lui toutes les tribus de la terre seront bénies. »

Ici encore, M^{sr} Meignan prouve qu'autrefois les Juifs entendaient ce psaume du Messie; et les interprètes les plus exigeants reconnaissent qu'il ne peut convenir à aucun

autre. « Nous sommes intimement persuadé, dit Rosenmüller, que les magnifiques promesses de ce psaume n'ont été réalisées par aucun roi hébreu, et qu'on ne peut l'appliquer qu'à ce roi, le plus grand de toute la terre, que les Juifs attendaient de la race de David, le Messie. » (M^{gr} MEIGNAN, *David roi et prophète*, p. 429.)

Le psaume CIX aussi est messianique, et au temps de Jésus-Christ, tous les Juifs le reconnaissent. (M^{gr} MEIGNAN, p. 452-454.) David y révèle dans le Messie un double caractère, celui de roi et celui de prêtre :

Il sera roi : « Jéhovah a dit à mon Seigneur : Siège à ma droite, jusqu'à ce que je fasse de tes ennemis un escabeau pour tes pieds; Jéhovah étendra de Sion le sceptre de ta puissance : règne au milieu de tes ennemis. »

Il sera prêtre (v. 4) : « Jéhovah l'a juré, et il ne s'en repentira pas : Tu es prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech. »

Ainsi, David a connu la royauté du Christ promis à la terre, le Messie lui est apparu sur un trône plus durable que le soleil; il a vu à ses pieds toutes les nations vaincues et ensemble bénies en lui, selon la promesse faite aux patriarches. Au psaume CIX, s'élevant plus haut encore, « il l'a vu dans la lumière des saints, et devant l'aurore, engendré par Dieu, Pontife éternel selon l'ordre de Melchisédech; il l'a vu assis à la droite de Dieu, regardant du haut des cieux ses ennemis abattus, et ravi de la gloire de son fils, il l'appelle son Seigneur. » BOSSUET, *Discours sur l'histoire universelle*, 2^e partie (1).

Après David viennent les prophètes qui, tour à tour, signalent quelques traits du futur libérateur.

(1) C'est là que Bossuet expose les prophéties messianiques.

A leur tête paraît Isaïe, dont les oracles si clairs, si nombreux, forment comme un évangile anticipé; sept siècles d'avance, il décrit avec précision le caractère, les prérogatives et les gloires de ce Sauveur.

Voici d'abord ses titres :

« Un petit enfant nous est né et un fils nous a été donné; il portera sur son épaule la marque de sa principauté; il sera appelé l'Admirable, le Conseiller, le Dieu fort, le Père du siècle futur, le Prince de la paix. Son empire s'étendra de plus en plus, et la paix qu'il apportera n'aura pas de fin. Il siégera sur le trône de David pour l'affermir à jamais dans la justice : voilà ce que fera le Seigneur des armées. » (ix, 6.)

Plus loin, le prophète dépeint le caractère de ce Roi Sauveur : « Voici mon serviteur que je soutiens, mon élu en qui mon âme se complaît. J'ai mis mon esprit en lui, il annoncera le jugement aux nations. Il ne criera point, n'élèvera pas la voix, il ne fera pas résonner sa voix au dehors. Il ne brisera pas le roseau froissé, et n'éteindra pas la mèche qui fume encore; il rendra le jugement selon la vérité. Il ne cédera point à l'abattément ni à la fatigue, jusqu'à ce qu'il ait établi le jugement sur la terre, et les îles attendront sa loi. Ainsi dit le Seigneur créateur du ciel.... Je t'ai appelé dans la justice, je t'ai gardé et je t'ai établi pour l'alliance de mon peuple, pour être la lumière des nations, pour ouvrir les yeux des aveugles, pour tirer les captifs de la prison, et du cachot ceux qui sont assis dans les ténèbres. » (xlii, 1-7.)

Déjà nous voyons par ces paroles la mission de ce Sauveur universel; au chapitre xlix, ce libérateur dit de lui-même : « Iles, écoutez-moi, peuples éloignés, prêtez l'oreille. Voici la parole du Seigneur qui m'a formé dès le

sein maternel pour être son serviteur, pour lui ramener Israël; il m'a dit : C'est peu que tu sois mon serviteur pour rétablir les tribus de Jacob et ramener les restes réservés d'Israël; je te constitue la lumière des nations pour être mon salut jusqu'aux extrémités de la terre.... Des rois se lèveront à ton aspect; des princes se prosterneront, parce que le Seigneur est fidèle (à sa parole) et que le Saint d'Israël t'a choisi. » (Ces passages sont traduits de l'hébreu par M. LE HIR, *Études bibliques*, t. I^{er}, p. 121.) (1)

Ainsi donc, d'après les prédictions d'Isaïe, le Messie ne sera pas seulement le libérateur des Juifs, il sera aussi la lumière et le salut de tous les peuples; plusieurs autres passages le redisent : « Le Seigneur a déployé son bras aux yeux de toutes les nations; jusqu'aux extrémités de la terre, elles verront le salut qui vient de notre Dieu. » (LII, 10.) Et encore : « Je l'ai donné comme un témoin aux peuples, comme un précepteur aux nations. » (LV, 4.)

Les autres prophètes viennent successivement ajouter quelques traits au tableau commencé par Isaïe.

Michée assigne le lieu de sa naissance : « Et toi, Bethléem Ephrata, tu es toute petite entre les villes de Juda; de toi cependant sortira Celui qui sera le Dominateur d'Israël; son origine remonte au commencement, aux jours de l'éternité! (*Egressus ejus ab initio, a diebus æternitatis.*) Il sera le pasteur de son peuple, avec la force et la sublimité du Seigneur son Dieu. Les hommes se convertiront, parce qu'il sera glorifié jusqu'aux extrémités de la terre; lui-même il sera la paix. » (v, 2-5.)

Zacharie annonce aussi la venue de ce Roi Sauveur et

(1) M. Le Hir, t. II de cet ouvrage (*Études bibliques*, II, p. 159), prouve l'authenticité des vingt-sept derniers chapitres d'Isaïe, et réfute sur ce point les rationalistes modernes.

l'étendue de son pouvoir : « Réjouis-toi, fille de Sion, tressaille d'allégresse : voici venir ton Roi juste et sauveur; il est pauvre, monté sur une ânesse; il annoncera la paix aux nations, et sa puissance s'étendra d'une mer à l'autre, depuis les fleuves jusqu'aux extrémités de la terre. » (ZACHARIE, IX, 9.)

Daniel prédit encore plus clairement l'universalité et la perpétuité de son règne; Dieu, dit-il, « lui a donné la puissance, l'honneur et le royaume, et tous les peuples, toutes les tribus le serviront; son pouvoir est un pouvoir éternel, et son règne ne sera point détruit. » (VII, 14.) Et un peu plus loin, Daniel ajoute : « Le royaume donné au peuple des saints est un royaume éternel; tous les rois le serviront et lui rendront obéissance. » (VII, 27.)

2° *Les abaissements du Messie.*

Jusqu'ici, nous pouvons le remarquer, les oracles que nous avons rappelés annoncent les gloires du futur libérateur; mais, à côté de ces brillantes promesses, il y a des pages où les voyants d'Israël décrivent des abaissements et des souffrances qui contrastent singulièrement avec ces grandeurs. Zacharie voit ce Roi Sauveur pauvre, monté sur une ânesse; Daniel, dans la prophétie même où il détermine l'époque de sa venue, dit que le Christ, ou, selon l'hébreu, le Messie, sera exterminé (*excindetur*). (IX, 26.) Et David, au psaume XXI, avant d'annoncer la conversion de l'univers au culte du vrai Dieu, décrit les abaissements d'un personnage mystérieux au nom duquel il dit : « Pour moi, je suis un ver de terre et non un homme, je suis un objet de moquerie pour le monde, et de mépris pour le peuple. Tous ceux qui me voient me raillent, la moquerie

est sur leurs lèvres, et hochant la tête, ils me disent : « Adressez-vous à Jéhovah ! Qu'il le délivre, puisqu'il a mis en lui ses complaisances ! » (7-9.) « Une vile populace me cerne de toutes parts ; ils ont percé mes mains et mes pieds, je peux compter tous mes os ; la foule me regarde et se repaît de ma vue ; ils se partagent mes vêtements, ils ont jeté le sort sur mon manteau. » (17-19.)

Après le spectacle de ces humiliations, le psalmiste en aperçoit les conséquences glorieuses ; il dit à Jéhovah : « Votre louange sera chantée dans les grandes assemblées ; les humbles mangeront et seront rassasiés, ils loueront Jéhovah, ceux qui le cherchent ; ils vivront à jamais. Les peuples des extrémités de la terre se souviendront de Jéhovah et se convertiront à lui ; les familles des nations s'inclineront en votre présence, Seigneur ; car à Jéhovah appartient la royauté, il règne sur les nations. Les générations le serviront, les peuples futurs viendront et publieront les justices qu'il a accomplies. » (26-28.) (Traduction de l'hébreu, par M^{sr} MEIGNAN, *David, roi et prophète*, p. 296.)

A qui pouvons-nous appliquer les traits de ce singulier tableau ? « On peut trouver dans la vie de David des délaissements, des opprobres et d'autres particularités que l'on peut supposer exagérées dans son discours, dit Bossuet sur ce psaume ; mais si l'on ne trouve des faits positifs tels que ceux des mains et des pieds percés, des habits joués et partagés, et, ce qui est encore plus évident, celui de la gentilité convertie, on n'aura pas découvert le délaissé que nous cherchons. »

Le chapitre LIII d'Isaïe est plus expressif encore, et nous révèle le rôle de la grande Victime qui doit expier les péchés du monde. Le prophète voit un serviteur de Dieu qui grandit et s'élève, et il dit : « Il n'a ni beauté ni éclat ;

nous l'avons vu, et il n'avait point d'apparence. Méprisé, moindre qu'un homme, homme de douleurs que l'infirmité visite, chacun se couvre le visage à son aspect. Il est méprisé, et nous l'avons compté pour rien. Mais en vérité, il a porté nos iniquités, il s'est chargé de nos douleurs, et nous l'avons regardé comme un lépreux, frappé de Dieu, et abattu (sous ses coups). Il a été blessé pour nos transgressions, broyé pour nos iniquités. Le châtement de notre réconciliation (a pesé) sur lui, et nous sommes guéris par ses meurtrissures. Nous nous égarions tous comme un troupeau de brebis, chacun suivait sa voie, et le Seigneur a fait tomber sur lui l'iniquité de nous tous. Sous l'oppression, il est resté doux et patient, il n'a point ouvert la bouche. Il est mené comme un agneau au sacrifice; et comme une brebis devant ceux qui la tondent, il n'a point ouvert la bouche. Il est enlevé par violence, et par la sentence (d'un juge). Qui supputera la durée de son être, quand il est retranché de la terre des vivants, frappé pour les péchés de mon peuple? On l'égalé à l'oppresseur dans sa mort, quoiqu'il n'ait point commis de violence, et qu'il n'y ait point eu de fraude dans sa bouche; mais le Seigneur s'est plu à le broyer sous le pressoir. S'il donne sa vie pour l'expiation du péché, il verra une postérité, et les desseins du Seigneur prospéreront entre ses mains; en retour de l'affliction de son âme, il verra et sera rassasié. Par sa science, lui, le juste, mon serviteur, il donnera la justice aux peuples nombreux; parce qu'il aura porté leurs iniquités, je lui donnerai des peuples nombreux en héritage; il partagera les dépouilles parmi les forts, parce qu'il a livré son âme à la mort, parce qu'il a été compté au nombre des prévaricateurs, et qu'il a porté les péchés de plusieurs et intercédé pour les coupables. »

(Traduction de l'hébreu, par M. LE HIR, *Études bibliques*, t. II, p. 218-219) (1).

Quel est ce serviteur de Jéhovah, ce juste qui souffre pour les péchés de son peuple, et dont les douleurs mériteront la justification d'un grand nombre? Grand désaccord parmi les rationalistes et tous ceux qui refusent d'y voir les abaissements volontaires du Messie. Selon les uns, c'est la nation juive; selon les autres, ce sont les prophètes persécutés, Isaïe ou Jérémie, par exemple. La première opinion est réfutée par les rationalistes eux-mêmes : il ne s'agit pas d'un peuple, mais d'un homme particulier, d'un juste pur de toute iniquité, et comment pourrait-on dire de la nation juive : C'est un juste livré à la mort pour les péchés de son peuple! De plus, si l'on se rappelle les révoltes des Juifs contre les Romains, leur résistance acharnée aux armées de Titus, et plus tard à celles d'Adrien, comment dire que ce persécuté est resté doux et patient sous le pressoir, et que, semblable à la brebis devant celui qui la tond, il n'a pas ouvert la bouche?

Quant aux prophètes persécutés, nul d'entre eux n'a pu se dire une victime suffisante pour expier les péchés de tout le peuple, et en réalité, nul n'a été regardé comme tel par les Juifs eux-mêmes. Il faut donc voir dans le juste dont parle Isaïe une autre victime incomparablement plus noble; et autrefois les docteurs juifs le reconnaissaient (2).

(1) Dans le premier volume de cet ouvrage, M. Le Hir démontre la nécessité d'appliquer cette page d'Isaïe à Notre-Seigneur Jésus-Christ (p. 122).

(2) On cite plusieurs rabbins juifs qui regardaient ce passage d'Isaïe comme messianique. M. Javal, savant juif converti, dans son livre sur : *les Raisons de croire*, dit : « Le rabbin Abarbanel, un des plus habiles et des plus ardents adversaires du christianisme, ne peut s'empêcher d'avouer dans son explication de cette prophétie,

ART. IV — PROPHÉTIES SUR L'ÉPOQUE DE LA VENUE DU MESSIE

Nous voyons déjà par ce qui précède le caractère et pour ainsi dire la physionomie du Libérateur futur; et nous avons fixé plusieurs des traits au moyen desquels on pourra le reconnaître. Il sera le descendant d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; il sortira de la tribu de Juda, de la famille de David; c'est à Bethléem qu'il doit naître. Il sera roi, et son règne s'étendra jusqu'aux extrémités de la terre, mais un roi Sauveur, un roi de justice et de paix; il annoncera les préceptes du Seigneur et sera le Docteur de son peuple; il sera la lumière et le salut des nations; sauveur et victime, il prendra sur lui les iniquités de tous, et les expiera par ses abaissements et ses souffrances.

Mais, à quelle époque doit venir ce Messie? Question capitale, car si elle reste indécise, on trouvera toujours des prétextes pour attendre un autre libérateur.

Aussi la réponse nous est donnée: plusieurs prophéties célèbres déterminent l'époque de cet avènement.

1^o Celle du patriarche Jacob à Juda son fils;

2^o Celle de Daniel sur les soixante-dix semaines qui doivent précéder la venue du Christ;

3^o Celles d'Aggée et de Malachie, sur la venue de ce Messie au second temple.

Nous voulons les exposer et les expliquer, parce qu'elles complètent le signalement du Libérateur promis, et nous obligent à le reconnaître.

que tous les anciens commentateurs juifs en ont reconnu le sens messianique (p. 171). » Il ajoute que le *Talmud*, traité du Sanhédrin, et le *Zohar*, un des livres les plus vénérés de l'ancienne Synagogue, rapportent aussi cette prédiction au Messie

1° *La prophétie de Jacob.*

Au chapitre XLIX de la Genèse, Moïse retrace une scène mémorable dans les annales du peuple juif. Jacob allait mourir; ses douze fils, chefs des douze tribus, entouraient sa couche, et le patriarche, éclairé d'une lumière surnaturelle, leur annonce ce qui doit arriver aux derniers jours. Il s'adresse d'abord à Ruben, à Siméon, à Lévi, puis il ajoute: « Toi, Juda, tes frères te loueront, les enfants de ton père se prosterneront devant toi; *le sceptre ne sortira pas de Juda, ni le législateur de sa race, jusqu'à ce que vienne le schilo, et à lui l'obéissance des nations* (1). » (Genèse, XLIX, 10.)

1° Le sceptre ne sortira pas de Juda jusqu'à la venue du *schilo*: quel est donc le personnage désigné par ce nom mystérieux? Toute la tradition des Juifs répond: c'est le Messie. « En effet, dit M. l'abbé Augustin Lémann, tel est le sentiment des paraphrases chaldaïques d'Onkelos, de Jonathan, et du Targum de Jérusalem, qui, au lieu de traduire verbalement: *jusqu'à ce que vienne le schilo*, ont reproduit le sens traditionnel: *jusqu'à ce que vienne le Messie*. Dans le Talmud de Babylone, traité du Sanhédrin, se trouve posée cette question: Quel est le nom du Messie à venir? On répond: « Le schilo, parce qu'il est écrit: jusqu'à ce que vienne le schilo (2). » Les docteurs juifs les plus autorisés sont du même sentiment; M. Lémann en cite plusieurs, puis

(1) Traduction faite sur l'hébreu par l'abbé Augustin Lémann, savant juif converti, professeur d'hébreu à l'Université catholique de Lyon; nous emprunterons plusieurs détails à son ouvrage: *le Sceptre de la tribu de Juda*.

(2) Tous ces documents émanent de docteurs juifs; on appelle Targums les paraphrases chaldaïques du texte sacré, faites par des rabbins pour servir aux Juifs qui ignoraient l'hébreu.

il ajoute : « Ainsi, les trois grands témoignages invoqués dans la Synagogue, à savoir le témoignage des Targums, celui du Talmud, et celui des rabbins, s'accordent sur ce point important. » (A. LÉMANN, *le Sceptre de la tribu de Juda*, p. 39.)

La tradition chrétienne n'est pas moins formelle, et tous les Pères de l'Église sans exception voient dans le *schilo* le Messie promis par Dieu. Les paroles mêmes qui suivent ce nom suffisent pour le prouver : « A lui l'obéissance des nations. » Quel autre que le Messie, parmi les descendants de Jacob, doit exercer cet empire ?

2° Le patriarche déclare que le *sceptre* ne sortira point de Juda jusqu'à la venue de ce Messie.

Que faut-il entendre par le mot *Schebet*, que l'on traduit ainsi d'ordinaire ? Les Juifs se partagent entre deux opinions : les uns voient dans ce sceptre le symbole du pouvoir royal ; les autres disent qu'il signifie seulement une prééminence accompagnée d'autorité ; dans la Bible, le mot *schebet* se trouve employé dans ces différentes acceptions ; on peut donc n'y voir qu'une autorité prééminente, telle que fut celle du Sanhédrin pendant les cinq siècles qui suivirent la captivité de Babylone.

3° Outre cette supériorité, il est un autre privilège que Juda doit garder jusqu'à la venue du Messie : *Non auferetur dux de femore ejus*. M. Lémann montre (ch. III) que l'hébreu signifie : le chef ou le législateur ; non pas un législateur qui porte des lois nouvelles, car on ne devait rien ajouter à celles de Moïse, mais un magistrat chargé d'interpréter et de faire observer ces lois. Donc, jusqu'à la venue du Messie, Juda doit conserver des magistrats et des juges de sa race.

Il est facile maintenant de voir à quelle époque a dû venir le Messie. Jusqu'à la captivité de Babylone, la tribu de

Juda fut gouvernée par des rois issus de David ; même pendant la captivité, elle conserva des juges pris dans son sein ; presque seule, elle revint en Judée, et jusqu'au début de notre ère, elle eut ses propres magistrats. Mais à cette époque, elle perdit cette autonomie.

« L'an onze de l'âge de Jésus-Christ, dit l'abbé Lémann, la Judée fut déclarée province romaine. A ce moment, le Sanhédrin perd le droit de prononcer toute peine capitale ; c'est le procurateur romain de la province qui aura seul désormais ce droit, ainsi que les Juifs l'ont reconnu devant Ponce-Pilate (en disant) : « Nous n'avons le pouvoir de faire mourir personne. »

On lit dans le Talmud de Jérusalem (traité du Sanhédrin) que, quarante ans avant la destruction du temple, les juges furent chassés de la salle dite *des pierres taillées*, où ils devaient se réunir pour prononcer toute peine capitale ; on leur ôta le pouvoir de condamner à mort. « Alors, dit ce Talmud, ils se couvrirent de cilices, pleurant et disant : Malheur à nous, car le législateur a cessé dans Juda, et le Messie n'est pas venu. (A. LÉMAN, p. 182) (1). »

Le Messie était venu, mais ils n'avaient pas voulu le reconnaître !

Cependant, malgré la domination romaine, les Juifs conservaient la forme de tribu, ils étaient encore une nation ; mais l'an 70 de l'ère chrétienne, Jérusalem fut prise par Titus, la race de Juda fut arrachée de son territoire et dispersée dans le monde. Dès lors, plus de chefs ni de magistrats ; la forme même de peuple ou de tribu s'évanouit. Le Messie prédit par Jacob devait donc être déjà venu.

(1) M^{sr} Meignan, *les Prophéties messianiques*, traite longuement ce même sujet (p. 357-458).

2° La prophétie de Daniel.

La prophétie de Jacob a vait marqué la limite extrême du temps après lequel le Messie devait paraître; le prophète Daniel fixe la date de sa venue.

« Écoute la parole, lui dit l'ange Gabriel, et comprends cette vision : Soixante-dix semaines ont été abrégées sur ton peuple et sur ta ville sainte, jusqu'à ce que la prévarication soit consommée, que le péché trouve sa fin, que l'iniquité soit effacée, et que la justice éternelle arrive; jusqu'à ce que la vision et la prophétie soient accomplies, et que le Saint des saints reçoive l'onction. Sache donc et sois attentif : à partir de l'ordre donné pour rebâtir Jérusalem jusqu'au Christ-Chef, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines, et la place et les murs seront reconstruits dans des temps d'angoisse. Après soixante-deux semaines, le Christ sera tué, et la nation qui le reniera ne sera plus à lui. Un peuple avec un chef qui doit venir détruira la cité et le sanctuaire, et après la fin de la guerre, ce sera la désolation. Il confirmera l'alliance avec plusieurs dans une semaine, et au milieu de la semaine, les victimes et les offrandes cesseront. L'abomination de la désolation sera dans le temple, et la désolation persévéra jusqu'à la fin (1). »

(1) Tel est le sens de la Vulgate; celui de l'hébreu n'en diffère pas notablement. Un savant professeur de Louvain, M. Lamy, après la discussion minutieuse de chaque parole du texte primitif, le traduit ainsi :

Hebdomades septuaginta præcisæ sunt super populum tuum, et super civitatem sanctam tuam, donec consummetur (fniatur) prævaricatio, et coopèriatur iniquitas, et adducatur justitia sæculorum, et obsignetur (concludatur) visio et prophetia, et ungetur Sanctum sanctorum. Cognosces autem et intelliges : ab egressu sermonis ut

Examinons les principaux points de cette prophétie.

I. D'abord il s'agit bien du Messie. C'est par Lui que le péché doit être détruit, l'iniquité expiée; par Lui que les visions et les prophéties doivent être accomplies; il est le Saint des saints qui doit recevoir l'onction, car il sera le Christ par excellence : avec Lui arrivera la Justice éternelle. Du reste, le texte dit expressément : « Depuis l'ordre donné pour reconstruire Jérusalem jusqu'au Christ-Chef, ou jusqu'au prince Messie, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines, et après ces soixante-deux semaines, le Christ, le Messie sera exterminé. »

Il est donc évident que le prophète parle du Sauveur attendu par les Juifs; les anciens docteurs de la Synagogue le reconnaissaient. Le P. Perrone en cite plusieurs. (*Prælectiones Theologicae*, MIGNE, t. I^{er}, p. 949.) L'historien juif Josèphe le suppose, car, au X^e livre de ses *Antiquités judaïques*, il dit que le prophète Daniel avait annoncé les maux causés à sa nation par les Romains. Ce qui le prouve encore, c'est que vers la fin des soixante-dix semaines dont parle Daniel, c'est-à-dire au 1^{er} siècle de notre ère, tous les Juifs attendaient la venue prochaine du Messie, et plusieurs aventuriers profitèrent de cette croyance pour se faire des partisans. Les païens eux-mêmes n'ignoraient

restituatur et ædificetur Jerusalem usque ad Messiam principem, hebdomades septem et hebdomades sexaginta duæ, restituatur et ædificabitur platea et munimentum, et quidem in angustia temporum. Et post has hebdomades sexaginta duas exterminabitur (excindetur) Messias, et non erit quod ejus est. Et civitatem et sanctuarium perdet populus principis illius qui venturus est, et finis hujus (civitatis) in ista inundatione bellica, et usque ad finem decretum ruinarum. Et firmabit pactum cum multis hebdomada una, et tempus medium hujus hebdomadis cessare faciet hostiam et oblationem, et super pinnaculum abominationum vastator. (La Controverse et le Contemporain, avril 1886, p. 203-237, article de M. Lamy sur cette prophétie.)

pas cette persuasion des fils d'Israël. « Il s'était répandu dans tout l'Orient, dit Suétone, une antique et constante tradition, que dans ces temps-là, des hommes sortis de la Judée se rendraient maîtres de toutes choses. » (*In Flavium Vespas.*, 4.)

L'historien Tacite dit aussi : « Plusieurs étaient persuadés qu'à cette époque, suivant les anciens livres des prêtres, des hommes partis de la Judée arriveraient à la domination. » (Voir encore sur cette persuasion des Juifs M^{sr} FREPPEL, *Saint Justin*, p. 404-407, ou les abbés LÉMANN, *la Question du Messie*, p. 36.)

II. En second lieu, d'après les paroles de l'ange, le Christ-Chef doit venir soixante-neuf semaines après l'édit porté pour la reconstruction de la Ville Sainte. Les Juifs connaissaient deux sortes de semaines, les unes de jours, les autres d'années; dans le Lévitique (xxv, 8), Moïse dit expressément : « Vous compterez sept semaines d'années, c'est-à-dire quarante-neuf ans », et l'année suivante sera celle du Jubilé. Dans la prophétie de Daniel, il ne peut être question de semaines de jours, car seize mois ne suffisaient pas pour de si grands événements, et de fait, ils n'eurent point lieu dans cet intervalle, les Juifs le reconnaissent. C'est donc de semaines d'années que parle le prophète, et le Christ doit venir après 483 ans.

III. Quel est le point de départ de ces années? Daniel le détermine : c'est le décret qui sera porté pour la reconstruction de Jérusalem. Quatre édits furent accordés aux Juifs après la captivité de Babylone; le premier, en 536 av. J.-C., leur permit de retourner en Judée et de rétablir le temple, mais il ne parle pas de la ville ni de ses remparts. Le second, donné par Darius en 518, ne fait que confirmer le premier. Mais le troisième, accordé par Artaxercès la

septième année de son règne, permet de reconstruire Jérusalem, et même de la fortifier, car, dit Esdras, « il fut inspiré au prince pour nous accorder un rempart dans Juda et Jérusalem : *ut daret nobis sepem in Juda et Jerusalem.* » (I. Esdræ, ix, 9.) On peut donc le prendre comme point de départ des soixante-dix semaines.

D'après la chronologie généralement admise, la septième année d'Artaxercès est la 457^e avant notre ère; ajoutez trente ans à ce nombre, vous obtenez 487 ans, et vous arrivez au milieu de la soixante-dixième semaine. C'est alors, en l'année 30 de notre ère, que le Christ doit être exterminé et que les sacrifices cesseront pour faire place à une nouvelle alliance.

Si nous appliquons cet oracle à Jésus-Christ, nous trouvons qu'à cette époque il fut mis à mort, car selon la plupart des savants, il commença vers l'an 26 de notre ère sa prédication et sa vie publique, pour la terminer trois ans et demi plus tard, l'an 29 ou 30.

D'autres interprètes, en s'appuyant sur un texte de Thucydide, placent l'avènement d'Artaxercès au trône en l'année 473 av. J.-C., et ils prennent pour point de départ des soixante-dix semaines le quatrième édit donné aux Juifs par ce prince, la vingtième année de son règne, en 453.

En conséquence, ils fixent en l'année 30 de notre ère le commencement de la dernière semaine. C'est alors précisément que, d'après la chronologie ordinairement suivie, Jésus commença à prêcher, et les autres événements trouvent leur place toute naturelle dans l'application de la prophétie. En l'année 33, au milieu de la dernière semaine, Jésus est mis à mort, et par l'effusion de son sang, il détruit le péché, expie l'iniquité, remplace les victimes et les

offrandes de l'ancienne loi, et confirmée avec plusieurs une alliance nouvelle.

S'il y a quelque incertitude sur le début et sur le terme du temps marqué par le prophète, cela tient uniquement aux obscurités de la chronologie; encore la divergence des interprètes se réduit à très peu d'années, et la difficulté se prête à une double solution.

Du reste, selon la remarque de Bossuet, « un événement manifeste nous met au-dessus de tous les raffinements des chronologistes, et la ruine totale des Juifs, qui a suivi de si près la mort de Notre-Seigneur, fait entendre aux moins clairvoyants l'accomplissement de la prophétie. » (*Discours sur l'histoire universelle*, II^e partie, ch. IX) (1).

3^o *La prophétie d'Aggée. Celle de Malachie sur le second temple.*

A ces prophéties de Jacob et de Daniel, il faut joindre celles d'Aggée et de Malachie sur le second temple; elles déterminent aussi l'époque où le Messie doit venir. Aggée prophétisait, peu de temps après le retour de la captivité. Les Juifs travaillaient alors à reconstruire leur temple, mais ils étaient découragés par une foule d'obstacles, et leur œuvre paraissait misérable, comparée à celle de Salomon. Pour relever leur courage, Aggée leur adressa ces paroles (2) : « Voici ce que dit le Seigneur des armées :

(1) Voir les *Études S. J.*, décembre 1875, un article du R. P. Colombier, S. J., sur les soixante-dix semaines de Daniel.

(2) *Hæc dicit Dominus exercituum : adhuc modicum, et ego commovebo cælum et terram, et movebo omnes gentes, et veniet desideratus cunctis gentibus, implebo domum istam gloria, dicit Dominus, magna erit gloria domus istius novissimæ plus quam primæ, dicit Dominus, et in loco isto dabo pacem, dicit Dominus.*

« Encore un peu de temps, et j'ébranlerai le ciel et la terre; je mettrai en mouvement toutes les nations, et le Désiré de toutes les nations viendra, et je remplirai cette maison de gloire, dit le Seigneur des armées. La gloire de cette nouvelle maison sera plus grande que celle de la première, dit le Seigneur, et dans ce lieu je donnerai la paix. » (AGGÉE, II, 7.)

Malachie, le dernier des prophètes, présente au troisième chapitre une prédiction semblable (1) : « Voilà que j'envoie mon ange, et il préparera la voie devant ma face. Et aussitôt viendra à son temple le Dominateur que vous cherchez, et l'ange du Testament que vous désirez : voilà qu'il vient, dit le Seigneur des armées. »

Ce Dominateur, cet ange du Testament que les Juifs attendaient, ce Désiré de toutes les nations dont parle Aggée, ne peut être que le Messie, celui que les autres prophètes appellent l'attente des nations, le roi que tous les peuples, toutes les tribus de la terre doivent servir.

Eh bien ! ce Messie doit venir dans le temple que Malachie avait devant les yeux ; il doit remplir de gloire ce sanctuaire qui semblait si misérable aux anciens d'Israël, et, par sa présence, le rendre plus auguste que le temple de Salomon.

Mais, depuis dix-huit siècles, ce second temple n'est plus ; il a été renversé de fond en comble par Titus en 70.

Depuis dix-huit siècles donc, le Messie est venu, et c'est en vain que les Juifs en attendent un autre.

(1) *Ecce ego mitto Angelum meum, et præparabit viam ante faciem meam, et statim veniet ad templum suum dominator quem vos queritis, et angelus testamenti quem vos vultis. Ecce venit, dicit Dominus, et quis poterit cogitare diem adventus ejus?* (Ch. III, 1, 2.)

Saint Jérôme (*Commentaires sur Malachie*, ch. III) atteste que les rabbins du IV^e siècle entendaient ces paroles du Roi-Messie.

ART. V — RÉSUMÉ DES PROPHÉTIES, LEUR APPLICATION

« Le Rédempteur du genre humain, dit un rabbin converti, le chevalier Drach, tel est l'objet et le but des prophéties qui concourent à nous le signaler de manière à ne pouvoir le méconnaître. Elles forment, dans leur ensemble, le tableau le plus parfait. Les prophètes les plus anciens en tracent la première esquisse. A mesure qu'ils se succèdent, ils achèvent les traits laissés imparfaits par leurs devanciers. Plus ils approchent de l'événement, plus leurs couleurs s'animent, et quand le tableau est terminé, les artistes disparaissent. Le dernier, Malachie, en se retirant, a soin d'indiquer le personnage (1) qui doit en lever le rideau. »

Rappelons les principaux traits de ce tableau prophétique, et voyons comment ils sont réalisés dans Jésus de Nazareth :

1^o Le Messie, le Sauveur, en qui toutes les nations seront bénies, doit descendre des patriarches Abraham, Isaac, Jacob; il doit naître de la tribu de Juda et de la famille de David : Jésus est descendu de cette tribu, de cette famille, et on l'appelait fils de David.

2^o Le Messie doit naître à Bethléem de Juda : Jésus y est né.

3^o Le Messie, l'ange du Nouveau Testament, devait visiter le second temple : Jésus y fut présenté quarante jours après sa naissance; il y alla plusieurs fois annoncer sa doctrine, et peu de temps après sa venue, le temple fut détruit.

4^o Le Messie doit être le docteur et le précepteur de son peuple, il doit annoncer aux pauvres la bonne nouvelle, la nouvelle du salut : *Evangelizare pauperibus misit me*

(1) Saint Jean-Baptiste le Précurseur. (1^{re} lettre d'un rabbin converti.)

(Isaïe, LXI) : Jésus a prêché sa doctrine au peuple, aux pauvres surtout, et il continue de le faire par ses disciples.

5° D'après la prophétie de Daniel, le Christ-Messie sera mis à mort la soixante-dixième semaine après l'édit donné pour la reconstruction de Jérusalem : cette semaine répond à l'époque où Jésus fut livré à la mort, et depuis dix-huit siècles, la limite fixée par le prophète pour la venue du Christ est dépassée.

6° Daniel annonce qu'après la venue et la mort du Messie, un peuple viendra avec son chef, qui détruira la ville et son sanctuaire : la génération qui avait vu Jésus n'avait pas disparu que Titus avec son armée ruina Jérusalem et détruisit le temple.

7° Le Messie, d'après la prophétie de Jacob, devait arriver avant que le sceptre ne sortit de Juda : le sceptre et tout pouvoir national, toute autonomie disparurent pour Juda aux jours de Jésus, quand la Judée devint une province romaine, ou du moins quand Titus ruina la ville de Jérusalem et dispersa les Juifs échappés aux horreurs du siège.

8° Il était prédit que le Messie convertirait au Seigneur toutes les nations et détruirait l'idolâtrie : l'histoire nous montre comment, par le christianisme, le culte des idoles a été aboli et remplacé par un culte où le seul vrai Dieu est adoré en esprit et en vérité.

9° Il était prédit que le Messie serait roi, qu'il établirait un royaume universel dont toutes les nations feraient partie : Jésus a réalisé ces promesses par son Église, empire universel des âmes dont il est le Roi.

Ainsi en est-il des autres détails prédits par les prophètes ; ils se trouvent accomplis en Jésus-Christ ou dans son Église. On découvre même dans la personne de Jésus la conciliation parfaite des caractères qui semblaient opposés entre eux.

Nous l'avons montré : à côté des gloires promises au Messie, il y a des abaissements et des souffrances; ce Sauveur doit être victime pour le salut de son peuple. Nous trouvons en Jésus-Christ ces derniers oracles réalisés dans leurs moindres détails.

Ce Roi-Sauveur, dit Zacharie (ch. ix), est pauvre, il vient monté sur une ânesse : c'est ainsi que Jésus fit son entrée à Jérusalem, quelques jours avant sa mort.

David, au psaume xxi, le montre accablé d'outrages, entouré d'une multitude qui l'insulte; il voit ses mains et ses pieds percés, ses vêtements partagés, son manteau jeté au sort : nous savons comment ces traits se réalisèrent sur le Calvaire.

Isaïe (ch. liii) l'a vu rassasié d'opprobres, devenu l'homme de douleurs, mais aussi il a connu la raison de ces abaissements : douze fois, dans cet oracle, il déclare que ce Juste souffre pour expier les péchés des hommes (1). Jésus a souffert tout ce que dit le prophète, il a été couvert de mépris et d'opprobres, livré à la violence, et il n'a pas ouvert la bouche pour se plaindre; au milieu de ses souff-

(1) Douze fois, en effet, le prophète exprime ce dogme de l'expiation : 1° *Languores nostros tulit*; 2° *Dolores nostros portavit*; 3° *Vulneratus est propter iniquitates nostras*; 4° *Attritus est propter scelera nostra*; 5° *Disciplina pacis nostræ super eum*; 6° *Livore ejus sanati sumus*; 7° *Posuit Dominus in eo iniquitatem omnium nostrum*; 8° *Propter scelus populi sui percussit eum*; 9° *Posuit pro peccato animam suam*; 10° *Iniquitates eorum ipse portavit*; 11° *Cum sceleratis reputatus est*; 12° *Peccata multorum tulit*. Il est beau de voir le dogme fondamental de notre rédemption par le Christ-Sauveur exprimé avec tant de clarté et d'insistance, plus de six siècles avant l'immolation de Jésus-Christ sur le Calvaire. (Cf. P. Knabenbauer, *Commentaria in Isaïam*, t. II, p. 326.)

Sur les prophéties et leur accomplissement en Jésus-Christ on peut consulter : DE LA LUZERNE, *Dissertations sur les prophéties*; M^{sr} MEIGNAN, *les Prophéties messianiques; David roi et prophète*, etc.

frances, il s'est offert comme une victime, et même, sur la croix, il a prié pour ses bourreaux : *Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt!* (Luc, xxiii, 34.) Les apôtres nous le redisent : c'est pour expier les péchés du monde que Jésus-Christ s'est livré à la mort, et Jésus lui-même s'appelle le pasteur qui donne sa vie pour ses brebis.

Voilà comment en Jésus-Christ se trouvent accomplis d'une manière parfaite tous les oracles, même ceux qui d'abord semblaient les plus opposés. Que conclure de cette harmonie, sinon que Jésus-Christ est vraiment le Messie annoncé par les prophètes (1)? Aussi, tous les Pères et les Docteurs de l'Église, dans leurs écrits, ont présenté l'accomplissement des prophéties en Jésus-Christ comme une preuve décisive de sa mission divine. Au II^e siècle, saint

(1) La principale raison pour laquelle les Juifs refusent de reconnaître Jésus-Christ comme le Messie, c'est qu'ils ne trouvent point en lui le Roi glorieux qui, selon leur pensée, doit soumettre à son empire temporel tous les rois de la terre: Nous pourrions remarquer d'abord qu'un empire spirituel, où Dieu règne sur les âmes par la vertu, est plus digne de la sagesse divine, et que, pour les hommes, le suprême intérêt est d'être sûrement conduits au salut éternel. Mais, de plus, les prophètes eux-mêmes réfutent ces rêves de domination temporelle; les oracles qui prédisent les abaissements et les souffrances du Messie montrent assez que son premier avènement n'est pas celui d'un Roi glorieux et triomphant. Du reste, si la perspective d'un royaume temporel où les Juifs domineraient sur le monde, absorbant à leur profit tous les biens de la terre, peut sourire aux descendants d'Israël, on ne voit pas qu'elle puisse réjouir beaucoup tous les autres peuples; la manière dont quelques Juifs exploitent déjà la fortune des chrétiens est peu propre à donner à tous le désir d'être les sujets et les tributaires temporels d'un prince israélite. Enfin, les faits sont là : d'une part, il est prouvé que l'époque fixée pour la venue du Messie est dépassée depuis dix-huit siècles; d'autre part, nul autre que Jésus-Christ n'a réalisé le moins du monde les oracles messianiques. Jésus est donc le seul Messie que nous puissions reconnaître, et l'espoir de tout autre Sauveur est une chimère.

Justin en faisait l'objet de son dialogue avec le Juif Tryphon; au siècle suivant, Origène s'en servait contre Celse; saint Irénée, saint Augustin, saint Jean Chrysostome y recourent pour établir la vérité de notre foi contre les Juifs et les païens.

Cette preuve a pour nous la même valeur que pour ces premiers Docteurs des chrétiens; elle a même sous quelques rapports une force plus grande, et par exemple mieux qu'eux, après dix-huit siècles, nous pouvons admirer la réalisation des nombreuses prophéties qui annoncent l'universalité et la perpétuité du royaume messianique.

Parmi les caractères divins du christianisme, il faut donc ranger cette préparation prophétique et cette préexistence du Christ dans les Livres Sacrés et dans la pensée du peuple hébreu. « C'est pour ainsi dire un peuple entier qui prophétise », dit le savant abbé de Broglie (1); toute l'histoire d'Israël est dominée par l'idée d'un Messie; ce Libérateur doit établir partout le culte du vrai Dieu, son royaume s'étendra par toute la terre et ne sera jamais détruit; toutes les nations doivent le servir. Certains passages ont pu, avant l'événement, être interprétés dans le sens d'une domination temporelle d'un roi juif sur l'univers, mais d'autres textes montrent qu'il s'agit d'un royaume spirituel, d'une nouvelle alliance différente de celle des Juifs (Jérémie, xxxi, 31-34), d'un sacerdoce auquel seront appelés les étrangers (Isaïe, lxvi, 21), d'un sacrifice nouveau qu'on doit offrir par toute la terre (Malachie, i, 11), de la conversion des païens au culte de Jéhovah. Le Messie est un roi, mais il doit être plein de douceur, il doit souffrir et mourir pour être ensuite la lumière et le salut du monde. Singulière

(1) *Problèmes et conclusions de l'histoire des religions*, p. 322.

idée chez un peuple si exclusif, si attaché à son culte, que celle de prédire un culte nouveau qui s'étendra à tous les peuples!

M^{sr} Freppel, après avoir rappelé les principales prophéties que saint Justin citait au Juif Tryphon, conclut ainsi : « Contre les Juifs, cette argumentation est accablante; elle n'est pas moins décisive contre le rationalisme. »

Il ne s'agit pas d'épiloguer sur tel ou tel passage pour le détourner de son véritable sens; l'ensemble de ces prophéties forme un faisceau que le sophisme ne saurait rompre. Impossible de le nier : Israël attendait autrefois un Messie roi, pontife et prophète, et les Juifs espéraient en lui un Libérateur qui réaliserait les prédictions de leurs Livres Sacrés. D'autre part, il est certain que Jésus de Nazareth seul a réalisé avec une grande perfection le type messianique décrit par l'Ancien Testament. « Vouloir expliquer ce fait par une coïncidence fortuite, c'est imiter ceux qui attribuent au hasard la formation du monde. Dira-t-on que Jésus-Christ s'est appliqué avec beaucoup d'adresse les prédictions de l'Écriture? Mais il n'est pas au pouvoir d'un homme de choisir son lieu de naissance, de naître de la race d'Abraham, de la tribu de Juda, de la maison de David, de paraître au temps marqué par Jacob, par Daniel, par Aggée, de faire des miracles, et d'obtenir la foi d'une grande partie du genre humain. » (M^{sr} FREPPEL, *Saint Justin*, p. 391.)

Dieu seul donc a pu préparer, établir cette harmonie, et sa réalisation forme un des caractères divins de la religion de Jésus-Christ.

ART. VI. — LES PROPHÉTIES DE JÉSUS-CHRIST

Jésus de Nazareth a réalisé dans sa naissance, dans sa vie et ses œuvres, dans sa mort même, le type messianique.

décrit par les prophètes; nul autre que lui n'a joui de cette préexistence qui l'a fait vivre dans l'espoir et l'attente des siècles; mais lui-même, il a montré qu'il connaissait l'avenir, et que les événements futurs étaient présents à sa pensée.

Bien des fois dans l'Évangile, nous le voyons prévenir ses disciples de ce qui allait arriver; à diverses reprises, il leur prédit de la manière la plus nette sa passion, sa mort et sa résurrection (Matth. xx, 18; — Marc, x, 33.); plusieurs fois, il leur annonça la ruine prochaine de Jérusalem et de son temple (Marc, xiii, 2 et suiv. — Luc, xix, 44.) Quelques mots sur cette dernière prophétie.

Peu de jours avant sa Passion, Jésus revenait à Jérusalem; à la vue de cette ville, il pleura sur elle et dit: « Si tu avais reconnu les desseins de Dieu sur toi!.... Bientôt viendront les jours où tes ennemis te ceindront de circonvallations; ils t'enfermeront, te presseront de toutes parts, ils te jetteront à terre, et de tes murs ils ne laisseront pas pierre sur pierre! » (Luc, xix, 41.)

Un écrivain non suspect, l'historien Josèphe, nous a laissé dans ses livres : *de Bello judaico*, le récit détaillé des événements qui, quarante ans plus tard, accomplirent la prédiction de Jésus; présent lui-même au siège et à la prise de Jérusalem par Titus, il raconte ce qu'il a vu, et nulle histoire ne rappelle une catastrophe plus épouvantable. Josèphe y reconnaît ouvertement les signes de la vengeance divine.

Depuis sept ans et plus, un homme du peuple, Jésus, fils d'Ananus, ne cessait de parcourir les rues de la ville en criant : « Malheur à Jérusalem! malheur au temple! » Lorsque le siège fut commencé, il cria encore : « Malheur à la ville! malheur au peuple! malheur à moi! » Et une

Pierre lancée du dehors par une baliste vint lui donner la mort. (JOSËPHE, l. VI, ch. xxxi.)

D'après le récit de cet historien, plus de 1 200 000 Juifs s'étaient enfermés dans Jérusalem, quand Titus vint en faire le siège. Ne pouvant forcer les remparts de la ville, ce prince résolut de la réduire par la famine, et il l'entoura tout entière d'un mur élevé, long de 39 stades, réalisant à la lettre les paroles de Notre-Seigneur par cette mesure extraordinaire. Bientôt la famine fut horrible dans la ville, et des mères en vinrent à dévorer leurs propres enfants. Après une longue suite de luttes acharnées, les Juifs durent enfin se rendre : selon l'historien Josèphe, 1 100 000 avaient péri durant le siège, et parmi ceux qui restaient, 97 000 furent vendus comme esclaves, et dispersés par tout l'univers.

Voilà comment s'accomplirent les prédictions contenues dans nos Évangiles. Ces prédictions furent-elles consignées longtemps avant les événements? Oui, sans doute. Nous avons montré l'origine et la valeur du récit qui les contient; la manière même dont les Évangélistes rapportent les paroles de Jésus nous en offre une nouvelle garantie. Dans leur récit, en effet (Matth., ch. xxiv; Marc, ch. xiii; Luc, ch. xxi), la prédiction de la ruine de Jérusalem est tellement unie à celle de la fin du monde, qu'on a peine à les distinguer, et jamais un faussaire n'eût ainsi joint les choses, s'il eût fabriqué la prophétie après les événements. Les premiers chrétiens de Jérusalem connaissaient cette prédiction, car ils s'enfuirent à Pella, dans les montagnes, à l'approche des Romains.

D'autre part, rien ne faisait prévoir la destruction de Jérusalem à l'époque où Jésus parlait. Cette ville était dans toute sa splendeur; elle jouissait de la paix sous la domi-

nation romaine et conservait la liberté de son culte; et cependant, Jésus annonce sa ruine prochaine par des paroles précises et solennelles; c'est donc bien là une prophétie, et l'histoire profane en a buriné l'accomplissement d'une manière ineffaçable.

RUINE DU TEMPLE DE JÉRUSALEM. — TENTATIVE DE JULIEN L' APOSTAT. — En prédisant la ruine de Jérusalem, Jésus annonça d'une façon plus spéciale encore le sort réservé à son temple.

Ce temple était bâti sur le mont Moriah, où jadis Abraham s'était montré prêt à sacrifier son fils Isaac. Au centre, le Saint des saints présentait une façade haute et large de cent coudées, construite en marbre blanc, et revêtue en partie de plaques d'or.

Autour de ce sanctuaire, une double enceinte formait un double parvis, celui des Juifs et celui des Gentils. L'enceinte extérieure, longue de 1500 pieds, large de 1100, était ornée de somptueuses galeries avec des colonnes de marbre que trois hommes pouvaient à peine embrasser (1). Elle reposait sur les murailles de Salomon, formées de blocs énormes dont il reste encore aujourd'hui quelques vestiges. « Au lever du soleil, lorsque de loin sur la sainte montagne apparaissait le sanctuaire dominant de plus de cent coudées les deux rangées de portiques qui formaient sa double enceinte, quand le jour versait ses premiers feux sur cette façade d'or et de marbre blanc, quand scintillaient ces mille aiguilles dorées qui surmontaient le toit, et le préservaient, dit-on, de la foudre. il semblait, dit Josèphe, que ce fût

(1) DE CHAMPAGNY, *Rome et la Judée*, p. 384; nous prenons une mesure moyenne entre celles que donnent divers auteurs cités.

une montagne de neige, s'illuminant peu à peu, et s'embrasant aux feux rougeâtres du matin. L'œil était ébloui, l'âme surprise, la piété éveillée; le païen même se prosternait. » (DE CHAMPAGNY, *Rome et la Judée*, p. 389.)

Tel était l'aspect du temple à l'époque où Jésus-Christ venait y enseigner. « Maître, lui dirent un jour les apôtres, voyez donc quelles pierres, quelle structure magnifique! » Jésus leur répondit : « De ces constructions, il ne restera pas pierre sur pierre, tout sera détruit. » (Matth., xxiv, 1, 2; Marc, xiii, 1, 2.) Lorsque Titus pénétra dans la ville, il voulut épargner ce temple, bien qu'alors transformé en citadelle par les Juifs; il donna pour cela des ordres répétés; ce fut en vain : « Un soldat, mû par une impulsion divine, dit Josèphe (*de Bello judaico*, l. VI, ch. xxvi), saisit un brandon enflammé, le lança dans une salle attenante au sanctuaire. » La flamme éclata bientôt, et les soldats romains, ivres de colère et de cupidité, se ruèrent dans l'enceinte sacrée; tout fut pillé ou dévoré par l'incendie.

Ainsi se réalisa la parole de Jésus. Alors aussi s'accomplit la célèbre prophétie de Daniel sur Jérusalem et son temple : « Après soixante-deux semaines, dit-il au chapitre ix, le Christ sera mis à mort. Un peuple, avec son chef qui doit venir, détruira la ville et le sanctuaire, et après la fin de la guerre, ce sera la désolation. Les hosties et les sacrifices seront abolis, l'abomination de la désolation sera dans le temple, et la désolation durera jusqu'à la consommation et jusqu'à la fin. »

Tentative de Julien l'Apostat.

Trois siècles après la ruine de Jérusalem, l'empereur Julien l'Apostat se rappela cette prédiction de Daniel, ainsi

que les paroles de Jésus : « De cet édifice, il ne restera pas pierre sur pierre. » Pour donner un démenti à cette double prophétie, il entreprit de reconstruire ce sanctuaire, et nous savons par une foule d'auteurs contemporains ce qui arriva : malgré sa toute-puissance, secondée par le zèle des Juifs, l'apostat couronné ne put réaliser son projet. Mais ici nous devons citer les témoignages pour montrer combien fut évidente l'intervention divine.

Écoutons d'abord le récit d'un auteur païen, Ammien Marcellin, l'ami et l'admirateur de Julien l'Apostat :

« Cet empereur, dit-il, entreprit, pour éterniser la gloire de son règne, de rebâtir à grands frais le fameux temple de Jérusalem détruit par Vespasien et Titus après plusieurs luttes sanglantes.

» Alypius d'Antioche et le gouverneur de la Syrie furent chargés de l'entreprise. Pendant qu'ils faisaient tous leurs efforts pour la mener à bonne fin, d'effroyables tourbillons de flammes sortirent des endroits contigus aux fondements, brûlèrent les ouvriers, et par des éruptions répétées, leur rendirent la place inaccessible; enfin, cet élément persistant toujours avec une espèce d'opiniâtreté à repousser les ouvriers, on fut obligé d'abandonner l'entreprise : *Metuendi globi flammarum prope fundamenta crebris assultibus erumpentes, fecere locum exustis aliquoties operantibus inaccessum, hocque modo elemento destinatus repellente, cessavit inceptum.* (AMMIEN MARCELLIN, *Histoire des empereurs romains*, l. XXIII, ch. 1^{er}.) Remarquons la valeur spéciale de ce témoignage : Ammien était le courtisan et l'ami de Julien, il ne pouvait rien inventer qui pût flétrir sa mémoire; il était païen, donc exempt de tout préjugé favorable au christianisme; contemporain de l'événement, et peu éloigné de la Palestine, il était parfaitement informé. Du reste, ses

ouvrages montrent partout un écrivain sérieux, ami de la vérité : tout concourt à rendre ici son témoignage incontestable.

L'empereur Julien lui-même parle de ce fait, bien qu'en termes un peu couverts, pour voiler sa défaite. Dans un écrit fait pour justifier sa conduite, il dit : « Plusieurs parmi les Juifs nous ont reproché tous les désastres (qui nous affligent); mais que diront-ils eux-mêmes de leur propre temple enseveli deux fois sous ses ruines *et qu'on n'a pu rétablir jusqu'à présent?* Ce n'est pas que je veuille insulter à leur infortune, puisque j'ai voulu moi-même rebâtir ce temple en l'honneur de la divinité qu'on y invoquait; je ne cite ce fait que pour montrer qu'il n'est rien de durable dans les choses humaines..... Aveugles qu'ils sont sur tout ce qui les environne (ces Juifs) s'écrient comme des forcenés : « Tremblez, habitants de la terre, craignez le feu, la foudre, le glaive et la mort! » employant avec emphase les expressions les plus terribles pour désigner la chose du monde la plus simple, la *propriété destructive du feu.* »

Le témoignage du prince n'est pas très explicite : toujours est-il qu'il avoue avoir voulu rebâtir le temple et n'avoir pu réussir; il laisse même assez entendre que l'entreprise fut arrêtée par la *force destructive du feu.*

Quelques auteurs juifs ont aussi fait mention de la tentative de Julien et de son insuccès. Le rabbin Gédaliah, qui vivait un siècle plus tard, mais écrivait sur des mémoires anciens, dit : « Aux jours du Rabbi Channan, nos annales rapportent qu'il y eut un grand tremblement de terre; il détruisit le temple que les Juifs avaient construit à grands frais par ordre de l'empereur Julien. Le lendemain, le feu du ciel tomba sur les ouvrages, mit en fusion tout ce qui

était de fer, et consuma un très grand nombre de Juifs. »

Ces témoignages sont assez significatifs de la part des Juifs et des païens. Ceux des auteurs chrétiens ne sont pas moins incontestables.

Trois illustres Pères de l'Église contemporains des faits, les rapportent dans leurs écrits : saint Ambroise, évêque de Milan, saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Chrysostome.

Saint Ambroise, dans une lettre à l'empereur Théodose, blâme ce prince de vouloir obliger les chrétiens à rebâtir un temple païen qu'on avait renversé : « Ne savez-vous pas, lui dit-il, que lorsque l'empereur Julien ordonna de rebâtir le temple de Jérusalem, les ouvriers occupés à cet ouvrage impie furent frappés par le feu du ciel ? Et ne craignez-vous pas qu'il n'en soit de même à votre égard dans les conjonctures présentes ? (Lettre 40^e. MIGNÉ, *Patrologie*, t. XVI, *epist. 40 primæ classis S^{ti} Ambrosii*, p. 1105.)

Saint Grégoire de Nazianze, contemporain des faits, puisque lui-même avait connu Julien dans sa jeunesse, nous donne de nombreux détails sur l'événement : « Sous prétexte de montrer sa bienveillance aux Juifs, dit-il, Julien s'efforça de les convaincre par leurs traditions et leurs livres, que le temps était venu de retourner dans leur patrie et de rebâtir leur temple. » Ils l'entreprirent en effet, avec tout l'empressement et toute l'ardeur possibles. « Ceux que le souvenir de ces préparatifs remplit encore d'étonnement rapportent que les femmes juives se dépouillaient de leurs bijoux pour contribuer à l'entreprise, que les plus délicates mettaient la main à l'œuvre, et portaient des décombres dans leurs robes précieuses. Mais un tourbillon de vent qui s'éleva tout à coup, et un violent tremblement de terre obligea de quitter l'ouvrage..... Une circonstance univer-

sellement reçue et dont tout le monde convient d'une voix unanime, c'est que, lorsque les travailleurs voulurent fuir, un feu sorti des fondements du temple les atteignit bientôt, consuma les uns, mutila les autres, leur laissant à tous les marques les plus visibles de la colère du ciel.... Ceux qui étaient présents et spectateurs du prodige montrent encore aujourd'hui des croix qui furent alors imprimées sur leurs vêtements. » SAINT GRÉGOIRE DE NAZIANZE, 2^e discours contre Julien, MIGNE, *Patrologie grecque*; t. XXXV, *Opera S. Greg. Naz.* p. 667 à 671.)

Saint Jean Chrysostome, dans ses Homélies adressées au peuple d'Antioche, parle plusieurs fois de ces faits, et, si près de Jérusalem, il ne pouvait être mal informé sur un événement si extraordinaire arrivé vingt ans auparavant. De notre temps, dit-il, le prince, qui a surpassé tous les empereurs par son impiété, s'est associé à nos ennemis dans l'entreprise impie de rebâtir le temple. Il ont commencé l'ouvrage, mais ils n'ont pu l'avancer, « car le feu sorti des fondements consuma un grand nombre d'ouvriers, et même les pierres qu'ils avaient placées, et mit fin à leur entreprise. » (Saint Jean Chrysostome contre les Juifs et les Gentils.) (Voir MIGNE (*Patrologie grecque*, t. XLVIII, p. 901, *Opera S. J. Chrysostomi* t. I^{er}, *pars posterior*.) « *Protinus ignis exsiliens e fundamentis exussit multos, lapidesque in eo loco positos, et intempestivam pertinaciam interrupit.* » « Allez à Jérusalem, ajoute-t-il, vous y verrez les fondements du temple dans l'état où je viens de vous les dépeindre. Si vous interrogez les habitants, ils vous diront tous : Ces choses se sont passées de notre temps, nous en avons été témoins, il n'y a pas longtemps qu'elles ont eu lieu ! Comprenez donc maintenant tout le prix de votre victoire : cet événement est arrivé lorsque la liberté

nous était ravie, quand les chrétiens étaient obligés de se cacher les uns dans leurs maisons, les autres dans les forêts et les solitudes. La Providence a voulu ces prodiges, afin d'ôter tout prétexte à l'incrédulité. » (*Ibid.*)

Ces témoignages suffisent sans doute; ils sont confirmés par ceux des historiens du v^e et du vi^e siècle, de Rufin, de Philostorge, de Socrate et de Sozomène.

Le savant Rufin, contemporain de saint Jérôme, écrivait peu d'années après l'événement; comme il passa trente ans en Palestine, il put recueillir sur les lieux mêmes tous les souvenirs de la tradition sur ce fait. (RUFIN, *Histoire ecclésiastique*, 37.)

Socrate et Sozomène écrivirent leur histoire un peu plus tard; ils parlent de ces prodiges comme d'un fait avéré : « Si quelqu'un refuse de croire ces choses, dit Sozomène, il sera facile de le convaincre, d'abord par le témoignage de ceux qui les ont apprises des témoins oculaires (quelques-uns de ceux-ci vivent encore), en second lieu, par l'aveu des Juifs et des païens qui ont abandonné l'entreprise. » (SOZOMÈNE, *Hist. Eccl.* l. V, ch. 22.)

Si maintenant nous jetons un coup d'œil sur l'ensemble de ces récits, nous voyons que tous s'accordent à rapporter les circonstances principales de l'événement : les travaux entrepris pour la reconstruction du temple, les jets de flammes qui plusieurs fois jaillirent des fondements, repoussant et brûlant les ouvriers en grand nombre; tous enfin attestent l'insuccès de ce projet.

Que ces faits ne soient pas purement naturels, chacun peut en juger : il ne suffit point de creuser la terre sur le mont Moriah pour en faire jaillir des flammes, moins encore pour que ces flammes s'obstinent à repousser les travailleurs.

Quant à la réalité des faits eux-mêmes, elle ressort si clairement de l'ensemble des témoignages, qu'il faudrait nier toute certitude historique pour la révoquer en doute.

Aussi, les critiques les plus distingués, et plusieurs même des plus hostiles à l'Église, ont reconnu dans cet événement une intervention de la puissance divine.

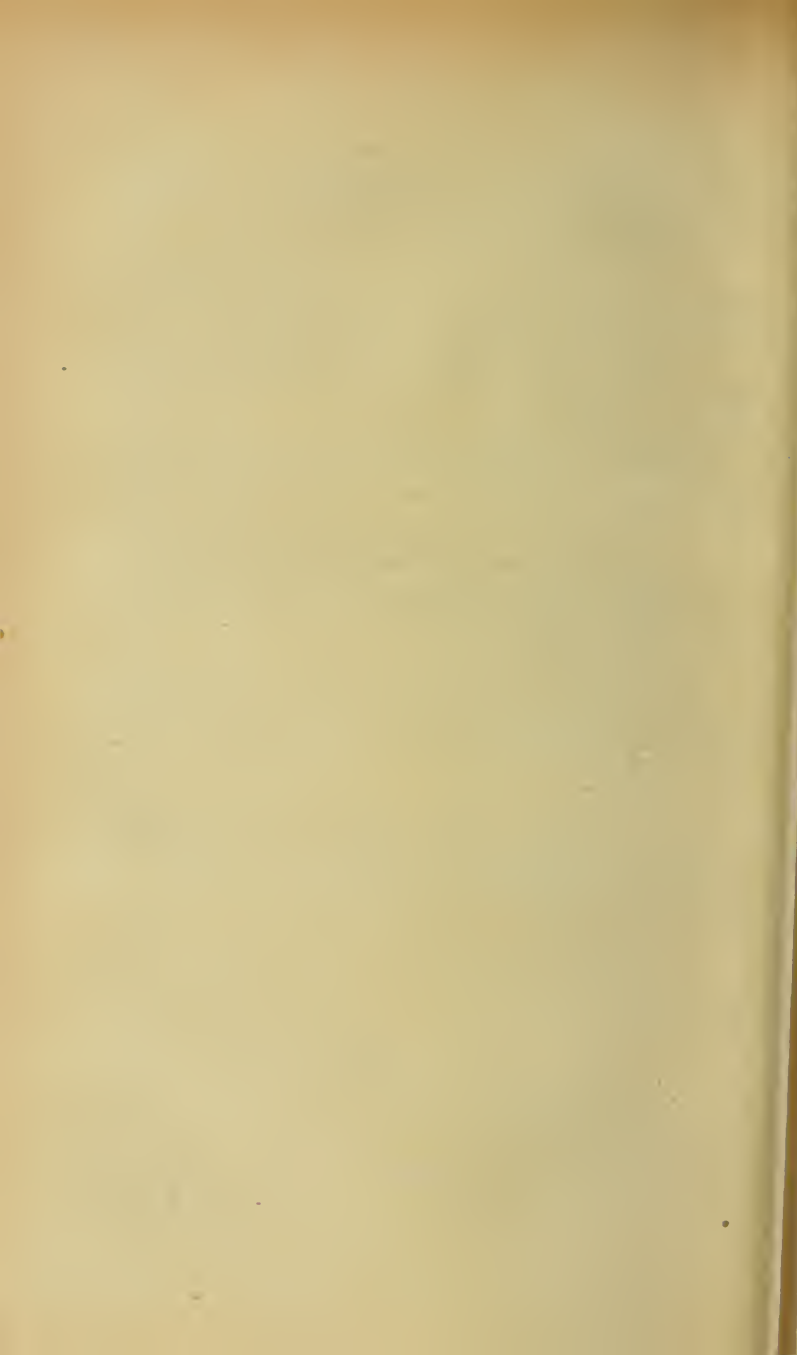
Le fameux sceptique Bayle n'a su contester aucun des détails principaux de ce fait. (*Dictionnaire historique et critique*, art. ALYPIUS.)

Mosheim, un des principaux historiens du protestantisme, parle avec le plus grand dédain de ceux qui ne veulent pas reconnaître dans cet événement un fait surnaturel. (*Institutiones historiæ christianæ*, sect. 4^a, pars 1^a.)

Le célèbre protestant Grotius le regardait comme une des preuves les plus incontestables de l'accomplissement des prophéties de Jésus-Christ.

Telle est aussi notre conclusion : il y a là un double signe de l'intervention divine en faveur de la religion chrétienne, une prophétie confirmée par un éclatant miracle.

(Voir sur ce fait : MIGNE, *Démonstrations évangéliques*, t. XVIII, p. 844-861; on y trouve les témoignages que nous avons rapportés et plusieurs autres documents.)



CHAPITRE VI

PROPAGATION DU CHRISTIANISME

ET TRANSFORMATION MORALE QU'IL A OPÉRÉE DANS LE MONDE

Les miracles de l'ordre moral.

Outre les miracles qui surpassent les forces de la nature physique et dérogent à ses lois, il peut se produire des faits supérieurs à la vertu naturelle de l'homme et des prodiges dans l'ordre moral. Par exemple, le relèvement moral d'un homme dépravé qui devient un modèle des vertus les plus pures est un phénomène bien extraordinaire et inexplicable sans une influence supérieure : à plus forte raison, une conversion semblable, constante, profonde, opérée dans une multitude adonnée à tous les vices, ne peut être que l'effet d'une force divine; elle est un miracle dans l'ordre moral.

Voyons donc si dans l'histoire du christianisme il s'est produit des miracles de ce genre; ils seraient une preuve nouvelle de son origine céleste et de sa vérité.

Dans ce but, étudions d'abord sa propagation dans le monde aux premiers siècles de notre ère et la manière dont il a transformé les mœurs de la société.

ARTICLE PREMIER — LA PROPAGATION DU CHRISTIANISME

Au moment où Jésus prêchait sa doctrine dans la Judée, l'idolâtrie régnait par toute la terre depuis des siècles,

religion facile où chacun se faisait des dieux à sa manière, où toutes les passions étaient justifiées et divinisées. « Les peuples, dit M. Villemain, s'accommodaient d'un culte sans devoirs et d'une vie toute de passions et de jouissances. Le vieux polythéisme faisait le fond de la société romaine; ses temples et ses idoles étaient partout devant les regards; ses poètes occupaient l'imagination charmée, ses fêtes étaient le spectacle de la foule, il se mêlait à tout comme un usage ou comme un plaisir. » Il brillait sur les enseignes des légions, et cette religion professée par l'État, agréée par le pouvoir, l'intérêt, l'habitude, semblait devoir durer aussi longtemps que l'empire.

Telle était la croyance du monde auquel Jésus voulait faire accepter sa doctrine et sa religion. Si nous voulons apprécier la difficulté de l'entreprise, écoutons un éminent orateur du commencement de ce siècle :

« Me transportant par la pensée au temps où toutes les nations étaient idolâtres, je suppose qu'au moment où Jésus commence à parcourir la Judée pour y annoncer sa religion, il est rencontré par un philosophe très versé dans toutes les connaissances que le monde estime; je suppose que ce philosophe demande à Jésus : « Quel est votre dessein en parcourant ainsi les villes et les bourgs de la Judée pour enseigner au peuple une doctrine nouvelle? — Mon dessein, répond Jésus, est de réformer les mœurs de toute la terre, de changer la religion de tous les peuples, de détruire le culte des dieux qu'ils adorent, pour faire adorer le seul Dieu véritable, et quelque étonnante que paraisse mon entreprise, j'affirme qu'elle réussira.

— Mais êtes-vous plus sage que Socrate, plus éloquent que Platon, plus habile que tous les génies qui ont illustré Rome et la Grèce? — Je ne me pique pas d'enseigner la

sagesse humaine, je veux convaincre de folie la sagesse de ces sages, et la réforme qu'aucun d'eux n'eût osé tenter dans une seule ville, je veux l'opérer dans le monde entier par moi et par mes disciples.

— Mais, du moins, vos disciples, par leurs talents, leur crédit, leurs richesses jetteront un si grand éclat, qu'ils pourront entraîner après eux la multitude? — Non, mes envoyés seront des hommes ignorants et pauvres, tirés de la classe du peuple, issus de la nation juive qu'on sait être méprisée de toutes les autres; et cependant, c'est par eux que je veux triompher des philosophes et des puissants de la terre comme de la multitude.

— Recrutez-vous des légions pour employer la force des armes? — Non, rien de cela n'entre dans ma pensée. J'entends que mes envoyés soient doux comme des agneaux, qu'ils se laissent égorger par leurs ennemis, et je leur ferais un crime de tirer l'épée pour établir le règne de ma loi.

— Mais vous espérez donc que les empereurs, que les magistrats, que les gouverneurs de provinces favoriseront votre entreprise? — Non, toutes les puissances s'armeront contre moi; mes disciples seront trainés devant les tribunaux; ils seront haïs, persécutés, mis à mort, et pendant trois siècles, on s'efforcera de noyer dans des flots de sang ma religion et ses sectateurs.

— Mais qu'aura-elle donc de si attrayant, cette doctrine, pour attirer à elle toute la terre? — Ma doctrine, réplique Jésus, portera sur des mystères incompréhensibles; la morale en sera plus pure que celle qu'on a enseignée jusqu'ici; mes disciples publieront de moi que je suis né dans une crèche, que j'ai mené une vie de pauvreté et de souffrances, et ils pourront ajouter que j'aurai expiré sur une

croix, car c'est par ce genre de supplice que je dois mourir. Tout cela sera hautement publié, tout cela sera cru parmi les hommes, et c'est moi qui vous parle, que la terre doit adorer un jour.

— C'est-à-dire, répond enfin le philosophe avec un ton de pitié, que vous prétendez éclairer les sages par des ignorants, vaincre les puissances par des hommes faibles, attirer la multitude en combattant ses vices, vous faire des disciples en leur promettant des souffrances, des mépris, des opprobres et la mort, détrôner tous les dieux de l'Olympe pour vous faire adorer à leur place, vous qui devez être, dites-vous, attaché à une croix comme un malfaiteur et le plus vil des esclaves. Allez, votre projet n'est qu'une folie, bientôt la risée publique en fera justice. Pour qu'il réussît, il faudrait refondre la nature humaine, et certes, la réforme du monde moral par les moyens que vous proposez, est aussi impossible que la réforme de ce monde matériel.

« Ainsi, ce me semble, aurait pensé, aurait parlé ce philosophe à Jésus. Et cependant, ce qui était humainement impossible est précisément ce qui est arrivé : la folie de la croix a triomphé de l'univers, et voilà l'immortel monument de la divinité du christianisme. » (FRAYSSINOUS, *Conférences sur la religion*, t. 1^{er}, *Fondation du christianisme*.)

Oui, tout ce que Jésus voulait faire s'est réalisé en dépit des obstacles, et l'histoire nous en montre l'accomplissement.

D'abord, la diffusion rapide du christianisme est un fait indéniable, et, ce qu'il faut particulièrement remarquer, elle eut lieu en très grande partie avant le règne de Constantin.

Au commencement du n^e siècle, Pline le Jeune, gouverneur de la Bithynie, écrivait à l'empereur Trajan que cette

religion nouvelle s'était répandue, non seulement dans les villes, mais aussi dans les bourgs et dans les campagnes, tellement que les temples des dieux étaient délaissés et les sacrifices presque abandonnés. *Neque enim civitates tantum, sed vicos etiam atque agros superstitionis contagio pervagata est; certe jam satis constat prope jam desolata templa, sacra solemnia diu intermissa (victimarum), rarissimus emptor.* (*Plinii epist.*, l. X *epist.* 97.)

Environ cinquante ans après la mort de l'évangéliste saint Jean, saint Justin disait dans son *Dialogue* avec le Juif Tryphon : « J'en atteste les différents peuples de la terre, Grecs ou barbares, ou de toute autre race d'hommes, quels que soient leurs noms, leurs mœurs, qu'ils habitent dans leurs chariots ou bien sous des tentes, il n'existe point de nations chez lesquelles on n'offre au nom de Jésus-Christ des prières au Père et au Créateur de toutes choses. » (n° 117.)

Saint Irénée et Clément d'Alexandrie, à la fin du II^e siècle, nous attestent aussi cette diffusion universelle de la foi chrétienne. Au commencement du III^e, et plus d'un siècle avant Constantin, Tertullien, dans une Apologie adressée à l'empereur et au Sénat, disait sans crainte d'être démenti : « Nous ne sommes que d'hier, et nous remplissons tout votre empire, les villes, les bourgades, les campagnes; nous ne vous laissons que vos temples; par notre séparation seule, nous pourrions vous combattre. Votre domination serait confondue de la perte de tant de citoyens; vous frémiriez de la solitude où vous laisserait cette retraite. » (*Tertull. Apologeticus*, c. xxxvii; MIGNE, *Patrologie latine*, t. I^{er}, p. 462).

Il disait de même au gouverneur d'Afrique Scapula, pour le détourner de persécuter les chrétiens : « Jamais ils

n'ont abusé de leur force, et cependant ils sont presque la majeure partie de chaque cité. » (*Pars pene major cujusque civitatis. Liber ad Scapulam*, MIGNE, *Patrologie*, I, p. 700).

Vers la fin du III^e siècle, nous trouvons des aveux officiels de la multitude des chrétiens dans l'empire romain : Eusèbe cite un édit de Maximin, qu'il avait lu de ses yeux à Tyr; ce prince persécuteur y attribuait les malheurs de l'empire à la religion chrétienne qui, disait-il, *a rempli de confusion l'univers presque entier (universum prope orbem terrarum confusione quadam oppressit)*. Dans un autre édit, ce prince disait : « Presque tous les hommes abandonnent le culte des dieux pour se faire chrétiens. »

Un peu plus tard, en Occident, l'usurpateur Maxence, au rapport d'Eusèbe, feignit d'abord de professer le christianisme, pour gagner la faveur du peuple à Rome; il croyait donc que déjà les chrétiens y étaient fort nombreux.

On sait par d'autres témoignages (1) que leur foi s'était répandue bien au delà des limites de l'empire à Rome, chez les Arméniens et les Perses, jusque chez les Scythes et les Parthes en Orient, chez les Germains au Nord, et en Occident au delà de la Grande-Bretagne.

Voilà donc un fait certain : « L'événement capital de l'histoire du monde, dit Renan (*Vie de Jésus*), est la révolution par laquelle les plus nobles portions de l'humanité ont passé des anciennes religions comprises sous le nom vague de paganisme, à une religion fondée sur l'Unité de Dieu, la Trinité, l'Incarnation du Fils de Dieu. »

Nous le demandons maintenant, est-ce par des moyens purement naturels que cette révolution s'est opérée? Déjà les paroles citées de Frayssinous permettent d'en juger.

(1) Par ceux de Tertullien et de saint Irénée, de saint Justin, etc.

Nous le verrons mieux encore en examinant et les obstacles qu'il fallait vaincre, et les moyens employés pour le triomphe de la religion nouvelle.

I. Les obstacles naissaient de la doctrine. Les Juifs attendaient un Messie puissant et glorieux, et celui qu'on leur propose comme tel est un homme pauvre, crucifié, condamné par le Conseil suprême de leurs prêtres et de leurs docteurs.

Les païens s'étaient fait une longue habitude d'une religion facile, où les dieux mêmes s'accommodaient à leurs passions; c'était la religion de leurs pères, de leur patrie, de l'autorité publique et du monde civilisé; et voilà que des Juifs méprisés viennent abolir leur culte, leurs fêtes, pour leur proposer une religion toute spirituelle, des vérités difficiles ou terribles, pour leur faire adorer un personnage mis à mort dans la Judée, condamné par un magistrat romain; quoi de plus révoltant à leurs yeux?

II. Les obstacles naissaient plus encore de la morale; on le comprend, si l'on compare la corruption du paganisme avec les exigences de la morale évangélique: « Voyez, dit saint Jean Chrysostome, combien difficile était ce changement (demandé par les apôtres): ils venaient appeler les hommes des plaisirs voluptueux à la chasteté; de l'ivresse à la tempérance; de l'avarice au détachement des biens de la terre; d'une sécurité tranquille aux dangers de la persécution. Ils venaient interdire jusqu'aux paroles et jusqu'aux désirs déshonnêtes. Et c'était à des hommes plongés dans tous les vices qu'ils venaient proposer ces austères préceptes, à des hommes accoutumés dès leur enfance à se livrer à tous les instincts de leurs brutales passions. » (SAINT JEAN CHRYSOSTOME, *In I^{am} epist. ad Cor.*, Hom. 7^a, n. 3.)

III. Les obstacles venaient de l'extérieur: de la famille, où tous se liguèrent contre les nouveaux convertis et leur

livraient une guerre de toutes les heures; ils venaient de l'autorité civile qui proscrivait cette religion nouvelle : « Dans toutes les nations, dit saint Jean Chrysostome, dans toutes les villes et même dans toutes les familles, les disciples du Christ se virent en butte à la persécution. La religion qu'ils embrassaient séparait le père des enfants, le frère de ses frères, excitait chaque jour contre eux des inimitiés et des attaques violentes. Ils voyaient se liguier contre eux princes et peuples; c'était une guerre universelle contre une doctrine qui apparaissait à tous contraire aux édits des princes, aux traditions de la patrie; contre une religion qui réprouvait le culte des dieux vénérés par leurs ancêtres, et les tournait en dérision. Aussi, la cruauté des tyrans s'unissait contre eux à la fureur du peuple. Parmi les fidèles, les uns étaient jetés dans les prisons, les autres chassés dans leur patrie; les uns frappés d'amendes ruineuses, les autres massacrés ou consumés par le feu; il n'était sorte d'outrages et de supplices qu'on ne leur prodiguât. » (SAINT JEAN CHRYSOSTOME, *Demonstratio quod Christus sit Deus*, n° 13.) Ajoutez à cela les préjugés des Grecs et des Romains contre les Juifs qu'ils regardaient comme des athées; les calomnies répandues dans le peuple contre les chrétiens qu'ils accusaient de crimes atroces (1); ajoutez les dédains et les sarcasmes des lettrés et des philosophes, qui ne voyaient dans le culte nouveau qu'une folle et odieuse superstition. Nous en avons la preuve dans les satires de Lucien contre les chrétiens, et dans les écrits de Celse reproduits par Origène; et le savant Hergenroether dit avec raison : « Les lettrés du paganisme ne négligeaient rien pour battre

(1) Par exemple, dénaturant le dogme de l'Eucharistie, ils accusaient les chrétiens de manger la chair d'un enfant.

en brèche la nouvelle doctrine : outre les idées reçues et le sarcasme, ils avaient à leur service les arts, les ressources extérieures, la faveur des grands ; ils étaient de plus appuyés par toute la puissance des passions humaines. » (HERGENROETHER, *Histoire de l'Église*, t. I^{er}, p. 309.)

Voilà, en partie du moins, les obstacles que le christianisme devait surmonter pour s'établir dans le monde : comment les a-t-il vaincus ? Dès les premiers siècles, les Pères de l'Église faisaient ressortir l'insuffisance naturelle des moyens employés pour le progrès de l'Évangile.

Vers l'an 150, Celse, philosophe épicurien, reprochait aux chrétiens d'avoir eu pour maîtres des hommes ignorants, grossiers, sans culture intellectuelle.

Origène lui répond (1) : « Si Jésus avait choisi pour ministres de sa doctrine des hommes renommés comme savants, et capables d'enlever les suffrages de la multitude par leurs raisonnements subtils et par leur éloquence, on pourrait le soupçonner à bon droit d'avoir employé des moyens analogues à ceux des philosophes qui ont voulu être des fondateurs de sectes. Dès lors, sa doctrine n'aurait plus eu ce caractère de divinité qu'il lui attribuait, et la foi qu'on y aurait ajoutée eût été fondée sur la sagesse des hommes, et non sur la puissance de Dieu. Mais quand on voit des pêcheurs et des publicains qui n'avaient aucune teinture des lettres, comme l'Évangile l'atteste, et comme Celse l'admet d'après leur témoignage ; quand on les voit disputer hardiment contre les Juifs, et porter même avec succès leur prédication au milieu des autres peuples, peut-on s'empêcher de se demander d'où leur venait cette force de persuasion ? »

« Celse nous dit que Jésus a paru dans le monde depuis

(1) M^{sr} FREPPEL, *Origène*, t. II, p. 340.

fort peu d'années. S'il a pu, dans un si court espace de temps, disséminer sa doctrine sur la plus grande partie de notre globe, gagner à son enseignement tant de Grecs et de barbares, de sages et d'ignorants, les porter à combattre pour le christianisme jusqu'à la mort plutôt que d'y renoncer, je demande si c'est là un événement auquel Dieu n'ait point eu de part (1). »

« Dès l'origine, dit-il encore, tout ce qui avait quelque pouvoir sur la terre s'est opposé à l'établissement de la doctrine du Christ : les princes, les généraux d'armée, les préfets, les magistrats et le peuple ; elle a vaincu, cependant, elle a triomphé de tous les obstacles, montrant par là qu'elle était la parole de Dieu, plus forte que toute puissance humaine. Elle a soumis la Grèce entière, la plus grande partie des nations barbares, et amené au culte du vrai Dieu une infinité d'âmes. » (*Ibid.*, 345.)

» Quand nous voyons ces discours que Celse appelle bas et grossiers, revêtir une force et un charme irrésistibles, quand nous les voyons partout rappeler la multitude de la débauche à la tempérance, de l'iniquité à la justice, de la faiblesse à un tel degré de constance, qu'elle méprise la mort pour la cause de la religion, comment pourrions-nous ne pas admirer une puissance si merveilleuse ? C'est Dieu qui fournissait aux apôtres de Jésus la vertu de gagner les cœurs ! » (*Ibid.*, 347.)

Ainsi parlait Origène moins de deux siècles après Jésus-Christ ; il voyait comme nous une preuve de l'action divine dans la diffusion et les effets de la religion chrétienne.

Saint Augustin, saint Jean Chrysostome et les autres Pères de l'Église ne pensaient pas autrement.

(1) M^{sr} FREPPEL, *Origène*, t. II, p. 344.

Saint Augustin (1), qui fut un penseur de génie, et qui, trente ans, resta étranger à l'Église, exigea sans doute des preuves solides pour embrasser sa foi et sa morale austère. Au nombre de ces preuves, il place la conversion du monde païen opérée par des moyens naturellement si faibles : « Qui a pu, dit-il, amener une telle révolution ? un homme bafoué, chargé de fers, battu de verges, insulté et enfin mis à mort par ses concitoyens ; des disciples pêcheurs ou publicains, simples et ignorants, qu'il avait choisis pour prêcher son Évangile et annoncer sa résurrection ; et ceux-ci combattirent, non par la force, mais par la patience, rendant le bien pour le mal ; ils demeurèrent vainqueurs, non pas en donnant la mort, mais en la recevant. Voilà les puissants moyens qui ont transformé le monde, converti les esprits et les cœurs à l'Évangile : grands et petits, sages et ignorants, forts et faibles, riches et pauvres, tous l'ont accepté, et cette croyance s'est tellement répandue, que toutes les sectes qui cherchent à ébranler la foi catholique se parent du masque de la vérité chrétienne. *Comment le Crucifié aurait-il atteint un semblable résultat, si Dieu ne s'était fait homme en sa personne* (2) ? »

ART. II — LA TRANSFORMATION MORALE OPÉRÉE
PAR LE CHRISTIANISME

Pour comprendre le sens et la valeur de l'argument qui nous occupe, faisons ici une remarque essentielle : ce n'est point seulement dans l'étendue et la rapidité de la diffusion du christianisme que nous voyons une preuve de sa vérité :

(1) Saint Augustin, le plus grand des docteurs de l'Église pendant les premiers siècles, naquit en 354 et mourut en 430.

(2) SAINT AUGUSTIN, *De fide rerum quæ non videntur*, ch. VII.

bien d'autres révolutions rapides ont eu lieu dans les institutions, les idées et les mœurs, sans avoir rien de surnaturel. Mais, ce que nous signalons comme un effet de la vertu divine, c'est la transformation morale opérée dans une si grande multitude par la foi nouvelle, et le relèvement d'un monde si profondément corrompu; là se trouve une victoire qui ne s'explique pas sans le secours de Dieu.

Étudions donc quelques instants la nature de cette transformation, d'après les données de l'histoire et les écrits de ceux qui en furent les témoins.

Avant la venue de Jésus-Christ, tous les peuples, à l'exception des Juifs, étaient tombés dans l'idolâtrie; ils adoraient des dieux qui leur donnaient l'exemple de tous les vices, et semblaient diviniser leurs plus viles passions. La corruption des mœurs répondait à ces idées immorales sur la divinité, et les historiens de la société païenne nous en font un tableau qui fait frémir (1).

« Le monde païen, dit M^{gr} Freppel, offrait alors (au II^e siècle) l'étrange spectacle d'un immense progrès matériel à côté d'une décadence morale sans pareille dans l'histoire. Des routes ouvertes à travers tous les pays connus; des canaux qui facilitaient les transports et l'échange des produits entre les différents peuples; des ponts, des aqueducs, des travaux d'art de tout genre dont les vestiges ineffaçables nous étonnent encore aujourd'hui; dans chaque ville un peu importante, des thermes, des cirques, des portiques, des amphitéâtres auprès desquels nos constructions les plus vantées peuvent paraître mesquines : voilà le luxe monumental que la civilisation romaine étalait aux yeux de l'univers. Faut-il parler des jouissances de la vie privée?

(1) Cf. DE CHAMPAGNY, *Les Césars*, t. III, c. IV.

Le sensualisme païen avait poussé l'art du bien-être à un degré qui n'a pas été franchi ! » Aussi, avec quelle emphase les rhéteurs païens de ce temps célèbrent les splendeurs de Rome ! A les entendre, c'est l'idéal des sociétés humaines. « Eh ! grand Dieu, quel idéal ! De la pourriture sous une enveloppe de soie et d'or. Une corruption de mœurs dont les désordres (de nos) sociétés modernes ne sauraient nous donner une idée : l'extravagance et la férocité dans la recherche du plaisir ; le lien de la famille éludé par un célibat oisif et voluptueux, ou brisé à volonté par le divorce, corrompu par l'adultère ; le travail avili et déshonoré ; l'esclave traité d'outil vivant à l'instar du bœuf ou du cheval, et vendu comme un vil bétail quand il est hors de service ; des tueries d'hommes organisées périodiquement pour flatter le goût de leurs semblables, c'est à quoi avait abouti cet immense progrès matériel. » (M^{sr} FREPPEL, *Clément d'Alexandrie*, p. 227, 228.)

Saint Cyprien, dans son épître à Donat, parle de même de cette corruption païenne, en particulier des spectacles de l'amphithéâtre :

« Jette les yeux sur les villes, qu'y rencontres-tu ? un combat de gladiateurs se prépare, pour que la curiosité sanguinaire puisse se repaître d'un spectacle cruel. On tue l'homme pour le plaisir de l'homme ; le bien tuer, c'est de l'habileté, c'est de l'art : l'assassinat devient une gloire. Mais que dire de ceux qui, sans y avoir été condamnés, dans la force de l'âge, avec une beauté remarquable et sous des vêtements de fête, descendent dans l'amphithéâtre ? Les vois-tu préparer froidement leur trépas, se glorifier de leur infamie, et combattre les bêtes féroces pour assouvir la fureur du public ? Les pères viennent contempler leurs fils, le frère est dans l'arène, et la sœur est là, qui regarde.

Que dis-je? la mère achète le droit d'assister à ses douleurs; et dans ces divertissements impies, nul ne songe que son regard a été parricide. » (M^{sr} FREPPEL, *Saint Cyprien* p. 86.)

Les amphithéâtres de Rome, de Trèves, de Nîmes, de Vérone, et de bien d'autres villes, sont là pour attester, par leurs proportions colossales, avec quelle avidité frénétique la multitude se ruait à ces spectacles sanglants.

La corruption était plus profonde encore dans la vie privée, et la famille était souillée par les désordres les plus honteux. Saint Paul les stigmatise dans son Épître aux Romains (ch. 1^{er}, 21-32). « A Rome, dit M. Renan lui-même, tous les vices s'affichaient avec un cynisme révoltant. » (On peut voir à ce sujet l'abbé FOUARD, *Saint Pierre*, ch. xvi, *les Mœurs au temps d'Auguste*.)

Au milieu de ce monde si profondément corrompu, qu'a fait le christianisme? Demandons-le à ceux-là mêmes qui furent les témoins du changement produit par cette foi nouvelle.

Un des premiers documents que nous rencontrons est l'Épître à Diognète, œuvre très ancienne, d'après tous les critiques. L'auteur se dit le disciple des apôtres, il appelle l'institution chrétienne *un nouveau genre de vie qui vient de commencer*.

« Vous désirez savoir, écrit-il à Diognète, quelle est la religion et le culte des chrétiens, d'où vient leur dédain pour le monde et leur mépris de la mort; quelle est cette charité qui les unit entre eux? Les chrétiens restent dans leur patrie, comme s'ils ne faisaient qu'y passer. Ils sont dans la chair, mais ils ne vivent pas selon la chair, ils vivent sur la terre comme étant les citoyens du ciel. Ils obéissent aux lois, mais ils dépassent ces lois par leur genre

de vie. Ils aiment tout le monde, et le monde les persécute; on les condamne sans les connaître; on les punit de mort, mais cette mort est pour eux le principe d'une vie nouvelle. On les décrie, mais, tout en déchirant leur réputation, on ne peut s'empêcher de reconnaître leur innocence. »

Telles sont les mœurs des chrétiens; l'auteur de l'Épître en assigne ensuite la cause :

« La raison de cette conduite, c'est que la doctrine professée par les chrétiens n'est pas une invention humaine : c'est le Tout-Puissant lui-même, le Dieu créateur de toutes choses, qui nous a envoyé son Verbe, pour l'établir parmi les hommes, et la fixer dans leurs cœurs. Il l'a envoyé comme un Dieu pour sauver les hommes, pour les gagner non par la violence, mais par la persuasion. Mais il l'enverra un jour pour exercer le jugement, et alors qui pourra soutenir l'éclat de sa majesté? »

Ce qui prouve sa vertu divine, ajoute l'auteur, c'est la force qu'il communique à ses fidèles : « Rien ne peut les vaincre; plus on les accable de supplices, plus le nombre de ceux qui les imitent devient considérable. Comment tout cela serait-il l'œuvre des hommes? Non, c'est l'effet de la puissance de Dieu, la preuve de sa venue parmi nous. »

Un peu plus tard, vers l'an 150, saint Justin nous montre aussi le changement opéré dans les mœurs par le christianisme : « Naguère, dit-il, nous étions livrés aux désordres les plus honteux; aujourd'hui, la chasteté est le but de nos efforts. Nous étions adonnés aux opérations de la magie; nous nous sommes consacrés au Dieu bon et éternel. Nous cherchions par-dessus tout les moyens d'augmenter nos richesses; aujourd'hui, nous mettons en commun ce que

nous possédons, pour faire une part aux indigents. Nous nous déchirions par des haines réciproques ; depuis que le Christ s'est fait connaître à nous, nous prions pour nos ennemis, nous cherchons à fléchir par la persuasion ceux qui nous accablent de leurs colères injustes, pour qu'ils puissent arriver au même bonheur que nous, en suivant les préceptes de Jésus-Christ. » (*Saint Justin, 1^{re} Apologie, ch. xiv.*)

Origène, au III^e siècle, constate la même transformation produite par le christianisme, et pour en montrer la cause surnaturelle il ajoute : « Supposons, dit-il, un homme capable d'arracher les âmes à leurs vices, à l'intempérance, à l'injustice, au mépris de la divinité ; une telle œuvre se bornerait-elle à cent âmes retirées de la corruption, il faudrait y voir l'effet d'une opération divine. A plus forte raison le faut-il, si nous comparons à leur ancienne vie la vie nouvelle de ce grand nombre d'hommes devenus les disciples de Jésus, en voyant dans quel abîme de désordres, de fraudes et de cupidité ils étaient plongés avant de s'être laissé gagner, ou séduire, comme parle Celse, avant d'avoir embrassé la doctrine de Jésus. » (*M^{sr} FREPPEL, Origène, II, p. 344.*)

Mieux encore, saint Jean Chrysostome insiste sur cette conversion merveilleuse pour prouver aux païens la vérité du christianisme. « Ce serait, dit-il, une grande œuvre, ou plutôt une preuve certaine de la puissance divine, d'avoir pu, même avec l'aide et la faveur des hommes, retirer de la corruption une si grande partie de l'univers, et de l'avoir fait passer d'une licence invétérée à une vie austère et difficile. A la force d'une longue habitude s'unissait l'attrait du plaisir pour les retenir sous le joug des coutumes anciennes, reçues de leurs aïeux, célébrées par leurs ora-

teurs et louées par leurs sages. Et cependant, Jésus les a retirés des chaînes de la volupté pour les amener à une vie pure; il les a fait passer de l'avarice à l'amour de la pauvreté, de la colère à la mansuétude, de l'envie à la bienveillance, de la voie large et facile aux âpres efforts d'une voie étroite et escarpée. »

« Et combien d'hommes a-t-il ainsi persuadés? Non pas seulement quelques centaines ou quelques milliers, mais une grande partie du genre humain. Il l'a fait, ajoute saint Jean Chrysostome, par douze apôtres illettrés, sans éloquence, sans richesses, dénués de tout secours humain. » Il l'a fait quand toutes les puissances de ce monde s'unissaient pour faire la guerre à ses disciples, et quand ils étaient persécutés par leurs parents non encore convertis (1).

Saint Augustin (*De vera religione*, ch. III et suivants) se sert des mêmes considérations pour établir la vérité de la religion chrétienne. Il rappelle les enseignements de Jésus-Christ sur l'humilité et la chasteté, sur le détachement des biens de la terre, sur la charité et le pardon des injures, et il ajoute :

« Si toutes ces maximes sont aujourd'hui lues partout, et partout entendues avec un respect mêlé de joie; si, après des flots de sang répandus, les Églises se sont multipliées, comme les fruits d'un arbre fécond, jusqu'au sein des nations barbares; si nul ne s'étonne plus de voir des milliers de jeunes gens et de vierges, qui renoncent au

(1) SAINT JEAN CHRYSOSTOME, *Demonstratio quod Christus sit Deus*. Dans ce beau traité, qui est une démonstration du christianisme aussi bien que celle de la divinité du Christ, saint Jean Chrysostome expose plusieurs fois ces merveilleux effets de la religion chrétienne; il y montre aussi l'accomplissement des prophéties dans la propagation et la stabilité invincible de l'Église, ch. 4, 5, 6, 8, et ch. 13, 14.

mariage pour mener une vie chaste et pure; si, dans toutes les contrées du monde habité, les mystères chrétiens sont confiés à ceux qui ont fait la promesse de garder ce genre de vie; si ces choses sont chaque jour lues dans l'Église et publiées par les prêtres; si tel est le nombre de ceux qui entrent dans cette carrière qu'ils suffiraient pour remplir des îles et des déserts immenses; si enfin dans les villes et les cités, dans les bourgs et les hameaux, le mépris des biens terrestres et l'attachement au vrai Dieu sont en honneur, » pourquoi, disait saint Augustin, rester attaché aux croyances du paganisme et ne pas embrasser la religion chrétienne qui a produit ces merveilles?

Les plus grands docteurs de l'Église, saint Augustin, saint Chrysostome, voyaient donc une preuve du christianisme dans la manière dont il a transformé les âmes.

Nous comprendrons mieux encore le caractère surhumain de cette transformation, si nous comparons les effets du christianisme avec les résultats obtenus par les philosophes quand ils ont voulu réformer les mœurs.

« Avec leurs volumineux ouvrages, dit saint Athanase, ils n'ont pu persuader qu'à peu de personnes leur doctrine sur l'immortalité de l'âme et sur la manière de bien vivre, et Jésus-Christ, avec des paroles communes et des hommes sans lettres, a persuadé aux fidèles d'un grand nombre d'Églises, par toute la terre, de mépriser les choses temporelles, pour n'estimer que les choses éternelles. »

Ce que disait saint Athanase est vrai de tous les temps : la philosophie naturelle s'est toujours montrée impuissante à réprimer les mauvais instincts du cœur humain. Les rationalistes parlent souvent avec admiration de cette École stoïcienne dont Sénèque et Marc-Aurèle sont les représentants; ils vantent leur noble dignité et leur

austère vertu; et dans leurs écrits, ils montrent des passages qui rappellent l'Évangile. En réalité, quelle réforme morale ont-ils obtenue? Un des stoïciens les plus célèbres, Épictète, qui les connaissait mieux que personne, nous permet d'en juger :

« Montrez-moi, dit-il de ces philosophes, quelqu'un d'entre eux qui soit formé selon les dogmes qu'il prêche, qui soit heureux dans la maladie, content dans l'ignominie, dans l'exil et dans la mort! Montrez-le moi, par les dieux! Je désire voir un tel stoïcien. Montrez-moi quelqu'un qui même ait commencé une œuvre semblable. Rendez-moi ce service; n'enviez pas à un vieillard la faveur de contempler un spectacle que, jusqu'à présent, il n'a pas vu. Montrez-moi l'âme d'un homme qui veuille se conformer à la volonté de Dieu, qui ne se plaigne jamais ni de Dieu ni des hommes, qui ne soit blessé de rien, qui n'ait ni colère ni envie ni jalousie, qui, dans ce corps mortel, ait résolu d'entretenir un commerce habituel avec Jupiter. *Mais vous n'en avez pas à me montrer!* » (Épictète, cité par M^{gr} FREPPEL, *les Apologistes au II^e siècle*, t. II, p. 260.) Voilà la réponse à nos rationalistes modernes qui veulent attribuer à la philosophie l'honneur d'avoir transformé le monde romain.

Le sage Épictète, ajoute M^{gr} Freppel, aurait pu voir près de lui, parmi les chrétiens, ce qu'il cherchait en vain dans le paganisme. Presque à ses côtés vivaient des hommes que ni les opprobres, ni les tourments, ni la mort ne pouvaient ébranler, qui conservaient au milieu des supplices cette sérénité forte que rêvait inutilement le stoïcisme, des hommes qui acceptaient la pauvreté, la souffrance sans plainte ni murmure, qui s'aimaient comme des frères, qui, enfin, dans un corps mortel, entretenaient avec Dieu un commerce intime de foi et d'amour. Mais ces âmes héroïques

étaient humbles; elles ne mettaient leur force et leur confiance qu'en Dieu, tandis que le stoïcisme ne s'inspirait que de l'orgueil.

Ainsi, ce que n'ont pu faire les forces de la nature au service du génie et de la raison, le christianisme l'opéra sans bruit, mais d'une manière énergique et profonde, et ce relèvement des mœurs apparaît plus prodigieux encore, si l'on considère la multitude de ceux qui furent ainsi régénérés.

En effet, si la conversion parfaite et profonde d'un seul homme corrompu est une œuvre que toute la philosophie païenne n'a pu réaliser, combien plus merveilleuse est une telle transformation opérée en des milliers et des millions d'hommes? Or, ce fut là l'œuvre du christianisme.

Pour affaiblir la valeur de cette preuve, les rationalistes de nos jours ont recours à diverses considérations : à ces effets merveilleux de la prédication évangélique, ils ont voulu trouver des causes toutes naturelles, les unes naissant de la doctrine même du Christ, les autres dues à des circonstances extérieures. Ils disent d'abord : l'unité de l'empire romain dans le monde civilisé, et l'extension de la langue grecque dans toutes ses parties suffisent pour expliquer la rapide diffusion des idées chrétiennes.

Sans doute, cette unité de langue et de gouvernement rendait les communications plus promptes et plus faciles (1), mais elle servait plus encore l'erreur que la vérité.

« La propagation de la langue grecque, dit Hergenrœther,

(1) Cette unité de langage peut être considérée comme un moyen ménagé par la Providence, pour porter rapidement jusqu'aux extrémités de la terre la connaissance de l'Évangile; mais partout où elle pénétrait, cette doctrine se trouvait en face des mêmes obstacles : dès lors, partout le combat, et il faut expliquer la victoire.

accroissait l'influence corruptrice de la littérature païenne, surtout dans l'éducation. Non seulement la grossièreté des mœurs, mais aussi la culture raffinée du panthéisme et du matérialisme de l'ancien monde, sa poésie, sa mythologie, toutes les sciences, tous les arts étaient étrangers, hostiles même au christianisme; toutes les passions, escortées d'une foule de sophismes, se dressaient devant lui. » (*Histoire de l'Église*, t. I^{er}, p. 308.)

D'autres disent : A l'époque où parut Jésus-Christ, les hommes instruits reconnaissaient déjà la vanité des idoles, ils se moquaient des dieux du paganisme, et ils aspiraient à des dogmes plus élevés. — Les philosophes, il est vrai, ne croyaient pas aux dieux comme le peuple; mais ils avaient pour maxime de ne pas toucher aux superstitions populaires. De plus, remarquons-le : autre chose est de reconnaître l'absurdité du polythéisme, autre chose de soumettre humblement son esprit aux enseignements de la foi chrétienne, et son cœur à ses austères préceptes, et les lettrés du monde romain n'étaient nullement disposés à cette soumission. Après le règne d'Auguste, on trouvait partout, dans les classes élevées, une mollesse et une corruption plus contraires au christianisme que la rudesse des temps barbares. Dans les écoles philosophiques régnait alors, ou le scepticisme, ou l'épicuréisme le plus abject, et chez quelques-uns, cet orgueil impie et sans entrailles qui caractérisait la secte stoïcienne : rien de plus difficile que de convertir à la foi chrétienne ces esprits enflés de leur science et prévenus par leurs idées systématiques. Aussi le christianisme n'a-t-il pas eu de pires ennemis que les philosophes de ce temps : les écrits de Celse, de Porphyre, d'Hiéroclès et de Julien l'Apostat le prouvent assez.

Mais, disent nos rationalistes, la religion nouvelle était

la religion des humbles, des petits; elle dut singulièrement plaire à ces pauvres et à ces esclaves qui faisaient l'immense majorité de la société. « Combien étaient douces aux oreilles des déshérités, dit M. Duruy (*Histoire des Romains*, t. V, p. 474), ces paroles d'égalité devant Dieu, du rachat des âmes par le Fils de l'Éternel insulté, bafoué, battu de verges, et mort sur la croix des esclaves! La Passion du Christ était leur propre histoire, et la bonne nouvelle paraissait apportée surtout aux petits. »

Oui, cette pensée pouvait servir à la conversion des pauvres et des misérables, mais dans sa misère même et dans sa condition, l'esclave rencontrait de formidables obstacles; il s'exposait à la haine et aux mauvais traitements de son maître, si son maître était païen; il se vouait surtout aux moqueries et aux insultes de ses compagnons d'esclavage, qui se plaisaient dans leur bestiale corruption. Quant aux hommes libres et aux lettrés, ils voyaient dans cet amour des petits une raison de mépriser la nouvelle doctrine: « Ils ne pouvaient comprendre que des hommes incultes, esclaves, dussent posséder les mêmes connaissances religieuses que les savants et les hommes libres; toutes ces choses étaient contraires aux vues aristocratiques de ce monde cultivé. En attirant à lui les femmes et les esclaves, le christianisme donna lieu à cette opinion qu'il ne gagnait que des hommes sans valeur, et qu'il préparait une transformation dangereuse. » (HERGENROËTHER, *Histoire de l'Église*, t. 1^{er}, p. 307 et 309.)

Cependant, l'Église chrétienne venait-elle prêcher l'égalité sociale afin de gagner la faveur des masses? On sait bien que non. Sans doute, elle a travaillé de tout son pouvoir à consoler les esclaves et à rendre plus douce leur condition, mais elle leur faisait un devoir d'obéir, même

loin de l'œil du maître, et nos rationalistes lui reprochent d'avoir toléré si longtemps l'esclavage, cette plaie de l'ancienne société.

Enfin, plusieurs d'entre eux veulent expliquer le succès du christianisme par les œuvres de bienfaisance et de charité qu'il savait partout faire naître et développer.

Fort bien, c'est là pour les chrétiens un glorieux reproche : cependant, suffit-il pour expliquer leur succès ?

Pour distribuer des largesses, il faut des trésors, et qui donc portait les riches eux-mêmes à se convertir et à prodiguer leurs biens ? Renan l'avoue : « Il est certain, dit-il, qu'une association où le dividende est en raison des besoins de chacun, et non en raison du capital apporté, ne peut reposer que sur un sentiment d'abnégation très exalté, et sur une foi ardente en un idéal religieux. » (*Les Apôtres*, ch. vii.)

Autre chose encore : si l'on veut expliquer les conversions par des vues d'intérêt, il faut se rappeler aussi les persécutions auxquelles étaient en butte les nouveaux convertis ; ils le savaient par une longue expérience : embrasser la foi nouvelle, c'était s'exposer à des dangers de toutes sortes, à la perte de ses biens, et même aux supplices et à la mort.

Les explications des rationalistes sont donc insuffisantes, ou même se retournent contre eux. S'il ne s'agissait que d'une religion facile et d'une morale accommodante, le nombre des adeptes nouveaux s'expliquerait par des causes de ce genre, mais la transformation morale opérée par le christianisme, en dépit des persécutions, et surtout des passions humaines ; l'héroïsme de tant de martyrs, dont nous allons rappeler les combats, voilà ce que les rationalistes n'expliquent nullement, et nous continuons de dire,

comme les premiers Pères de l'Église témoins de ces faits : il a fallu une intervention divine pour transformer ainsi le monde, et produire tant de sublimes vertus! (1)

(1) Sur la propagation du christianisme et les effets qu'il a produits dans le monde, on peut voir les Conférences du P. Lacordaire en 1844 et 1846; la dissertation de de la Luzerne sur la propagation du christianisme; les *Origines du christianisme, dans les Études bibliques* de M. LE HIR, t. II, p. 187-260.

CHAPITRE VII

LES MARTYRS

ARTICLE PREMIER — LES ACTES DES MARTYRS

Parmi les obstacles que le christianisme eut à vaincre, il faut, avons-nous dit, compter les persécutions qu'il eut à subir pendant les premiers siècles de son existence. En effet, à peine les disciples de Jésus-Christ commencèrent-ils à prêcher sa doctrine, qu'ils furent en butte à la haine et aux vexations des Juifs; saint Étienne fut lapidé, saint Jacques précipité du sommet du temple, saint Pierre jeté en prison, et bien d'autres disciples poursuivis et enchaînés.

Lorsque les chrétiens furent répandus dans l'empire romain, le paganisme s'arma contre eux, et les empereurs, les gouverneurs de province les poursuivirent comme les contempteurs de la religion nationale.

Tous les écrivains des trois premiers siècles, témoins des faits, attestent la rigueur de ces persécutions; saint Justin, Tertullien, Athénagore, dans leurs apologies en faveur des chrétiens; Théophile d'Antioche, Minutius Félix, Origène, Clément d'Alexandrie dans leurs écrits, en rappellent les horreurs; peu après le règne de Dioclétien, Eusèbe, dans ses écrits (1), en a tracé le récit détaillé; nous avons donc

(1) Eusèbe a consacré au souvenir de cette persécution le livre VIII^e de son *Histoire ecclésiastique*, et un ouvrage particulier sur les

une foule de documents irrécusables sur les cruautés exercées contre les chrétiens et sur la constance des martyrs.

Nous reproduirons quelques traits de cette histoire glorieuse, pour faire mieux connaître le caractère et pour ainsi dire la physionomie de ces témoins de la foi chrétienne.

Tacite, au XV^e livre de ses *Annales*, a gravé le récit authentique de la première persécution exercée à Rome contre les chrétiens.

Sous l'empire de Néron, l'année 64 de notre ère, un incendie détruisit la plus grande partie de Rome.

Sur quatorze régions dont elle se composait, quatre seulement avaient été épargnées ; et le bruit public accusait Néron lui-même d'avoir ordonné l'incendie.

« Pour apaiser ces rumeurs, dit Tacite, Néron offrit d'autres coupables ; il fit souffrir les tortures les plus raffinées à une classe d'hommes détestés que le vulgaire appelait *chrétiens*..... A leur supplice, on ajouta la dérision : les uns, couverts de peaux de bêtes, périssaient dévorés par des chiens ; d'autres mouraient sur des croix, ou bien ils étaient enduits de matières inflammables, et quand le jour cessait de luire, on les brûlait en place de flambeaux. Néron prêtait ses jardins pour ce spectacle, et lui-même, en habit de cocher, se mêlait au peuple ou conduisait son char » (1).

Ces chrétiens étaient les disciples des apôtres ; ils furent les prémices des martyrs que l'Église romaine, champ fertile en ces sortes de fruits, offrit au Seigneur quelques jours avant le martyre de saint Pierre et de saint Paul.

Après Néron, Domitien renouvela cette guerre contre les

Martyrs de la Palestine ; ces deux livres sont reproduits par Dom RUINART, *Acta martyrum sincera*, p. 317-352.

(1) TACITE, *Annales*, l. XV, 44.

disciples du Christ. Trajan lui-même, malgré de hautes qualités, se montra contre eux froidement cruel.

Pline le Jeune, légat impérial dans la province de Pont et de Bithynie, y trouva un grand nombre de chrétiens. Dans une lettre adressée à Trajan, il lui demanda quelle conduite il fallait tenir à leur égard. « L'affaire m'a paru mériter votre attention, lui dit-il, surtout à cause du nombre de ceux qui sont en péril. Une foule de personnes, en effet, de tout âge, de toute condition, des deux sexes, sont appelées en justice ou le seront. Ce ne sont pas seulement les villes, mais aussi les campagnes que la contagion de cette superstition a envahies. » Pline avait interrogé plusieurs de ces accusés : « Tous affirmèrent que leur faute ou leur erreur s'était bornée à se réunir habituellement à des jours fixés, avant le lever du soleil, pour chanter entre eux alternativement une hymne au Christ comme à un Dieu, et pour s'engager par serment, non à tel ou tel crime, mais à ne point commettre de vols, de brigandages, d'adultères, à ne pas manquer à la foi jurée, à ne pas nier un dépôt réclamé; ils assurèrent qu'ils se réunissaient pour prendre ensemble un repas ordinaire et parfaitement innocent.... Cela m'a fait juger nécessaire de procéder à la recherche de la vérité en soumettant à la torture deux servantes, de celles qu'on appelle diaconesses; je n'ai rien trouvé qu'une superstition mauvaise et démesurée. » (PLINE, *Epist.* X, 97.)

Et cependant, que fait Pline? « A ceux qui m'ont été dénoncés, j'ai posé la question s'ils étaient chrétiens. Ceux qui ont avoué, je les ai interrogés de nouveau, en les menaçant du supplice; ceux qui ont persisté, je les ai fait conduire à la mort. »

Et Trajan lui répond : « Vous avez suivi la marche que

vous deviez suivre dans l'examen des causes de ceux qui sont déférés à votre tribunal comme chrétiens.... Il ne faut pas les rechercher; mais si on les dénonce et qu'ils soient convaincus, il faut les punir. »

Singulière décision, aussi injuste que cruelle; et cependant, ce fut la loi reçue et souvent appliquée pendant le ⁱⁱe siècle. Sous Trajan même, il y eut d'illustres victimes dont l'Église a conservé précieusement le souvenir.

SAINT IGNACE D'ANTIOCHIE. — Au mois de janvier de l'année 107, l'évêque d'Antioche, Ignace, fut condamné à mort comme chrétien, et conduit à Rome pour y être livré aux bêtes. De Smyrne, il écrivit à diverses Églises d'Asie des lettres que nous possédons encore, précieux documents qui nous montrent l'Église primitive avec sa hiérarchie constituée comme elle l'est aujourd'hui; il adressa aussi aux Romains une lettre où sa grande âme se manifeste tout entière. Il y supplie les chrétiens de Rome de n'user d'aucune influence pour obtenir sa grâce et le dérober au martyre :

« Je vous conjure, leur dit-il, de ne pas me montrer une tendresse intempestive. Laissez-moi devenir la nourriture des bêtes, par lesquelles il me sera donné de jouir de Dieu. Je suis le froment du Christ; il faut que je sois broyé par la dent des lions pour que je sois trouvé un pain digne de lui. Priez-le pour moi, afin que, par la perte de ces membres, je devienne une victime agréable à Dieu. Je gagnerai donc à me trouver en face des bêtes qui me sont préparées. J'espère les voir bien disposées; je les exciterai même, afin qu'elles me dévorent sur-le-champ, et ne fassent pas pour moi comme pour quelques-uns qu'elles ont craint de toucher; je saurai bien les forcer. Pardonnez-moi; je sais

ce qui m'est préférable. Le feu, la croix, les bêtes, la dislocation des os, le broiement de tout le corps, que tous ces supplices tombent sur moi, pourvu que j'arrive à jouir de Jésus-Christ. Le monde et ses royaumes ne me sont rien : je cherche Celui qui est mort pour nous, je veux Celui qui pour nous est ressuscité. Faites-moi grâce, mes frères, ne me privez pas de la vraie vie, ne me condamnez pas à ce qui pour moi est une mort. Laissez-moi devenir l'imitateur de la Passion de mon Dieu. Si quelqu'un le porte en son cœur, il comprendra ce que je veux, il compatira à ma peine, en pensant aux obstacles que rencontre mon élan. »

Voilà bien les accents de la foi la plus vive et de l'amour inspiré par Jésus à ses disciples ; il y a là un souffle surhumain : la nature seule ne saurait expliquer de pareils sentiments.

Quelques jours après, Ignace obtint la grâce si ardemment désirée : il fut broyé par la dent des bêtes, et, selon son énergique expression, il devint le froment de Dieu.

MARTYRE DE SAINT POLYCARPE. — En 155, la haine des païens éclata contre l'évêque de Smyrne, Polycarpe, un des derniers représentants de l'âge apostolique. Une lettre adressée par les fidèles de Smyrne à toutes les parties de l'Église sainte et catholique répandue dans le monde entier, raconte le martyre de cet évêque et de onze fidèles amenés de Philadelphie par les persécuteurs. Ce récit, conservé par Eusèbe d'après un des exemplaires primitifs, est un des monuments les plus authentiques du II^e siècle.

Polycarpe était, depuis saint Ignace, le plus illustre des chrétiens d'Asie ; il avait connu l'apôtre saint Jean et plusieurs de ceux qui avaient vu le Sauveur : en lui semblait vivre et se perpétuer la tradition apostolique. Un jour, au

milieu des jeux publics où des hommes sans défense étaient livrés à des bêtes féroces, la foule s'écria : « Plus d'athées ! plus de chrétiens ! qu'on cherche Polycarpe ! » Le cri fut entendu ; des soldats allèrent saisir le saint évêque, et l'amènèrent au proconsul, qui l'interrogea devant la foule. « Jure par nos dieux et insulte le Christ, et je te renvoie libre, dit le magistrat. — Il y a quatre-vingts ans que je le sers, répondit Polycarpe, comment pourrai-je injurier mon Roi et mon Sauveur ? — Jure par le génie de César ! — Si tu oublies qui je suis, écoute : je suis chrétien. — J'ai des bêtes féroces, reprit le proconsul, je vais te jeter pour leur servir de pâture, si tu ne viens à résipiscence. — Fais-les venir ; il m'est bon de passer des maux de cette vie à la suprême justice. — Je te ferai brûler, si tu ne changes d'avis. — Tu me menaces d'un feu qui dure une heure, et s'éteint aussitôt. Ignores-tu le feu du juste jugement et de la peine éternelle qui est réservé aux impies ? Fais ce que tu voudras. »

Le proconsul fit proclamer trois fois par le héraut : « Polycarpe s'est avoué chrétien ! — C'est le destructeur de nos dieux, s'écria la foule surexcitée, qu'il soit brûlé vif ! »

En peu de temps, le bûcher fut construit ; on y fit monter Polycarpe, et on voulait l'y clouer au poteau : « Laissez-moi, dit-il, Celui qui me fait la grâce d'avoir à souffrir le feu, me donnera la force de rester immobile sur le bûcher. » On se contenta de le lier. Bientôt on vit la flamme onduler, et, comme une voile gonflée par le vent, envelopper dans ses plis le corps du martyr, mais ces flammes ne le consumaient point. Il fallut que le *confector* vint lui donner un coup de poignard ; le sang jaillit avec une extraordinaire abondance, et l'âme du martyr s'envola au ciel.

Les chrétiens purent recueillir une partie de ses restes, et les déposèrent dans un lieu convenable ; ils terminent

leur récit en disant : « Réunis où il sera possible, dans la joie et l'allégresse, nous célébrerons le jour anniversaire de sa naissance. » Par une telle mort, en effet, le martyr naissait vraiment à la vie éternelle (1).

SAINTE FÉLICITÉ ET SES ENFANTS, MARTYRS. — Ce ne fut pas seulement chez des évêques et des chrétiens éminents par leur position dans l'Église, qu'on vit cette intrépide constance dans la foi. Le même héroïsme parut dans les simples fidèles, en des enfants et de faibles femmes.

Vers l'an 160, à Rome, une veuve nommée Félicité, mère de sept enfants, fut dénoncée comme chrétienne. Nous avons les actes de son martyre, confirmés par de nombreux documents (2). D'après l'ordre impérial, Publius, préfet de Rome, fit comparaître Félicité à son tribunal, et par caresses et par menaces, l'engagea à sacrifier aux dieux : « Tes promesses ne peuvent me séduire, dit-elle, et, si tu me fais mourir, je triompherai de toi mieux encore. » Publius lui dit : « Malheureuse, s'il t'est doux de mourir, au moins laisse vivre tes fils! -- Mes fils vivront s'ils ne sacrifient pas aux idoles; mais s'ils commettent un tel crime, ils iront dans la mort éternelle. »

Le lendemain, les sept enfants furent amenés au tribunal avec leur mère : « Aie pitié de tes fils, » dit alors Publius. Félicité répondit : « Ta miséricorde est impie, et ton exhortation cruelle. » Et, se tournant vers ses fils, elle ajouta : « Portez les yeux au ciel, mes enfants; là, le Christ vous

(1) Dom RUINART, *Acta martyrum*, p. 28-34.

(2) PAUL ALLARD, *Histoire des persécutions*, t. 1^{er}, p. 331. Nous citerons souvent ce nouvel historien des persécutions aux trois premiers siècles : sa critique judicieuse et sévère nous garantit la valeur de ses récits.

attend avec ses saints. Combattez pour vos âmes, et montrez-vous fidèles à l'amour de Jésus-Christ. »

Les enfants se montrèrent, en effet, dignes de leur mère. Le juge appela le premier, nommé Januarius, et lui promit toutes sortes de biens pour le séduire, puis le menaça de verges s'il refusait de sacrifier : « Tes conseils sont insensés, répondit le jeune homme, la sagesse du Seigneur me soutiendra et me fera surmonter ces supplices. » (DOM RUINART, *Acta martyrum sincera*, p. 21 et 22.)

Aussitôt, le juge le fit battre de verges, puis reconduire en prison. Malgré les menaces et les tortures, les six autres enfants répondirent avec la même fermeté. « L'empereur, disent les Actes, les renvoya devant divers juges pour les faire punir. L'un d'eux fit périr Januarius sous les coups de fouets garnis de plomb; un autre fit tuer à coups de bâton le second et le troisième; le quatrième fut précipité d'un lieu élevé, et les trois derniers eurent la tête tranchée. » Leur courageuse mère fut elle-même décapitée. La mémoire de ces saints martyrs resta célèbre à Rome, et dans les siècles suivants, de nombreux pèlerins se rendaient à leurs tombeaux.

LES MARTYRS DE LYON, SAINT SANCTUS ET SAINTE BLANDINE. — Vers la fin du règne de Marc-Aurèle, l'Église des Gaules offrit à Dieu de nombreuses victimes, et une lettre adressée par les chrétiens de Vienne et de Lyon à leurs frères d'Asie, nous en a conservé le souvenir. Cette lettre, d'une authenticité incontestable, nous montre l'Église de Lyon déjà pleinement constituée, et raconte ainsi les combats de ses premiers martyrs (1).

(1) DOM RUINART, *Acta martyrum sincera*, p. 48.

L'an 177, à l'occasion de grandes fêtes célébrées à Lyon, les passions païennes s'éveillèrent ardentes et cruelles contre les chrétiens, et un grand nombre de fidèles furent arrêtés. « La fureur du peuple se porta particulièrement sur le diacre viennois Sanctus, et sur une jeune esclave nommée Blandine, en qui le Christ voulut glorifier la condition la plus vile aux yeux des hommes. Nous tremblions pour cette jeune fille; sa maîtresse, qui était elle-même au nombre des martyrs, craignait que cette enfant faible et délicate ne sût point résister à la vue des supplices. Mais Blandine montra un tel courage, que les bourreaux, après l'avoir torturée, s'avouaient vaincus. Ils s'étonnaient de la voir respirer encore, bien que son corps ne fût qu'une plaie; on eût dit qu'elle puisait de nouvelles forces dans les tortures mêmes; dans ses souffrances, elle répétait toujours : « Je suis chrétienne, il ne se fait point de mal parmi nous! »

» Le diacre Sanctus vit aussi s'épuiser sur lui la cruauté des persécuteurs. Ils s'ingénièrent à le tourmenter, pour obtenir de sa bouche des aveux compromettants; mais ils ne purent lui arracher d'autre réponse que celle-ci : « Je suis chrétien! » Les bourreaux, exaspérés, lui appliquèrent sur tout le corps des lames d'airain rougies au feu, et ses membres conservaient à peine la forme humaine; Jésus-Christ, qui combattait avec son martyr, fit alors éclater sa gloire aux yeux des païens eux-mêmes, car, quelques jours après, voulant l'appliquer de nouveau à la torture, ils virent que son corps avait repris sa forme première. La trace des blessures avait disparu, et l'athlète était prêt à soutenir victorieusement un nouveau combat. »

Vint le jour où ces généreux chrétiens et leurs compagnons terminèrent leur martyre. Blandine et plusieurs autres furent exposés aux bêtes; l'amphithéâtre du *forum*

vetus, dont les restes se voient encore sur la colline de Fourvières, fut le lieu de leur triomphe.

Sanctus fut d'abord flagellé, puis placé sur une chaise d'airain rougie au feu, mais on ne put lui arracher d'autre parole que celle de son premier interrogatoire : « Je suis chrétien ! » Le bourreau l'acheva d'un coup d'épée. Blandine, restée la dernière, fut roulée dans un filet et jetée devant un taureau furieux, qui la lança à plusieurs reprises dans l'arène. Tout entière à la pensée des biens éternels, elle priait Notre-Seigneur, et ne semblait pas sentir les tourments. Enfin, l'épée du bourreau lui donna le coup mortel; les païens eux-mêmes disaient que jamais femme n'avait tant et si héroïquement souffert. (DOM RUINART, *Acta martyrum sincera*, p. 56.)

L'Histoire des persécutions rappelle la mémoire de bien d'autres vierges martyres. Sainte Cécile et sainte Agnès à Rome, sainte Lucie à Syracuse, sainte Agathe à Catane, donnèrent leur vie pour la conservation de leur foi et de leur vertu. Riches et nobles, elles avaient, dès l'âge le plus tendre, méprisé toutes les séductions du monde pour vouer à Dieu leur virginité; à cause de cela même, dénoncées comme chrétiennes, elles allèrent avec joie aux tourments et à la mort.

Telle est la générosité que le christianisme inspirait aux personnes les plus faibles et les plus délicates; à tous les biens terrestres, il leur faisait préférer l'amour de Celui qui est la Beauté, la Bonté, le Bien par excellence, et, quand venait l'heure de l'épreuve, il les rendait supérieures à tous les tourments.

Voilà l'idéal de vertu réalisé dans la suite des siècles, par des milliers de vierges chrétiennes : où trouver ailleurs cette pureté, cette constance unie à tant d'humilité, douce et forte jusqu'à la mort?

MARTYRE DE SAINTE POTAMIENNE. — L'an 202, Septime-Sévère, effrayé des progrès du christianisme, promulgua un édit défendant toute propagande chrétienne. Ce fut le signal d'une nouvelle persécution. Dans la ville d'Alexandrie, il y eut de nombreux martyrs. Une jeune esclave, nommée Potamienne, fut dénoncée comme chrétienne par son maître, furieux de ne pouvoir triompher de sa vertu, et condamnée par le juge à périr dans une chaudière remplie de bitume enflammé. La vierge obtint de garder ses vêtements, et, plongée lentement dans la fournaise, elle y mourut après une longue agonie. En mourant, elle conquit au Christ un des appariteurs du préfet, nommé Basilide. Ce fut à lui que revint la tâche pénible de conduire la vierge au supplice; par le respect et la compassion qu'il lui montrait, et par le soin qu'il avait d'écarter d'elle les outrages de la foule, il toucha le cœur de la condamnée : « Aie bon courage, lui dit Potamienne, après ma mort j'obtiendrai du Seigneur ton salut, et je récompenserai ta bienveillance. » Peu de temps après, requis de prêter un serment sans doute idolâtrique, Basilide répondit : « Je ne puis pas jurer ainsi, car je suis chrétien, je le déclare hautement. » On le conduisit au préfet, qui le fit jeter en prison. Les chrétiens vinrent l'y visiter selon leur usage, et comme ils s'étonnaient de cette conversion subite : « Potamienne, dit-il, m'est apparue la troisième nuit après son martyre, elle m'a posé une couronne sur la tête, et m'a dit qu'elle avait prié pour moi, et qu'elle avait été exaucée; elle a ajouté que bientôt je monterais au ciel. » Les chrétiens lui donnèrent alors le baptême, et le lendemain, ayant glorieusement confessé le Christ, il fut décapité (1). »

(1) EUSÈBE, *Histoire ecclésiastique*, VI, 5.

Eusèbe, qui rapporte cette apparition de Potamienne à Basilide, assure qu'elle apparut à plusieurs autres personnes d'Alexandrie, et les conquit à la foi.

Origène, qui se trouvait alors dans cette ville, paraît faire allusion à ces apparitions victorieuses, lorsqu'il dit dans son traité contre Celse : « On pourra se moquer de ma parole, mais cela ne m'empêchera pas de dire ce que je sais : plusieurs personnes ont embrassé le christianisme après l'avoir eu d'abord en horreur ; leur cœur a été changé par quelque apparition, de telle sorte qu'ils ont aimé cette doctrine jusqu'à mourir pour elle. Nous connaissons beaucoup de ces changements : nous les avons vus nous-mêmes. Je prends Dieu à témoin de la vérité de ce que je dis : il sait que je ne veux pas accrédi-ter la doctrine toute divine de Jésus-Christ par des narrations fabuleuses, mais seulement par des preuves bien certaines. » (ORIGÈNE, *Contra Celsum*, I, 68).

Pour qui connaît le noble caractère d'Origène et sa passion pour la vérité, ces paroles sont de nature à produire la conviction. Les prodiges qu'il rapporte ne sont pas les seuls que nous connaissions par des témoignages de haute valeur. « Nous retrouverons, dit M. P. Allard, des faits semblables attestant l'intervention de Dieu dans les combats de ses saints, en étudiant la suite de la persécution..... » (T. II, p. 78.)

SAINTE CYPRIEN, SON MARTYRE. — Au milieu du III^e siècle, l'empereur Dèce organisa contre les chrétiens une persécution plus savante et plus perfide que celle de ses prédécesseurs. Il voulut affaiblir la résistance par un semblant de modération, et fit observer une certaine gradation dans les mesures répressives : d'abord, on devait faire une

recherche exacte de tous les chrétiens; puis, employer les menaces et la torture; en cas de refus d'abjuration, l'édit prononçait l'exil avec la confiscation des biens ou l'emprisonnement; et enfin la peine de mort contre les plus influents, surtout contre les évêques. On voulait ainsi lasser la patience des chrétiens, et les vaincre mieux que par une mort prompte et violente. Aussi, un grand nombre de fidèles furent confinés dans les prisons, soumis aux tourments de la faim et de la soif, et moururent à la suite de ces privations.

Cependant, plusieurs expirèrent dans les supplices, et à Carthage, au mois d'avril 250, Mappalique et ses compagnons furent livrés au bourreau après une confession de foi glorieuse.

Saint Cyprien, alors évêque de Carthage, écrivit à son peuple une lettre pour exalter leur triomphe :

« Je suis transporté d'allégresse, dit-il en s'adressant aux martyrs, vous avez soutenu jusqu'à la consommation de la gloire la question la plus rude; les supplices vous ont cédé, plutôt que vous n'avez cédé aux supplices : ce ne sont pas les tourments qui ont mis fin à vos douleurs, c'est la couronne céleste qui est venue les arrêter. Quel spectacle pour la multitude qui contemplait ce combat, le combat de Dieu ! Elle a vu les serviteurs du Christ, sans autres armes que celles de la foi, conserver une parole libre, une âme incorruptible, un courage divin. Les victimes ont été plus fortes que les bourreaux; des membres brisés et déchirés ont vaincu les ongles de fer; des blessures souvent répétées ont été impuissantes, quoique dans ces corps meurtris la haine en fût réduite à tourmenter leurs plaies, *ita ut torquerentur jam non membra, sed vulnera!* Quel jour de triomphe pour le Christ ! Avec quelle complaisance

il a combattu et vaincu dans de pareils serviteurs, protégeant leur foi et mesurant ses dons à leur fidélité! Il assistait à ce combat, qui était le sien; c'est lui qui a fortifié, ranimé les défenseurs de son nom, lui qui, après avoir souffert la mort pour nous, continue à triompher d'elle en nous. Heureuse notre Église ainsi honorée par la miséricorde divine, illustrée de nos jours par le sang glorieux de ses martyrs! » (M^{re} FREPPEL, *Saint Cyprien*, p. 181-182.)

Saint Cyprien lui-même devait donner à son peuple l'exemple d'un héroïsme semblable.

Ce fut en 258, sous l'empire de Valérien, et nous possédons les actes authentiques de son martyre. Les chrétiens l'accompagnèrent en foule, quand il fut traduit devant le proconsul Galérius. Celui-ci dit à l'évêque : « Tu es Thascius Cyprien? » Cyprien répondit : « Je le suis. » Le proconsul : « Tu es le Pontife de ces hommes sacrilèges? — Oui! » Le proconsul : « Les très saints empereurs ont ordonné que tu sacrifies! » Cyprien : « Je ne le fais pas! — Réfléchis »; dit le proconsul. — « Fais ce qui t'a été commandé, répondit Cyprien; dans une chose si claire, il n'y a pas lieu à réflexion. »

Le proconsul prit l'avis de son Conseil, puis édicta la sentence. « Tu t'es fait l'ennemi des dieux de Rome et de ses lois saintes, ton sang sera la sanction de ses lois. Nous ordonnons que Thascius Cyprien soit mis à mort par le glaive. » Cyprien, évêque, dit : « Grâces à Dieu! »

Un grand cri s'éleva du milieu des chrétiens : « Et nous aussi, disaient-ils, nous voulons mourir avec lui! » Cyprien, arrivé au lieu de l'exécution, se mit à genoux, et pria la face contre terre; généreux jusqu'à la fin, il fit donner plusieurs pièces d'or au bourreau, puis retira son manteau et présenta sa tête; il reçut héroïquement le coup mortel. (PAUL ALLARD, t. III, p. 112-115.)

Les actes du martyre de saint Jules, soldat romain, nous montrent la sagesse des réponses inspirées à ces témoins de Jésus-Christ.

En 298, Galère, associé à l'empire par Dioclétien, voulut bannir tous les chrétiens de son armée, et plusieurs soldats payèrent de leur vie leur persévérance dans la foi. Un vétéran nommé Jules fut traduit pour cette cause devant le gouverneur Maxime, et nous possédons les actes de son martyre. « Jules, demanda le président, ce qu'on rapporte de toi est-il vrai? — Oui, je suis chrétien. — Quoi donc? ignores-tu que les princes ont donné l'ordre de sacrifier aux dieux? — Je le sais, mais étant chrétien, je ne puis renier le Dieu vrai et vivant. Dans votre milice où j'ai servi vingt-six ans, je n'ai jamais été puni pour crime ou pour délit; sept fois j'ai pris part à la guerre et combattu non moins bien qu'aucun autre. Fidèle à mes chefs, je ne puis être infidèle à mon Dieu. — Jules, dit le magistrat, je vois que tu es un homme sage, laisse-toi persuader et sacrifie aux dieux. — Non! je ne veux pas encourir par un péché un châtiment éternel! — Si tu n'obéis pas, je te ferai décapiter. — Soit! condamne-moi, mes désirs seront satisfaits! — Tu es bien pressé de mourir! Crois-tu donc gagner ainsi quelque gloire? — Oui, si je mérite de souffrir, j'obtiendrai une gloire éternelle! — Si tu souffrais pour la patrie ou pour les lois, cela te serait vraiment glorieux. — Je souffre pour des lois, mais des lois éternelles. — Ces lois vous ont été données par un homme qui mourut crucifié; vois ta folie, de préférer un homme mort à nos princes vivants! — Il est mort pour nos péchés afin de nous donner la vie éternelle. — Tu as donc choisi de mourir! — J'ai choisi une mort temporaire, mais pour arriver à une vie sans fin. »

Maxime prononça la sentence : « Que Jules, pour n'avoir pas obéi aux princes, subisse la peine capitale! »

On le conduisit au lieu du supplice; beaucoup de chrétiens l'entouraient et baisaient ses mains avec respect. Arrivé au lieu de l'exécution, Jules couvrit ses yeux du bandeau, puis, tendant le cou au bourreau, il dit : « Seigneur Jésus, pour qui je souffre, daignez placer mon âme parmi vos saints! » Le bourreau saisit le glaive, et le généreux soldat fut décapité. (P. ALLARD, *la Persécution de Dioclétien*, p. 117-122.)

PERSÉCUTION DE DIOCLÉTIEN

Vers la fin de l'empire de Dioclétien éclata la plus longue et la plus sanglante des persécutions; de nombreux historiens, qui furent eux-mêmes témoins des cruautés exercées alors contre les chrétiens, nous en ont laissé le récit : Lactance, Sulpice-Sévère, et surtout Eusèbe, dans son *Histoire ecclésiastique* et dans son livre *De martyribus Palæstinæ*. Nous leur empruntons quelques scènes de ce drame sanglant (1).

MARTYRE DE SAINT ROMAIN. — Quand parut à Antioche l'édit de persécution porté par Galère et Dioclétien (303), bien des chrétiens se montrèrent faibles dans cette cité opulente; mais un diacre, nommé Romain, ne craignit pas de les exciter et de les fortifier par ses discours et ses exhortations publiques. Bientôt, il fut arrêté et condamné au supplice du feu. Déjà le martyr était environné de flammes, quand une pluie soudaine éteignit le bûcher : « Où donc est le feu? » demanda Romain en souriant. La

(1) Dom RUINART, *Acta martyrum*, p. 330.

raillerie déplut à l'empereur, qui commanda de lui couper la langue. Contrairement à toutes les prévisions, Romain n'en mourut pas ; il continuait même à parler librement. Saint Jean Chrysostome rappelle ce miracle dans le panégyrique de ce saint martyr. (*Opera Sⁱ Chrysostomi*, MIGNE, t. II, p. 610.) Et Eusèbe lui-même le rapporte dans son deuxième discours sur la résurrection. (MIGNE, *Eusebii opera*, t. II, p. 1468.) Romain, que Dieu venait de glorifier ainsi, fut reconduit en prison ; quelques mois après, il consumma son sacrifice. (P. ALLARD, *Persécution de Dioclétien*, p. 172.)

Au VIII^e livre de son *Histoire ecclésiastique*, Eusèbe raconte le martyre de plusieurs chrétiens condamnés aux bêtes dans la ville de Tyr. « J'assistai à leur combat, dit-il, et je vis la puissance de Jésus-Christ se manifester en faveur de ceux qui lui rendaient ce témoignage. Le courage des condamnés faisait l'admiration des spectateurs. Un jeune homme de vingt ans à peine, sans être lié, priait avec un calme intrépide, les bras étendus en croix, et sans reculer, sans faire un mouvement, attendait l'ours et le léopard lancés contre lui. Ces animaux paraissaient d'abord ne respirer que mort et carnage, prêts à dévorer leur victime, puis ils se retiraient comme si une force inconnue leur eût fermé la gueule. Les autres chrétiens (ils étaient cinq) furent exposés à un taureau furieux ; cet animal avait déjà lancé en l'air plusieurs païens qu'on avait emportés sans vie ; mais, au moment de se jeter sur les saints martyrs, il ne put avancer ; il frappait la terre du pied, excité par la pointe d'un fer rouge ; il secouait ses cornes, puis il se détournait comme repoussé par une main divine. Après ces bêtes, d'autres furent lancées sans plus de succès. Enfin, sortis intacts après tant d'assauts, les

martyrs furent décapités et leurs corps jetés à la mer. » (EUSÈBE, *Histoire ecclésiastique*, l. VIII, vii.)

« En Égypte même, ajoute cet historien, d'innombrables fidèles, avec leurs femmes et leurs enfants, souffrirent pour la foi divers genres de mort. Après les ongles de fer, le chevalet, la flagellation la plus cruelle, les uns périssaient dans les flammes, les autres étaient noyés dans la mer, d'autres présentaient joyeusement leur tête au glaive des bourreaux. Il y en eut de crucifiés, soit à la manière des malfaiteurs, soit d'une façon plus atroce, la tête en bas et les membres cloués à la croix; on les laissait sur le gibet jusqu'à ce qu'ils mourussent de faim. » (EUSÈBE, *ibid.*, l. VIII, ch. viii.)

« Dans la Thébàïde, dit encore Eusèbe après avoir parcouru le théâtre des faits qu'il raconte, les souffrances des martyrs dépassèrent ce qu'elles avaient été ailleurs. Quelques-uns étaient déchirés jusqu'à la mort, non par des ongles de fer, mais par des fragments de poterie brisée; d'autres, attachés à deux arbres pliés, étaient violemment écartelés. »

« Et tout cela se fit non seulement quelques jours ou quelques mois, mais pendant plusieurs années. » (EUSÈBE, l. VIII, ch. ix.)

SAINTE JULITTE, MARTYRE. — Nous devons à saint Basile le récit d'un martyre où paraît une autre forme de la persécution : l'incapacité juridique infligée aux chrétiens. La scène se passe à Césarée, une des métropoles de la Cappadoce.

Dans cette ville, habitait une veuve nommée Julitte, autrefois maîtresse de biens considérables. Un homme puissant et cupide, abusant de son inexpérience, lui ravit

par des moyens déloyaux une grande partie de sa fortune. Pour prévenir une ruine complète, Julitte se résolut d'appeler le spoliateur devant les juges. Elle leur exposa elle-même l'origine de ses droits et les titres de sa longue possession. Son adversaire, effrayé de l'impression produite par cette parole simple et sincère, perd confiance dans les témoins qu'il avait subornés, et s'écrie : « Cette femme ne saurait *ester* en justice ni intenter une action, car elle est chrétienne, et celui qui refuse de renier le Christ ne jouit plus de ses droits de citoyen ! » Il était bien vrai : par l'édit de 303, les chrétiens étaient mis hors la loi ! Aussi le président fait apporter un autel et de l'encens, et déclare à Julitte qu'elle doit sacrifier aux dieux pour être entendue : « Périssent mes richesses, dit alors la généreuse chrétienne, périssent ma vie et mon corps, s'il le faut, plutôt que de prononcer une parole contre Dieu mon Créateur ! » Et, à toutes les questions, elle ne répondit plus que ce seul mot : « Je suis la servante du Christ. » Elle voyait bien cependant qu'il ne s'agissait plus maintenant pour elle de sa fortune, mais de sa vie : le magistrat la condamna au bûcher. Julitte s'y rendit en souriant. Chemin faisant, elle disait aux amies qui s'approchaient d'elle pour la consoler : « Ne laissez pas vos âmes s'amollir et devenir incapables de souffrir pour Jésus-Christ. La faiblesse de notre sexe serait une mauvaise excuse. Dieu nous a créées de la même matière que l'homme, nous reflétons aussi l'image divine; la femme autant que l'homme est capable de vertu, et Dieu exige d'elle une foi aussi solide, une aussi ferme patience. » Parlant ainsi, Julitte s'élança sur le bûcher : le feu étouffa son corps sans le détruire.

« Au temps de saint Basile, les pèlerins allaient à Césarée visiter l'église où reposait ce corps, enveloppe d'une âme

villante, puis se rendaient au lieu de son supplice; là jaillissait une source pure, délices des voyageurs, quelquefois remède des malades. » (SAINT BASILE, *Oratio* 5; P. ALLARD, *Persécution de Dioclétien*, I, p. 338.)

1
SAINTE EULALIE, MARTYRE. — L'Espagne eut aussi ses martyrs dans la grande persécution : saint Germain et saint Servand, à Cadix; saint Oronce et saint Victor, à Gironne; saint Vincent, à Saragosse, etc. Le poète Prudence, qui les a célébrés dans ses vers, nous montre chacune des villes espagnoles allant présenter au Christ dans une corbeille les reliques de ses martyrs : glorieuse procession qui a pu donner aux artistes chrétiens l'idée de peindre sur les murs de nos basiliques ces longues théories de saints, portant chacun dans leurs mains les insignes de leur lutte et de leur victoire.

A Mérida, le martyre de sainte Eulalie rappelle celui de sainte Agnès. Noble comme elle, Eulalie avait douze ans comme elle, lorsque la persécution commença. Tout enfant, elle avait la sagesse de l'âge mûr; la vue des supplices infligés aux chrétiens la transportait d'une sainte ardeur : elle voulait rendre elle-même témoignage de sa foi. Pour l'empêcher de se livrer aux persécuteurs, ses parents l'emmenèrent à la campagne; mais elle parvint à tromper leur surveillance. Une nuit, elle sortit de sa demeure, et courut à la ville; le matin, on la vit paraître hardiment devant le tribunal : elle déclara qu'elle aussi était chrétienne. Le juge essaya vainement d'ébranler sa résolution, en lui rappelant sa jeunesse, la noblesse de sa maison et le brillant avenir qui l'attendait, mais aussi les supplices qu'elle devait craindre, si elle refusait de sacrifier aux dieux. La jeune fille ne répondit rien : elle s'approcha de l'idole, la ren-

versa et foula aux pieds l'encens qu'on lui présentait. Dieu montra bientôt que cet acte d'Eulalie lui était agréable : l'intrépide enfant, déchirée par les ongles de fer, comptait ses blessures, et chantait au milieu des supplices. On promena sur son corps des torches ardentes, puis on la fit monter sur un bûcher; alors, dit le poète Prudence, une colombe parut sortir de sa bouche et s'envola vers le ciel, symbole de son âme innocente et douce qui retournait à Dieu. En même temps, on vit sa tête s'incliner, le feu s'éteignit; une neige épaisse enveloppa comme d'un linceul le corps de la martyre. (P. ALLARD, *ibid.*, p. 442-446.)

Voilà quelques-uns des traits empruntés à l'histoire des premières persécutions; les *Actes des martyrs* en présentent mille autres semblables. Même dans les siècles les plus rapprochés de nous, l'Église catholique n'a pas manqué de cette gloire, et bien des fois elle a offert au monde le spectacle de l'héroïsme humble et fort dans les supplices, et constant jusqu'à la mort. On le vit en Angleterre, sous le règne d'Henri VIII et d'Élisabeth; et plus souvent encore en Orient, dans l'Église nouvelle du Japon, fondée par saint François-Xavier. (Voir plus loin : *les Martyrs du Japon.*)

ART. II — LA VERTU DES MARTYRS — CONCLUSION

Après avoir parcouru cette galerie de tableaux, et considéré la physionomie des martyrs chrétiens, étudions un instant la signification des faits et leurs conséquences.

Le martyr est un témoin; et l'on connaît le mot de Pascal : « Je crois volontiers des témoins qui se font égorger en gage de leur sincérité. »

Quand il s'agit de faits sensibles, la chose est manifeste

pour ceux qui les ont vus : ils ne donneront pas leur vie pour confirmer un mensonge.

Or, parmi les martyrs chrétiens, plusieurs avaient vu de leurs yeux les faits sur lesquels est fondé le christianisme; ainsi, les apôtres et plusieurs des premiers disciples qui avaient été les témoins des miracles et de la résurrection du Sauveur, moururent pour sa cause. Mais pour les martyrs des âges suivants, les conditions ne sont plus les mêmes; leur mort pour la foi prouve sans doute la sincérité de leur conviction; elle ne prouve pas avec la même évidence la vérité des faits qu'ils avaient appris par un grand nombre d'intermédiaires; aussi voulons-nous considérer leur témoignage sous un autre aspect, et montrer dans leur patience même une preuve de la vérité de leur foi.

Nous disons : tel fut le nombre des martyrs chrétiens pendant les trois premiers siècles, telles furent les vertus qu'ils montrèrent dans les tourments et dans la mort, que les forces de la nature ne sauraient les expliquer. Dieu seul a pu inspirer tant d'héroïsme à cette multitude, et Dieu ne prodigue pas sa force au service du mensonge et de l'erreur.

1^o *Multitude des martyrs.*

D'abord, le nombre des martyrs fut très grand.

Il est vrai qu'au siècle dernier, l'anglais Dodwell prétendit prouver qu'ils avaient été peu nombreux, et de nos jours, M. Aubé a repris cette thèse; mais des savants de premier ordre leur ont répondu. Dom Rumart, par ses *Acta martyrum sincera*, fit justice des assertions de Dodwell, et, dans ces dernières années, M. Paul Allard les a réfutées

plus complètement encore dans son *Histoire des persécutions aux trois premiers siècles et sous Dioclétien* (5 volumes in-8°).

Rappelons ici seulement quelques faits.

Le nombre des martyrs fut grand dans ces dix persécutions générales qui se succédèrent pendant trois siècles.

Il le fut dès la première, excitée par la cruauté de Néron : l'historien Tacite, au XV^e livre de ses *Annales*, atteste qu'à Rome une grande multitude de chrétiens, *multitudo ingens*, furent livrés aux supplices, et Paul Orose nous apprend que cette persécution s'étendit aux provinces. (Cette expression, *multitudo ingens*, est appliquée ailleurs par Tacite à un nombre de 7 000 personnes.)

Sous Domitien, disent les Actes du martyr saint Ignace, de nombreuses tempêtes s'élevèrent contre les chrétiens.

Même sous l'empire de Trajan, une foule de fidèles furent condamnés à périr (1).

Pendant le règne d'Antonin le Pieux, il y eut aussi de nombreux martyrs; saint Justin, qui vivait à cette époque, écrit dans son dialogue avec Tryphon : « Nulle part il n'est permis aux chrétiens de vivre. On nous frappe du glaive, on nous fait mourir sur la croix, on nous livre aux bêtes, on nous applique à toutes sortes de tortures. » (Dom RUINART, *Acta martyrum*, préf., p. xxxvi).

Quelques-uns s'étonneront peut-être de voir ces mesures cruelles ordonnées par des princes dont on vante la clémence et la justice. Mais qu'ils se rappellent les préjugés des païens et la haine qu'on portait alors aux nouveaux chrétiens; qu'ils se rappellent aussi le mépris qu'on professait alors pour la vie de l'homme. Titus, que l'on a

(1) Dom RUINART, *Acta martyrum*, préface, p. 33. Eusèbe, Tertulien, Pline le Jeune l'attestent clairement.

nommé les délices du genre humain, fit célébrer à Panéas des jeux où plus de 2500 hommes périrent, tués dans des combats de gladiateurs ou dévorés par la dent des bêtes.

Après son triomphe sur les Daces, Trajan donna des jeux où dix mille gladiateurs combattirent les uns contre les autres. Et, chaque année, des milliers de ces malheureux étaient sacrifiés à l'amusement du peuple, soit à Rome, soit dans les autres villes de l'empire. Combien plus facilement pouvait-on livrer à la mort ces chrétiens accusés de crimes abominables, ou plutôt en butte à la haine des païens, à cause de leur doctrine ou de leur vertu même!

Aussi l'on vit éclater des persécutions, même sous les meilleurs empereurs.

Ce fut sous l'empire de Marc-Aurèle que les martyrs de Lyon furent livrés à la mort.

Eusèbe nous apprend qu'à cette époque il y eut des martyrs presque innombrables dans tout l'univers, à la suite de soulèvements populaire.

Plus loin, il dit que, sous Septime-Sévère (201-211), il y eut une persécution furieuse, et Clément d'Alexandrie confirme son témoignage: « On vit couler à flots le sang des martyrs: les uns périssaient par le glaive du bourreau, les autres furent jetés au feu. » (Libr. II^o, *Stromat.*)

Nous l'avons déjà vu: sous l'empire de Dèce (250), la guerre contre les chrétiens fut plus terrible encore: on les poursuivit d'une manière systématique et perfide, en s'attaquant d'abord au clergé, puis en prenant tous les moyens de provoquer des apostasies. Saint Denys d'Alexandrie, qui vivait alors, dit: « Il faut que vous le sachiez: des hommes et des femmes, des enfants, des jeunes filles et des vieillards, des soldats, des personnes de toute condi-

tion, ont été livrés à la mort. » (Dom RUINARD, préf., p. 52.)

En 286, des troupes romaines, campées dans la vallée d'Agaune, près du lac Léman, reçurent de Maximien Hercule l'ordre de prendre part à un sacrifice solennel en l'honneur des dieux. Parmi ces troupes se trouvait un détachement composé de chrétiens, la Légion thébéenne. Placés dans l'alternative de renier leur foi, ou de désobéir au prince, ils déclarèrent qu'ils préféreraient la mort à l'apostasie. Maximien les fit décimer une première et une seconde fois, et, comme tous persévéraient dans leur résolution, le prince fit massacrer la troupe entière. (PAUL ALLARD, *la Persécution de Dioclétien*, t. I^{er}, p. 26-32.)

Mais ce fut surtout dans la dernière persécution de Dioclétien que le nombre des martyrs fut considérable. Eusèbe qui, dans sa jeunesse, avait été le témoin des cruautés exercées alors contre les chrétiens, les raconte au livre VIII de son *Histoire* : « Il est impossible, ajoute-t-il, de dire quelle multitude de martyrs fit en tous lieux cette persécution. C'était par dizaines, par vingtaines et plus qu'on égorgeait les chrétiens. On vit même parfois soixante, cent personnes, hommes, femmes, avec leurs petits enfants, massacrés en un seul jour. » (EUSÈBE, *Hist. eccl.*, l. VIII, ch. ix.)

Le savant Théodoret, évêque de Cyr vers l'an 400, nous fournit un témoignage semblable : « Sous l'empire de Dioclétien, de Maximien et de Licinius, ce n'était pas seulement des chrétiens isolés qu'on faisait mourir, mais souvent des multitudes, des milliers, et plus encore, que l'on massacrait : *Non binos aut ternos impetebant, sed plurimos gregatim, et millenos simul, et decies millenos trucidabant.* » (THÉODORET, *Sermo 9, de Legibus.*) « Dans quelques villes, ajoute-t-il, on livra aux flammes des églises remplies d'hommes, de femmes et d'enfants. »

Eusébe rapporte aussi qu'une ville de Phrygie, avec tous ses magistrats et ses habitants, fut livrée aux flammes, parce qu'ils refusèrent de sacrifier aux idoles (l. VIII, ch. XI).

L'historien Sulpice-Sévère, qui écrivait peu de temps après Dioclétien, ne craint pas de résumer ainsi cette lutte : « Dix ans de persécution ont désolé l'Église de Dieu : jamais guerre n'avait autant épuisé le genre humain, *nullis unquam bellis magis exhaustus est mundus.* »

Un autre écrivain de la même époque, Lactance, dit qu'alors « toute la terre était cruellement tourmentée, et, à l'exception des Gaules, le reste de l'empire, l'Orient et l'Occident, étaient ravagés par trois monstres. » (*Divin. institut.*, l. V, ch. XI.)

Tel fut le nombre des victimes, que les persécuteurs croyaient avoir exterminé le nom même de ces chrétiens, naguère si nombreux dans l'empire; on a trouvé une médaille de Dioclétien avec cette inscription : *Nomine christianorum deleto*, en mémoire de l'abolition du nom chrétien.

Voilà quelques témoignages extraits des *Acta martyrum sincera* de RUINART (préface, p. XXIV-LXVI). Bien d'autres preuves du grand nombre des martyrs résultent des documents, inscriptions et tombeaux découverts depuis deux siècles; on le voit dans *l'Histoire des persécutions* publiée par M. PAUL ALLARD, et dans les travaux de M. de Rossi sur les catacombes romaines (*Roma sotterranea*).

Bien souvent, au défaut des documents écrits, les pierres parlent, et du fond des galeries souterraines où les premiers chrétiens allaient chercher un asile, surgissent des inscriptions funéraires qui nous disent : « Ici reposent les restes de plusieurs fidèles qui ont versé leur sang pour leur foi ! » Et combien d'autres, dont les noms sont inconnus ! Le

poète Prudence disait déjà au sortir des persécutions :
Innumeros cineres sanctorum Romula in urbe vidimus.....
Reliquias memini me didicisse hominum quorum solus habet
comperta vocabula Christus. (Peristephi., hymn. II.)

2° Constance des martyrs.

Outre le nombre des martyrs, l'histoire atteste la rigueur et souvent l'atrocité des supplices auxquels ils furent livrés. Déjà, dans le récit de Tacite (1), nous avons vu le luxe de tortures inventé par la cruauté de Néron contre les chrétiens : nous le retrouvons dans une foule d'autres documents primitifs. Saint Cyprien écrivait en 258 au proconsul d'Afrique Démétrien : « Vous dépouillez, vous incarcez, vous chargez de chaînes des innocents, vous les livrez aux bêtes, aux flammes, au fer des bourreaux, vous affectez de prolonger leurs supplices, et une barbarie ingénieuse invente de nouvelles tortures; pourquoi donc cette rage insatiable, cette fièvre de cruauté? » (*Quæ hæc est insatiabilis carnificinæ rabies, quæ inexplebilis libido sævitiei?*)

Lactance, parlant des martyrs condamnés par le César Galère, dit : « On leur mettait sous les pieds une flamme légère, jusqu'à ce que les os fussent calcinés; ensuite, on promenait la flamme sur chacun de leurs membres, de manière à n'en laisser aucune partie sans torture; et cependant, par intervalle, on leur rafraichissait le visage, afin de prolonger leur vie et leur douleur. »

Eusèbe surtout a retracé l'histoire de ces rigueurs exercées contre les chrétiens pendant la dernière persé-

(1) TACITE, *Annales*, l. XV, 44.

cution, et, dans ses écrits, il en a recueilli des témoignages irrécusables, entre autres celui de Philéas, un des évêques qui furent jetés dans les fers pour leur foi. Philéas, évêque de Thmuis, dans la Basse-Égypte, avait été jadis magistrat, et l'un des plus riches personnages de sa province; puis ses vertus l'avaient fait choisir pour pasteur par les fidèles de sa ville. Témoin, pendant de longs mois, des souffrances infligées aux chrétiens, et prisonnier lui-même, il en a tracé le tableau dans une lettre à ses concitoyens : « Les bienheureux martyrs qui ont vécu avec nous, dit-il, ont souffert pour le Christ toutes les douleurs, tous les tourments que l'on peut inventer, et quelques-uns, non pas une fois, mais plusieurs. Tout le monde avait la permission de les insulter; on les frappait avec des verges, avec des fouets et des cordes. Quelques-uns, les mains liées derrière le dos, étaient étendus sur le chevalet, pendant qu'au moyen d'une machine, on leur tirait tous les membres. Ensuite, par l'ordre du juge, les bourreaux leur déchiraient avec des ongles de fer, non seulement les flancs, comme aux homicides, mais les jambes et jusqu'au visage. Il y en avait de suspendus à un portique par une seule main, de sorte que la tension des articulations était le plus cruel supplice. Plusieurs étaient attachés à des colonnes sans que leurs pieds portassent à terre, afin que la pesanteur de leur corps serrât leurs liens de plus en plus, et ils supportaient cette torture pendant une journée presque entière. Le juge laissait des gens pour observer si l'excès de la souffrance ébranlait leur résolution; il ordonnait de les serrer sans pitié dans leurs liens et de traîner honteusement à la voirie ceux qui expiraient. Il y en avait qui, après avoir subi la question, étaient mis dans les entraves, les pieds étendus jusqu'au quatrième trou

(supplice horrible); ils étaient obligés de rester couchés sur le dos, car les plaies dont leur corps était tout couvert ne leur permettaient pas de se dresser. Quelques-uns mouraient pendant la torture, et, par leur constance, faisaient honte à leurs ennemis; plusieurs, rapportés demi-morts dans la prison, y rendaient le dernier soupir après peu de jours. D'autres, ranimés par les remèdes, ont vu leur courage croître avec la durée de leur captivité; aussi, quand on leur donnait ensuite le choix entre l'acquittement s'ils voulaient sacrifier, et une sentence capitale, tous sans hésiter allaient volontiers à la mort; car ils savaient ce qui nous est commandé dans les Saintes Lettres : Vous n'aurez pas d'autres dieux que moi. » (EUSÈBE, *Histoire ecclésiastique*, lib. VIII, ch. x.)

Ainsi souffrirent des milliers de martyrs, surtout dans la dernière persécution. Et avec quel courage! « Les brigands les plus robustes, disait Lactance (1), ne peuvent supporter des tourments semblables sans jeter des cris et pousser des gémissements; ils sont vaincus par la douleur; pour nos martyrs, non seulement les hommes, mais les femmes, de faibles enfants, souffrent ces tortures sans se plaindre : le feu même ne peut leur arracher des gémissements. » « Les Romains, ajoute-t-il, se glorifient de leur Mutius et de leur Régulus : voici que le sexe le plus faible et l'âge le plus tendre se laissent déchirer, brûler tout le corps, non pas contraints par la nécessité, mais volontairement, et parce qu'ils ont foi en Dieu. » « Parmi les nôtres, dit également Minutius Félix, des enfants, de faibles femmes affrontent sans crainte les croix, les bêtes féroces et toutes sortes de supplices. » (MINUTIUS FÉLIX, *in Octavio*, ch. xxxvii.)

(1) *Lactantii divin. Institut.*, l. V, ch. xiii.

Ce qui rend plus remarquable cette patience des martyrs, c'est le calme et l'humilité avec lesquels ils souffraient. Point d'exaltation chez eux, rien qui ressemble à la surexcitation de certains sectaires fanatiques dont parle l'histoire, point d'orgueil ni de vanité : ils ne mettaient leur confiance qu'en Dieu, et lui demandaient la force et la persévérance. Ainsi, les martyrs de Lyon, dont nous avons les Actes, « ne pouvaient souffrir qu'on les appelât de ce nom, ils en étaient affligés, et, ajoutent les narrateurs, ils nous conjuraient avec larmes de leur obtenir, par nos prières, la grâce de terminer heureusement leurs combats. A l'exemple de Jésus-Christ, ils pardonnaient à leurs ennemis, et priaient avec ferveur pour ceux qui les persécutaient ; à l'égard de ceux qui, par crainte des tourments, avaient succombé, ils ne montraient point un zèle amer, mais, pour relever leur courage, ils leur témoignaient une affection compatissante. »

Aussi, plusieurs de ces *lapsi* réparèrent leur faute par une confession généreuse.

C'est bien là, dans les Actes sincères des martyrs, leur véritable physionomie : ce qui les caractérise, c'est la douceur, la paix, l'humilité (1).

CONCLUSION. FORCE SURNATURELLE DES MARTYRS. — Que conclure de ces faits, non pas isolés et en petit nombre, mais se reproduisant en des milliers de personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition, dans toutes les parties de l'empire romain et bien au delà, pendant près de trois siècles? Peuvent-ils s'expliquer par des motifs

(1) Voir HURTER, *Opuscula Patrum*, t. IV, p. 142 (*post opuscula Tertulliani et S. Cypriani*), de nombreux exemples de ces vertus.

purement naturels ou par une vertu simplement humaine?

Et quels motifs naturels pouvaient inspirer tous ces martyrs? Il ne peut ici être question de plaisirs ni d'intérêts matériels : on ne sacrifie pas sa vie, quand on veut en jouir. Est-ce donc l'enthousiasme, l'amour de la gloire? L'enthousiasme naturel ne se soutient point ainsi pendant trois siècles; il ne s'étend point à la fois dans tout l'univers, aux classes les plus diverses de la société, dans des conditions absolument différentes. Et la gloire? Quelle gloire pouvaient espérer ces femmes, ces enfants, ces vieillards enveloppés dans une même proscription? Quel honneur aux yeux des hommes pouvaient-ils attendre? Loin de là, ils voyaient éclater contre eux l'indignation et le mépris; on les accusait de crimes infâmes ou d'un fanatisme aveugle; presque tous appartenaient à une classe obscure et savaient que leur nom même serait bientôt oublié.

Je dirai plus, le sentiment du devoir et l'espérance d'une autre vie ne sauraient expliquer cette force et cette constance dans une telle multitude d'hommes, de femmes et d'enfants de toute condition. Toutes les religions présentent ces motifs; ils sont donnés même par la raison naturelle : où donc cependant ont-ils produit un héroïsme semblable à celui de nos martyrs? Où trouver ailleurs que dans l'Église catholique le spectacle d'une telle constance s'alliant à tant de douceur et d'humilité?

« C'est pour cela, dirai-je avec Balmès, qu'en voyant une multitude infinie de personnes faibles, timides, délicates, se montrer supérieures à toutes les tendances de la nature, affronter la mort avec tant de courage et tant de simplicité, on est obligé de reconnaître quelque chose de supérieur à la nature, une éclatante manifestation de la vertu du Tout-Puissant, qui se plaît à montrer sa force dans la

faiblesse et l'infirmité. » (BALMÈS, *Lettres à un sceptique.*)

C'est ainsi que les Docteurs de l'Église aux premiers siècles, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Athanase, saint Chrysostome appréciaient la vertu des martyrs.

Saint Athanase (*Oratio de Incarnatione*) disait : « A la vue de ces hommes, de ces femmes d'une nature si faible, de ces enfants qui courent à la mort avec confiance et qui la reçoivent avec joie, de cette multitude qui préfère la mort à la vie présente pour l'amour de Jésus-Christ, qui serait assez incrédule ou assez aveugle pour ne pas comprendre que le Christ leur donne cette force de vaincre et l'inspire à ceux qui croient en lui? (*Quis ita stolidus vel incredulus aut mente excæcatus ut non intelligat Christum singulis victoriam tribuere?*) »

Aussi le spectacle de cette constance excitait l'admiration des païens et les attirait à la foi; selon la belle parole de Tertullien : « Le sang des martyrs était la semence de nouveaux chrétiens. »

Nous avons un écho de ces sentiments dans un livre : *de Laude martyrii*, qui se trouve à la suite des œuvres de saint Cyprien.

Voici ce que rapporte l'auteur :

« Lorsque des mains cruelles torturaient les membres du saint, lorsque le bourreau lui déchirait les chairs, sans pouvoir abattre sa constance, j'ai entendu parler les assistants. L'un d'eux disait : « C'est une grande chose et dont je me trouble fort, que de voir ainsi maîtriser la douleur. » D'autres reprenaient : « Cet homme doit avoir des enfants, une épouse est assise à son foyer, et cependant l'amour des siens est impuissant à le fléchir : il faudra pénétrer et connaître le mystère qui fait sa force. Quelle que soit la religion des chrétiens, ce ne peut être pour une

croyance vaine que l'on accepte la souffrance et le trépas. » (*Les persécuteurs et les martyrs*, par EDMOND LE BLANT, membre de l'Institut, 1893.) Cet auteur ajoute : « Ainsi parlait, au temps des persécutions païennes, le témoin d'un martyr, et un siècle auparavant, saint Justin, non encore converti, avait éprouvé le même trouble en voyant les fidèles intrépides devant la mort. La noble constance des martyrs fut donc une des forces vives par lesquelles grandit le christianisme. » (*Ibid.*, p. 99.)

Oui, cette constance faisait naître de sérieuses réflexions dans l'esprit des païens témoins de leur héroïsme, et ceux qui croyaient déjà se sentaient animés d'un nouveau courage. « Pendant que, parmi les chrétiens, disait saint Jean Chrysostome, les uns étaient jetés en prison, les autres trainés en exil, d'autres mis en pièces, jetés à la mer ou consumés par le feu, d'autres en plus grand nombre se joignaient aux fidèles, animés par ces supplices mêmes d'une foi plus vive et plus ardente. Ne voyez-vous pas, ajoute ce saint Docteur, l'excellence de la vertu qui a réalisé ces merveilles? Car enfin, ces hommes, ces femmes, au milieu de tant de supplices, étaient pleins de joie; frappés, brûlés, égorgés, ils n'étaient pas vaincus; ce sont eux qui ont fondé les Eglises répandues en si grand nombre dans tout l'univers. » (SAINT JEAN CHRYSOSTOME, *Quod Christus sit Deus.*)

Ainsi les Pères de l'Église, si rapprochés des faits et si bien placés pour en apprécier le caractère, voyaient comme nous dans les martyrs une vertu surhumaine, et dans leur héroïsme une preuve de la divinité de Jésus-Christ et de sa religion (1).

(1) A ceux qui voudraient nous opposer les martyrs de quelques autres religions, l'histoire impartiale répond de la manière la plus

ART. III — DIFFUSION RAPIDE DE QUELQUES
AUTRES RELIGIONS

Après cette étude sur les martyrs, jetons un coup d'œil d'ensemble sur l'établissement et l'expansion du christianisme. Ce passage du polythéisme au culte d'un seul Dieu, de l'idolâtrie à la religion fondée par Jésus-Christ, est sans doute un fait important, qui domine l'histoire des trois premiers siècles. Dans ce changement, nous avons remarqué surtout un triple caractère :

1^o La grandeur des obstacles et l'insuffisance naturelle des moyens employés pour les vaincre ;

2^o La profonde transformation morale opérée par le christianisme ;

3^o L'héroïsme des martyrs qui versèrent leur sang pour rester fidèles à cette religion nouvelle.

Il y a quelque chose de surhumain dans ce relèvement moral opéré non pas seulement en quelques individus, mais dans une multitude immense d'hommes, de femmes de tout rang et de toute condition.

Il y a quelque chose de prodigieux dans cet idéal de vertu, de pureté et de charité que réalisèrent les chrétiens au milieu de la corruption païenne.

évidente : on ne peut sérieusement les comparer avec les nôtres, ni pour le nombre ni pour le caractère.

La plupart des martyrs que s'attribue parfois le protestantisme furent des révoltés qui périrent dans des guerres contre l'autorité légitime. Pour les autres, ils se réduisent à un très petit nombre, et plusieurs avaient à leur charge des crimes de droit commun. Pas un seul ne montra cette patience humble et modeste qui caractérise nos martyrs, ni cet amour pur et fort qui accepte avec joie la mort pour son Dieu.

Ce n'est pas la nature seule qui put inspirer à tant de martyrs cette patience pleine de douceur et d'humilité et cet héroïsme persévérant pendant trois siècles.

Voilà pourquoi nous voyons dans l'établissement et la diffusion du christianisme l'effet d'une vertu divine.

Ce n'est donc pas le seul fait de son expansion rapide que nous invoquons, mais bien plutôt les caractères intimes de cette transformation opérée dans le monde moral.

Dès lors, il nous est facile de répondre à ceux qui disent : bien d'autres religions se sont développées avec rapidité, le protestantisme, par exemple, ou encore le bouddhisme et la religion de Mahomet; elles ne sont pas toutes vraies pourtant!

Nous le savons, ces religions se sont rapidement étendues, mais ont-elles produit un changement comparable à celui que réalisa le christianisme? Ont-elles fait germer partout des vertus éminentes, inspiré à des milliers d'âmes un héroïsme comparable à celui de nos martyrs?

Non, sans doute, et nous allons le montrer; elles n'offrent donc point ces caractères divins que nous signalons dans la propagation du christianisme.

1° Rapide diffusion du protestantisme.

Disons en premier lieu quelques mots du protestantisme.

Notons d'abord que le système prêché par Luther, Calvin et les autres protestants ne fut point une religion nouvelle: on le présenta comme une simple réforme de l'Église et un retour au christianisme primitif; réforme facile à faire accepter, puisqu'elle consistait à supprimer toute autorité religieuse extérieure, et à rejeter toutes les prescriptions gênantes pour la nature. Émancipation des intelligences

par le libre examen, des volontés par la négation de toute hiérarchie; suppression du célibat pour les prêtres et pour les moines, pour tous abolition de la confession, des jeûnes, des abstinences, et même inutilité des bonnes œuvres pour le salut : voilà ce que proposaient les chefs de cette réforme. Quoi d'étonnant s'ils réussirent auprès d'une multitude toujours impatiente du joug et follement avide de liberté? Ajoutons à cela d'autres moyens fort naturels et employés très efficacement au succès de cette religion réformée.

En Angleterre, le despotisme et la passion brutale d'Henri VIII, qui rejette la suprématie du Pape et l'usurpe à son profit, pour pouvoir épouser librement Anne de Boleyn; dans les États du Nord, l'appât des biens ecclésiastiques livrés à la rapacité des princes qui embrassent la Réforme, etc., etc.

Le savant Érasme, qui, plus d'une fois, eut des complaisances pour les réformateurs, remarqua enfin leurs mobiles et leurs procédés. En 1523, il écrivait au sujet des disciples du nouvel Évangile. « Les uns n'y voient qu'un moyen commode de satisfaire leurs folles passions et leurs appétits charnels; les autres, celui de s'emparer des biens de l'Église. » (Lettre à Barbyrius de Tournay.)

Gottfried Arnold, historien protestant, dit de même dans son *Histoire de l'Église et des hérésies* : « Les grands se laissèrent gagner surtout par l'appât des propriétés ecclésiastiques; les prêtres par la liberté de prendre femme; les gens du peuple par l'espoir d'échapper au joug de la confession et des autres observances. »

On peut trouver beaucoup d'autres témoignages semblables dans l'ouvrage de DOELLINGER : *la Réforme et son développement intérieur* et dans *l'Histoire du peuple allemand*, par JANSSEN, etc., etc.

Si maintenant nous cherchons quels furent les fruits de ce nouvel Évangile au point de vue des mœurs, le protestantisme fut-il vraiment une réforme? Pour en juger, il suffit de se rappeler quelques-unes des plaintes échappées aux chefs mêmes de cette révolution: « Il faut que je l'avoue, écrit Luther, ma doctrine a produit beaucoup de scandales..... le monde empire tous les jours et devient plus méchant. Les hommes sont aujourd'hui plus acharnés à la vengeance, plus avarés et dénués de miséricorde, moins modestes, plus incorrigibles, enfin plus mauvais qu'au temps de la Papauté..... Chose étonnante et scandaleuse: depuis que la pure doctrine de l'Évangile a été remise en lumière, le monde va journellement de mal en pis. Les nobles et les paysans sont et restent des pourceaux, croient en pourceaux et meurent en vrais pourceaux. »

» Nous prétendons montrer que nous sommes évangéliques en renversant les images, en nous gorgeant de viandes, en nous abstenant de jeûner et de prier; quant à la foi et à la charité, personne n'en veut. La malice des hommes parmi nous est parvenue à tel point, que je ne crois pas que le monde puisse encore durer plus de cinq à six ans. » (M^{gr} FREPPEL, *Tertullien*, t. II, p. 261-262.)

Calvin s'exprimait de même sur les résultats de la Réforme: « Les pasteurs, dit-il, oui, les pasteurs eux-mêmes, qui montent en chaire, sont aujourd'hui les plus honteux exemples de la perversité et de tous les vices. De là vient que leurs sermons n'obtiennent pas plus de crédit que des fables débitées sur la scène par un histrion. Je m'étonne que les femmes et les enfants ne les couvrent pas de boue et d'ordure. » (M^{gr} FREPPEL, *Tertullien*, t. II, p. 262.)

On trouve des aveux semblables cités par Rohrbacher, (*Histoire de l'Église*, l. LXXXIV.)

« Sur dix évangéliques, disait Calvin, vous en trouverez à peine un seul qui soit devenu évangélique pour autre chose que pour s'adonner plus librement à la crapule et à la débauche. » (*Commentaire de Calvin sur la 2^e Épître de saint Pierre*, ch. II, cité par ROHRBACHER, *loc. cit.*, § VIII; Compte rendu des doctrines de Calvin.)

M. Audin montre aussi la corruption introduite à Genève par le calvinisme. (*Histoire de Calvin*, 2^e vol. ch. final.)

Luther en appelait parfois au succès de sa parole pour prouver sa mission. Ce succès, dit M^{sr} Freppel, s'explique sans peine : « Les princes et les peuples affranchis de toute autorité religieuse, les biens du clergé et des monastères livrés au pillage, la morale dépouillée de ce qu'elle a de pénible et d'austère, les bonnes œuvres déclarées inutiles au salut, l'orgueil désormais sans frein, les passions déchaînées, les instincts les plus vils de l'homme glorifiés et satisfaits, n'étaient-ce point des motifs pleinement suffisants pour rendre compte de l'accueil favorable qu'avait rencontré sa prédication?..... Ce qui est divin, surnaturel, c'est de faire triompher, en dépit de l'orgueil et des passions humaines, les sévérités de l'Évangile, les pratiques de la pénitence et de la mortification, le renoncement à soi-même, l'humilité, la chasteté, la charité, toutes choses qui nous répugnent et nous blessent. Voilà ce que les apôtres avaient fait. » (M^{sr} FREPPEL, *Tertullien*, t. II, p. 250.)

Mais nous l'avons montré par les aveux de Luther et de Calvin, ces réformateurs obtinrent un tout autre résultat (1).

(1) Dœllinger, dans son grand ouvrage : *la Réforme et son développement intérieur*, a réuni les témoignages des premiers réformateurs et de leurs partisans sur les effets de la doctrine luthérienne : le premier volume est rempli des plaintes amères que leur arrache la vue des désordres et de la corruption des nouveaux réformés.

2° Rapide diffusion du mahométisme.

L'islamisme, la religion fondée par Mahomet au vi^e siècle de notre ère, s'est rapidement étendu : après avoir envahi la péninsule arabique, il se soumit l'Asie orientale, tout le nord de l'Afrique et plusieurs parties de l'Europe. Maintenant encore, il domine en Afrique et compte environ 200 millions d'adhérents.

Faut-il voir une intervention divine dans cette vaste et rapide diffusion ?

Remarquons d'abord que l'œuvre religieuse de Mahomet n'était pas très ardue.

La religion qu'il annonçait est très simple dans sa doctrine ; point de mystères qui dépassent l'intelligence humaine ; un seul dogme qui résume tout : Dieu est Dieu, et Mahomet est son prophète :

Religion très facile dans sa morale : quelques purifications, quelques observances extérieures, oui, mais avec cela, liberté presque entière accordée à toutes les passions, à tous les instincts de la chair corrompue, le divorce permis, la polygamie largement pratiquée, et, pour récompenser la foi au prophète, un ciel qui est un amas de brutales voluptés. (Nous examinerons plus loin la religion de l'Islam.)

On le comprend donc aisément ; pour Mahomet, la difficulté ne fut pas grande de faire accepter une telle doctrine et une telle morale à des peuples sans culture intellectuelle, et à des hommes assez portés par leurs instincts et par leurs habitudes à ces mœurs qu'autorise le prophète de l'Islam.

Du reste, le moyen de conversion dès l'origine employé par Mahomet et ses fidèles explique assez comment l'islamisme a pu vaincre toute résistance : c'est par la force des

armes qu'il s'est implanté, par la force qu'il s'est développé ; la guerre sainte a été son mode de prédication, le succès dans les combats son grand argument, celui qu'invoquait toujours le prophète. Singulière preuve, dit saint Thomas d'Aquin (*Contra gentes*, l. 1^{er}, ch. iv), « preuve qui ne fait pas défaut aux tyrans, ni même aux brigands heureux (1) ! » On ne saurait donc comparer la propagation rapide de l'islamisme avec celle de la religion chrétienne ; ni dans ses origines ni dans ses effets il ne montre une vertu surnaturelle, une preuve de l'action de Dieu.

3^o *Rapide diffusion du Bouddhisme.*

Fondé au vi^e siècle avant notre ère par Çakia-Mouni, le bouddhisme se répandit d'abord dans l'Hindoustan, puis dans la Birmanie, dans la Chine et jusqu'au Japon : maintenant encore, il compte trois à quatre cents millions d'adeptes. Mais d'après un grand nombre de savants, le bouddhisme primitif n'est pas à vrai dire une religion : le Bouddha, le sage qui l'a fondé, ne s'est pas occupé de Dieu ni de son culte. Il n'a vu dans la vie que les misères et la douleur, et il s'est contenté d'enseigner la voie à suivre pour y échapper et parvenir au Nirvana, délivrance finale, où toute pensée, toute vie s'évanouit. Le bouddhisme, que vantent plusieurs de nos lettrés, n'est donc qu'un système de morale sans Dieu.

Il est vrai que les peuples bouddhistes ne se sont pas contentés de cette doctrine froide et sans vie ; ils vénèrent le Bouddha, bien que ce sage n'existe plus ; ils joignent à

(1) « Mahomet s'est établi en tuant, Jésus-Christ en faisant tuer les siens », disait Pascal. (*Pensées*, art. 12.)

son culte celui de plusieurs divinités, ou de génies bons et mauvais, et se livrent à une foule de superstitions qui varient suivant les pays et les peuples. Parmi eux, aucune unité, nulle autorité religieuse qui les relie tous ensemble : chacun croit ce qu'il veut et fait ce qu'il lui plaît.

Qu'y a-t-il eu de surhumain dans la diffusion d'un pareil système? Si nous consultons l'histoire, nous voyons que c'est en grande partie à la faveur des princes qu'il dut son extension rapide. Trois siècles avant Jésus-Christ, un puissant roi de l'Inde, dont on a récemment découvert de nombreux édits gravés sur la pierre, Açoka Pyadasi, répandit le bouddhisme dans son vaste empire. Au 1^{er} siècle de notre ère, ce culte fut introduit dans la Chine, grâce à la protection de l'empereur Ming-Ti (58-76 après J.-C.) et au zèle actif de son frère; mais les Chinois y joignirent une foule de pratiques empruntées à d'autres religions. (M^{sr} DE HARLEZ, *la Controverse et le Contemporain*, 1885, t. IV, p. 484.)

Ainsi, dans cette expansion du bouddhisme, nous ne voyons point de grands obstacles vaincus, point de martyrs au courage héroïque. Surtout, nous n'y trouvons point de transformation morale semblable à celle qu'opéra le christianisme. Le bouddhisme a laissé les peuples dans leur corruption; et chez eux, on retrouve tous les désordres du paganisme (1).

L'extension de ce culte ne présente donc aucun des caractères surnaturels que nous avons vus dans la propagation de la religion chrétienne.

Du reste, on a beaucoup exagéré le nombre des adeptes de Bouddha. Les Chinois, qui en forment la plus grande

(1) Voir sur ce point le témoignage de M^{sr} Desgodins, pro-vicaire apostolique du Thibet, *Revue des religions*, 1890, p. 396 et 397; l'abbé de Broglie, *Histoire des religions*, p. 200.

partie, ne sont guère bouddhistes que de nom, ou même ignorent s'ils le sont. Dans un ouvrage sur la religion de la Chine, le missionnaire protestant Edkins dit : « La majorité de ses habitants se complait dans le culte de plusieurs religions....., bien que ces religions ne s'accordent nullement entre elles. » (Cité par M^{gr} DE HARLEZ, *la Controverse et le Contemporain*, 1885, p. 601.)

Nous exposerons plus loin la doctrine et la morale du bouddhisme et de l'islamisme, et nous examinerons la valeur intrinsèque de ces deux religions.

CONCLUSION DE LA PREMIÈRE PARTIE. — Arrivé à ce point de notre étude sur le christianisme, recueillons-nous et jetons un coup d'œil d'ensemble sur cette religion qui est toujours celle des peuples les plus civilisés.

Nous l'avons considérée dans son fondateur, dans sa doctrine, dans ses origines et son développement. Il suffit de lire le sermon de Jésus-Christ sur la montagne (Matth., ch. v, vi, vii.), ou son discours aux disciples après la dernière Cène (Jean, xv-vxii.), pour voir combien la doctrine qu'il annonce est sublime dans sa simplicité, et sa morale pure et élevée. Dès le début de son Évangile, saint Jean dépasse les plus hautes conceptions de Platon, et Renan est obligé de dire de la morale évangélique : « C'est le plus beau code de la vie parfaite qu'aucun moraliste ait tracé. » (*Vie de Jésus*, p. 84.)

Jésus-Christ lui-même a pleinement réalisé cet idéal : dans sa vie, dans sa passion et dans sa mort, il apparaît comme le type achevé de la perfection morale; aucun autre initiateur religieux ne pourrait lui être comparé.

Pour qui considère avec soin ces caractères de Jésus-Christ et de son Évangile, il y a là déjà une manifestation de la divi-

nité : non, certes, tant de beauté morale et de sublimité ne saurait être l'œuvre du mensonge ou d'une simple illusion.

Mais il y a plus : La parole de Jésus-Christ a été une semence féconde, et bientôt le grain de sénevé est devenu un grand arbre. Que de merveilles morales dans l'épanouissement de cette société fondée par Jésus-Christ ! Quelle transformation dans les idées et dans les mœurs ! Au milieu de ce monde païen si profondément corrompu, le christianisme a fait germer partout les vertus les plus pures et les plus élevées, la chasteté, la charité, l'amour des âmes et de Dieu. Dans les martyrs, ces vertus vont jusqu'à l'héroïsme, et les martyrs se comptent par milliers aux trois premiers siècles de l'ère chrétienne. On peut voir là, sans doute, des miracles de l'ordre moral : ce n'est pas sans une force divine qu'un si grand nombre d'hommes, de faibles femmes et des enfants même ont pu montrer tant de patience dans les tourments, tant de constance et d'humilité dans les tortures et jusqu'à la mort.

Mais, outre ces miracles de l'ordre moral, le christianisme en présente d'autres d'un caractère plus précis et plus saisissable pour tous, parce qu'il dérogeant d'une manière évidente aux lois de l'ordre sensible et matériel. Ils sont consignés en grand nombre dans les Évangiles et dans les Actes des apôtres, et nous avons vu quelle est la valeur de ces documents primitifs.

Enfin les prophéties messianiques et leur accomplissement viennent ajouter à ces œuvres de Jésus-Christ et des apôtres une sorte de miracle permanent. Nous l'avons montré : ces prophéties sont nombreuses, antérieures de plusieurs siècles aux événements prédits ; plusieurs sont éclatantes de grandeur et de clarté ; leur ensemble forme un tableau qui fixe d'avance les caractères du Messie et les traits auxquels on

peut le reconnaître; tous se trouvent réalisés dans la personne de Jésus de Nazareth et dans la société religieuse qu'il a fondée; Jésus-Christ est donc bien le Messie promis à la terre, et le libérateur qui doit être le salut du monde jusqu'à la fin des temps.

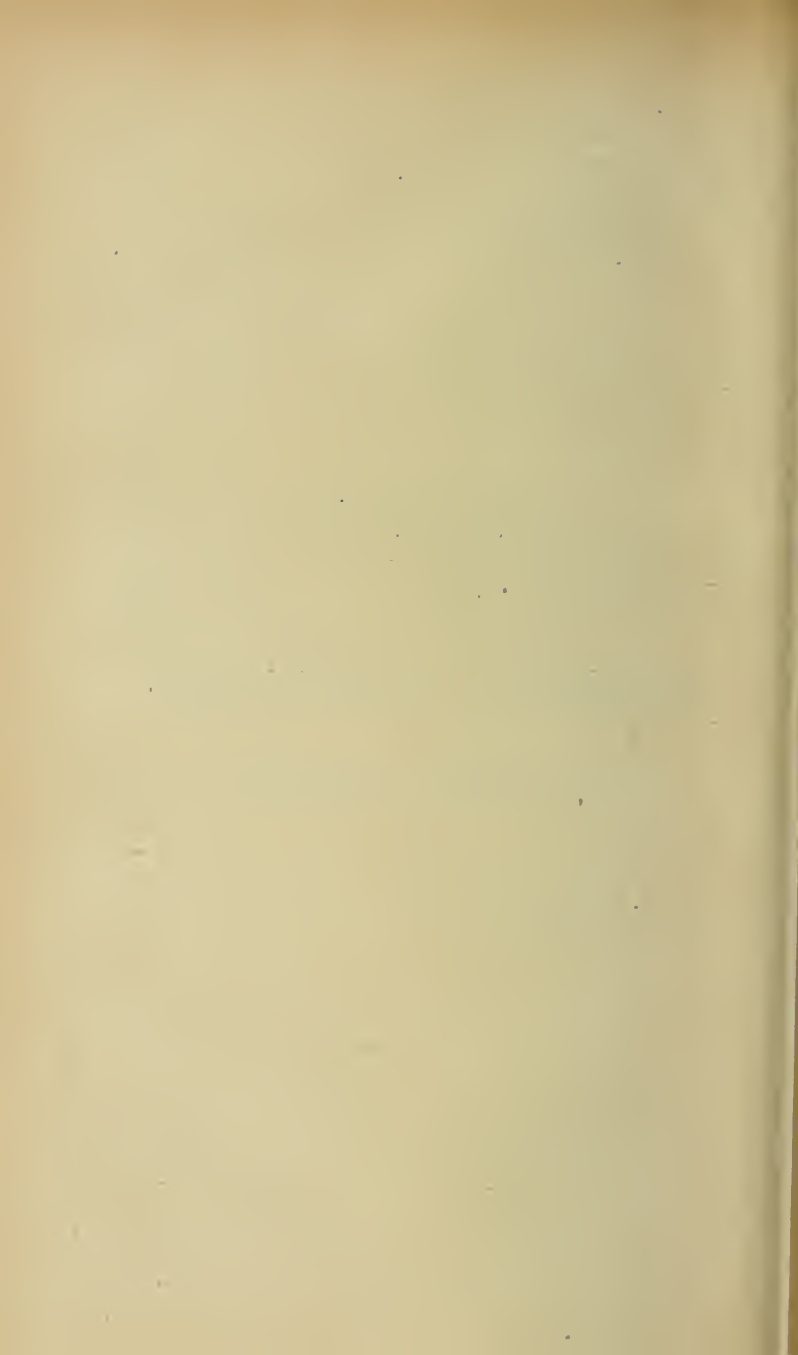
Voilà quelques-unes des preuves qui montrent la vérité du christianisme, et après les avoir considérées, il ne nous reste qu'à dire avec saint Pierre à Jésus-Christ: « Seigneur, à quel autre pourrions-nous aller? C'est vous qui avez les paroles de la vie éternelle! » *Domine, ad quem ibimus? verba vitæ æternæ habes!* (Joan., VI, 69.)

Ces preuves ne sont pas les seules : toutes les manifestations de la vertu divine que nous allons trouver dans l'Eglise catholique et dans son histoire démontrent également la divine mission de son Fondateur.

DEUXIÈME PARTIE

L'ÉGLISE CATHOLIQUE

SA DIVINE AUTORITÉ



CHAPITRE PREMIER

ESQUISSE DE L'ÉGLISE CHRÉTIENNE

D'APRÈS LES ÉCRITS DU NOUVEAU TESTAMENT

Nous l'avons montré dans la première partie de cet ouvrage : Jésus-Christ a prouvé sa mission divine, et le christianisme a des titres nombreux et fondés à notre croyance.

Mais parmi les sociétés religieuses qui se partagent le monde, il en est plusieurs qui se disent chrétiennes : outre l'Église catholique, il y a l'Église grecque, l'Église anglicane et une foule de sectes comprises sous le nom de *protestantisme*.

De là surgit une nouvelle question : parmi ces sociétés diverses, quelle est celle qui professe véritablement la religion de Jésus-Christ? S'il a fondé une Église, quelle est aujourd'hui cette Église véritable?

Pour résoudre cette question, une double voie se présente : l'une part des Écritures généralement reçues comme sacrées par les chrétiens; on y cherche les caractères de la société fondée par Jésus-Christ; puis, à l'aide de ces notes distinctives, on discerne la véritable Église. L'autre voie interroge l'histoire, examine les sociétés chrétiennes existantes, et voit s'il en est une qui présente d'une manière manifeste des caractères divins et des preuves certaines de sa divine mission.

Lorsque la question se traite avec des chrétiens, on suit généralement la première de ces voies ; et cela se conçoit, car, d'ordinaire, les chrétiens admettent l'autorité des Écritures, et les adversaires se trouvent sur un terrain commun.

Mais cette méthode, excellente *ad hominem*, a-t-elle une valeur absolue ? Non, si dans cette controverse on considère les Évangiles comme divinement inspirés, car l'inspiration divine du Nouveau Testament n'est solidement prouvée que par l'autorité de l'Église véritable (1), et c'est la vérité de cette Église elle-même qui est ici en question.

Et cependant, on peut d'une autre manière suivre cette première voie.

Nous l'avons établi : aux yeux de la critique la plus sévère, les Évangiles et les écrits de saint Luc et de saint Paul ont une valeur historique parfaitement prouvée, et nous y entendons la parole des apôtres et des premiers disciples de Jésus-Christ. Nous pouvons donc à bon droit, même sans supposer l'inspiration divine de ces écrits, les consulter pour savoir ce que doit être l'Église du Christ et ce qu'elle fut à l'origine. Nous connaissons ainsi le plan divin, et nous pourrions voir ensuite quelle est la société chrétienne qui le réalise.

Essayons de tracer cette esquisse.

D'abord, à l'encontre de plusieurs radicaux du protestantisme, il est certain que Jésus-Christ a voulu fonder une Église formant une société régulière, gouvernée par une autorité visible et vivante. Dans l'Évangile, souvent il parle de son royaume, non pas seulement tel qu'il sera au ciel, mais tel qu'il est sur la terre, où il y a des scandales, où

(1) *Evangelio non crederem nisi me Ecclesiæ commoveret auctoritas*, disait saint Augustin. (*Contra epist. fundamenti*, c. v.)

l'ivraie est mêlée au bon grain. (Matth., XIII, 25-30.) Il veut que ses disciples soient un seul troupeau sous un pasteur. (Joan., x, 16.)

Il veut, nous dit saint Paul dans plusieurs de ses Épîtres, que les fidèles forment un seul corps dont tous les membres étroitement unis ont des fonctions déterminées. (*Ad Rom.*, ch. XII. — *I^a ad Cor.*, ch. XII.)

Cette société, Jésus l'appelle son Église; il dit à Pierre que sur lui, comme sur un fondement, il bâtira cet édifice (Matth., XVI, 16); dans les différends qui pourront s'élever entre les disciples, il veut qu'on s'en réfère à ses jugements : « Quiconque refusera d'écouter l'Église devra être traité comme un païen et un publicain. » (Matth., XVIII, 17.)

A cette société des fidèles, Jésus prépare des pasteurs et des docteurs, ses apôtres qu'il instruit et qu'il façonne avec amour pendant trois années; lorsqu'il va quitter le monde, au moment de leur mission solennelle, il leur donne le pouvoir d'enseigner : « Allez, instruisez toutes les nations, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé. » (Matth., XXVIII, 20.) Et c'est avec autorité qu'ils annonceront sa doctrine : « Prêchez l'Évangile à toute créature; celui qui ne croira pas sera condamné. » (Marc, XVI, 16.)

Jésus leur donne aussi le pouvoir de régir les fidèles, et leurs ordres seront sanctionnés par Dieu : « Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, tout ce que vous délierez sera délié dans le ciel. » (Matth., XVIII, 18.) Les disciples devront leur obéir comme à lui-même : « Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise. » (Luc, x, 16.) Leur résister, c'est résister à Dieu.

Les Actes des apôtres et les Épîtres de saint Paul nous montrent qu'en effet la société des fidèles fut ainsi constituée dès l'origine et régulièrement gouvernée. Saint Paul,

dans ses lettres aux Églises qu'il a fondées, donne des lois, prononce des jugements; il excommunie l'incestueux de Corinthe (I^{re} Cor., v. 3, 4, 5.), et il se montre prêt à venger toute désobéissance en vertu du pouvoir qu'il a reçu (II^e Cor., x, 6.) : *In promptu habentes ulcisci omnem inobedientiam.*

Il établit des pasteurs pour guider ces communautés naissantes, et il leur dit : « Le Saint-Esprit vous a chargés de gouverner l'Église de Dieu. » (Actes, xx, 28.) Il laisse en Crète un de ses disciples et lui dit : « Je vous ai placé là pour corriger ce qui est défectueux et pour établir des prêtres dans chaque cité. » (*Ad Titum*, 1, 5.) A Timothée, un autre disciple choisi pour ses vertus, il trace les devoirs de l'épiscopat. (*I Ad Timoth.*, c. III et v.) Avec cette dignité, il lui a donné le pouvoir de juger même les prêtres, et il lui dit : « Ne recevez pas d'accusation contre un prêtre, sinon sur la parole de deux ou trois témoins. » (*I Ad Timoth.*, v., 19.) Voilà bien le pouvoir judiciaire de l'évêque uni au droit de régir l'Église de Dieu.

Ce droit s'étend plus loin encore. Une question s'élève au sujet des rites mosaïques; seront-ils obligatoires pour les chrétiens, faudra-t-il y astreindre les convertis de la Gentilité? Question pleine de conséquences, car la législation mosaïque était chargée de prescriptions onéreuses. Les apôtres se réunissent à Jérusalem avec ceux qu'ils ont associés au gouvernement de l'Église; ils délibèrent, et le Concile porte un décret qui est à la fois une déclaration doctrinale et un acte législatif : il déclare que les Gentils ne sont point tenus aux rites mosaïques; il leur impose, cependant, l'obligation de s'abstenir du sang et de la chair des animaux suffoqués (1). Ensuite, Paul et Barnabé vont

(1) Act., xv, 28-29.

porter ces lois aux différentes communautés chrétiennes. (Act., xv, 22.)

L'Église apostolique exerce donc l'autorité doctrinale et le pouvoir législatif qui caractérise une société parfaite. Elle ne se compose pas seulement de groupes isolés ayant chacun ses diacres, ses prêtres et son évêque; mais toutes ces communautés déjà répandues en Palestine, en Syrie, dans l'Asie Mineure et bientôt en Grèce et jusqu'à Rome, toutes ces Églises particulières sont unies entre elles et soumises à un même pouvoir, à des lois communes. — Elles formaient donc déjà une société ordonnée, hiérarchique et régulièrement constituée.

Nous pouvons préciser encore davantage l'idée de Jésus-Christ et le plan qu'il a voulu réaliser. D'abord, son Église doit être universelle; car Jésus a dit à ses apôtres: « Allez, enseignez toutes les nations, annoncez l'Évangile à toute créature. » (Marc, xvi; Matth., xxviii.) « Vous serez mes témoins en Judée, en Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre. » (Act., i, 8.)

Cette Église sera le royaume du Christ-Messie; or, tous les prophètes, Isaïe et Daniel surtout, ont prédit que le royaume du Messie s'étendra par toute la terre, et que tous les peuples, tous les rois lui rendront hommage et soumission; plus loin, nous rappellerons un grand nombre de ces prophéties (1).

Ce royaume universel devra cependant présenter la plus grande unité, car Jésus nous dit qu'un empire divisé sera bientôt détruit (2); il veut que ses disciples soient unis

(1) Saint Augustin, *De unitate Ecclesiæ*, a rassemblé ces prophéties qui promettent au Messie un royaume universel.

(2) Luc, xi, 17 : *Omne regnum in seipsum divisum desolabitur, et domus supra domum cadet.* (Matth., xii, 25.)

entre eux, et, la veille de sa mort, dans un entretien suprême avec ses apôtres, il prie avec instance pour que tous ses fidèles gardent cette parfaite unité (Joan., xvii, 20) : *Ut omnes sint unum, sicut tu Pater in me, et ego in te, ut et ipsi in nobis unum sint, ut credat mundus quia tu me misisti.* Il veut que tous forment un seul troupeau sous un seul pasteur (Joan., x, 16.), et, pour assurer cette union, il leur donne un pasteur visible dans la personne de Pierre, et dit à cet apôtre quelques jours avant de remonter au ciel : « Sois le pasteur de mes agneaux, sois le pasteur de mes brebis (1). » Pierre est aussi le fondement sur lequel reposera l'édifice de son Église, la source de sa solidité, de son unité et de la cohésion de ses parties : Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les puissances de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. » (Matth., xvi, 16.) A ce même apôtre enfin, Jésus confie les clés de son royaume (2) et, par suite, le pouvoir d'y admettre ou d'en exclure; il lui donne le pouvoir illimité de lier et de délier, d'imposer des obligations qui seront ratifiées dans le ciel : « Tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que tu délieras sera délié dans le ciel. » (Matth., xvi, 18.)

Voilà ce que Jésus a fait pour constituer son Église et en assurer l'unité.

Saint Paul enseigne aussi dans ses Épîtres et rappelle avec insistance l'union qui doit exister entre tous les

(1) Joan., xxi, 16, 17.

(2) Matth., xvi, 17. — Sur le pouvoir conféré à saint Pierre et aux pontifes romains, ses successeurs, voir le P. PERRONE, *De Romano Pontifice*; DE MAISTRE, *Du Pape*, liv. I^{er}, ch. vi, vii, x; Conférences de M^{sr} WISEMAN sur les doctrines de l'Église catholique, 8^e conférence, *La suprématie du Pape*, etc.

chrétiens, union des esprits, des volontés et des cœurs.

D'abord, union des esprits dans une même foi : *Unus Dominus, una fides* (1). Comme il n'y a qu'un Seigneur, un seul Dieu, il ne doit exister aussi qu'une seule croyance, et il le faut bien, puisqu'il n'y a qu'une doctrine vraie et que la vérité révélée est partout la même. — Ensuite, union des volontés et des cœurs dans une même obéissance, car tous les fidèles doivent former un seul corps dont tous les membres, étroitement unis, se rendent des services mutuels. — Qu'on lise le chapitre xii de l'Épître aux Romains, et aussi le chapitre xii de la première lettre aux fidèles de Corinthe : il n'est rien sur quoi l'Apôtre insiste davantage que sur la nécessité de cette union. C'est pour l'obtenir que Dieu a donné à l'Église des pasteurs et des docteurs : *Ipse dedit pastores et doctores in ædificationem corporis Christi ut non simus parvuli fluctuantes et circumferamur omni vento doctrinæ.* (Ephes., iv, 11, 14.) Institution bien inutile, si ces docteurs et ces pasteurs n'avaient une autorité suffisante pour unir les fidèles dans une même foi et une même soumission. (2).

Tels sont donc les deux premiers caractères que doit présenter l'Église du Christ : elle doit être une et universelle, conserver l'unité de foi, d'obéissance et d'amour dans l'universalité. — De plus, elle doit être perpétuelle.

Les prophètes qui ont annoncé la grandeur du règne messianique ont dit aussi qu'il durerait à jamais. « Il subsistera autant que le soleil », dit le roi David (Ps. lxxi, 5.),

(1) *Ad Ephes.*, iv, 5.

(2) Sur l'unité qui doit exister dans l'Église véritable, voir l'Encyclique de Léon XIII, *De unitate Ecclesiæ* (29 juin 1896). Il y montre l'unité voulue dans l'Église par Notre-Seigneur, et la nécessité d'un pouvoir suprême visible pour produire et conserver cette unité.

et « le salut qu'il portera aux nations sera stable pour toujours ». (Isaïe, li, 6.) Daniel, annonçant cet empire universel qui succédera aux quatre grands empires terrestres, ajoute : « Ce royaume ne sera jamais détruit, il restera stable jusqu'à l'éternité. *Regnum quod in æternum non dissipabitur, et ipsum stabit in æternum.* » (Daniel, ii, 44.) Jésus lui-même assure ses disciples de cette durée éternelle, il leur promet son Esprit divin, qui toujours restera avec eux (Joan., xiv, 16.) : *Alium Paraclitum dabit vobis, ut maneat vobiscum in æternum*; il a bâti son Église sur Pierre, et il a dit : « les puissances de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » (Matth., xvi.) Et lorsqu'il envoie ses apôtres annoncer l'Évangile à toutes les nations, il ajoute : « Voilà que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. » (Matth., xxviii, 20.)

Voilà donc, d'après les écrits des apôtres, la structure, et, pour ainsi dire, les dimensions de l'édifice fondé, voulu par Jésus-Christ : son Église doit être universelle dans le temps et durer jusqu'à la fin des siècles; elle doit être universelle dans l'espace et s'étendre à toutes les contrées, à toutes les nations; et cependant, elle doit être une dans cette universalité, une dans sa foi et dans la profession d'une doctrine toujours et partout la même comme la vérité; une dans son organisation sociale comme un seul corps sous un seul chef, comme un seul royaume, comme un seul troupeau sous un seul pasteur.

Nous ajoutons : ce sont là aussi les notes distinctives auxquelles on peut reconnaître la véritable Église, car entre les propriétés d'une œuvre divine qui doit s'étendre à tous les temps, à tous les lieux, et qui doit rester une dans cette universalité, quelles marques peuvent être plus éclatantes, plus saisissables que cette universalité

même, et cette unité, cette perpétuité dans l'universalité?

Aussi les saints Pères et les chrétiens des premiers siècles regardaient-ils cette universalité, ce nom de catholique qui l'exprime, comme le signe caractéristique de l'Église véritable. Saint Cyrille, évêque de Jérusalem au iv^e siècle, un des plus savants écrivains de l'Église grecque, disait aux néophytes, pour les prévenir contre toute déception : » Lorsque vous arriverez dans une ville, ne demandez pas seulement où se trouve l'église chrétienne, la maison de Dieu, car les hérétiques appellent ainsi leurs temples, mais dites : l'église catholique, car c'est là son nom propre et distinctif. » (S. CYRILL. *Hierosol. Cateches.*, 18, n^o 26.) (1).

Un des Pères de l'Église latine, saint Pacien, indique aussi ce caractère et ce nom pour reconnaître l'Église véritable et la distinguer des sectes : « Chrétien est mon nom, dit-il, catholique est mon surnom (2). » Saint Épiphane parle de même, et saint Augustin écrivait dans une lettre célèbre : « Parmi tous les motifs qui me retiennent dans l'Église, je compte le nom même de catholique, que cette Église, au milieu de tant d'hérésies, a seule conservé; et bien que tous les hérétiques aient tenté d'usurper ce nom, si un étranger leur demande où s'assemblent les catholiques, ils n'osent pas indiquer le lieu de leur propre réunion. » (SAINT AUGUSTIN, *Contra epistolam fundamenti*, c. IV. MIGNE, *Opera S. August.*, t. VIII, p. 175.)

Saint Augustin reconnaissait aussi l'unité de l'Église,

(1) PERRONE, *Prælectiones dogmaticæ*, MIGNE, II, 751. Dans cet ouvrage, l'auteur expose les notes distinctives de l'Église véritable, d'après les écrits des saints Pères et toute l'antiquité chrétienne, puis il montre que l'Église catholique romaine seule présente ces caractères.

(2) S. PACIANI, *Epist.* II, *ad Sempronium Novatianum*.

sa perpétuité et la succession continue de ses pasteurs à partir des apôtres comme des signes de la véritable Église. A l'exemple de saint Cyprien, il a fait un traité : *De unitate Ecclesiæ*, et dans ses écrits contre les schismatiques, il rappelle sans cesse la nécessité de cette union de foi, d'obéissance et de volonté avec la société fondée par Jésus-Christ pour gouverner les âmes.

Les chrétiens des premiers siècles regardaient si bien ces caractères comme les notes nécessaires et distinctives de l'Église véritable, que dans leurs symboles ils disaient : « Je crois à l'Église une, sainte, catholique, apostolique. » Et ce qui est plus remarquable, maintenant encore, les grecs, les russes et les anglicans, c'est-à-dire la majeure partie des chrétiens séparés de Rome, ont conservé cette vérité de foi et redisent avec les catholiques romains : *Credo unam, sanctam, catholicam et apostolicam Ecclesiam!*

Si donc, au milieu des sociétés et des sectes sans nombre qui se disent chrétiennes, nous cherchons quelle est l'Église à laquelle Jésus-Christ a promis son Esprit et sa protection toute-puissante, ne nous arrêtons pas à ces groupes sans importance nés hier des rêveries d'un novateur, ni à ces églises nationales établies par la volonté d'un despote; cherchons plutôt une société dont les proportions majestueuses soient dignes d'un fondateur divin, et dont la grandeur offre l'application des prophéties messianiques.

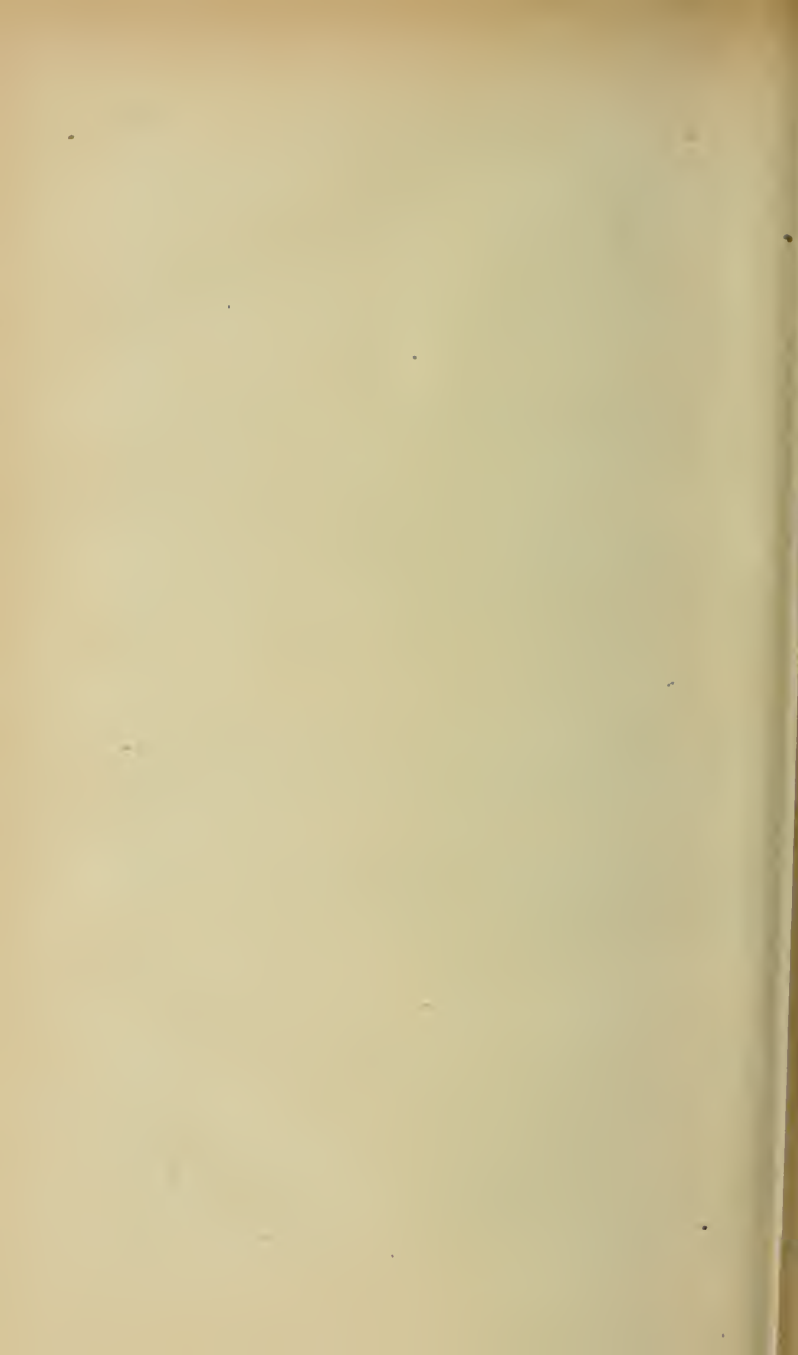
« Qu'elle soit comme la montagne élevée au-dessus des collines qui, de tous les côtés, se présente à la contemplation des hommes, et soit un point de ralliement pour toutes les nations. Qu'elle soit un royaume digne du Fils de David, dont la domination doit être universelle, et s'étendre au delà des mers, jusqu'aux dernières limites du monde. Qu'elle soit le séjour de l'unité, de l'harmonie et de la

paix, car notre Dieu n'est pas un Dieu de contradiction et de discorde; que son empire soit perpétuel dans l'histoire, immuable dans ses principes, car la vérité ne change pas, et le pouvoir dépositaire de la vérité ne doit pas changer (1). »

Si maintenant, nous voulons savoir où se trouve réalisé cet idéal grandiose, et quelle est, entre toutes les sociétés chrétiennes, celle qui est une dans l'universalité, une dans sa foi, une dans son organisme social; celle qui embrasse tous les siècles comme toutes les contrées dans son unité puissante, la réponse n'est pas difficile, elle s'impose au premier regard. Selon la remarque des saints Pères, le nom même de cette Église la fait reconnaître, car seule entre toutes les sociétés chrétiennes, elle est appelée par tous l'Église *catholique*, à cause de son universalité dans l'espace et dans la durée (2).

(1) M^{sr} WISEMAN, *Conférences sur les doctrines de l'Église catholique*, confér. 9^e, vers la fin. Dans la 8^e, il prouve l'institution divine de la suprématie papale; dans la 9^e, il expose les notes distinctives de l'Église véritable : ce sont des chefs-d'œuvre d'élévation et de lucidité.

(2) Nous examinerons, à la fin de cet ouvrage, l'état et la doctrine des églises chrétiennes séparées de l'Église catholique, et nous verrons si elles réalisent l'idée conçue et voulue par Jésus-Christ.



CHAPITRE II

ORIGINE ET CARACTÈRES DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

ARTICLE PREMIER — ORIGINE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE SON APOSTOLICITÉ

Nous avons indiqué la première voie à suivre pour reconnaître l'Église véritable, en nous appuyant sur les écrits apostoliques et sur les documents acceptés par tous les chrétiens.

Nous voulons maintenant employer l'autre méthode, et montrer que, parmi les sociétés chrétiennes, il en est une, et une seule, dont les caractères divins manifestent la vérité. Cette méthode ne s'appuie pas seulement sur quelques textes, mais sur un vaste ensemble de faits que présente l'histoire du christianisme; elle évite une foule de controverses sur la valeur et le sens des Écritures, et s'adresse à quiconque admet les principes d'une saine raison. Le Concile du Vatican nous l'indique lorsqu'il dit : « L'Église catholique par elle-même, par son admirable propagation, par sa sainteté éminente, par son inépuisable fécondité en bonnes œuvres, par son unité dans l'universalité, par son invincible stabilité, présente aux hommes un motif de croire toujours subsistant et un témoignage irrécusable de sa divine mission. »

Parlons d'abord de son origine.

1° L'histoire le prouve par une série de documents indéniables : l'Église catholique remonte jusqu'aux apôtres par une série non interrompue de pasteurs, d'évêques et de Souverains Pontifes. Toujours elle est restée la même, sans aucun changement substantiel dans sa doctrine, dans son culte et dans son organisation ; les dogmes qu'elle a successivement définis, elle les a simplement proclamés comme faisant partie de sa foi primitive. Elle a toujours pris pour règle de sa croyance le principe invoqué par le pape saint Étienne : « *Nihil innovetur, nisi quod traditum est.* Pas d'innovation, nous conservons ce qui nous a été transmis (1). »

L'Église catholique est donc historiquement la société religieuse fondée par Jésus-Christ et ses apôtres, et seule elle a ce privilège, à l'exclusion des sectes qui ont rejeté sa doctrine ou son autorité.

« Pour les hérésies, dit Bossuet, quoi qu'elles fissent, elles ne pouvaient se défaire du nom de leurs auteurs. Les sabelliens, les ariens, les pélagiens et les autres s'offensaient en vain du titre de parti qu'on leur donnait ; le monde, malgré qu'ils en eussent, désignait chaque secte par celui dont elle tirait sa naissance. »

» Pour ce qui est de la grande Église, de l'Église catholique et apostolique, il n'a jamais été possible de lui nommer un autre auteur que Jésus-Christ même, ni de lui marquer les premiers de ses pasteurs sans remonter jusqu'aux

(1) Nous parlerons plus loin (p. 244) de cette immuable fixité dont souvent on lui fait un reproche. — L'Église catholique n'a jamais varié dans sa doctrine : les théologiens catholiques prouvent chacun de ses dogmes par une foule de témoignages des saints Pères et des premiers écrivains chrétiens. BELLARMIN l'a fait avec une grande érudition dans ses *Controverses*.

apôtres, ni de lui donner un autre nom que celui qu'elle prenait. » (*Discours sur l'Histoire universelle*, II^e partie, ch. xxvi) (1).

Mais si l'Église catholique remonte jusqu'aux apôtres, elle est vraiment l'Église fondée par Jésus-Christ; donc elle est l'héritière légitime de la mission, des droits et des pouvoirs qu'il a confiés aux apôtres et à leurs successeurs.

Dans une noble famille, comme aussi dans une société civile, la succession continue des chefs dans l'exercice des droits et des pouvoirs est une preuve suffisante de la possession légitime de ces droits.

Ainsi doit-il en être pour l'Église catholique, où cette succession non interrompue de chefs et de pasteurs est attestée par l'histoire universelle.

Elle seule donc possède à titre d'héritage les pouvoirs et les prérogatives que Jésus-Christ a donnés à ses disciples, et par eux à son Église jusqu'à la fin des temps. Pour l'évincer de ces droits, il faudrait prouver avec évidence qu'elle a changé et dénaturé la doctrine et l'œuvre de Jésus-Christ. Mais nul ne peut le faire; et même comment croire possible cette corruption de l'œuvre divine? Jésus-Christ n'a-t-il pas promis d'une manière solennelle que jamais les portes de l'enfer ne prévaudraient contre son Église : *Portæ inferi adversus eam non prævalebunt* (Matth., xvi, 18.), et qu'il serait avec ses disciples jusqu'à la consommation des siècles : (*Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi* ? (Matth., xxviii, 20.)

(1) Ces paroles de Bossuet s'appliquent avec la même évidence aux sectes protestantes, calvinistes, luthériennes, zwingliennes, wesleyennes, etc., etc. Et à toutes ces églises nouvelles on peut demander : « Où étiez-vous, où était la véritable Église de Jésus-Christ pendant les quinze siècles qui ont précédé Luther et Calvin ? »

Remarquons dans les origines de l'Église catholique une autre preuve de sa vérité. D'après les documents de l'histoire, elle est bien cette même société qui, aux trois premiers siècles, s'est propagée par toute la terre malgré les plus grands obstacles, qui a transformé le monde idolâtre et corrompu, et qui a produit des vertus surhumaines dans des légions de martyrs : c'est donc pour elle que valent ces merveilles de l'ordre moral que nous avons rappelées, cet héroïsme qui paraissait aux premiers docteurs chrétiens une preuve manifeste de l'intervention divine. Et même, puisqu'elle est historiquement la société religieuse fondée par Jésus-Christ et continuée jusqu'à nous par la succession ininterrompue de ses pasteurs, c'est pour elle que furent opérés les miracles de Jésus-Christ et des apôtres. Fécondée par cette rosée surnaturelle, la petite semence est devenue un grand arbre et tous les peuples sont venus se reposer à l'ombre de ses rameaux. Les églises qui s'en séparent sont des branches qui se dessèchent et périssent ; les sectes qui pullulent autour d'elle sont des arbres que Dieu n'a point plantés et qui seront déracinés.

L'origine de l'Église catholique, étudiée au point de vue de l'histoire, est donc une preuve de sa vérité et de sa valeur : elle est l'Église fondée par les apôtres et par Jésus-Christ ; l'enfer ne saurait prévaloir contre elle.

Nous allons maintenant la considérer dans son expansion et sa cohésion, toujours universelle, toujours une dans son universalité, et pour y préparer le lecteur, nous donnons le tableau de la population catholique dans les diverses parties du globe.

POPULATION CATHOLIQUE DU GLOBE. — La revue géographique *l'Exploration* donnait, en 1882, le chiffre total de

211 millions de catholiques; elle comptait 116 millions de protestants, 81 millions de grecs et de russes, etc., en tout 408 millions de chrétiens.

L'Atlas des missions catholiques, rédigé par le P. VERNER, S. J., d'après les archives romaines de la Propagande, donnait les chiffres suivants pour 1885 :

Europe.....	453 837 000	catholiques
Asie.....	9 234 000	—
Afrique.....	2 656 000	—
Amérique.....	51 033 000	—
Australie, Océanie.....	672 000	—
Total.....	<u>217 432 000</u>	

HUBNER (*Géographie statistique*) compte 218 millions de catholiques.

Ces 218 millions ne sont pas divisés en mille sectes différentes de croyance et de pratiques religieuses : l'Église catholique forme un seul corps dont tous les membres sont parfaitement unis; le Souverain Pontife en est le chef; il est assisté par le collège des cardinaux au nombre de 60 à 70; après eux, viennent les patriarches, dont 7 sont du rite latin, 5 des rites orientaux; puis les titulaires de 175 archevêchés et de 716 évêchés.

On a pu voir l'union de l'épiscopat et l'ordre de cette vaste hiérarchie en 1869-1870 au Concile du Vatican : à la voix du Souverain Pontife, ces évêques, dispersés dans toutes les contrées de l'univers, sont venus auprès de leur Pasteur suprême, tous unis dans la même obéissance et dans le même amour; ils étaient plus de 600, unanimes dans leurs suffrages, à la session où fut promulguée la première constitution dogmatique; et bien que la discussion ait été plus vive pour la seconde, l'immense majo-

rité du Concile s'unit pour la définition du Magistère pontifical, et pas un seul évêque ne refusa son adhésion (1).

ART. II — L'UNITÉ DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE
DANS L'UNIVERSALITÉ

Aux yeux de l'observateur qui étudie les caractères de l'Église catholique, ce qui apparaît tout d'abord, c'est sa grandeur, et plus encore son unité dans l'universalité.

Elle est universelle, et s'étend à toutes les contrées. Actuellement, elle compte plus de 200 millions de fidèles.

Elle domine en Italie, en France, en Belgique, en Espagne, en Autriche, en Hongrie; elle forme presque le tiers de l'empire allemand. Dans le Nouveau Monde, elle est presque la seule religion de l'Amérique centrale et méridionale; et dans l'Amérique du Nord, outre le Mexique et le Canada, elle compte aux États-Unis presque autant de fidèles que toutes les sectes ensemble y ont d'adeptes sérieux. Dans les autres pays, elle envoie de nombreux apôtres et possède des Églises florissantes, et les îles de l'Océanie sont parsemées de ses missions.

Dès les premiers siècles, elle a présenté ce caractère universel. « Elle seule, disait saint Augustin, vers l'an 420, elle est l'Église catholique, parce qu'elle est répandue par tout l'univers. »

Deux siècles auparavant, saint Irénée et Tertullien fai-

(1) Cette preuve de l'unité catholique n'est pas nouvelle; le moyen âge, malgré la division des peuples et la difficulté des communications, vit plusieurs Conciles œcuméniques. Au 4^e Concile de Latran sous Innocent III, 412 évêques et 800 abbés se trouvèrent réunis pour délibérer sur les grands intérêts de la chrétienté, et établirent 70 décrets sur les points les plus intéressants du dogme et de la morale. (HERGENROETHER, *Hist. de l'Église*, t. III, p. 660.)

saient remarquer cette universalité, et déjà saint Justin pouvait dire : « Il n'est aucune nation parmi les Grecs ou parmi les barbares où des prières ne soient offertes à Dieu le Père au nom de son Fils Jésus-Christ. » (*Dialog. cum Tryphone*, c. cxvii.)

Du ix^e au xii^e siècle, l'Église catholique convertit à la foi chrétienne presque tous les peuples du Nord : Allemands, Danois, Suédois, Slaves, Hongrois, Bulgares, etc. Et quand le protestantisme lui ravit une partie de ces nations, ses missionnaires dans les Indes et dans le Nouveau Monde compensèrent ces pertes par leurs conquêtes.

Ainsi, elle reste toujours vraiment catholique, universelle dans l'espace, universelle dans le temps, depuis sa fondation par les apôtres et par Jésus-Christ.

Mais ce qui est plus remarquable encore, c'est l'unité qu'elle présente dans cette universalité : unité des intelligences dans une même foi, unité des volontés dans une même obéissance et dans la soumission au même Pasteur suprême, unité des cœurs dans le même espoir et le même amour.

Unité même dans le culte extérieur : si loin que vous pénétriez dans les forêts du Nouveau Monde ou chez les peuples de l'Australie et de l'Asie, vous retrouvez les mêmes sacrements, le même sacrifice et les mêmes solennités.

Et cette unité n'est pas un incident passager dans l'histoire des peuples catholiques, c'est une unité permanente qui subsiste depuis des siècles, et qui, après 1800 ans, apparaît plus forte que jamais. Où trouver la raison suffisante d'un pareil phénomène dans un monde où tout change et tout varie d'un peuple à l'autre, d'un climat à un autre climat ?

Avec tous les docteurs catholiques, nous disons qu'il y a là une double manifestation de la force divine, d'abord, dans l'ordre intellectuel, par l'union des intelligences, ensuite dans l'ordre moral, par l'union des volontés et des cœurs.

1° L'union des esprits dans l'Église catholique est grande et profonde, elle s'étend à un vaste ensemble de doctrines et de vérités supérieures à la raison naturelle, en même temps qu'elle conserve avec un soin jaloux toutes les vérités importantes de l'ordre naturel. Il ne s'agit pas d'expliquer cette unité de croyance dans une multitude ignorante, sans énergie et sans activité intellectuelle, comme ces immenses populations de l'Asie qui semblent dormir d'un sommeil éternel, qui n'inventent rien et ne remuent aucune question vitale pour l'homme et pour la société. Non, il faut expliquer cette unité permanente, universelle, chez les peuples les plus savants, les plus civilisés, au milieu d'une activité intellectuelle intense, dans des cités, des Académies où toutes les questions philosophiques, religieuses, sociales, sont agitées avec passion, dans cette vieille Europe toujours à la tête des sciences et du progrès, mais aussi des changements et des révolutions; dans cette jeune Amérique, si prête à s'emparer de toutes les inventions modernes pour atteindre au premier rang des peuples civilisés; car, c'est au milieu de ces peuples que règne l'unité catholique sur des millions d'intelligences.

Que d'obstacles à cette unité! Il en est à l'intérieur, dans cette tendance naturelle qui porte les esprits à ne croire que ce qu'ils veulent et à ne suivre que leurs propres lumières; il en est à l'extérieur, dans cette diversité de races, de nations, d'écoles, et dans cet amour-propre national qui porte à rejeter ce qui vient de l'étranger; il

en est dans la succession des temps qui changent les lois, les mœurs, les institutions et aussi les idées; il s'en trouve même dans le progrès des sciences qui porte à rejeter comme surannées les anciennes croyances et les anciennes traditions.

Et cependant l'Église catholique a vaincu tous ces obstacles dans une large mesure.

« Un prodige aussi remarquable que sa durée, dit Balmès, c'est l'unité de sa doctrine se perpétuant à travers les siècles, et la multitude des grands esprits que cette unité a toujours renfermés dans son sein. Il faudrait ignorer l'histoire des lettres pour nier que l'Église ait possédé dans tous les temps des hommes illustres par leur science : l'histoire des Pères de l'Église aux premiers siècles n'est autre que l'histoire des savants de premier ordre en Europe, en Afrique et en Asie; le catalogue des hommes qui conservèrent les débris du savoir antique après l'irruption des barbares n'est qu'une liste d'ecclésiastiques; dans les temps modernes, on ne peut signaler une branche des connaissances humaines où un nombre considérable de catholiques ne figurent au premier rang; c'est-à-dire que, depuis dix-huit siècles, il y a une chaîne non interrompue de savants unis par la profession des dogmes catholiques. »

» Mille fois j'ai contemplé ce prodige avec étonnement; mille fois mes yeux se sont fixés sur cet arbre immense qui étend ses branches de l'Orient à l'Occident, du Midi au Septentrion; je le vois couvrant de son ombre une multitude de peuples divers, et je trouve à ses pieds le front pensif du génie se reposant tranquille. »

« Il y a là, dit ensuite Balmès, un phénomène extraordinaire que la raison ne saurait expliquer par l'ordre habituel des choses humaines. Il n'est pas nouveau, sans doute,

dans l'histoire de l'esprit humain, qu'une doctrine plus ou moins raisonnable ait été professée quelque temps par quelques savants; mais (qu'un vaste ensemble de doctrines) se soit soutenu pendant plusieurs siècles en conservant l'adhésion de savants de tous les temps, de tous les pays, d'esprits partagés par leurs opinions particulières, d'hommes divisés par leurs intérêts ou par des rivalités profondes, voilà un phénomène nouveau, unique, qu'on ne trouve que dans l'Église catholique. Exiger la foi, l'unité dans la doctrine, et développer sans cesse l'instruction; provoquer la discussion sur tous les sujets; exciter, stimuler l'étude et l'examen des fondements mêmes sur lesquels repose la foi; interroger pour cela les langues antiques, les monuments des temps les plus reculés, les documents de l'histoire (de tous les peuples) et les découvertes des sciences d'observation; se présenter avec confiance dans toutes les Académies où des sociétés riches de savoir et de talents concentrent tout ce que les temps antérieurs leur ont légué, tout ce qu'ont pu recueillir leurs propres travaux; voilà ce que l'Église a toujours fait et ce qu'elle fait encore; et nous la voyons néanmoins persévérer avec fermeté dans l'unité de sa doctrine; nous la voyons toujours environnée d'hommes illustres qui inclinent sans crainte leur front devant elle. » (BALMÈS, *le Protestantisme*, I, ch. III.)

Toujours, en effet, et maintenant comme autrefois (nous le montrerons dans la suite), l'Église a compté et compté parmi ses fidèles « des hommes qui ont occupé les premiers postes des Académies européennes, qui ont rempli le monde de leur renommée », qui se sont illustrés par leurs écrits, leur savoir et leur génie : « Fouillez l'histoire de tous les temps, parcourez toutes les contrées du monde, et voyez si vous découvrez quelque part un assemblage aussi

extraordinaire, le savoir uni avec la foi, le génie soumis à l'autorité, et la discussion réconciliée avec l'unité! Ah! cela vous est impossible, et vous le savez bien! » Donc « il y a dans l'Église catholique quelque chose qui ne se trouve point ailleurs »; il faut en elle une vertu divine pour produire cette unité des intelligences que nulle part la nature seule ne saurait obtenir. (BALMÈS, *le Protestantisme comparé au Catholicisme*, t. I^{er}, ch. III, p. 47.)

2° L'union des volontés réalisée par le catholicisme nous présente un autre prodige dans l'ordre moral.

« L'Église, dit le P. Lacordaire (31^e conférence), la société intellectuelle fondée par Jésus-Christ, est universelle dans son expansion; mais, remarquons-le, il ne s'agit pas d'une simple diffusion des idées fondamentales qui constituent le christianisme; outre l'unité doctrinale, la catholicité emporte avec soi l'expansion de l'unité hiérarchique, législative, judiciaire et administrative; elle emporte la création d'un pouvoir hiérarchique universel, d'un pouvoir législatif, judiciaire, administratif universel : voilà ce qu'est la catholicité. »

Lacordaire rappelle d'abord combien d'obstacles s'opposent à cette universalité : barrière de l'espace, et dans l'espace, barrière des montagnes et des fleuves, des déserts et des mers; barrière dans la diversité des pays, des races et des nationalités; avec les pays, différences de caractères, de lois, de mœurs, et par suite, d'idées : qui donc a pu vaincre ces obstacles? « L'empire romain lui-même a dû mettre des limites à ses conquêtes, et pour avoir voulu les franchir, Crassus s'est fait battre par les Parthes, Varus a laissé dans la Germanie les ossements de ses légions. »

Mais l'Église catholique! « A peine arrosée du sang tombé de la croix, à peine animée du souffle de la Pente-

côte, elle a franchi l'Euphrate et le Rhin, elle a visité la Scythie, l'Inde et l'Éthiopie; et pendant que l'empire se partageait entre des maîtres, ou cédait de sa terre aux barbares, elle répandait sur la surface multiple du sol romain son unité doctrinale, hiérarchique, législative, judiciaire et administrative, resserrant et fortifiant son organisme social à mesure que l'ancien monde voyait périr le sien. L'Angleterre, l'Hibernie, la Germanie, toutes les plages du Septentrion lui ouvrirent chacune en son temps leur territoire plus neuf. Elle passa le cap de Bonne-Espérance avec Vasco de Gama; elle descendit en Amérique avec Christophe Colomb; elle suivit, la croix à la main, tous les aventurier du xv^e et du xvi^e siècle, élevant à côté de leurs noms les noms de Las Casas, de saint Louis Bertrand, de saint François-Xavier, fondant des chrétientés, poursuivant et charmant les sauvages jusque dans leurs plus secrètes forêts. Où n'est-elle pas aujourd'hui? Où n'est-elle pas avec son unité tout entière? Voici qu'elle se répand sans se diviser dans toutes les baies de l'Océanie; du haut de sa chaire une et immuable, le Père de 200 millions d'hommes dispersés par toute la terre élève la voix qui enseigne, il est cru; il nomme des évêques, on les reçoit; il promulgue une loi, on la vénère; il prononce un jugement, on s'y soumet; il règle des cérémonies, on les pratique. La distance, la configuration du sol, le climat, rien n'altère la majesté qui commande et l'obéissance qui accomplit, et s'il y a quelque différence entre le respect de celui qui est proche et de celui qui est au loin, elle est toute en faveur du pouvoir, à mesure qu'il est plus désarmé. Quel miracle, Messieurs! » concluait l'éloquent orateur.

Miracle, en effet, si l'on considère le nombre, le caractère, la science, l'amour de l'indépendance et la diversité de ces

sujets volontaires que l'Église catholique retrouve partout; merveille aussi dans les rapports de cette Église avec les sociétés civiles.

« Lorsque la société catholique se présente à une nation, elle ne lui demande ni plus ni moins que d'admettre chez elle, à ses foyers, dans ses conseils, une autre hiérarchie que sa hiérarchie nationale, une autre législature que sa législature nationale, une autre magistrature que sa magistrature, une autre administration que son administration, une autre souveraineté que sa souveraineté. Je vous le demande, Messieurs, cela est-il possible? Le poète a dit :

On ne partage pas la grandeur souveraine!

Et l'on demande à une nation de partager sa pourpre, on demande qu'elle en donne une part à une société qui se prétend universelle! Je vous le répète, humainement, cela est-il possible? » (Conférence 31^e.) Et cependant, l'Église l'a réalisé pendant bien des siècles, et chez des peuples nombreux. Non pas qu'elle leur demande le sacrifice de leurs droits naturels, mais l'autorité spirituelle qu'elle doit exercer sur les âmes est bien celle d'une royauté et d'une royauté supérieure.

Sans doute, l'Église catholique n'obtient pas partout l'obéissance due à ses jugements, ni le respect de ses droits, mais toujours, du moins, elle les exerce sur ses fidèles, et toujours elle sait garder son autonomie et sa liberté.

Un protestant genevois, M. Vinet, disait, il y a quelques années, dans une brochure : « Il faut convenir que l'Église (catholique) ne s'est jamais laissée absorber par l'État. Il lui faut rendre cette justice, *elle n'a jamais connu la servitude*, elle n'a jamais donné son indépendance pour prix de ses faveurs. Ce qu'elle a été, c'est bien elle : elle a ses

lois, elle a ses règles, elle a son esprit, elle s'appartient. Protégée par sa doctrine, elle reste dans son domaine et relègue l'État dans le sien. Elle ne dédaigne pas de commander, mais elle dédaigne d'obéir, et c'est sa gloire; gloire pure et digne d'envie. » (VINET, *Essai sur la séparation de l'Église et de l'État*, 1858.)

Cette indépendance est d'autant plus remarquable que, seule parmi les églises importantes par le nombre et la cohésion, l'Église catholique a toujours su la maintenir (1).

ART. III — LA STABILITÉ DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

Jusqu'ici, nous avons considéré l'universalité de l'Église catholique et sa merveilleuse unité dans son expansion universelle; sa durée et sa stabilité dans la suite des siècles malgré des obstacles sans nombre, n'est pas moins remarquable. Toujours, elle a dû lutter pour maintenir ses droits et sa liberté, et son histoire et celle de ses combats.

Pendant les trois premiers siècles, ce fut de la part des païens la persécution sanglante : nous avons vu comment elle demeura victorieuse, non par la violence, mais par la vertu et l'héroïsme de ses martyrs.

Puis vinrent les hérésies; successivement, on attaqua

(1) « Seule, l'Église catholique romaine n'est ni une église nationale, ni une église d'État, dit Vladimir Soloviev, un savant Russe; c'est la seule Église qui conserve et affirme le principe de l'unité sociale universelle contre l'égoïsme des individus et le particularisme des nations; c'est la seule qui conserve et affirme la liberté du pouvoir spirituel contre l'absolutisme de l'État; c'est la seule, en un mot, contre laquelle les portes de l'enfer n'ont pas prévalu. » VLADIMIR SOLOVIEV, *la Russie et l'Église universelle*, 2^e édition, p. 157.

chacun de ses dogmes : Arius et Macédonius, le dogme de la Trinité; Nestorius, Eutychès et les monothélites, celui de l'Incarnation; les Pélagiens, celui de la grâce et de la rédemption; l'Église répondit à leurs attaques en exposant le vrai sens et les raisons de sa doctrine; l'époque des hérésies fut aussi celle des grands docteurs : saint Athanase et saint Cyrille, saint Basile et saint Grégoire de Nazianze en Orient; saint Ambroise, saint Jérôme et saint Augustin en Occident.

Les barbares envahirent alors l'empire romain, menaçant d'étouffer toute lumière et toute civilisation; mais, au milieu de ces ravages et sur ces ruines, l'Église demeure, conservant toujours, avec sa foi, sa forte et souple constitution; elle souffre, mais elle charme ces barbares par sa patience et sa charité, elle les adoucit, les instruit et les amène doucement à recevoir le joug de l'Évangile.

Les barbares, dit Ozanam, quand ils croyaient ne faire que des ruines, préparaient sans le savoir les bases d'une construction nouvelle. Les Goths, les Germains, les Francs étaient les pionniers des grands architectes du moyen âge : Dieu voulait que des races jeunes, non encore amollies par la civilisation, mais aussi par la corruption païenne, vinsent infuser un sang nouveau dans un peuple abâtardi, et soumettre à l'influence de la vie chrétienne des caractères rudes, mais forts et généreux.

Il fallut des siècles à l'Église pour opérer cette transformation, siècles de souffrances et de luttes contre les désordres causés par les barbares; lorsqu'elle les eut civilisés et qu'elle eut formé, de ces peuples si divers d'origine et de caractère, une grande famille, la chrétienté, elle rencontra d'autres dangers : au moyen âge, elle eut à combattre l'ambition des princes qui, sous prétexte de

la protéger, usurpaient ses droits; elle dut lutter contre les désordres des fidèles et des clercs eux-mêmes, impatients du joug imposé par le célibat ecclésiastique. Pour la faire triompher dans cette lutte, Dieu lui suscita des Pontifes comme saint Léon IX et saint Grégoire VH, et des évêques comme saint Anselme, saint Edmond et saint Thomas de Cantorbéry, des pasteurs qui soutinrent jusqu'à la mort ses droits et ses libertés.

Le catholicisme subit une épreuve encore plus redoutable pendant le grand schisme où deux et même trois Pontifes se disputèrent la tiare; mais, au milieu des incertitudes sur le vrai dépositaire du pouvoir pontifical, les fidèles conservèrent toujours énergiquement leur foi dans le principe de l'unité catholique, et ils n'eurent de repos qu'après l'avoir retrouvée sous un seul pasteur suprême.

Vint ensuite la révolte protestante qui attaqua les bases mêmes de l'Église, nia le pouvoir des prêtres, des évêques et du Souverain Pontife, et ne voulut plus reconnaître que l'Écriture pour source et juge de la foi. A ces réformateurs qui prêchaient l'inutilité des bonnes œuvres et qui rejetaient le célibat des prêtres et des moines, l'Église catholique opposa la vraie réforme; elle en posa les principes dans les lois du Concile de Trente, et elle les appliqua; elle fit pénétrer partout leur vertu salutaire par la riche floraison des saints qui brillèrent alors; partout surgirent des apôtres, et par eux des institutions destinées à instruire la jeunesse et à sanctifier les peuples.

Depuis bientôt deux siècles, la lutte est plus radicale encore : le rationalisme, avec une méthode qu'il veut faire paraître scientifique, attaque l'existence même de la révélation; d'autre part, les passions humaines s'agitent :

princes et peuples semblent avoir conjuré la ruine du catholicisme et de son Chef. Mais dans ce combat, Dieu n'a pas abandonné son Église : aux attaques de la fausse critique et de l'incrédulité, elle oppose les armes de la science vraie et sérieuse, qui conserve les principes de la raison et sait tenir compte des faits; elle a mis dans une lumière plus grande les sources et les bases de la révélation, nous l'avons vu en prouvant la valeur historique de l'Évangile; et toujours cette Église attaquée au nom de la science compte, parmi ses fidèles, des hommes éminents dans toutes les branches du savoir humain (1).

Elle se montre également invincible lorsqu'il s'agit de repousser les agressions perfides ou brutales de la politique et des passions humaines.

Cette lutte se continue sous nos yeux : écoutons un instant l'un de ceux qui en virent les débuts.

A la fin du siècle dernier (en 1797), Joseph de Maistre, dans ses *Considérations sur la France* (ch. v), étudiait le caractère de la Révolution française, et remarquait la tendance des esprits à bannir l'Église catholique de l'État, de ses institutions et de ses lois. Soudain, il s'interrompt et se dit :

« Mais quelle foule d'idées viennent m'assaillir en ce moment et m'élèvent aux plus hautes contemplations? La génération présente est témoin de l'un des plus grands spectacles qui jamais ait occupé l'œil humain : c'est le combat à outrance du christianisme et du philosophisme. La lice est ouverte; les deux ennemis sont aux prises et l'univers regarde; on voit comme dans Homère le père des

(1) Nous le montrerons en parlant des rapports de la science avec la foi.

dieux et des hommes soulevant la balance qui pèse les deux grands intérêts. Vous tous qui niez ou doutez, peut-être que cette grande époque du christianisme fixera vos irrésolutions. Depuis dix-huit siècles, il règne sur une grande partie du monde, et particulièrement sur la portion la plus éclairée du globe. Cette religion ne s'arrête pas même à cette époque antique; arrivée à son fondateur, elle se noue à un autre ordre de choses, à une religion typique qui l'a précédée; l'une ne peut être vraie sans que l'autre le soit; l'une se vante de promettre ce que l'autre se vante de tenir, en sorte que celle-ci, par un enchaînement qui est un fait visible, remonte à l'origine du monde :

Elle naquit le jour où naquirent les jours.

» Il n'y a pas d'exemple d'une telle durée, et, à s'en tenir même au christianisme, aucune institution dans l'univers ne peut lui être opposée. C'est pour chicaner qu'on lui compare d'autres religions : plusieurs caractères frappants excluent toute comparaison : un mot seulement et c'est assez. Qu'on nous montre une autre religion fondée sur des faits miraculeux et révélant des dogmes incompréhensibles, crue pendant dix-huit siècles par une grande partie du genre humain, et défendue d'âge en âge par les premiers hommes du temps, depuis Origène jusqu'à Pascal, malgré les efforts d'une secte ennemie qui n'a cessé de rugir depuis Celse jusqu'à Condorcet..... Toutes les nations, dira-t-on, ont pris du cuivre pour de l'or; fort bien, mais ce cuivre a-t-il été jeté dans le creuset européen et soumis pendant dix-huit siècles à notre chimie observatrice? Ou, s'il a subi cette épreuve, s'en est-il tiré à son honneur? Newton croyait à l'Incarnation, mais Platon, je pense, croyait peu à la naissance miraculeuse de Bacchus. Le chris-

tianisme a été prêché par des ignorants et cru par des savants, et c'est en quoi il ne ressemble à rien de connu.

» De plus, il s'est tiré de toutes les épreuves.

» On dit que la persécution est un vent qui nourrit et propage la flamme du fanatisme; soit, Dioclétien favorisa le christianisme; mais dans cette supposition, Constantin devait l'étouffer, et c'est ce qui n'est pas arrivé. Il a résisté à tout, à la paix, à la guerre, aux échafauds, aux triomphes, aux poignards, aux délices, à l'orgueil, à l'humiliation, à la pauvreté, à l'opulence, à la nuit du moyen âge et au grand jour des siècles de Léon X et de Louis XIV. Un empereur tout-puissant, maître de la plus grande partie du monde connu, épuisa jadis contre lui toutes les ressources de son génie; il n'oublia rien pour relever les dogmes anciens, il les associa habilement aux idées platoniciennes qui étaient à la mode. Cachant la rage qui l'animait sous le masque d'une tolérance purement extérieure, il employa contre le culte ennemi les armes auxquelles nul ouvrage humain n'a résisté : il le livra au ridicule, il appauvrit le sacerdoce pour le faire mépriser, il le priva de tous les appuis que l'homme peut donner à ses œuvres : diffamations, cabales, injustice, oppression, ridicule, force et adresse, tout fut inutile; le Galiléen l'emporta sur Julien le philosophe.

» Aujourd'hui, enfin, l'expérience se répète avec des circonstances encore plus favorables; rien n'y manque de tout ce qui peut la rendre décisive. Soyez donc bien attentifs, vous tous que l'histoire n'a point assez instruits. Vous disiez que le sceptre soutenait la tiare; eh bien! il n'y a plus de sceptre dans la grande arène; il est brisé, et les morceaux sont jetés dans la boue. Vous ne saviez pas jusqu'à quel point l'influence d'un sacerdoce riche et puis-

sant pouvait soutenir les dogmes qu'il prêchait : je ne crois pas trop qu'il y ait une puissance de faire crêpe, mais passons : il n'y a plus de prêtres, on les a chassés, égorgés, avilis ; on les a dépouillés, et ceux qui ont échappé à la guillotine, aux bûchers, aux poignards, aux fusillades, aux noyades, à la déportation, reçoivent aujourd'hui l'aumône qu'ils donnaient jadis. Vous craigniez la force de la coutume, l'ascendant de l'autorité, les illusions de l'imagination : il n'y a plus rien de tout cela, il n'y a plus de coutume, il n'y a plus de maître, l'esprit de chaque homme est à lui. La philosophie ayant rongé le ciment qui unissait les hommes, il n'y a plus d'agréations morales. L'autorité civile, favorisant de toutes ses forces le renversement du système ancien, donne aux ennemis du christianisme tout l'appui qu'elle lui accordait jadis ; l'esprit humain prend toutes les formes imaginables pour combattre l'ancienne religion nationale. Le philosophisme n'a donc plus de plaintes à faire, toutes les chances humaines sont en sa faveur ; on fait tout pour lui et tout contre sa rivale. S'il est vainqueur, il ne dira pas comme César : « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu ! » mais enfin, il aura vaincu, il pourra battre des mains et s'asseoir fièrement sur une croix renversée. Mais si le christianisme sort de cette épreuve terrible plus pur et plus vigoureux, si, Hercule chrétien, fort de sa seule force, il soulève le fils de la terre et l'étouffe dans ses bras, *patuit Deus !* son oriflamme voyageant d'un pôle à l'autre peut porter de toutes parts la devise triomphale : *Le Christ commande, il règne, il est vainqueur !* »

Joseph de Maistre écrivait ces pages en 1797 ; depuis ce temps, l'Église catholique a montré comment elle sait résister à ses ennemis et triompher des obstacles. En dépit de la Révolution, le culte catholique fut bientôt rétabli en

France, et, pendant les années qui suivirent, il y eut en ce pays une véritable renaissance religieuse. Partout, les œuvres catholiques se multiplièrent, et maintenant encore, malgré l'hostilité du pouvoir civil, plus de 80 000 religieuses y travaillent au soulagement des malades ou à l'éducation des enfants.

En Angleterre, le catholicisme, persécuté depuis plus de deux siècles, a retrouvé sa liberté, rétabli sa hiérarchie et fait de nombreuses conquêtes dans la haute société; maintenant il compte environ 1 400 000 fidèles dans la Grande-Bretagne.

Aux États-Unis, il y a un siècle, on pouvait trouver à peine 30 000 catholiques, dispersés et presque abandonnés; maintenant, c'est une Église florissante qui compte plus de 8 millions de fidèles, 5000 prêtres, plus de 60 évêques; et partout des Congrégations religieuses, des œuvres catholiques d'éducation et de bienfaisance y sont parfaitement organisées.

Dans tous les pays infidèles, l'Église envoie des missionnaires dévoués qui, chaque année, lui gagnent des milliers de néophytes, et des vicaires apostoliques se partagent l'évangélisation de toutes ces contrées.

Depuis 1870, la Prusse victorieuse a voulu étouffer le catholicisme dans son nouvel empire par un ensemble de lois persécutrices. Pendant dix ans elle a employé dans ce but les amendes, la prison et l'exil. Qu'a-t-elle obtenu? Grâce à l'union des catholiques allemands et à la sagesse de Léon XIII, le chancelier de fer a dû céder, et l'Église catholique est sortie de cette lutte plus forte qu'elle ne l'était auparavant.

Ainsi donc, malgré des attaques incessantes, l'Église romaine demeure une et universelle; édifice bâti sur le roc,

elle défie la force dissolvante du temps et des passions humaines. Dépositaire de la vérité révélée, elle la conserve toujours la même, et cela doit être, car la vérité ne saurait changer.

Une doctrine immuable dans une société universelle, quand tout change autour d'elle, les institutions, les systèmes et les idées, quel prodige à démentir! Aussi tous les siècles s'y sont essayés.

« Ils sont venus, dit le P. Lacordaire, ils sont venus tour à tour à la porte du Vatican; ils ont frappé du cothurne ou de la botte; la doctrine est sortie sous la forme frêle et usée de quelque septuagénaire, elle a dit: « Que me voulez-vous? — Du changement. — Je ne change pas. — Mais tout est changé dans le monde, l'astronomie a changé, la chimie a changé, la philosophie a changé; pourquoi êtes-vous toujours la même? — Parce que je viens de Dieu, et que Dieu est toujours le même. — Mais sachez que nous sommes les maîtres, nous avons un million d'hommes sous les armes, nous tirerons l'épée; l'épée qui brise les trônes pourra bien couper la tête d'un vieillard et déchirer les feuillets d'un livre! — Faites! le sang est l'arôme où je me suis toujours rajeuni. — Eh bien! voici la moitié de ma pourpre, accorde un sacrifice à la paix et partageons. — Garde ta pourpre, ô César! demain on t'enterrera dedans, et nous chanterons sur toi l'*Alleluia* et le *De profundis* qui ne changent jamais. » J'en appelle à vos souvenirs, Messieurs, ne sont-ce pas là des faits? Aujourd'hui encore, après tant d'essais infructueux pour obtenir de nous la mutilation du dogme qui fait notre unité, qu'est-ce que l'on nous dit? Qu'est-ce que toutes les feuilles spirituelles et non spirituelles qui s'impriment en Europe ne cessent de nous reprocher? « Mais, ne changerez-vous

donc jamais, race de granit? Ne ferez-vous jamais à l'union et à la paix quelques concessions? Ne pouvez-vous nous sacrifier quelque chose, par exemple l'éternité des peines, le sacrement de l'Eucharistie, la divinité de Jésus-Christ? » Ils disent ainsi; la croix les regarde, elle sourit, elle les attend : *Stat crux, dum volvitur orbis* » (P. LACORDAIRE, 29^e conférence, vers la fin.) (1).

ART. IV — LA STABILITÉ DU POUVOIR PONTIFICAL

Immuable dans sa doctrine, l'Église catholique l'est aussi dans sa constitution. Et cela doit être, car une société qui a reçu de Dieu même sa forme essentielle ne peut être changée par une volonté humaine.

Or, le fondement de cette constitution divine, c'est le pouvoir pontifical. Il y a dix-huit siècles, Jésus, s'adressant à un pauvre pêcheur de Galilée, lui dit : « Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Église; tout ce que tu lieras

(1) Dans le catholicisme, la doctrine ne change pas, mais elle se développe. Comme dans les sciences exactes, par exemple en algèbre, en géométrie, les principes restent nécessairement les mêmes, et cependant la science progresse en déduisant toujours de nouvelles conclusions; ainsi, le dogme catholique reste en soi toujours le même; mais, à mesure qu'il est attaqué par de nouveaux systèmes, il est mis davantage en lumière par ses défenseurs, puis il est défini plus clairement par l'autorité de l'Église; en un mot, il y a dans la doctrine catholique le progrès et l'évolution qui conviennent à la vérité. « Évoluer n'est pas changer, disait déjà au v^e siècle saint Vincent de Lérins : *quod evolvitur non ideo proprietate mutatur.* » « L'épanouissement des frondaisons de l'arbre n'est pas une variation du germe, et ce n'est pas changer, ce n'est pas devenir autre que de développer le contenu de sa loi, puisque, au contraire, c'est achever de devenir soi-même. » (Paroles de M. Brunetière à propos des développements donnés à la morale catholique par Léon XIII.)

sur la terre sera lié dans le ciel, etc. » Et, plus tard, après sa Résurrection, il lui dit encore : « Sois le pasteur de mes agneaux, sois le pasteur de mes brebis. » (Joan., XXI, 15, 16) (1).

Ce pouvoir, confié à Pierre, s'est perpétué de Pontife en Pontife jusqu'à nos jours, et cette permanence est sans doute un des faits les plus remarquables que présentent les annales du monde : « Quelle histoire que celle de ces 273 hommes qui se sont succédé dans un espace de dix-huit cents années, la veille encore obscurs pour la plupart, et le lendemain les représentants du Christ ici-bas, les gardiens de sa doctrine sur la terre ! Lutter pendant trois siècles avec les puissances de l'ancien monde, sans autres armes que la foi, la résignation, la conscience ; profiter de la victoire achetée au prix du sang pour produire au grand jour de l'histoire l'œuvre préparée lentement dans le silence des catacombes ; fortifier la hiérarchie, définir le dogme, défendre la morale, régler la discipline, fixer la liturgie, opposer à tous les novateurs de l'Orient et de l'Occident

(1) Par ces paroles, Jésus-Christ a constitué Pierre le fondement de son Église et le pasteur de son troupeau tout entier ; il lui a donc donné ce pouvoir suprême qui, dans toute société, est le fondement de l'ordre public, ce droit de régir qui appartient au pasteur sur ses brebis ; il le lui confère encore plus clairement en lui remettant le pouvoir des clés et la puissance de lier et de délier, car les clés, en Orient surtout, sont le symbole de l'autorité, et le pouvoir de lier et de délier que Dieu ratifie dans le ciel comprend nécessairement celui d'imposer aux volontés de véritables obligations.

Tous les Pères de l'Église ont reconnu cette primauté conférée à saint Pierre : on peut voir leurs témoignages dans BELLARMIN, *De Romano Pontifice, libro 1^o*, et aussi en partie dans JOSEPH DE MAISTRE (*Du Pape*, liv. 1^{er}, ch. VI, VII, X) ; tous également reconnaissent les Pontifes Romains comme les successeurs de saint Pierre dans cette primauté. (Voir sur cette question la conférence 8^e de Wiseman : La suprématie du Pape ; ou l'Encyclique de Léon XIII *De unitate Ecclesie*.)

cette immutabilité qui ne cède ni ne plie; puis entreprendre l'éducation de l'Europe, convertir les nations barbares; envoyer des apôtres chez les Gaulois, les Germains, les Anglo-Saxons, les Slaves, les Scandinaves; et après avoir fondé et organisé la république chrétienne, la gouverner, intervenir avec l'autorité d'une médiation pacifique et acceptée par tous, entre les forts et les faibles, entre les victimes et les oppresseurs; briser le despotisme, d'où qu'il vienne, et sous quelque nom qu'il paraisse, en soutenant le droit, les libertés publiques, les constitutions sociales; protéger les princes contre la révolte, et les peuples contre la tyrannie; rappeler aux plus puissants monarques par la parole, et au besoin par l'anathème, que les préceptes de l'Évangile n'obligent pas moins les grands que les petits, et qu'il n'est pas plus permis de fouler aux pieds les lois de la morale sur un trône que dans une chaumière; former ainsi la conscience publique, l'éclairer, la développer; prémunir la société chrétienne contre les périls qui la menacent, pousser le cri d'alarme pendant trois siècles en présence de l'islamisme envahisseur; d'un autre côté, fonder ou patronner les Universités sur toute l'étendue de l'Europe; travailler incessamment au progrès des sciences, des lettres et des arts, se mettre à la tête de la renaissance des littératures grecque et latine, et enfin, après tant d'efforts et de vicissitudes, se retrouver en face des hérésies et des révolutions modernes, rajeunie, retremnée par l'épreuve, plus grande et plus forte que jamais par ses vertus et par sa faiblesse même: telle est l'histoire dix-huit fois séculaire de cette dynastie unique, au front de laquelle il a plu à Dieu de faire resplendir toutes les gloires divines et humaines, le martyre, l'apostolat, la science, le génie, la sainteté! » (M^{gr} FREPPEL. *Saint Irénée*, p. 447.)

La conservation même et la perpétuité de ce pouvoir a quelque chose de prodigieux. Si l'on songe que depuis le jour où Jésus confia son Église à saint Pierre, la barbarie, le schisme, l'hérésie, la réforme, le philosophisme se sont rués tour à tour sur ce trône pontifical pour l'asservir ou l'anéantir; que Rome a été prise, reprise, occupée, saccagée par tous les barbares venus de l'Orient et de l'Occident; que la destruction de la puissance pontificale est toujours l'objectif d'une multitude d'adversaires conjurés, alors ce fait grandit aux yeux de l'observateur, ce fait signifie quelque chose, et cette chose dépasse les forces naturelles de ces vieillards faibles et désarmés qui se succèdent au Vatican.

Bien des fois, on a cité les réflexions suggérées à Macaulay par le spectacle de cette institution dix-huit fois séculaire. Nous les reproduisons.

Macaulay, l'un des plus illustres historiens de l'Angleterre, écrivain protestant, publia en 1840, dans la *Revue d'Édimbourg*, un article sur l'ouvrage de Léopold Ranke, intitulé : *La Papauté au XVI^e et au XVII^e siècle*; on y lit ces paroles :

« Il n'existe point, il n'a jamais existé, sur cette terre, une œuvre de la politique humaine aussi digne d'examen et d'étude que l'Église catholique romaine.

» L'histoire de cette Église relie ensemble les deux grandes époques de la civilisation. Aucune autre institution encore debout ne reporte la pensée à ces temps où la fumée des sacrifices s'échappaient du Panthéon, pendant que les léopards et les tigres bondissaient dans l'amphithéâtre de Flavien. Les plus fières maisons royales ne datent que d'hier, comparées à cette succession des Souverains Pontifes, qui, par une série non interrompue, remonte du Pape

qui a sacré Napoléon dans le XIX^e siècle, au Pape qui sacra Pépin dans le VII^e. Mais bien au delà de Pépin, l'auguste dynastie apostolique va se perdre dans la nuit des temps (1). La république de Venise, qui venait après la papauté, en fait d'origine antique, était comparativement moderne. La république de Venise n'est plus, et la papauté subsiste. La papauté subsiste, non en état de décadence, non comme une ruine, mais pleine de vie, et d'une jeunesse vigoureuse. L'Église catholique envoie encore jusqu'aux extrémités du monde des missionnaires aussi zélés que ceux qui débarquèrent dans le comté de Kent avec Augustin; des missionnaires osant encore parler aux rois ennemis, avec la même assurance qui inspira le pape Léon devant Attila. Le nombre de ses enfants est plus considérable que dans aucun des siècles antérieurs. Ses acquisitions dans le Nouveau Monde ont plus que compensé ce qu'elle a perdu dans l'Ancien. Sa suprématie spirituelle s'étend sur les vastes contrées situées entre les plaines de Missouri et le cap Horn, contrées qui, avant un siècle, contiendront probablement une population égale à celle de l'Europe. Les membres de sa communion peuvent certainement s'évaluer à 450 mil-

(1) Non pas dans la nuit : elle remonte clairement à saint Pierre, et l'institution de la papauté à Jésus-Christ lui-même.

SAINT IRÉNÉE (*adv. hæres.*) l. III, c. III, EUSÈBE, *Hist. Eccl.* I. II, c. II, Saint Optat, saint Épiphane, saint Jérôme, attestent que saint Pierre fut le premier évêque de Rome, et donnent le catalogue de ses successeurs. Toujours l'Église de Rome a été appelée l'Église de Pierre, *Petri sedes*, *Petri cathedra*, et au Concile de Chalcédoine, 520 évêques, presque tous orientaux, le reconnaissaient : après avoir entendu la lettre doctrinale du pape saint Léon, ils s'écrièrent : *Petrus per Leonem locutus est!* — (Voir sur les Origines de la Papauté et le développement de son action, le savant ouvrage de GORINI, *Défense de l'Église contre les erreurs historiques de M. Guizot*, etc., t. III, ch. VI, VII, VIII.)

lions, et il est facile de montrer que toutes les autres sectes réunies ne s'élèvent pas à 120 millions. Aucun signe n'indique que le terme de cette longue souveraineté soit proche. Elle a vu le commencement de tous les gouvernements et de tous les établissements ecclésiastiques qui existent aujourd'hui, et nous n'oserions pas dire qu'elle n'est pas destinée à en voir la fin. Elle était grande et respectée avant que les Saxons eussent mis le pied sur le sol de la Grande-Bretagne, avant que les Francs eussent passé le Rhin, quand l'éloquence grecque était florissante encore à Antioche, quand les idoles étaient adorées dans le temple de la Mecque. Elle peut donc être grande et respectée encore, alors que quelque voyageur de la Nouvelle-Zélande s'arrêtera au milieu d'une vaste solitude, contre une arche brisée du pont de Londres, pour dessiner les ruines de Saint-Paul. »

Un autre protestant, non moins remarquable que Macaulay par sa science et ses travaux historiques, a mieux compris la signification des faits.

Frédéric Hurter, président du Consistoire de Schaffouse, après une longue étude des documents contemporains, publia sa grande histoire du pape Innocent III. Voici ce qu'il écrivait en 1844 à ce sujet :

« Les études que j'ai dû faire pour cette histoire fixèrent mon attention sur la structure merveilleuse qui distingue l'édifice de l'Église catholique. Je fus ravi en observant la direction vigoureuse imprimée par cette longue suite de Souverains Pontifes, tous dignes d'une si haute position; j'admirai la vigilance avec laquelle ils surent maintenir l'unité et la pureté de la doctrine. En regard de ces faits se présenta à mon esprit la mobilité des sectes protestantes, leur pitoyable dépendance des autorités gouvernementales,

leurs divisions intérieures et cet esprit d'individualisme qui soumet la doctrine à la libre interprétation de chaque prédicateur. »

Dans la préface de son ouvrage sur Innocent III, Hurter développe largement ses vues sur l'histoire des Papes, et il dit (t. I^{er}, p. 95) : « Si nous considérons combien l'établissement de la papauté surpasse en durée toutes les institutions européennes, comment elle les a vues naître et disparaître; comment, au milieu de ce flux et reflux des vicissitudes humaines, seule elle a toujours conservé et défendu, sans aucune trace de changement, l'esprit qui lui donne la vie, serons-nous étonnés si beaucoup d'hommes la regardent comme le roc immobile dont la tête s'élève au-dessus des vagues mugissantes pendant le cours des siècles! »

Le grand historien comprit que cette stabilité invincible de l'Église catholique au milieu des obstacles, et cette perpétuité du pouvoir pontifical, malgré les attaques de toutes les passions et de toutes les puissances terrestres, était une preuve de la protection divine, et, en cette année (1844), il abjura le protestantisme, renonçant par là aux plus grands avantages temporels.

ART. V — L'UNIVERSALITÉ DE L'ÉGLISE PRÉDITE
PAR LES PROPHÈTES

Grâce à l'unité du pouvoir qui la gouverne, l'Église catholique forme un royaume universel, spirituel il est vrai, mais aussi, cependant, extérieur et visible, où tous les sujets sont régis par un même Chef suprême, le Pontife romain.

Miracle moral comme unité dans l'universalité, la gran-

deur de l'Église est encore un prodige, comme réalisation d'une prophétie, ou plutôt d'un ensemble de prophéties splendides, consignées depuis plus de vingt siècles dans les Livres Sacrés des Juifs.

Déjà nous en avons cité plusieurs en parlant des gloires promises au Messie (p. 107).

Nous l'avons vu : cinq fois Dieu dit aux patriarches Abraham, Isaac et Jacob, qu'en leur postérité toutes les nations de la terre seront bénies. (Genèse, XII, 3; XVIII, 18; XXII, 18; XXVI, 4; XXVIII, 14.)

Après eux, David a vu la gloire du Messie qui naîtra de sa race, et dans les psaumes (II et LXXI), il célèbre l'universalité et la durée de son règne; ailleurs, il annonce la conversion de tous les peuples au culte du vrai Dieu : « Toutes les nations que vous avez créées, dit-il (ps. LXXXV), viendront à vous et vous adoreront, Seigneur, et elles glorifieront votre nom. » (De même encore à la fin du psaume XXI.)

Plus tard, les prophètes, Isaïe surtout et Daniel, prédisent de la manière la plus explicite ce royaume universel.

Isaïe voit les peuples accourir à la cité sainte et se dire à l'envi : « Venez, allons à la montagne du Seigneur, il nous enseignera ses préceptes et nous marcherons dans ses voies. » (Isaïe, II, 2.)

Plus loin, il s'adresse à cette Jérusalem nouvelle qui doit remplacer celle des Juifs, et il lui annonce sa grandeur : « Dilate l'espace de tes tentes, étends et consolide les bornes de ta demeure, car ta descendance aura les peuples pour héritage, et ton Rédempteur, le Dieu d'Israël, sera appelé le Dieu de toute la terre. (Isaïe, LIV.)

Au chapitre LX, le prophète célèbre avec transport la gloire de cette sainte cité : « Lève-toi, Jérusalem, car ta

lumière est venue, et la gloire du Seigneur a brillé sur toi. En toi, le Seigneur fera éclater sa gloire et les nations marcheront à la splendeur de ta lumière. Lève les yeux et regarde autour de toi : tous se sont réunis et sont venus vers toi. Tes fils viendront des régions éloignées, et tes filles se lèveront à tes côtés. Alors tu seras dans l'abondance; ton cœur plein d'admiration se dilatera, quand tu verras accourir à toi la force des nations; tous viendront de Saba, portant l'or et l'encens, et célébrant les louanges du Seigneur. »

Le prophète Daniel prédit plus clairement encore le royaume que formeront les adorateurs du vrai Dieu.

Au chapitre second, il explique le songe de Nabuchodonosor : ce prince avait vu une statue dont la tête était d'or, la poitrine d'argent, le ventre d'airain, les pieds de fer et d'argile. Puis une pierre détachée de la montagne avait renversé la statue, l'avait mise en pièces, et cette pierre, grandissant, avait formé une montagne qui remplissait la terre. Daniel déclare au roi que les quatre parties de cette statue signifient quatre empires dont le premier est le sien, et il ajoute : « Au lieu de ces empires, le Dieu du ciel suscitera un royaume qui ne sera jamais détruit, qui ne passera point à un autre peuple, mais qui subsistera éternellement. » (Daniel, II, 44.)

Daniel vit encore d'autres figures de ces royaumes successifs, et enfin le Fils de l'homme à qui Dieu destinait le pouvoir universel et définitif : « Dieu, dit-il (VII, 14), lui donna le pouvoir, l'honneur et le royaume : tous les peuples, toutes les tribus et toutes les langues le serviront ; sa puissance est éternelle, et son royaume ne sera point détruit (1). »

(1) On pourrait citer vingt autres prophéties annonçant l'universalité du royaume messianique. (Voir par exemple : Ps. XXI. 28, 29,

L'histoire nous montre quels furent ces empires terrestres qui périrent tour à tour. Après celui de Babylone vint la monarchie médo-perse, plus vaste, mais moins centralisée; puis l'empire des Grecs, qui répandit partout la civilisation hellénique; enfin l'empire romain, plus grand que tous les autres, qui « dévora toute la terre, brisa les nations et les foula aux pieds. » (Daniel, vii, 23.)

Mais le royaume universel et perpétuel qui doit succéder à ces empires terrestres, où le trouver, sinon dans l'Église fondée par Jésus-Christ pour enseigner et diriger toutes les nations, dans l'Église catholique? Elle seule a réalisé les prédictions d'Isaïe, de Jérémie et des autres prophètes sur la conversion des peuples : elle a détruit l'idolâtrie et ramené les nations au culte du vrai Dieu; elle seule réalise dans une large mesure les promesses faites aux patriarches et au roi David, et forme un royaume universel, toujours stable depuis dix-huit siècles.

Saint Augustin voyait dans cet ensemble de faits et d'oracles une des preuves les plus solides du christianisme. Au troisième chapitre de son traité : *De la foi aux vérités invisibles (De fide rerum quæ non videntur)*, il dit : « Ceux-là se trompent grandement qui pensent que nous croyons au Christ sans avoir des motifs de croire..... Quelle preuve plus claire, en effet, que cette réalisation des prophéties antiques dans les faits accomplis sous nos yeux? Vous qui ne voulez pas croire à ce qu'on dit du Christ, parce que vous ne l'avez pas vu, considérez ce que vous voyez de vos

30; ps. LXXXV, p. 9. — Isaïe, c. XLII, 6; c. XLIX, 6, 22, 23; ch. LIV, 4-3; ch. LV, 4; ch. LX, 44-46; ch. LXVI, 48, 21. — Jérémie, ch. III, 17. — Michée, ch. IV, 4-3. — Zacharie, ch. IX, 9, 10. — Malachie, ch. I^{er}, 11.) De là, l'espérance des Juifs, et l'attente d'un Dominateur universel répandue dans tout l'Orient, au temps de Jésus-Christ.

yeux. L'Église elle-même vous adresse ces paroles : « Moi que vous voyez avec étonnement croître dans l'univers et y porter des fruits, je n'existais pas autrefois ; mais quand Dieu disait à Abraham : « Toutes les nations seront bénies en toi », il me promettait, et c'est la bénédiction du Christ qui me propage parmi tous les peuples. Vous n'avez pas vu les miracles de Jésus-Christ, mais vous voyez ce qui fut annoncé quand le Seigneur dit à son Christ : « Tu es mon fils, je t'ai engendré : demande-moi, et je te donnerai les nations en héritage, et tes possessions s'étendront jusqu'aux limites de la terre. » Vous n'avez pas vu ce qui était prédit des souffrances du Christ : « Ils ont percé mes pieds et mes mains, ils ont compté tous mes os, ils se sont divisé mes vêtements » (ps. XXI, v. 18) ; mais vous voyez ce qui est prédit dans le même psaume : « Des extrémités de la terre, les peuples se rappelleront leur Dieu, ils se convertiront à lui ; toutes les nations se prosterneront devant lui, et Dieu régnera sur les peuples. » Vous n'avez pas vu le Christ ressuscité, mais son Église est devant vous, et vous voyez s'accomplir en elle ce que disait Jérémie (xvi, 19) : « Mon Dieu, les nations viendront des extrémités de la terre, et elles diront : vraiment, nos pères ont adoré des divinités mensongères, de vaines idoles. » Vous voyez se réaliser ce que dit le psalmiste (ps. LXXXV, v. 9) : « Toutes les nations que vous avez créées viendront vous adorer, Seigneur, et elles glorifieront votre nom. » Et si les infidèles pensent que les chrétiens ont inventé ces prophéties pour donner plus de poids à leur croyance, qu'ils consultent les livres des Juifs nos ennemis ; ils y liront ces prédictions que nous avons rappelées sur le Christ que nous croyons, et sur l'Église que nous voyons. » (Ch. IV, v. VI, *passim.*)

Voilà comment saint Augustin présentait aux infidèles

de son temps l'accomplissement des prophéties dans l'Église comme une preuve du christianisme.

Dans son traité de *l'Unité de l'Église*, il recourt au même argument contre la secte des donatistes. Il leur rappelle les nombreuses prophéties que nous avons citées sur l'universalité du royaume promis au Messie, et, après chacune de ces magnifiques promesses, il leur dit :

« Montrez-nous donc cette Église, ce royaume qui doit s'étendre à toutes les nations jusqu'aux extrémités de la terre? (1) »

Preuve accablante contre les donatistes confinés dans une petite partie de l'Afrique; preuve non moins forte contre chacune des mille sectes qui, dans la suite, se sont détachées de l'Église universelle : après de tels oracles, leur petit nombre même les condamne.

A ces pensées du grand docteur que nous venons de citer, ajoutons une simple remarque : Si, quatre siècles après l'établissement du christianisme, saint Augustin voyait une manifestation de sa divinité dans l'universalité promise au règne messianique et réalisée par l'Église catholique, combien plus éclatante est-elle pour nous qui voyons cette universelle expansion persister et croître depuis dix-huit siècles (2)!

(1) *De unitate Ecclesie contra donatistas*, c. vi et vii.

(2) On pourrait se demander pourquoi nous voulons appliquer ces prophéties à une seule Église : ne vaudrait-il pas mieux voir leur accomplissement dans l'ensemble des communions chrétiennes? — Il faut ici nous rappeler que d'autres preuves établissent l'unité de l'Église véritable : d'après l'Évangile et toute la tradition chrétienne, le royaume du Messie ne doit former qu'une seule société, une seule Église, et les grecs, les russes, les anglicans, bien d'autres chrétiens encore, disent comme les catholiques : *Credo unam sanctam Ecclesiam!* En réalité, c'est donc à une seule Église que doivent s'appliquer les prophéties que nous avons rapportées, et si l'on

Avant de passer outre, remarquons un instant la grandeur de l'édifice social annoncé par les prophètes et toujours subsistant dans l'Église catholique.

Aux premiers âges du monde, pendant que les hommes divisés d'intérêts, d'idées et de langage, se dispersent par toute la terre, Dieu se choisit un homme, une famille; cette famille devient tout un peuple; ce peuple, dépositaire des promesses divines, se répand par toute la terre pour y porter la connaissance des oracles révélés et l'attente d'un libérateur. Parmi ces oracles, il en est un qui nous trace les principales lignes du plan divin réalisé dans l'histoire du monde. Daniel, nous l'avons vu, prédit de la manière la plus explicite la succession des quatre empires temporels qui feront place à un cinquième plus noble et plus durable. Les premiers façonneront, pour ainsi dire, à l'unité sociale, le monde pulvérisé par la confusion des langues et la dispersion des peuples; ils formeront le cadre que remplira le cinquième empire, le royaume définitif. Ce royaume, fondé par Dieu, réalisera de la manière la plus élevée l'idéal d'une société spirituelle humaine; il fera régner Dieu dans les âmes par la connaissance et l'amour; il s'étendra à tous les peuples et durera jusqu'à la fin des temps. Cette vue prophétique, nous le savons, s'est accomplie dans une large mesure : l'Église, qui s'est trouvée vivante et forte sur les ruines de l'empire romain, réunit les hommes et les peuples dans une immense société; elle ne produit pas seulement l'union des corps sous l'action d'une force matérielle, mais plutôt l'union des intelligences dans la croyance aux mêmes vérités, l'union des volontés et des

demande quelle est celle où se réalisent les magnifiques promesses faites au royaume messianique, la réponse ne saurait être douteuse.

cœurs dans un même amour, sous la direction du pasteur suprême établi par Jésus-Christ. Voilà bien le royaume universel de Dieu sur les âmes annoncé par le prophète.

L'Église catholique réalise aussi d'une manière éminente l'idéal que conçoit l'esprit du penseur, lorsqu'il étudie les questions sociales et politiques. Au commencement de ce siècle, un noble protestant, Charles Louis de Haller, patrice de Berne, très connu par ses ouvrages sur la *Restauration de la science politique*, écrivait ces lignes :

« L'étude des livres sur les sociétés secrètes et révolutionnaires d'Allemagne me montra l'exemple d'une association répandue par tout le globe pour propager des principes impies et détestables, mais devenue puissante par son organisation, l'union de ses membres et les moyens employés pour arriver à leur but. Cette étude me fit sentir la nécessité d'une société religieuse, d'une autorité enseignante et gardienne de la vérité pour mettre un frein aux écarts de la raison individuelle, réunir les bons et empêcher que les hommes ne fussent livrés à tout vent de doctrine. Je ne me doutais pas encore que cette société existe dans l'Église universelle ou catholique, et que c'est là le motif de la haine que tous les impies ont contre elle, tandis que toutes les âmes honnêtes et religieuses, même dans les confessions séparées, se rapprochent d'elle. »

L'éminent publiciste comprenait donc la puissance de l'organisation sociale pour le bien des âmes : « Je me représentai, dit-il, le fondateur d'une société religieuse s'agrégeant des disciples, les réunissant en société pour maintenir et propager sa doctrine, leur donnant des lois et des institutions, acquérant des propriétés territoriales pour satisfaire aux divers besoins de cette société..... Consultant ensuite l'histoire, je vis que tout cela s'était ainsi

réalisé dans l'Église catholique, et cette observation m'en fit reconnaître la vérité (1)! »

J'ai entendu citer ce mot d'un publiciste anglais : « Il faut se placer par la pensée sous le dôme de Saint-Pierre de Rome pour comprendre l'histoire universelle! » Et, en vérité, au point de vue intellectuel et moral, que voit-on dans l'histoire, en dehors de l'Église catholique, sinon le chaos des opinions et des doctrines, les luttes et les rivalités jalouses des hommes et des peuples? Au contraire, si l'on se place au point de vue catholique, on aperçoit le lien qui unit les âmes et les nations les plus diverses, et le plan divin se déroule dans le temps et dans l'espace, comprenant tous les peuples dans sa grandiose unité (2).

(1) P. PERRONE, *le Protestantisme et la règle de foi*, t. III, p. 243. — Louis de Haller fit son abjuration en 1820; cet acte lui valut la privation de ses emplois, la persécution et l'exil.

(2) Dans ses conférences de 1845 et 1846, le P. Lacordaire a des pages éloquentes sur l'unité, l'universalité et la perpétuité de l'Église catholique. Vers la fin de la 29^e, il fait ressortir ce qu'il y a de sur-humain dans l'union des intelligences produite par le catholicisme depuis dix-huit siècles.

La 31^e expose l'organisation et l'expansion merveilleuse de cette Société intellectuelle et morale fondée par Jésus-Christ.

Dans la 40^e, il montre la perpétuité de cette Société, toujours une, toujours universelle, malgré tous les obstacles.

Unité vaste et profonde des intelligences et des volontés dans l'universalité, perpétuité toujours invincible dans cette union universelle, il y a bien là un double miracle moral, d'autant plus remarquable que, partout, en dehors du catholicisme, c'est le chaos des doctrines, un amas confus d'opinions et de systèmes contradictoires.

L'abbé de Broglie, dans une étude publiée après sa mort, signale aussi ces caractères du catholicisme comme une preuve de sa transcendance : « Considérez, dit-il, cette société immense qui est répandue sur toute la terre, qui réunit dans une même loi, sous une même

hiérarchie et sous un chef unique, des multitudes de toute nation et de toute langue.

» Quelle merveilleuse unité que celle qui rassemble tant d'intelligences diverses dans une même pensée, dans une même et identique conviction, sans rien céder de la doctrine révélée, sans admettre aucun compromis avec les préjugés de l'esprit ni avec les faiblesses du cœur humain!

» Quelle puissance sociale que cette Église qui, seule dans le monde, enseigne et défend la monogamie absolue, le mariage unique et indissoluble, et qui en a inspiré le respect aux rois de la terre! Quelle sagesse dans cet enseignement qui, tout en conservant la hiérarchie nécessaire dans les sociétés humaines, proclame l'égalité des hommes devant Dieu, et soumet à une même foi et à une même loi morale les forts comme les faibles, les savants comme les ignorants! Quel hommage rendent à cette Église ses ennemis, tant par leur haine et leur acharnement qui attestent sa vitalité, que par la nécessité où ils se trouvent, pour l'attaquer efficacement, de déchaîner les plus sauvages passions, et de lâcher la bride à l'obscénité la plus éhontée!

» Quelle force enfin que celle de cette Église! Partout persécutée, elle ne cesse pas de panser les plaies des sociétés ingrates qui veulent la chasser de leur sein, et continue, sans se lasser, la grande œuvre de la civilisation des pays barbares.

» Cherchez dans tout l'univers quelque chose qui puisse être comparé à une telle institution. Aujourd'hui surtout que la force matérielle lui échappe de toutes parts, aujourd'hui qu'elle est persécutée par les nations mêmes qu'elle a créées, n'est-il pas évident qu'elle possède une force intrinsèque d'ordre supérieur, qui ne se rencontre dans aucune institution humaine? » (Abbé DE BROGLIE. *Religion et critique*, 1896. p. 147.)

CHAPITRE III

VIE ET FÉCONDITÉ DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

MANIFESTÉE PAR SES OEUVRES

Influence et vitalité de l'Église catholique.

M. Gladstone, naguère premier ministre du Royaume-Uni, est un membre très actif de l'Église anglicane; il reconnaît cependant à l'Église catholique un triple prestige :

1^o Celui de la grandeur, puisque « le nombre de ses adhérents égale à peu près celui de toutes les autres communautés chrétiennes prises ensemble. »

2^o La noblesse de son origine, puisqu' « elle descend, par une succession non interrompue, de Jésus-Christ et de ses apôtres. »

3^o La puissance de son organisation, « la plus élastique, dit-il, et la plus fortement tressée, la plus parfaitement centralisée. Au-dessous du Pape, qui est son chef suprême, « elle a mille évêques pour généraux, deux cent mille prêtres pour officiers, des millions de laïques pour soldats. Les Ordres religieux forment les corps auxiliaires de cette immense armée, mais ils diffèrent des corps auxiliaires des autres armées, en ce que leur discipline est encore plus stricte, et leur dépendance à l'égard du chef plus complète que celle des troupes ordinaires. » (*Études*, juillet 1876, p. 151.)

En 1874, un autre homme d'État non moins remar-

quable, Disraéli (lord Beaconsfield), disait au Parlement anglais : « Je ne puis me le dissimuler, la religion catholique romaine est un organisme très puissant, et s'il m'est permis de le dire, le plus puissant qui existe aujourd'hui. Et j'ajoute qu'il n'est pas moins puissant depuis que son chef a été privé de sa capitale et de ses provinces. Je crois, au contraire, que son pouvoir est devenu plus grand. »

Il faut donc le reconnaître, l'Église catholique est un corps parfaitement organisé, et sa grandeur est pour ses adversaires eux-mêmes un sujet d'admiration ; mais il y a plus, c'est un organisme vivant, actif, fécond, et nous voulons maintenant considérer sa vie et ses œuvres dans l'histoire.

Déjà nous avons montré en partie ce qu'elle a fait pendant les trois premiers siècles ; nous avons exposé la transformation morale qu'elle a produite dans le monde et l'héroïsme de ses martyrs.

Au point de vue des idées, elle a détruit l'idolâtrie, et rappelé au monde les grandes vérités qui sont le fondement nécessaire de l'ordre moral.

Sous le rapport des mœurs, elle a appris la pratique de toutes les vertus aux peuples plongés dans la corruption du paganisme, et leur en a donné l'exemple.

Saint Augustin (*De moribus Ecclesiæ catholicæ*, c. xxx) (1) résume ainsi les enseignements qu'elle donne à ses fidèles :

« O véritable mère des chrétiens, sainte Église catholique, c'est vous qui apprenez aux hommes, non seulement à adorer le seul vrai Dieu dont la possession doit faire notre éternel bonheur, et qui bannissez ainsi l'idolâtrie de la face de la terre, mais encore, qui leur apprenez la charité envers leurs frères d'une manière si parfaite que toutes les

(1) MIGNE, *opera Sⁱ Augustini*, t. I^{er}, p. 1836.

misères humaines, si variées qu'elles soient, y trouvent un remède efficace.

» C'est vous qui, tour à tour enfant avec l'enfant, forte avec le jeune homme, calme avec le vieillard, enseignez la vérité, et exercez à la vertu suivant la force de l'âge et la portée de l'intelligence.

» C'est vous qui soumettez par une obéissance chaste et fidèle la femme à l'homme, qui rendez les enfants dociles aux parents, et qui donnez aux parents un saint empire sur leurs enfants.

» C'est vous qui unissez les frères aux sœurs par le lien de la religion, bien plus fort et plus sacré que celui du sang.

» C'est vous qui, tout en respectant les lois de la nature et les inclinations de la volonté, resserrez par une charité mutuellè les alliances entre les familles, entre les parents et les amis.

» Vous apprenez aux serviteurs à servir leurs maîtres moins par crainte que par amour; vous rendez les maîtres bons et miséricordieux envers les serviteurs par la pensée d'un Dieu suprême, leur maître commun.

» Vous unissez, non seulement par des rapports de société, mais par des liens de fraternité, les citoyens aux citoyens, les nations aux nations, et tous les hommes quels qu'ils soient par le souvenir de leur commun berceau.

» Vous apprenez aux rois à se dévouer pour les peuples, et aux peuples à obéir aux rois.

» C'est vous enfin qui enseignez avec une précision parfaite à qui est dû l'honneur, à qui le respect, à qui la crainte, à qui l'exhortation, la réprimande ou l'avertissement, à qui la correction ou le châtement, et qui montrez que la charité est due à tous, à personne l'injure. »

L'histoire est là pour en témoigner : tels furent toujours les enseignements de l'Église, et toujours elle les a fait observer par un grand nombre de ses fidèles. Saint Augustin nous l'assure pour son époque dans ce même livre *De moribus Ecclesie*; il y rappelle les vertus austères d'une foule d'hommes qui, de son temps, pratiquaient avec ardeur les conseils évangéliques (1).

Pour les siècles suivants, les annales de l'Église, les vies des Saints et l'histoire des Ordres religieux nous l'attestent également : toujours l'Église catholique fut féconde en œuvres de charité et de sainteté.

Pour en donner une idée et préciser davantage, rappelons brièvement ce qu'elle a fait dans l'ordre intellectuel pour l'instruction des peuples : dans l'ordre moral et social pour la liberté des esclaves, pour le soulagement des pauvres et pour la vraie civilisation.

ARTICLE PREMIER — CE QUE L'ÉGLISE A FAIT
POUR LA SCIENCE ET L'INSTRUCTION DES PEUPLES

La première chose à faire pour élever les hommes et les rendre dignes de leur destinée, c'est de les instruire, c'est de leur apprendre ce qu'ils doivent savoir sur leur origine et sur leur fin, et ce qu'ils doivent faire pour atteindre le bonheur auquel Dieu les appelle.

Pour procurer aux hommes ce bienfait, Jésus-Christ a donné au monde sa doctrine, et il a chargé son Église de la répandre partout : « Allez, dit-il à ses apôtres, enseignez tous les nations..... jusqu'à la consommation des siècles ! »

(1) Voir aussi sur ce sujet OZANAM, *la Civilisation au v^e siècle*, 13^e leçon (t. II, p. 45-71), *les Mœurs chrétiennes*.

Et l'Église catholique remplit cette mission depuis dix-huit cents ans ! Avant elle, nulle institution n'était fondée pour instruire les peuples : « Dans le christianisme seul, dit Balmès, on trouve ouvertes, en tous lieux, à toutes les classes de la société, des chaires de la philosophie la plus sublime. Les plus hautes vérités sur Dieu et sur l'homme, les règles de la morale la plus pure, ne sont pas communiquées en secret seulement à un petit nombre de disciples, mais annoncées à tous, en public », avec cette assurance que donne la certitude de posséder la vérité. En même temps, on rappelle à tous les actions et « les mystères de la vie de Jésus-Christ, de cette vie admirable, modèle de toute perfection, qui, même aux yeux de la raison naturelle, réalise la sainteté la plus pure, le plus bel ensemble moral que l'on vit jamais. » (*Le Protestantisme comparé au Catholicisme*, t. 1^{er}, p. 226.)

Aussi, quelle science, quelle élévation d'idées, dans le plus simple fidèle instruit par l'Église catholique ! Demandez au chrétien, dit un philosophe célèbre, d'où vient l'espèce humaine : il le sait ; où elle va : il le sait ; comment elle y va : il le sait. Demandez à ce pauvre enfant pourquoi il est ici-bas, et ce qu'il deviendra après sa mort : il vous fera une réponse sublime. Demandez-lui comment le monde a été créé, à quelle fin, comment la terre a été peuplée, si c'est par une seule famille ou par plusieurs, pourquoi les hommes souffrent, et comment tout cela finira : il le sait. Origine du monde, origine de l'espèce, destinée de l'homme en cette vie et dans l'autre, rapports de l'homme avec Dieu, devoirs de l'homme envers ses semblables, droits de l'homme sur la création, il n'ignore rien ; et quand il sera grand, il n'hésitera pas davantage sur le droit naturel, sur le droit politique, sur le droit des

gens; tout cela découle avec clarté du christianisme : il ne laisse sans réponse aucune des questions qui intéressent l'humanité..... (JOUFFROY, *Mélanges philosophiques*, p. 424.)

L'Église, du reste, sait proportionner l'exposition de sa doctrine aux besoins et à la capacité de ses enfants. Aux simples fidèles, le symbole de la foi, le catéchisme et les explications données par les pasteurs suffisent; et à ceux qui veulent étudier la philosophie du dogme catholique, elle présente les écrits de ses grands Docteurs, en particulier ceux de saint Augustin et de saint Thomas d'Aquin.

Et comme il se trouve toujours des hommes qui ne veulent pas accepter sa doctrine et qui la combattent, toujours elle a besoin de défenseurs qui répondent à ces attaques, avec les armes de la science et de la raison.

Jamais la Providence ne lui fit défaut sous ce rapport.

Voyez, en effet, la série de ses Docteurs.

« A chaque hérésie qui s'annonce, disait en 1878 M^{sr} Freppel, Dieu a coutume d'opposer un homme qu'il charge plus spécialement de combattre le mal par sa parole, ou par ses écrits, et ce sera le trait caractéristique de sa mission doctrinale. La divinité du Verbe aura ses docteurs dans saint Athanase et saint Hilaire. La divinité du Saint-Esprit est-elle attaquée à son tour? saint Basile et saint Grégoire de Nazianze se lèveront pour la défendre. Devant les souillures de la corruption orientale, saint Jean Chrysostome développera tout l'ensemble de la morale évangélique dont saint Ambroise, en Occident, poursuivra l'application. Saint Jérôme déploiera sa vaste érudition dans l'interprétation des divines Écritures, et tandis que saint Augustin méritera d'être appelé le Docteur de la grâce, l'Incarnation du Verbe trouvera dans saint Léon et saint Pierre Chrysologue de sublimes interprètes. Entre un âge

qui finit et un autre âge qui commence, saint Isidore de Séville résumera les connaissances des temps passés, et saint Grégoire le Grand formulera pour l'avenir la science du gouvernement spirituel. A mesure que l'Église s'avance sur la route des siècles, Dieu échelonne de distance en distance les maîtres de la doctrine. Le moment est-il venu d'organiser pour la suite des temps l'enseignement des sciences philosophiques et théologiques? saint Anselme pose les fondements de l'édifice que saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure achèveront sous les yeux d'un monde étonné de tant de merveilles : magnifique chaîne de travaux qui se prolonge à travers les siècles, et à laquelle l'Église attachait naguère un nouvel anneau, dans la personne de saint Alphonse de Liguori, le plus grand moraliste des temps modernes.

C'est dans cette phalange d'élite que le pieux et savant évêque de Genève, saint François de Sales, est venu prendre sa place (1). »

La science que l'Église catholique donne avant tout à ses enfants est celle de la religion, celle qui les instruit de leurs devoirs et de leur immortelle destinée, et quoi qu'on en dise, c'est là le savoir le plus nécessaire à l'homme, la science suprême.

« L'enseignement religieux, disait Victor Hugo (le 15 janvier 1850 à l'Assemblée nationale), l'enseignement religieux est, selon moi, plus nécessaire aujourd'hui que jamais. Plus l'homme grandit, plus il doit croire. Il y a un malheur dans notre temps; je dirais presque, il n'y a qu'un malheur : c'est une certaine tendance à tout mettre dans cette vie. En donnant à l'homme pour fin et pour but la

(1) Pie IX venait de déclarer ce saint évêque Docteur de l'Église.

vie terrestre, la vie matérielle, on aggrave toutes les misères par la négation qui est au bout, on ajoute à l'accablement du malheureux le poids insupportable du néant, et de ce qui n'est que la souffrance on fait le désespoir, c'est-à-dire la loi de l'enfer. De là de profondes convulsions sociales. Certes, je suis de ceux qui désirent améliorer dans cette vie le sort matériel de ceux qui souffrent, mais je n'oublie pas que la première des améliorations, c'est de leur donner l'espérance. Combien s'amointrissent nos misères finies, quand il s'y mêle une espérance infinie !.... Ne l'oublions pas, et enseignons-le à tous : il n'y aurait aucune dignité à vivre, et cela n'en vaudrait pas la peine, si nous devons mourir tout entiers. Ce qui allège le labeur, ce qui rend l'homme fort, bon, sage, patient, bienveillant, juste, à la fois humble et grand, digne de la liberté, c'est d'avoir devant soi la perpétuelle vision d'un monde meilleur, rayonnant à travers les ténèbres de cette vie. »

C'est donc avec une raison profonde que l'Église veut donner avant tout la science du salut à ses enfants ; cependant, loin de mépriser les sciences humaines, elle les a toujours favorisées et développées.

Quand l'invasion des barbares eut détruit les écoles et les Académies qui florissaient dans l'empire romain, « l'Église et l'Ordre monastique devinrent les ports où furent sauvés les débris des lettres et des sciences dans leur naufrage », disent les savants auteurs de *l'Histoire littéraire de la France*. « Autant il se formait d'églises particulières, autant il s'établissait d'écoles chrétiennes. » Cassiodore, au vi^e siècle, en fonda dans les monastères d'Italie ; au vii^e siècle, l'Angleterre et l'Irlande en possédaient un grand nombre, et saint Boniface, l'apôtre de l'Allemagne, voulut que les monastères qu'il établit en ce

pays fussent autant d'écoles où les fils et les filles des Germains vissent puiser la connaissance des sciences et des belles-lettres. Grâce à l'impulsion de Charlemagne et au zèle du savant moine Alcuin, des écoles semblables se multiplièrent en France; Raban Maur, disciple d'Alcuin, développa celles d'Allemagne. « A cette époque, dit l'abbé Tritemius, c'était une coutume reçue dans presque tous les monastères d'y ouvrir des écoles et de les confier à des religieux distingués par leur science et leurs vertus, versés non seulement dans les lettres sacrées, mais aussi dans les mathématiques, l'astronomie, la géométrie, la rhétorique et la poésie. Plusieurs de ces maîtres, outre la langue latine, connaissaient le grec, l'arabe et l'hébreu (1). » Les écoles fondées par les moines étaient ouvertes à tous, aux enfants des pauvres et des serfs comme à ceux des nobles et des hommes libres : « Des faits sans nombre, dit M. de Montalembert, attestent que les monastères étaient partout des foyers d'éducation, non seulement pour les jeunes clercs, mais encore pour la jeunesse laïque. » (*les Moines d'Occident*, VI^e vol., p. 176.) Et ces enfants de toutes les classes de la société y venaient en grand nombre : la seule école de Fleury (Saint-Benoît-sur-Loire) comptait, dit-on, cinq mille élèves au x^e et xi^e siècle. (*Ibid.*, p. 171.)

A ces enfants, on donnait les soins les plus dévoués : saint Udalric, dans ses *Usages de Cluny*, nous a conservé la règle imposée aux nombreux écoliers de ce monastère; il dit en

(1) (M. DE MONTALEMBERT, *les Moines d'Occident*, t. VI, p. 151.) Dans ce volume, M. de Montalembert a réuni une multitude de faits qui montrent la diffusion de l'instruction en Europe pendant les premiers siècles du moyen âge.

FRÉDÉRIC OZANAM (*Études germaniques*, t. II, ch. ix, p. 388 à 553) traite le même sujet et contient aussi une foule de documents précieux sur les écoles carlovingiennes.

terminant : « Après avoir souvent considéré avec quel soin l'on veille sur eux nuit et jour, je me suis dit dans mon cœur : il serait difficile que le fils du plus grand roi fût élevé dans un palais avec plus de sollicitude qu'on en témoigne au moindre d'entre eux à Cluny. » (*Ibid.*, p. 167.)

Dans ces écoles monastiques, le cercle des études était assez étendu, et M. Guizot, parlant de l'état des lettres avant Charlemagne (du *vi^e* au *viii^e* siècle), s'étonne « de la merveilleuse activité intellectuelle de cette époque, et du grand nombre des œuvres littéraires qu'elle a produites (1). »

Ce qui contribua plus encore pendant le moyen âge au développement des études supérieures, ce fut la création des Universités où l'on enseignait toutes les sciences, et pour lesquelles on recherchait les maîtres les plus distingués. Dès le *ix^e* siècle, l'Angleterre vit naître celle d'Oxford ; celles de Paris et de Bologne étaient florissantes avant le *xii^e* siècle ; puis on vit se former celles de Cambridge (1280) ; de Salamanque, en Espagne (1200) ; de Prague, en Bohême (1358) ; de Vienne, en Autriche (1365) ; de Louvain, en Belgique (1425) ; de Leipzig (1408), etc., etc. On en compta bientôt dans la plupart des grandes villes ; la France seule en possédait près de vingt avant la Révolution (2).

(1) Voir sur ce sujet, M. DE MONTALEMBERT, *les Moines d'Occident*, t. VI, ch. IV, les services rendus par les moines à la science, à l'éducation, aux lettres et à l'histoire, p. 142 à 238. Les écoles épiscopales et monastiques ont été longtemps florissantes, et plusieurs étaient célèbres, surtout celles de Paris, d'Orléans, de Cambrai, de Chartres, de Reims, de Toul, des monastères de Corbie et de Cluny. Cf. MAITRE, *Les écoles de l'Occident depuis Charlemagne jusqu'à Philippe-Auguste* Paris, 1866.

(2) BALMÈS, *Sur la fondation des Universités*, lib. III, p. 481. La plupart des Universités furent fondées bien avant la Réforme : 15 furent créées au *xiii^e* siècle, 28 au *xiv^e*, 16 au *xv^e*. Ce n'est donc

Plusieurs de ces Universités avaient un nombre prodigieux d'élèves; on y venait de toutes parts entendre les maîtres les plus célèbres. Au ^{xiii}^e siècle, plus de 10 000 étudiants suivaient les cours de l'Université de Paris; il y en avait un pareil nombre, ou davantage, à Oxford, à Cambridge et à Bologne. On peut juger par là de la diffusion du savoir à cette époque. Balmès, après avoir rapporté ce qu'on fit au moyen âge pour ces grands centres de l'enseignement supérieur, ajoute : « Les Papes intervenaient dans la fondation des Universités, ils leur accordaient des privilèges et d'éminentes distinctions. Comment donc a-t-on osé dire que Rome voulait étouffer les sciences pour garder les peuples dans la soumission? Comme pour confondre ces calomnies, la Providence a voulu que l'époque où surgit le protestantisme fût celle où, sous la protection d'un grand Pape, on voyait se déployer le plus vif mouvement dans les sciences, les lettres et les arts; Luther prêcha ses erreurs dans le siècle de Léon X. » (BALMÈS, *le Protestantisme comparé au Catholicisme*, t. III, p. 481.)

LES COLLÈGES AVANT LA RÉVOLUTION. — Aux Universités où l'on cultivait avec ardeur toutes les branches du savoir humain, les peuples catholiques joignirent des collèges bien plus nombreux; il s'en établit dans toutes les villes, même les plus petites, pour l'instruction secondaire. La ville de Paris en vit fonder 65 du ^{xiii}^e au ^{xvii}^e siècle, et, avant la Révolution, la France en comptait plus de 800. (M. TAINÉ, *le Régime moderne*, t. I^{er}, p. 214.) Le nombre des élèves y était très considérable, et, pour la plupart, l'ins-

point à la Réforme que l'on doit ce mouvement scientifique, comme on l'a souvent prétendu.

truction était presque entièrement gratuite, si bien que M. Villemain, ministre de l'Instruction publique, pouvait dire à Louis-Philippe en 1843 : « L'instruction classique était alors plus accessible aux classes moyennes et aux pauvres qu'elle ne l'est aujourd'hui (1). »

L'INSTRUCTION PRIMAIRE. — Mais l'instruction du peuple, l'Église catholique s'en est-elle occupée? Dans une étude sur l'enseignement primaire publiée en 1872, on lit : « La foi catholique a dominé pendant de longs siècles chez nous, sans songer à fonder l'enseignement populaire : le catholicisme fait l'éloge de la sainte ignorance. »

Vraiment, il faut non pas une sainte, mais une prodigieuse ignorance des faits pour émettre une pareille assertion. Voyons, en effet, les documents de l'histoire.

Depuis une trentaine d'années, plusieurs archivistes et

(1) Dans plusieurs provinces françaises, le nombre des collèges était extraordinaire; ainsi, dans la partie du Maine qui forme aujourd'hui le département de la Sarthe, outre la ville du Mans, Bonnétable, Beaumont-sur-Sarthe, Duneau, Grand-Lucé, Château-du-Loir, Conlie, Courdeманche, Mamers, Noyen, Précigné, Sablé, Saint-Calais, Sillé-le-Guillaume, la Suze, Vallon, Vibraye, La Flèche et La Ferté-Bernard avaient chacune leur collège.

Le nombre des élèves qui suivait les classes de ces écoles n'était pas moins remarquable : à La Flèche, on en compta 1 200 à 1 500, parfois même 1 800; 2 000 à Rouen, 2 500 à Rennes, 3 000 au collège Louis-le-Grand, à Paris.

Presque tous ces élèves étaient externes; en France, sur 100 collèges, 15 seulement recevaient des internes. Notons enfin que, dans ces collèges d'autrefois, l'instruction secondaire, surtout l'instruction classique, était complète, sans être surchargée de ces détails d'érudition qui amènent le surmenage ou le dégoût : c'est là que se formèrent nos grands auteurs, là qu'ils apprirent à imiter les chefs-d'œuvre littéraires de l'antiquité, et parfois même à les surpasser. (Voir *les Études classiques*, par le P. DANIEL, S. J.; BALMÈS. *le Protestantisme comparé au Catholicisme*, t. III.)

d'autres savants distingués ont fait des recherches minutieuses pour connaître l'état de l'enseignement populaire en France avant la Révolution : M. de Beaurepaire, en Normandie; M. de Charmasse, en Bourgogne; M. Sérurier, dans le Béarn; M. Quantin, dans l'Yonne; M. Fayet, dans la Haute-Marne; M. de Barthélemy, à Reims; M. Babeau, à Troyes; M. de Ribbe, en Provence, etc., etc. Ils ont compulsé les documents civils et religieux de cette époque et sont arrivés à cette conclusion : dans presque toutes les paroisses de France, il y avait des écoles, et, pour les deux tiers, souvent pour les trois quarts des communes, on a pu le constater par des registres ou des comptes rendus officiels. On peut voir dans un grand article des *Questions historiques* le récit de ces recherches et l'exposé de leur résultat. (*Revue des questions historiques*, 1875, t. XVII, p. 115, *l'Instruction primaire en France avant la Révolution*, par M. ALLAIN.)

Un écrivain non suspect, M. Louandre, disait à ce sujet dans la *Revue des Deux Mondes*, le 15 janvier 1877 :

« Nous entendons répéter chaque jour, même par des lettrés, que le moyen âge a systématisé l'ignorance, que le clergé abêtissait les populations pour les dominer; les recherches de M. de Beaurepaire sur l'instruction publique dans le diocèse de Rouen, l'histoire des écoles de Montauban du x^e au xvi^e siècle, et quelques autres monographies locales, montrent ce qu'il en est de ces assertions. L'ancienne France ne comptait pas moins de 60 000 écoles; chaque ville avait ses groupes scolaires, chaque paroisse avait son pédagogue, son magister, comme on dit dans le Nord. Avant 1789, il n'existait pas moins de dix-neuf villes d'Universités où se pressaient de nombreux élèves; les nobles pas plus que les vilains n'étaient hostiles au savoir et aux lettres. » (*Loc. cit.*, p. 452.)

Ajoutons à cette remarque de M. Louandre, que le clergé surtout et l'Église catholique donnèrent à l'instruction du peuple cette large extension. C'est aux décrets des évêques et des Conciles que la plupart de ces écoles durent leur existence, et M. Allain, dans son étude sur l'instruction primaire, cite un grand nombre de ces ordonnances épiscopales. « L'histoire de l'instruction publique à tous les degrés dans le haut moyen âge, ajoute-t-il, est uniquement celle des efforts tentés par l'Église pour conserver les sciences. Du ve au xii^e siècle, le clergé seul s'occupe des choses de l'enseignement, et si l'on veut avoir une idée de l'état intellectuel de nos pères en ces siècles reculés, c'est uniquement aux documents ecclésiastiques qu'il faut recourir. »

Dès les premiers âges, l'Église s'est occupée de l'instruction des enfants, et quand l'invasion des barbares eut détruit toutes les écoles de l'empire romain, elle s'efforça d'en fonder de nouvelles. Au vi^e siècle, le Concile de Vaison rappelle aux prêtres des Gaules l'obligation d'instruire la jeunesse, et, pour les exciter à cette œuvre, il rappelle l'exemple déjà ancien de l'Italie. (P. DEVIVIER, *Cours d'Apologétique*, p. 445.) Un peu plus tard, Théodulphe, évêque, d'Orléans, aimé de Charlemagne pour son savoir et son zèle, porta cette ordonnance : « Que les prêtres tiennent des écoles dans les bourgs et les campagnes, et si les fidèles veulent leur confier leurs enfants pour les instruire, qu'ils ne les refusent pas, mais qu'ils les enseignent avec une grande charité. Que pour cet office, ils n'exigent aucun salaire, et se contentent de ce qu'on leur offrira volontairement. » (SIRMOND, *Concilia Galliæ*, II, p. 215.)

Ce n'est pas là une pièce isolée : cette ordonnance se trouve reproduite dans les capitulaires ecclésiastiques de

l'Angleterre à cette époque, et une foule de Conciles de ce temps portèrent des décrets analogues (1).

Ce n'est donc pas au protestantisme, comme le dit M. Bréal, que l'Europe est redevable de l'instruction primaire. Les documents cités par Balmès et ceux que rapporte M. Allain dans la revue des *Questions historiques*, montrent à l'évidence combien l'Église la développa au moyen âge.

M. E. Rendu, inspecteur général de l'Université en France sous le second Empire, dans un écrit sur *l'Instruction populaire dans l'Allemagne du Nord*, s'exprime ainsi en parlant des temps qui précédèrent la réforme protestante :

« Le catholicisme avait peuplé l'Allemagne d'écoles populaires, comme le reste de l'Europe; il avait voulu que le clergé appelât à ses écoles les fils des serfs comme ceux des hommes libres, que tout prêtre ayant charge d'âmes donnât l'instruction ou par lui-même ou par un clerc, et que le curé de chaque paroisse offrît aux pauvres l'enseignement gratuit. Le catholicisme avait fait plus : devançant la pensée de J.-B. de la Salle, les disciples de Gérard Van Groote enseignaient aux enfants pauvres la lecture, l'écriture, la religion et quelques arts mécaniques. Des Pays-Bas où ils étaient nés, ces Frères du xiv^e siècle avaient porté les lumières de la charité sur les deux rives du Rhin, en Westphalie, en Saxe, en Poméranie, en Prusse et en Silésie. En même temps, les monastères de femmes avaient donné aux jeunes filles du peuple des institutrices que la Réforme devait leur enlever. »

(1) Celui d'Aix-la-Chapelle en 789, de Thionville en 805, de Mayence en 813, de Rome en 826, de Paris en 829, de Valence en 855, etc.

Cf. les ouvrages déjà cités de M. de Montalembert, d'Ozanam, de Maître, etc.

Depuis la Réforme, l'Église catholique a plus fait encore pour assurer l'instruction à ses enfants. Outre les œuvres dues au clergé séculier, des instituts religieux furent fondés pour travailler à ce but : en Italie, saint Joseph Calasanz établit des écoles pies qui se répandirent en plusieurs pays; en France, le vénérable César de Bus et le bienheureux J.-B. de La Salle formèrent des Congrégations destinées à l'enseignement du peuple; les Ursulines et une foule de Congrégations de femmes s'occupèrent de l'instruction des jeunes filles. Il faut donc conclure avec un illustre protestant converti plus tard au catholicisme : « Il n'y a que les esprits superficiels qui n'ont pas étudié les documents, ou qui sont aveuglés par leur haine systématique, qui osent accuser l'Église d'avoir favorisé l'ignorance. » (HURTER, *Histoire d'Innocent III.*)

ART. II — CE QU'A FAIT L'ÉGLISE POUR LA LIBERTÉ

L'Église ne fut pas seulement « une grande et féconde école, elle fut une association régénératrice », et, de ses doctrines, elle fit jaillir des conséquences pratiques dans l'ordre moral et social, et elle travailla sans cesse à les développer. « Partout, on voyait la dignité de l'homme méconnue : l'esclavage régnait en tous lieux. La femme était dégradée par la corruption des mœurs; on abandonnait l'enfance, on délaissait le pauvre et le malade, et des coutumes atroces réglaient les procédés de la guerre(1). » A tous ces désordres, l'Église opposa sa doctrine, sa morale et son énergique influence.

Voyons d'abord ce qu'elle fit en faveur des esclaves. Pour

(1) BALMÈS, I, 234.

s'en rendre compte, il faut se rappeler leur nombre et leur condition.

Ce nombre était immense chez les Grecs et chez les Romains. Dans un recensement d'Athènes, fait par Démétrius de Phalère, on compta 20 000 citoyens et 40 000 esclaves; à Rome, ces derniers étaient encore dans une proportion plus grande : beaucoup de riches en possédaient plusieurs centaines, quelques-uns des milliers. Sous Auguste, on proposa de leur donner un costume particulier, mais on refusa de le faire, de peur que, voyant leur nombre, ils ne vinssent à se révolter.

Le maître avait sur ses esclaves le droit de vie et de mort : il pouvait les tuer par caprice, comme le fit un jour Quintus Flaminius au milieu d'un festin, et Védius Pollion fit jeter en pâture à ses murènes un de ces malheureux pour avoir brisé un verre de cristal. La loi n'était pas moins cruelle : elle statuait que tous les esclaves d'un maître assassiné devaient être mis à mort si l'on ignorait le coupable : après le meurtre de Pedanius Secundus, préfet de Rome, cette loi fut appliquée, et le Sénat fit égorger ses 400 esclaves.

A Lacédémone, un jour que l'on craignait la mauvaise volonté des Ilotes, réduits en servitude à la suite d'une guerre, on les réunit en grand nombre et on les égorgea. (THUCYDIDE, l. IV. Cf. BALMÈS, *le Protestantisme*, t. I^{er}, ch. XVI, p. 265.)

Dans le second volume de son *Histoire de l'esclavage*, M. Wallon expose, d'après une foule de documents, la condition de ces malheureux. Aux esclaves étaient réservés tous les travaux pénibles; leur nourriture consistait dans une polenta, brouet à peine suffisant pour soutenir leurs forces. A la campagne, ils étaient enchaînés et le jour et la nuit : Caton, Varron et Columelle en parlent comme

d'une chose ordinaire, et Pline gémit pour l'honneur de l'agriculture, non de l'humanité, de voir ces pieds enchaînés, ces mains flétries, ces fronts marqués d'une inscription par le fer et le feu. La nuit, ils étaient confinés dans l'*ergastulum*, cachot froid et humide où ils gisaient toujours à la chaîne. A la ville, pour tous les rudes travaux, c'est encore l'*ergastulum*, moins le grand air des champs. Dans ces réduits affreux, voici ce que voyait un écrivain du temps : « Quels avortons d'hommes ! toute la peau sillonnée de traces livides par le fouet ; le dos meurtri, reconvert à peine par les lambeaux de leur casaque, le front marqué au feu, la tête demi-rasée, les pieds étreints par un anneau de fer, hideux de pâleur. » (Apulée, cité par M. WALLOX.) Pour tous, un régime atroce : s'ils commettent la moindre faute, d'affreuses peines les attendent. « On ferait, dit M. Wallon, un traité de ces genres de supplices usités à Rome à leur égard : les verges, le bâton, l'aiguillon, les fouets étaient pour eux d'un usage ordinaire. »

L'état moral de ces esclaves était plus déplorable encore : sans instruction, sans éducation, livrés à tous les plus mauvais instincts de la nature corrompue, ils étaient au point de vue moral comme des animaux dépravés. Et voilà en partie la raison pour laquelle ils ne pouvaient être rendus à la liberté tout d'un coup, sans aucune préparation.

Que fit donc le christianisme pour adoucir et transformer leur condition ? Il commença par rappeler les principes de la raison et les enseignements de la foi sur la dignité de l'homme ; il déclara les esclaves égaux à leurs maîtres par leur nature, appelés comme eux aux bienfaits de la Rédemption : « Nous avons tous été baptisés dans le même Esprit pour n'être tous ensemble qu'un même corps, que nous soyons libres ou esclaves, dit saint Paul aux Corin-

thiens (I Cor., xii, 13), et il redit cette doctrine aux Éphésiens, aux Colossiens et aux fidèles des autres Églises. Aux maîtres chrétiens, le même apôtre trace leurs devoirs à l'égard de ces serviteurs : « Ne les traitez point avec menaces, dit-il aux Éphésiens (ch. vi, 9), sachant que vous avez les uns et les autres dans le ciel un maître commun, devant lequel il n'y a point d'acception de personnes » ; mais il rappelle aussi aux esclaves leurs obligations envers leurs maîtres : « Ne les servez pas seulement quand vous en serez vus, mais avec affection, comme servant le Seigneur lui-même. » (*Ad Ephes.*, vi, 7.)

Le premier résultat de ces enseignements fut de réhabiliter l'esclave et d'adoucir sa condition. Entre eux et les maîtres convertis, les relations changeaient de caractère, le maître apprenant à respecter dans ses esclaves tous les droits naturels à l'homme, et s'ils étaient baptisés, la dignité du chrétien. Souvent, il leur donnait la liberté au moment de son baptême, plus souvent encore quand il se voyait près de mourir. Les persécutions si fréquentes aux premiers siècles venaient aussi resserrer les liens qui les unissaient : les distinctions mondaines disparaissaient, quand ils étaient jetés ensemble dans une prison commune, et appelés ensemble à répondre de leur foi devant les juges, quand ils allaient à la mort pour leur commun Seigneur. L'esclave couronné par la mort comme soldat du Christ recevait les mêmes honneurs que son maître martyr, et au jour anniversaire de leur triomphe, les fidèles venaient les honorer d'un même culte. L'Église réhabilitait ainsi les esclaves et les rendait dignes de la liberté ; le paganisme ne voyait en eux que des choses, des instruments de travail dont le maître disposait à son gré ; l'Église les fit reconnaître et traiter comme des personnes.

Devant la loi romaine, l'esclave ne pouvait contracter de vrai mariage, il était livré sous ce rapport à la merci des volontés du maître. L'Église déclara que les esclaves pouvaient se marier, même malgré leurs maîtres (1), et que ces mariages ne pouvaient être dissous. Elle avertit aussi leurs maîtres qu'ils ne devaient pas séparer d'eux les enfants que le ciel leur accordait.

A mesure que l'Église grandit en pouvoir, elle usa de son influence pour améliorer toujours davantage le sort des esclaves. Elle édicta des peines contre ceux qui les maltrahaient, favorisa leur affranchissement (2), et protégea les nouveaux affranchis pour leur assurer le bienfait de la liberté. Quand arriva l'invasion des barbares, elle s'occupa de la délivrance des captifs : pour les racheter, elle autorisa les prêtres à vendre même les vases sacrés, et l'on vit des fidèles se faire esclaves pour délivrer quelques-uns de leurs frères.

Dans les troubles que suivirent l'invasion des barbares, l'Église eut à combattre pour défendre les fidèles des violences de ces peuples envahisseurs, et elle lutta sans cesse, en effet : Balmès cite un grand nombre de Conciles qui firent des décrets pour sauvegarder la liberté des chrétiens. (BALMÈS, *ibid.* t. I^{er}, p. 472 à 518.)

(1) BALMÈS, I, p. 318. *le Protestantisme comparé au Catholicisme.*

(2) Saint Ovidius, qui fut ensuite martyr, en affranchit 5 000; sainte Mélanie, à Rome, 8 000. (DE CHAMPAGNY, *la Charité chrétienne*, p. 210.)

On cite une foule d'autres exemples de ce genre. Hermès, préfet de Rome sous Trajan, mit en liberté ses 1 250 esclaves le jour de son baptême; Chromace en affranchit 1 400 et leur donna de riches présents. (HETTINGER, V, 285.)

DE CHAMPAGNY, *la Charité chrétienne dans les premiers siècles de l'Église; protection de l'esclave*, p. 202-224.

L'Église veilla même à ce que les esclaves pussent embrasser l'état religieux. Dans son *Histoire des moines d'Occident*, M. de Montalembert rapporte un fait qui montre la sollicitude de saint Grégoire le Grand à ce sujet. Il apprit qu'une jeune esclave nommée Catella aspirait avec ardeur à la vie religieuse, mais son maître refusait de la laisser partir. Aussitôt le Pontife écrivit à son administrateur : « Je veux que vous vous rendiez près de Félix, et que vous lui demandiez l'âme de cette fille; vous lui payerez le prix convenable, et vous ferez conduire Catella par des personnes sûres au monastère. En cela, faites vite, de peur que vos retards ne fassent courir quelque danger à cette âme. » (DE MONTALEMBERT, *les Moines d'Occident*, t. II, p. 171.)

Les serfs attachés à la culture des campagnes pouvaient aussi embrasser la vie monastique, mais on exigeait d'eux que leur vocation fût sérieusement éprouvée. Devenus moines, ils n'étaient pas moins actifs, et leur travail, mieux réglé, était plus fécond : « Ce sont les moines, dit M. de Laboulaye, qui ont défriché les immenses solitudes qu'avaient faites la nature, l'avarice romaine et la conquête; ce sont eux qui ont mis en valeur la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre. » (*Histoire de la propriété foncière en Occident*, p. 306.)

A partir du VIII^e siècle, les musulmans, maîtres du nord de l'Afrique, devinrent pour l'Europe méridionale le plus redoutable fléau. Pendant dix siècles, chaque jour partaient d'Alger, de Tunis, et des autres villes du littoral, des vaisseaux montés par ces pirates fanatiques, qui parcouraient la Méditerranée, capturant et pillant tous les navires qu'ils pouvaient surprendre. De là, d'innombrables chrétiens réduits en esclavage : au XVII^e siècle, il y en avait près de 25 000 dans le territoire d'Alger. Leur sort était affreux :

exposés et vendus comme un vil bétail, ils étaient employés aux plus rudes travaux et traités comme les pires esclaves, s'ils ne voulaient pas renoncer à leur foi. Que faire pour les secourir? Les croisades contre l'islamisme n'avaient pas réussi; la marine des peuples chrétiens était impuissante. Voici ce qu'inspira la charité catholique : Au xiii^e siècle, saint Jean de Matha et saint Félix de Valois fondèrent l'Ordre des Trinitaires pour la rédemption des captifs, et, d'après les calculs de M^{sr} Pavy, évêque d'Alger, ces religieux ont délivré 900 000 esclaves (1).

Vers la même époque, en Espagne, saint Pierre Nolasque et saint Raymond de Pennafort, secondés par le roi Jacques d'Aragon, fondèrent l'Ordre de la Merci, pour le rachat de leurs compatriotes captifs des Maures. Dans un premier voyage, Pierre Nolasque en délivra 400; et, depuis ce temps, les religieux de la Merci, comme les Trinitaires, ne cessèrent de s'exposer à tous les périls pour aller consoler et délivrer leurs frères.

L'Église dut exercer son action protectrice sur un autre théâtre, quand la découverte de l'Amérique livra des peuplades désarmées à la domination d'une foule d'aventuriers européens. Ces conquérants cruels et rapaces voulurent faire des Indiens leurs esclaves, et comme ils ne suffisaient pas aux rudes travaux, ils allèrent arracher encore d'autres malheureux en Afrique pour cultiver leurs plantations. Toujours les Souverains Pontifes s'opposèrent avec énergie à ces injustices; on a des Bulles de Paul III (1537),

(1) M. BONET-MAURY (*Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1896, p. 908) dit également : « On a calculé que, depuis sa fondation (l'Ordre des Trinitaires), avait racheté en tout 900 000 victimes de l'esclavage. »

Cf. BALMÈS, *le Protestantisme*, t. II, p. 401-415; les *Ordres religieux institués pour la rédemption des captifs*.

d'Urbain VIII (1639), de Benoit XIV (1741), qui condamnent la traite des nègres et stigmatisent la conduite de ceux qui réduisent les Indiens en servitude.

En même temps, les missionnaires catholiques s'efforcèrent d'arracher les Indiens à ces traitements barbares. Un historien protestant de l'Amérique, Robertson, atteste avec quel courage les Dominicains s'opposèrent à l'esclavage : « Ils condamnèrent ces répartitions par lesquelles on livrait les Indiens comme esclaves à leurs conquérants, et déclarèrent la chose contraire au droit naturel, ainsi qu'aux préceptes du christianisme. Malgré toutes les considérations de politique ou d'intérêt personnel, ils ne voulurent se relâcher en rien de la sévérité de leur doctrine, et refusèrent même d'absoudre ceux de leurs compatriotes qui tenaient des Indiens en servitude (1). »

ART. III — CE QU'A FAIT L'ÉGLISE POUR LA FAMILLE

De toutes les sociétés nécessaires à l'homme pour son bonheur et pour le développement de ses facultés, la première, dans l'ordre naturel, est la famille; la base de la famille elle-même se trouve dans les lois du mariage, dans son unité et dans son indissolubilité. A ces lois, il faut joindre un pouvoir paternel assez fort pour se faire respecter sans être tyrannique, et aussi le respect de la femme et la protection de l'enfant.

(1) BALMÈS, *le Protestantisme comparé au Catholicisme*, premier volume, notes finales.

Balnès, dans cet ouvrage, a largement montré comment l'Église catholique a combattu, transformé et enfin détruit l'esclavage antique, et il prouve chacune de ses assertions par une foule de documents contemporains des faits.

Dans l'antiquité païenne, toutes ces conditions étaient violées d'une manière révoltante : chez les peuples les plus civilisés eux-mêmes, le divorce était permis et largement pratiqué; le père avait sur la femme un pouvoir despotique qui lui permettait d'en disposer comme d'une esclave; sur ses enfants, il avait le droit de vie et de mort, et souvent il en usait, surtout au moment de la naissance : l'enfant était-il faible ou difformé, on le faisait mourir; devenait-il une charge pour la famille, on le vendait. En dehors de la société romaine, c'était pire encore; chez plusieurs peuples, la polygamie était en usage, avec ses conséquences fatales pour la femme et pour les enfants (1).

Qu'a fait le christianisme pour la famille? D'abord, son divin Fondateur rappelle et proclame la double loi fondamentale du mariage, son unité et son indissolubilité; de plus, il l'épure et le sanctifie en l'élevant pour les chrétiens à la dignité de sacrement; il réhabilite la femme, qui n'est plus l'esclave, mais la compagne du père de famille; il protège l'enfant, en faisant un crime de tout acte qui pourrait nuire à son corps ou à son âme. L'Église fit passer ces principes dans les mœurs, et quand les princes furent chrétiens, elle les fit passer dans les lois.

Le plus difficile pour elle fut sans doute de maintenir l'observation de ces lois, malgré les passions frémissantes des princes.

« La sainteté du mariage, dit Joseph de Maistre, la sainteté du mariage, base sacrée du bonheur public, est surtout de la plus haute importance dans les familles royales, où les désordres d'un certain genre ont des suites

(1) Cf. M^{sr} GAUME, *Histoire de la société domestique*; DE CHAMPAGNY, *la Charité chrétienne, protection de l'enfance*, p. 187; *protection de la femme*, p. 197.

incalculables. Si dans la jeunesse des nations septentrionales, les Papes n'avaient pas eu le pouvoir d'épouvanter les passions souveraines, les princes, de caprice en caprice et d'abus en abus, auraient fini par établir en loi le divorce et peut-être la polygamie. Et ce désordre se répétant, comme il arrive toujours, jusque dans les dernières classes de la société, aucun œil ne saurait apercevoir les bornes où se serait arrêté un tel débordement. » (*Du Pape*, I, 196.)

L'histoire montre avec quelle fermeté les Papes ont, en cela, accompli leur mission.

Au ix^e siècle, (856), Lothaire, roi de Lorraine, répudia son épouse Theutberge, pour contracter une autre union, et des évêques se rendirent complices de sa faute en l'approuvant; mais le pape Nicolas I^{er} cassa leur décision, somma le prince de reprendre son épouse légitime : Lothaire fut obligé d'obéir.

En 1092, Philippe I^{er}, roi de France, voulut aussi rompre son mariage pour épouser Bertrade de Monfort; il menaça le pape Urbain II de prendre le parti de l'anti-pape Guibert, s'il refusait de se prêter à son dessein. Ce fut en vain : par ordre du Pontife, le roi rebelle fut excommunié. En 1104, après une longue résistance, Philippe I^{er} se soumit.

Un siècle plus tard, la France vit un exemple encore plus mémorable de cette fermeté pontificale et de sa puissance salutaire. Philippe-Auguste, le vainqueur de Bouvines, avait épousé Ingelburge, fille du roi de Danemark, princesse dont tous les historiens louent les grâces et la vertu. Cependant, à peine cette union fut-elle contractée, que le prince conçut pour son épouse une aversion inexplicable : il prétendit faire annuler son mariage par des juges complaisants, et voulut éloigner Ingelburge pour épouser Agnès

de Méranie. Mais la malheureuse reine eut recours au Souverain Pontife : « Rome ! Rome ! » s'écria-t-elle devant ses juges, et elle sut faire parvenir son appel au Pape, défenseur des faibles et des opprimés. Innocent III multiplia les démarches auprès du roi pour le ramener au devoir : ce fut en vain. Alors, par ses ordres, le légat Pierre de Capoue assemble un Concile à Dijon, cite le prince à son tribunal, et, sur son refus d'obéir, prononce l'interdit sur tout le royaume; les solennités du culte public y cesseront, jusqu'au jour où le roi renoncera à son commerce adultère avec Agnès de Méranie. Cette sentence jeta les esprits dans la consternation, et la France sembla couverte d'un manteau de deuil. Malgré les menaces et les violences du roi, les évêques se montrèrent fidèles à leur devoir, et sauf de rares exceptions, l'interdit fut observé. Plusieurs des barons et même des serviteurs du prince l'abandonnèrent. Philippe-Auguste comprit enfin qu'il fallait céder : Agnès de Méranie fut éloignée, et Ingelburge reprit sa place d'épouse et de reine. (HURTER, *Histoire d'Innocent III*, l. IV. ROHRBACHER, *Histoire de l'Église*, l. LXXI.)

Bien que les Papes n'aient pas toujours obtenu des princes la même soumission, toujours, du moins, ils se sont montrés les gardiens inflexibles des principes, et quand Henri VIII d'Angleterre voulut faire briser une union légitime, qui durait depuis vingt ans, pour épouser Anne de Boleyn, les Pontifes romains aimèrent mieux voir ce prince arracher l'Angleterre à l'Église que de consentir à ses coupables désirs (1).

(1) Cf. BALMÈS, *le Protestantisme*, I, ch. XXIV, ce que l'Église a fait pour l'unité et l'indissolubilité du mariage.

OZANAM, *la Civilisation au v^e siècle*, t. II, 14^e leçon, p. 73-115; *les Femmes chrétiennes*.

ART. IV — L'ÉGLISE ET LA CIVILISATION

Il n'est pas rare d'entendre dire que l'Église est l'ennemie de la civilisation, et l'on cite même en preuve une des propositions notées dans le *Syllabus* (1).

Quelle est cette civilisation que l'Église réprouve? il en est une qui n'estime que les biens et les jouissances matérielles, qui veut une liberté sans frein pour la presse irréligieuse et pour l'immoralité.

Cette civilisation, sans doute l'Église ne saurait l'approuver. Mais tout autre est la vraie civilisation : elle consiste avant tout dans le progrès et la perfection de l'ordre intellectuel et moral; et comme nous ne sommes pas de purs esprits, elle comprend aussi, nous le reconnaissons, un ensemble de biens matériels qui produit le bien-être et la prospérité de la vie présente.

L'Église s'oppose-t-elle à ce progrès? Loin de là, sa doctrine et ses œuvres prouvent d'une manière éclatante son zèle pour la véritable civilisation. Nous avons vu ce qu'elle a fait pour l'instruction du peuple chrétien; au point de vue moral, son influence a été plus grande encore.

Grâce à son action, « nous n'avons plus cette plaie mortelle de l'esclavage, qui condamnait les deux tiers des

(1) C'est la proposition 80^e ainsi conçue : « Le Pontife romain doit se réconcilier avec la civilisation moderne. » Dans l'allocution du 18 mars 1861, à laquelle cette proposition se réfère, Pie IX explique clairement quelle est cette civilisation moderne avec laquelle on veut réconcilier l'Église; c'est celle que préconisent les matérialistes et les politiques sans foi. Quand même il s'agirait de la vraie civilisation, serait-ce une proposition honnête? — Absolument comme si l'on disait à un homme de probité : Il faut vous réconcilier avec la justice!

hommes à une vie de pénibles travaux et d'indicibles outrages. Nous n'avons plus ces jeux sanguinaires, où s'égorgeaient des centaines de malheureux, où tant d'autres étaient jetés en pâture aux bêtes féroces, pour distraire des oisifs et satisfaire leur soif de sang. Nous n'avons plus le droit atroce de la guerre, qui détruisait par des massacres calculés des nations entières ou les réduisait en esclavage. Nous ne peuplons plus l'Olympe de divinités qui protègent et préconisent le crime et la dépravation; nous n'avons plus les divorces faciles, les tyrannies maritales, l'avilissement légal des épouses, et, si le monde officiel écarte Dieu pour retourner à l'état païen, on trouve un autre monde réel, où l'on voit encore en grand nombre des cœurs bienfaisants, des caractères fermes et des âmes pures et élevées. » (Lettre pastorale de M^{sr} Pecci, aujourd'hui Léon XIII.)

Dans la famille, l'Église produit la concorde, la paix et la stabilité, en maintenant avec un soin jaloux et une indomptable énergie les deux lois fondamentales du mariage, l'unité et l'indissolubilité; de ces unions sanctifiées par la grâce et le sacrement, naissent des enfants qui sont accoutumés, par une sage éducation, à respecter l'autorité, à pratiquer le devoir et la vertu. Au contraire, qu'aurions-nous avec des unions temporaires et cette facilité du divorce que veulent ramener les partisans de la civilisation moderne? « Dans ces conditions, de malheureux enfants, privés du regard maternel, risqueraient de périr avant le temps, ou croitraient sans direction assurée, sans liens solides d'affection qui les rattachent à la famille et, par elle, à la patrie; et c'est pour nous faire jouir d'une telle civilisation que les ennemis de l'Église ont entrepris leur lutte civilisatrice! »

Dans la société, l'Église produit la perfection morale, l'ordre et la paix par sa doctrine sur le pouvoir et sur l'obéissance qui lui est due. Au pouvoir, elle assigne la mission de procurer le bien commun de la société; elle lui rappelle les limites de son droit, elle le retient par la pensée du châtement terrible réservé à ceux qui auront mal gouverné. Aux sujets, elle inculque l'obéissance, en leur montrant les représentants de Dieu lui-même dans ceux qui leur commandent; mais si le pouvoir vient à franchir les limites de la justice, au lieu de sujets lâches et tremblants, prêts à toutes les servitudes, elle présente des caractères énergiques qui savent dire avec les apôtres : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes! »

Quant aux relations mutuelles des membres de la société, outre les obligations d'une justice parfaite, la grande loi que l'Église proclame, c'est la charité, cette vertu ignorée des païens, mais dont Jésus-Christ a donné de si grands exemples : de là, le respect et l'amour du pauvre; de là, le pardon des injures, la bienveillance pour tous, et l'adoucissement même des rigueurs de la justice; de là, une générosité admirable pour soulager la misère du pauvre, du malade, de l'enfant, du vieillard, et tous ces dévouements que l'Église n'a cessé et ne cesse encore de produire pour secourir toutes les misères de l'humanité (1).

(1) Balmès, dans son ouvrage : *le Protestantisme comparé au Catholicisme dans ses rapports avec la civilisation européenne*, résume ainsi les effets produits par l'influence de l'Église sur la société.

« L'individu enrichi d'un vif sentiment de sa dignité, d'un fonds abondant d'activité, de persévérance, d'énergie; la femme élevée au rang de compagne de l'homme, et, pour ainsi dire, récompensée du devoir de la soumission par les égards respectueux qu'on lui prodigue; la douceur et la fermeté des liens de la famille, une conscience

Mais la civilisation matérielle, l'Église ne la réprouve-t-elle pas, elle qui prêche le mépris des biens de la terre, et qui porte à la fuite de ses jouissances?

Sans doute, l'Église estime avant tout et plus que tout les biens spirituels qui conviennent à l'âme raisonnable; elle veut que les intérêts temporels soient subordonnés aux lois de la justice et aux intérêts de l'éternité; mais n'est-ce pas là ce qu'exigent la raison et le plus strict devoir?

Du reste, il est faux que l'Église dédaigne ou condamne les arts, l'industrie et les biens temporels qui peuvent contribuer à la prospérité commune et même à la splendeur de la société. Toujours elle en a favorisé le progrès. Au moyen âge, les sciences n'eurent guère d'autre asile que les monastères et les maisons du clergé; les beaux-arts ne se montrèrent nulle part avec plus d'éclat que dans les églises. « En Italie surtout, c'est pendant les siècles de foi

publique admirable, riche de sublimes maximes morales, de règles de justice et d'équité, de sentiments d'honneur et de dignité, conscience qui survit au naufrage de la moralité privée, et ne permet pas à l'effronterie de la corruption de monter aux excès où on la vit dans l'antiquité; une certaine douceur générale de mœurs qui, dans la guerre, évite les grandes cruautés, et dans la paix rend la vie plus tranquille; un respect profond pour l'homme et pour ce qui lui appartient, ce qui rend très rares les violences des particuliers, et sert, sous toute espèce de régimes politiques, comme d'un frein salutaire pour contenir les gouvernements; un désir ardent de progrès dans toutes les branches de la science et de l'industrie, une vive tendance à l'amélioration du sort des classes nombreuses, une impulsion secrète à protéger la faiblesse, à secourir l'infortune; un esprit cosmopolite de propagande et d'universalité, une impatience généreuse qui veut devancer l'avenir (par de nouveaux progrès); tels sont les grands caractères qui distinguent la civilisation européenne, et la placent dans un rang immensément supérieur à celui de toutes les autres civilisations anciennes et modernes. » (T. 1^{er}, p. 327-328.)

que les grandes cités, Venise, Florence, Milan, Bologne, Naples, déployèrent leur commerce et leur industrie; c'est alors qu'elles élevèrent ces palais et ces splendides basiliques qui font encore aujourd'hui l'objet de notre admiration. »

Sous la protection de l'Église et des Papes, les beaux-arts, les lettres humaines reprirent leur essor, et les noms seuls de Brunelleschi, de Vignole, de Bramante dans l'architecture; du Pérugin, du Titien, de Raphaël et de Michel-Ange dans la peinture et la sculpture, rappellent les merveilleux progrès de cette civilisation éclosée à l'ombre du christianisme, sous l'égide de ses Pontifes Nicolas V, Sixte IV, Jules II, Léon X.

Mais l'Église, en favorisant les arts, a des vues plus hautes : elle veut que les biens et les jouissances sensibles soient non des obstacles, mais des moyens pour une fin plus noble, la seule qui soit digne de l'homme et de son âme immortelle.

On dit que l'Église s'oppose au progrès de la civilisation en prêchant le mépris des richesses et la fuite des plaisirs. Mais c'est précisément en rappelant sur ce point les enseignements de l'Évangile, qu'elle peut modérer la fièvre des jouissances, et qu'elle peut obtenir des riches les largesses de la charité. Sans cela, bientôt on reverrait ce monstrueux assemblage que présentait la civilisation païenne au temps de son plus grand éclat : d'une part, un petit nombre de riches entourés de tous les raffinements du luxe et ne songeant qu'à jouir; de l'autre, une plèbe misérable que la charité ne viendrait plus visiter et consoler.

Nous venons de le voir : l'Église catholique, par ses enseignements, donne au monde les principes de la vraie civilisation; on pourrait montrer par son histoire que toujours

elle a usé de son influence sur les peuples pour leur véritable progrès. Ce serait l'objet d'une longue étude : Balmès l'a faite avec un grand savoir et une grande justesse de vues dans son ouvrage : *le Protestantisme comparé au Catholicisme* (3 volumes);

Frédéric Ozanam, dans ses *Études germaniques*, t. II, *la civilisation chrétienne chez les Francs*, ch. VII, p. 284-323, et dans le deuxième volume de *la Civilisation au v^e siècle*, 13^e et 14^e leçon;

M. Troplong, dans son livre : *l'Influence du christianisme sur le droit civil des Romains*, etc.;

Hettinger, au cinquième volume de son *Apologie du christianisme*, ch. XIX et XX, p. 86 à 340.

Plus récemment, M. Godefroid Kurth, professeur à l'Université de Liège, a publié deux volumes remarquables sur les origines de la civilisation moderne; il y montre combien l'Église a contribué à cette grande œuvre.

Voir aussi sur cette question M. DE MONTALEMBERT, t. VI de *l'Histoire des moines d'Occident*, p. 119-329.

Contentons-nous de rappeler ici quelques aveux significatifs.

M. Guizot, dans son *Histoire de la civilisation en Europe*, malgré ses préjugés de protestant rigide, s'est vu bien des fois obligé de reconnaître le grand rôle de l'Église catholique dans la formation de notre Europe civilisée. Parlant de l'invasion des barbares au v^e siècle, il dit : « Si l'Église chrétienne (1) n'avait pas existé, le monde entier eût été livré à la pure force matérielle..... Si le christianisme n'eût pas été constitué sous la forme d'une Église, je ne sais ce

(1) Dites : l'Église catholique, la seule qui existât alors en face des barbares.

qui fût arrivé à la chute de l'empire romain; il est clair qu'une société fortement organisée était indispensable pour lutter contre les désastres de l'invasion, pour obtenir la victoire dans une pareille tempête. Ce fut l'Église, avec ses institutions, ses magistrats, son pouvoir, qui sauva le monde de la barbarie au milieu de la dissolution de l'empire, qui conquit les barbares, qui devint le trait d'union entre eux et les Romains, et le principe de leur civilisation. » (Guzot, *Histoire de la civilisation en Europe*, I. II.)

« L'Église, dit encore cet auteur, était une société régulièrement constituée, ayant ses principes, ses règles, sa discipline..... Seule, elle possédait à la fois le mouvement et l'ordre, l'énergie et la règle, » c'est-à-dire les moyens d'exercer une grande influence. « Elle tâchait d'inspirer aux puissants des sentiments plus doux, plus de justice dans leurs relations avec les faibles;..... elle entretenait dans les faibles la vie morale, des sentiments et des espérances d'un ordre plus élevé. » (Leçon 6^e.)

« Elle agissait d'une manière plus efficace (encore) pour l'amélioration de l'ordre social..... Nul doute qu'elle ne luttât obstinément contre les grands vices de l'état social, par exemple, contre l'esclavage; on ne peut douter que l'Église n'employât son influence à le restreindre. Il y en a une preuve irrécusable: la plupart des formules d'affranchissement se fondent sur un motif religieux; c'est au nom des idées religieuses, de l'égalité religieuse des hommes, que l'affranchissement est presque toujours prononcé. » (*Loc. cit.*, 6^e leçon, p. 146.)

« L'Église travaillait également à la suppression d'une foule de pratiques barbares, à l'amélioration de la législation criminelle et civile. » Par exemple, aux épreuves du feu et de l'eau, au combat judiciaire, « elle s'efforçait

de substituer des moyens plus rationnels, plus légitimes; » elle prescrivait de recourir à la déposition des témoins et de proportionner les peines aux crimes. Guizot fait aussi remarquer le caractère du système pénitentiaire usité dans l'Église : les peines, les pénitences publiques qu'elle imposait « ont surtout pour objet d'exciter dans l'âme du coupable le repentir, dans l'âme des assistants la terreur morale de l'exemple. » (P. 150.)

« Enfin, dit Guizot, l'Église essayait par toutes sortes de voies de réprimer dans la société le recours à la violence, les guerres continuelles. Il n'y a personne qui ne sache ce qu'était la Trêve de Dieu et une foule de mesures de même genre, par lesquelles l'Église luttait contre l'emploi de la force, et s'appliquait à introduire dans la société plus de douceur. » (P. 151.)

Terminons par cet aveu de l'illustre protestant :

« Dans le clergé chrétien (dites catholique), il y avait des hommes qui avaient pensé à tout, étudié toutes les questions morales et politiques, qui avaient sur toutes ces choses des opinions arrêtées, des sentiments énergiques et un vif désir de les propager, de les faire régner (c'était le règne de Dieu, de sa loi, qu'ils voulaient établir sur les âmes). *Jamais société n'a fait pour agir autour d'elle et s'assimiler le monde extérieur de tels efforts que l'Église chrétienne du v^e au x^e siècle; elle en a quelque sorte attaqué la barbarie par tous les bouts pour la civiliser* (1). » (Leçon 3^e, p. 22.)

(1) En recueillant ces aveux, il est utile de rappeler que M. Guizot, protestant tenace, resta toujours imbu de ses préjugés sectaires contre l'Église catholique. Ses écrits trop vantés contiennent une foule d'erreurs et de fausses appréciations. Balmès en a réfuté une partie dans son ouvrage : *le Protestantisme comparé au Catholicisme*.

Plusieurs autres protestants illustres ont reconnu la salubre influence du catholicisme sur la civilisation.

Pierre de Joux dit dans ses *Lettres sur l'Italie* : « La puissance de l'Église sauva l'Europe d'une entière barbarie; elle fut un point de ralliement pour les États isolés; elle se plaça entre le tyran et la victime, et rétablissant entre des nations ennemies des rapports d'intérêts, d'alliance et d'amitié, elle devint une sauvegarde pour les peuples, les familles et les individus. »

Un autre publiciste protestant, Ancillon, reproduit ce même jugement dans son *Tableau des révolutions*. Et le grand historien anglais Macaulay dit de même : « La suprématie que revendiquait le Pape eut pour effet d'unir les nations de l'Europe occidentale en une seule grande famille (la chrétienté). Ainsi grandirent entre elles des sentiments de bienveillance mutuelle; les races séparées par de vastes mers se reconnurent pour sœurs, et adoptèrent un même code de droit public. »

L'historien rationaliste Gibbon signale un autre service rendu par l'Église au moyen âge, par la conversion des peuples du Nord. « Aux ix^e, x^e et xi^e siècles, dit-il, le règne de l'Évangile et de l'Église s'étendit sur la Bulgarie, la Hongrie, la Bohême, la Saxe et le Danemark, sur la Norvège, la Suède, la Pologne et la Russie. L'entrée de ces barbares dans l'Église délivra l'Europe des ravages qu'exerçaient sur terre et sur mer les Normands, les Hongrois et les Russes. Ces barbares apprirent à respecter la vie de l'homme, à cultiver leurs possessions. Le clergé

M. DE L'ÉPINOIS, *Revue des questions historiques*, t. XVII, p. 440-492), après avoir recueilli les aveux de M. Guizot sur l'influence du catholicisme, montre combien d'erreurs se trouvent dans son *Histoire de la civilisation en France et en Europe*.

contribua par son influence à l'établissement des lois et du bon ordre, et ces peuples sauvages connurent les éléments des sciences et des arts. »

M. Littré lui-même, malgré le positivisme qu'il professa pendant sa vie, proclame heureuse l'influence morale de l'Église sur *ces barbares qui n'apportaient avec eux que leur ignorance et leur brutalité*. De cette influence résulta « l'abolition de l'esclavage transformés en servage, la philosophie reprise avec ardeur, la science renouée avec respect, l'art qui élève dans les airs les cathédrales, la poésie qui, préludant chez les trouvères, éclate avec magnificence dans la composition du Dante. »

« Le grand agent du salut social aux v^e vi^e et vii^e siècles, dit-il encore, fut l'Église (1). »

Un autre positiviste très connu par ses travaux historiques et par sa franchise à l'égard des héros révolutionnaires, M. Taine, a constaté la grandeur, les bienfaits de l'influence chrétienne et catholique. Il dit : « Aujourd'hui, après dix-huit siècles, sur les deux continents, depuis l'Oural jusqu'aux montagnes Rocheuses, dans les moujiks russes et les settlers américains, le christianisme opère comme autrefois dans les artisans de la Galilée, de façon à substituer à l'amour de soi l'amour des autres. Ni sa substance, ni son emploi n'ont changé. Sous son enveloppe grecque, catholique ou protestante, il est encore pour 400 millions de créatures humaines l'organe spirituel, la grande paire d'ailes indispensables pour soulever l'homme au-dessus de lui-même, au-dessus de sa vie rampante et de ses horizons bornés; pour le conduire à travers la patience, la résigna-

(1) Cf., *les Études*, 1868, p. 87, *les Témoignages de M. Littré sur l'Église au moyen âge*.

tion et l'espérance jusqu'à la sérénité; pour l'emporter par delà la tempérance, la pureté et la bonté, jusqu'au dévouement et au sacrifice. Toujours et partout, depuis dix-huit cents ans, sitôt que ces ailes défont ou qu'on les casse, les mœurs publiques et privées se dégradent. En Italie, pendant la Renaissance; en Angleterre, sous la Restauration; en France, sous la Convention et le Directoire, on a vu l'homme se faire païen comme au 1^{er} siècle; du même coup, il se retrouvait tel qu'au temps d'Auguste et de Tibère, c'est-à-dire voluptueux et dur; il abusait des autres et de lui-même; l'égoïsme brutal ou calculateur avait repris l'ascendant; la cruauté et la sensualité s'étaient étalées; la société devenait un coupe-gorge et un mauvais lieu. Quand on s'est donné ce spectacle et de près, on peut évaluer l'apport du christianisme dans nos sociétés modernes, ce qu'il y introduit de pudeur, de douceur et d'humanité, ce qu'il y maintient d'honnêteté, de bonne foi et de justice. Ni la raison philosophique, ni la culture artistique et littéraire, ni même l'honneur féodal, militaire et chevaleresque, aucun code, aucune administration, aucun gouvernement ne suffit à le suppléer dans ce service. Il n'y a que lui pour nous retenir sur notre pente natale, pour enrayer le glissement insensible par lequel incessamment et de tout son poids originel notre race rétrograde vers ses bas-fonds (1). »

Comparant ensuite les trois formes principales que revêt aujourd'hui le christianisme, la forme grecque, protes-

(1) TAINÉ, *les Origines de la France contemporaine, le régime moderne*, t. II, p. 118, 119. Quant aux difficultés spéculatives proposées ensuite par M. TAINÉ, voir notre chapitre final : *La science et la foi*, et le livre du savant abbé DE BROGLIE : *le Présent et l'avenir du catholicisme*.

tante, catholique, M. Taine montre ses préférences pour le catholicisme, qui lui semble *la plus grande force qui fut et qui est dans le monde*.

Ce sont là, de la part d'hommes étrangers ou même hostiles à l'Église catholique, des aveux significatifs; ils font justice des accusations portées contre elle par une foule d'ignorants ou de demi-savants inspirés par leur haine.

Ces témoignages cependant sont incomplets; pour avoir une idée plus juste des services rendus par l'Église à la vraie civilisation, il faut lire les auteurs que nous avons cités: Balmès, Ozanam, Montalembert; l'histoire de ses Pontifes et des princes qui se sont inspirés de son esprit, comme saint Louis et Charlemagne en France; saint Henri en Allemagne; saint Étienne en Hongrie. On voit alors que cette religion, destinée à procurer le bonheur éternel, est aussi l'un des grands agents de la prospérité terrestre.

Il y a plus: pour l'historien qui ne se borne pas à voir les faits, mais qui cherche à s'en rendre compte, l'influence exercée par l'Église catholique révèle l'action d'une cause supérieure. Comparez, en effet, le monde qui a précédé son établissement et celui qui l'a suivi. Certes, au point de vue matériel, le monde ancien n'est pas sans gloire. « Thèbes et Memphis, Ninive et Babylone, Athènes et Rome sont de grands noms et réveillent le souvenir de civilisations brillantes. A certains égards, nous ne les avons pas surpassées. Qu'avons-nous fait qui égale la solide grandeur des Pyramides, des colosses qui couvrent l'Égypte, et de ces obélisques monolithes? Qu'avons-nous produit dans les arts qui surpasse les chefs-d'œuvre de la Grèce, où la nature idéale et la nature réelle viennent s'unir et se fondre dans une plus juste mesure, dans une plus harmonieuse proportion, pour exprimer la grâce et la beauté?

» Et toutefois, ces cités et ces empires n'ont été dans leurs jours les plus brillants que des sépulcres blanchis. Quelques fleurs épanouies sur le sol recouvraient et dissimulaient mal l'infection, la pourriture et les vers. Partout, au sein du pouvoir et de l'opulence, régnaient le faste, l'insolence, l'égoïsme et les raffinements de la volupté. Les pauvres étaient méprisés, les faibles opprimés, les trois quarts du genre humain dans la servitude, et, au-dessus des esclaves, entre eux et les maîtres de la terre, se rangeait une interminable série d'êtres à double face, flatteurs et serviles envers les hommes qui les dominaient, fiers et arrogants envers ceux d'un moindre rang..... De cette société sans entrailles, parce qu'elle était sans Dieu, sans Christ, sans espérance, ôtez encore Moïse et les prophètes,..... vous ne ferez que rendre la nuit plus sombre et les origines du christianisme plus inexplicables.

» Car enfin, il est vrai que ce vieux monde a été changé, que les désirs les plus dissolus, les passions les plus effrénées ont subi le joug, que les peuples les plus barbares ont été adoucis, que des idées plus pures, plus élevées, plus généreuses ont germé partout; que ces idées sont devenues maîtresses des esprits et des mœurs. L'humilité chrétienne s'est associée dans l'individu au respect de soi et à la conscience de sa haute destinée. La famille, fondée sur l'idée du devoir, de la fidélité, du dévouement et du sacrifice à ce qui est faible, a enfanté des prodiges. Non seulement la femme et l'enfant, mais aussi l'esclave, ont repris leur place au soleil. La propriété s'est affermie avec le principe d'hérédité, conséquence naturelle de la société domestique, et condition nécessaire à sa conservation. Il parut impossible de refuser à l'esclave un certain droit à la terre, dès qu'il eut reçu de Jésus-Christ celui de se former une famille. Il

devint serf ou colon, premier pas, et ce pas fut immense, vers un affranchissement plus complet. Ce qu'il y eut d'admirable, c'est que cette transformation s'opéra sans bruit, sans secousse, par un progrès d'autant plus sûr qu'il était moins violent..... Quel charme dans l'intérieur de ces familles, où le respect le plus affectueux répondait à l'autorité la plus douce! Le paganisme n'a rien de pareil. L'infirmité humaine s'y montre encore, avec ses contrastes et ses taches légères; mais quelle admirable droiture! Quelle ravissante simplicité! La vie se passe à bien faire sous le regard de Dieu. Elle n'est pas à l'abri de la souffrance; jamais on ne l'estime malheureuse. L'âme froissée trouve un délicieux rafraîchissement dans des affections aussi vives que pures et délicates. La tendresse pour les siens n'ôte rien du dévouement pour les pauvres, mais plutôt l'ennoblit et le dilate, tant le service de Dieu met de largeur et de force expansive dans les âmes!

» Sanctifiées et unies ensemble par un lien plus fort que l'intérêt propre, ces diverses sociétés particulières, en formant l'État, lui donnent le nerf, la vigueur et la stabilité, sans le corrompre et l'isoler par ce patriotisme étroit, dur, exclusif, qui fut l'apanage des sociétés païennes. Loin de là, les États chrétiens se rattachaient entre eux par le sentiment de la fraternité universelle, et par un droit des gens si humain, que les républiques anciennes ne l'avaient pas même entrevu.

» L'Église, comme une mère vigilante et tendre, couvrait toute l'Europe de sa protection : sa voix puissante et respectée apaisait les querelles, calmait les ressentiments et les colères; en face du péril, elle ranimait les courages endormis, et refoulait les flots de la barbarie musulmane prêts à l'engloutir. Elle inspirait des lois sages, couvrait

l'Europe d'institutions charitables pour le soulagement de toutes les misères, entretenait ou réveillait le goût des lettres, défrichait le sol et le fécondait par le labeur de ses moines. Aucun besoin public ou particulier n'échappait à sa maternelle sollicitude; parmi tant de nations soumises à ses lois, pas une seule brebis qui n'eût son pasteur, pas une plaie qui ne rencontrât une main amie pour la panser. Ces faits sont avoués équivalement, même par les détracteurs du moyen âge (1). »

Voilà donc le changement moral opéré par le christianisme, et par l'action forte et persévérante de l'Église catholique. L'individu, la famille et la société civile ont été transformés d'une manière si profonde, dans les idées et dans les mœurs, que jamais le paganisme n'offrit le spectacle de pareilles vertus, même dans ses hommes les plus illustres. Et cette transformation s'est faite partout où le catholicisme a pleinement exercé son action, chez une foule de peuples divers et dans tous les siècles.

On aurait bien voulu trouver une autre cause à ce relèvement moral, par exemple en rapporter l'honneur à la philosophie grecque ou stoïcienne. Ainsi quelques littérateurs égarés dans l'histoire ont voulu montrer que le christianisme était tout entier dans les écrits des philosophes de la Grèce (2); mais quand ils y seraient parvenus, pourquoi donc, de fait, n'est-ce pas de là que la religion chrétienne est sortie? Car enfin, ce n'est pas à l'école des Grecs

(1) M. LEHIR, *Études bibliques*, t. II, p. 188-191, *Origines du christianisme*.

(2) Par exemple M. Ernest Havet, *Sur les origines du christianisme*. M. Paul Allard qui a si bien étudié les trois premiers siècles dit à propos de cet ouvrage: « Les cent pages intitulées: *la Propagation du christianisme*, fourmillent d'erreurs, de confusions et de naïvetés. » *Revue des questions historiques*, t. 39 (1886), p. 587.

que les apôtres puisèrent leur doctrine, et quand saint Paul prêcha devant l'Aréopage, il n'obtint guère que des sourires dédaigneux; la sagesse de la Croix était folie à leurs yeux.

D'autres ont voulu trouver les idées de l'Évangile dans les ouvrages des stoïciens; mais, dit M. Brunetière, « quand on retrouverait l'une après l'autre, dans les *Pensées de Marc-Aurèle* ou dans le *Manuel d'Épictète*, les membres épars du *Sermon sur la Montagne*, quand l'inspiration stoïcienne ne serait pas, à vrai dire, le contraire de celle de l'Évangile, il resterait encore, il restera toujours que le *Sermon sur la Montagne* a conquis le monde, et que ni le *Manuel* ni les *Pensées* n'ont rien engendré. Après comme avant les travaux de nos hellénistes, il demeure dans le christianisme quelque chose d'inexplicable par l'hellénisme, une vertu singulière, une puissance unique de propagation et de vie (1). »

Et puisque nulle part, la raison seule et la vertu naturelle n'ont pu produire de pareils fruits, comment ne pas apercevoir dans la religion chrétienne une puissance surnaturelle?

ART. V. — CE QU'À FAIT L'ÉGLISE POUR LES PAUVRES.

La charité à l'égard du prochain, le soin de soulager les malheureux, voilà sans doute l'une des vertus que le christianisme préconise et recommande le plus, et Jésus-Christ dira au jour du jugement final : « Tout ce que vous avez fait au moindre de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » (Matth., xxv, 45.)

Aussi la charité à l'égard des pauvres a toujours été l'un des caractères distinctifs des vrais chrétiens.

(1) M. BRUNETIÈRE, *Revue des deux Mondes*, 1^{er} janvier 1895, p. 101.

Dès les premiers jours de l'Église, un grand nombre de fidèles vendirent leurs biens pour en mettre le prix au service des indigents; saint Paul organisa des collectes dans plusieurs villes pour secourir les fidèles de Jérusalem, et, dans tous les nouveaux centres chrétiens, on s'occupait de soulager la pauvreté. L'Église de Rome se distingua dès lors par sa générosité : vers l'an 270, saint Denys de Corinthe écrit à cette Église : « L'usage est ancien parmi vous d'accorder des secours à tous vos frères et de soulager dans leurs besoins les Églises de toutes les contrées; l'habitude de ces bienfaits remonte au temps même de votre origine. » Eusèbe rapporte, en effet, que les aumônes des fidèles de Rome allaient jusqu'en Syrie et en Arabie alléger les souffrances des chrétiens. A Rome même, plus de 1 500 pauvres étaient inscrits sur des listes et secourus. Sept diacres étaient chargés de leur distribuer les aumônes, et l'histoire nous montre un de leurs chefs, saint Laurent, donnant aux pauvres tous les trésors de l'Église pour les ravir à la convoitise des persécuteurs.

Sur la charité des chrétiens aux premiers siècles, nous pouvons recueillir un témoignage d'autant plus précieux qu'il est un aveu dicté par l'envie.

Pour rendre de la vogue au paganisme, Julien l'Apostat voulut lui faire imiter la charité chrétienne, et il écrivit à l'un des grands-prêtres païens d'Asie :

Au Pontife de Galatie Arsace.

« Si l'hellénisme (le culte des dieux du paganisme) ne fait pas encore de progrès, la faute en est à ses disciples..... Ne voyez-vous pas les moyens par lesquels s'est agrandie la secte impie des chrétiens, leur bienveillance envers les étrangers, leur soin d'ensevelir les morts, les apparences

qu'ils se donnent d'une vie sainte? Élevez donc des xenodochia dans toutes les villes, pour que les pèlerins jouissent de notre assistance, non pas seulement ceux qui professent notre culte, mais les autres même, s'ils sont dans le besoin. Pour vous en donner le moyen, j'ai prescrit à la Galatie de fournir 30 000 muids de blé et 60 000 setiers de vin chaque année. Vous emploierez le cinquième pour ceux qui servent les temples, le reste pour les pauvres et les voyageurs. Il est honteux de voir que pas un Juif ne mendie, que les impies Galiléens secourent non seulement leurs parents, mais même les nôtres, et qu'ainsi nos proches semblent abandonnés par nous qui devrions les secourir. Instruisez les Hellènes à faire des collectes dans ce but, exhortez ceux des campagnes à offrir aux dieux les prémices de leurs fruits(1). »

Julien voulut imiter ainsi toutes les œuvres de la charité chrétienne, les collectes, l'offrande des prémices, le soin des pauvres et des étrangers; mais que put-il faire dans ce but? Commander des libéralités administratives aux dépens des contribuables. Il ne trouva pas d'écho dans le cœur des païens, et son œuvre échoua misérablement.

L'Église, au contraire, sentait vivre en elle le principe de la charité. Dès qu'elle fut libre, elle organisa des œuvres, éleva des palais pour l'exercice de ce dévouement.

« Il y eut dans chaque grande ville, à côté de la demeure de l'évêque, un vaste bâtiment ouvert aux voyageurs; puis, au corps du bâtiment, on ajouta plusieurs ailes; elles furent réservées aux malades, aux enfants ou aux vieillards. Chacune eut bientôt son administration particulière, sa population d'affligés et d'infirmiers. »

(1) DE CHAMPAGNY, *la Charité chrétienne aux premiers siècles*, p. 324. SOZOMÈNE, v, 45.

« Sortez de la ville, disait un orateur chrétien, évêque lui-même, et racontant les bienfaits d'un collègue chéri (1), et regardez cette ville nouvelle, ce vaste dépôt de la charité. C'est le trésor où tous les riches sont venus placer leurs épargnes, où ils ont apporté non seulement leur superflu, mais leur nécessaire. Là, les vers ne rongent point, rien n'attire les voleurs, rien n'excite ni les luttes de l'envie ni les débauches du siècle. Là, la maladie est reçue avec calme, l'adversité est appelée un bonheur; c'est là l'épreuve de la charité. »

« Ce que l'Église faisait collectivement et par les ressources réunies de tout le troupeau, beaucoup de particuliers riches, de grandes dames, maîtresses de ces fortunes colossales qui survivaient encore à la ruine de la richesse publique, l'essayaient par leurs propres forces. Tel qui, naguère, se serait ruiné à bâtir un cirque, à nourrir une foule désœuvrée, bâtissait à ses frais un hospice ou un sanctuaire; c'était de toutes parts une prise de possession du sol par la foi et par l'aumône; à la veille des grands désastres publics, la charité chrétienne se creusait des fondements dans le roc et se bâtissait des citadelles. » (M. DE BROGLIE, *l'Église et l'Empire romain au iv^e siècle*, t. III, p. 114.)

Pendant que les riches chrétiens prodiguaient leurs biens pour ces fondations, d'autres se dévouaient eux-mêmes au service des malheureux, et de nobles patriciens donnèrent cet exemple. Au iv^e siècle, on vit un personnage consulaire, Gallican, rendre les services les plus humbles aux pauvres et aux infirmes de la ville d'Ostie, jusqu'au jour de son martyre, sous Julien l'Apostat. « L'épouse du grand Théo-

(1) Saint Grégoire de Nazianze parlant de saint Basile.

dose, Flaccille, raconte l'historien Théodoret, mettait tout son zèle à soulager elle-même les malades et les blessés; elle allait dans les hospices servir les pauvres, coupait leur pain, lavait leurs verres comme une simple servante; et, à ceux qui voulaient l'en détourner, elle disait : « Donner de l'or, c'est l'affaire de l'empereur; servir les pauvres pour le salut de l'empire, c'est le rôle qui me convient (1)! » Depuis ce temps, combien de reines et de princesses chrétiennes ont suivi cet exemple! on peut le voir dans les vies de nos saintes Marguerite d'Écosse, Élisabeth de Hongrie, Elisabeth de Portugal, etc., etc.

Au moyen âge, chaque ville d'Occident possédait son hospice, son Hôtel-Dieu, vaste parfois comme un palais. Avant la Révolution, la France comptait 700 hôpitaux considérables, et M. de Villeneuve-Bargemont estime à 40 millions les revenus de ces palais élevés par la charité catholique. Encore aujourd'hui, la plupart des grands hospices que possède la France sont de fondation ancienne et sont dus à l'inspiration de la foi.

Pour le service de ces hôtels de la charité et le soin des malades, il fallait des âmes généreuses : Dieu suscita dans son Église de tels dévouements. L'Ordre de Saint-Lazare fut destiné à servir les lépreux; saint Jérôme Emiliani fonda les Somasques, pour recueillir et élever les enfants pauvres et abandonnés; saint Jean de Dieu, par ses exemples, suscita l'Ordre de ces Frères Hospitaliers qui se

(1) M. le C^{te} FRANZ DE CHAMPAGNY a fait l'histoire de *la Charité chrétienne dans les premiers siècles de l'Église*. (Paris, Douuiol, 1854.) On pourrait trouver une matière encore plus riche à cette histoire dans les siècles suivants jusqu'à nos jours. — Voir dans cet ouvrage de M. DE CHAMPAGNY le dernier chapitre : *Lutte contre la misère*, p. 256-363.

dévouent à la garde des aliénés; saint Camille de Lellis établit la Congrégation des Clercs ministres des infirmes, pour assister les malades et les disposer à paraître devant Dieu.

On connaît les œuvres et les fondations de saint Vincent de Paul : il avait coutume d'établir des Confréries de charité partout où il donnait des missions. Afin d'étendre et d'affermir cette œuvre, il engagea M^{me} Legras à réunir des jeunes filles pieuses qui voudraient se dévouer au service des pauvres, et il la chargea de les former à ce ministère. Telle fut l'origine de cette magnifique Congrégation des Sœurs de la Charité, qui compte aujourd'hui plus de 24 000 religieuses.

Elles ne sont pas les seules : une foule d'autres Congrégations travaillent comme elles au soulagement des malheureux : ici, les Filles de la Sagesse, fondées par le bienheureux Montfort; là, les Sœurs de Saint-Charles, les Sœurs de Saint-Paul de Chartres, etc., etc. Et la sève catholique est toujours féconde; il y a cinquante ans, deux ou trois jeunes filles se réunissaient dans une ville de Bretagne pour recueillir et soigner quelques vieillards sans ressources : elles sont devenues les Petites-Sœurs des Pauvres; en 1893, elles étaient plus de 3000 et avaient fondé plus de 260 maisons! Chez elles, on peut voir avec quel amour et quelles délicates attentions la charité catholique traite ces vieillards que le monde abandonne, et comment elle fait de leur demeure le vestibule du ciel (1).

(1) En France, dit M. Taine, « plus de vingt huit mille hommes, et plus de cent vingt-trois mille femmes sont des bienfaiteurs par institut et des corvéables volontaires, voués par leur propre choix à des besognes dangereuses, répugnantes, et tout au moins ingrates, missions chez les sauvages et les barbares, soins aux malades;

Il est facile de le constater : l'histoire de la charité catholique remplit les siècles et s'étend à tous les peuples depuis la venue du Sauveur. On peut ajouter avec le P. Lacordaire : « Il y a là une vertu réservée à l'Église catholique, et que nulle autre religion ne peut pleinement imiter. » C'est que la vertu naturelle n'y suffit pas.

Il y a bien dans le cœur de l'homme un sentiment de sympathie pour celui qui souffre, et pressé par ce sentiment, celui qui voit un malheureux pourra lui rendre quelques services, parfois même, dans un élan généreux, s'exposer à la mort pour le sauver du danger. Mais, se dévouer tout entier, sans réserve, pour soulager la misère d'autrui, lui rendre les services les plus abjects et les plus rebutants, le faire durant toute la vie, sans espoir de lucre ni de gloire humaine, voilà ce que le paganisme n'a jamais vu, ce que nulle autre religion n'a pu produire.

L'Église catholique seule offre au monde ce spectacle : depuis son origine, elle inspire ce dévouement à des milliers d'âmes, à des jeunes filles, à des jeunes gens qui pouvaient tout espérer du monde, et l'honneur et le plaisir.

« Cette histoire de la charité catholique, dit le P. Lacordaire, qui ne la connaît ? Qui ne sait avec quelle ingénieuse fécondité elle a pourvu de pères et de mères tous les malheureux ? Épiant dans chaque siècle la misère qui

aux idiots, aux aliénés, aux infirmes, aux incurables, entretien des vieillards pauvres ou des enfants abandonnés, œuvres innombrables d'assistance et d'éducation ; le tout gratuitement ou à des prix infimes par la réduction au minimum des besoins physiques de chaque religieux ou religieuse. » (*Revue des Deux-Mondes*, 1^{er} juin 1891, p. 489.)

lui est propre, elle lui a chaque fois suscité des serviteurs nouveaux. Elle a fait la Sœur de Charité aussi facilement qu'elle avait fait le chevalier de Malte, le Frère des Écoles chrétiennes aussi bien que le Frère de la Merci, l'ami du fou comme l'ami du lépreux (1). »

Ce qu'il faut remarquer surtout dans cette charité catholique, c'est le prix qu'elle attache aux âmes : elle sait estimer les choses à leur juste valeur.

Saint Vincent de Paul disait aux premières Filles de la Charité : « Mes Sœurs, c'est bien quelque chose d'assister les pauvres quant à leur corps ; mais, en vérité, ce n'a jamais été le dessein de Dieu, en faisant votre Compagnie, que vous ayez soin du corps seulement ; l'intention de Notre-Seigneur est que vous assistiez l'âme des pauvres malades, voilà votre belle vocation ! Quitter tout pour servir les pauvres, pour les instruire et les aider à aller en Paradis, y a-t-il rien de plus beau ! Si nous voyions une fille ainsi faite, nous verrions son âme reluire comme un soleil, nous ne pourrions en envisager la beauté sans être éblouis. » (*Vie de saint Vincent de Paul*, par ARTHUR LOTH, p. 164.)

Voilà comment le vrai catholique comprend la charité : il sait le prix des âmes et veut surtout leur bonheur éternel. Où trouver ailleurs cette intelligence et cette noble ambition ?

C'est aussi le prix des âmes et le désir de les sauver qui inspire les missionnaires catholiques et leur fait affronter les dangers et les fatigues de l'apostolat.

Voyons maintenant cette autre manifestation de la charité.

(1) P. LACORDAIRE, 25^e conférence, vers la fin.

ART. VI — LES MISSIONS ET LA CONVERSION DES PEUPLES

Les prophètes ont annoncé le retour des nations au culte du vrai Dieu ; Isaïe surtout a vu d'avance cette conversion et l'a chantée avec transport (ch. LIV et LX).

« De ceux qui auront été sauvés, dit le Seigneur, j'enverrai des messagers aux peuples de l'Afrique, de la Lydie, de l'Italie et de la Grèce, dans les mers et les îles éloignées, et ils annonceront ma gloire aux nations. Ils vous amèneront des frères, et je choisirai parmi eux des prêtres et des lévites. » (Isaïe, LXVI, 19-21.)

Jésus-Christ lui-même, en quittant la terre, dit à ses apôtres : « Allez, enseignez toutes les nations ; apprenez-leur à faire tout ce que je vous ai ordonné. » (Matth., xxviii, 20.) « Vous serez mes témoins en Judée, en Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre. » (Actes, I, 8.)

L'Église catholique a continué l'œuvre des apôtres ; elle a rempli cette mission, non seulement aux premiers siècles, mais dans la suite des temps jusqu'à nos jours.

Au v^e siècle, elle convertit Clovis et les Francs, et fit de la France la fille aînée de l'Église.

A cette même époque, saint Patrice, envoyé par le Pape Célestin I^{er}, devint l'apôtre de l'Irlande, depuis si féconde en missionnaires.

Au siècle suivant, les peuples qui avaient envahi l'empire romain subirent à leur tour l'influence de l'Église, et les Lombards en Italie, les Visigoths en Espagne, embrasèrent la foi catholique.

Au début du vii^e siècle, le moine saint Augustin, envoyé de Rome par saint Grégoire le Grand, annonça l'Évangile aux Angles et aux autres peuplades de la Grande-Bre-

tagne, et ses disciples achevèrent la conversion de ce pays.

A leur tour, les Anglais devinrent apôtres; au VIII^e siècle, saint Willibrod et ses compagnons portèrent l'Évangile aux peuples de la Frise, depuis les bouches du Rhin jusqu'aux rives du Weser.

Alors aussi, un autre moine saxon, Winfried, plus connu sous le nom de saint Boniface, devint l'apôtre de l'Allemagne par son zèle et ses prédications. Il convertit plusieurs nations et consolida son œuvre en fondant des évêchés, des monastères et des écoles pour l'éducation des jeunes Germains.

Au IX^e siècle, les Danois, les Bulgares et les Moraves furent conquis à l'Église. Saint Anschaire, l'apôtre du Danemark, porta l'Évangile jusqu'en Suède; deux frères, saint Cyrille et saint Méthode, gagnèrent d'abord à la foi chrétienne le roi des Bulgares et sa nation, et furent ensuite les apôtres des Slaves. Leurs rapports avec Rome montrent les origines catholiques de l'Église russe, depuis séparée de l'unité.

Un peu plus tard, ces pirates qui, depuis un siècle, désolaient la France, les Normands se convertirent, et leur conversion fit cesser le fléau des invasions.

Alors aussi, les Hongrois, dont les rapines et la cruauté avaient longtemps terrifié l'Allemagne, furent amenés à la foi chrétienne par le zèle de leur premier roi, saint Étienne.

Les siècles suivants achevèrent l'œuvre commencée, et les peuples du Nord furent acquis à l'Église catholique, jusqu'aux jours où la révolte de Luther les arracha à cette Église qui les avait évangélisés.

Quand, par cette révolte, une partie de l'Europe fut ravie à l'unité catholique, les conquêtes de saint François

Xavier dans les Indes et au Japon, celles des autres missionnaires dans les contrées du Nouveau Monde récemment découvert, compensèrent les pertes du catholicisme dans le monde ancien.

Ainsi toujours, l'Église catholique s'est montrée féconde, et toujours elle a vu réalisées en sa faveur les magnifiques promesses faites à la Jérusalem nouvelle. (Voir Isaïe, ch. XLIX, LIV, LX.)

Et ses conquêtes portaient leurs fruits.

Chez les peuples convertis à la foi, il se fit une transformation morale semblable à celle des premiers jours. Ignorants et livrés à l'idolâtrie, ils furent instruits des vérités nécessaires au salut; adonnés à la rapine et à la violence, ils apprirent à respecter la vie des hommes et à pratiquer la justice, la douceur et la charité; leur nature énergique offrit même à l'action de la grâce une terre plus féconde que les Romains dégénérés, pour la croissance et l'épanouissement des plus généreuses vertus.

Depuis trois siècles, l'apostolat catholique a changé de forme, comme les circonstances dans lesquelles il a dû s'exercer. Il a fallu s'adresser à des peuplades dispersées, aux particuliers plutôt qu'aux princes; pour les évangéliser, de nombreux missionnaires ont uni leurs efforts. Les Ordres religieux surtout ont organisé cette conquête pacifique, où la douceur, la patience et l'héroïsme dans les dangers remplacent la force des armes. Franciscains, Dominicains, Jésuites, ont envoyé depuis trois siècles des légions d'apôtres pour gagner ainsi des âmes à Dieu, et pour leur procurer le bonheur éternel.

L'histoire des missions chrétiennes a été écrite en 1860 par un converti du protestantisme, William Marshall, et, dans ce grand ouvrage, il s'est servi presque uniquement

des témoignages fournis par des protestants ou par des ennemis du catholicisme; ces hommages rendus aux apôtres de notre religion forment un ensemble saisissant : c'est un tableau qui montre d'une manière splendide l'action de la grâce divine, et dans la vertu des missionnaires catholiques, et dans la transformation morale opérée par leur apostolat (1).

Citons quelques noms et quelques faits. On connaît la vie et les travaux de saint François Xavier : il porta l'Évangile dans sept royaumes, dans plus de cinquante provinces, et baptisa lui-même près d'un million d'Indiens et de Japonais : on vit revivre en lui les merveilles des premiers apôtres de Jésus-Christ.

Son œuvre fut continuée par une suite de missionnaires animés de son esprit. L'un d'eux, le P. de Nobili, neveu de Bellarmin, pour se concilier la confiance des Brahmanes, se condamna à la vie de leurs plus austères pénitents; il apprit leur langue, étudia leurs livres, et soutint des disputes publiques avec les plus célèbres de leurs savants; il les confondit en s'appuyant sur le texte même de leurs livres sacrés. Aussi, plusieurs de ces fiers brahmanes se firent ses disciples, et, à sa mort, il comptait 100 000 idolâtres convertis par ses soins.

Un peu plus tard, le P. de Britto couronna par le martyre un apostolat semblable au Maduré. Jean de Britto, fils d'un vice-roi du Brésil, intime ami de Jean IV, roi de Portugal, fut élevé à la cour de Lisbonne, et après des difficultés sans nombre, il obtint la liberté de se faire religieux Jésuite. En 1673, il partit pour les missions du Maduré.

(1) *Les missions chrétiennes*, par T. W. Marshall, ouvrage traduit de l'anglais, par LOUIS DE VAZIERES (2 vol.. 1863).

Comme le P. de Nobili, il s'assujettit au régime le plus dur des ascètes de l'Inde, et Dieu confirma sa parole par une foule de grâces extraordinaires et par des guérisons miraculeuses. Il en parle dans ses lettres, mais il les attribue à la foi de ses néophytes : « Les faveurs prodigieuses de Dieu sont si fréquentes, dit-il, que nos chrétiens y sont accoutumés; un néophyte nommé Jean est devenu célèbre par les cures instantanées qu'il opère en récitant le *Credo* sur les malades : les païens s'adressent ou se recommandent à lui dans leurs maladies (1). » Le P. de Britto n'est pas le seul qui atteste ces faits surnaturels : un autre missionnaire, après avoir passé de longues années dans l'Inde, le P. Bouchet écrivait à la même époque : « J'ai pu constater que quelques-uns des miracles qui contribuèrent à la conversion des païens aux temps de l'Église primitive se renouvellent journellement dans les Églises que nous avons fondées. » Et il ajoute que plusieurs de ces prodiges ont eu pour témoins des Anglais et des protestants. (MARSHALL, I, p. 214.)

Comme saint Paul, le P. de Britto eut à souffrir dans son apostolat; il endura le fouet, les chaînes, la prison, la faim, la soif, et erra souvent sans asile. Un jour il fut battu de verges jusqu'à ce que sa chair en fût déchirée, et l'un de ses catéchistes reçut à la figure des coups si violents que l'un de ses yeux fut arraché. « Dites à son maître de le replacer », s'écria le juge avec ironie. Pour confondre ce persécuteur, Dieu donna ce pouvoir au P. de Britto : il fit le signe de la Croix sur le catéchiste, et l'œil fut aussitôt guéri. « C'est l'effet de la magie », dit alors le juge obstiné; mais son premier secrétaire se convertit,

(1) MARSHALL, I, p. 214.

confessant qu'une religion venue du ciel pouvait seule opérer un tel prodige. (MARSHALL, *les Missions chrétiennes*, t. I^{er}, p. 215.)

Ce rude apostolat du P. de Britto fut fécond : l'année 1686, en deux mois, il baptisa plus de 2 000 catéchumènes; un de ses compagnons attesta sous la foi du serment qu'il en avait baptisé ailleurs 3 000 en un seul jour; un autre, que, pendant dix jours, il avait conféré le baptême à 12 000 convertis. Et, cependant, il exigeait une rigoureuse préparation pour les admettre au nombre des fidèles. Un prince du pays, après avoir été guéri par un miracle du Père, lui demanda le baptême. « Vous ignorez, lui répondit le P. de Britto, la pureté qu'exige la foi chrétienne. » Et il lui déclara que d'abord il devait renvoyer toutes ses femmes, excepté la première. Le prince se soumit, mais une de ces épouses répudiées excita contre le saint apôtre une violente persécution. De Britto fut arrêté et livré à la mort la plus cruelle.

Un calviniste, Jean Noot, commissaire de la Hollande en ce pays, écrivait dix mois après le martyre du P. de Britto : « Son corps conserva toute sa souplesse sans la moindre marque de corruption, quoique, dans ce pays, par suite de l'extrême chaleur, les cadavres exhalaient presque immédiatement une odeur pestilentielle. » (MARSHALL; p. 217.)

Voilà l'un de ces missionnaires que la Compagnie de Jésus envoya poursuivre dans les Indes l'œuvre de saint François Xavier; il convertit 40 à 50 000 idolâtres. Le P. Bouchet en baptisa 30 000; le P. Laynez, trente-deux ans missionnaire dans l'Inde et souvent confesseur de la foi dans les persécutions, en avait baptisé plus de 50 000, quand il mourut en 1715. (MARSHALL, *ibid.*, p. 219-220.)

Bien d'autres apôtres de l'Église catholique prêchèrent l'Évangile aux peuples de l'Hindoustan, et, malgré la destruction d'une foule d'églises, malgré les persécutions et les vexations des hérétiques devenus maîtres du pays, plus d'un million d'Hindous professent encore aujourd'hui la religion catholique.

En Chine, les PP. Ricci, Verbiest, Adam Schall, Gaubil et bien d'autres, cultivèrent à fond les sciences mathématiques, fondèrent un observatoire à la cour même de Pékin, et surent se faire accepter, grâce à la supériorité de leurs connaissances; ils usèrent de leur influence pour protéger les missionnaires répandus dans ce vaste empire et les nombreuses chrétientés qu'ils fondèrent. Après bien des épreuves et des révolutions, leur œuvre subsiste encore. La Chine, divisée en quinze vicariats apostoliques, compte 600 missionnaires et plus de 500 000 chrétiens.

Le royaume d'Annam, où la persécution n'a guère cessé depuis deux siècles, possède cependant 600 000 fidèles, et en 1860, on y a vu près de 30 000 chrétiens mourir pour leur foi.

LES MARTYRS DU JAPON. — L'Église fondée au Japon par saint François Xavier (1549) comptait, cinquante ans après, 200 000 fidèles, et plus de 400 000 en 1614. Mais alors éclata la persécution de Daïfusama, qui dura trente années et ruina presque entièrement cette belle chrétienté. Plusieurs milliers de néophytes donnèrent leur vie pour leur foi, et l'on vit paraître en des jeunes gens, en des femmes et des enfants, un héroïsme semblable à celui des martyrs des premiers siècles. Citons un ou deux exemples de cette force surnaturelle.

En 1622, plus de cinquante chrétiens furent livrés à la

mort; les uns, brûlés vifs, les autres décapités, et dans cette glorieuse troupe, il y avait des religieux, des femmes et même des enfants condamnés à mourir parce que leurs parents avaient reçu chez eux des missionnaires.

Le plus célèbre de ces martyrs était le P. Charles Spinola, d'une très noble famille de Naples, missionnaire au Japon depuis vingt ans, et depuis quatre années confiné dans une affreuse prison. Lorsqu'il fut lié au poteau du bûcher qui devait le consumer, il aperçut, non loin de lui, Élisabeth Fernandez, l'une des chrétiennes condamnées à périr par le glaive, et mère d'un petit enfant âgé de quatre ans, qu'il avait baptisé. Cet enfant devait mourir avec sa mère. Le P. Spinola, ne le voyant pas, dit à Élisabeth : « Où est donc notre petit Ignace? — Ici, près de moi », répondit-elle, et le prenant sur ses bras, elle lui dit : « Regarde le P. Charles qui s'est souvenu de toi; incline-toi vers lui, et prie-le de te bénir. » L'enfant le fit avec un air affectueux.

Le P. Spinola, dont les mains étaient liées, leva les yeux au ciel, puis les abaissa vers l'enfant pour le bénir : il semblait rempli d'une grande consolation.

Bien des assistants fondirent en larmes à la vue de cet enfant dont le riche costume, la grâce, la modestie, attiraient tous les regards. Le petit Ignace, en effet, comprenait pour quelle cause il était là.

Agé de deux ans à peine, il avait vu son père brûlé vif pour sa foi : « Et moi aussi, je serai martyr », dit-il alors, et il ne cessa de le répéter. Il dit à sa mère : « Vous aussi, vous serez martyre, mais ma sœur ne le sera pas. » Quand il faisait de petits cadeaux, selon l'usage, aux amis de la famille, il leur disait : « Gardez bien ce que je vous donne, un jour ce seront des reliques! — Pourquoi donc? lui

demandait-on. — C'est que je serai martyr », répondait-il, et il racontait à ce sujet des songes qui l'avaient vivement impressionné. Quand il voyait un sabre : « C'est, disait-il, avec une arme comme celle-là qu'on me coupera la tête ! » Et sa joie était si grande, que tous en étaient dans l'admiration. Sa mère ne doutait pas qu'en ces choses il ne fût inspiré du ciel ; elle se préparait donc à mourir avec son enfant. « Voilà, dit-elle au P. Spinola, après le lui avoir montré, voilà la plus chère victime que je puisse offrir à Dieu, et je l'offre de grand cœur ! » Vinrent alors les bourreaux ; le petit Ignace vit abattre et rouler à ses pieds la tête de sa mère et de quelques autres martyrs, il n'en fut point troublé ; il se mit à genoux, croisa ses petites mains sur sa poitrine et baissa la tête ; elle tomba du premier coup. (*Les 205 martyrs du Japon*, par le P. BOÉRO, p. 75-79.)

Le lendemain du martyre de cette troupe glorieuse, trois autres chrétiens furent aussi décapités pour leur foi : un Japonais, Gaspar Cotenda, et deux enfants, les fils d'un martyr coréen ; l'un, François, était âgé de douze ans ; l'autre, Pierre, de sept seulement.

Les juges voulurent ébranler le plus jeune en le menaçant de supplices cruels, s'il persistait à vouloir être chrétien, mais il répondit : « Je souffrirai tout volontiers, parce que les Pères de la Compagnie de Jésus m'ont encouragé dans une vision à mourir pour Jésus-Christ. » Les chrétiens accoururent en foule pour voir ces deux enfants qui allaient si joyeusement à la mort. L'ainé, voyant qu'on désirait de lui quelque souvenir, mit en pièces un morceau de linge et le distribua aux plus proches.

Le petit Pierre, se figurant qu'il devait faire de même et n'ayant rien à donner, détacha avec une simplicité charmante quelques petits morceaux de sa robe, et les chré-

tiens les prirent aussitôt. Comme le lieu du supplice était encore tout couvert du sang des martyrs de la veille, les bourreaux voulaient conduire ailleurs leurs victimes, mais les deux enfants s'y refusèrent, et voulurent mêler leur sang à celui des autres martyrs. (P. BOÉRO, p. 103-105.)

Malgré de longues apparences contraires, au Japon comme ailleurs, le sang des martyrs a porté des fruits. Cette Église, que l'on croyait complètement étouffée par la persécution, s'est retrouvée naguère vivante après deux siècles d'isolement. Vers 1860, on découvrit, dans des montagnes écartées, 25 000 ou 30 000 Japonais qui conservaient la foi prêchée par Xavier et ses frères; ils avaient retenu les vérités essentielles du christianisme, la connaissance de la suprématie du Pape, la dévotion à la Sainte Vierge, et savaient conférer le baptême aux enfants. Après une nouvelle et rude persécution, dans laquelle ces chrétiens montrèrent l'héroïsme de leur fidélité, ils forment maintenant une Église florissante, gouvernée par plusieurs évêques et servie par de nombreux missionnaires (1).

(1) Chaque année partent de la France des missionnaires qui vont continuer l'œuvre de Xavier et de ses compagnons. Dernièrement, un savant historien, membre de l'Institut, écrivait après une visite au Séminaire des Missions étrangères, à Paris: « Le sanctuaire qu'ils eurent bien nous ouvrir (la salle des Martyrs) renferme des instruments de supplice, des ossements brisés, des vêtements, des ongles, des cheveux, des crucifix baignés de sang; les peintures faites au delà des mers représentent avec la naïveté atroce particulière aux Orientaux, les martyrs tenaillés, étranglés, brûlés, décapités, leurs membres dispersés horriblement. Ces tristes objets, un séminariste vous les montre, vous les explique, le visage riant, le cœur tranquille. On ose à peine lui demander si lui, si frêle en apparence, est de ceux qui doivent affronter les périls d'une mission chez les barbares: « Dans trois mois, dit-il simplement, je partirai »; et cette réponse le trouble moins qu'elle n'émeut celui qui l'a reçue. » Dans ce sanctuaire si vénérable, hommes et choses, tout parle

En Amérique, les apôtres du catholicisme ont obtenu un succès plus durable encore et bien plus étendu. Grâce à leur zèle, la plus grande partie des peuplades indigènes furent converties dans l'Amérique du Sud, dans le Mexique, et au Nord, dans le Canada. Mais au prix de quels sacrifices ! Un écrivain protestant, Clemens Markham, admire le courage des missionnaires Franciscains au Brésil : « Pendant un siècle et demi, dit-il, ils envoyèrent dans les forêts des hommes dévoués qui prêchaient sans crainte, exploraient de vastes régions jusqu'alors inconnues, et finissaient d'ordinaire leur vie massacrés par les sauvages qu'ils étaient venus évangéliser. » (MARSHALL, t. II, p. 214.)

Au Canada, les missionnaires Jésuites, pour évangéliser les sauvages, ne craignaient pas d'aller dans leurs misérables huttes et d'y demeurer pendant tout l'hiver si long et si dur en ce pays. « Leur vie chez les Indiens, dit le révérend Kipp, n'était qu'une longue suite d'héroïques sacri-

au cœur; ce que j'ai lu de plus émouvant dans l'histoire des premiers martyrs m'y est revenu à la pensée; la vue du courage vivant, si je puis parler ainsi, s'est mêlée pour moi aux souvenirs, les renouvelant, les rendant à la fois plus sensibles et plus admirables; là, j'ai compris, par de récents exemples, comment, autrefois, des hommes sans peur avaient encouragé hautement à la constance les saints debout devant le tribunal; comment, dans l'âge de la faiblesse, des enfants avaient su montrer, en mourant pour le Christ, une résolution surhumaine; comment, dans leur audace magnifique, des martyrs avaient pu enseigner devant le proconsul, chanter des hymnes au milieu des tortures et trouver la force d'annoncer l'Évangile même du haut de la croix. Ce que l'on pourrait être tenté de relever dans le domaine de la légende m'est apparu chose réelle. (M. LEBLANT, *les Persécuteurs et les Martyrs*, 1893, p. 344-345 ch. XXVII, *les Martyrs de l'Extrême-Orient et les Persécution antiques*.) C'est que Jésus-Christ vit toujours dans son Église, et la force surhumaine qui animait les martyrs des premiers siècles anime encore les apôtres de l'Église catholique.

fices. » Et l'historien protestant Bancroft : « Ils souffraient toutes les horreurs de la vie canadienne avec un courage vraiment invincible. » (MARSHALL, t. II, p. 363.)

Mais leur apostolat fut fécond : un grand nombre de tribus indiennes se convertirent, et on vit fleurir parmi ces néophytes les vertus des plus beaux jours du christianisme (MARSHALL, t. II, 374, etc.).

ART. VII — LES MISSIONS PROTESTANTES

Dans ses deux volumes sur les missions, M. Marshall ne prouve pas seulement le zèle des missionnaires catholiques et la merveilleuse transformation morale qu'ils produisent dans les âmes ; il montre aussi, par une foule de témoignages non suspects, l'insuccès moral des missionnaires protestants. Après avoir exposé les ressources énormes mises à leur disposition, il ajoute (t. I^{er}, p. 7) : « Nous trouvons certifié par des auteurs graves et impartiaux, membres de différentes sociétés protestantes, que le résultat général de ces dispendieux efforts a été une défaite incontestable. » Et p. 8 : « Un des organes les plus importants de l'opinion protestante en Angleterre (*The Christian Remembrancer*, vol. XXXVII, p. 69), ne craignait pas de dire en 1859 : Il ne nous est pas permis de nous vanter de quelques succès isolés, obtenus çà et là, au point de nous aveugler sur ce que nous devrions appeler l'inutilité complète des efforts des missionnaires dans les temps modernes. »

Depuis l'époque où Marshall écrivait son histoire, beaucoup d'autres observateurs ont attesté l'échec, *the great failure*, des missions protestantes. M. Caine, membre du parlement anglais, le remarqua dans son voyage autour

du monde en 1887. Le chanoine anglican Isaac Taylor le reconnaissait aussi, en 1888, dans un article où il exposait l'état de ces missions. (*Fortnightly review*, octobre 1888.) Malgré l'abondance de leurs ressources et la facilité des conditions qu'ils exigent, les missionnaires protestants baptisent peu d'adultes, et encore quels convertis! Trop souvent leur conduite montre qu'ils sont attirés par l'or des prédicants plutôt que par leur propre conviction.

C'est que les ressources matérielles ne suffisent pas pour convertir les âmes, il faut une vertu surnaturelle et des apôtres animés de l'esprit de Dieu.

Le général Gordon, le héros de Karthoum, si populaire en Angleterre, ce puritain zélé qui lisait la Bible et méditait entre deux combats, écrivait quelques jours avant de succomber : « Il y a au milieu de ces tribus noires un champ immense pour un apôtre, mais où trouver un apôtre? Un apôtre doit tout quitter, comprenez bien le mot, tout, absolument tout. L'apôtre doit être mort au monde, n'avoir aucun lien d'aucune sorte, et soupirer après la mort, dès qu'il plaira à Dieu de l'appeler. »

Mais cet idéal, le trouvez-vous chez les missionnaires du protestantisme? La plupart s'en vont, munis de riches appointements, s'établir à l'abri de leur pavillon national, et mènent avec leur femme et leurs enfants une vie très confortable. Qu'y a-t-il en cela d'apostolique et de surnaturel?

Ce n'est point ainsi que vivent et que travaillent les missionnaires catholiques, et les écrivains protestants le reconnaissent. L'un d'eux, C. de Gøertz (1), après un

(1) C. DE GOERTZ. *Voyage autour du monde*, t. V de l'*Apologie du christianisme*, HETTINGER, p. 79.

voyage de trois ans autour du monde, exprimait ainsi le résultat de ses observations : « Quel contraste frappant offre le missionnaire protestant comparé au prêtre catholique ! Tandis que l'un vit à son aise au sein d'une famille, ayant cheval et voitures à son service, et tout ce qui peut lui rendre commodes et même agréables les travaux de l'apostolat, l'autre, non content des privations que son état de prêtre catholique lui impose, renonce volontairement à toutes les douceurs de la vie pour s'enfoncer jusqu'au cœur des nations païennes, presque sans autre perspective que la couronne du martyr : il y a là un phénomène qu'il faut être aveugle pour ne point le voir. »

ART. VIII — LES MISSIONS CATHOLIQUES EN CE SIÈCLE

La destruction de la Compagnie de Jésus, à la fin du siècle dernier, amena la ruine d'un grand nombre de missions, et plusieurs des pays que les Jésuites évangélicisaient furent abandonnés.

Mais dans notre siècle, cette œuvre a été reprise avec une nouvelle ardeur et un nouveau succès. Depuis 1822, époque où fut fondée l'œuvre de la Propagation de la Foi, jusqu'en 1885, cette œuvre a procuré 222 millions de francs aux Missions catholiques, et ces Missions ont pris un merveilleux développement.

Avant 1822, le continent africain ne comptait pas un seul évêque ; aujourd'hui, dit le P. Verner dans son Atlas des Missions catholiques, en 1885, il s'y trouve 2 archevêchés, 12 évêchés, 16 préfectures apostoliques et 17 vicariats.

En Asie, il n'y avait en 1822, que 12 évêques assistés chacun d'un ou deux missionnaires ; maintenant, la pénin-

sule hindoue et l'île de Ceylan possèdent 26 évêques, 1 200 prêtres; l'Indo-Chine, l'empire chinois et le Japon comptent un million et demi de fidèles, confiés à 50 vicaires ou préfets apostoliques, secondés par 1 400 missionnaires ou prêtres indigènes.

Dans l'Amérique du Nord, le Canada n'avait, en 1822, que deux évêchés, celui de Québec et celui de Montréal : aujourd'hui, le Dominion du Canada compte 2 000 prêtres, 30 évêques et 2 millions de catholiques. A la même époque, l'Église des États-Unis avait neuf diocèses, 9 évêques, assistés chacun par une douzaine de prêtres; soixante ans après, le nombre des catholiques était vingt fois plus grand : 77 évêques et 7 000 prêtres y dirigent environ 8 millions de fidèles.

Jusqu'en 1830, l'Océanie fut délaissée : aujourd'hui, presque toutes ses îles sont visitées par des missionnaires, et l'Australie forme deux provinces ecclésiastiques (Sydney et Melbourne), dont chacune compte 260 000 fidèles. (Extraits de l'Atlas des Missions catholiques dressé par le P. Verner en 1885.)

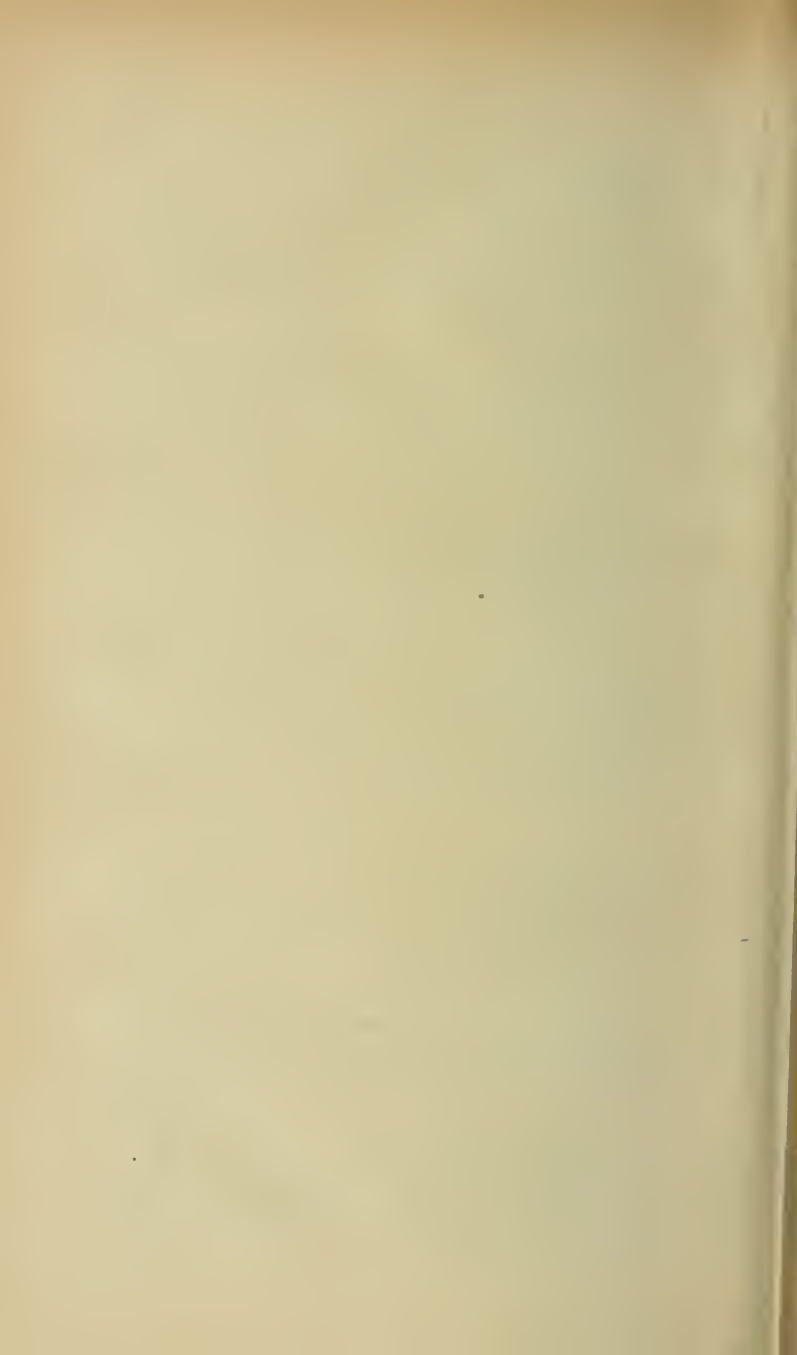
M. Eugène Louvet, dans son ouvrage récent sur *Les Missions catholiques au XIX^e siècle* (Desclée, 1895), donne les chiffres suivants sur le nombre actuel des missionnaires de divers instituts : les Missions étrangères, 910; les Bénédictins et les Trappistes, 1 340; les Franciscains, Capucins, Conventuels, 2 527; les Dominicains, 500; les Lazaristes, 536; les Rédemptoristes, 550; les Oblats de Marie, 486; les Jésuites, 3 911, etc., etc.

Maintenant, dit M. Louvet en terminant son livre, nous trouvons environ 13 300 ouvriers apostoliques répandus dans les cinq parties du monde. — Vingt et un instituts de Frères fournissent aux Missions 4 500 catéchistes; plus

de 42 000 Sœurs de divers Ordres y tiennent des hôpitaux et des écoles, et 10 000 Sœurs indigènes les aident dans cet apostolat. C'est donc une armée de 70 000 volontaires qui, dans l'Église catholique, travaillent à la diffusion de l'Évangile et au salut des âmes, sous la triple bannière de la pauvreté, de la chasteté et de l'obéissance.

Quand on songe aux sacrifices que s'imposent ces missionnaires et ces apôtres, à la générosité qu'ils montrent pour affronter toutes les privations, toutes les fatigues et tous les dangers, ne doit-on pas reconnaître qu'une vertu surnaturelle peut seule inspirer à tant de cœurs un pareil dévouement?

Si, d'autre part, on considère leur nombre et les succès de leur apostolat, il faut avouer aussi que l'Église catholique, après dix-huit siècles, possède toujours la même vitalité; toujours elle sait inspirer à des milliers de cœurs le zèle qui fait les apôtres, et les fruits merveilleux qu'ils produisent montrent assez qu'elle est l'Église véritable, l'épouse toujours féconde de Jésus-Christ.



CHAPITRE IV

LES SAINTS DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

D'après l'enseignement de l'Église catholique, il est une sainteté ordinaire exigée de tous pour le salut; elle consiste dans l'observation des **commandements** et dans la pratique des vertus que le christianisme impose; si l'on se rappelle que Jésus-Christ demande avec une justice exacte, une chasteté qui exclut toute complaisance, tout désir impur; un amour du prochain qui va jusqu'à l'amour des ennemis et jusqu'au pardon des injures; un amour de Dieu prêt à sacrifier sa vie pour son service, on jugera que cet idéal est déjà bien élevé.

Mais toujours, on a vu dans l'Église catholique une sainteté plus haute, caractérisée par la pratique des conseils évangéliques et par des vertus portées jusqu'à l'héroïsme.

Déjà, nous avons rappelé le courage et la patience des martyrs chrétiens aux premiers siècles: après les persécutions, il y eut d'autres épreuves, et l'Église eut toujours des hommes qui donnèrent à ses fidèles l'exemple d'une vertu parfaite; elle en a eu dans toutes les conditions, parmi les évêques et les simples fidèles, sur le trône et dans l'opulence, comme parmi les pauvres, les femmes et les enfants. Qu'on nous permette de citer quelques-uns de ces modèles, dans les conditions les plus diverses. Nous examinerons ensuite si leur vertu peut s'expliquer par une force purement naturelle.

LE PONTIFE SAINT LÉON LE GRAND. — Parmi les Pontifes, rappelons le pape saint Léon. L'an 450, à l'époque de l'invasion des barbares, les plus féroces de tous, les Huns, après avoir ravagé l'Allemagne et la Gaule, entraient en Italie, prêts à mettre tout à feu et à sang. L'autorité civile était impuissante à repousser ces hordes terribles, il ne restait d'autre ressource que d'envoyer à leur chef Attila une députation pour demander la paix; mais qui voudrait se charger de cette périlleuse mission? Le pape saint Léon se dévoua pour son peuple; il alla se présenter au terrible conquérant, il lui parla au nom du ciel avec tant de force, que le barbare resta subjugué par cette majesté. Attila, malgré les murmures de ses troupes, se retira, et les horreurs de l'invasion furent épargnées à Rome et à l'Italie.

SAINT BONIFACE, L'APÔTRE DE L'ALLEMAGNE. — L'Église catholique, non contente de convertir et de civiliser les barbares qui avaient envahi l'empire romain, voulut porter l'Évangile jusque dans ces régions lointaines d'où ces peuples étaient sortis.

L'un des plus célèbres, parmi ceux qui remplirent cette mission, fut saint Winfried ou saint Boniface, justement appelé l'apôtre de la Germanie.

Né en Angleterre au ^{vii}^e siècle, et instruit dans les sciences sacrées et profanes, Winfried était sollicité par son père à se faire une grande position dans le monde; mais lui, pénétré de pensées plus hautes, entra dans un monastère, et à l'âge de trente ans, reçut le sacerdoce. Dans son zèle pour le salut des âmes, il déplorait sans cesse le malheur des peuples encore privés des lumières de la foi; il demanda donc avec instance et obtint la permission d'aller

prêcher l'Évangile en Allemagne. Il se rendit à Rome pour y faire autoriser son apostolat : encouragé et béni par le pape Grégoire II, qui lui donna le nom de Boniface, il pénétra dans la Thuringe et se mit à l'œuvre. Il lui fallut d'abord travailler de ses mains, souffrir et s'exposer à mille dangers au milieu de cette nation païenne ; mais, à force de patience et de bonté, il finit par gagner le cœur de ces infidèles, il leur annonça la parole du salut, et par ses exemples de vertu surhumaine, il convertit des milliers d'idolâtres dans la Thuringe, la Hesse et les pays voisins. Alors, ne suffisant plus aux besoins de cette Église naissante, il s'adressa à ses frères d'Angleterre : il leur demanda des missionnaires pour partager ses travaux, et des religieux pour fonder des monastères ; il fit appel aussi aux vierges consacrées à Dieu, pour qu'elles vinsent se dévouer à l'éducation des jeunes filles de la Germanie.

Les Anglo-Saxons répondirent généreusement à son appel, et un grand nombre de prêtres et de moines vinrent s'associer aux périls de son apostolat ; des religieuses anglaises formèrent en Allemagne plusieurs monastères pour instruire les jeunes filles, et selon la parole de Frédéric Ozanam : « Ces farouches Germaines, qui jadis aimaient le sang et se mêlaient aux batailles, vinrent s'agenouiller aux pieds de ces douces maîtresses, s'y former aux humbles et fortes vertus, préparer des épouses, des mères chrétiennes aux peuples convertis : la Providence a mis des femmes auprès de tous les berceaux ! » (OZANAM, *la Civilisation chrétienne chez les Francs*, p. 184. Dans cet ouvrage, Ozanam a des pages magnifiques sur les travaux et les vertus de saint Boniface, ch. v, p. 170-217.)

Au bout de quelques années, saint Boniface compta plus de cent mille convertis ; pour eux, il construisit des églises

et fonda des monastères, qui furent des centres perpétuels de lumière et d'apostolat. Cependant, au milieu de ces immenses succès, il conservait l'humilité et la docilité d'un enfant à l'égard du Souverain Pontife : sans cesse, il recourait à lui comme au Vicaire de Jésus-Christ, pour demander ses conseils et ses décisions ; puis, lui-même, fort de l'autorité pontificale, il créait des sièges épiscopaux, les confiait à des hommes éprouvés ; il réunissait des Conciles pour remédier aux abus et porter les plus sages règlements : c'est ainsi qu'il organisa cette grande Église d'Allemagne, qui, depuis, a produit tant de savants et de saints.

Vers la fin de sa carrière, il fonda l'abbaye de Fulda au milieu d'une vaste forêt déserte ; il aimait cette solitude à cause de sa sauvage beauté, et venait s'y reposer de ses travaux, mais en donnant là encore l'exemple de toutes les vertus.

Il était âgé de soixante-quinze ans, quand il apprit avec douleur que les missions de la Frise étaient ravagées, et que des défections y avaient lieu. Malgré son âge et les instances de ses disciples, il se met en route pour ce pays avec quelques compagnons, emportant avec lui un linceul, destiné, disait-il, à ensevelir son corps. A peine arrivé en Frise, il va évangéliser ces païens dont les incursions désolaient l'Église, et il en convertit un grand nombre. Mais un jour qu'il avait dressé sa tente, orné un autel et tout disposé pour le Sacrifice, à la place des fidèles qu'il attendait, il voit fondre sur sa petite troupe une nuée de barbares armés. Boniface alors arrête ses compagnons qui voulaient opposer une résistance inutile ; il les exhorte par des paroles brûlantes à donner leur vie pour Jésus-Christ, et les anime plus encore par son exemple et son ardeur. Bientôt la multitude des barbares fuireux les enveloppa et

les égorgéa tous. Le corps de saint Boniface fut retrouvé et porté à Fulda ; c'est là qu'il repose, dans le grand monastère qu'il avait fondé ; c'est là que se réunissent, chaque année, les évêques d'Allemagne pour y prendre en commun les mesures nécessaires au bien de leurs peuples, et s'inspirer de l'esprit qui anima le grand apôtre de la Germanie.

Bien d'autres saints missionnaires ont continué l'œuvre de saint Boniface en évangélisant les peuples du Nord : saint Anshaire les Danois ; saint Adalbert les Polonais ; saint Cyrille et saint Méthode les Bulgares et les Slaves, etc.

Et au moyen âge, quelle floraison de sainteté dans toutes les conditions de la vie ! Sur le trône, saint Henri, empereur d'Allemagne ; saint Louis, roi de France ; saint Édouard en Angleterre ; saint Étienne, le premier roi et l'apôtre de la Hongrie ; dans le désert, saint Bruno, le fondateur de la Chartreuse ; saint Bernard, le grand abbé de Clairvaux ; dans l'épiscopat, saint Edmond, saint Thomas Becket, saint Anselme qui illustrèrent le siège primatial de Cantorbéry ; des fondateurs d'Ordres religieux, comme saint Dominique et saint François d'Assise ; des Docteurs, comme saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure ; voilà quelques noms, entre mille personnages éminents par leur sainteté, produits à cette époque par l'Église catholique.

Disons quelques mots de notre saint Louis, le type des rois chrétiens.

SAINTE JEANNE D'ARC, ROYENNE. — Voltaire a tout dénigré, même cette jeune fille qui fut une sainte au milieu des camps (Jeanne d'Arc) et, par ses exploits, la libératrice de la France ; cependant, il est un saint dont la vertu paraît avoir subjugué sa passion, saint Louis, roi de France. Il dit de ce prince :

« Quelles terres ont jamais vu des monarques païens, foulant aux pieds la délicatesse qui amollit, et l'horreur de la maladie et celle de la mort, et le dégoût affreux qu'inspire un cadavre, porter de leurs mains royales des hommes obscurs frappés de la contagion et l'exhalant encore, leur donner une sépulture que d'autres mains tremblaient de leur donner!..... Saint Louis est humble dans le sein de la grandeur; il est roi, et il est humble. Saint Louis secourt les pauvres, il s'abaisse devant eux; il est le premier des rois qui les ait servis. C'est là ce que toute la morale païenne n'avait pas même imaginé.

» La charité n'est pas moins étrangère à l'antiquité profane : elle connaissait la libéralité, la magnanimité, mais ce zèle ardent pour le bonheur des hommes et pour leur bonheur éternel, les anciens en avaient-ils l'idée? Ont-ils approché de cette ardeur avec laquelle le roi travaillait à secourir les âmes des faibles, et à soulager toutes les infortunes?..... Il a régné pour ses peuples; il a fait tout le bien qu'il pouvait faire, même sans rechercher les bénédictions de ceux qu'il rendait heureux. Il n'a combattu que pour ses sujets et pour son Dieu. Vainqueur, il a pardonné; vaincu, il a supporté sa captivité sans affecter de la braver; sa vie a coulé tout entière dans l'innocence; il a vécu sous le cilice, il est mort sur la cendre.

» Il parut en tout le modèle des hommes; sa piété, qui était celle d'un anachorète, ne lui ôta aucune vertu de roi; sa libéralité ne déroba rien à une sage économie; il sut allier une politique profonde avec une justice exacte; prudent et ferme dans le conseil, intrépide dans les combats sans être emporté, compatissant comme s'il n'avait jamais été que malheureux, il n'est pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu. »

SAINTE ÉLISABETH DE HONGRIE. — M. de Montalembert nous a retracé d'une manière délicieuse l'histoire de cette vie si courte et si pleine d'héroïques vertus. Nous en recueillerons ici quelques traits.

Élisabeth, fille d'André, roi de Hongrie, fut mariée de bonne heure au prince Louis, landgrave de Thuringe. Elle aimait grandement son époux, mais après avoir rempli d'une manière parfaite ses devoirs de princesse, d'épouse et de mère, elle se dévouait tout entière au soulagement des pauvres et des malades, elle les servait de ses propres mains et leur prodiguait des soins maternels.

Un jour qu'elle descendait par un étroit sentier portant du pain et d'autres mets dans les plis de son manteau, elle se trouva tout à coup en face du puissant landgrave son mari, qui revenait de la chasse. Celui-ci, étonné de la voir ainsi, ployant sous le fardeau, l'arrête et lui dit : « Voyons donc ce que vous portez ? » Et, en même temps, il ouvrit le manteau qu'elle serrait tout effrayée contre sa poitrine, mais il n'y trouva que des roses blanches et rouges, les plus belles qu'il eût jamais vues ; cela le surprit, d'autant plus que ce n'était pas la saison des fleurs. S'apercevant du trouble d'Élisabeth, Louis voulut la rassurer par ses caresses, car il aimait son Élisabeth plus que tout au monde, mais il s'arrêta en voyant apparaître sur sa tête une croix lumineuse : il lui dit de continuer sa route, et lui-même remonta au château de la Wartbourg, pensant à ce que Dieu faisait pour sa sainte épouse ; il fit élever une croix à la place où cette vision lui était apparue (1).

Élisabeth fonda aussi un asile pour les enfants malades,

(1) M. DE MONTALEMBERT, *Histoire de sainte Élisabeth*, ch. VIII^e.

abandonnés, et elle les entourait des soins les plus affectueux. Le cœur de ces petits comprit bientôt quelle douce mère le Seigneur leur avait donnée. Quand elle venait les visiter, tous couraient au-devant d'elle et s'attachaient à ses vêtements, en criant : « Mère! Maman! » Elle leur distribuait alors ce qu'elle avait apporté, examinait ce qui pouvait leur être nécessaire, et prodiguait ses soins affectueux à ceux dont les maux faisaient naturellement plus d'horreur.

Après la mort du landgrave son époux, Élisabeth se dévoua plus complètement encore au service de ses pauvres.

Retirée à la Marbourg, elle y fit construire un hôpital, et pour elle-même elle ne voulut qu'une misérable cabane. De là, chaque jour, elle se rendait à son hospice avec ses deux fidèles servantes, et elle y passait de longues heures à soigner les malades, ceux-là surtout dont l'aspect était le plus rebutant. Dieu lui donna bientôt de servir les malheureux d'une manière plus puissante.

Un jour, en entrant à son hospice, elle trouva sur le seuil de la porte un enfant difforme, estropié, dont les membres étaient contrefaits par la maladie, de sorte qu'il ne pouvait que se traîner sur ses mains et sur ses pieds; de plus, il était sourd et muet. Sa mère rougissait de le voir en pareil état, et l'avait apporté là dans l'espoir que la bonne duchesse aurait pitié de lui. En effet, dès qu'elle l'aperçut, elle fut pénétrée de compassion, et se baissant vers lui elle lui dit : « Mon cher enfant, qui t'a amené ici? » Comme celui-ci semblait ne pas l'entendre, elle lui redit d'une voix douce en le caressant : « De quoi souffres-tu? ne veux-tu pas me parler? » L'enfant la regarda alors, mais sans répondre. Élisabeth, ignorant qu'il était muet, se figura que le démon l'empêchait de parler, et lui dit à

haute voix : « Au nom de Notre-Seigneur, je t'ordonne de me répondre, et de me dire d'où tu viens ! » Aussitôt, l'enfant se leva tout droit devant elle, la parole lui fut donnée, et il dit à Élisabeth : « C'est ma mère qui m'a amené ! » Et il lui raconta que jamais il n'avait entendu ni parlé jusqu'alors, qu'il était né tel qu'elle venait de le voir, estropié, perclus, et, comme pour s'assurer de sa guérison, il étendit ses membres l'un après l'autre. Se voyant ainsi guéri, il se mit à pleurer de joie, à remercier Dieu et aussi sa bienfaitrice. Élisabeth comprit alors que Dieu venait d'opérer un grand miracle par son entremise ; mais comme effrayée de ce pouvoir surnaturel, elle tomba à genoux, mêlant ses larmes à celles de l'enfant guéri. « Retourne bien vite chez tes parents, lui dit-elle, et surtout ne parle de moi à personne. Dis seulement que Dieu t'a secouru, et garde-toi bien de tout péché mortel ! » Et elle s'échappa comme pour fuir cette gloire imprévue. Mais la mère de l'enfant survint à l'instant ; toute stupéfaite de le voir debout et parlant, elle s'écria : « Qui donc t'a rendu la parole ? » A quoi l'enfant répondit : « Une douce dame en robe grise m'a ordonné au nom de Jésus-Christ de lui parler et j'ai pu répondre. » La mère, courant alors dans la direction qu'avait prise Élisabeth, la reconnut bientôt, et publia partout le miracle. Bien des fois la compassion de la pieuse duchesse pour les malheureux lui arracha, pour ainsi dire, d'autres manifestations de ce pouvoir surnaturel.

Élisabeth n'avait encore que vingt-quatre ans et Dieu allait mettre fin à son épreuve terrestre. Une nuit, Notre-Seigneur lui apparut environné de lumière, et lui dit : « Viens, Élisabeth, ma bien-aimée, viens avec moi dans le tabernacle que je t'ai préparé de toute éternité ! » Elle comprit que sa dernière heure était proche et disposa tout

dans cette prévision. Elle alla visiter une dernière fois ses malades et ses pauvres, et partagea entre eux et ses suivantes ce qui lui restait à donner.

Enfin, le 19 novembre 1231, elle expira doucement. D'éclatants miracles attestèrent bientôt sa sainteté; deux prélats furent délégués par le Souverain Pontife pour en prendre une information juridique. Trente-sept guérisons subites furent constatées avec les détails les plus précis sur les lieux, les dates et les personnes. Deux ans après, une autre Commission, bien plus nombreuse, fut nommée pour examiner ces faits surnaturels, et parmi les prodiges attestés avec serment, on signale la résurrection de plusieurs morts. Cent vingt-neuf dépositions recueillies par écrit furent envoyées à Rome. Les quatre suivantes de la duchesse, dont l'une, Guta, la servait depuis sa plus tendre enfance; l'autre, Ysentrude, était sa confidente et son amie dévouée, vinrent raconter devant les juges ce qu'elles savaient sur la vie de leur maîtresse. Ces récits nous ont été conservés dans leur entier, et c'est là que M. de Montalembert a puisé les principaux traits de sa délicieuse histoire.

Quand les enquêtes furent terminées, en 1235, le Pape publia la bulle de canonisation, et de grandes fêtes furent célébrées dans la ville de Marbourg, où reposaient les restes de la sainte duchesse. D'après les historiens du temps, 1 200 000 pèlerins se trouvèrent réunis par la foi, la vénération et l'amour, auprès du tombeau de l'humble Élisabeth; toutes les nations de l'Europe y étaient représentées. Et cette religieuse confiance ne finit pas avec ces fêtes : pendant bien des siècles, le tombeau de la bonne duchesse fut un but de pèlerinage pour la chrétienté. Le souvenir de cette Sainte soignant un lépreux inspirait ces paroles au P. Lacordaire :

« Qu'un homme d'esprit traite d'extravagance cette action, soit ; mais cet homme d'esprit mourra bientôt, et bientôt ses paroles et sa personne même seront oubliées. Mais quand sainte Élisabeth sera morte, les rois avec les pauvres se disputeront ses vêtements, on enchâssera ses restes dans l'or et les pierreries, et, de siècle en siècle, des princes, des savants, des poètes, des mendiants, des lépreux, des pèlerins de tout rang se presseront à son tombeau, ils lui parleront comme à un être vivant, ils lui diront : « Chère petite sœur du bon Dieu, tu avais des palais, tu les as quittés pour nous ; tu avais des enfants, tu nous as pris pour les tiens ; tu étais grande dame, tu t'es faite notre servante ; tu as aimé les pauvres, les petits, les misérables ; tu as mis la joie dans le cœur de ceux qui n'en avaient pas ; et maintenant, nous te rendons la gloire et l'amour..... O chère petite sœur, prie pour ceux de tes amis qui n'étaient pas nés quand tu étais au monde, et qui te sont venus depuis ! »

LA SAINTETÉ CHEZ DES ENFANTS. — Pendant que Dieu donnait au monde des modèles de vertu sur le trône, dans la personne de saint Louis en France, de sainte Agnès en Bohême, et de bien d'autres princesses, il offrait d'autres types de perfection chrétienne dans les conditions les plus humbles, comme saint Isidore le laboureur, qui est devenu le patron de l'Espagne ; sainte Zita, qui fut servante à Lucques pendant toute sa vie. Il fit paraître des prodiges de vertu même dans de jeunes enfants. En Italie, sainte Rose de Viterbe, dès l'âge de dix ans, devint l'apôtre de la paix par ses discours et ses miracles dans sa ville natale, divisée par les factions des Guelfes et des Gibelins ; elle mourut à l'âge de dix-sept ans, déjà vénérée comme une

sainte. Deux ans après sa mort, son corps fut retrouvé sans aucune trace de corruption, et, jusqu'à nos jours, il s'est conservé dans son entier, malgré les flammes d'un incendie qui, en 1357, consuma tous les ornements placés autour de ces précieux restes.

En Angleterre, à la même époque, un enfant, qui devait être plus tard un saint archevêque de Cantorbéry, donnait l'exemple des plus aimables vertus. Il s'appelait Edmond, et sa pieuse mère lui apprit non seulement à prier, mais à méditer et à pratiquer plusieurs actes de mortification. Toujours affable et docile, il semblait n'avoir d'autre désir que de plaire à sa mère et à ses maîtres; mais ce qui était l'âme de sa vie, c'était son amour pour Notre-Seigneur Jésus-Christ. Un jour qu'il se promenait seul à la campagne et se livrait à ses pieuses réflexions, il vit venir à lui un enfant de son âge, d'une incomparable beauté, et cet enfant le salua comme son ami avec une grande douceur. Edmond, surpris, le regardait sans répondre. « Est-ce que vous ne me reconnaissez pas? lui dit le merveilleux enfant, je suis à vos côtés à l'école, je vous accompagne partout; voyez mon nom : il est écrit sur mon front, retenez-le toujours dans votre cœur! » Edmond lut alors sur le front de l'enfant le nom de Jésus. « Oui, reprit alors ce doux visiteur, je suis Jésus de Nazareth, mon nom doit être à votre âme un précieux souvenir. Ayez soin de l'imprimer sur votre front chaque nuit; par là, vous pourrez vous garantir contre la mort subite, ainsi que tous ceux qui marqueront leur front de la même manière. » Et, cela dit, la délicieuse vision disparut, laissant Edmond rempli d'une joie ineffable. Celui-ci resta fidèle au conseil d'imprimer chaque soir sur son front le nom de Jésus; devenu archevêque de Cantorbéry, il enseigna cette pratique à son camérier, à

celui-là même qui écrivit sa vie. (ROHRBACHER, l. LXXII; SURIUS, *Vie des Saints*, 16 novembre.)

L'Église a depuis cette époque produit d'autres modèles de vertu dans l'âge le plus tendre. Saint Louis de Gonzague et saint Jean Berchmans furent des saints dès leur enfance. Saint Stanislas Kostka surtout nous offre dès ses premières années le type de la vertu la plus aimable en même temps que la plus généreuse. Il n'avait guère que dix-sept ans lorsqu'il mourut consumé par son amour pour Dieu, pour Jésus et Marie, bien plus que par la fièvre légère dont il souffrait depuis quelques jours.

LES SAINTS DES DERNIERS SIÈCLES. — Pendant que Luther, Calvin et les autres novateurs du xvi^e siècle prétendaient réformer l'Église en abolissant le célibat ecclésiastique et les vœux de religion, en prêchant l'inutilité des bonnes œuvres pour la justification, l'Église catholique, toujours fidèle à son antique croyance, continuait de produire des héros et des saints.

Des Papes et des évêques, comme saint Pie V et saint Charles Borromée, réalisaient la véritable réforme décrétée par le Concile de Trente.

Saint Ignace de Loyola formait des apôtres pour arrêter le progrès de l'hérésie et des maîtres pour l'éducation de la jeunesse chrétienne.

Saint François-Xavier et d'autres saints missionnaires allaient porter l'Évangile jusqu'aux extrémités de l'Orient.

Saint Jérôme Émiliani recueillait les enfants abandonnés pour les nourrir et les élever dans la piété.

Saint Camille de Lellis fondait les Clercs, ministres des infirmes, pour assister les vieillards, les malades et les préparer à la mort.

Et combien d'autres donnèrent à cette époque l'exemple des plus héroïques vertus !

Parmi ces saints des temps modernes, il en est dont la Providence a réservé la glorification à nos jours, pour donner des leçons plus adaptées à nos besoins; par exemple, Thomas Morus, le modèle des magistrats; le bienheureux de La Salle (1), le prêtre dévoué à l'instruction chrétienne du peuple; saint Berchmans, le modèle des étudiants; sainte Germaine Cousin, l'humble bergère.

THOMAS MORUS, LE MAGISTRAT CHRÉTIEN. — L'un des écrivains les plus sceptiques de la Grande-Bretagne, incrédule plutôt que protestant, Hume, a fait ce portrait de Thomas Morus, longtemps l'ami du roi Henri VIII, et grand chancelier du royaume : « Indépendamment de ses connaissances étendues dans la littérature, Thomas Morus réunissait la vertu la plus sublime et l'intégrité la plus pure au génie le plus vaste. L'austère vertu de ce grand homme et la sainteté de ses mœurs n'avaient jamais altéré la douceur de son caractère, ni rien diminué de la gaieté aimable qui lui était naturelle. Ni l'élévation de sa dignité, ni les disgrâces de la fortune ne troublèrent l'égalité de son âme : sa constance, sa douceur, sa gaieté même ne l'abandonnèrent pas jusqu'au moment de sa mort; il sacrifia sa vie avec la même générosité qu'il avait fait

(1) Le bienheureux de La Salle fonda lui-même 27 écoles; son Institut en avait 127 au moment où éclata la Révolution; un siècle plus tard, en 1887, il comptait 11 712 Frères, 3 137 novices, 1 670 écoles, 308 000 élèves. Le Bienheureux a dressé pour ses classes une constitution si parfaite qu'elle dure depuis deux cents ans, et les écoles populaires qui couvrent aujourd'hui l'Europe sont en grande partie copiées sur le type qu'il a créé.

paraître dans toutes les autres occasions. » (Cité par GERDIL, t. XX, *Discours sur la divinité de l'Église.*)

Thomas Morus occupait la plus haute dignité de la magistrature en Angleterre, quand Henri VIII voulut exiger de lui ce serment schismatique qui le reconnaissait pour maître suprême de l'Église dans son royaume. Malgré toutes les sollicitations, malgré les larmes de sa femme et de sa fille bien-aimée, Thomas refusa ce serment, et, pour cette cause, fut condamné à mort. Il mourut donc martyr, et Léon XIII l'a déclaré Bienheureux.

LA BERGÈRE SAINTE GERMAINE COUSIN. — Dieu a voulu donner aussi dans ces derniers temps un modèle aux conditions les plus méprisées, et à ceux que l'on dédaigne comme le rebut du monde.

C'est l'humble bergère de Pibrac, que l'Église catholique honore maintenant sous le nom de sainte Germaine Cousin. Pauvre petite, affligée dès l'enfance d'une maladie qui la défigurait, elle perdit sa mère, et bientôt se vit rejetée de la maison paternelle par une marâtre qui l'accabla de mauvais traitements et la reléqua dans le coin d'une étable; pour la tenir éloignée, on lui confia la garde d'un troupeau. Germaine endura tout sans se plaindre; bien vite, elle comprit qu'il lui était bon de souffrir pour son Dieu, et elle s'affectionna à son emploi, à cette vie rude et rebutée, et même à ce misérable réduit où elle reposait sur quelques sarments. Quand son père, revenu à des sentiments meilleurs, voulut la faire entrer à la maison, elle le supplia de la laisser dans son petit asile, et c'est là qu'un jour, sans que rien fit prévoir sa fin, on la trouva reposant dans la mort, âgée de vingt-deux ans.

Quarante-trois ans plus tard, on ouvrit son tombeau

pour y déposer un autre cadavre; mais c'est alors que commença pour elle sa glorification sur la terre. Son corps fut retrouvé intact, sans aucune marque de corruption; on se rappela alors ses vertus, sa piété et son héroïque patience; on la pria, et d'éclatants miracles firent connaître son pouvoir auprès de Dieu.

Pendant deux siècles, ces miracles se multiplièrent, et enfin, après les examens que demande l'Église pour s'assurer des faits, le Souverain Pontife Pie IX, en 1863, proclama Bienheureuse cette pauvre petite pastourelle, dont la cause lui plaisait singulièrement.

Un peu plus tard, en 1867, elle fut solennellement canonisée, et plus de 50 000 pèlerins vinrent alors visiter l'humble village qu'elle avait habité.

Le grand journaliste catholique de la France, Louis Veuillot, a écrit sa vie et rapporté plus de quarante miracles dus à son intercession : miracles attestés sous la foi du serment par ceux qui en furent les sujets et les témoins (1).

SAINTE PIERRE CLAVER, L'APÔTRE DES NÈGRES. — Terminons par un autre type de vertu, plus éclatant aux yeux

(1) On représente d'ordinaire sainte Germaine portant des fleurs dans son tablier: c'est en souvenir du prodige qui fit connaître sa sainteté vers la fin de sa vie. Un jour d'hiver, elle emportait quelques morceaux de pain pour les distribuer à des petits enfants auxquels elle aimait à faire le catéchisme. Sa marâtre l'aperçut, et prenant un bâton, elle se mit à sa poursuite, lui criant des menaces et des injures. Deux habitants de Pibrac, la voyant ainsi furieuse, la suivirent pour protéger Germaine au besoin. Quand ils arrivèrent, ils virent la marâtre ouvrir le tablier de la pauvre enfant, mais, au lieu de pain, elle n'y trouva que des fleurs belles et fraîches, et l'on était au cœur de l'hiver! Ainsi Dieu renouvelait pour la petite bergère le miracle qu'il avait fait pour la sainte duchesse de Thuringe.

du monde, le bienheureux Pierre Claver, récemment canonisé par Léon XIII.

Prêtre de la Compagnie de Jésus, quand il prononça ses derniers vœux, il signa ainsi la formule de ses engagements : « Pierre Claver, esclave des nègres pour toujours ! » Et de fait, il se dévoua tout entier pour eux pendant les quarante dernières années de sa vie. A cette époque (1600-1640), chaque année, des milliers de nègres étaient arrachés à diverses contrées de l'Afrique, réduits en esclavage et transportés sur les plages américaines, pour y être vendus et employés aux plus rudes travaux. Un grand nombre d'entre eux étaient ainsi amenés à Carthagène où se trouvait Pierre Claver. Sitôt qu'il apprenait l'arrivée d'un navire chargé de ces malheureux, il se rendait au port, muni de provisions qu'il savait obtenir des familles chrétiennes ; il descendait à fond de cale, abordait ses chers noirs avec affection, les embrassait, leur distribuait les provisions qu'il avait apportées, des biscuits, du vin, des liqueurs fortifiantes ; il prodiguait surtout ses soins aux malades, pansait leurs plaies, et, par le moyen d'interprètes, il leur annonçait ce qu'il voulait faire pour le bien de leur corps et de leur âme. Fidèle à ses promesses, le P. Claver allait les visiter chez leurs nouveaux maîtres ; il pénétrait dans les cases infectes où ils étaient entassés, parlait à chacun d'eux et leur rendait toute espèce de services. Puis il leur expliquait les principales vérités de la religion et les disposait au baptême.

C'est ainsi que peu à peu, à force de soins, d'affection et de bons offices, il gagnait leur confiance, il en faisait des hommes, et enfin des chrétiens.

Mais, pour arriver à ce résultat, quel courage il lui fallut déployer ! Un jour, par exemple, il apprend l'arrivée d'un

navire où les nègres étaient en proie à la maladie de la petite vérole : c'était dans la cale une infection dont personne n'osait approcher. Le P. Claver y court sans retard ; il pénètre dans cette fosse dont s'exhalait une odeur infecte, il s'assied auprès de chaque malade, le console et le soulage de son mieux.

L'hôpital des lépreux était son séjour de prédilection : c'est là surtout qu'il allait rendre aux malades les services les plus rebutants, et on le vit longtemps monter chaque jour par une échelle dans un galetas, pour y soigner un lépreux tellement défiguré, que personne ne pouvait supporter sa présence.

Voilà à quels ministères Pierre Claver se dévoua pendant quarante années, et toujours avec la même générosité. Et cependant, les services qu'il rendait à ces hommes grossiers coûtaient à sa nature ; au commencement surtout, son cœur bondissait à la vue de leur état misérable ; mais il savait se vaincre : pour surmonter ses répugnances, on le vit un jour coller ses lèvres sur les plaies béantes d'un malheureux.

Dieu bénit tant de travaux et de dévouement. Le P. Claver, au terme de sa carrière, avait régénéré 300 000 environ de ces pauvres esclaves ; de ces hommes dégradés, il avait fait des chrétiens patients et fidèles, et inspiré à plusieurs de grandes et nobles vertus.

Après tant d'œuvres saintes, et malgré tant de succès, Pierre Claver se regardait comme un pauvre pécheur ; il supportait sans se plaindre les reproches et les injures : est-ce la nature seule qui peut produire une telle perfection ?

Voilà quelques traits de la vie de nos saints : nous les avons rappelés pour donner une idée de leur vertu et de

leur caractère; mais il faudrait connaître leur vie entière pour voir comment ils ont réalisé, chacun dans leur condition, l'idéal de la perfection chrétienne. Pour qui veut en juger, les documents abondent; on les trouve dans l'histoire de l'Église, dans les vies des saints et des martyrs, et mieux encore dans la vaste collection des *Acta Sanctorum* publiés par les Bollandistes (1).

En présence de ces témoignages innombrables, une conclusion s'impose à tout esprit de bonne foi : l'Église catholique a produit dans tous les siècles des hommes d'une grandeur morale que nulle autre religion, nulle autre croyance n'a pu réaliser.

Une seule de ces vies, celle de saint François-Xavier, par exemple, ou celle de saint Vincent de Paul, n'est-elle pas la manifestation d'une vertu divine? Et l'Église catholique a produit des milliers de ces héros; chaque jour de l'année, dans son *Martyrologe*, elle en rappelle un grand nombre qui ont réalisé jusqu'à la mort l'idéal de la plus haute perfection. Comment ne pas reconnaître la présence d'une sève divine dans cette prodigieuse fécondité du catholicisme? On doit juger de l'arbre à ses fruits: certes, ce n'est pas l'erreur ou le mensonge qui peuvent expliquer cette efflorescence de vertus si nobles aux yeux de la raison

(1) Les *Acta Sanctorum* sont l'œuvre d'une série de savants Jésuites qui, depuis deux siècles et demi, ont recueilli les documents originaux sur l'histoire des saints dans toutes les grandes bibliothèques, et les ont reproduits intégralement dans les soixante volumes in-folio qui forment leur collection. Là, vous trouvez les actions des saints racontées par ceux qui en furent les témoins ou qui en furent les plus rapprochés; ces documents primitifs sont appréciés par les Bollandistes avec la critique la plus sévère et la plus sûre, et les savants rationalistes eux-mêmes regardent leur collection comme l'une des sources les plus précieuses de l'histoire universelle.

elle-même; ce n'est point non plus une force purement naturelle qui a pu les produire, car la nature humaine est partout la même, et nulle part ailleurs que dans le catholicisme, même chez les peuples les mieux doués, on ne voit cette vertu sublime et ces merveilles d'abnégation.

CHAPITRE V

LES MIRACLES

DANS L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE

1° Les miracles dans l'histoire de l'Église aux premiers siècles.

L'héroïsme de la vertu, quand il est aussi durable que la vie, et surtout quand il apparaît dans une foule d'hommes de toutes les conditions, est la marque d'une force surnaturelle. Mais il est une autre preuve plus saisissable encore d'une intervention divine, le miracle.

Nous l'avons déjà montré, un miracle fait pour confirmer une religion est comme le sceau divin qui en manifeste l'origine; à plus forte raison, des prodiges nombreux, publics, éclatants, qui s'unissent pour la même fin. Voyons donc si, dans la suite des siècles, l'Église catholique a vu des miracles opérés pour confirmer sa foi. Nous en rappellerons quelques-uns, et nous indiquerons les sources auxquelles nous avons puisé; on pourra juger de la vérité des faits et de leur signification.

Déjà nous avons pu remarquer des prodiges rapportés dans les *Actes des martyrs* : ces *Actes* en signalent beaucoup d'autres, et c'était une des causes les plus fécondes de conversions nouvelles.

Saint Irénée (l. II, *Contre les hérésies*, xxxi) dit expressément que l'une des prérogatives de l'Église catholique était de voir des miracles très certains opérés par ses fidèles.

« Les hérétiques, dit-il, ne peuvent ni rendre la vue aux aveugles, ni l'ouïe aux sourds, encore moins ressusciter des morts, tandis que souvent on voit ces prodiges dans l'Église catholique; » et, au chapitre suivant, le saint évêque de Lyon assure que des morts ainsi ressuscités ont vécu longtemps ensuite à la vue de tous. (MIGNE, *Patrologie grecque*, t. VII, p. 824.)

Les miracles de saint Grégoire le Thaumaturge, évêque de Néocésarée vers la fin du III^e siècle, sont rapportés dans sa *Vie* écrite par saint Grégoire de Nysse; et saint Basile en parle dans son livre *De Spiritu sancto* (ch. xxix), comme de faits avérés : « Il serait long de les énumérer, dit-il, et l'excellence de ses vertus, les signes et les prodiges que l'Esprit-Saint opérât par son entremise le faisaient appeler un autre Moïse. »

2^o *L'apparition de la croix à Constantin.*

Au commencement du IV^e siècle eut lieu un prodige à jamais célèbre qui devait avoir une immense portée, car il détermina la conversion de Constantin, et inaugura pour le christianisme une ère nouvelle. Ce fut l'apparition de la croix et du Labarum. Voici comment Eusèbe la rapporte dans la vie de Constantin :

Ce prince marchait contre Maxence, alors maître de Rome, et il n'était pas sans crainte sur l'issue de la lutte, car son armée était bien inférieure en nombre; il recourut donc au Dieu des chrétiens, sans le bien connaître encore. « Pendant qu'il priait avec ardeur, un signe merveilleux lui fut envoyé de ce Dieu. Si quelque autre le rapportait, ajoute Eusèbe, on pourrait difficilement le croire, mais c'est le victorieux Auguste qui, lui-même, me l'a raconté

et me l'a confirmé par serment. Il me dit avoir vu de ses yeux, après midi, quand déjà le soleil s'inclinait vers l'horizon, une croix lumineuse paraître dans les cieux au-dessus du soleil, avec cette inscription : *Sois vainqueur par ceci* (1) (τοῦτω νικᾷ.). Cette apparition le frappa de stupeur, ainsi que les soldats qui le suivaient et qui en furent témoins. Il se demanda, m'a-t-il dit, ce que signifiait ce phénomène et y pensa longtemps ; puis la nuit vint, et pendant son sommeil, le Christ lui apparut avec le signe qui avait été vu dans le ciel, et lui commanda de faire une enseigne militaire sur le modèle de l'apparition, pour s'en servir comme d'une salutaire protection dans les combats. » (EUSÈBE, *De vita Constantini*, 1, 28.)

L'empereur donna des ordres dès le lendemain pour fabriquer cet étendard ; c'était une longue haste munie d'une antenne transversale en forme de croix. Au sommet était une couronne dans laquelle on plaça les deux premières lettres du nom du Christ. Tel était le Labarum que toujours Constantin fit porter devant lui dans les combats.

Eusèbe rappelle encore cette vision de Constantin dans un discours prononcé devant cet empereur lui-même : « L'empereur qui nous honore de sa présence, dit-il, opposant à ses ennemis le signe salutaire et vivifiant, remporta la victoire sur le démon aussi bien que sur ses ennemis. Il recommanda hautement de reconnaître ce signe comme la sauvegarde de l'empire et du monde entier. »

Les historiens postérieurs, Socrate, Sozomène, (l. I^{er}, ch. III), rapportent de même la vision de Constantin et l'institution du Labarum comme un événement certain.

(1) Ou bien : Tu seras vainqueur par ce signe, *hoc signo victor eris*, comme on lit sur les monnaies de Vétranion, de Magnence et de Constance le Jeune. Constantin et ses soldats parlaient latin.

Quelques années plus tard, en 326, sainte Héléne, la mère du grand Constantin, se rendit à Jérusalem pour vénérer les Lieux Saints consacrés par la mort du Sauveur. Elle fit dégager la grotte où se trouvait le Saint-Sépulcre, et c'est alors qu'elle découvrit la vraie croix. Voici comment Théodoret, évêque de Cyr, presque contemporain, rapporte cet événement :

L'empereur savait que le Sépulcre du Sauveur avait été profané du temps d'Adrien par l'érection d'un lucus, où les Corybantes célébraient les mystères de Bacchus; on avait enseveli sous un monceau de terre le tombeau taillé dans le roc. La pieuse impératrice Héléne fit pratiquer des fouilles, et la grotte du Sépulcre apparut. On découvrit aussi trois croix, mais quelle était celle du Seigneur? Le bienheureux Macaire, évêque de Jérusalem, les fit transporter chez une noble femme chrétienne, depuis longtemps malade. On approcha d'elle chacune des trois croix; aussitôt que la vraie croix eut touché ses membres, elle fut guérie. L'impératrice, témoin du miracle, réserva une partie de la croix sainte pour le palais impérial, et donna l'autre à l'évêque de Jérusalem, et cette seconde partie, placée dans un coffre d'or et d'argent, fut déposée dans la basilique du Saint-Sépulcre, construite peu après par l'impératrice. (THÉODORET, *Histoire ecclésiastique*, l. I^{er}, xvii; MIGNE, t. III, p. 959.

Rufin, dans son *Histoire de l'Église* (l. X, vii), raconte les mêmes faits, avec ce détail de plus : on retrouva bien le *titulus* (l'inscription placée sur la croix de Jésus-Christ), mais il en était séparé. Comment discerner cette croix? Rufin dit alors comment la guérison subite d'une malade désespérée et près de mourir permit de la reconnaître.

Les historiens Socrate, Sozomène et Nicéphore reproduisent des récits analogues.

Les témoignages de Théodoret et de Rufin se trouvent dans les Bollandistes au 10 mars, *Vie de saint Macaire*; celui de saint Théophane au 3 mai, *Invention de la vraie Croix*, p. 361.

APPARITION D'UNE CROIX A JÉRUSALEM EN 351. — Saint Cyrille, évêque de Jérusalem, (350 à 385), dans une lettre adressée à l'empereur Constance, rapporte une apparition de la croix qui eut lieu dans la ville de Jérusalem, le 7 mai 351. Nous possédons cette lettre; voici le récit du saint évêque : « Vers la troisième heure du jour (9 heures du matin), il parut dans le ciel une croix formée de lumière qui s'étendait depuis le Golgotha jusqu'à la montagne des Oliviers; elle fut aperçue par la ville entière, et brilla aux yeux des spectateurs pendant plusieurs heures de suite avec tant d'éclat, que les rayons du soleil ne pouvaient l'obscurcir. Pénétrés de joie et de crainte, les habitants de la ville accoururent en foule à l'église; tous d'une voix publiaient les louanges du Seigneur. Comme nous avons vu ce miracle de nos propres yeux, ajoute le saint évêque, nous avons cru qu'il fallait en mander l'heureuse nouvelle à un prince doué de tant de piété, et nous nous sommes acquitté le jour même de ce devoir. » (*Sancti Cyrilli opera*, édition de Toutté, bénédictin, p. 352.)

L'authenticité de cette lettre de saint Cyrille est attestée par une foule d'auteurs : Glycas, Idatius, Théophane, Sozomène, etc. Le fait lui-même est rapporté par Philostorge, par Socrate et par la chronique d'Alexandrie. Philostorge dit qu'avant la victoire de Constance sur Magnence, « on venait de voir le signe de la croix à Jérusalem, avec un

éclat qui effaçait la lumière du soleil. Ce signe était étendu depuis le Calvaire jusqu'à la montagne des Oliviers, etc. »

Les grecs ont institué une fête pour l'anniversaire de cette apparition. « Au 7^e jour de mai, dit leur calendrier liturgique, nous célébrons la mémoire du signe de la croix qui apparut du temps de l'empereur Constance et de Cyrille, évêque de Jérusalem. » Dans leur *Ménée* (mémorial des fêtes), on lit un récit du prodige, semblable à celui que nous avons donné. (Le bénédictin Toultée rapporte ces témoignages, *Opera S. Cyrilli Hier.*, p. 355, 356.)

3^o *Miracles attestés par saint Augustin.*

Saint Augustin est sans doute un témoin éclairé, dont la parole mérite confiance quand il atteste ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu. Dans un de ses principaux ouvrages : *De la cité de Dieu*, au livre XXII, ch. VII, il parle des prodiges qui autorisèrent la foi chrétienne, et il dit : « Sous l'empire d'Auguste et de Tibère, à cette époque d'une civilisation très avancée, il fallut de nombreux miracles pour ouvrir l'oreille et le cœur des hommes, et pour les amener à croire la Résurrection de Jésus-Christ; l'autorité de ces prodiges, venant confirmer celle des prophéties, la vérité pénétra dans les esprits. »

Chapitre VIII. « Mais, nous dit-on, pourquoi ces miracles, si nombreux autrefois selon vous, ne se font-ils plus aujourd'hui? Je pourrais répondre qu'ils étaient nécessaires avant la conversion du monde, pour le porter à croire, » et qu'ils ne le sont pas maintenant que la foi est déjà établie et prouvée. « Mais, ajoute saint Augustin, il se fait encore des miracles au nom de Jésus-Christ, soit par la vertu des sacrements, soit par les prières et les reliques des saints:

seulement, ils sont moins célèbres, et souvent ne sont connus que là où ils arrivent. Lorsque j'étais à Milan, un aveugle recouvra la vue, et ce prodige put être connu d'un grand nombre, parce que la ville est considérable, et que le fait se passa à la vue d'une multitude de peuple accourue pour voir les corps des saints martyrs Gervais et Protais, par la vertu desquels cet aveugle fut guéri. Mais, à l'exception d'un très petit nombre, qui a ouï parler à Carthage de la guérison miraculeuse d'Innocentius, autrefois avocat de la préfecture, guérison que nous vîmes de nos propres yeux? Innocentius nous avait reçus chez lui, mon frère Alypius et moi. On le traitait alors de certaines hémorroïdes qui le faisaient beaucoup souffrir. » Après plusieurs opérations très douloureuses, le mal persistait, plus violent que jamais, et les médecins déclaraient que le fer seul pouvait le guérir. Innocentius hésita longtemps; enfin, il consentit à une opération nouvelle, mais, dit saint Augustin, « il croyait fortement en mourir, tant les incisions précédentes lui avaient causé de douleur. Il se mit donc à prier avec des sanglots et des gémissements, et tous ses membres tremblaient..... Le jour venu, les médecins vinrent examiner la plaie, mais ils ne trouvèrent qu'une cicatrice très ferme. » Le mal était complètement guéri.

« Dans la même ville de Carthage, Innocentia, femme très pieuse et du rang le plus distingué, avait un cancer au sein, mal incurable au dire des médecins; cette dame le savait, de sorte qu'elle n'avait plus recours qu'à Dieu. A l'approche de la fête de Pâques, elle fut avertie en songe de s'adresser à la première femme qu'elle rencontrerait sortant du baptistère, et de la prier de faire le signe de la croix sur sa plaie. Innocentia le fit et fut guérie à l'heure même. » « Quand j'appris ce qui s'était passé, ajoute saint

Augustin, je ne pus supporter la pensée qu'un si grand miracle, opéré sur une personne de cette condition, demeurât caché. J'allais lui en faire des reproches, mais elle m'assura qu'elle en avait parlé; je demandai alors à plusieurs dames de ses amies, qui se trouvaient là, si elles le savaient : elles me dirent que non. « Voilà donc, m'écriai-je, comment vous le publiez ! Vos meilleures amies n'en savent rien ! » Et je lui fis raconter toute l'histoire de ce fait devant ces personnes, qui en furent singulièrement étonnées et rendirent gloire à Dieu. »

« A la villa d'Andurus, il y a une église et une chapelle dédiées à saint Étienne. Il arriva que, comme un petit enfant jouait dans la cour, des bœufs qui trainaient un chariot s'écartèrent de la route, firent passer la roue sur lui et l'écrasèrent. Sa mère l'emporta mort et alla le mettre près des reliques du Saint; non seulement l'enfant recouvra la vie, mais il ne parut pas même qu'il eût été blessé. »

« A Hippone, un Syrien, nommé Bassus, priait devant les reliques du saint martyr pour sa fille très malade; tout à coup, ses gens viennent lui annoncer qu'elle était morte. Bassus avait apporté la robe de la malade pour lui faire toucher les reliques; à son retour, il jette cette robe sur le corps inanimé de son enfant, et celle-ci revient incontinent à la vie. »

« L'ancien tribun Eleusinus, qui avait mis son fils déjà mort sur le tombeau du même martyr, le remporta vivant après avoir prié avec larmes pour lui. »

« Je pourrais, ajoute saint Augustin, rappeler encore un grand nombre d'autres miracles que je connais : mais si je voulais raconter toutes les guérisons opérées à Calame et à Hippone par le glorieux saint Étienne, elles rempliraient

plusieurs volumes : encore ne serait-ce que celles dont on a dressé des relations pour les lire au peuple. C'est par mes ordres que ces relations ont été écrites; quand j'ai vu de notre temps se faire des prodiges semblables à ceux d'autrefois, j'ai jugé qu'il ne fallait pas en laisser perdre la mémoire. Il n'y a pas encore deux ans que les reliques de ce martyr sont à Hippone, et cependant, il se trouve déjà près de soixante-dix miracles constatés au moment où j'écris. A Calame, où les reliques de ce Saint sont honorées depuis plus longtemps, le nombre en est bien plus considérable. Nous savons aussi que plusieurs prodiges sont arrivés à Uzales, colonie voisine d'Utique, grâce aux reliques du même martyr que l'évêque Évodius y avait apportées. »

Saint Augustin rapporte encore bien d'autres faits semblables, et il conclut (ch. ix) : « A qui ces miracles rendent-ils témoignage, sinon à la foi qui prêche Jésus-Christ ressuscité et monté au ciel? Les martyrs eux-mêmes ont été les martyrs, c'est-à-dire les témoins de cette foi; c'est pour elle qu'ils ont souffert la persécution, et qu'ils ont vaincu, non en résistant, mais en mourant. C'est pour elle qu'ils sont morts, et s'ils peuvent obtenir ces grâces, c'est au nom de Celui pour lequel ils sont morts. Que Dieu fasse lui-même ces miracles, ou qu'il les opère par les martyrs, toujours est-il qu'ils rendent témoignage à la foi qui nous annonce la résurrection des corps. »

Saint Augustin vient de nous dire qu'un aveugle fut guéri à Milan par les reliques de saint Gervais et de saint Protas, lorsqu'il se trouvait dans cette ville. Il parle encore de ce prodige dans un sermon donné au peuple le jour de la fête de ces martyrs. « J'étais à Milan, dit-il, et j'appris les miracles qui s'y opérèrent. Un aveugle très connu de

toute la ville y recouvra la vue. Il s'était fait conduire près des martyrs; il s'en retourna sans guide; peut-être vit-il encore : il fit vœu de servir toute sa vie dans la basilique où sont les restes de ces saints. »

Saint Ambroise était évêque de Milan à l'époque où ces faits eurent lieu. Il rapporte lui-même cette guérison dans une lettre à sa sœur, et lui dit : « Nous avons transporté les corps de ces martyrs dans la basilique qu'on appelle ambrosienne, et, pendant cette translation, un aveugle a été guéri. J'adressai la parole au peuple, et je lui dis : « Vous savez, bien plus, vous avez vu de vos yeux que plusieurs ont été délivrés du démon, que beaucoup d'autres ont été guéris de leurs infirmités dès qu'ils ont touché les vêtements de ces saints. On a vu reparaître les miracles des premiers jours; combien de linges posés sur ces restes sacrés sont devenus par ce contact des instruments de guérison ! »

Saint Paulin, dans la vie de saint Ambroise, parle aussi de cet aveugle qui recouvra la vue; il se nommait Sévère, et il se consacrait encore au service de la basilique ambrosienne quand Paulin écrivait cette vie.

« Voilà donc, ajoute le savant Bollandiste J. Stilling, après avoir rapporté ces autorités, voilà trois témoins d'une valeur exceptionnelle qui nous affirment la guérison de cet aveugle, opérée devant une immense multitude. » Que deviendrait l'histoire, si l'on récusait la parole de si graves témoins? (*Extrait des Bollandistes*, 19 septembre, p. 852, 1^{re} édition.)

LE MIRACLE DE TYPAZA. — Au v^e siècle, pendant la guerre que les ariens firent à l'Église catholique, Jésus-Christ, dont ils niaient la divinité, se donna des témoins d'un nouveau genre.

Voici ce que rapporte Victor de Vite dans son *Histoire de la persécution des Vandales*. Cet écrivain, célèbre évêque d'Afrique et contemporain des faits, est parfaitement informé.

Le roi des Vandales, Hunéric, voulait à toute force amener ses sujets à l'arianisme, et dans ce but, il avait envoyé un évêque arien à Typaza, ville de la grande Mauritanie. Les habitants de Typaza, fidèles catholiques, le refusèrent absolument.

« A cette nouvelle, Hunéric, irrité, envoya dans cette ville un comte avec ordre de leur couper la main droite, et de leur arracher la langue jusqu'à la racine, en présence des habitants de la province assemblés. Mais, par la grâce du Saint-Esprit, lorsque cet ordre fut exécuté, ils parlèrent, et ils parlent encore comme ils le faisaient auparavant. Si quelqu'un refuse de le croire, ajoute Victor de Vite, qu'il aille à Constantinople, il y trouvera l'un de ces confesseurs de la foi, le sous-diacre Reparatus, qui parle avec une distinction parfaite, et qui pour cette cause, est en grande vénération à la cour de l'empereur Zénon. »

Enée de Gaza, d'abord philosophe néo-platonicien, puis converti à la foi chrétienne, rapporte le même fait, et dit : « Le tyran fait couper la langue à des hommes chers à Dieu..... Ceux-ci implorent le secours de l'Auteur de la nature, qui leur accorde le privilège de parler sans langue, d'une manière plus articulée qu'auparavant, *sine lingua articulatius quam antea loquendi*. J'ai vu moi-même ces hommes, je les ai entendus parler; n'en croyant pas mes oreilles, j'ai voulu voir de mes yeux, je leur ai fait ouvrir la bouche, et j'ai vu que leur langue tout entière était arrachée jusqu'à la racine, *ore aperto linguam totam radi-*

citius avulsam vidi; et dans ma surprise, j'étais étonné, non qu'ils pussent parler, mais qu'ils eussent survécu à cette opération. »

Procope, dans son *Histoire des guerres des Vandales* (l. 1^{er}, ch. v), dit plus brièvement : « Hunéric exerça des violences horribles contre les chrétiens, pour les contraindre à suivre la secte d'Arius.... Il arracha la langue à quelques-uns que j'ai vus depuis à Constantinople avec le parfait usage de la parole. »

Le comte Marcellin, dans sa *Chronique*, dit de même : « Le roi Hunéric persécuta les catholiques.... J'ai vu moi-même plusieurs de ces fidèles, hommes fort pieux, à qui l'on avait coupé la langue et la main, et qui néanmoins parlaient parfaitement, *præcisus linguis integra voce ego conspexi loquentes*. »

Un autre évêque d'Afrique, Victor de Tunis, dans sa *Chronique*, rapporte les mêmes faits : « Hunéric fit couper la langue à ces confesseurs de la foi; qu'ils aient ensuite parlé parfaitement jusqu'à la fin, c'est ce qu'atteste la ville impériale où leur corps repose. »

Enfin, l'empereur Justinien lui-même a consigné dans son Code (l. 1^{er}, tit. 27) le souvenir de cet événement : « Nous avons vu, dit-il, ces hommes vénérables qui, après avoir eu la langue coupée jusqu'à la racine, faisaient le récit de leurs souffrances (1). »

Voilà sans doute un nombre de témoignages suffisant pour établir la certitude de ce fait extraordinaire.

(On peut voir le texte même des auteurs cités, MIGNE, *Démonstrations évangéliques*, t. XVIII, p. 840-844.)

(1) Dans quelques éditions nouvelles, ce témoignage de Justinien a été supprimé, en haine du surnaturel. Mais il se trouve dans les éditions primitives.

SAINTE AUGUSTIN, L'APÔTRE DES ANGLAIS. — En 596, le pape saint Grégoire le Grand envoya plusieurs moines dans la Grande-Bretagne, pour y évangéliser les Anglais. Le roi de Kent, Ethelbert, leur accorda la liberté de s'établir à Cantorbéry et d'y prêcher leur doctrine. La pureté de leurs mœurs, leur frugalité et leur désintéressement, touchèrent un grand nombre d'idolâtres, et au témoignage d'un saint et savant Anglais, qui vécut peu de temps après cette époque (1), Dieu confirma leur parole par le don des miracles. Saint Grégoire en fut informé, et il écrivit au moine Augustin, le chef de cette troupe apostolique, pour le mettre en garde contre la vaine gloire.

« Je sais, lui dit-il, que par votre dilection, le Dieu tout-puissant a fait briller de grands miracles dans la nation qu'il s'est choisie. *Scio quod omnipotens Deus per dilectionem tuam in gente quam eligi voluit, magna miracula ostendit.* » (MIGNE, *S. Greg. opera*, l. XI, *epist.* 28, t. III, p. 1139.)

Saint Grégoire parle aussi de ces prodiges dans une lettre adressée à Euloge, patriarche d'Alexandrie.

« La nation des Anglais, lui dit-il, était demeurée dans l'infidélité; j'y ai envoyé un moine (que l'on a depuis ordonné évêque). Nous venons de recevoir des nouvelles de l'heureux succès de ses travaux: il a fait tant de miracles, lui et ceux qui l'ont accompagné, qu'ils semblent approcher de ceux des apôtres, et nous avons appris qu'à la dernière fête de Noël, notre frère et co-évêque a baptisé plus de 10 000 Anglais. » (MIGNE, *S. Greg. opera*, *epist.* l. VIII, *epist.* 30, p. 932.)

Le protestant Fuller dit à ce sujet :

« Cette lettre de Grégoire est pour moi, comme pour

(1) Le Vénérable Bède

tout homme sans préjugés, un argument décisif, et si l'on ne peut croire à tous les miracles d'Augustin rapportés par les moines, *il n'y a que l'ignorance et l'entêtement qui lui refuseront le don même des miracles.* » (M^{gr} WISEMAN, *Conférences sur les doctrines de l'Église catholique*, p. 204, septième conférence.)

LE CARDINAL PIERRE IGNÉE. — Nous trouvons dans les annales de Barónius, à l'an 1063, le récit d'un fait qui eut un grand retentissement en Italie, et qui est attesté par plusieurs documents d'une valeur irrécusable.

C'était à l'époque où l'Église luttait contre la simonie et les désordres qu'elle entraînait dans le clergé. Saint Jean Gualbert, fondateur et abbé de Vallombreuse près de Florence, apprit que l'évêque de cette ville avait obtenu sa charge à prix d'argent; plusieurs fois, il l'avertit de renoncer à cette dignité, mais ce fut en vain. Alors il eut recours à d'autres armes pour confondre le prélat simoniaque, et voici ce que rapporte un écrivain du temps, l'abbé du Mont-Cassin, qui fut ensuite Pape sous le nom de Victor III :

« Le vénérable abbé de Vallombreuse, voyant ses avertissements sans effet, convoqua les partisans de l'évêque et ses adversaires, et il leur dit : « Puisque les paroles sont inutiles, venons-en aux signes (de la volonté de Dieu). Dressons un bûcher, mettons-y le feu, l'un de nous y entrera, et l'on verra si, au jugement de Dieu, ce que nous disons de l'évêque est véritable. » Les deux partis acceptèrent cette proposition. Aussitôt, on éleva un bûcher de douze pieds de longueur, au milieu duquel on laissa un intervalle suffisant pour le passage d'un seul homme, et on le construisit de manière que nulle partie ne fût à l'abri de la flamme. Cependant, l'abbé ordonna à l'un de ses dis-

ciples d'offrir le Saint Sacrifice et d'entrer dans le bûcher. Ce disciple était Pierre, qui fut ensuite consacré évêque d'Albano, et qui encore aujourd'hui gouverne cette Église, dit le narrateur; Pierre, obéissant aux ordres de son abbé, célèbre la messe, puis dépose la chasuble, s'avance vers le bûcher et dit à haute voix : « Je vous en prie, Dieu tout-puissant, si Pierre qui se dit évêque de Florence est souillé du crime de simonie, montrez la vertu de votre Esprit, et donnez-moi de traverser sain et sauf ce bûcher. » Après ces paroles, Pierre fait le signe de la croix et pénètre hardiment dans les flammes, il disparaît à tous les regards; tous le croyaient consumé, quand on le vit sortir par l'autre extrémité : ses vêtements étaient intacts, pas un de ses cheveux n'était brûlé; le vénérable serviteur de Dieu racontait ensuite qu'il avait laissé tomber son manipule en traversant le bûcher, et que s'en étant aperçu au moment d'en sortir, il était retourné au milieu des flammes pour le reprendre. A la vue d'un si grand miracle, tous rendirent grâce à Dieu, et les deux partis s'unirent pour chasser l'évêque simoniaque. »

Tel est le récit de l'abbé du Mont-Cassin, Didier, qui fut depuis Victor III, l'un des plus dignes Pontifes du XI^e siècle. C'est un témoin contemporain, rapproché des faits, parfaitement informé; près de lui vivait encore ce moine qui avait subi l'épreuve du feu, et qui était devenu l'évêque d'Albano.

Son récit est confirmé par celui d'un autre contemporain, le bienheureux André, abbé de Strumes, qui écrivit la vie de saint Jean Gualbert, dont il avait été le disciple (1).

Cet historien, pour mieux assurer le fait, reproduit un

(1) Cette vie se trouve dans les Bollandistes, 12 juillet.

document qui suffirait à le rendre indubitable. C'est la lettre écrite au pape Alexandre II par le clergé et le peuple florentin, pour lui rendre compte de ce qui s'était passé. D'après ce récit, fait au nom de tout un peuple, près de 3 000 personnes étaient présentes à l'épreuve; le bûcher formé de bois sec avait quatre pieds et demi de hauteur, et au moment où Pierre y pénétra, « ses deux parties étaient changées en charbons qui vomissaient des flammes ». La lettre ajoute que Pierre traversa le sentier enflammé d'un pas lent et grave, et qu'après sa sortie, il proposa au peuple d'y repasser encore; on ne le lui permit pas.

Les documents qui prouvent ce fait sont reproduits dans les Bollandistes au 12 juillet, vie de saint Jean Gualbert; dans les annales de Baronius, à l'an 1063. Le récit de Victor III se trouve dans la Patrologie de MIGNE, t. CXLIX, *Dialogues de Victor III*, col. 1011 à 1013. Peu d'événements historiques présentent des preuves aussi certaines; le nom même de cardinal Ignée, donné au moine Pierre devenu évêque d'Albano, resta comme un témoignage authentique de l'épreuve qu'il avait subie.

LE MAL DES ARDENTS. — L'an 1130, une maladie qu'on nommait le feu sacré, ou le mal des ardents, affligeait la France, et particulièrement le territoire de Paris. L'évêque de cette ville, Étienne, ordonna des prières pour la cessation du fléau; puis, comme le mal continuait ses ravages, il recourut à sainte Geneviève, la patronne de Paris, et fit faire une procession avec la châsse contenant le corps de cette Sainte. On se rendit ainsi à l'église cathédrale, où les malades étaient réunis en grand nombre; l'évêque les fit compter: il s'en trouva 103. Au moment où la châsse entra dans l'église, ils furent tous guéris à l'exception de

trois, et la contagion cessa dans le royaume. A la vue d'un miracle si éclatant, la foule fit retentir des cris de joie, de sorte que le clergé ne put continuer ses chants sacrés.

Le pape Innocent II vint à Paris peu de temps après ce prodige, et il ordonna qu'on en célébrât tous les ans la mémoire. Pour reconnaître cette faveur de la patronne de Paris, on fit bâtir une église nouvelle en son honneur, et elle fut appelée Sainte-Geneviève des Ardents, en mémoire de ces guérisons soudaines (1).

L'historien qui nous a laissé la relation de ce miracle ajoute : « Que personne ne doute de ce que nous écrivons, car nous rapportons, non ce que nous avons appris, mais ce que nous avons vu de nos yeux. (*Acta Sanctorum*, 3 januarii). (ROHRBACHER, *Histoire de l'Église*, l. LXVIII, § 2; *Bollandistes*, 1^{er} vol., p. 152.)

4^o *Miracles de saint Bernard.*

La vie de saint Bernard, abbé de Clairvaux, son influence et ses miracles offrent quelque chose de si étonnant qu'il est bon de rappeler la certitude des sources de son histoire.

Les Bollandistes (au vingtième jour d'août) nous apprennent que trois témoins d'une grande valeur ont laissé le récit de ses actions. L'une de ces biographies est due à l'abbé Guillaume, qui l'écrivit du vivant même du Saint, mais à son insu ; la seconde fut écrite par l'abbé Arnault, à la prière des moines de Clairvaux ; la troisième par Godefroid, d'abord secrétaire du Saint et son disciple pendant treize ans, et plus tard abbé de Clairvaux.

(1) On appelait cette maladie le feu sacré, ou le mal des ardents, parce qu'ils se sentaient brûlés par un feu intérieur qui les consumait.

Au sujet de ses miracles, nous avons encore d'autres témoignages, en particulier un registre où furent consignés ceux qu'il opéra pendant un mois, du 1^{er} décembre 1146 au 2 janvier 1147.

C'était pendant le voyage qu'il fit en Allemagne par ordre du Pape pour prêcher la seconde croisade et, pour autoriser sa mission, Dieu multiplia les prodiges sous ses pas. L'archevêque de Reims voulut en avoir un récit authentique, et à sa prière, l'archidiaque de Liège Philippe, qui accompagnait saint Bernard, se mit à rédiger le journal des guérisons opérées par le Saint. Il y fait parler ceux qui avaient vu et qui attestaient les prodiges, savoir : Hermann, évêque de Constance; Éverard, son chapelain; Alexandre de Cologne, deux abbés et cinq autres clercs : c'est le rapport de dix témoins oculaires, faisant jour par jour la déposition de ce qu'ils ont vu ou appris de personnes sûres; Rohrbacher, au livre LXVIII de l'*Histoire de l'Église*, cite plusieurs pages de ce singulier journal.

Une autre relation adressée au clergé de Cologne raconte les miracles opérés un peu plus tard dans ce même voyage. A Liège, on présenta devant tout le peuple à Bernard un jeune homme perclus dès sa naissance; le saint abbé lui donna la main et le fit lever et marcher. Au bourg de Fontaine, on lui amena un petit garçon aveugle-né, qui ne pouvait même ouvrir ses paupières; le Saint lui imposa les mains, et, après une courte prière, lui demanda s'il voyait : « Je vois, répondit l'enfant, je vous vois, seigneur, je vois tous ces hommes », puis, sautant de joie, il s'écria : « Mon Dieu! j'en'irai plus heurter mes pieds contre les pierres! » (ROHRBACHER, l. LXVIII.)

Après avoir rapporté les miracles arrivés à Cologne, les auteurs de la relation ajoutent : « Ils n'ont pas été faits

dans un coin retiré, mais en public; si quelqu'un est incrédule ou curieux, il peut facilement en examiner une grande partie, principalement ceux qui ont été faits sur des personnes distinguées et connues. »

Plus tard, saint Bernard se vit obligé d'aller dans le midi de la France pour y combattre, par ses prédications, des sectaires impurs issus des Manichéens, qui préludaient aux désordres des Albigeois. Godefroid, l'un de ses biographes, alors moine de Clairvaux, l'y accompagnait, et il rapporte plusieurs miracles faits par le saint abbé à Bergerac, à Cahors, à Toulouse et ailleurs. Le plus fameux est celui qu'il fit à Sarlat, en Périgord. Après un sermon contre les hérétiques, on lui offrit des pains à bénir. Il fit sur ces pains le signe de la croix, et dit au peuple : « Vous connaîtrez que notre doctrine est vraie, et que celle de ces hérétiques est fausse, si vos malades guérissent après avoir mangé de ce pain. »

L'évêque de Chartres, Geoffroy, qui se trouvait près du saint abbé, craignant qu'il ne s'avancât trop, ajouta : « Ils seront guéris, s'ils le prennent avec foi ! — Non, reprit saint Bernard, ce n'est pas ce que je dis : mais assurément, ceux qui en goûteront recouvreront la santé, afin qu'ils sachent que nous sommes les envoyés de Dieu, et que nous annonçons la vérité. » Et, en effet, tant de personnes obtinrent ainsi leur guérison que le bruit s'en répandit dans toute la province. (*Gaufridus, in vita sancti Bernardi*, l. VI, in fine. Bollandistes, — 20 août, p. 307.)

A Toulouse, saint Bernard logeait dans un monastère de chanoines réguliers. L'un d'eux, habile médecin, était paralytique depuis sept mois, et réduit à une telle extrémité qu'il croyait sa mort imminente. Il voulut cependant se faire porter à la chambre du saint abbé, lui fit sa con-

fession, puis en le quittant, lui demanda sa guérison. Bernard le bénit, puis rentrant dans sa chambre, il dit à Dieu : « Seigneur, vous voyez que ces gens demandent des miracles, et sans cela nous n'obtiendrons rien ! »

L'effet de sa prière fut prompt : à ce moment même, le paralytique se sentit guéri ; il se leva, courut vers le Saint et lui baisa les pieds avec une dévotion incroyable. Un de ses confrères l'ayant alors rencontré, poussa un cri d'effroi, croyant voir un fantôme. Quand la chose fut connue, l'évêque, le légat et une foule de personnes allèrent à l'église pour chanter un *Te Deum*, et le paralytique guéri marchait le premier. Ce chanoine suivit saint Bernard à Clairvaux, et plus tard, revint dans son pays pour y être abbé d'un monastère. (ROHRBACHER, l. LXVIII. — Bollandistes, 20 août, p. 301.)

Les miracles de saint Bernard sont si bien attestés, que des protestants eux-mêmes ont reconnu leur certitude. Ainsi l'historien Luden dit à ce sujet : « Il est absolument impossible de mettre en doute l'authenticité des miracles de saint Bernard, car on ne saurait supposer la fraude ni de la part de ceux qui les rapportent, ni de la part de celui qui les a opérés (1). »

5° *Miracles de saint Vincent Ferrier.*

Pendant que le grand schisme divisait et scandalisait l'Église (de 1378 à 1418), pour fortifier la foi des peuples et ranimer la piété dans les âmes, Dieu suscita un homme puissant en œuvres et en paroles, dont la vie et les actions

(1) Les Bollandistes reproduisent (au vingtième jour d'août) les relations des miracles de saint Bernard (p. 330 à 370). C'est par centaines qu'on peut les compter.

sont une démonstration de la vérité chrétienne. Saint Vincent Ferrier, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, après avoir longtemps annoncé la parole de Dieu en Espagne, et produit de nombreuses conversions même parmi les musulmans, parcourut pendant vingt ans l'Italie et la France (de 1398 à 1419), et ne cessa de donner des missions avec des fruits immenses. Les églises ne suffisaient pas pour contenir le peuple qui venait l'entendre; il faisait donc dresser une estrade sur les places publiques, et c'est là que chaque jour il célébrait la Sainte Messe, puis annonçait la parole divine devant 10 000 ou même 20 et 30 000 personnes. Ensuite, lisons-nous dans sa vie (Bollandistes, 5 avril) : il faisait le signe de la croix sur les infirmes, et un grand nombre étaient guéris. En imprimant sur eux ce signe, il disait : *Jesus mundi salus et Dominus te conservet in fide catholica*. Ces cures merveilleuses étaient donc bien le sceau de la vérité catholique.

Du reste, rien de mieux avéré que les miracles de saint Vincent Ferrier. L'histoire de sa vie fut écrite en 1455, à l'aide des pièces des procès de sa canonisation, et ces procès furent dressés dans les villes mêmes qui avaient été le théâtre de ces prodiges; à Naples, où l'on entendit 28 témoins; à Toulouse, où l'on recueillit la déposition de 48 personnes, et à Vannes, en Bretagne, où 310 furent entendues.

Et ces témoins sont en grande partie des Docteurs, des jurisconsultes, des nobles et des prélats.

Les procès-verbaux de leurs dépositions sont conservés à Rome, dans l'église de Sainte-Marie *in Minerva*, où l'on peut en prendre connaissance.

Au rapport de saint Antonin, archevêque de Florence, plus de 30 morts furent ressuscités, grâce à l'intercession de saint Vincent Ferrier.

« Par lui, dit la Bulle de sa canonisation, la puissance divine a fait éclater une foule de miracles. Il a rendu l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles, purifié des lépreux, ressuscité des morts, et délivré d'une manière prodigieuse une foule de malades atteints de diverses infirmités (1). »

6° *Miracles de saint François-Xavier.*

Dieu qui avait raffermi la foi des chrétiens au moment du grand schisme par les prédications et les prodiges de saint Vincent Ferrier, voulut de même, au siècle de la Réforme ou plutôt de la révolte protestante, montrer par les miracles de saint François-Xavier où se trouvait l'Église véritable.

Ces prodiges furent attestés par une foule de témoins et constatés d'une manière juridique par une Commission nombreuse d'évêques, de Docteurs et de personnages distingués. Ils avaient eu lieu en public, souvent en présence d'une grande multitude, et ils avaient déterminé une foule de conversions. Rappelons-en quelques-uns.

A Malacca, une néophyte avait perdu sa fille : trois jours après cette mort, elle apprend la venue de Xavier, elle va se jeter à ses pieds et lui dit : « Invoquez le nom de Jésus, et ma fille revivra ! » Xavier, ravi de trouver une foi si vive dans une femme récemment convertie, leva les yeux au ciel, puis il dit : « Allez, votre enfant est vivante. — Mais, répliqua la mère inquiète, il y a trois jours déjà qu'elle est dans le tombeau ! — N'importe, dit Xavier, faites ouvrir son cercueil, vous la retrouverez pleine de vie ! » La

(1) Voir la *Vie de saint Vincent Ferrier*, dans les Bollandistes, 8 avril, et ses miracles, p. 502-520.

néophyte, pleine de confiance, courut au tombeau, en fit lever la pierre en présence de plusieurs personnes, et trouva, en effet, sa fille vivante et guérie.

Lorsque Xavier commençait à prêcher l'Évangile au Japon, Dieu voulut, comme aux Indes, confirmer sa parole par des prodiges. Un Japonais idolâtre venait de perdre sa fille unique, à la fleur de l'âge, lorsqu'il entendit parler des merveilles qu'opérait Xavier. Il alla donc le trouver et le conjurer de lui rendre celle qu'il avait perdue. Xavier, ému de cette confiance et des larmes de ce malheureux, se mit à prier Dieu pour lui, puis avec assurance il lui dit qu'il était exaucé. Le Japonais, croyant que l'apôtre devait venir chez lui invoquer le Dieu des chrétiens sur le corps de la défunte, s'en allait mécontent; mais alors un de ses serviteurs accourant à sa rencontre, lui cria de loin : « Votre fille est vivante ! »

Bientôt il la vit elle-même qui venait au-devant de lui; elle lui raconta ce qui était arrivé depuis sa mort : des démons horribles s'étaient emparés d'elle et avaient voulu la précipiter dans un abîme de feu, mais deux hommes d'un aspect auguste et modeste l'avaient arrachée de leurs mains et lui avaient rendu la vie. Le Japonais comprit quels étaient ces hommes, et aussitôt il conduisit sa fille à Xavier pour le remercier d'un si grand bienfait. Celle-ci n'eut pas plutôt aperçu Xavier et son compagnon, le P. Fernandez, qu'elle s'écria : « Voilà mes libérateurs ! » Et le père avec sa fille demandèrent le baptême. (*Vie de saint François-Xavier*, par le P. BOUHOURS. t. II, p. 49.)

Après la mort de Xavier, Dieu se plut à le glorifier par d'autres miracles. Son corps avait été plongé dans la chaux vive, et cependant, deux mois et demi plus tard, quand on découvrit le cercueil pour recueillir ses ossements, sa chair

fut trouvée sans aucune corruption; le visage, dégagé de la chaux, parut frais et vermeil comme celui d'un homme doucement endormi. On lui fit une incision à la jambe pour mieux s'assurer du prodige, et le sang se mit à couler. (P. BOURGOURS, t. II, p. 232.) Transporté plus tard à Goa, le corps de Xavier demeura dans cet état de conservation parfaite. Diaz Carvalho qui l'avait particulièrement connu pendant sa vie, le voyant avec un coloris si frais et si beau plusieurs années après sa mort, s'écria : « Il est vivant! Il est vivant! » (P. BOURGOURS, p. 336.)

D'autres prodiges étaient opérés par ses images ou par des objets qui lui avaient appartenu. Une pieuse veuve de Malacca, jadis instruite par Xavier des mystères de la foi, avait une médaille qui, d'un côté, portait l'image du Saint, et de l'autre la Sainte Vierge avec l'Enfant Jésus. A toutes les personnes infirmes qui venaient chez elle, cette femme faisait le signe de la croix avec sa médaille sur la partie malade en disant : « Au nom de Jésus et du P. François, que la santé vous soit rendue! » et ces personnes étaient guéries. « J'en ai vu plusieurs, dit un témoin oculaire, qui ont été guéris en un instant par le seul attouchement de cette médaille; les uns qui, tout gâtés au dedans, rejetaient des chairs pourries et infectes; les autres qui, réduits à une extrême maigreur par une phtisie de plusieurs années, ne paraissaient plus que des squelettes. » L'attouchement de la médaille les rendait à la santé.

Dès qu'on sut à Lisbonne la mort de Xavier, Jean III, roi de Portugal, envoya l'ordre au vice-roi des Indes, don François Barreto, de faire dresser des proces-verbaux au sujet des actions et des miracles du serviteur de Dieu. Des enquêtes se firent à Goa, à Cochin, à la côte de la Pécherie, à Malacca, aux Moluques, etc., et des hommes

de savoir et de probité, envoyés sur les lieux, entendirent les témoins et examinèrent les faits avec toute l'exactitude possible. Les pièces de ces divers procès furent envoyées à Rome et longuement discutées, et le 12 mars 1622, l'on put enfin célébrer la canonisation de l'apôtre des Indes. La Bulle publiée par le pape Urbain VIII à ce sujet *rapporte presque tous les miracles que nous avons vus dans sa vie*, dit le P. Bouhours, *particulièrement les morts ressuscités* (t. II, p. 33).

Les vertus et les miracles de Xavier furent si éclatants, que plusieurs écrivains non catholiques ont parlé de lui avec vénération. Le protestant Baldéus, dans son *Histoire des Indes*, dit : « Si la religion de Xavier convenait avec la nôtre, nous devrions l'estimer et l'honorer comme un autre saint Paul. Toutefois, malgré cette différence, son zèle et la sainteté de ses mœurs doivent exciter tous les gens de bien à ne pas faire l'œuvre de Dieu négligemment, car les dons que Xavier reçut pour exercer la charge de ministre et d'ambassadeur de Jésus-Christ étaient si éminents que mon esprit n'est pas capable de les exprimer. Si je considère la patience et la douceur avec laquelle il a présenté aux grands et aux petits les eaux saintes de l'Évangile, si je regarde le courage avec lequel il a souffert les injures et les affronts, je suis contraint de m'écrier avec l'Apôtre : « Qui est capable comme lui de ces choses merveilleuses ! » Baldéus termine cet éloge en disant à Xavier : « Plût à Dieu que vous eussiez été des nôtres ! »

Un autre protestant, Richard Hackluit, dit aussi : « Ce digne ouvrier évangélique, cet apôtre de la religion près des Indiens, après de grands travaux et des peines sans nombre, souffertes avec beaucoup de patience et de joie, mourut à Sancian sur une montagne déserte. Les histoires

modernes des Indes sont remplies du récit des excellentes vertus et des *œuvres miraculeuses de ce saint homme.* » (*Voyages et découvertes de la nation anglaise*, t. II, II^e partie.) (P. BOUHOURS, t. II, p. 341.)

Citons encore ces paroles de l'historien protestant Tavernier : « Xavier termina sa mission et sa vie après avoir établi la foi chrétienne avec un succès admirable, partout où il avait passé; il l'avait fait par son zèle, mais aussi par son exemple et la sainteté de ses mœurs. » Il semble, ajouta-t-il, que la foi se répandit au Japon par les soins de ce saint homme qu'on peut nommer à juste titre le saint Paul et le véritable apôtre des Indes. » (P. BOUHOURS, p. 342.)

« Ces trois protestants, dit M^{gr} Wiseman (*Conférences sur la doctrine catholique*, p. 205), attestent que, d'après leurs observations, tous les habitants de l'Inde méridionale croient fermement que Xavier opéra ces miracles pour les engager à demeurer fidèles à l'Église de Jésus-Christ. »

Xavier n'est pas le seul qui ait ainsi prouvé la vérité de cette Église dont il fut l'apôtre, et particulièrement dans le siècle qui suivit la révolte de Luther, l'Église catholique fut féconde en saints dont la vertu fut glorifiée par des prodiges. Voyez, par exemple, ceux qui moururent de 1550 à 1600 :

Saint Jean de Dieu (1550); saint Thomas de Villeneuve (1555); saint Ignace de Loyola (1556); saint Pierre d'Alcantara (1562); saint Stanislas Kostka (1568); saint Pie V (1572); saint Louis Bertrand (1582); sainte Thérèse (1582); saint Charles Borromée (1584); saint Louis de Gonzague (1591); saint Jean de la Croix (1591); saint Pascal Baylon (1592); saint François de Borgia (1592); saint Philippe de Néri (1595)

Voilà quels saints l'Église catholique put opposer aux chefs de la prétendue Réforme et aux apôtres du nouvel

Évangile; pour chacun de ces saints, de nombreux prodiges furent juridiquement constatés.

Depuis cette époque, notre Église a continué d'être féconde : qu'il suffise de nous rappeler pour la France les noms du bienheureux de La Salle, du bienheureux de Montfort, de saint Vincent de Paul et de saint François Régis.

Quelques mots sur ce dernier. Pendant sa vie de missionnaire, il avait maintes fois opéré des prodiges, mais c'est surtout depuis sa mort que Dieu l'a glorifié sous ce rapport : son tombeau à La Louvesc est, depuis deux siècles et demi, un lieu de pèlerinage et un centre perpétuel de missions où des grâces sans nombre sont accordées. François Régis mourut en 1640; le 12 janvier 1704, vingt-deux évêques du midi de la France écrivirent au pape Clément XI : « Nous nous félicitons de ce que Dieu a fait naître parmi nous un homme apostolique, doué de la grâce des miracles, de sorte que nous pouvons dire avec le prophète : « Le désert se réjouira et fleurira comme le lis, » parce que les yeux des aveugles seront ouverts, aussi bien » que les oreilles des sourds; le boiteux courra comme le » cerf et la langue des muets sera déliée. » Car nous voyons de nos yeux les mêmes prodiges se renouveler sans cesse sur les montagnes désertes de La Louvesc : nous sommes témoins que, devant le tombeau du P. François Régis, les aveugles voient, les boiteux marchent, les sourds entendent, les muets parlent, et le bruit de ces merveilles s'est répandu dans toutes les nations. »

7° Les miracles constatés pour la canonisation des saints.

Dans les dix premiers siècles de l'Église, presque toujours les honneurs du culte public furent réservés aux

martyrs qui avaient versé leur sang pour Jésus-Christ. Pour les autres personnages qui reçurent cet honneur à cause de leurs éminentes vertus, la vénération des fidèles et le jugement des évêques introduisaient leur culte; il n'y avait pas pour cela de formalités requises.

Au XII^e siècle, le pape Alexandre III réserva au Saint-Siège le droit de canoniser les saints, et dès lors, on fit précéder le jugement de leur cause par un examen juridique de leurs vertus et de leurs miracles. Cet examen, longuement prolongé, se fait toujours avec une grande rigueur : Sixte-Quint, au XVI^e siècle, le confia à la Congrégation des Rites, composée de plusieurs cardinaux et d'un grand nombre de consultants distingués par leur doctrine et leur prudence. Enfin, des médecins et des savants sont appelés pour donner leur avis sur le caractère des faits proposés comme des prodiges.

On peut voir dans le grand traité de Benoît XIV (*De beatificatione et canonisatione servorum Dei*) combien de précautions doivent être prises dans cet examen juridique; et lorsqu'on parcourt les actes de ces procès dressés par la Congrégation des Rites, on constate avec quelle rigueur ces règles sont observées. L'abbé Moigno, longtemps directeur de la revue scientifique le *Cosmos*, en a fourni récemment un exemple, en publiant *les actes du procès de béatification et de canonisation de saint Benoît-Joseph Labre*, 1882 (1). (In-8° de 880 pages.)

Toujours, du reste, les Souverains Pontifes ont agi avec

(1) Ces actes forment le cinquième volume des *Splendeurs de la foi*, par l'abbé MOIGNO. On y trouve, en plus de 600 pages, le récit des enquêtes multipliées et des examens faits par la Congrégation des Rites, les précautions sans nombre prises pour s'assurer des quatre miracles exigés pour la canonisation de ce saint.

cette prudence et cette maturité dans l'instruction de ces singuliers procès dressés pour la cause des serviteurs de Dieu. Ainsi, au ^{xiii}^e siècle, on entendit 409 témoins pour la canonisation de saint Hyacinthe de Pologne; 28 documents notariés furent rédigés pour attester les miracles de saint Ambroise de Sienne.

Après la mort de saint François de Paule, ce saint homme de Calabre que Louis XI voulut faire venir à Plessis-lès-Tours, une Commission fut nommée pour examiner ses vertus et les prodiges qu'on lui attribuait; des enquêtes se firent à Tours où il était mort, à Cosenza et en divers autres lieux où il avait séjourné. A Tours, on recueillit la déposition de 57 témoins, dont les dignités et les fonctions sont notées; à Cosenza, on recueillit 102 témoignages, 130 autres en Calabre. (Nous avons pris ces détails dans les Bollandistes, deuxième jour d'avril (1). — Les Bollandistes rapportent ces procès et les miracles constatés, p. 120 à 159.)

Depuis le ^{xii}^e siècle, plus de cent serviteurs de Dieu ont

(1) Citons encore quelques chiffres relatifs à ces procès : avant la canonisation de saint Louis Bertrand, l'un des apôtres de l'Amérique centrale, il y eut trois enquêtes : dans l'une, on entendit 112 témoins, 90 dans la seconde, 291 dans la troisième.

Pour la cause de saint Philippe de Néri, 252 témoins furent entendus; pour celle de saint François Solano, 304, et l'on attesta 120 miracles.

Dans le procès dressé pour la béatification de saint Laurent de Brindes, l'on constata 117 miracles opérés pendant sa vie, 63 après sa mort.

Pour la canonisation de saint Louis de Gonzague, plus de 100 miracles furent attestés : le cardinal Bellarmin, qui l'avait connu et dirigé pendant sa vie, fut interrogé dans la cause de sa béatification; il fit cette déclaration : « J'ai rapporté au Souverain Pontife que j'ai lu un grand nombre de miracles de Louis, consignés dans des écrits en bonne forme, et j'ai assuré que, parmi ces miracles, il y en avait 31 d'instantanés » (Bollandistes, 21 juin, p. 888).

été canonisés; un plus grand nombre encore ont été déclarés bienheureux; comme pour chacun de ces jugements on exige plusieurs miracles juridiquement constatés, on peut juger dès lors combien de témoignages ont attesté ces manifestations surnaturelles de la vertu divine. Ces dépositions sont consignées en partie dans les actes officiels de la Congrégation des Rites et des Commissions nommées pour les enquêtes; mais il est une collection d'un accès plus facile où l'on peut trouver une multitude de documents semblables : c'est l'ouvrage des Bollandistes, les *Acta Sanctorum*, dont nous avons déjà parlé.

Dans ces 60 énormes volumes, presque toujours à la suite de la Vie des saints les plus connus, il y a 10, 20, 40 pages in-folio contenant les récits des prodiges ou même la déposition juridique des témoins de leurs miracles. Souvent, pour un saint, ces témoignages se comptent par centaines, il y en a des milliers dans cette collection; c'est donc une immense nuée de témoins, toujours prêts à surgir de la poudre des grandes bibliothèques pour déclarer à qui les interroge : Par ses saints, l'Église catholique a fait des miracles, et il faut que Dieu soit avec elle pour les opérer! *Nemo potest hæc signa facere quæ tu facis nisi Deus fuerit cum eo!* »

8° La croix de Migné.

La croix est le signe du chrétien : l'apparition miraculeuse d'une croix peut donc être considérée comme le sceau de la divinité sur le christianisme. Déjà nous avons vu ce signe apparaître à Constantin, ensuite aux habitants de Jérusalem; voici un autre fait aussi incontestable arrivé dans notre siècle à Migné, près de Poitiers.

Le dimanche soir, 17 décembre 1826, à la suite d'une mission donnée dans cette paroisse par M. Pasquier, l'un des curés de Poitiers, et M. Marsault, aumônier du collège royal de cette ville, 3 000 personnes environ étaient réunies sur la place qui entoure l'église, pour assister à la plantation d'une croix commémorative. Environ trois quarts d'heure après le coucher du soleil, l'abbé Marsault adressa la parole à cette multitude, et c'est alors qu'aux yeux de tous apparut une grande croix lumineuse qui semblait planer sur l'église. Laissons parler ici un de ceux qui étaient présents. « Pendant que le prédicateur rappelait le fait miraculeux dont Constantin et son armée furent témoins, j'aperçus, dit M. l'abbé Pasquier, dans la partie inférieure de l'air, une croix d'une vaste dimension. Ceux qui m'entouraient la virent comme moi et me dirent : « Voyez cette belle croix qui paraît là-haut ! » J'avançai de quelques pas vers le Calvaire pour examiner plus à l'aise, mes yeux se fixèrent sur les quatre extrémités de cette croix que je trouvai terminées par des lignes parfaitement droites. J'arrive au pied du Calvaire, j'examine de nouveau, et je reconnais que les bras de la croix sont égaux, que son pied est environ trois fois plus long que la partie au-dessus des bras ; que sa couleur argentine est absolument la même dans toute son étendue ; je puis vous assurer que je n'ai jamais vu de croix plus en harmonie avec les règles de l'art..... Je voudrais pouvoir vous rendre ici témoin de ce qui s'est passé dans l'assemblée ; les uns se jetaient à genoux dans la boue, les autres élevaient les mains vers le ciel, etc..... »

Voilà ce qu'écrivait M. Pasquier quelques jours après l'événement (1).

(1) *La croix de Migné vengée*, par M. l'abbé VRINDTS, p. 301-302. M. l'abbé Vrindts a rassemblé dans cet ouvrage tous les documents

Cinq jours après, le vendredi 22 décembre, MM. Pasquier et Marsault revinrent à Migné célébrer un service solennel pour les défunts de la paroisse. Ils profitèrent de cette occasion pour faire signer par un grand nombre de témoins la relation des faits. On y confirme les détails donnés par l'abbé Pasquier : « Les proportions de la croix lumineuse, y est-il dit, étaient très régulières, et ses contours déterminés avec la plus grande netteté se dessinaient parfaitement sur un ciel sans nuages; elle s'est maintenue sans altération près d'une demi-heure. »

Cinquante témoins signèrent cette relation, entre autres : M. de Curzon, maire de Migné; Landry, maréchal des logis de la gendarmerie; Fournier, ancien adjudant, etc..... (VRINDTS, p. 222-223.)

L'évêque de Poitiers, M^{sr} de Bouillé, voulut avoir sur la vérité des faits une information encore plus authentique. Le 16 janvier suivant, il nomma une Commission pour les examiner et recueillir par écrit la déposition des témoins. Cette Commission, formée de six membres distingués, s'adjoignit bientôt M. Boisgiraud, professeur de physique au collège royal de Poitiers. Ce dernier, protestant de religion, s'était rendu à Migné sur le bruit de l'apparition; il interrogea plusieurs personnes, et jugea bientôt que le phénomène était extraordinaire. Lorsque commença l'enquête, il voulut assister à l'une des séances de la Commission, mais en simple curieux, pour voir comment l'on procédait à l'examen des faits. Il reconnut l'impartialité des commissaires, les précautions minutieuses qu'ils prenaient pour ne pas gêner la liberté des déposants; c'est

relatifs à l'apparition de Migné : récits particuliers, pièces officielles, dépositions des témoins, incidents occasionnés par la discussion des faits, etc. C'est le dossier très complet de cet événement.

alors qu'on le pria de s'adjoindre à la Commission pour l'aider de sa science et de ses conseils.

Cinq séances furent consacrées à recueillir par écrit la déposition des témoins; 22 furent interrogés successivement avec grand détail, plus de 200 autres témoignèrent ensemble de leur conviction; et les habitants firent une longue liste de ceux qui étaient disposés à signer pour attester le prodige. Tel fut enfin le rapport dressé par la Commission, d'après l'ensemble des témoignages :

« Au moment de la plantation solennelle d'une croix, tandis que (l'aumônier du collège royal) adressait un discours à un auditoire d'environ 3000 âmes, on aperçut dans les airs une croix bien régulière et de vastes dimensions. Aucun signe sensible n'avait précédé sa manifestation, nul bruit, nul éclat de lumière n'avait annoncé sa présence..... Tous les yeux se portèrent vers cette croix qui avait paru tout d'abord exactement formée, et qui était placée horizontalement dans le même sens que la direction de l'église. La traverse qui formait les bras coupait le corps principal à angle droit; chacun des bras, égal à la tête, était environ le quart du reste de la tige. Ces diverses parties étaient partout d'une largeur sensiblement égale, terminées latéralement par des lignes bien droites, bien nettes, fortement prononcées, et coupées carrément à leurs extrémités par des lignes également droites et également pures. Du reste, aucun accessoire ne paraissait tenir à cette croix ni l'accompagner, toutes ses lignes étaient pures et ressortaient très distinctement sur l'azur du ciel; elle n'offrait point aux yeux un éclat éblouissant, mais une couleur partout uniforme, d'un blanc argentin nuancé d'une légère teinte rose. Il résulte certainement de l'ensemble des dépositions que cette croix n'était pas à une

hauteur considérable : il est même très probable qu'elle ne s'élevait pas à 200 pieds au-dessus du sol ; la longueur totale de la tige pouvait être de 140 pieds et sa largeur de 3 ou 4. Lorsqu'on a commencé à apercevoir la croix, le soleil était couché depuis une demi-heure au moins, et elle a conservé sa position, ses formes et toute l'intensité de sa couleur pendant une demi-heure environ : alors il était nuit, les étoiles brillaient de tout leur éclat. Ceux qui sont rentrés les derniers (à l'église) ont vu la croix commencer à se décolorer ; quelques personnes restées dehors l'ont vu s'effacer peu à peu, sans qu'aucune de ses parties eût changé de place, depuis le premier moment de l'apparition..... Le ciel était pur dans toute la région où se montrait la croix ; enfin, aucun brouillard ne s'élevait de terre, ni de dessus la rivière qui coule à peu de distance. » (Suivent les noms des membres de la Commission.) (VRINDTS, p. 307-311.)

Fait à Poitiers, 9 février 1827

Voilà les faits : un phénomène vu par des milliers de personnes réunies, attesté d'une manière unanime par une foule de témoins, et pas un des assistants qui s'inscrive en faux contre leur témoignage.

Et cependant, il y avait là bien des spectateurs qui auraient voulu n'y rien voir de surnaturel, bien des hommes peu religieux qui n'avaient point pris part à la mission. Un prêtre marié, incrédule de parti pris, était présent ; il dit à ses voisins : « C'est beau, mais c'est l'effet des lumières placées devant la croix de mission. — Comment cela se peut-il, lui répondit quelqu'un, si l'une des croix est le reflet de l'autre, elles doivent se ressembler, et elles ne se ressemblent pas ; l'une est ornée, l'autre sans

ornement, etc. » Quand les flambeaux furent rentrés à l'église, la croix lumineuse conserva toute sa beauté. « Voyez donc, dit-on alors au prêtre incrédule; les lumières ont disparu, et la croix n'a rien perdu de son éclat! » Confus de se trouver sans réplique, ce misérable se retira, disant : « Il est tard, je m'en vais! » (VRINDTS, p. 22.)

On dit, après l'apparition, qu'elle pouvait être l'effet d'une lumière placée dans le clocher (petite flèche aiguë fort étroite); mais il fut constaté que de ce côté le clocher n'avait point d'ouverture. Et du reste, comment obtenir une pareille image? Il aurait fallu, pour la produire, un réflecteur; or, il n'y avait pas de brouillard à ce moment, le ciel était pur et sans nuage.

On voulut amener les témoins à se rétracter ou à se contredire, mais pas un ne se désista, malgré les sollicitations. On fit courir le bruit que le maréchal des logis avait retiré sa déposition, et le baron de Ranchin, député du Tarn, pour s'en assurer, voulut l'interroger : « Ce vieux soldat me répondit avec énergie qu'il avait vu la croix miraculeuse aussi distinctement qu'il me voyait moi-même, dit M. de Ranchin, et qu'il l'attesterait, envers et contre tous! »

On aurait bien voulu surtout se défaire du témoignage de M. Boisgiraud, protestant, professeur de physique dans un grand lycée; mais celui-ci déclara toujours qu'il regardait les faits comme vrais, et dans une lettre destinée au public, il dit : « Je crois que tout homme impartial qui prendra la peine de rechercher la vérité, comme nous l'avons fait pendant un mois entier, sera convaincu que nous n'avons raconté que des faits incontestables. » (Lettre de M. Boisgiraud au secrétaire de la Société catholique des bons livres, 24 juin 1827; VRINDTS, p. 320.)

« M. Boisgiraud, écrit de son côté le baron de Ranchin, a déclaré qu'il lui est impossible d'expliquer ce phénomène par des moyens naturels ou tirés de la physique..... Je tiens de lui que quelques personnes lui avaient reproché d'avoir reconnu le miracle; il répondit qu'il n'en était pas même parlé dans son rapport, qu'il s'était borné à exposer des faits reconnus authentiques; que si ces faits leur paraissaient un miracle, c'est qu'ils étaient obligés de l'y reconnaître. » (VRINDTS, p. 288.)

M. Boisgiraud lui-même répondit à ceux qui, ne pouvant plus nier le fait, voulaient l'expliquer par des causes naturelles, et M. Vrindts reproduit cette réponse. (*La croix de Migné vengée*, p. 336.) Il parcourt les diverses explications proposées et montre combien, au point de vue scientifique, elles sont absurdes ou inadmissibles.

Le savant Cassini, alors directeur de l'Observatoire astronomique de Paris, étudia lui-même ce fait prodigieux : il en reconnut publiquement le caractère surnaturel : « Nous rions de pitié, dit-il, de ceux qui voudraient comparer la croix lumineuse de Migné à un arc-en-ciel solaire, comme de ceux qui l'assimilent à un arc-en-ciel lunaire. C'est un effet de réfraction, ont dit certains ignorants; dites plutôt de réflexion, ont repris d'autres un peu plus savants. Eh! Messieurs, pour expliquer le phénomène à votre manière, il ne vous manque qu'une chose, mais indispensable; un rayon soit du soleil, soit de la lune, qui, étant malheureusement absents, n'ont pu donner lieu ni à réfraction, ni à réflexion, ni à arc-en-ciel, d'autant plus qu'il n'y avait ni nuages, ni vapeurs, ni pluie (1). »

(1) En effet, le soleil était couché depuis une heure environ quand le phénomène eut lieu; la croix brillante apparaissait toute

« Cherchez donc quelque autre explication d'une apparition dont 3 000 témoins déposent, qui, pendant une demi-heure, à une hauteur qui n'excédait pas 200 pieds, a subsisté sans mouvement, sans altération, sous des formes bien nettes et bien tranchées. C'est ce que nous portons défi d'attribuer raisonnablement à une cause physique naturelle. » (*La croix de Migné vengée*, p. 345-346.)

En 1843, M. de Curzon écrivait : « J'ai cherché l'occasion d'engager les savants à s'occuper d'un événement si digne de leur attention. J'ai été en correspondance avec plusieurs, et quelques-uns sont même venus à Migné. Parmi eux, il y eut un physicien du nord de la France, qui y est resté pendant près d'un mois avec son frère, juge d'un tribunal de première instance..... Ils ne vinrent me voir qu'à leur départ. Ils me dirent alors, qu'après avoir interrogé eux-mêmes un grand nombre de témoins, étudié géométriquement et physiquement tous les alentours de l'église de Migné, ils s'en retournaient persuadés qu'on ne pouvait donner à l'apparition aucune explication naturelle. » (Lettre de M. de Curzon, publiée dans le *Journal de la Vienne*, du 30 mars 1843; M. ARTHUR LOTH, *Le miracle en France au XIX^e siècle*, 1893, p. 49.)

Après onze mois d'examen, l'évêque de Poitiers, M^{gr} de Bouillé, donna son jugement sur l'apparition de la croix à Migné, et la déclara miraculeuse. Il envoya les documents de son enquête au pape Léon XII, qui reconnut, lui aussi,

proche des spectateurs, et couchée sur l'église; elle n'offrait donc nullement l'aspect d'un halo solaire. Quant à l'action de la lune, pour vérifier sa possibilité, nous avons consulté l'almanach royal de 1826; d'après ses indications, ce jour-là, 17 décembre 1826, le lever de la lune eut lieu à 7 h. 25 du soir, donc, près de trois heures après l'apparition de la croix. Impossible, par conséquent, d'attribuer le phénomène à quelque reflet lunaire.

mais comme docteur privé, le caractère surnaturel de ce fait, et adressa un bref dans ce sens à l'évêque de Poitiers.

En 1851, M^{gr} Pie, successeur de M^{gr} de Bouillé, voulut célébrer à Migné le vingt-cinquième anniversaire de l'apparition, et, dans cette circonstance, il dit à la foule assemblée sur le lieu même du prodige :

« Quand les apôtres voulaient persuader aux hommes les doctrines de Jésus-Christ, et les faits sur lesquels reposaient ces doctrines, leur argument le plus saisissant et le plus péremptoire, c'était de leur dire : Le fait que nous annonçons, nous qui vous parlons, nous l'avons vu!.... Habitants de Migné, vous pouvez dire : Nous aussi nous y étions, et nous avons vu; *et nos interfuimus et vidimus*; je n'étais point dupe d'une illusion, que dans tous les cas, les 3 000 spectateurs qui étaient avec moi n'eussent pas partagée; j'ai vu dans les airs, bien au-dessous du ciel étoilé, une croix magnifiquement proportionnée, d'une blancheur lumineuse, comparable à la teinte rose de l'aurore, et la vue de cette croix a parlé à mon âme..... »

En 1876, M^{gr} Pie put encore célébrer à Migné le cinquantième anniversaire de l'apparition; il y trouva réunis environ 80 des anciens témoins du miracle; il les interrogea de nouveau sur ce qu'ils avaient vu: tous étaient unanimes; pas un, depuis cinquante ans, ne s'était rétracté. M^{gr} Pie leur distribua une médaille frappée en mémoire du prodige.

« Ce fait, dit le grand évêque, ce fait restera dans les annales de l'Église universelle comme une de ces apparitions de l'image de la croix que Dieu ménage au monde, pour consoler les amis de la croix et pour effrayer ses ennemis. »

9^o Notre-Dame de Lourdes.

La ville de Lourdes, située au pied des Pyrénées, voit depuis deux siècles passer les voyageurs qui vont aux eaux de Bagnères, de Barrège, de Luchon et de Cauterets, chercher la santé du corps ou les distractions d'un séjour pittoresque. Près de cette ville, sur les bords du Gave, se trouvent des rochers appelés les roches Massabielles, et dans un de leurs replis abrupts, une grotte profonde de 12 à 15 mètres. C'est là que le 11 février 1858, une jeune fille de quatorze ans, Bernadette Soubirous, vint avec deux autres petites compagnes recueillir quelques branches de bois sec. Bernadette, chétive enfant d'une famille pauvre, ne savait ni lire ni écrire; elle ignorait la langue française et, peu formée pour son âge, elle n'avait pas encore fait sa Première Communion. Arrivée avec ses compagnes sur les bords du Gave, elle veut quitter ses chaussures pour le passer; elle entend alors comme un vent violent et se retourne : les arbres sont immobiles; elle se remet à quitter ses bas; le vent souffle de nouveau, elle lève encore la tête, mais soudain elle est saisie, éblouie par une merveilleuse vision : devant elle, au-dessus de la grotte, dans une niche formée par un trou du rocher, elle voit debout, au milieu d'une clarté radieuse, une femme d'une incomparable splendeur : c'est une réalité vivante, que son œil juge palpable comme notre chair et qui ne diffère d'une personne ordinaire que par son auréole et sa céleste beauté. Les vêtements de cette femme étaient blancs comme la neige, sa robe longue et traînante, et sur ses pieds nus s'épanouissait une rose d'or. Elle portait une ceinture bleue d'où pendaient deux longues bandes, un

voile blanc qui retombait sur ses épaules et un chapelet, dont les grains glissaient entre ses doigts, mais les lèvres de la Vierge restaient immobiles. Elle regardait Bernadette qui, saisie de stupeur, se jeta à genoux et prit son chapelet, comme pour implorer le secours du ciel; bientôt rassurée par un ineffable sourire, l'enfant se mit à prier avec ferveur, les yeux toujours fixés sur cette incomparable beauté. Au bout d'un quart d'heure environ, la vision disparut, et Bernadette se retrouva seule devant le torrent, mais tout lui parut plus terne, plus sombre, plus décoloré. Bientôt, elle rejoignit ses compagnes et leur dit : « Est-ce que vous n'avez rien vu? — Non, dirent-elles, mais toi, as-tu donc aperçu quelque chose? » Bernadette finit par leur raconter sa vision. Elle la raconta de même à ses parents, mais ceux-ci pensèrent que c'était une simple illusion.

Trois jours après, Bernadette obtint la permission de retourner au même lieu avec deux ou trois de ses compagnes. Arrivée à la grotte, elle n'aperçoit rien. « Prions », dit-elle, et toutes ensemble commencèrent le rosaire. Tout à coup, le visage de Bernadette semble inondé d'une lumière divine : « La voilà, s'écria-t-elle, elle porte un chapelet au bras droit, elle vous regarde! »

Bernadette put jouir quelque temps de cette délicieuse vision; ses compagnes n'avaient pas ce bonheur; elles croyaient cependant : le visage transfiguré de la jeune fille et sa voix pénétrante prouvaient assez qu'elle disait la vérité.

Sur la gracieuse invitation de la Vierge qu'elle contemplant, Bernadette revint plusieurs fois à la grotte, et une foule de plus en plus nombreuse l'y suivit.

Le 23 février, parmi les personnes présentes, on put voir un groupe d'hommes distingués : M. Dozous, docteur-médecin; M. Dufo, avocat; M. Estrade, commis principal

des contributions indirectes ; M. de Laffite, intendant militaire, et le commandant de la citadelle de Lourdes ; ils étaient incrédules ; ils voulaient cependant observer par eux-mêmes les scènes de la grotte, et s'assurer qu'il n'y avait point de supercherie.

Bernadette arriva ; sans faire attention à personne, elle se mit à genoux, tira son chapelet de sa poche et parut se recueillir. « Un moment après, raconte M. Estrade, elle élevait son regard avec l'expression de l'attente vers l'ouverture du rocher d'où pendait le buisson. Il y eut un moment de silence..... Mais, ô merveille ! subitement transformée, Bernadette ne fut plus Bernadette : c'était un ange en prière, reflétant dans ses traits tous les ravissements du ciel. Un sourire séraphique apparut sur ses lèvres ; sa tête s'inclina avec un charme ineffable ; tout le monde comprit que l'apparition était venue..... Les yeux de Bernadette, fixés sur le rocher, semblaient craindre de perdre de vue l'objet de leur admiration. Un colloque muet, mais saisissant, palpable, était établi entre la dame invisible et la jeune privilégiée. La figure de Bernadette traduisait toutes les phases d'une conversation variée ; c'était l'expression anxieuse de la demande, c'était le signe approbatif de la réponse, c'était l'attention prêtée à des missives solennelles, c'étaient les joies ou les étonnements de secrets révélés, c'était la prière, c'était le remerciement. »

L'extase dura près d'une heure. Tous les assistants furent vivement impressionnés de cette scène. Ceux qui avaient été jusque-là les plus incrédules s'écriaient en partant : « C'est prodigieux ! c'est sublime !..... C'est divin ! » (*Le miracle en France au XIX^e siècle*, par M. ARTHUR LOTH, p. 179.)

Le 25 février, la Vierge commanda à la jeune voyante d'aller boire à la fontaine de la grotte et de s'y laver.

Jusque-là, nulle source ne jaillissait de ce lieu ; Bernadette, pour obéir, gratte le sol, et l'eau commence à sourdre ; peu à peu, cette source grossit, et, quelques jours après, l'eau coulait avec abondance.

Le 2 mars, la Vierge dit à Bernadette : « Va dire aux prêtres que je veux qu'on me bâtisse ici une chapelle, et que l'on y vienne en procession. »

Le 25, fête de l'Annonciation, Bernadette, d'après l'ordre du curé de Lourdes, pria la Vierge de lui dire son nom ; celle-ci ne répondit d'abord que par un sourire ; priée de nouveau trois fois, elle ouvrit ses bras, les joignit sur sa poitrine et, levant les yeux au ciel, elle dit : *Je suis l'Immaculée Conception* ! Et elle disparut. Bernadette ignorait le français ; elle ne comprit pas ces paroles, et, retournant à Lourdes, elle les répétait pour ne pas les oublier. *Je suis l'Immaculée Conception* ! Parole étonnante en soi, étonnante aussi dans les circonstances où elle fut dite. Toute œuvre d'art réalise la conception d'un artiste, et c'est une merveille, quand elle réalise sans aucun défaut un idéal noble et parfait. Marie est l'œuvre sans tache de l'Artiste divin ; elle a pu dire en ce sens : *Je suis l'Immaculée Conception*. Elle l'a dit dans un sens plus strict encore, dans celui que Pie IX avait solennellement défini quatre ans auparavant, le 8 décembre 1854, Les merveilles de Lourdes venaient glorifier à leur manière la définition du Pontife romain.

Nous ne parlerons pas des autres détails de cette histoire : M. Henri Lasserre les a racontés d'une manière délicieuse dans son livre sur *Notre-Dame de Lourdes* (1).

Pour notre but, il suffit de savoir si les apparitions de

(1) J'ai sous les yeux la 111^e édition ; il y en a eu bien d'autres, en France et dans tous les pays étrangers.

la Vierge à Bernadette furent réelles, si véritablement elles ont eu un caractère surnaturel et divin; la conclusion sera facile : celui qui croit à Marie doit croire en Jésus; logiquement il doit être chrétien. Disons donc ce qu'on a fait à Lourdes pour connaître la vérité (1).

M^{gr} Laurence, évêque de Tarbes à l'époque des apparitions, procéda dans cette affaire avec la plus grande circonspection. A la demande d'une foule de personnes haut placées et de plusieurs évêques, il nomma une Commission composée de prêtres et de médecins distingués par leur science pour examiner les faits, leur caractère et les miracles attribués à l'eau de la grotte. On interrogea Bernadette, on se rendit aux roches Massabiellles, et, par l'unanime déclaration des gens du pays, l'on constata que dans la grotte la source n'existait pas avant d'avoir surgi sous les doigts de Bernadette. Puis vint l'enquête sur les miracles. On comptait par centaines les guérisons attribuées à la Vierge de la grotte. La Commission en examina trente, et sur ce nombre, seize furent jugées certainement surnaturelles.

M^{gr} Laurence fut convaincu ; cependant, il attendit trois années encore avant de se prononcer; ce fut en 1862 seulement que, dans un mandement, il fit cette déclaration : *Nous jugeons que l'Immaculée Marie, Mère de Dieu, a réellement apparue à Bernadette Soubirous.*

La multitude qui s'était rendue à la grotte pour accompagner Bernadette n'avait pas attendu ce jugement épiscopal pour croire à la vérité des apparitions : le caractère, l'attitude de cette pauvre enfant si simple, si étrangère à toute préoccupation mondaine, l'expression de son visage

(1) Cf. M. ARTHUR LOTH, *le Miracle au XIX^e siècle.*

transfiguré en présence du spectacle offert à ses yeux, les avaient convaincus de sa véracité (1).

Bientôt le bruit des prodiges opérés par l'intercession de la Vierge de Lourdes vint confirmer la persuasion populaire, et M. Henri Lasserre nous a transmis le récit vivant

(1) Bien des fois, cette jeune fille fut soumise à l'examen le plus sérieux, afin de voir si rien dans sa nature ne la disposait aux illusions d'une hallucinée. Un des médecins les plus répandus de Lourdes, le Dr Dozous, incrédule comme ses confrères, entendant parler des apparitions, voulut les étudier. Dès le 21 février, il était à la grotte près de Bernadette, et la suivait dans tous ses mouvements. Pendant les visions mêmes, la jeune fille jouissait de l'usage de ses sens, elle répondait à ses compagnes et leur disait ce qu'elle voyait; seulement elle paraissait ravie par l'attraction d'un spectacle délicieux. A la différence de l'hypnose, on ne voyait en elle nulle raideur, nul désordre physique ou mental, et elle se rappelait parfaitement ce qu'elle avait vu. — Pour mieux s'assurer de la vérité, M. Dozous étudia l'enfance, la conduite et le caractère de Bernadette; un examen prolongé le conduisit à constater chez elle une intelligence ordinaire, une raison sage et une conduite qui ne la prédisposait aucunement à l'exaltation religieuse. Les visions ne dépendaient pas de son espoir ni de sa volonté : plusieurs fois, elle se rendit à la grotte sans rien voir. — Pendant huit années, elle fut soumise chaque jour à des interrogatoires sans fin; souvent on lui tendit des pièges, on lui fit les questions les plus captieuses; toujours ses réponses simples et naïves, parfois des éclairs de bon sens, déroutèrent toutes les ruses. (M. BOISSARIE, 43.)

On voulut la tenter par des offres séduisantes; jamais elle n'accepta aucun don ni pour elle ni pour ses parents. A l'âge de vingt-deux ans, elle entra chez les Sœurs de l'Instruction chrétienne, à Nevers : on prétendit alors qu'elle avait été enfermée de force, et qu'elle était aliénée. L'évêque de Nevers démentit ces bruits, et le Dr Saint-Cyr, médecin de la maison, écrivit à un autre docteur qui l'interrogeait sur ce point : « Cette jeune Sœur est bien loin d'être aliénée; elle est devenue mon infirmière, s'acquittant dans la perfection de sa besogne. Nature calme et douce, elle soigne ses malades avec beaucoup d'intelligence; aussi jouit-elle d'une grande autorité, et, de ma part, d'une entière confiance (*). » (M. BOISSARIE, *Histoire médicale de Lourdes*, p. 85-86.)

(*) Telle fut la voyante de Lourdes jusqu'à sa mort, en 1879.

de plusieurs de ces cures merveilleuses, avec preuves à l'appui. Rappelons un ou deux de ces faits. — Au moment des premières apparitions, une scène déchirante se passait à Lourdes, dans une famille de pauvres journaliers : Jean Bouhotorts et sa femme voyaient se mourir leur enfant, âgé de deux ans environ. Ce pauvre petit, mal constitué, toujours malade depuis sa naissance, était épuisé par une fièvre de consommation persistante; ses yeux devenaient vitreux, ses membres immobiles, la respiration n'était plus sensible : « Il est mort, dit le père, calme dans sa désolation. — Non, dit la mère, et la Vierge de la grotte va me le guérir! » Vainement le père voulut l'arrêter, elle prit son enfant, l'enveloppa dans son tablier, et courut à la grotte. C'était le soir, au mois de février; le froid était glacial; un grand nombre de personnes se trouvaient en ce lieu. Après avoir prié quelques instants, la pauvre mère s'approche du bassin creusé pour recevoir l'eau de la source; elle y plonge tout entier le corps de son enfant, et malgré les murmures des assistants, elle l'y maintient immergé pendant un quart d'heure. Enfin, la mère le reprit et rapidement alla le remettre dans son berceau. Le corps de l'enfant restait immobile et glacé : « Tu vois bien qu'il est mort, dit alors le père. — Non, dit encore la mère, la Sainte Vierge le guérira! » et elle demeura là, priant pour son fils. Le lendemain matin, non seulement l'enfant vivait encore, mais il avait repris un teint coloré, et ses yeux brillants souriaient à sa mère. Lui, qui jamais n'avait pu marcher, il voulait se lever. On ne le lui permit pas. Le surlendemain, pendant qu'il reposait doucement, ses parents sortirent pour leur travail. Quand la mère rentra, le berceau était vide; l'enfant s'était levé tout seul, il allait çà et là, touchant à tous les meubles. Saisie de joie et de stupeur,

la mère resta un instant immobile : « Prends garde, dit-elle à son fils, tu pourrais tomber ! » Il ne tomba point, il courut même se jeter dans les bras de sa mère, qui l'embrassa en pleurant. L'enfant était guéri, et la maladie ne revint pas. « Voilà de cela dix ans, dit M. Lasserre, j'ai voulu le voir ces jours derniers, il est fort et bien portant ; sa mère lui reproche surtout d'aimer trop à courir. » (*Notre-Dame de Lourdes*, p. 173.)

M. Peyrus, le médecin qui avait soigné l'enfant, convint avec pleine assurance de l'impuissance de son art à expliquer un pareil fait. Les D^{rs} Vergez et Dozous l'examinèrent séparément, ils constatèrent aussi trois circonstances qui donnaient à cette guérison un caractère surnaturel : la durée de l'immersion, son effet immédiat et la faculté de marcher si vite obtenue : un bain d'eau très froide au mois de février, infligé pendant un quart d'heure à un enfant épuisé, agonisant, devait amener une mort immédiate (1). (*Ibid.* p. 174.)

Deux mois plus tard, une autre guérison remarquable eut lieu à Nay, dans les Basses-Pyrénées.

Un jeune homme de quinze ans, Henri Busquet, souffrait, depuis deux ans, d'un énorme abcès qui s'était produit entre la poitrine et le bas de la joue. Des bains pris à Cauterets ne firent qu'aviver la plaie, et le pauvre enfant avait au cou un ulcère étendu, béant, fournissant une suppuration abondante, couvrant le haut de la poitrine et menaçant le visage ; deux engorgements glandulaires très prononcés s'étaient déclarés près de cet ulcère. Henri, qui était très pieux, demanda un peu d'eau de la source de

(1) Rapport de M. le Dr Vergez, professeur agrégé de la Faculté de Montpellier, à la Commission d'enquête nommée par l'évêque de Tarbes. (LASSERRE, p. 174.)

Massabielle. Le soir du 28 avril 1858, il enlève les bandages et la charpie qui couvrent la plaie et les tumeurs, lave l'ulcère avec l'eau de la grotte, puis il s'endort. Au réveil, les douleurs avaient cessé, toutes les plaies étaient fermées, l'ulcère ne présentait plus qu'une cicatrice solide; la guérison avait été soudaine, complète; elle fut reconnue dans le rapport des médecins à la Commission : « Nous la rangeons, dit le Dr Vergez, parmi les faits qui possèdent pleinement et d'une manière évidente le caractère surnaturel. » (LASSERRE, p. 209.)

Le Dr Subervielle, médecin ordinaire du malade, déclarait aussi cette guérison merveilleuse et divine, mais il était inquiet pour l'avenir : « Qui sait, disait-il, si à dix-huit ans ce mal ne reviendra pas? » Dix ans plus tard, M. Lasserre est allé voir lui-même Henri Busquet; il a trouvé un jeune homme de vingt-cinq ans, plein de force et de vie; de sa plaie, il ne reste plus qu'une cicatrice, témoin de son terrible mal.

Voilà deux des seize miracles reconnus par la Commission épiscopale. De tels faits confirment sans doute la réalité des apparitions; ils prouvent plus encore : la Providence ne saurait opérer de tels prodiges à l'honneur de Marie et de son Immaculée Conception, si Jésus n'était pas l'auteur de la vie et de la grâce; les pèlerins qui vont par milliers au sanctuaire de Lourdes le comprennent, et ils y voient une éclatante confirmation de leur foi (1).

(1) Dans le récit des miracles reconnus par la Commission épiscopale, M. Lasserre donne le nom des sujets guéris, de leurs médecins et des témoins oculaires vivant encore, lorsqu'il écrivait son livre. Il était donc facile de vérifier les faits. Un généreux chrétien, M. Artus, offrit de payer 10 000 francs ou plus, que ces guérisons miraculeuses étaient absolument vraies, mettant au défi d'en établir

LOURDES, HISTOIRE MÉDICALE. — Les apparitions de la Vierge à Lourdes n'ont pas été un fait isolé : comme cette eau qui se mit à couler sous les doigts de Bernadette et finit par devenir un jet puissant, cette manifestation est devenue une source abondante de grâces de toutes sortes qui se sont répandues dans tout l'univers. La Vierge avait dit : « Je veux qu'on m'élève ici une chapelle. » Et, quelques années après, en 1864, une splendide église était construite au-dessus de la grotte. La Vierge avait dit : « Je demande que l'on prie et que l'on vienne ici en procession. » Et, chaque année, depuis 1868, des milliers de pèlerins viennent de tous les pays, même les plus éloignés, prier à cette grotte bénie ; nul sanctuaire au monde qui soit aujourd'hui plus fréquenté. Et la Vierge répond par des prodiges à ces élans de foi et d'amour. Pour en conserver le souvenir, on commença, en 1868, la publication des *Annales de Lourdes* ; elles forment maintenant un recueil de plus de trente volumes. On y trouve la relation d'une partie des guérisons obtenues à ce sanctuaire, et ces récits sont accompagnés de leurs pièces justificatives. « Voilà que, depuis trente ans, dit le Dr Boissarie, depuis Vergez, professeur à la Faculté de Montpellier, jusqu'à Fabre, de Marseille, nous relevons les noms de 250 à 300 médecins considérables par leur notoriété et leurs travaux, qui se portent garants des faits observés à Lourdes. Dans des certificats détaillés et dans des conclusions sévèrement déduites, ils reconnaissent l'exactitude de ces guérisons et déclarent ne pouvoir les expliquer d'une façon rationnelle et scientifique. » (*Lourdes, histoire médicale*, par le Dr BOISSARIE, 1891, onzième édi-

la fausseté matérielle par une enquête contradictoire, et acceptant pour juges du débat tels ou tels magistrats de la Cour tirés au sort. Le défi n'a pas été relevé. (M. LASSERRE, *Bernadette*, p. 310-311.)

tion, p. 251.) Nous emprunterons les détails suivants à cette œuvre vraiment scientifique, où les faits sont exposés et discutés selon les règles de la critique la plus exigeante.

Au pèlerinage national de 1882, eut lieu la guérison de M. René de Bill; elle est ainsi rapportée et certifiée par le Dr Leys, son médecin : « Je déclare, dit-il, que j'ai donné des soins à M. de Bill, atteint d'une tumeur blanche au genou gauche, compliquée d'ulcères fistuleux, de flexion de la jambe sur la cuisse. Cette maladie, qui a résisté pendant cinq ans à tous les traitements, paraissait absolument incurable. Le 13 août dernier, l'avant-veille de son départ pour Lourdes, j'ai examiné le malade, je l'ai trouvé dans le même état, toujours grave. Aujourd'hui, 3 septembre, je constate que tumeur blanche, ulcères et trajet fistuleux ont disparu, que la jambe s'est redressée, et que ce jeune homme marche sans le secours de béquilles. Pour moi, comme pour toute personne non prévenue, il est évident qu'une guérison si merveilleuse et si subite ne peut être attribuée qu'à un miracle. » (BOISSARIE, p. 224.)

Le culte de Notre-Dame de Lourdes ne se borne pas aux limites de la France, il est répandu en Espagne, en Italie, en Autriche, et jusque dans les contrées du Nouveau Monde. En Belgique, il est populaire, et, chaque année, des milliers de pèlerins viennent de ce pays jusqu'aux roches Massabiennes. Mais, pour ceux qui ne peuvent faire un si long voyage, les Belges ont voulu reproduire et naturaliser chez eux la grotte bénie. Ainsi, dans le bourg d'Oostaker, près de Gand, on a fait une autre Lourdes, et les pèlerins y vont invoquer l'Immaculée Conception.

Là aussi la Vierge fait des prodiges. En 1875, un ouvrier belge, Pierre de Rudder, y vint demander sa guérison. Huit ans auparavant il avait eu la jambe brisée par la

chute d'un arbre; les os étaient cassés à 0^m,09 au-dessous du genou. En vain plusieurs docteurs et chirurgiens habiles, M. Affenaer, MM. Jacques et Verriert, de Bruges, et trois autres médecins voulurent rétablir cette jambe brisée, une plaie énorme se forma, et les deux parties de l'os fracturé restèrent distantes de 0^m,03 au milieu des chairs en suppuration.

Après huit ans de souffrances, Pierre de Rudder conçut l'idée de recourir à Notre-Dame de Lourdes; il se fit transporter à grand'peine au sanctuaire d'Oostaker, et le 7 avril 1875, on le vit étendu à terre devant la grotte, demandant à Marie sa guérison. Il priait ainsi de toute son âme, quand, saisi par un trouble étrange, oubliant sa blessure, il se lève et va se jeter à genoux devant l'image de la Vierge. Au bout de quelques minutes, il revient à lui et s'aperçoit avec stupeur qu'il est à genoux, sans appui et sans béquilles. « Où suis-je donc, ô mon Dieu! » s'écrie-t-il; puis, levant les yeux, il ajoute : « O Marie, merci, merci! » Il se relève alors, va prendre ses béquilles et les dépose contre le rocher de la grotte; il fit ensuite trois fois le tour du sanctuaire comme les autres pèlerins. On le conduisit au château de Courtebourne, où l'on constata que la jambe était parfaitement guérie; les deux parties disjointes étaient rapprochées, les plaies avaient disparu, une légère marque bleue indiquait la place de la fracture. (M. BOISSARIE, p. 197.)

Le Dr Affenaer, examinant la jambe ainsi rétablie, fut ému jusqu'aux larmes : « Vous êtes radicalement guéri, dit-il à Pierre, votre jambe est saine comme celle d'un enfant qui vient de naître! » Le bruit de cette guérison se répandit au loin : plus de vingt médecins vinrent visiter de Rudder. Ce malade, incurable à la médecine, marche

fort bien ; il fait presque toutes les semaines un pèlerinage à Notre-Dame d'Oostaker.

Dans son *Histoire médicale de Lourdes*, le Dr Boissarie a réuni une foule de documents et de témoignages sur les merveilles opérées à Lourdes. Après avoir rapporté la guérison instantanée d'une phtisie déclarée incurable, il ajoute : « En parcourant les *Annales de Lourdes*, nous avons trouvé trente guérisons de phtisiques dans des conditions pareilles : même gravité, guérison aussi rapide, aussi complète ; cependant, nous avons laissé de côté tous les faits qui n'étaient pas appuyés par le témoignage d'un ou de plusieurs médecins (p. 307). » Et il rapporte ensuite un grand nombre de certificats délivrés par les maîtres de la science au sujet de ces guérisons.

Ajoutons encore une remarque très importante : dans son ouvrage, M. Boissarie écarte soigneusement toutes les cures qui peuvent s'expliquer par la force de l'imagination ou par la surexcitation produite au milieu des grands pèlerinages ; il rejette les cas de maladies nerveuses et d'hystérie, en un mot, tous les effets que peut produire la puissance de la suggestion (1) ; n'est-ce pas une réponse à ces médecins qui ne veulent voir à Lourdes que des faits semblables aux résultats des procédés en vogue aujourd'hui ?

Voici, par exemple (p. 361-368), vingt-trois guérisons subites de cancers, tumeurs, plaies et fractures ; les noms des personnes guéries, des médecins consultés ou témoins des faits sont indiqués : tout cela s'explique-t-il par la force de l'hypnose ou de l'imagination ?

Il y a quelques années, M. Renan demandait, pour cons-

1) Il n'admet que les faits où des plaies ou d'autres signes visibles évidents montrent un organisme brisé ou corrompu.

tâter un miracle, la réunion d'une Commission de savants qui seraient les témoins de l'œuvre merveilleuse, et qui pourraient l'examiner à loisir et répéter l'expérience avant de prononcer leur verdict. Sauf quelques conditions impertinentes demandées par le critique, la Providence a voulu, pour ainsi dire, satisfaire aux exigences du rationaliste apostat. Il se forme chaque année à Lourdes une réunion de médecins qui examinent les cures dites *miraculeuses* et qui les soumettent au creuset de l'analyse la plus sévère avant de donner leur avis : cette réunion s'appelle le Bureau des constatations médicales. (BOISSARIE, p. 263.)

C'est en 1887 que l'on vit pour la première fois ce singulier tribunal : douze docteurs-médecins s'étaient réunis pour étudier les faits. En 1888, à l'époque du pèlerinage national, ils étaient vingt, venus de toutes les parties de la France, trente en 1890, et depuis, ce tribunal fonctionne au moment des grands pèlerinages ; chacun de ses membres interroge, examine à loisir ; on discute les faits en toute liberté.

Pour que l'examen soit complet et concluant, l'on exige des certificats donnés par des médecins, attestant la maladie de leur client, son état, l'histoire de son mal ; à Lourdes même, on observe ce qui s'est produit, on le constate, mais souvent on attend pour se prononcer sur le caractère du changement survenu : il faut l'épreuve du temps pour montrer que la guérison est solide et véritable.

Cette méthode rigoureuse suivie à Lourdes pour l'examen des faits a produit une impression déjà très marquée : « Il y a quelques années, dit M. Boissarie, on ne pouvait prononcer le nom de Lourdes (devant les médecins) sans provoquer un sourire de dédain ou d'incrédulité ; aujourd'hui, comme toutes les guérisons publiées paraissent sous

la signature des médecins les plus connus, nous ne rencontrons ni opposants, ni contradicteurs. » (BOISSARIE, p. 275.) Ce résultat est attesté par d'autres savants : « Les faits de Lourdes, dit M. Bernheim, l'un des chefs de l'École médicale de Nancy, les faits de Lourdes appartiennent désormais à la science; la science les accepte, les étudie; l'interprétation seule reste en litige..... Toutes ces observations (faites à Lourdes), dit-il encore, ont été recueillies avec sincérité et contrôlées par des hommes honorables (*Ibid.*). »

Et vraiment, après ces attestations de trois cents médecins distingués sur des faits aussi extraordinaires, « ce n'est plus à des enfants, à des femmes, à des ignorants qu'il s'agit de répondre, dit M. Boissarie, c'est à des confrères, à des hommes d'un talent, d'une expérience reconnue, et dont la probité ne fait doute pour personne. L'ensemble de ces faits merveilleux qui se prêtent un mutuel appui forme un bloc inébranlable, à l'abri des critiques superficielles. » Aussi M. Boissarie dit-il, en terminant son histoire médicale : « Je cherche vainement dans le passé, je ne trouve pas d'exemple pareil. Une Vierge radieuse apparaît à Lourdes; elle dispense à pleines mains les faveurs célestes; depuis plus de trente ans, elle guérit nos souffrances physiques pour atteindre plus sûrement nos cœurs et réveiller nos âmes. » Et, en effet, il y a, dans cette histoire, des manifestations assez évidentes de la puissance divine pour exciter ou réveiller dans les âmes la foi endormie.

CONCLUSION DE LA SECONDE PARTIE. — Dans cette étude sur l'Église catholique, nous avons vu d'abord son origine et ses caractères; puis nous avons considéré sa vie, sa fécondité, les vertus et les miracles de ses saints.

Historiquement, elle est l'Église apostolique, car elle

remonte, par une succession continue de pasteurs et de Souverains Pontifes, jusqu'aux apôtres; elle est donc l'Église fondée par Jésus-Christ, et l'héritière de la mission et des pouvoirs qu'il a donnés à ses disciples.

Considérée en elle-même et dans son expansion, elle est une et universelle; et toujours, depuis dix-huit siècles, elle offre le spectacle de l'unité dans l'universalité: unité des intelligences dans une même foi, des volontés dans une même obéissance à un chef suprême.

Organisme immense et puissant, cette Église est vivante et féconde: nous avons vu ce qu'elle a fait pour les lettres et les sciences, pour la liberté et la vraie civilisation; son inépuisable fécondité en bonnes œuvres de toutes sortes témoigne toujours de sa vitalité.

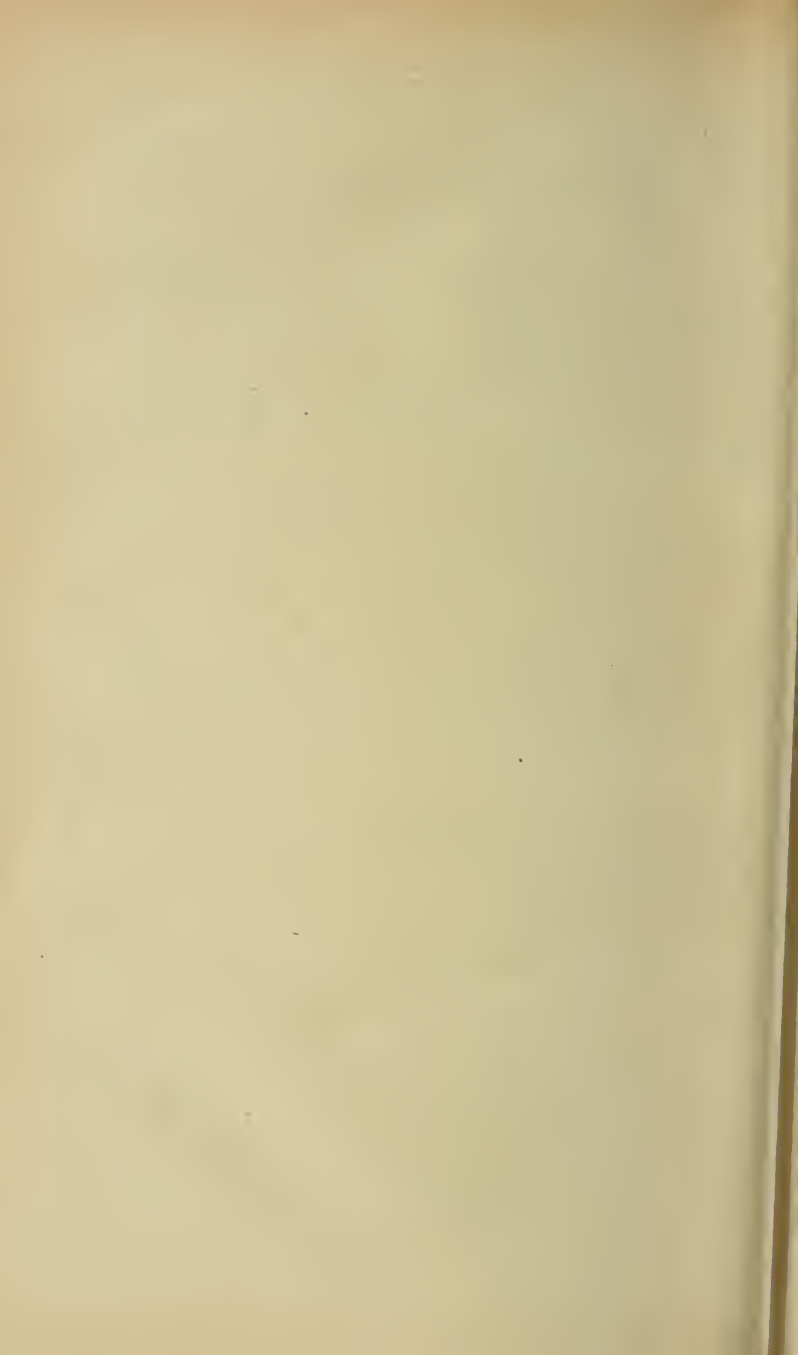
Il y a déjà dans ces faits et ces caractères des traits qui dénotent une force surnaturelle; mais ce qui manifeste surtout l'action divine dans l'Église catholique, ce sont les vertus héroïques des saints qu'elle honore, et les miracles opérés pour autoriser leur foi et glorifier leur vertu.

Oui, en voyant la grandeur de l'Église catholique et l'abondance des œuvres saintes qu'elle a toujours produites, l'observateur sérieux doit se dire: Cette religion ne peut être fausse, car un arbre mauvais ne saurait porter des fruits si excellents! Tant de vertu et d'héroïsme ne saurait être inspiré par l'erreur et le mensonge!

Mais la voix des miracles est plus décisive encore, et montre avec plus d'évidence l'intervention de Dieu. Or, dans l'Église catholique, il s'est fait de nombreux et d'éclatants miracles, nous en avons apporté des preuves, et les témoins se comptent par milliers.

Nous nous demandions, au début de cette étude, si,

parmi les Sociétés chrétiennes, il en est une qui présente des preuves manifestes de sa vérité et de sa divine mission. Les faits que nous avons rappelés répondent à cette question, et nous obligent à dire avec le Concile du Vatican : « L'Église catholique, par sa propagation, par son unité dans l'universalité, par son invincible stabilité, par son inépuisable fécondité en bonnes œuvres (et nous ajoutons : par les vertus et les miracles de ses saints), présente aux hommes la preuve irréfragable de la divine mission dont elle est chargée. »



CHAPITRE VI

LA SCIENCE ET LA FOI

1^o Savants catholiques dans toutes les sciences.

Nous avons exposé nos raisons de croire à Jésus-Christ et à l'Église qu'il a constituée la gardienne et l'interprète de sa doctrine.

Mais la science, la science moderne surtout, avec ses découvertes et ses progrès, n'est-elle pas en opposition avec la foi? Il y a tant de savants qui refusent de croire, qui ne sont ni catholiques, ni chrétiens! Voilà la grande objection, qui maintenant trouble beaucoup d'esprits.

Eh bien! non, la véritable science n'est pas opposée à la foi, et si plusieurs savants ne croient pas, c'est pour des raisons qui ne sont nullement scientifiques; aucun d'entre eux ne pourrait montrer une opposition véritable entre la science et la révélation chrétienne.

La preuve! C'est que dans toutes les sciences qui touchent à la foi, il y a toujours eu, et maintenant encore, il y a des savants de premier ordre qui sont chrétiens, catholiques, et qui ne voient aucune contradiction entre leur croyance et les vérités que la science leur rend évidentes.

Bien plus, dans toutes les questions à la fois scientifiques et religieuses, nous pouvons invoquer des savants illustres en faveur de nos dogmes, et confirmer notre croyance par l'autorité de leur savoir.

2° *Les sciences physiques et mathématiques.*

Montrons-le brièvement; voyons d'abord ceux qui se sont distingués dans les sciences physiques et mathématiques. Au siècle dernier, Volta, Mariotte; dans celui-ci, J.-B. Biot, Haüy, Jean-Baptiste Dumas, Chevreul, Ampère, Augustin Cauchy, ont été sans doute éminents par leur savoir : ils étaient chrétiens, catholiques, et professaient hautement leur foi.

Volta, l'un des créateurs de la science de l'électricité, se glorifiait de sa croyance catholique au milieu d'un monde incrédule et railleur.

C'est l'abbé Mariotte qui a découvert et formulé la loi du rapport entre le volume des gaz et leur pression (1).

L'abbé Haüy fut, à la fin du siècle dernier, le créateur d'une science nouvelle, la cristallographie : il remarqua la régularité systématique des formes cristallines, et découvrit les lois qui les régissent. En 1783, les savants les plus illustres, Lagrange, Lavoisier (2), Bertholet, Laplace, Fourcroy allaient au collège Lemoine suivre les cours de ce modeste abbé : « C'est qu'en effet, dit Cuvier, dans une science aussi nouvelle, et cependant déjà presque complète, les hommes illustres étaient des écoliers. »

Tout dévoué au service de Dieu et de l'Église catholique, l'abbé Haüy fut jeté en prison pendant la Révolution comme

(1) Mariotte était prieur d'un monastère de l'Ordre des Prémontrés.

(2) Lavoisier, le véritable fondateur de la chimie moderne, élevé dans une famille pieuse, en garda les croyances. Un écrivain anglais, Édouard King, lui avait envoyé un ouvrage de controverse religieuse; Lavoisier l'en remercia et lui dit : « C'est une belle cause que vous entreprenez de défendre, celle de la révélation et de l'authenticité des Saintes Écritures. » (*Cosmos*, janvier 1888.)

prêtre réfractaire, refusant de prêter un serment schismatique; il ne dut sa délivrance qu'à l'intervention des savants dont il était si hautement estimé. Il fut nommé conservateur du cabinet des mines, et ce fut là qu'il composa son *Traité de minéralogie*, « monument admirable, dit Cuvier, (ouvrage) qui a placé la France au premier rang dans cette partie de l'histoire naturelle. »

Dans notre siècle, parmi les plus grands noms de la science figurent Ampère et Cauchy.

Ampère est l'inventeur du télégraphe et l'un des principaux créateurs de la science électro-dynamique. Vers 1860, M. J. Bertrand, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, appréciait en ces termes son génie et ses travaux : « Ampère a fait en physique une des plus grandes découvertes de ce siècle, celle des actions électro-dynamiques, et par là, bien plus que par l'idée du télégraphe électrique, il a pris rang à côté d'OErstedt : c'est à Newton qu'il faut le comparer. Les phénomènes complexes, et en apparence inextricables, de l'action de deux courants ont été analysés par lui et réduits à une loi élémentaire à laquelle cinquante ans de travaux et de progrès n'ont pas changé une syllabe. Ampère a révélé une loi d'attraction nouvelle, plus complexe et plus malaisée à découvrir que celle des corps célestes; il a été à la fois le Képler et le Newton de la théorie nouvelle, et nous pouvons placer son nom à côté des plus illustres dans l'histoire de l'esprit humain. Aucun génie n'a été plus complet, aucun inventeur mieux inspiré..... »

Ampère fut profondément, pratiquement chrétien, et la foi catholique était chez lui affermie par des études approfondies. Dans un mémoire publié par M. Valson, ce génie éminent développe les preuves historiques de la divinité

du christianisme; entre plusieurs autres considérations, il fait cette remarque sur les premiers écrivains qui nous rapportent les miracles de Jésus-Christ et des apôtres : « Ils n'étaient pas nés chrétiens, et ils n'ont changé qu'à la vue de ces mêmes faits examinés avec tous les préjugés de leur première éducation, et la prévention alors générale contre le christianisme. » (On peut voir cet écrit d'Ampère dans un article publié en 1882, dans la Controverse, t. II, p. 76 et suiv.)

Augustin Cauchy (né en 1789, mort en 1857) est un autre type du savant chrétien. A l'École polytechnique, puis au milieu des fonctions dont il fut chargé comme ingénieur, toujours il sut montrer hautement sa foi. Quant à son génie, en 1852, le maréchal Vaillant écrivait à M. Fortoul, ministre de l'Instruction publique : « Au dire des hommes compétents, M. Cauchy est le plus grand mathématicien de l'Europe; j'ajoute que c'est un homme d'une pureté, d'une droiture exemplaire..... »

Fervent catholique, M. Cauchy partageait son temps entre la prière, l'étude et les œuvres de charité; pour faire des aumônes plus abondantes, il se refusait presque le nécessaire; il prenait une part active à plusieurs œuvres catholiques, et se plaisait surtout à faire le catéchisme aux petits Savoyards.

Cette foi généreuse et active était en lui une conviction fortement raisonnée; il a écrit cette page :

« Je suis chrétien, c'est-à-dire que je crois à la divinité de Jésus-Christ, avec Copernic, Descartes, Newton, Fermat, Leibnitz, Pascal, Grimaldi, Euler, Boscovich, avec tous les grands astronomes, tous les grands physiciens, tous les grands géomètres des siècles passés. Je suis même catholique, avec la plupart d'entre eux; et si l'on m'en deman-

dait la raison, je la donnerais volontiers : on verrait que mes convictions sont le résultat, non de préjugés de naissance, mais d'un examen approfondi (1). Je suis catholique sincère, comme l'ont été Corneille et Racine, la Bruyère, Bossuet, Bourdaloue, Fénelon; comme l'ont été et le sont encore un grand nombre des hommes les plus distingués de notre époque, de ceux qui ont fait le plus d'honneur à la science, à la philosophie, à la littérature, qui ont le plus illustré nos académies. Je partage les convictions profondes qu'ont manifestées par leurs paroles, par leurs actions et par leurs écrits, tant de savants de premier ordre, les Haüy, les Laënnec, les Ampère, les Coriolis; et si j'évite de nommer ceux qui restent, je puis dire du moins que j'aimais à retrouver toute la noblesse, toute la générosité de la foi chrétienne dans mes illustres amis, dans le créateur de la cristallographie (l'abbé Haüy), dans l'immortel auteur de l'électricité dynamique (Ampère). »

M. Cauchy disait encore à ses jeunes auditeurs : « Cultivez avec ardeur les sciences abstraites et les sciences naturelles; explorez, s'il se peut, toutes les parties de cet univers; fouillez les annales des nations, les histoires des anciens peuples; consultez sur toute la surface du globe les vieux monuments des siècles passés; loin d'être alarmé de vos recherches, je les provoquerai sans cesse, je ne craindrai pas que la vérité se trouve en contradiction avec elle-même, ou que les faits et les documents par vous entassés puissent jamais être en désaccord avec les Livres

(1) Le P. Delsaux, savant physicien qui cite ces paroles de Cauchy dans la *Revue des Questions scientifiques* (de Bruxelles), t. XVI, p. 436, ajoute que telles étaient aussi les convictions religieuses de Joseph Plateau, l'un des savants les plus remarquables de la Belgique en ce siècle.

Sacrés. » (MOIGNO. *Les splendeurs de la foi*, résumé, p. 171.)

Cet appel à la science, aux travaux et aux recherches des savants, est précisément celui que font et répètent depuis des siècles, les Papes et l'Église catholique; elle ne craint pour la foi de ses enfants que le mensonge et la calomnie (1).

3^o *Les sciences naturelles.*

Nous avons entendu les grands mathématiciens.

Dans les sciences physiques, J.-B. Biot, A.-C. Becquerel, Jules Jamin, Chevreul, comptent parmi les savants les plus distingués de ce siècle : eux aussi étaient spiritualistes, chrétiens et catholiques décidés.

Bien des fois, on vit J.-B. Biot, à Saint-Étienne du Mont, recevoir la Sainte Communion de la main de son petit-fils, vicaire général du diocèse de Beauvais.

(1) Dans l'Encyclique *Immortale Dei* sur la Constitution chrétienne des États, Léon XIII dit :

« Comme tout ce qui est vrai ne peut procéder que de Dieu, en tout ce que les recherches de l'esprit humain découvrent de vérité, l'Église reconnaît comme une trace de l'intelligence divine; et comme il n'y a aucune vérité naturelle qui infirme la foi aux vérités divinement révélées, que beaucoup la confirment, et que toute découverte de la vérité peut porter à connaître et à louer Dieu lui-même, l'Église accueillera toujours volontiers et avec joie tout ce qui contribuera à élargir la sphère des sciences; et ainsi qu'elle l'a toujours fait pour les autres connaissances, elle favorisera et encouragera celles qui ont pour objet l'étude de la nature. En ce genre d'études, l'Église ne s'oppose à aucune découverte; et même, ennemie née de l'inertie et de la paresse, elle souhaite grandement que l'exercice et la culture de l'esprit fassent porter au génie de l'homme des fruits abondants. Elle a des encouragements pour tous les arts et pour l'industrie, et en dirigeant toutes ces recherches vers un but honnête et salutaire, elle s'efforce d'empêcher que l'intelligence et l'industrie de l'homme ne le détournent de Dieu et des biens célestes. »

M. A.-C. Becquerel (1788-1878), en présentant à l'Académie son dernier ouvrage : *Des forces physico-chimiques et de leur intervention dans les phénomènes naturels*, voulut faire sa profession de foi spiritualiste : « Une force étrangère à la nature morte a introduit le principe de la vie dans le monde organique. Tout ce qui tient à cette matière prouve un but sage, nous révèle un entendement supérieur. L'homme, en comparant ses calculs à ceux qui ont dû présider à la formation de la nature organique, a été conduit à regarder la puissance de penser et de calculer comme une image de cet Être auquel il doit son existence. Cependant, plus d'une fois, le philosophe à vue courte a prétendu que tout était l'œuvre du hasard : cette philosophie n'a pas compris que ce qu'elle (nomme) hasard est une chose impossible. » Ajoutons que Becquerel était un spiritualiste catholique. M. Fizeau, lui-même physicien illustre, termina ainsi son éloge funèbre : « Il s'est éteint doucement au milieu des siens, avec la tranquillité de l'homme de bien et les immortelles espérances du chrétien. »

En 1886, mourut Jules Jamin, professeur de physique à la Faculté des sciences à Paris et chargé de l'organisation des laboratoires dans les grands établissements de l'État. Professeur incomparable par la clarté et l'élégance de l'exposition, il publia son cours de physique destiné à l'École polytechnique; il remplaça M. J.-B. Dumas comme secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Dans sa dernière maladie, il demanda à plusieurs reprises la présence du prêtre et les consolations de la religion, et voulut recevoir les derniers sacrements de la main du curé de Saint-Sulpice.

Quelques années auparavant (1) mourait à Cannes

(1) Le 11 avril 1882.

J.-B. Dumas, célèbre par ses ouvrages et par ses découvertes en chimie. Pendant quinze années professeur au collège de France, il fut très suivi et très applaudi : « Comme professeur, personne n'a éclipsé la renommée de son enseignement, disait à ses obsèques le ministre de l'Instruction publique; il fut l'honneur de l'Académie des sciences, l'ornement de l'Académie française. Je salue dans le continuateur de Lavoisier, dans le maître de Pasteur, une des plus hautes illustrations du pays. »

A Cannes, lorsque J.-B. Dumas eut reçu les derniers sacrements, il remercia le prêtre, et fit cette solennelle déclaration : « Je tiens à dire que j'ai toujours vécu en chrétien et en bon catholique; mes enfants savent, je le leur ai souvent répété, que c'est grâce à la Providence que j'ai pu mener à bonne fin mes travaux; ils trouveront dans mes papiers les derniers conseils où je les exhorte, pour vivre heureux, à vivre en paix avec Dieu. »

J.-B. Dumas était membre de presque toutes les Sociétés savantes de l'Europe, grand'croix de la Légion d'honneur; l'hommage qu'il rendit toujours à la foi catholique était certes celui d'une science assez éclairée.

M. Chevreul a été sans doute l'un des plus grands chimistes de ce siècle, et c'est à lui que l'on doit l'invention de la bougie stéarique, maintenant d'un usage universel. Toujours, pendant sa longue existence, il a proclamé hautement les principes du spiritualisme chrétien.

Dans les sciences qui étudient la nature vivante, l'Église a toujours compté et compte encore des hommes éminents par leur savoir.

Au commencement de ce siècle, pendant que Cuvier découvrait les corrélations de l'organisme chez les vertébrés, et reconstruisait leurs restes fossiles, un prêtre

échappé comme par miracle aux rigueurs de la Révolution, Latreille, classait dans un ordre méthodique l'immense collection amassée au Muséum d'histoire naturelle à Paris, et par ses travaux, continués plus de trente ans, devenait le prince et le législateur de l'entomologie. « Latreille, dit M. Blanchard, de l'Institut, est à jamais l'auteur de la partie méthodique de cette science : en 1796, il disposa les insectes d'après les principes de la méthode de Jussieu. Quelques années plus tard, il offrit une exposition si exacte des caractères des insectes, des arachnides et des crustacés, que les recherches modernes n'y ont amené que des modifications secondaires. »

Nous avons dit ailleurs avec quel dédain ce savant naturaliste rejetait les systèmes où la structure des insectes est attribuée à des causes aveugles, où l'on admet des lois sans vouloir en reconnaître le suprême ordonnateur.

Depuis Latreille, bien d'autres savants naturalistes ont été des croyants convaincus : les princes de la médecine, Laennec, Cruveilhier, Récamier, Nélaton, des physiologistes éminents comme Gratiolet, d'Homalius d'Halloy, professaient hautement leurs convictions religieuses.

Claude Bernard, si connu par ses travaux sur la physiologie, a voulu, lui aussi, se rallier à leur foi.

Ce savant naturaliste, d'un caractère timide et réservé, avait affecté de se tenir toujours en dehors des questions religieuses; mais il était frappé de l'ordre qui régit toutes les opérations de la vie organique; souvent, il parlait de cette idée directrice et même créatrice qui préside à l'évolution des corps organisés; il sut enfin reconnaître l'appel de cette cause suprême; et, en 1878, à Notre-Dame de Paris, une vive émotion s'empara des auditeurs du

P. Monsabré, quand celui-ci leur annonça la mort chrétienne de ce naturaliste éminent (1).

On sait combien M. Pasteur, par ses travaux et ses découvertes, a rendu de services à la science, à l'industrie et à l'humanité. Il y a quelques années, un savant anglais proclamait publiquement que les seules recherches de Pasteur sur les maladies du vin et de la bière ont valu plus de milliards à la France que la guerre de 1870 ne lui en avait fait perdre. En découvrant le moyen de tuer le bacille de la rage, il a sauvé la vie de milliers de personnes, et donné un remède presque infaillible à l'une des plus terribles maladies.

Eh bien ! ce savant de génie ne craignait pas de proclamer ses croyances religieuses ; il le faisait en terminant ses expériences victorieuses contre les générations spontanées ; il l'a fait aussi dans son discours d'entrée à l'Académie française. Il a voulu mourir en catholique pratiquant, assisté par le curé de Garches, et par le R. P. Boulanger, Dominicain, son confesseur. Son autorité vaut bien celle des athées dont on nous oppose les négations.

4^o *L'astronomie. La question de Galilée.*

Mais l'astronomie n'a-t-elle pas donné un démenti à la Bible en prouvant que la terre n'est point immobile dans

(1) Deux jours avant sa mort, Claude Bernard eut un long entretien avec le R. P. Didon ; il lui parla des rapports de la foi avec les sciences qu'il avait cultivées, et finit par lui dire : « Oui, le positivisme et le matérialisme sont à mes yeux des doctrines insensées et insoutenables. »

Voilà comment ce grand physiologiste a jugé d'une manière définitive un déterminisme qui voudrait expliquer sans Dieu les origines et les fonctions de la vie organique.

* Paroles rapportées par le R. P. Didon. Voir le *Cosmos*, 17 novembre 1894.

l'espace, qu'elle tourne autour du soleil? Galilée n'a-t-il pas été condamné pour avoir enseigné ce système solaire que la science reconnaît aujourd'hui comme démontré? — Il est vrai qu'en 1616, la Congrégation romaine de l'Index déclara la doctrine de Galilée contraire à la Sainte Écriture; plus tard, en 1633, Galilée lui-même fut obligé par la Congrégation du Saint Office à rétracter son opinion sur le mouvement de la terre.

Mais les catholiques le savent : ces Congrégations ne forment point un tribunal infallible, non plus que les théologiens associés à leurs travaux.

On dira peut-être : les Souverains Pontifes Paul V et Urbain VIII approuvèrent ces décisions, et ils ordonnèrent de les promulguer. Oui, ils ordonnèrent de les faire connaître, mais comme les décisions de Congrégations romaines, et non comme leur propre jugement doctrinal.

Ont-ils eux-mêmes prononcé une définition dogmatique contre le système de Galilée? Voilà le point décisif de cette question; or, il est certain qu'ils ne l'ont pas fait.

D'abord, jamais on n'a pu produire aucune définition de cette sorte émanée du Saint-Siège; M. Von Gebler, écrivain protestant, qui, en 1877, publia les pièces du procès de Galilée, avoue expressément que, dans ces actes, pas un seul document ne contient un jugement pontifical porté *ex cathedra*. (P. TÉPÉ, *De Ecclesia*, p. 493.)

D'autres témoignages prouvent positivement qu'il n'y eut aucune définition de ce genre. En 1624, huit ans après la première condamnation du système de Galilée par la Congrégation de l'Index, Urbain VIII disait à un cardinal que l'Église n'avait point condamné l'opinion de Galilée comme hérétique et qu'elle ne la condamnerait point comme telle. (M. DE L'ÉPINOIS, *Galilée*, p. 87.) Or, en 1633,

le tribunal du Saint-Office ne fit que rappeler et appliquer les décisions du premier jugement.

En 1651, le Jésuite Riccioli, dans son *Almagestum*, écrivait : « Il n'y a pas encore eu sur cette matière de définition du Souverain Pontife. » Et c'est aussi la remarque faite après les deux procès, par plusieurs autres savants catholiques, par Gassendi, Descartes et le P. Mersenne.

En 1665, le P. Fabri, Pénitencier de l'église de Saint-Pierre, à Rome, écrivait à un partisan du nouveau système : « On a demandé à vos maîtres s'ils avaient quelque démonstration du mouvement de la terre : jamais ils n'ont osé l'affirmer (1). Si par hasard quelqu'un de vous en trouve une, l'Église déclarera sans doute que ces passages de (l'Écriture sur le mouvement du soleil, etc.) doivent s'interpréter dans un sens impropre et figuré. » (M. DE L'ÉPINOIS. *Revue des questions historiques*, 1867, t. III, p. 142-143.)

M. de l'Épinois cite des paroles semblables du P. Grassi, Dominicain, et l'on sait que le cardinal Bellarmin ne pensait pas autrement. (M. DE L'ÉPINOIS, *Galilée*, p. 106.)

Il est donc certain que la condamnation de Galilée et de son système ne fut qu'une décision de la Congrégation de l'Index, et cette décision fut révoquée en 1757. Quant à Galilée lui-même, il fut traité à Rome avec les plus grands égards. M. de l'Épinois établit d'une manière certaine qu'il ne fut point soumis à la torture; et, pendant son procès, il n'eut pour prison que les vastes appartements d'un prélat romain où il fut entouré de soins délicats.

Encore un mot sur cette question si vivement débattue il y a deux siècles : Comment, dans la Bible, l'écrivain

(1) C'est qu'en effet, les preuves véritables du mouvement terrestre ne furent apportées que plus tard par Newton et d'autres astronomes.

sacré a-t-il pu se servir d'expressions qui semblent si contraires à la réalité? C'est que l'Écriture Sainte n'est pas inspirée pour apprendre aux hommes les secrets de la nature ni la science astronomique; elle se sert du langage ordinaire pour exprimer des phénomènes naturels; son but est d'enseigner aux hommes des vérités d'un ordre plus élevé. Elle parle des astres d'après leurs mouvements apparents. Se trompe-t-elle en cela? Pas plus que les savants d'aujourd'hui quand ils disent : le soleil se lève, le soleil se couche, il décrit sa courbe de l'Orient à l'Occident. L'Écriture Sainte peut employer les mêmes expressions sans tomber dans l'erreur.

En condamnant Galilée, le tribunal romain ne défendait nullement les études et les recherches sur le système du monde, et toujours les Papes favorisèrent l'astronomie comme les autres sciences.

La plupart des Observatoires fondés depuis deux siècles l'ont été par des religieux, des Jésuites et d'autres ecclésiastiques. Le premier qui fut élu président de l'Académie des sciences à Paris fut l'abbé Picard, et, depuis, plus de vingt autres ecclésiastiques ont occupé cette place.

Un Jésuite, le P. de Vico, découvrit plusieurs comètes; un autre Jésuite, le P. Grimaldi, signala le premier le phénomène des interférences, où la rencontre des ondes lumineuses produit de l'obscurité. Le P. Secchi, Jésuite aussi, s'est fait connaître par ses études sur le soleil; à l'Exposition française de 1867, on remarquait son météorographe, enregistreur automatique des variations atmosphériques. Pie IX encourageait ses travaux par ses libéralités. Léon XIII a voulu plus encore : il a fait construire un Observatoire dans les jardins du Vatican, et un savant astronome, le P. Denza, Barnabite, fut chargé de le diriger.

La Providence a ménagé une autre gloire à la religion catholique dans la personne de M. Le Verrier. On sait comment il fut amené par ses calculs à découvrir une planète nouvelle plus éloignée du soleil que celles déjà connues : lorsque la statue de ce savant fut inaugurée à l'Observatoire de Paris, le 27 juin 1890, le contre-amiral Mouchez, directeur de cet Observatoire, put dire à l'Académie des sciences :

« Aucun plus grand astronome, aucune plus grande illustration scientifique ne pouvait mieux personnifier l'astronomie française au seuil de notre Observatoire national ; sa découverte a doublé pour nous l'étendue de notre monde solaire ; elle a démontré d'une manière éclatante la puissance du calcul et la vérité des lois de la gravitation universelle. »

Le Verrier n'était pas moins estimé à l'étranger, et sir George Airy, l'un des principaux astronomes de l'Angleterre, l'appelait le Géant de l'astronomie moderne. Le Verrier était non seulement spiritualiste, mais chrétien, catholique pratiquant, et plusieurs fois, il eut à souffrir une opposition injuste et de vraies persécutions pour la franchise avec laquelle il professait sa foi. « Dans l'Observatoire national, dont il était directeur, il aimait à montrer deux objets : son grand réfracteur, télescope le plus parfait qui existât alors, et son crucifix, deux objets qui, dans sa pensée, étaient les symboles de deux choses étroitement unies, la science et la religion. » (ZAHM, professeur de physique à Philadelphie, *Les savants catholiques*, p. 75.)

Le Verrier mourut en 1878, après avoir rempli tous ses devoirs religieux (1) ; la fidélité de ce grand astronome à l'Église catholique est sans doute une réponse assez solide

(1) « Nous en avons des témoins parfaitement informés », dit la *Revue des questions scientifiques*, t. XXVIII, p. 267.

à ces demi-savants qui s'en vont redisant : La science est contraire à la foi !

5° *La philosophie.*

Bien plus que les sciences physiques, la philosophie et l'histoire ont des rapports intimes avec la religion révélée, et sur ce terrain le conflit pourrait avoir lieu, si Dieu n'était pas à la fois l'auteur de la révélation et de la raison naturelle. Mais ici non plus, le christianisme et la religion catholique n'ont rien à craindre, sinon l'ignorance et la calomnie, et pour le prouver, il suffit de rappeler les travaux des hommes les plus éminents dans ces sciences supérieures.

Nous le savons par l'histoire du dogme catholique, l'Église n'a point répudié les grands philosophes de la Grèce et de Rome. Saint Augustin s'est inspiré des idées de Platon ; à son exemple, il remonte sans cesse des perfections fugitives et finies qu'il voit dans le monde à Celui qui est la Beauté infinie et le Souverain Bien. Saint Thomas et les Docteurs du moyen âge ont suivi davantage Aristote ; ils se sont formés à leur méthode rigoureuse en étudiant sa logique, et presque tous ils se sont faits les commentateurs de sa métaphysique et de sa morale.

L'Église elle-même a produit des philosophes éminents, et ceux qui connaissent les écrits de saint Augustin et de saint Anselme, de saint Thomas et de Suarez, savent que nul, parmi les anciens ou les modernes, n'a pénétré d'une manière plus sûre et plus profonde les grandes questions de la métaphysique, de la morale et de la psychologie.

Plus près de nous, Bossuet et Fénelon, Descartes, Malebranche et Pascal étaient des catholiques fortement convaincus : ils sont considérés cependant, par les rationalistes

eux-mêmes, comme de grands penseurs, et le génie philosophique apparaît dans *La connaissance de Dieu et de soi-même* de Bossuet, comme dans la Somme de saint Thomas *Contra gentes*.

Leibnitz lui-même, le plus grand des philosophes parmi les protestants, peut être regardé par nous catholiques comme l'un des nôtres, car, après une longue étude des dogmes chrétiens, il a écrit son *Système théologique* dans lequel il reconnaît la vérité des dogmes catholiques niés par les protestants, et il en expose les raisons et les convenances.

De nos jours encore, l'Église a pu compter des fidèles dévoués parmi les hommes les plus distingués dans les sciences philosophiques, théoriques et morales, et les écrits de M. Caro, de M. Amédée de Margerie, de MM. Fonsegrive, Ollé-Laprune, Henri Joly, etc., etc., en sont une preuve suffisante. Sur les questions les plus importantes, les ouvrages les plus remarquables sont encore ceux de ces philosophes chrétiens (1).

Dans les questions sociales, qui maintenant sont l'objet de si ardentes discussions, l'Église a-t-elle à répudier quelques-uns de ses enseignements pour être d'accord avec les progrès de la science? Un ou deux faits suffiront pour en juger.

Quand parut l'Encyclique de Léon XIII sur la condition des ouvriers, ce fut de toutes parts un concert extraordinaire de louanges et d'admiration, même de la part d'une foule d'hommes étrangers à la foi : ils reconnurent que, dans ces enseignements, se trouvait la vraie solution des questions sociales les plus délicates.

Prenons un autre fait plus particulier en cet ordre de

(1) Voir, par exemple, l'*Essai de théodicée, Étude sur Dieu et la Providence*, par M. AMÉDÉE DE MARGERIE. 2 volumes; *L'idée de Dieu*, par M. CARO; *l'Essai sur le libre arbitre*, par M. FONSEGRIVE.

choses. Vers le milieu de ce siècle, un brillant élève de l'École polytechnique, étranger à toute pensée religieuse, M. Le Play, se mit avec ardeur à l'étude de ces questions sociales : il voyagea par toute l'Europe, il observa et compara les institutions et les usages des différents peuples; et quels ont été les résultats de trente années d'études et d'observations? Il y en a deux surtout que M. Le Play a mis en évidence dans ses nombreux écrits : il a vu d'abord que la condition la plus indispensable pour le bonheur social est l'observation du Décalogue; de plus, il a reconnu que l'institution de la famille d'après les lois du mariage chrétien, ce qu'il appelle la *famille souche*, telle que l'Église l'a faite, est la base la plus solide de la paix sociale et de la prospérité publique.

M. Le Play alla plus loin : il vit que sur toutes les autres questions qui intéressent notre destinée, l'Église est la dépositaire et la gardienne de la vérité, et, parmi les conquêtes de la foi, celle de cet homme éminent, ainsi préparée par une longue vie d'études et d'observations, est sans doute une des plus glorieuses et des plus significatives, (Voir M^{sr} BAUNARD, *La Foi et ses victoires : M. Le Play.*)

Cependant, nous le savons, les partisans de la libre pensée qui se disent philosophes sont nombreux, et leurs écrits partout répandus; mais quelle est la valeur des systèmes qu'ils opposent à notre croyance? Pour en juger, il suffit de les comparer entre eux; il n'est pas une seule de leurs théories antichrétiennes qui ne soit contredite par d'autres rationalistes aussi vantés. Les uns sont panthéistes, mais les autres dédaignent l'idée de ce dieu-tout, qui est encore *in fieri* et n'a pas conscience des merveilles qu'il opère dans le monde. Les autres sont positivistes, et veulent tout expliquer par l'évolution mécanique des forces de la

matière, mais d'autres penseurs leur montrent avec évidence l'insanité d'une pareille explication : le hasard produisant l'ordre, la matière aveugle et brute produisant des êtres intelligents, etc.

Ainsi en est-il de leurs autres systèmes opposés à la philosophie de l'Église catholique.

Aussi beaucoup de ces libres penseurs sont-ils fort peu convaincus de leurs propres théories. Un des plus sérieux, le plus remarquable peut-être de tous ces philosophes séparés de l'Église, fut Théodore Jouffroy. Après s'être montré hostile au catholicisme, il sentit le besoin de revenir à la foi de sa jeunesse; vers la fin de sa vie, il faisait donner des leçons de catéchisme à sa fille pour la préparer à sa Première Communion. Un jour, à cette occasion, il s'entretint avec M. Martin de Noirliu, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, sur quelques systèmes modernes de philosophie; il finit en disant : « Hélas! Monsieur le curé, ces systèmes ne mènent à rien : mieux vaut mille fois un acte de foi chrétienne! » (M^{GR} BAUNARD, *Le doute et ses victimes*, p. 39. Lettre de M. de Noirliu à l'archevêque de Paris.)

6° *L'histoire.*

La religion révélée a mille points de contact avec l'histoire; elle en a dans ses origines, à cause des récits de la Genèse et des livres historiques de l'Ancien Testament; elle en offre depuis le commencement de l'ère chrétienne, car la vie de Jésus-Christ et les prédications des apôtres ont été des faits publics, et l'histoire de l'Église catholique est en grande partie celle du monde civilisé.

Eh bien! loin de craindre le grand jour de l'histoire, la religion catholique le demande et le cherche.

Elle y a recours pour établir son origine et les faits sur lesquels elle est fondée.

C'est l'histoire, impartiale et sérieuse, qui nous expose le merveilleux épanouissement de l'Église catholique depuis dix-huit siècles, et sa vie féconde en fruits de sainteté et de charité. On peut s'en assurer en parcourant les annales de Baronius, les *Acta Sanctorum*, ou simplement en lisant quelque histoire consciencieuse de l'Église, celle de Rohrbacher ou du cardinal Hergenrœther.

Pour certaines époques troublées où l'action de l'Église et des Papes avait été dénaturée, des travaux plus sérieux ont fait justice d'une foule d'accusations.

Ainsi, les Papes du moyen âge avaient été calomniés par les jansénistes et même par des catholiques imbus des préjugés gallicans (Fleury est de ce nombre). Des écrivains mieux informés, et même des protestants, en remontant aux sources, ont vengé la mémoire de ces Pontifes : le protestant Voigt a réhabilité la mémoire de saint Grégoire VII; Frédéric Hurter, président du Consistoire de Schaffouse, a vengé mieux encore celle du pape Innocent III, et ce fut précisément cette étude sur les Papes du moyen âge qui lui fit comprendre la grandeur morale du catholicisme, et qui prépara la voie à sa conversion.

Pour l'époque suivante, les historiens protestants avaient fait de la Réforme une histoire fantaisiste où l'on ne voyait que scandales et désordres dans l'Église catholique, tandis que les premiers réformateurs étaient exaltés; en recourant aux documents contemporains, des auteurs plus sérieux ont fait justice de ces assertions : M. Audin, en écrivant l'histoire d'Henri VIII, de Luther et de Calvin; Doellinger, dans ses ouvrages sur *l'Église et les Églises*, sur *la Réforme et son développement intérieur*. Plus récemment, le chanoine

Janssen a complété cette œuvre de rectification dans sa grande *Histoire du peuple allemand* (rapidement arrivée à sa 15^e édition); par une multitude immense de documents, puisés aux sources contemporaines, il a montré le véritable état de l'Allemagne avant Luther et la civilisation développée par l'influence catholique en ce pays; puis il a montré les résultats de la Réforme dans les lettres, les sciences, les arts, et surtout dans les mœurs publiques. En le lisant, bien des protestants étonnés se sont dit : Est-ce donc là notre histoire et l'origine de la Réforme?

A ces travaux qui ont vengé l'honneur de l'Église catholique et montré sa véritable action dans le monde, nous pourrions en ajouter une foule d'autres dus à des hommes d'une science et d'une impartialité reconnue :

M. PAUL ALLARD, pour l'*Histoire des persécutions aux trois premiers siècles*;

M. le C^{te} FRANZ DE CHAMPAGNY, sur *les Césars et les Antonins*;

M. FRÉDÉRIC OZANAM, *La civilisation au V^e siècle; Études germaniques, la civilisation chez les Francs*.

M. DE MONTALEMBERT, *Les moines d'Occident*, principalement les volumes VI et VII.

L'abbé GORINI, *Défense de l'Église contre les erreurs historiques* de M. Guizot, etc. 3 vol.

Plus on étudie ces travaux, résultats de recherches consciencieuses, plus on se dit avec confiance : l'Église catholique n'a besoin que de la vérité.

Aux hommes qui savent réfléchir et saisir la portée des faits, l'histoire loyalement étudiée dit encore davantage; en le voit dans la vie intime de plusieurs écrivains distingués de ce siècle, de Frédéric Hurter, d'Ozanam, de Charles Lenormant, d'Augustin Thierry et de bien

d'autres, l'histoire vraie même à Dieu et à la foi catholique.

Déjà nous avons dit comment Frédéric Hurter fut conduit au catholicisme par ses études sur Innocent III et la papauté.

M. Charles Lenormant, professeur au collège de France vers 1840, était rationaliste comme un grand nombre de ses collègues. Après avoir présenté l'histoire de la France au point de vue de sa nationalité, il voulut exposer celle de sa civilisation, en la reprenant à son origine. Lui-même a raconté ce qu'il éprouva dans cette étude faite en toute sincérité :

« Jusque-là, dit-il, je n'avais projeté sur les faits du christianisme que le regard paresseux et distrait de l'homme du monde; désormais, il me fallait remonter aux sources et discuter les preuves avec l'attention que m'imposait un devoir public.

» L'effet de ce travail fut progressif, mais sûr; à mesure que j'avais dans ma tâche, je sentais s'affaiblir et s'effacer les préventions irrégieuses que je devais à mon éducation, à mon siècle. De la froideur, je passai bientôt au respect, le respect me conduisit à la foi. J'étais chrétien, je voulais contribuer à faire des chrétiens. »

(Paroles citées par son fils, M. François Lenormant, autre savant chrétien, préface du livre sur la *Divinité du christianisme*, p. 5-6, œuvre de M. CHARLES LENORMANT.)

Un autre de nos écrivains, l'auteur des *Récits mérovingiens*, l'historien de la *Conquête de l'Angleterre*, M. Augustin Thierry, fut conduit par ses études historiques au même résultat. Vers la fin de sa vie, il disait au P. Gratry : « Je vois les faits, je vois, par l'histoire, la nécessité manifeste d'une autorité divine et visible pour le développement de la vie du genre humain. Or, tout ce qui est en dehors du

christianisme ne compte pas; de plus, tout ce qui est en dehors de l'Église catholique est sans autorité. Donc, l'Église catholique est l'autorité que je cherche, et je m'y soumetts : je crois ce qu'elle m'enseigne, je reçois le *Credo!* » (Cité par le P. GRATRY. *Connaissance de l'âme*, préface (1).

La vie et les écrits de Frédéric Ozanam montrent encore mieux comment la science historique mène à la foi chrétienne et catholique.

Frédéric Ozanam est un des caractères les plus nobles et les plus sympathiques parmi les savants de ce siècle. En 1831, il vint à Paris pour y terminer ses études. Il eut le bonheur de vivre pendant deux années avec M. Ampère, le grand mathématicien, le chrétien fervent que l'on voyait souvent agenouillé sur les dalles de Saint-Étienne du Mont. Ampère aimait à s'entretenir avec son jeune hôte des merveilles de la création : quelquefois, mettant sa large tête entre ses deux mains, il s'écriait tout transporté : « Que Dieu est grand, Ozanam ! que Dieu est grand ! »

Ozanam se montra digne de cette amitié : en 1833, il s'associa avec sept jeunes gens pour fonder la Société de Saint-Vincent de Paul ; vingt ans après, il disait à Florence : « Au lieu de 8, nous sommes maintenant 2 000 à Paris et nous visitons 5 000 familles ; les Conférences en France

(1) M^r Perraud, évêque d'Autun, a cité des paroles semblables d'Augustin Thierry. En 1854 et 1855, il était allé plusieurs fois lui faire des lectures religieuses le dimanche, et M. Thierry lui dit : « Je suis un historien, je prends l'Église comme un fait qui s'impose à mon attention. D'autre part, si j'essaye d'expliquer par des raisons humaines l'existence de ce fait et ses conséquences de toutes sortes sur la marche de l'histoire, j'y échoue invinciblement. Les raisons humaines sont hors de toute proportion avec l'établissement de la religion chrétienne dans le monde et sa propagation par l'Église..... Donc..... » Et il affirma nettement sa foi. (*Études*, 15 octobre 1895.)

sont au nombre de 500, et nous en avons en Angleterre en Espagne, en Belgique, et jusqu'en Amérique. »

Ozanam se sentit porté aux études littéraires; en 1839, il fut reçu docteur ès-lettres après une thèse sur le Dante, qui fit dire à M. Cousin : « Ah! M. Ozanam, on n'est pas plus éloquent que cela! » L'année suivante, après quinze jours de luttés glorieuses au concours d'agrégation, il fut acclamé le premier et devint professeur d'un cours de littérature à la Sorbonne. C'est alors qu'il composa ses *Études germaniques* et ses leçons sur *La civilisation au V^e siècle* et aux siècles suivants.

« Dans l'histoire des lettres, écrivait-il dix ans plus tard, j'étudie surtout la civilisation dont elles sont la fleur, et, dans la civilisation, j'aperçois principalement l'ouvrage du christianisme. Toute la pensée de mon livre est donc de montrer comment le christianisme sut tirer des ruines romaines et des tribus campées sur ces ruines une société nouvelle, capable de posséder le vrai, de faire le bien et de trouver le beau. »

Les incroyants s'emparaient de l'histoire : « Il faut, dit Ozanam, reconquérir ce domaine qui est à nous, puisque nous le trouvons défriché par la main de nos moines, de nos Bénédictins et de nos Bollandistes. Je veux montrer les bienfaits du christianisme dans ces siècles mêmes dont on lui impute les malheurs. »

Ozanam sait pourtant se garder d'une admiration excessive pour ces temps troublés : « Il faut savoir, dit-il, louer la majesté des cathédrales et l'héroïsme des croisades, sans absoudre les horreurs d'une guerre éternelle, la dureté des institutions féodales, et le scandale de ces rois en lutte avec le Saint-Siège pour leurs divorces et leur simonie. Il faut voir le mal, le voir tel qu'il fut, c'est-à-dire

formidable, précisément afin de mieux connaître les services de l'Église, dont la gloire, dans ces siècles mal étudiés, n'est pas d'avoir régné, mais d'avoir combattu : je crois au progrès des temps chrétiens, je ne m'effraye pas des chutes et des écarts qui l'interrompent : les froides nuits qui remplacent la chaleur des jours n'empêchent pas l'été de suivre son cours et de mûrir ses fruits. »

Ozanam avait l'habitude de consacrer chaque jour une demi-heure à la lecture de l'Écriture Sainte. Jamais il ne se rendait à son cours avant d'avoir prié à genoux, pour qu'il pût ne rien dire contre la vérité, rien dans le but de s'attirer des applaudissements.

Il mourut le 8 septembre 1853, après avoir reçu avec piété les derniers sacrements. Comme son confesseur l'exhortait à la confiance en Dieu : « Et pourquoi le craindrais-je ? s'écria-t-il, je l'aime tant ! »

Ses ouvrages sur la civilisation en France et en Germanie du ^v^e au ^{viii}^e siècle montrent l'heureuse influence de l'Église sur ces peuples naguère si durs et si barbares.

Pour les temps antérieurs à l'ère chrétienne, les Livres Sacrés de l'Ancien Testament contiennent un grand nombre de faits liés avec l'histoire de la Palestine, de l'Égypte et de l'Assyrie. D'autre part, depuis un siècle, on a fait des recherches considérables dans ces pays, et l'on y a trouvé des documents de la plus haute antiquité. En Égypte, MM. Champollion, de Rougé, Mariette-Bey, Maspéro, etc., ont découvert et déchiffré des papyrus et des inscriptions sans nombre dont plusieurs datent de 4 à 5 000 ans. En Assyrie, on a fouillé les ruines de Ninive et de Babylone ; un Anglais, M. Layard, découvrit, en 1849, dans les ruines de Ninive, la bibliothèque des rois d'Assyrie : elle se composait de briques recouvertes de caractères cunéiformes, et

20 000 fragments de ces briques furent portés à Londres, au British Museum. Des savants, comme MM. Smith et Rawlinson, parvinrent à déchiffrer ces livres singuliers, dont les feuillets sont des briques, et les caractères des trous creusés en forme de coin.

Ces documents sont-ils d'accord avec nos Livres Sacrés? M. l'abbé Vigouroux, prêtre de Saint-Sulpice, répond à cette question dans son grand ouvrage : *La Bible et les découvertes modernes en Égypte et en Assyrie*. Non seulement on n'a rien trouvé qui fût en désaccord avec l'histoire biblique, mais, sur bien des points, ces vieux documents confirment le récit des historiens sacrés.

Champollion, le savant français qui parvint à déchiffrer l'écriture hiéroglyphique des monuments égyptiens, l'attestait, en 1827, au sujet de ses découvertes. En 1868, un rationaliste allemand, M. Ebers, dans son premier volume sur l'Égypte, disait dans sa préface : « J'offre aux amis de la Bible beaucoup de choses qui leur seront agréables, car je démontre que l'histoire de Joseph, en particulier, même dans ses moindres détails, dépeint très exactement l'état de l'ancienne Égypte, etc. » (VIGOUROUX, *l. cit.*, I, p. 170.)

En France, à cette époque, M. Emmanuel de Rougé était regardé comme l'égyptologue le plus éminent, et il fut chargé par le gouvernement français de faire un rapport sur l'état de la science concernant l'ancienne Égypte. En 1877, M. Wallon rendit compte de ses travaux dans une notice lue à l'Académie; il y disait : « Chrétien sincère, M. de Rougé se montrait assez assuré de la vérité du christianisme pour ne pas craindre que la science pût l'ébranler dans ses fondements..... Cette histoire d'Égypte, il l'aborda sans crainte, il la voyait d'accord avec la Bible, toutes les fois que ses monuments pouvaient servir de contrôle à

l'histoire sacrée..... Il avait le droit de sourire des objections faites autrefois aux Livres Saints. » Si la loi fut gravée sur des tables de pierre au Sinaï, si le Pentateuque fut écrit au désert, faut-il s'en étonner, quand l'Égypte présente partout des obélisques et d'autres monuments couverts d'inscriptions gravées sur la pierre, quand ses nécropoles offrent des papyrus et des livres écrits plusieurs siècles avant Moïse!

M. Félix Robiou, lui aussi savant égyptologue, cite ces autres paroles de M. de Rougé, qui avait été son maître : « Ma foi profonde dans la vérité catholique n'a jamais été ni dissimulée ni amoindrie par de lâches concessions (1). »

Les découvertes faites en Assyrie sont encore plus importantes pour nos Livres Sacrés : elles les éclairent et les confirment sur un grand nombre de points.

Le 11 septembre 1868, un assyriologue israélite, M. Oppert, écrivait dans la *Revue archéologique* (t. XVIII, p. 308) : « Ce que je puis affirmer, c'est que les découvertes (faites en ce pays) ont complètement établi l'exactitude de la chronologie des Livres des Rois. Partout où une difficulté semble s'élever, elle n'est pas dans les chiffres de la Bible, mais dans notre connaissance imparfaite des faits. » M. Oppert le prouve par plusieurs exemples, et conclut

(1) Telle était aussi la foi de M. Sylvestre de Sacy, l'un des premiers orientalistes de ce siècle par la grandeur et l'importance de ses travaux. Dans son testament, il écrivit : « Je regarde comme un devoir sacré pour moi de déclarer, en présence de Celui au regard duquel rien n'est caché, que j'ai toujours vécu dans la foi de l'Église catholique, et que si ma conduite n'a pas toujours été conforme aux saintes règles que cette foi m'imposait, ces fautes n'ont jamais été chez moi le résultat d'aucun doute sur la vérité de la religion chrétienne et sur la divinité de son origine. » (M. A. NICOLAS, *Études sur le christianisme*, t. IV, p. 474.)

ainsi : « Nous voyons donc que, quand les données assyriennes se complètent, elles sont en parfaite concordance avec la Bible (1). » (*Ibid.*, p. 385.)

7° *Les sciences préhistoriques.*

L'histoire, avec ses documents certains, n'offre donc rien qui soit contraire à la Bible; mais les sciences dites *préhistoriques*, et les découvertes faites en géologie ne sont-elles pas en opposition avec le récit de Moïse, et, par suite, avec la doctrine catholique? On l'a dit et souvent on le répète; mais, en réalité, c'est parce qu'on ignore ou qu'on feint d'ignorer ce que l'Église catholique enseigne sur ces questions.

Par exemple, on dit : La géologie prouve l'antiquité du globe terrestre et la nécessité de millions d'années pour la formation des terrains sédimentaires qui composent son écorce; elle dément donc la Genèse, d'après laquelle le monde ne date que de six mille ans et fut créé en six jours. — Non, la géologie ne dément point la Genèse bien comprise; car, d'après les plus savants interprètes catholiques, les six jours dont parle Moïse peuvent être des périodes d'une durée illimitée, et ces périodes ont pu être

(1) M. Vigouroux, dans l'ouvrage que nous avons cité, *La Bible et les découvertes modernes en Égypte et en Assyrie*, montre, sur beaucoup d'autres points, comment les découvertes faites en Palestine, en Assyrie et dans l'Égypte sont venues confirmer les récits de la Bible.

Ainsi, comme le remarque ce savant Sulpicien, au moment où la critique allemande ne voulait voir dans ces récits que des mythes ou des légendes sans valeur, la Providence a fait surgir des ruines de Babylone et de Ninive et des nécropoles d'Égypte, des témoins trente et quarante fois séculaires, pour rendre hommage à la vérité de nos Livres Sacrés.

précédées de millions d'années (1). Les géologues peuvent donc, sans contredire le texte sacré, admettre autant de siècles qu'ils voudront pour expliquer la série des couches terrestres et des fossiles qu'elles renferment.

Autre difficulté : on a découvert des fossiles humains et des débris d'industrie humaine enfouis à de grandes profondeurs, et l'on a conclu que l'homme est bien plus ancien sur la terre que ne le dit la Bible. — Fausse conclusion car ni la Bible ni l'Église ne déterminent la date de la création de l'homme. Chez les interprètes catholiques, on trouve une foule de systèmes pour évaluer cette date : les uns, en réunissant quelques données du texte hébreu, fixent à 4000 ans avant Jésus-Christ la formation du premier homme; d'autres, en s'appuyant sur le texte grec, la placent à 5200 ans avant l'ère chrétienne; mais on peut reculer bien davantage encore l'époque de cette création, supposer que dans l'énumération des anciens patriarches

(1) Dès les premiers siècles de l'Église, saint Augustin et plusieurs Pères de l'Église grecque pensaient que, par les six jours dont parle Moïse, il ne fallait pas entendre des jours comme les nôtres; et, dans la suite, un bon nombre de théologiens et de Docteurs catholiques ont partagé ce sentiment. Saint Thomas d'Aquin, au XIII^e siècle, le regardait comme utile et probable; ce n'est donc point là une interprétation forcée du texte mosaïque, inventée pour le besoin de la cause.

Le catholique peut aussi sans difficulté admettre l'hypothèse de Laplace sur la formation du système solaire. Cette évolution de la nébuleuse primitive, cette condensation du soleil et des planètes aurait eu lieu avant les six jours dont parle la Genèse. Ainsi s'évanouit l'une des objections faites par M. Taiue à la doctrine catholique; les autres qu'il propose ne sont pas mieux fondées.

Voir à ce sujet : *L'avenir du catholicisme en France*, par l'abbé DE BROGLIE, p. 98 et suiv. Ce savant abbé, ancien élève de l'École polytechnique, montre comment, dans le double tableau du monde, tracé, l'un par la science, l'autre par la révélation, tout s'harmonise et se concilie.

quelques générations ont été omises, et ainsi trouver tout le temps nécessaire pour expliquer les découvertes préhistoriques (1).

Remarquons cependant que les savants géologues ne sont nullement d'accord sur l'ancienneté des débris fossiles de l'homme ou de l'industrie humaine : là où les uns demandent des myriades d'années, les autres se contentent de quelques siècles ; nous pouvons tranquillement attendre qu'ils soient d'accord, et leur concéder de bon cœur tout ce qu'ils prouveront solidement.

Notons aussi que le progrès des études préhistoriques tend à faire évanouir ces périodes énormes assignées par certains géologues aux premiers âges de l'humanité.

M. de Nadaillac, l'un des juges les plus compétents sur ces matières, le montre avec une grande érudition dans une brochure publiée en 1893, sur les *Dates préhistoriques*.

Il interroge d'abord les données de l'histoire sur l'antiquité de l'homme : l'Afrique (l'Égypte exceptée), l'Amérique et l'Océanie ne fournissent aucun renseignement positif, mais l'homme y semble relativement récent, du moins ses souvenirs ne remontent pas très haut.

Ce sont les monuments de la Chaldée et de l'Égypte qui offrent les dates les plus lointaines ; les inscriptions trouvées en Chaldée rappellent des rois qui vivaient il y a près de soixante siècles ; une inscription gravée par Nabonide, environ 550 avant Jésus-Christ, assure qu'un temple avait été dédié 3 200 ans avant lui : cette date nous ferait

(1) La question de la chronologie biblique dans ses rapports avec l'histoire a été largement traitée par M. l'abbé Vigouroux dans la *Revue des questions scientifiques* de Bruxelles, t. XX, p. 353-408, et dans le 3^e volume de son ouvrage : *Les livres saints et la critique rationaliste*, p. 207-298.

remonter à l'an 3 750 avant notre ère, mais on ignore la valeur absolue de ce document.

En Égypte, les fragments conservés de l'historien Manéthon, et les inscriptions gravées sur les monuments, obligent, ce semble, à remonter vers la même époque, environ 4 000 ans avant l'ère chrétienne. (Cependant, M. Emmanuel de Rougé, un des plus savants égyptologues, déclarait que, pour la chronologie égyptienne, les chiffres certains s'arrêtent à l'an 692 avant Jésus-Christ; l'époque et la durée des dynasties antérieures sont fixées d'une manière très diverse par les savants.)

Les Annales de la Chine ne datent d'une manière sûre que de trois siècles avant notre ère; pour les temps antérieurs, les époques sont très disputées: les uns font remonter le règne de Fo-Hi, leur premier roi historique, à vingt-neuf siècles, les autres à trente-cinq siècles avant Jésus-Christ; rien chez eux ne prouve une plus haute antiquité.

En Europe, l'histoire est peu ancienne, et tout au plus, faut-il remonter à vingt siècles avant notre ère pour les restes de l'art humain retrouvés en Italie chez les Étrusques, et en Grèce dans les ruines de Tyrinthe et de Mycènes.

Mais la préhistoire revendique pour les premiers habitants de l'Europe une plus haute antiquité. Au début de ces études préhistoriques, quelques archéologues ne craignaient pas de l'évaluer à cent ou deux cent mille années, mais M. de Nadaillac en appelle au jugement plus sûr des savants qui, en ces dernières années, ont repris la question de la première apparition de l'homme. Ils s'accordent à dire que le temps écoulé depuis le retrait des glaciers en Europe et en Amérique doit être compris entre six et douze mille ans, et l'on n'a pas de preuve que l'homme ait apparu

avant ce retrait des glaces. M. de Nadaillac cite à l'appui de son opinion le témoignage des géologues qui ont le plus étudié la formation du sol, soit en Europe, soit en Amérique, MM. Warren, Upham, Gilbert, Andrews, Winchell, Wright, Arcelin, et il conclut : « Nous sommes loin, on le voit, des amoncellements de siècles que les contemporains de la révélation acceptent avec tant d'enthousiasme..... Il est impossible de ne pas être frappé de la concordance des calculs géologiques avec les données que nous avons empruntées à l'histoire et à l'archéologie. Appuyés sur des faits indéniables, sur tous ceux qui sont actuellement connus, nous répétons *que la limite extrême* que l'on peut assigner à l'humanité depuis la création ne saurait guère dépasser dix mille ans. » (M. DE NADAILLAC, *Les dates pré-historiques*, p. 40.)

M. de Lapparent, dans la 3^e édition de sa géologie publiée en 1893, atteste également ce résultat des nouvelles recherches faites en Amérique : l'étude très curieuse des transformations subies par la topographie dans la région des grands lacs durant l'époque moderne, et celle de la rétrogradation des chutes du Niagara, de Saint-Anthony et d'autres rivières, font admettre à MM. Winchell, Andrews et Gilbert, que le retrait des grands glaciers de l'Amérique ne peut être reporté au delà de sept à dix mille ans en arrière de notre temps. (*Revue des questions scientifiques*, janvier 1894, p. 243.)

Les conclusions de M. de Nadaillac sont fort acceptables pour les catholiques.

On dit encore, à l'encontre du récit biblique : depuis les travaux de Darwin, d'Huxley, de Wallace, d'Hœckel, et d'une foule d'autres naturalistes, il est nécessaire d'admettre le transformisme, et d'expliquer la formation des espèces

par voie de descendance et de progrès continu, tandis que, d'après la Bible, toutes les espèces ont été créées directement par Dieu.

Ceux qui le disent oublient deux choses, et tout d'abord que le transformisme n'est point démontré. S'il a des partisans nombreux, il a aussi des adversaires, même parmi les naturalistes les plus distingués : les membres les plus éminents de l'Institut, MM. Émile Blanchard, de Quatre-fages, Milne-Edwards, etc., regardent comme certaine la fixité des espèces organiques (1). Les savants transformistes eux-mêmes avouent qu'il n'y a pas d'exemple indubitable du passage d'une espèce à une autre. (Voir cette question dans les *Études religieuses*, etc., décembre 1892.)

Ils oublient en second lieu que sur la formation des espèces inférieures à l'homme, l'Église et la Bible laissent aux savants catholiques une grande liberté. Dieu, sans doute, est l'auteur de toutes les espèces vivantes, mais il a pu ne créer immédiatement qu'un assez petit nombre d'espèces-types et se servir d'influences diverses pour former les autres espèces que nous distinguons aujourd'hui. Ainsi pensent plusieurs savants catholiques; leurs concessions au transformisme ne nous paraissent point fondées; toujours est-il que la foi catholique n'a rien à craindre des observations scientifiques sur l'origine des espèces animales.

Quant à l'origine de l'homme lui-même, les partisans de Darwin et d'Hœckel cherchent depuis trente ans et plus quelque intermédiaire entre l'homme actuel et les autres types organiques : ils savent que l'homme diffère trop du

(1) M. Blanchard, *La vie et les êtres animés*, prouve cette fixité des espèces.

singe pour qu'il en descende immédiatement. Mais leurs recherches n'aboutissent à rien.

M. Virchow, recteur de l'Université de Berlin et président de la Société allemande d'anthropologie, le déclarait au Congrès international d'archéologie préhistorique de Moscou en 1892 :

« Les crânes fossiles connus ne pourraient constituer la preuve de l'existence d'une race inférieure primitive qui pût être considérée comme le terme de passage entre les animaux et l'homme actuel. Beaucoup de ces crânes sont très anciens, mais ils ressemblent sous tous les rapports aux crânes des races modernes, et certains même à ceux des races civilisées. C'est en vain qu'on cherche le chaînon (the missing link) qui aurait uni l'homme au singe ou à quelque autre espèce animale. » Virchow montre ensuite que ni les races inférieures, ni les sauvages, ni les caractères des microcéphales ne sont des preuves d'une origine simienne, et il conclut :

« Ainsi, dans la question de *l'homme*, nous sommes repoussés sur toute la ligne. Toutes les recherches entreprises dans le but de trouver la continuité dans le développement progressif ont été sans résultat : il n'existe pas de *pro-anthropos*, il n'exite pas d'*homme-singe* : le chaînon intermédiaire demeure un fantôme. » (Discours d'ouverture au Congrès international d'archéologie préhistorique de Moscou, publié dans la *Revue scientifique (Revue rose)*, 5 novembre 1892) (1).

(1) Sur la question de l'homme-singe, voir la *Revue des questions scientifiques* de Bruxelles, avril et juillet 1894, deux articles du P. DIERCKX.

Depuis 1892, on a fait un certain bruit à propos de quelques restes fossiles trouvés par M. Eugène Dubois à Trinil (Java). Ce sont deux

Les autres difficultés qu'on oppose aux Livres Saints n'ont pas plus de fondement dans la science sérieuse, et des savants illustres les ont déjà résolues.

Par exemple, à ceux qui, pour expliquer la diversité des races humaines, voudraient admettre le polygénisme, nous pouvons répondre par les travaux de M. de Quatrefages sur l'*Unité de l'espèce humaine*.

A ceux qui nient la possibilité du déluge, il suffit de rappeler ce que disent les géologues au sujet de l'époque quaternaire : alors des déluges effrayants creusèrent des vallées, formèrent par érosion de vastes plaines au-dessous des collines restées comme des organes témoins. (La colline isolée sur laquelle repose la ville de Laon nous en offre un type saisissant.) La science géologique admet donc des déluges aussi considérables que celui dont Moïse a retracé le tableau.

Mais, pour répondre en bloc à toutes les difficultés d'une prétendue science opposée à la foi, il nous suffit de redire : Dans toutes les branches du savoir humain, il y a toujours eu, il a y toujours des savants chrétiens de première valeur, et ils ne voient nulle opposition entre leur croyance et les faits observés.

Spécialement dans ces sciences préhistoriques, où se

molaires, un fémur et un crâne fort incomplet ; encore ces ossements étaient séparés par une distance de 15 mètres.

M. Dubois les attribue à quelque type intermédiaire entre le singe et l'homme, et il l'appelle le *Pithecanthropus erectus*. Au Congrès de Liège, en 1895, « la vue de ces restes fut jugée insuffisante pour déterminer des affirmations nettes. » M. Houzé, professeur à l'Université de Bruxelles, après une étude approfondie, a conclu que ces os sont certainement humains. W. Turner et M. Topinard sont aussi favorables à cette opinion. (*Revue des questions scientifiques*, juillet 1896, p. 311.)

réfugient d'ordinaire les ennemis de la révélation, après les premiers maîtres, Elie de Beaumont, d'Archiac, d'Homa-lius d'Halloy, Joachim Barrande, M. Bourgeois, d'autres savants catholiques tiennent leur place et savent unir comme eux leur science et leur foi; il suffit de citer : M. le marquis de Nadaillac, MM. de Lapparent, Albert Gaudry, de la Vallée-Poussin, Adrien Arcelin; et il en est bien d'autres éminents par leur savoir.

Pour compléter cette réponse et aussi pour indiquer les sources auxquelles on peut recourir, nous voulons signaler deux ou trois recueils où ces questions sont largement traitées :

1° La *Revue des questions scientifiques*, publiée à Bruxelles depuis 1876.

2° La *Revue des questions historiques*, publiée à Paris, chez Palmé.

3° Les *Études religieuses, historiques*, publiées par les Pères de la Compagnie de Jésus.

On peut voir :

1° Dans la *Revue des questions scientifiques* :

L'homme tertiaire, HAMARD, t. V, p. 34 et 361.

L'affaire de Galilée, M. GILBERT, t. I^{er}, p. 353; t. II, p. 129; t. XXIV, p. 353.

L'homme-singe, par le P. DIERKX, avril et juillet 1894.

2° Dans la *Revue des questions historiques* :

L'authenticité du Pentateuque, M. VIGOUROUX, t. XXXIII, p. 129; t. XXXIX, p. 353.

L'ancienneté de l'homme, DE VALROGER, t. XVI, p. 482, et t. XIX, p. 415.

Les pasteurs en Égypte et le ministère de Joseph, M. ROBIOU, t. VII, p. 212.

La Saint-Barthélemy, M. GEORGES GANDY, t. I^{er}, p. 11 et 321.

L'affaire de Galilée, M. HENRI DE LÉPINOIS, t. III, p. 68.

Dans les *Études des Pères de la Compagnie de Jésus : La Bible et les sciences de la nature* : P. HATÉ, 1868, p. 458, 934 (septembre et décembre).

Le transformisme et l'œuvre des six jours, P. BRUCKER, avril 1889.

On peut consulter aussi sur toutes ces questions, le *Dictionnaire apologétique* publié par l'abbé JAUGEY. — *Questions bibliques actuelles*, par le P. J. BRUCKER, 1 vol. in-8°.

En terminant cette étude sur les rapports de la science avec la religion révélée, une remarque nous semble importante pour apprécier justement les attaques si souvent dirigées contre l'Église et ses dogmes.

Dans les œuvres des savants qui nous sont hostiles, il faut distinguer deux parties : l'une contient les faits qu'ils ont observés, et nous les admettons; l'autre consiste dans les théories qu'ils imaginent et qu'ils opposent à nos dogmes; et quelle est leur valeur? Pour en juger, il suffit de comparer ces théoriciens entre eux.

Loin de s'entendre sur ces systèmes, ils se contredisent et se disputent, et parfois avec quelle âpreté! C'est chose curieuse de voir comment ils se démolissent l'un l'autre.

Pour expliquer sans Dieu l'origine de la vie sur notre globe, ils ont recours aux générations spontanées; mais y a-t-il des générations spontanées? Darwin avouait qu'elles sont inexplicables. M. Pasteur a prouvé, par des expériences victorieuses, qu'il n'y en a point dans la nature, et Tyndall, malgré son agnosticisme, reconnaissait comme décisives les observations de M. Pasteur. C'est une théorie sans preuves, absolument démodée, disait Virchow au Congrès de Munich, en 1877.

Hœckel, le coryphée de l'évolutionnisme athée en Alle-

magne, assure que l'homme est descendu de quelque monère ou cellule très simple par une série de transformations, et il a dressé la généalogie de nos formes ancestrales : il y distingue 22 anneaux divers : mais, par malheur tous les anneaux de cette chaîne sont fictifs ou problématiques, et du Bois-Reymond, l'un des plus savants physiologistes allemands, dit, qu'aux yeux de la science, l'arbre généalogique d'Hœckel n'a pas plus de valeur que celui des héros d'Homère (1).

Cependant, ils veulent nous faire descendre de quelque type animal inférieur : suivant Hœckel, nous venons des monères par les ascidiens et par l'amphioxus, vertébré mal déterminé : M. Semper, avec une autre école, nous donne pour ancêtres des annélides, quelques vers en bonne veine de progrès : Carl Vogt, un autre évolutionniste, se rit de leurs dissensions : « En Allemagne, dit-il, c'est un déluge de brochures, d'invectives, et de caricatures échangées entre les deux partis. »

Cependant, malgré la persistance des espèces observées et l'absence de toute preuve expérimentale en faveur de leur système, tous les théoriciens positivistes admettent l'évolution universelle, parce qu'ils en ont besoin pour se passer de Dieu. Mais comment s'en passent-ils ? En mettant sur le compte du hasard et des rencontres heureuses tout ce qu'il y a de science et d'ordre dans la nature.

Aussi les catholiques ne sont-ils pas les seuls à combattre leur système : plusieurs rationalistes en font aussi bonne

(1) Carl Vogt dit aussi de cette généalogie : « Depuis la monère primitive jusqu'à l'homme, toutes les étapes sont déterminées ; (l'échelle est complète) malheureusement, la réalité lui fait complètement défaut. » *Revue scientifique*, 1877, t. XIX, p. 1038 ; *Revue des questions scientifiques*, avril 1894, p. 536.

justice. M. Paul Janet, dans son livre sur les *Causes finales*, prend à partie Herbert Spencer, celui qui passe pour le grand métaphysicien de l'évolution sans Dieu. Après avoir analysé sa théorie de l'intégration et de la désintégration, et l'avoir dépouillée de sa phraséologie scientifique, il en montre l'inanité avec une force et une clarté parfaites : Spencer a beau se draper dans ses formules plus ou moins savantes, il ne fait que renouveler le vieux système de Leucippe et de Démocrite, avec ses atomes qui s'accrochent au hasard : c'est toujours la même puérilité et la même absurdité : le hasard produisant l'ordre, la matière morte engendrant la vie, la matière brute produisant des esprits intelligents.

Et voilà ceux qu'on nous oppose comme les représentants de la science moderne ! Leur déraison nous montre plutôt la nécessité de la foi, d'un guide qui nous préserve de ces aberrations.

CONCLUSION. — Nous l'avons constaté : dans toutes les branches du savoir humain, l'Église catholique compte des hommes éminents, et leur foi nous prouve qu'entre la science et la révélation chrétienne, il n'y a aucune contradiction. Plus encore, elle montre que la véritable science conduit à Dieu.

La connaissance plus approfondie du monde physique et de ses lois harmonieuses mène à Dieu, principe de cet ordre visible.

La science du monde moral et de l'histoire conduit à Jésus-Christ, principe de cette régénération intellectuelle et morale qui a transformé le monde ; elle conduit même à l'Église catholique, dont elle montre l'origine, la grandeur et les œuvres surnaturelles.

Voilà ce que reconnaissent toujours une foule de savants distingués : c'est que, en effet, la science naturelle et la révélation sont deux lumières émanées de la même source divine; l'une conduit à l'autre, au milieu des obscurités et des incertitudes de la vie présente, comme la faible lueur d'une lampe conduit l'ouvrier des mines jusqu'à l'entrée où il sera guidé par la lumière du jour.

CHAPITRE VII

LES RELIGIONS NON CHRÉTIENNES

1° La science des religions.

Après cette étude sur le christianisme, il nous reste à parler des autres religions qui se partagent la croyance des peuples. Nous pourrions ainsi juger directement de leur valeur, et nous comprendrions mieux, par le contraste, la grandeur, les bienfaits et la vérité de la religion chrétienne. Cette étude est aujourd'hui d'autant plus nécessaire que la *science des religions* est devenue depuis quelques années une des armes les plus perfides contre la foi chrétienne : une foule de rationalistes se livrent avec passion à la recherche des croyances étrangères ou anciennes ; ils refont à leur manière l'*Histoire des religions*, et presque toujours dans le but de montrer que le christianisme est, comme les autres cultes, un simple produit naturel de l'esprit humain, sans plus de valeur absolue. Depuis vingt ans surtout, ce mouvement s'est développé d'une manière puissante, grâce à l'initiative de Max Müller, de M. Tiele, professeur à l'Université de Leyde, et à la faveur de gouvernements hostiles aux croyances chrétiennes. Dans un grand nombre de villes, on a fondé des chaires consacrées à l'enseignement de cette nouvelle science ; les quatre Universités de Hollande, Leyde, Utrecht, Groningue et Amsterdam en possèdent ; les Universités de Berlin, de

Genève et de Rome ont suivi cet exemple; en Angleterre, une riche fondation particulière (due à M. Hibbert) propage cette science par ses lectures et conférences; là se sont fait entendre Max Müller, Renan, Réville et d'autres.

C'est en France que la science des religions est le mieux organisée : elle y possède une chaire au Collège de France; un organe étendu : la *Revue de l'histoire des religions*; une bibliothèque et le Musée Guimet, où sont réunis une multitude de documents sur les cultes étrangers, tous les objets les plus curieux de ces cultes, etc.

Des milliers de livres, de brochures et d'articles ont déjà paru sur ces matières, et l'on y trouve exposées les théories les plus discordantes sur ce qu'on appelle *l'évolution de l'idée religieuse*.

Pour montrer le résultat le plus important de ces travaux, nous exposerons les croyances des principales religions d'après leurs propres livres sacrés et leurs documents authentiques; nous y joindrons les appréciations des savants les plus distingués et les mieux informés : nous pourrons ainsi juger de leur valeur en connaissance de cause.

2° *Le parsisme, religion de Zoroastre.*

On connaît trop l'ancienne religion des Grecs et des Romains pour l'opposer au christianisme. Le polythéisme avec la multitude de ses dieux pervers et obscènes, le culte idolâtrique avec ses fêtes licencieuses sont, pour notre raison élevée par une éducation chrétienne, des croyances trop absurdes pour que l'on songe sérieusement à y revenir.

Mais c'est en Orient, en Asie surtout, que, depuis un demi-siècle, on va fouiller et faire des recherches, pour

trouver quelque croyance que l'on puisse comparer à la religion établie par Jésus-Christ.

L'une des plus anciennes parmi ces croyances est le parsisme ou la religion de Zoroastre. Elle était autrefois celle des Perses, des Mèdes et de plusieurs autres peuples; maintenant, elle a presque disparu, et ne se trouve plus que chez quelques peuplades de la Perse et chez les Parsis de Bombay. Mais on possède le livre sacré du parsisme, le Zend-Avesta, et M. Darmesteter en a donné récemment une traduction fort appréciée des savants. Ce livre est-il très ancien? On le croyait au siècle dernier, et même depuis; on le faisait remonter à douze ou quinze siècles avant Jésus-Christ. M. Darmesteter, après de longues études sur ses origines, le juge beaucoup plus récent, et même en grande partie postérieur au règne d'Alexandre le Grand. Même incertitude au sujet de Zoroastre, le fondateur du parsisme : d'après les uns, il aurait vécu quinze ou vingt siècles avant l'ère chrétienne, cinq ou six siècles seulement selon les autres.

Quoi qu'il en soit de ses origines, le système qui domine dans le Zend-Avesta est le dualisme avec une tendance polythéiste. Il admet deux principes : Ormuzd, l'auteur du bien, de la lumière, et Ahriman, le principe du mal et des ténèbres. Entre ces deux principes règne une lutte terrible qui doit durer 9000 ans : alors Ahriman sera vaincu, précipité en enfer, le principe du bien triomphera.

Il est assez inutile de combattre une religion qui n'existe plus; ce dualisme et ce principe essentiellement mauvais sont des absurdités trop contraires à la raison pour trouver des croyants parmi nous. On a voulu cependant opposer au christianisme la morale de Zoroastre : c'est une religion plus gaie, plus humaine, a-t-on dit.

Un savant indianiste, M^{sr} de Harlez, professeur à Louvain, a publié plusieurs articles sur ce point (dans *La Controverse*, t. I^{er}); il a montré par les textes mêmes de l'Avesta ce que vaut cette assertion.

« Le disciple de l'Avesta, dit-il, doit se lever de grand matin, faire aussitôt plusieurs prières; *il doit prendre de l'urine de bœuf dans le creux de sa main, et s'en laver les bras, la figure, etc.* » (p. 674.) A ses repas, il doit observer une foule de prescriptions minutieuses, tenir un linge sur sa bouche, de peur que son haleine ne souille les aliments; à chaque instant, il peut contracter des souillures, et, pour s'en purifier, il doit recourir à des ablutions d'urine de bœuf pendant plusieurs jours. Qui touche un objet souillé doit recevoir sur tout le corps une ablution de cette urine et s'en laver les mains et la figure! Pour le disciple de Zoroastre, c'est une faute grave de cracher dans le feu, d'éteindre une flamme avec son haleine; une faute grave aussi de servir à un chien de garde un os trop dur, ou une soupe trop chaude; celui qui donne à manger de la chair de coq sera abandonné du ciel, etc., etc. Voilà quelques-unes des prescriptions du parsisme, et il en a cent autres aussi ridicules : est-ce là une religion bien gaie, bien humaine ? (M^{sr} DE HARLEZ, *La Controverse*, t. I^{er}, p. 674-684.

On a dit aussi que la Bible avait emprunté plusieurs de ses dogmes au zoroastrisme, mais M^{sr} de Harlez, dans *La Controverse* (t. II, p. 385); M. Le Hir, dans ses *Études bibliques* (t. II, *Les origines du christianisme*), montrent qu'il n'en est rien : la différence est profonde entre le monothéisme de Moïse et ce dualisme, où le principe du mal oppose une créature mauvaise à chaque œuvre du principe bon; de plus, on trouve dans le parsisme la déifi-

cation et le culte du feu, des astres et du soleil surtout; on y voit même une Vénus honorée comme le principe de toute fécondité. Comment trouver les dogmes chrétiens dans ce monstrueux amalgame du spirituel et du corporel, et dans cette déification de la nature? (Le Hir, p. 208-212.)

Les travaux de M. Darmesteter ont achevé de démolir cette théorie des emprunts faits à l'Avesta par la Bible. La Bible est plus ancienne, elle n'a donc rien emprunté.

Le 25 octobre 1893, M. Sénart, rendant compte de l'ouvrage du savant orientaliste à tous ses confrères de l'Académie, disait : « Zoroastre est un de ces noms qui sont nimbés pour nous d'un prestige d'antiquité: M. Darmesteter a osé attribuer aux livres, ou mieux, aux fragments qui nous sont parvenus sous son nom, une date faite pour déconcerter ceux-là même que n'éblouissent pas les préjugés régnants. Il ramène aux environs de l'ère chrétienne la rédaction qui nous en a été transmise. Avec des éléments modernes, elle en embrasserait d'autres beaucoup plus anciens, mais aucun fragment qui ait échappé à des retouches, et qui puisse intégralement faire foi du zoroastrisme primitif. Que nous voilà loin, Messieurs, de cette antiquité fabuleuse qui berce et enchante le rével ! »

Un autre membre de l'Institut, M. Philippe Berger, notait vers la même époque un autre résultat des travaux de M. Darmesteter :

« Que de fois, disait-il, n'avons-nous pas entendu citer la ressemblance de la création biblique avec celle de l'Avesta comme une preuve de la composition récente de la Genèse (qui n'en serait qu'une copie)? C'était le grand cheval de bataille de M. de Eichthal. Or, voici M. Darmesteter qui vient nous déclarer, après une étude approfondie, que c'est l'Avesta qui a copié la Bible! Je suis porté à croire

que M. Darmesteter a raison, sans pourtant qu'il soit possible de l'affirmer pour tous les points. » (*Revue des Deux-Mondes*, septembre 1893.)

3° *Le brahmanisme.*

Le brahmanisme est encore aujourd'hui la religion dominante de l'Hindoustan, et compte environ 200 millions de sectateurs.

Dans ce système religieux, on peut distinguer trois époques, la période védique, le brahmanisme et l'hindouisme ou période néo-brahmanique.

La religion védique nous est connue par les Védas, livres sacrés, dont le plus ancien, le Rig-Véda, est un recueil d'hymnes à la divinité.

On y célèbre tour à tour Indra, le maître du ciel et de la terre; Varuna, qui a formé toutes choses, et qui est le souverain du monde; Surya, le conservateur de tous les êtres et le chef des dieux; Agni (le feu), le dieu par excellence, qui connaît tout, et donne tous les biens à ses serviteurs (1).

(1) M^{sr} DE HARLEZ, professeur à l'Université de Louvain, *La Bible dans l'Inde*, p. 161, 162. Ce savant Indianiste expose dans cet ouvrage les doctrines et les usages des Hindous d'après leurs livres vénérés.

L'histoire et les croyances du brahmanisme sont décrites d'une manière encore plus complète par M^{sr} LAOUENAN, vicaire apostolique de Pondichéry : *Du brahmanisme et de ses rapports avec le christianisme*, 2 vol. in-8°, 1884. Cet auteur a vécu trente-cinq ans au milieu des Hindous, il a parcouru leur pays, et partout observé les hommes, les monuments et les institutions; il a étudié les écrits des brahmanes, et il a consigné dans ces volumes les résultats de ses observations. Cette œuvre a valu à l'auteur une distinction peu commune : elle a été couronnée par l'Académie.

« Au point de vue doctrinal, dit M^{gr} Laouënan, les Védas sont essentiellement panthéistes. On y devine à chaque pas, plutôt qu'on ne voit clairement l'idée d'un dieu unique et suprême; ce dieu est représenté, personnifié dans tous les éléments, dans tous les phénomènes de la nature. Les divinités mêmes qui y sont invoquées ne sont que les formes diverses de la divinité suprême : *L'esprit divin qui circule au ciel, on l'appelle Indra, Mitra, Varuna, Agni*, dit le Rig-Véda. » (M^{gr} LAOUENAN, *Le brahmanisme*, t. I, p. 247.)

« Cette doctrine panthéistique, ajoute-il, s'est perpétuée dans le brahmanisme à travers les changements divers qu'il a subis; elle est encore la doctrine suprême que professent les Indiens. Dans tous les livres où il est parlé de la formation du monde, de la nature des dieux, c'est toujours l'émanation et l'identité des êtres qui fournissent l'explication de toutes les difficultés. » (*Ibid.*)

A la seconde époque du brahmanisme se rapportent les lois de Manou, rédigées par les brahmanes environ six siècles avant l'ère chrétienne. C'est un recueil de doctrines philosophiques, religieuses et morales, et l'exposé des devoirs imposés aux diverses classes de la société.

Voici quelques-uns de ces enseignements :

« Pour le développement des mondes, Brahma produisit des êtres humains des différentes parties de son corps. Il produisit le Brahmane de sa bouche, le Kshatriya (le guerrier), de son bras; le Vaicya (le marchand), de sa cuisse; le Çoudra, de son pied. » DE HARLEZ, *La Bible dans l'Inde*, p. 170.)

De cette théorie, les brahmanes font dériver la distinction des castes, leur propre excellence et leurs prérogatives :

« Par son origine et par ses fonctions, dit le Code de

Manou, le Brahmane est de droit maître et seigneur de toute la création. »

Le Brahmane venant en ce monde est constitué chef de la terre, souverain seigneur de toute chose. (DE HARLEZ, *Ibid.*, p. 171.)

Quant au Çoudra, « une obéissance passive aux ordres des brahmanes versés dans la connaissance des livres sacrés, » voilà son devoir. « Le Çoudra doit être obligé à remplir les fonctions serviles, car il a été créé pour servir; bien qu'affranchi par son maître, il n'est pas délivré de l'esclavage, car c'est là sa nature. Un esclave ne peut posséder : ce qu'il acquiert est acquis à son maître. » (DE HARLEZ, p. 183.)

Cette distinction des castes subsiste toujours dans l'Inde; elle est même le caractère le plus saillant et le plus tenace de la civilisation brahmanique.

Dans le Code de Manou, il est d'autres idées et des prescriptions qui sont peu de nature à satisfaire nos économistes. Le commerce, la pêche, la chasse sont regardés comme l'objet de vils métiers. — L'agriculture elle-même n'échappe pas à ces réprobations : « Les gens de bien condamnent ce moyen d'existence, dit la loi de Manou, car le bois à bec de fer (la charrue) blesse la terre et les êtres qui s'y trouvent. » (DE HARLEZ, p. 185.)

C'est que, dans le monde brahmanique, on admet la métempsycose, et les âmes humaines peuvent traverser les existences les plus inférieures; il faut donc éviter de tuer les animaux.

Les Brahmanes montrent aussi dans la transmigration des âmes la sanction de leurs lois :

« Celui qui viole les devoirs propres à sa condition devient une brute, et passe par les corps les plus vils. »

Pour des vols même sans importance, il devient « rat, grenouille, cigale, crocodile, tigre, bouc, etc. » (*ibid.*, p. 198.)

Voilà quelques-unes des idées et des prescriptions du Code des brahmanes.

A l'époque où ils rédigeaient ces lois, ils admettaient une doctrine qui plaît à nos panthéistes : ils voyaient dans Brahma l'être suprême, universel, dont ils se disaient la plus noble émanation (1).

Mais ce dieu sans culte et sans autels ne suffisait pas au peuple : la multitude adressa ses hommages à des divinités plus accessibles à son imagination, à Vishnou, à Çiva. Vishnou, le principe qui anime et réjouit la nature, est descendu plusieurs fois parmi les hommes, et de longs poèmes racontent ses *Avatars*, ses apparitions diverses, avec les aventures qui les ont accompagnées. (DE HARLEZ, p. 242.)

Çiva, le génie de la destruction, est aussi venu sur la terre, et on lui attribue mille titres différents : (M^{sr} LAOUE-NAN, t. II, p. 238); souvent son culte est souillé de pratiques immondes. (M^{sr} LAOUE-NAN, *Ibid.*, p. 242.) — Une de ses épouses, la déesse Kali, est représentée sous la forme d'une femme noire, ayant pour pendants d'oreilles deux cadavres, et une guirlande de crânes pour collier. (*Ibid.*, p. 258.)

Ce n'est pas tout encore : dans le monde brahmanique, on trouve une foule d'autres divinités inférieures, locales, particulières, honorées par des pratiques superstitieuses, ridicules et souvent obscènes.

(1) D'après M^{sr} de Harlez (p. 233), les brahmanes ne sont point descendus jusqu'au pur panthéisme; ils ont admis un dieu personnel, intelligent, produisant par voie d'émanation des êtres différents de lui; soit, mais la doctrine de l'émanation conduit à des spéculations panthéistiques, et elles se trouvent dans leurs livres.

M^{rs} Laouënan, dans son ouvrage sur le brahmanisme, donne l'histoire de ce panthéon multiple et confus (t. II, p. 247 à 323); il énumère les sectes qui se rattachent au culte de Vishnou et de Çiva, et montre leurs divergences.

Beaucoup d'autres auteurs attestent ces divisions. « Le brahmanisme, dit M. Castonnet des Fosses, ne possède aucun centre religieux, et en ce qui concerne le dogme, sa doctrine n'a jamais été fixe et positive.... Sir Alfred Lyall définit avec raison le brahmanisme actuel : « Une jungle inextricable de superstitions désordonnées, d'esprits, de démons, de demi-dieux, de saints défiés, de dieux domestiques, de dieux locaux, de dieux universels avec leurs autels et leurs temples, et la cacophonie de leurs rites discordants. »

(CASTONNET DES FOSSES, vice-président de la Société de géographie commerciale de Paris, *Revue des religions*, 1892, p. 398.)

« Dans l'ensemble religieux et social qu'on s'accorde à désigner sous le nom d'Hindouïsme, dit M. Barth, on peut distinguer une double couche de croyances et d'usages : en haut, les religions des grandes divinités de l'Inde; en bas, un fouillis de cultes locaux et de pratiques particulières qui constituent la véritable religion des masses. » (*Revue des religions*, 1890, p. 465.)

(Cf. DE HARLEZ, *La Bible dans l'Inde*, p. 266, 267.)

Si maintenant on veut savoir quelle influence cette religion exerce sur la morale des peuples, les voyageurs et les missionnaires nous l'apprennent.

M. Laouënan dit du Brahmanisme qu'il a si longtemps étudié : « Les dieux qu'il adore, le culte qu'il leur rend, les légendes qui leur sont attribuées, les temples qui ont été construits en leur honneur, les statues ou sculptures dont

ces temples sont ornés, les chants et les poésies populaires, tout, dans le brahmanisme, semble conspirer à engendrer, développer et enflammer les passions : les actes les plus criminels, les plus opposés au droit naturel, y sont permis en certaines circonstances, et deviennent même des actions vertueuses » (dans leur système religieux). (M^{gr} LAOUENAN, t. 1^{er}, p. 380.)

Dans son voyage *Au pays des castes*, le R. P. Coubé nous offre un témoignage semblable. « Les païens de Rome et de la Grèce, dit-il, avaient des mystères secrets et impurs. Les païens de l'Inde ont des mystères impurs, mais qui ne sont pas secrets. Les scènes les plus révoltantes se passent dans les pagodes et s'étalent dans les rues au milieu des processions publiques en l'honneur de Choka-Lingam, dieu de Maduré; chaque dieu a un genre d'obscénités spéciales par lesquelles il veut être honoré. »

(*Au pays des castes*, par le P. S. COUBÉ, S. J., p. 81. *Sur le brahmanisme*, Cf. M^{gr} DE HARLEZ, *La Controverse*, le 1^{er} et 16 novembre 1880, 16 décembre 1880, 16 janvier 1881; M. CASTONNET DES FOSSES, *Revue des religions*, année 1892, p. 399; année 1893, trois articles. L'abbé DE BROGLIE, *Histoire des religions*, p. 142.)

La légende de Krishna. — Souvent on a prétendu que le christianisme avait emprunté plusieurs points de doctrine au brahmanisme, et M. Jacolliot, dans un livre intitulé : *La vie de Iezeus Christna*, dit que la vie de Jésus-Christ n'est qu'une imitation de l'histoire de ce héros incarnation de Vishnou, né d'une vierge, adoré par des bergers, etc.

M^{gr} de Harlez a fait justice de ces assertions, et prouvé de la manière la plus solide qu'elles sont autant d'inventions et de mensonges. Le nom même du héros est déna-

turé : lezeus n'est point un nom sanscrit, il est inconnu des Hindous; au lieu de Kristna, on ne trouve dans les écrits du brahmanisme que Krshna, qui veut dire noir, et non pas oint (*unctus*), comme le mot Christ. Dans les livres anciens de l'Inde, Krshna n'est qu'un démon tué par Indra; dans les écrits postérieurs à l'ère chrétienne, on voit paraître un Chrshna comme une incarnation de Vishnou, mais quel personnage! Les légendes hindoues racontent les espiègleries de l'enfant, puis, avec surabondance de détails, ses aventures licencieuses; ce personnage devient ensuite un guerrier, et finit par être vaincu par un roi étranger. S'il y a quelques traits de sa légende qui rappellent ceux de l'Évangile, ils sont dans des écrits postérieurs de douze à quinze siècles à l'ère chrétienne.

Voilà ce que prouve M^{sr} de Harlez dans son ouvrage: *La Bible dans l'Inde*. On voit par là ce qu'il faut penser des assertions de M. Jacolliot. Au jugement des savants indianistes, son œuvre est sans aucune valeur scientifique; elle montre l'ignorance de l'auteur et sa haine du christianisme. (Voir *La Bible dans l'Inde*, p. 124-158.) M^{sr} DE HARLEZ prouve également (p. 112) que la *Trimourti* indoue n'a rien de commun avec la Trinité du dogme chrétien, sauf la similitude de nom. Aux yeux des brahmanes, Brahma, Vishnou et Çiva ne sont que trois formes de l'être universel.

4° *Le bouddhisme.*

Le bouddhisme, système religieux ou philosophique enseigné par Bouddha, règne dans une grande partie de l'Asie depuis plus de vingt siècles, et y compte, dit-on, 3 à 400 millions de sectateurs. Avant 1820, il était presque

inconnu en Europe; mais, depuis, il a été l'objet d'immenses travaux; on a traduit et publié les principaux livres qu'il regarde comme sacrés, et parmi les religions étrangères, c'est celle autour de laquelle on a fait le plus de bruit dans ces derniers temps.

La partie historique de la vie du fondateur se réduit à peu de chose, car les documents qui la racontent sont de plusieurs siècles postérieurs à Bouddha, et leur origine fort incertaine. « Au jugement unanime des savants, il est impossible de distinguer dans les livres bouddhistes ce qui vient de Bouddha et ce qui n'est qu'une addition postérieure. » (CHRISTIAN PESCH, *Prælectiones dogmaticæ*, t. 1^{er} Fribourg, 1894, p. 77-78.)

D'après les derniers travaux publiés en Allemagne, dit encore cet auteur, les livres qui racontent la vie de Bouddha ne sont pas d'un siècle antérieurs à l'ère chrétienne. (*Ibid.*)

Cependant, on croit qu'il naquit au vi^e siècle avant Jésus-Christ, de la famille royale des Çakia, d'où vient le nom qu'on lui donne : Çakia-Mouni, le solitaire de la famille de Çakia. Élevé à la cour, au milieu de tous les plaisirs, il sentait le vide de ces jouissances; la rencontre d'un vieillard courbé par l'âge, d'un malade défiguré par des plaies hideuses et d'un mort que l'on portait au tombeau, lui fit encore mieux comprendre la vanité des plaisirs de la vie; à l'âge de vingt-neuf ans, il s'enfuit du palais de son père pour se retirer dans la solitude et se livrer à ses méditations.

Après six années d'une vie austère, il se crut tout à coup éclairé d'une lumière supérieure; il déclara qu'il avait trouvé la voie de la délivrance, et se mit à l'annoncer dans les villes et dans les campagnes; il se fit de la sorte de

nombreux disciples, qui, à leur tour, propagèrent sa doctrine. Une tradition rapporte qu'il mourut âgé de quatre-vingts ans, après un repas trop copieux de porc et de riz, fin assez prosaïque pour un si grand personnage. Du moins, au dire des bouddhistes eux-mêmes, il vécut tranquille, et mourut paisiblement dans un âge avancé (1).

Tels sont les faits qui semblent historiques dans la vie de Çakia-Mouni; mais si nous consultons les livres sacrés du bouddhisme, c'est autre chose, et ces faits sont entourés de merveilles dont nous, Européens, nous n'avons pas l'idée. Parmi ces livres bouddhiques, l'un des plus vantés est le *Lalita-Vistara*, traduit en français par M. Foucaux; il contient la biographie de Bouddha, et voici quelques-uns des détails qu'il raconte :

Le futur Bouddha descend dans le sein de sa mère sous la forme d'un éléphant armé de six défenses; sa tête est rouge et superbe, sa mâchoire ouverte et d'une forme majestueuse. Brahma, le maître des créatures, vient le visiter avec Çakra, le maître des dieux. Quatre grands rois des dieux inférieurs, quatre déesses et une multitude de divinités viennent l'adorer et recevoir de lui l'enseignement de la loi. (BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE, *Le Bouddha et sa religion*, 3^e édition, p. 55-56) (2).

Aussitôt qu'il est né, Bouddha, sans être aidé de personne, fait sept pas du côté de l'Orient, puis sept vers le Midi, sept vers l'Occident, sept vers les régions du Nord.

(1) Voir, sur les origines du bouddhisme, M. Cara de Vaux, *Revue des questions historiques*, octobre 1895.

(2) M. Barthélemy-Saint-Hilaire a consacré une grande partie de ses travaux à l'étude du bouddhisme; il ne saurait être suspect aux yeux des rationalistes et des savants. Nous lui empruntons plusieurs détails sur l'histoire du bouddhisme et sur sa doctrine.

Un brahmane vient constater les trente-deux signes principaux auxquels on peut le reconnaître, puis les quatre-vingts signes secondaires qu'il doit présenter, et l'on a soin de les expliquer tous, quelque ridicules qu'ils soient. (BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE, *Le Bouddha*, p. 58-59.)

Voilà déjà bien des prodiges à l'origine d'un sage qui, d'après plusieurs savants, ne reconnut même pas l'existence de Dieu. Cependant, un autre livre vénéré par les bouddhistes, le *Lotus de la bonne loi*, raconte des merveilles bien plus grandes encore.

Le chapitre xx^e est intitulé : *Effet de la puissance surnaturelle du Tathagata*. Au signal donné par Bouddha, des mille myriades de disciples, de Boddhisatvas, sortent des fentes de la terre; ils adorent les mains jointes le sage qui les a convoqués, et lui promettent d'exposer un jour la loi à sa place. Bouddha les remercie et se met à sourire avec un noble visiteur : « Leur langue ajoute le texte bouddhique, leur langue sortit de leur bouche et atteignit jusqu'au monde de Brahma; il s'en échappa en même temps plusieurs centaines de mille myriades de millions de rayons. Les tathagatas innombrables dont les deux personnages sont entourés les imitent; ils tirent leur langue comme eux, et ils opèrent cet effet de leur puissance pendant cent mille années complètes. A la fin de ces cent mille années, ils ramènent à eux leur langue, et font entendre le bruit qu'on produit en chassant avec force la voix de la gorge. » (*Ibid.*, p. 71-72.)

« Vraiment, ajoute le savant que nous citons, la plume me tombe des mains; et si je ne me disais que ces niaiseries misérables sont dans un livre canonique (des bouddhistes), je renoncerais à poursuivre. »

M. Barthélemy-Saint-Hilaire cite, en effet, beaucoup

d'autres passages également fantastiques de ces livres vénérés du bouddhisme; on peut juger par là de ces écrits et du merveilleux qu'ils contiennent.

Voyons maintenant la doctrine de Bouddha.

La première théorie consignée dans les soutras, ou discours qu'on lui attribue, théorie commune à tous ses disciples, est celle des quatre vérités *sublimes!*

D'abord l'existence de la douleur.

En second lieu, la cause de la douleur; elle se trouve dans les passions, les désirs et les fautes.

La troisième vérité sublime est le terme qu'il faut atteindre pour faire cesser la douleur : c'est le Nirvana, le repos ou l'anéantissement final.

La quatrième vérité est la voie qui conduit au Nirvana, ou la méthode à suivre pour y arriver. (BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE, p. 81.)

Telles sont les quatre vérités sublimes que Çakia-Mouni découvrit sous l'arbre sacré de Boddhi, après six ans de méditations, et qui le firent regarder comme le sage par excellence. Nous parlerons plus loin du Nirvana : la voie qui mène à cette délivrance finale consiste dans les préceptes qu'il faut observer d'après le Bouddha. On les rapporte de diverses manières; pour ne point dénaturer la pensée des bouddhistes, nous les exposerons tels qu'ils sont dans un *Catéchisme bouddhique*, dernièrement publié « par un homme qui n'est pas seulement un connaisseur consommé (de cette doctrine), mais un adhérent de naissance et de profonde conviction. » (Voir M^{sr} de HARLEZ, *La science catholique*, 1891, t. V, p. 149-170, compte rendu de ce *Catéchisme bouddhique*, composé par le Subhadra Bhikshu, c'est-à-dire par le mendiant Subhadra.)

Les cinq premiers préceptes sont de rigueur pour qui-

conque veut être compté parmi les disciples de Bouddha :

Ne point détruire de vie (que ce soit celle des hommes ou des animaux, même les plus infimes);

Ne point voler;

S'abstenir de tout acte contraire à la chasteté;

Ne point mentir ni tromper;

S'abstenir de toute boisson enivrante.

Trois autres préceptes ou vœux sont recommandés à tous :

Ne point manger après le repas de midi;

Ne point danser, ni chanter des chansons légères, ni se livrer aux amusements mondains;

Ne porter aucun ornement à ses habits, ni parfums, ni rien qui sente la vanité.

Enfin, pour les ascètes, ou bhickshous mendiants, il faut ajouter deux promesses aux huit précédentes :

Vœu de dormir sur une couche basse et dure.

Vœu de pauvreté volontaire et de mendicité.

Voilà par quelle voie on arrive au Nirvana; les laïques sont incapables d'y parvenir, à cause de leur attachement aux biens de la vie. (M^{sr} de HARLEZ, *La science catholique*, t. V, p, 159.)

Que penser de cet autre décalogue? Sans doute, dans ces préceptes et ces conseils attribués à Bouddha, il en est de conformes à la loi naturelle, et quelques-uns de purs, d'une morale élevée.

Mais il faut remarquer d'abord que tous ces préceptes sont négatifs : ils défendent le vice, ils n'expriment pas le côté positif de la vertu : de l'amour de Dieu, de l'amour du prochain, il n'en est pas question.

De plus, il s'y trouve des défenses entachées d'une grande exagération : par exemple, celle de détruire aucun animal.

aucun être vivant : singulière prescription, pour un pays infesté d'animaux nuisibles, dans l'Inde où chaque année cinq mille personnes sont dévorées par des tigres et vingt mille mordues par des serpents !

De plus, cette loi de Bouddha, si bienveillante pour les bêtes, oublie les devoirs de l'homme à l'égard des parents, des supérieurs et à l'égard de Dieu. Ce dernier point s'explique, dans un système où il n'est pas question de l'existence d'un Dieu, principe et fin des créatures ; mais pourquoi les bouddhistes, même les parfaits et les ascètes, oublient-ils le prochain et ne songent-ils pas à soulager ses maux ? « Nous ne trouvons dans le bouddhisme ni hôpitaux, ni orphelinats, ni refuges, ni aucune de ces institutions charitables, ou même simplement philanthropiques, nées au sein du christianisme pour le soulagement de toutes les misères humaines, physiques ou morales. » (M^{gr} DESGODINS, vicaire apostolique du Thibet, *Revue des religions*, 1890, p. 392.)

Du reste, malgré l'élévation de quelques-uns de ses préceptes, la morale de Bouddha n'a point transformé les mœurs des peuples qui vénèrent ce législateur. M^{gr} Desgodins, missionnaire au Thibet, a vécu pendant trente-quatre années au milieu de ces populations ; il a beaucoup étudié leurs croyances et observé leurs mœurs ; il a vu que presque partout la loi morale de Bouddha est une lettre morte, et que les peuples bouddhistes sont livrés à la même corruption que les autres nations païennes. (Voir plusieurs articles de ce vicaire apostolique, dans la *Revue des religions*, 1890, p. 193, 385 et 481 ; en particulier, p. 396-397, sur la moralité des Thibétains, et p. 405, sur celle des lamas bouddhistes.)

« Le bouddhisme, dit aussi l'abbé de Broglie, est une

religion sans influence sociale; elle n'a rien changé aux lois barbares du mariage chez les peuples bouddhistes; la polygamie, le divorce, la polyandrie même existent dans certaines contrées. » (DE BROGLIE, *Problèmes et conclusions de l'histoire des religions*, p. 200.)

Voyons maintenant la partie spéculative du système bouddhiste; si élevée que soit la morale, elle doit, pour être solide, s'appuyer sur des principes et des vérités absolues qui exigent son observation. Quelles vérités de ce genre le bouddhisme propose-t-il? Ce n'est pas l'existence d'un Dieu créateur et législateur : « Il n'y a pas la moindre trace d'une croyance à Dieu dans tout le bouddhisme, dit M. Barthélemy-Saint-Hilaire (préface, p. v); le Bouddha ignore Dieu d'une manière si complète qu'il ne cherche même pas à le nier; il n'en parle ni pour expliquer l'origine et les existences antérieures de l'homme, ni pour expliquer sa vie présente, ni pour conjecturer sa vie future et sa délivrance définitive. Le Bouddha ne connaît Dieu d'aucune façon (1). »

Qu'enseigne-t-elle donc sur l'homme et sa destinée? « La première théorie de sa métaphysique est celle de la transmigration. L'homme a fourni une multitude d'existences diverses avant de vivre de la vie qu'il mène ici-bas; il risque d'en fournir une multitude plus grande encore : telle est, dans le monde indien tout entier, à quelque époque qu'on le prenne, la croyance que professent les brahmanes et les bouddhistes de toutes les écoles, de toutes les sectes. Le Bouddha subit cette opinion commune; il l'accepte, il ne la discute pas. » (BARTHÉLEMY-SAINTE-HILAIRE, p. 122.)

(1) D'après quelques auteurs, le Bouddha aurait admis l'existence d'un être suprême, ou des divinités véridiques. (M^{SR} LAOUENAN, t. I^{er}, p. 416.)

Ainsi, d'après les bouddhistes, l'être humain peut devenir un animal quelconque, il peut passer par toutes les formes, les plus infimes comme les plus nobles, et il les revêt successivement, selon les actes mauvais ou bons qu'il a posés dans une vie antérieure. (*Ibid*, p. 123.)

Le Bouddha lui-même a subi de nombreuses métamorphoses avant d'arriver à la sagesse et au Nirvana. Un des livres bouddhistes raconte les 550 naissances de ce héros : tour à tour il a été cheval, singe, écureuil, éléphant, lion ; puis il est devenu artisan, guerrier, roi, et même démon et dieu. (Cité par M^{gr} MEIGNAN, *Les prophéties messianiques*, t. 1^{er}, p. 190.)

Tant que la vie persiste, l'homme est donc soumis à une série de migrations, et comme toutes ces existences, d'après le bouddha, sont pleines de misères et de douleurs, le but suprême qu'il se propose, c'est d'y mettre un terme, et ce terme, c'est le Nirvana, ou la délivrance finale.

Qu'est-ce que le Nirvana ? Faut-il entendre par là le repos de l'âme ou l'extinction de toute vie ? Sur cette question, il y a divergence entre les savants, et les écoles bouddhiques elles-mêmes sont divisées. M. Barthélemy-Saint-Hilaire, après ses longues études sur le bouddhisme, soutient que le Nirvana est le néant, ou du moins l'extinction de la vie, et il le prouve par les livres bouddhistes. (Préface, p. xiii.)

Un des plus fameux, qui s'intitule modestement : *La perfection de la sagesse*, est la théorie du nihilisme : il propose, comme le degré suprême auquel il faut tendre, cet état de l'âme où il n'y a plus ni sujet qui connaisse, ni objet connu. M. Barthélemy-Saint-Hilaire en appelle ensuite au jugement des missionnaires et des voyageurs qui ont publié leurs observations sur cette question ; il cite celui

de M^{sr} Bigandet, longtemps missionnaire à Ceylan, celui du Révérend Gogerly, qui a passé quarante ans dans ce pays, et d'autres encore : ils affirment que le Nirvana, pour les bouddhistes, est le néant de la vie.

Cette opinion est également celle de plusieurs indianistes distingués. M. Eugène Burnouf, dont l'autorité est si grande sur ces questions, a vingt fois exprimé ce sentiment, et M. Barthélemy-Saint-Hilaire en cite plusieurs autres.

Notre catéchisme bouddhique est un peu louche sur la nature de cette fin suprême : il dit d'abord que c'est un état de repos, de paix et de joie; puis il enseigne qu'arrivée à ce terme, l'individualité se perd, et il nous dit enfin du Nirvana : « C'est l'entrée dans l'éternité, la vraie existence sans terme où toute individualité, tout être distinct ont pour jamais cessé d'être. » (*La science catholique*, 1891, p. 170.)

M^{sr} de Harlez ajoute : « L'homme individuel est donc fondu dans l'existence universelle, et comme il n'y a pas de Dieu personnel, ce n'est plus qu'un atome d'une masse inconsciente. Vaut-il bien la peine de se tourmenter pendant une ou plusieurs existences pour devenir cela ! Nos lecteurs répondront pour nous. »

Voilà donc à quoi se réduit cette religion que plusieurs exaltent comme l'œuvre du sage par excellence : un système de morale sans Dieu, un pessimisme qui ne vise pour but suprême que l'anéantissement de la vie. C'est la religion du néant et du désespoir. On a beau dire : la morale du bouddhisme est élevée, elle est austère ! Soit, mais nous avons dit ses lacunes et ses exagérations ; elle n'a point de base, elle ignore aussi le motif suprême qui convient à la vie morale : au lieu de pratiquer la vertu pour Dieu ou même en vue du bien et du devoir, elle ne vise que le

motif égoïste du Nirvana, et ne tend qu'à l'anéantissement de la vie.

Aussi, depuis quelque temps, l'on commence à revenir de cet engouement que l'on affectait pour ce système. Un des indianistes les plus distingués, M. Barth, disait en 1890, à propos de la propagande bouddhiste en Europe : « On a beau débarrasser le bouddhisme de son immense bagage de niaiseries et, en le soumettant à une pression convenable, le réduire à une sorte de positivisme mystique, il faut une incroyable capacité d'illusion pour prétendre en tirer la moindre chose qui soit à notre usage. (*Revue des religions*, 1890, p. 175-176.)

Un autre savant orientaliste, M. Sénart, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dans la dernière séance annuelle des cinq Académies de l'année 1893, en rendant compte des travaux de M. Darmesteter, a saisi cette occasion pour flétrir l'engouement de plusieurs esprits pour le bouddhisme. « Après bien des déceptions, dit-il, nous sommes devenus pessimistes..... Dans l'agnosticisme bouddhique combinant une morale pure avec des négations passionnées, l'agnosticisme contemporain a cru saluer un frère; la science n'a rien à voir dans ces effusions. Notre pessimisme de dilettantes désabusés ressemble peu, au moins pratiquement, à ce religieux et âpre dégoût qui jetait le bouddha avec ses vrais amis dans une vie de détachement et une doctrine de sacrifice. Quant à la glorification illogique d'une morale très haute, mais énervée d'avance par le nihilisme de la théorie, tout ce qu'elle pourrait avoir d'autorité, elle le devrait à nous-mêmes. Ce prétendu bouddhisme (qu'on veut propager parmi nous) n'est qu'un fantôme; après que dix-huit siècles de spiritualisme chrétien ont pétri l'âme moderne, l'esprit public, s'il pouvait

se prendre sérieusement (à ce système), aurait tout à perdre. »

Je termine en rapportant la conclusion que M. Barthélemy-Saint-Hilaire a tirée de ses longues études sur le bouddhisme et sur ses doctrines :

« Le bouddhisme, dit-il, à le bien regarder, est un spiritualisme sans âme, une vertu sans devoir, une morale sans liberté, une charité sans amour, un monde sans Dieu ; que pourrions-nous tirer de pareils enseignements ? Que de degrés il nous faudrait descendre dans l'échelle des peuples et de la civilisation ! »

» Le seul, mais immense service que le bouddhisme puisse nous rendre, c'est, par son triste contraste, de nous faire apprécier mieux encore la valeur inestimable de nos croyances, en nous montrant tout ce qu'il en coûte à l'humanité qui ne les partage point. » (*Moniteur universel*, 7 septembre 1889.)

Sur le bouddhisme, on peut consulter :

M. BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE, *le Bouddha et sa religion*, Paris, Didier, 3^e édition.

La science catholique, 1891, 15 janvier, M^{gr} DE HARLEZ, *Le catéchisme bouddhique*, et dans cette même revue deux autres articles en mai et juillet 1890 ; *Le Bouddhisme en Chine, la Controverse le Contemporain*, 1885.

M. l'abbé DE BROGLIE, *Problèmes et conclusions de l'histoire des religions*, p. 162-202.

Plusieurs articles de M. FELIX NÈVE, dans le *Correspondant*, t. XI, XII et XXXIII.

La Revue des religions, 1890, trois articles de M^{gr} DESGODINS sur le *Bouddhisme tibétain*.

Le P. DE BONNIOT, *Le miracle et ses contrefaçons*, ch. sur *les miracles prétendus de Bouddha*.

R. P. TRÉGARD, S. J. *Études*, novembre 1888, *Une nouvelle forme du bouddhisme* (1).

LES RELIGIONS DE LA CHINE. — Il y a, dans le vaste empire chinois, trois religions qui portent chacune le nom de leur fondateur, celle de Confucius, celle de Lao-tse et celle de Fo qui est le même que Bouddha.

Le confucianisme est le culte officiel de la Chine, celui que professent surtout les lettrés. Confucius (Kong-fou-tse) naquit vers 550 avant Jésus-Christ. Jeune encore, il fonda une école pour exposer à ses auditeurs l'histoire et les tra-

(1) N. *Les divisions du bouddhisme*, d'après M^{sr} DE HARLEZ

La plupart des auteurs qui se sont occupés du bouddhisme et de son extension vraiment extraordinaire, en parlent comme d'une religion unique, aux principes uniformes et concordant entre eux; mais, en réalité, il en est tout autrement, dit M^{sr} de Harlez, et le bouddhisme est, en somme, un agrégat des doctrines les plus variées, les plus opposées même, qui vont d'un vrai théisme à l'athéisme le mieux caractérisé : le bouddhisme est comme un arbre à cent branches sorties d'une souche commune, qui a pour racine l'idée du Bouddha fondateur, et pour tronc le système des misères humaines, de la délivrance et des moyens d'y parvenir.

Pour le reste, le bouddhisme est un vrai caméléon, susceptible de prendre toutes les formes. Nous trouvons en lui le déisme, le monothéisme, le polythéisme, le panthéisme, le nihilisme, etc. C'est même à cette facilité de s'adapter à toutes les fantaisies des penseurs et des chefs religieux de tous les pays que le (bouddhisme) dut son expansion. En chaque contrée, il se prêtait aux exigences des lieux et des temps, au génie particulier de chaque peuple et à ses croyances antérieures (M^{sr} DE HARLEZ, *La science catholique*, 1890, p. 363.)

Le bouddhisme du Nord diffère beaucoup de celui du Sud; en Chine, il s'allie au polythéisme, car les Chinois ont placé Bouddha dans leurs temples au milieu de leurs génies protecteurs. (*Ibid.*, p. 500, et 503).

M^{sr} DE HARLEZ, dans cette même revue, en 1890, a consacré deux articles à l'étude des écoles bouddhistes, livraisons de mai et de juillet.

ditions de sa patrie, et fut toujours entouré de nombreux disciples. A l'âge de cinquante ans, il fut nommé gouverneur d'une province, et sut y faire fleurir l'ordre et la prospérité par de sages mesures; bientôt, cependant, il fut écarté du pouvoir par les intrigues de ses envieux. Il mourut âgé de quatre-vingt-huit ans.

Confucius réunit les anciens livres sacrés de la Chine, appelés les King, et composa lui-même un grand nombre d'écrits qui exercent encore maintenant une immense influence. Il y traite presque uniquement des questions de morale et expose les devoirs de la vie civile; ce qu'il recommande surtout, c'est la piété filiale et le culte des ancêtres. (L'abbé DE BROGLIE, *lib. cit.*, p. 134.)

Tel est le caractère du confucianisme : c'est un ensemble de conseils sages et pratiques qui plaisent fort à l'esprit positif des lettrés chinois; mais il s'occupe peu de Dieu et de la vie future.

Le peuple ne s'est pas contenté de ce déisme froid et sans vie; au culte de Confucius, il a joint celui de Bouddha et des superstitions de toutes sortes.

Nous avons parlé du bouddhisme; il fut introduit en Chine vers le commencement de l'ère chrétienne, non par une conversion totale à ce culte étranger, mais simplement par l'adjonction de Bouddha aux nombreux génies qu'on invoquait déjà. (M^{SR} DE HARLEZ, *La science catholique*, 15 octobre 1893, p. 973 et suiv.)

Le taoïsme, autre culte très répandu dans la Chine, est un système religieux attribué à Lao-tse, philosophe chinois qui vivait au vi^e siècle avant notre ère. Lao-tse a laissé un livre de métaphysique et de morale où se trouvent quelques belles maximes sur l'humilité et la charité, mélangées avec des théories obscures; selon le savant Legge, le

taoïsme n'est guère qu'un amas de pratiques superstitieuses que l'on a propagées sous le nom de Lao-tse, pour leur donner du crédit. (DE BROGLIE, *Histoire des religions*, p. 129.)

On dit qu'en Chine il y a 180 millions de bouddhistes, c'est-à-dire la moitié de la population; les autres suivent des religions diverses. Mais, selon les observations d'un savant Jésuite, missionnaire en Chine depuis plus de vingt-cinq années, « il ne faut pas s'imaginer qu'un Chinois soit confucianiste, bouddhiste ou taoïste comme un Français est catholique ou protestant; il se prosterne devant le monstrueux Bouddha ou l'idole taoïste, ou la tablette de Confucius, suivant les occasions et le besoin du moment. Le lettré qui, dans son école, vénère Confucius, ira dans le temple bouddhiste faire sceller un collier d'argent au cou de son fils, et fera venir chez lui des Tao-sse pour enterrer sa mère. Je n'ai pas vu un seul converti qui sût s'il était auparavant bouddhiste ou taoïste. » (Le P. COLOMBEL, *Études*, mars 1888, p. 441.)

Ce missionnaire dit encore :

« Je parle de ce que nous avons sous les yeux : il est inutile de distinguer ces deux religions : les Chinois ne le font jamais dans la pratique. On va à la pagode où se joue une comédie ; à la première lune, on appelle le bonze ou le Tao-sse le plus voisin pour s'assurer les faveurs de la fortune ; dans une maladie, on va brûler de l'encens à la pagode la plus voisine, sans s'inquiéter ni de la doctrine, ni de la divinité. » (*Ibid.*, p. 443.)

D'autres missionnaires en Chine confirment ce témoignage : « La majorité de ses habitants, dit M. Edkins, se complait dans plusieurs religions, croit en plusieurs divinités, bien que ces religions ne s'accordent nullement entre

elles. » (*La Controverse et le Contemporain*, 1885, p. 601.)

Nous venons de le voir : deux systèmes religieux surtout se partagent l'immense population de l'Asie ; le brahmanisme, qui compte environ deux cents millions d'adeptes, et le bouddhisme, qui s'en attribue à peu près le double. Multitude énorme, il est vrai, mais formée de peuples chez lesquels l'activité intellectuelle est presque nulle, et la science ne fait aucun progrès. Et quelle est la valeur de ces deux systèmes ? Le brahmanisme n'est que le panthéisme revêtu de mille formes, ou le polythéisme avec ses grossières superstitions. Le bouddhisme n'est pas même une religion, puisque, dans sa forme native, il n'admet pas l'existence de Dieu.

Panthéisme ou polythéisme d'une part, athéisme de l'autre, voilà donc le fond de ces deux cultes au sujet desquels on fait maintenant tant de bruit. Pour quiconque reconnaît l'existence d'un Dieu personnel, ce sont évidemment deux systèmes jugés.

5° *L'islamisme.*

Nous empruntons d'abord quelques détails à M. Tiele : son *Manuel de l'histoire des religions* est un des plus cités, et l'auteur, rationaliste, n'est pas suspect de partialité contre l'islam. (Islam, résignation, soumission à Dieu. Cette expression revient souvent avec un accent fataliste dans le Coran.)

Mahomet, né à La Mecque, l'an 571 de l'ère chrétienne, orphelin de bonne heure, dut gagner sa vie dans un emploi obscur, jusqu'au jour où il épousa une riche veuve nommée Khadidja. A l'âge de quarante ans, des visions singulières, suites d'un tempérament maladif, lui firent

croire, selon M. Tiele (1), qu'il était envoyé de Dieu pour être le prophète du monothéisme le plus strict (2). Il obtint d'abord peu de créance. Tant qu'il fut faible, il se montra modéré et ne recourut qu'à la persuasion; mais, dit M. Tiele, « une fois en possession du pouvoir, le prophète devint un tyran arbitraire qui s'abandonna librement à toutes ses passions. Il fit sentir sa vengeance aux juifs, qui n'avaient pas voulu se joindre à lui, et à ceux qui l'avaient injurié. Après la mort de Khadidja, il se fit un harem, auquel il ajoutait constamment de nouvelles femmes, parmi lesquelles il faut citer l'épouse légitime de son fils adoptif. Pour faire cesser le scandale que causaient de tels actes, paraissent, juste au moment opportun, des révélations où il faut voir l'effet d'une fraude personnelle, » dit M. Tiele, p. 136.

Cet auteur ajoute : « Mahomet prêcha la guerre sainte, qui semble avoir été inspirée autant par la vengeance et la soif du butin que par le fanatisme. En 630, il marche contre sa ville natale (La Mecque), avec une armée considérable; il en devient le maître par la trahison. » Il détruisit les idoles de la Kaaba, et fit de ce temple le sanctuaire le plus vénéré de sa religion. Il mourut peu après, en 632.

Voici les cinq fondements de l'islamisme ou de la religion enseignée par Mahomet : 1^o l'acceptation du dogme : l'unité de Dieu, dont Mahomet est le prophète; 2^o des

(1) (TIELE, *Manuel de l'histoire des religions*, p. 134.)

(2) Mahomet, d'après ses historiens, était sujet aux attaques d'un mal étrange, assez semblable à l'épilepsie : la sueur coulait de son front, ses yeux devenaient rouges de sang, il poussait des gémissements, et la crise finissait le plus souvent par une syncope. (*Études*, 1865, p. 435-436.) Singulière manifestation d'une inspiration céleste!

prières, dont les formes sont soigneusement réglées; 3° des aumônes; 4° le jeûne, qui doit être observé pendant le mois du Rhamadan jusqu'au coucher du soleil; 5° le pèlerinage à La Mecque, une fois dans la vie, pour toute personne libre et majeure.

Sans cesse, le Coran (1) parle de l'unité de Dieu, mais, dit M. Tiele, le prophète était loin de s'en faire une idée pure : « Le dieu de Mahomet, dit cet auteur, est un tyran arbitraire, vindicatif et sanguinaire, dont les sombres traits sont rarement éclaircis par des touches plus brillantes. » Le musulman affecte un grand respect pour Dieu, souvent il l'invoque, il l'honore par des protestations et des pratiques extérieures, mais dans sa doctrine, que deviennent la justice, la charité, la chasteté surtout?

La justice et la charité? La religion de Mahomet est celle du sabre et de la violence. On lit dans le Coran : « Tuez les idolâtres partout où vous les trouverez » (ch. ix, v. 5). « Lorsque vous rencontrerez les infidèles, tuez-les au point d'en faire un grand carnage (ch. XLVII, v. 4). » Et vingt fois on retrouve des excitations à la guerre.

M. de Vogüé, dans une étude sur l'islamisme et son fondateur (*Le Correspondant*, nov. 1865), rappelle à ce sujet les faits et gestes du prophète : en 622, commence la vie du guerrier, avec ses instincts et ses ruses; il devient âpre au pillage et sanguinaire : « Il serait trop long, dit cet écrivain (p. 599), d'énumérer les actes de sauvage barbarie qui furent commis, les villes détruites, les prisonniers égorgés; plusieurs fois, il eut recours à l'assassinat, pour se débarrasser de ses adversaires. » Et si le souvenir de ces

(1) Le Coran, livre sacré des musulmans, contient les révélations attribuées à l'ange Gabriel par Mahomet.

cruautés le trouble, il se rassure en disant : « Il n'a jamais été donné à un prophète de faire des prisonniers, sans commettre de grands massacres (ch. VIII, v. 68) ».

Les disciples de Mahomet l'ont imité sur ce point : « L'histoire de l'islamisme, ajoute M. de Vogüé (p. 605), est une longue suite de violences : histoire lamentable, dont tous les chapitres sont écrits avec du sang ; et le sang versé n'est pas seulement celui des infidèles sacrifiés à la loi de l'islam ; les discordes intérieures et le poignard en répandent autant que le prosélytisme et le cimeterre. » Cette histoire se continue de nos jours : qu'on se rappelle le massacre des chrétiens en Arménie, et les circonstances qui l'ont accompagné.

A la cruauté, l'islamisme ajoute la débauche et la corruption. A ses fidèles, Mahomet donne la faculté d'avoir quatre épouses, et même, au dire de plusieurs, autant de concubines qu'ils peuvent en nourrir ; si quelque épouse vient à déplaire, le divorce est permis.

Quel est le résultat d'une pareille licence ? La débauche tue les hommes ou les énerve et les abrutit ; la polygamie avilit la femme et la dégrade au point d'en faire une misérable esclave.

Mahomet lui-même fut un insigne débauché ; M. Barthélemy-Saint-Hilaire rappelle ses désordres, et malgré sa bienveillance pour son héros, il ajoute : « Comment le prophète est-il tombé dans les abîmes du vice ?..... Il lui eût été, ce semble, assez facile de surmonter ses passions à cette époque de la vie. » (*Mahomet et le Coran*, 2^e édition, p. 175.)

Ce qui est plus honteux encore, c'est que, pour justifier sa conduite, Mahomet invoque la révélation divine, et cette révélation est consignée dans le Coran : lorsque ses compa-

gnons s'indignent de lui voir contracter une union regardée comme incestueuse avec la femme de son fils adoptif, il fait intervenir l'ange Gabriel, qui lui dit (ch. xxxiii, v. 36) : « Il n'y a point de crime de la part du prophète d'avoir accepté ce que Dieu lui accordait. » (1)

Toute la religion de l'islam est contenue dans le Coran, le livre par excellence, dicté au prophète par l'ange Gabriel, selon les musulmans. Il est, à leurs yeux, une merveille de style; mais si la forme est admirable, en est-il de même du fond qu'il contient? M. de Vogüé, après l'avoir lu, nous dit : « Je déclare qu'il n'est guère de lecture plus fatigante et plus pénible : quand on parcourt ce mélange incohérent de prières, d'invectives, d'anecdotes, de prescriptions légales, hygiéniques, de contes burlesques, de sauvages anathèmes, on ne peut se défendre d'une profonde tristesse, en songeant que c'est là le code sacré de tant de millions d'hommes. » (*Le Correspondant*, l. cit., p. 614.)

Dans ce livre, combien de faussetés qui trahissent l'ignorance, combien de contradictions! Il suppose que nous adorons trois dieux, et même que nous adorons Marie, Mère de Jésus (2). Il assure plusieurs fois que Dieu a donné l'Évangile à Jésus; au chapitre v, v. 50, on lit : « Après les autres prophètes nous avons envoyés Jésus, fils

(1) Nous avons vérifié cette concession dans le *Koran*, traduction sur le texte arabe par Kasimirski, interprète de la légation française en Perse, 1840. — Quelques lignes plus loin, ch. xxxiii, v. 47, il est d'autres concessions plus amples encore aites au prophète par l'ange révélateur : c'est un comble de licence. (M. DE VOGÜÉ, le *Correspondant*, loc. cit. 596.)

(2) Ch. v, v. 116 : « Dieu dit alors à Jésus : As-tu jamais dit aux hommes : Prenez pour dieux moi et ma mère, plutôt que le Dieu unique? »

de Marie, pour confirmer le Pentateuque; nous lui avons donné l'Évangile, qui contient la lumière et la direction. » et v. 109 et 110 : « Dieu dira à Jésus, fils de Marie, je t'ai enseigné le Pentateuque et l'Évangile. » Et cependant il nie que Jésus soit le fils de Dieu; bien plus il nie qu'il soit mort réellement : au chapitre iv, v. 156 du Coran, nous lisons : « Ils disent : nous avons mis à mort le Messie, Jésus, fils de Marie, l'apôtre de Dieu. Non, il ne l'ont point tué, ils ne l'ont point crucifié; un autre individu qui lui ressemblait lui fut substitué, ils ne l'ont point réellement mis à mort. »

Ce qui est plus curieux, c'est l'insistance avec laquelle Mahomet s'excuse de ne pas faire de miracles; à ceux qui lui en demandent pour croire à sa parole, l'ange Gabriel lui dit de répondre : « Vous aviez des prophètes avant moi, ils avaient opéré des miracles, pourquoi donc les avez-vous tués? » (Ch. III, v. 180.)

Verset 181 : « S'ils te traitent d'imposteur, dis-leur : « Les apôtres, envoyés avant moi, ont été traités de même, bien qu'ils eussent fait des miracles et apporté le livre des Psaumes. » (Quelle ignorance! les apôtres ont apporté le livre des Psaumes!)

Chapitre xvii, v. 61 : Dieu dit au prophète : « Rien ne nous aurait empêché de t'envoyer avec le pouvoir d'opérer des miracles, si les peuples d'autrefois n'avaient déjà traité de mensonges les précédents. Nous n'envoyons des prophètes avec des miracles que pour intimider! »

Et ainsi toujours, il avoue qu'il ne fait pas de miracles et s'excuse de ne pas en faire.

Mais comment prouve-t-il donc sa mission? Nous l'avons vu, par ses victoires et par ses conquêtes; voilà ses arguments. Ils sont dignes d'un forban brutal, et tout brigand vainqueur peut en alléguer de semblables.

On voit assez, par ces faits et ces paroles empruntées au Coran, ce qu'il faut penser du prophète et de son œuvre. Voltaire, qui connaissait bien l'islamisme, et qui eût été ravi de pouvoir l'opposer à la religion du Christ, écrivait au roi de Prusse en 1740 :

« Qu'un marchand de chameaux excite une sédition dans sa bourgade, qu'associé à quelques malheureux coracites, il leur persuade qu'il s'entretient avec l'ange Gabriel; qu'il se vante d'avoir été ravi au ciel et d'y avoir reçu une partie de ce livre inintelligible qui fait frémir le sens commun à chaque page; que, pour faire respecter ce livre, il porte dans sa patrie le fer et la flamme; qu'il égorge les pères, qu'il ravisse les filles, qu'il donne aux vaincus le choix de sa religion ou de la mort, c'est assurément ce que nul homme ne peut excuser, à moins qu'il ne soit né turc et que la superstition n'étouffe en lui toute lumière naturelle. »

Nos rationalistes modernes sont obligés de faire des aveux semblables. « De ce code de liberté morale, dit M. de Rémusat, les musulmans sont parvenus à déduire le fatalisme et le fanatisme persécuteur. Ils ont su y découvrir des encouragements aux sensualités des nations ou des sectes les plus corrompues. » (Cité par M. de Vogüé, p. 616.)

« Dans la doctrine de Mahomet, dit M. Tiele, rien d'original; tout ce qu'il annonçait avait déjà été enseigné avant lui, il l'empruntait au judaïsme et au christianisme. L'islam, dans sa doctrine morale, est singulièrement inférieur au christianisme et même au mosaïsme. Il n'a trouvé de disciples véritables que chez des peuples peu développés; en Perse, aux Indes, il ne triompha que par la force. *Appliqué en toute rigueur, il est destructif de toute civilisation!* » Voilà le dernier mot de M. Tiele sur cette fameuse religion. Et cependant, d'après la théorie du progrès et de l'évolution

religieuse en vogue aujourd'hui parmi les rationalistes, cette religion, venue la dernière, devrait être la plus parfaite!

CONCLUSION. — Telles sont les principales religions qui se partagent le monde, les seules que l'on ait voulu comparer au christianisme; pour qui les connaît, il est évident que leur idéal est singulièrement inférieur à celui que l'Évangile nous propose.

Cependant, ce n'est pas sur une simple supériorité morale de ce genre que le chrétien fonde sa croyance, mais sur des preuves positives que nul autre culte ne possède.

Les religions non chrétiennes peuvent conserver quelques vérités et quelques préceptes moraux de l'ordre naturel; elles n'offrent aucune preuve de l'action divine dans l'œuvre de leur institution. Seul, le christianisme présente des faits certains qui démontrent cette intervention : l'ensemble des prophéties messianiques accomplies dans la personne de Jésus-Christ, les miracles opérés par Jésus-Christ et ses apôtres pour confirmer sa divine mission, la transformation morale produite dans le monde par le christianisme; les vertus héroïques des martyrs et des saints et les prodiges par lesquels Dieu les a glorifiés; voilà quelques-uns des caractères transcendants que la religion catholique seule peut revendiquer. C'est pour cela que nous disons : seul le christianisme possède la vérité absolue, et la foi chrétienne s'impose à nos esprits.

UNE QUESTION

Comment le salut est-il possible pour tous?

En voyant cette foule de nations qui professent des religions fausses, on se demandera peut-être comment les

hommes peuvent-ils, chez ces peuples, arriver à leur fin véritable? Les catholiques disent : « Hors de l'Église, point de salut! » Comment ces hommes peuvent-ils se sauver?

D'abord, comprenons bien le sens de cette maxime : hors de l'Église point de salut. Elle ne signifie pas que tout homme vivant extérieurement séparé de l'Église catholique ne peut se sauver; elle revient à ceci : Quiconque, sciemment et volontairement, vit hors de l'Église qu'il sait être la seule Église véritable, celui-là ne peut mériter le salut. C'est, qu'en effet, l'adhésion extérieure à l'Église catholique est un précepte de droit divin, mais de droit positif, et celui-là pèche contre ce précepte qui connaît la vérité de l'Église catholique et l'obligation de lui adhérer, et qui refuse de devenir membre de cette Église (1).

Remarquons-le encore : on peut faire partie de l'Église véritable, appartenir à son âme sans appartenir à son corps, c'est-à-dire à son organisme extérieur. Quiconque est en état de grâce devant Dieu appartient à l'âme de l'Église et mérite le salut; or, plusieurs ont cet avantage dans les cultes séparés. Par exemple, les enfants baptisés, soit parmi les hérétiques ou les schismatiques, soit parmi les infidèles, reçoivent la grâce sanctifiante avec le baptême, et ils ne la perdent que si, en pleine connaissance de cause, ils commettent une faute grave.

Pour les adultes qui vivent dans les Églises non catholiques, ou même appartiennent à des nations infidèles, le salut n'est pas impossible non plus.

D'après les principes de la foi catholique, Dieu veut le salut de tous; à tous il prépare et ménage des grâces suf-

(1) Ceux-là aussi qui doutent de la vérité de leur religion doivent chercher la véritable Église; l'indifférence sur cette question serait coupable comme l'infidélité.

fisantes pour qu'ils puissent arriver à la justification et au salut.

S'ils observent la loi naturelle gravée dans leur cœur et s'ils font ce qui est en leur pouvoir, Dieu leur donnera les grâces dont ils ont besoin : *Facienti quod in se est, Deus non denegat gratiam* (1), disent les théologiens catholiques, et si Dieu ne leur fait pas connaître extérieurement, par la prédication, les vérités nécessaires au salut, il le fera intérieurement, soit par lui-même, soit par le ministère des anges : saint Thomas le donne pour certain, et les théologiens catholiques après lui.

Notez d'ailleurs que ces vérités, dont la connaissance est absolument nécessaire, sont très peu nombreuses ; saint Paul semble les résumer en ces mots : *Accedentem ad Deum oportet credere quia est et inquirentibus se remunerator sit* (*ad Hebræos*, c. xi) (2). Or, dans toutes les nations, l'on peut arriver à connaître ces vérités, et si l'on est fidèle à la grâce, à les croire comme il faut pour le salut.

Rappelons à ce sujet les enseignements réitérés de Pie IX. Dans une allocution officielle, le 9 décembre 1854 (commençant par ces mots : *Singulari quidem*), il disait : « Il faut croire que, hors de l'Église, personne ne peut se sauver ; mais il faut aussi tenir pour certain que ceux qui, d'une manière invincible, ignorent la religion véritable, ne sont point coupables de ce chef devant Dieu. Et qui pourrait s'arroger le droit de déterminer les limites de cette ignorance, en tenant compte de la diversité des peuples, de leur intelligence et d'une foule d'autres circonstances ? »

(1) « A qui fait son possible, Dieu ne refuse point la grâce. »

(2) « Pour trouver accès auprès de Dieu, il faut croire qu'il existe et qu'il est le rémunérateur de ceux qui le cherchent. »

Le 10 août 1863, dans l'Encyclique (*Quanto conficiamur merore*), adressée à l'épiscopat italien, il dit encore :

« Nous savons, vous et nous, que ceux qui vivent dans l'ignorance invincible de notre religion et qui suivent fidèlement les préceptes de la loi naturelle imprimée dans tous les cœurs, qui, disposés à suivre la volonté de Dieu, mènent une vie juste et honnête, nous savons qu'ils peuvent, avec l'aide de la lumière et de la grâce divine, obtenir la vie éternelle; car ce Dieu, qui pénètre et qui voit parfaitement les pensées et les dispositions de tous les esprits, dans sa clémence et sa souveraine bonté, ne souffre en aucune manière que personne soit puni de supplices éternels sans s'être rendu coupable d'une faute volontaire. *Notum vobis est eos qui invincibili circa nostram religionem ignorantia laborant, quique naturalem legem ejusque præcepta in omnium cordibus a Deo insculpta sedulo servantes, ac Deo obedire parati, honestam, rectamque vitam agunt, posse, divinæ lucis et gratiæ operante virtute, æternam consequi vitam, cum Deus, qui omnium mentes, cogitationes habitusque plane intuetur, scrutatur et noscit, pro sua summa bonitate et clementia minime patiatur quemquam æternis puniri suppliciis, qui voluntariæ culpæ reatum non habeat.* »

On dira peut-être encore : le baptême est nécessaire au salut; combien d'hommes, dans l'univers, ne sont pas baptisés! — A cela, double réponse : d'abord, pour les adultes, le baptême réel peut être suppléé par le baptême de désir, et ce désir est implicitement contenu dans l'acte de charité parfaite et dans la volonté de faire tout ce que Dieu leur ordonne.

Quant aux enfants non baptisés qui meurent avant d'avoir l'usage de la raison, et qui ne peuvent avoir ce désir, ils sont, il est vrai, privés de la béatitude surnaturelle

et de la vision béatifique; mais ce bonheur dépasse les exigences de la nature, et, selon l'enseignement commun des théologiens catholiques, ils ne souffrent nullement la peine du sens; ils n'éprouvent même pas, d'après saint Thomas, le sentiment de tristesse que pourrait causer la perte de cette vision bienheureuse.

Enfin, plusieurs théologiens distingués admettent qu'ils goûtent sans cesse la joie de posséder Dieu d'une manière proportionnée à la capacité de leur nature. (Voir le P. MONSABRÉ, *Conférences de Notre-Dame*, année 1877, « La chute dans l'humanité ».)

Pour que les adultes puissent se sauver sans appartenir au corps de l'Église catholique, ils doivent être de bonne foi, c'est-à-dire être persuadés qu'ils sont dans la religion véritable; mais combien d'hommes ont cette persuasion? Des milliers, sans doute et des millions, au sein des Églises chrétiennes depuis longtemps séparées de l'Église romaine : nous en avons la preuve dans ces convertis qui, revenus à l'Église catholique après bien des études, déclarent que, durant de longues années, ils ont vécu sans se douter qu'ailleurs était la véritable Église de Jésus-Christ. A plus forte raison, la multitude peu instruite peut se trouver dans cette bonne foi qui excuse son erreur de toute faute (1).

(1) Cependant, ils sont loin d'avoir les mêmes moyens de salut que les catholiques, et lorsqu'ils voient la lumière et la vérité, ils doivent l'embrasser. *Qui non crediderit condemnabitur*, dit Jésus-Christ. (Marc, xvi, 6.)

CHAPITRE VIII

LES ÉGLISES CHRÉTIENNES NON CATHOLIQUES

L'Église grecque dite « orthodoxe ».

Nous avons étudié les caractères et les œuvres de l'Église catholique; nous avons vu sa grandeur et sa magnifique unité dans l'universalité; nous voulons dire aussi quelques mots des autres Églises chrétiennes; on comprendra mieux alors la valeur de nos conclusions.

La première et la plus importante de ces Églises séparées est l'Église grecque dite orthodoxe, répandue en Orient, dans l'Asie Mineure, la Turquie d'Europe, la Grèce et la Bulgarie; au Nord, dans l'empire russe. Elle compte environ 90 millions de fidèles, mais ils sont divisés en plusieurs Églises indépendantes.

Durant les huit premiers siècles de l'ère chrétienne, les grecs furent unis aux latins, et nous voyons par les écrits des Pères orientaux, par les actes de leurs Conciles, qu'ils admettaient alors la suprême autorité du Pontife romain. Ils lui reconnaissaient le droit de présider et de confirmer les Conciles généraux, celui de juger les évêques et les patriarches eux-mêmes, et souvent les Papes usèrent de ce droit.

Le pape saint Célestin condamna Nestorius; saint Agapet agit de même contre Anthime, patriarche de Constantinople comme Nestorius, saint Léon condamna Dioscore,

patriarche d'Alexandrie, et ces jugements furent acceptés par les Grecs.

D'autres patriarches orientaux déposés par leurs collègues en appelèrent au jugement du Pontife romain; saint Athanase d'Alexandrie, saint Flavien et saint Jean Chrysostome de Constantinople recoururent ainsi au Saint-Siège : « Je m'adresse à vous, écrivait saint Jean Chrysostome au pape Innocent I^{er}, pour que les mesures prises contre moi soient frappées de nullité. »

Un fait plus significatif encore : en 451, 520 évêques, presque tous orientaux, après avoir terminé les travaux du Concile de Chalcédoine, écrivirent au Pontife de Rome : « Comme la tête domine les membres, vous présidiez à notre assemblée par ceux qui tenaient votre place. Nous vous prions donc d'honorer notre décision par vos décrets, et comme nous nous sommes conformés à notre chef, de même, achevez par votre éminence l'œuvre de vos fils. »

Quingentis viginti sacerdotibus..... tu sicut membris caput præeras in his qui tuum tenebant ordinem..... Rogamus igitur, tuis decretis nostrum honora judicium, et sicut nos capiti in bonis adjicimus consonantiam, sic et summitas tua filiis quod decet adimpleat. (P. SCHRADER, *De Unitate Romana*, t. I^{er}, p. 72; *Apud* HARDUIN, t. I^{er}, p. 655) (1).

Bien d'autres faits et d'autres documents prouvent que, pendant huit siècles, l'Église grecque reconnut l'autorité du Pontife romain sur l'Église universelle. Mais en 857, Photius brisa cette union. Monté sur le siège de Constantinople par la faveur d'un prince qui avait chassé saint Ignace, le vrai patriarche, Photius voulut faire confirmer son élec-

(1) Sur la foi primitive de l'Église grecque à la suprématie du Pape, voir J. DE MAISTRE, *Du Pape*, l. I^{er}, ch. VI et X.

tion par le Souverain Pontife, saint Nicolas I^{er}; mais celui-ci refusa de se prêter à cette intrusion, et Photius se vengea en séparant l'Église grecque de l'Église romaine. L'union fut ensuite rétablie et dura encore près de deux siècles, mais vers 1050, le schisme fut consommé par Michel Cérulaire.

Cette séparation causée par l'ambition des patriarches de Constantinople fut punie d'une manière terrible : tout cet empire d'Orient révolté contre le Pontife de Rome devint la proie des musulmans, et les Églises de cet empire gémissent sous le joug impur et rapace des disciples de Mahomet. Leurs évêques surtout ont à souffrir de cette tyrannie, et ce patriarche de Constantinople qui a voulu le premier rang dans l'Église est asservi au pouvoir du sultan : il est rare qu'il puisse longtemps conserver son siège ; souvent, au bout de peu d'années, il est déposé et confiné dans quelque monastère.

Ce qui donne de l'importance au schisme grec, c'est l'Église russe, qui professe à peu près la même doctrine, et compte environ 80 millions de fidèles.

Les origines de l'Église russe sont catholiques : les russes sont Slaves, et saint Cyrille et saint Méthode, unis à Rome, furent les apôtres des Slaves.

« La Russie a été catholique, dit un prince russe converti, le P. Gagarin, catholique dans ses origines religieuses et nationales, au moins jusqu'au temps des croisades ». Dans un savant travail (*Études religieuses*, S. J., t. II, 1857), on démontre cette assertion par une foule de documents.

Mais depuis longtemps cette union avec Rome a disparu. La Russie eut son métropolitain à Kiew, puis son patriarche à Moscou, jusqu'au jour où Pierre I^{er} (Pierre le Grand) supprima la dignité patriarcale, et la remplaça par un

synode permanent : il jugea qu'un conseil d'hommes choisis par lui se plierait mieux à ses volontés que des patriarches et des métropolitains placés à la tête de vastes diocèses.

Le synode qu'il établit en 1721 se compose de onze membres, dont quatre conseillers, quatre assesseurs, un président sans autorité réelle, car sa voix n'a pas plus de valeur que celle de ses collègues.

Pour mieux assurer encore la soumission de ce Conseil, un officier civil ou militaire, le procureur général, assiste à toutes les délibérations comme l'œil du maître. « Rien dans le conseil dirigeant de l'Église ne se fait sans la participation du procureur; aucun acte synodal n'est valable sans sa confirmation. » (*L'Empire des Tsars*, par A. LEROY-BEAULIEU, t. III, p. 206).

« D'après l'ukase de Pierre I^{er}, dit le P. Tondini, Barnabite, à ce synode ressortissent toutes les affaires ecclésiastiques dans l'Église de toutes les Russies. »

Et les membres qui le composent « affirment avec serment que le souverain juge de ce synode est le monarque de toute la Russie. » (P. GAGARIN, *Le Clergé russe*, p. 222.)

Que devient alors l'autorité épiscopale? « Les évêques, en Russie, dit le P. Gagarin, sont nommés par l'empereur; le synode se borne à contresigner les nominations impériales. » (p. 189.)

.....« Toute l'autorité est concentrée dans le synode, l'évêque ne peut rien faire par lui-même, sa vie se passe à envoyer des rapports à Pétersbourg, à en recevoir des ordres..... Il est assisté d'un consistoire où figure un secrétaire laïque nommé à Pétersbourg. Le secrétaire prend connaissance de toutes les affaires, rédige toutes les pièces, fait toute la correspondance. » (p. 202.)

« En droit, l'autorité appartient à l'évêque, mais dans la

pratique, c'est la chancellerie, c'est son chef, le secrétaire qui fait tout. »

« Ainsi notre Église, dit un écrivain russe très connu dans sa patrie pour sa franchise, notre Église, du côté de son gouvernement, apparaît comme un espèce de bureau ou de chancellerie colossale qui applique à l'office de paître le troupeau du Christ tous les procédés du bureaucratisme allemand. Le gouvernement ecclésiastique étant organisé comme un département de l'administration laïque, l'Église elle-même se transforme bientôt en une fonction du pouvoir séculier. »

(Aksakov, cité par VLADIMIR SOLOVIEV, *La Russie et l'Église universelle*, p. 49). Ainsi, conclut Soloviev, « l'Église (russe) a abdiqué sa liberté. » (P. 51.)

Si l'on veut savoir ce qu'elle est devenue sous l'étreinte de cette bureaucratie tyrannique dont le réseau l'enveloppe de toutes parts, le P. Gagarin l'expose dans son livre sur *Le clergé russe*. Il montre l'état misérable auquel sont réduits les popes et les moines. La vie et l'activité intellectuelle sont presque nulles dans ce grand corps pétrifié pour ainsi dire sous la main du czar; on n'y trouve point ce zèle, cette fleur de la charité chrétienne qui multiplie dans le catholicisme les œuvres d'apostolat, de bienfaisance et de dévouement (1).

(1) Consulter, sur l'Église russe, les livres du P. Gagarin et ses articles dans les *Études*. — Anatole LEROY-BEAULIEU, *L'Empire des Tsars*, t. III, la religion.

Le P. TONDINI, Barnabite: *Le Pape de Rome et les papes de l'Église orthodoxe d'Orient*. (Il contient une foule de documents officiels sur les Églises grecques.)

VLADIMIR SOLOVIEV: *La Russie et l'Église universelle*, 2^e édition. Cet écrivain russe, professeur distingué dans sa patrie, développe dans ce livre les preuves de la primauté de saint Pierre, tirées de l'Écriture Sainte et de la tradition (ch. 11); il montre ensuite comment cette primauté de pouvoir fut reconnue dans les Pontifes

Ces popes mariés sont absorbés par le soin de leur famille.

Si maintenant nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur ces communautés chrétiennes qui forment l'Église grecque, réalisent-elles l'idéal voulu par Jésus-Christ et reconnu par les grecs eux-mêmes, comme nécessaire?

Qu'on en juge. D'après l'Évangile, Jésus-Christ n'a établi qu'une seule Église; il a voulu qu'elle ne formât qu'un seul corps, un seul troupeau.

Dans le symbole de Nicée, les grecs et les russes disent comme nous : *Je crois à l'Église une, sainte, catholique, etc.*

Ont-ils cette unité dans l'universalité? Les faits sont là pour le dire : ils sont aujourd'hui divisés en six Églises autocéphales, qui ne dépendent nullement d'un centre commun (1). Donc, chez eux, point de véritable unité. Point

romains, successeurs de saint Pierre, par les Pères et les Conciles de l'Église orientale pendant les premiers siècles (ch. XI, XIV, p. 157-202).

Et après avoir rappelé les actes du Concile de Chalcédoine, il conclut : « Pour rejeter comme une usurpation et une erreur la primauté de pouvoir et l'autorité doctrinale du Siège romain, il ne suffit pas, comme on le voit, de déclarer usurpateur et hérétique un homme tel que saint Léon le Grand : il faut encore accuser d'hérésie le Concile œcuménique de Chalcédoine et toute l'Église orthodoxe au v^e siècle. Telle est la conclusion qui découle avec évidence des témoignages authentiques qu'on vient de lire. » (P. 202.)

Sur la foi primitive de l'Église russe et grecque à la primauté de saint Pierre, on peut consulter aussi J. DE MAISTRE, *Du Pape*, I. I^{er}, ch. VI et X. P. GAGARIN, *La primauté de saint Pierre et les livres liturgiques de l'Église russe*.

Dans *La science catholique*, 1890, plusieurs articles de M. Lamy, professeur à l'Université de Louvain.

(1) Dans le schisme grec, il y a six Églises principales indépendantes, celles de Russie, du royaume de Grèce, de Serbie, de Roumanie et de Bulgarie, outre celle qui dépend encore de Constantinople; mais il s'y trouve plusieurs autres Églises autocéphales, et le baron d'Avril en compte quatorze (Revue des questions histo-

de catholicité non plus : tous ensemble, ils ne forment point une Église universelle; bien moins encore, chacune de leurs Églises indépendantes : ces Églises nationales sont réduites aux frontières d'un état particulier.

Enfin, Jésus-Christ veut son Église libre; il a établi pour la gouverner, non pas des princes ou des magistrats civils, mais des pasteurs et des docteurs choisis par Lui; les apôtres d'abord, et surtout celui que les grecs appellent dans leur liturgie le Prince des apôtres, celui à qui Notre-Seigneur dit : « Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Église; tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans le ciel. » (Matth., 16.) A saint Pierre aussi Jésus a dit : « Sois le pasteur de mes agneaux, sois le pasteur de mes brebis! » Pendant plus de huit siècles, les chrétiens d'Orient et les saints Docteurs ont reconnu dans le Pontife romain le successeur de saint Pierre et l'héritier de sa primauté. Les grecs renient maintenant cette foi de leurs pères; ils ne veulent plus admettre que des évêques égaux entre eux de droit divin, et encore, en réalité, chez eux ce ne sont pas les évêques qui gouvernent l'Église, mais bien les princes et les Synodes asservis à leurs volontés. Est-ce là ce qu'a voulu Jésus-Christ? Autant dire que le Sauveur a chargé les représentants de Tibère et d'Hérode de gouverner ses disciples et ses apôtres eux-mêmes (1).

riques, *les Églises autonomes et autocéphales*, juillet 1895, p. 175). En Russie même, les Raskolnicks, au nombre de 12 ou 15 millions, refusent de reconnaître l'autorité du Saint Synode et de ses évêques.

(1) Ajoutons à ce sujet quelques réflexions d'un écrivain russe : « Du moment où l'on admet dans l'Église universelle un pouvoir fondamental et souverain établi par le Christ en la personne de saint Pierre, dit Soloviev, on doit admettre aussi que ce pouvoir existe quelque part. Et l'impossibilité de le trouver ailleurs qu'à Rome est

3° *L'Église anglicane.*

L'Église d'Angleterre est catholique par ses origines; elle a été fondée par un Pontife romain, saint Grégoire le Grand, justement nommé l'apôtre des Anglais. Vers la fin du vi^e siècle, ce Pape leur envoya quarante missionnaires, sous la conduite de saint Augustin, et bientôt, grâce au zèle, aux vertus et aux miracles de ces apôtres, cette contrée devint l'île des Saints. Pendant plus de neuf siècles,

déjà, ce nous semble, un motif suffisant pour adhérer à la thèse catholique. Puisque ni le patriarche de Constantinople, ni le synode de Saint-Petersbourg n'ont et ne peuvent avoir la prétention de représenter la pierre de l'Église universelle, c'est-à-dire l'unité réelle et fondamentale du pouvoir ecclésiastique, il faut, ou renoncer à cette unité et accepter l'état de division, de désordre et de servitude comme l'état normal de l'Église, ou bien reconnaître les droits du *seul et unique* pouvoir existant qui se soit toujours manifesté comme centre d'unité ecclésiastique. Aucun raisonnement ne saurait supprimer l'évidence de ce fait : qu'il n'y a en dehors de Rome que des Églises nationales ou bien des sectes fondées par des particuliers; seule l'Église catholique romaine n'est ni une Église d'État ni une secte fondée par un homme. C'est la seule Église au monde qui conserve et affirme le principe de l'unité sociale universelle contre l'égoïsme des individus et le particularisme des nations; c'est la seule qui conserve et affirme la liberté du pouvoir spirituel contre l'absolutisme de l'État. »

C'est donc « la seule contre laquelle les portes de l'enfer n'ont pas prévalu ». G. SOLOVIEV, *La Russie et l'Église universelle*, p. 157.

Comme le remarque ailleurs M. Soloviev (p. 20), l'Église orthodoxe, grecque et russe, professe les mêmes dogmes que l'Église catholique, sauf la primauté du Pontife romain, et deux ou trois autres articles sur lesquels il serait facile de s'entendre.

C'est donc cent millions de chrétiens qui s'unissent aux deux cents millions de catholiques pour proclamer les mêmes vérités révélées, et les Églises d'Orient restent comme des *organes témoins* de la foi primitive en ces dogmes que les protestants ont rejetés comme des inventions papistes.

cette Église, illustrée par saint Anselme, saint Edmond, saint Thomas Becket, fut unie et soumise au Siège de Rome ; c'est Henri VIII qui, pour satisfaire sa passion et son orgueil, la sépara violemment de l'unité catholique. Voici comment s'exprime à ce sujet le plus illustre des historiens anglais, le protestant Macaulay : « Un roi qu'on ne peut dépeindre qu'en disant : il fut le despotisme personnifié, des ministres sans principes, une aristocratie rapace, un Parlement servile, tels furent les instruments par lesquels l'Angleterre fut délivrée du joug de Rome. L'œuvre, qui avait été commencée par Henri VIII, le meurtrier de ses femmes, fut continué par Somerset, le meurtrier de son propre frère, et complétée par Élisabeth, celle qui fit mourir sa cousine (Marie Stuart). Issue d'une passion brutale, entretenue par une politique égoïste, la Réforme, en Angleterre, n'eut rien de ce qui la distingua dans d'autres contrées. » MACAULAY. (*Review of Hallam's Const. Hist.* cité par SEGONDY, *Essai sur l'Église anglicane*, p. 44.)

Telle est, en effet, l'origine de l'Église anglicane actuelle : Henri VIII rejette l'autorité du Pape pour épouser librement Anne Boleyn ; il exige, sous peine de mort, qu'on le reconnaisse comme *le chef suprême de l'Église d'Angleterre et d'Irlande*, et sans parler de bien d'autres victimes de sa tyrannie, un vénérable évêque, Jean Fisher, le grand chancelier du royaume, l'illustre Thomas Morus, périrent sur l'échafaud pour avoir refusé le serment schismatique imposé par le despote couronné.

Depuis Henri VIII, l'Église anglicane est donc séparée de Rome ; avec la primauté du Saint-Siège, elle a rejeté aussi une grande partie des dogmes catholiques ; mais elle a conservé sa hiérarchie extérieure, ses doyens, ses évêques, ses deux primats ; et, grâce à leurs immenses revenus, ces pré-

lats occupent encore une haute position dans le pays. Mais leur autorité est presque nulle, et leur Église est asservie au pouvoir civil.

Vers 1850, un ministre anglican du diocèse d'Exeter, Gorham, fut condamné par son évêque et ensuite à la cour des Arches, par le tribunal de l'archevêque de Cantorbéry, primat du royaume; il avait nié publiquement la vertu sacramentelle du Baptême. Gorham appela de cette sentence au Comité judiciaire du Conseil privé de la reine; il obtint gain de cause et fut maintenu dans ses fonctions.

En 1874, on vit mieux encore l'impuissance des prélats anglicans et leur dépendance du pouvoir civil, dans la discussion du bill contre les ritualistes. L'archevêque de Cantorbéry, au nom de presque tous ses collègues, recourut au Parlement pour réprimer ces clergymen qui osaient introduire dans leurs Églises les rites du culte catholique. Ces prélats entendirent alors de dures vérités : « Une Église établie par l'État doit être soumise à l'État », dit sir Hartcourt aux Communes. « La solution des conflits a été réservée à des cours laïques. » Et les évêques ne protestèrent pas contre de telles affirmations. « Il faut donc que les ritualistes en prennent leur parti : l'Église anglicane est une Église nationale, jugée, réglementée par l'État; c'est donc une Église humaine, rien de plus. » (P. FORBES, *La crise du protestantisme en Angleterre, Études*, S. J., 1875, p. 114.)

Du reste, cette Église est loin d'avoir l'importance qu'on lui attribue. Elle est insulaire et réduite à l'Angleterre, puisque l'Écosse est presbytérienne et l'Irlande catholique. En Angleterre même, près de la moitié du peuple lui échappe pour former mille sectes dissidentes.

Encore faut-il ajouter à ce particularisme des divisions intérieures multiples et profondes : dans l'Église établie, il

à l'Église haute, l'Église basse, l'Église large, et ces dénominations représentent les doctrines les plus diverses. (*Études*, 1875, p. 109 et 110.)

Depuis 1840, par suite du mouvement puséiste, plusieurs anglicans se prétendent catholiques : c'est en vain. Pour être ministre de leur Église, ils doivent signer *ex animo* les 39 articles qui forment sa profession de foi ; or, dans ces 39 articles, un théologien catholique peut découvrir presque autant d'hérésies. Le 19^e affirme que l'Église de Rome a erré, même dans la foi ; le 37^e déclare que l'évêque de Rome n'a pas de juridiction dans le royaume d'Angleterre : comment le ministre ritualiste qui a signé ces articles peut-il se croire membre de la même Église qui a défini, sous peine d'anathème, cette juridiction du Pontife romain ? Pauvres ritualistes ! Repoussés par la plus grande partie de leurs évêques et de leurs collègues, soumis aux anathèmes de l'Église romaine, ils sont dans la position la plus illogique que l'on puisse imaginer.

Mais tous les anglicans sérieux devraient voir que leur établissement n'a pas les caractères de l'Église véritable. Ils admettent et retiennent dans leur liturgie le symbole de Nicée : ils y lisent que l'Église est catholique et apostolique. La catholicité, ils ne l'ont pas : il est trop évident qu'ils sont séparés de l'Église romaine par une division profonde ; leur Église n'est pas non plus vraiment apostolique, car sa constitution présente est l'œuvre d'Henri VIII et de ses successeurs.

Plusieurs des anglicans les plus distingués par leur science et leur caractère l'ont compris, et, depuis un demi-siècle, plus de trois cents docteurs ou gradués d'Oxford et de Cambridge ont sacrifié les positions les plus brillantes pour revenir à l'unité catholique.

Parmi les laïques, on a vu de même plusieurs représentants des plus nobles familles revenir à la foi de leurs ancêtres, et la Chambre des lords compte une quarantaine de catholiques dans son sein.

En 1874, lord Ripon, un des membres les plus distingués de l'aristocratie anglaise, membre du Conseil de la reine, après de longues recherches sur les questions religieuses, se déclara catholique et fit son abjuration chez les Pères de l'Oratoire. Il est curieux de voir à ce sujet les réflexions du *Church Herald*, organe de la Haute Église anglicane :

« La conversion du marquis de Ripon à la foi catholique, dit cette feuille, a singulièrement étonné le public, et pourtant, il n'y a rien d'étonnant dans ce fait. Lord Ripon est un esprit d'une haute culture; il a suffisamment étudié pour savoir que Jésus-Christ et ses apôtres n'ont pas seulement éclairé le monde par leur doctrine, mais encore qu'ils ont fondé une Église. Or, quand, à l'exemple du marquis de Bute (un autre converti, le chef d'une des plus riches familles anglaises), quand il a regardé autour de lui pour trouver ce système religieux reposant sur des bases divines, ayant le droit d'exiger sa soumission, il n'a pu le reconnaître dans cette Église établie que président (les archevêques de Cantorbéry) Tait ou Thompson, sous le contrôle d'une majorité parlementaire; et voilà pourquoi il a accepté la seule alternative qui lui restait, » en se faisant catholique.

L'histoire d'une autre conversion est encore plus significative. Vers 1850, William Palmer, frère d'un membre du Parlement, obtint à Oxford les honneurs classiques les plus distingués, et remplit ensuite les fonctions importantes d'examineur de l'Université. Il publia un traité

sur l'Église du Christ, dans lequel il expose une théorie, admise depuis lors par un grand nombre d'anglicans. D'après Palmer, l'Église anglicane forme, avec l'Église romaine et l'Église gréco-russe, l'un des trois rameaux de l'Église catholique.

Non content de cette ingénieuse spéculation, le révérend Palmer entreprit de réaliser l'union de ces trois branches de l'arbre divin. Il se rendit d'abord en Allemagne, où la dissolution du protestantisme en mille sectes excita chez lui la plus profonde répulsion. En Prusse, il vit que l'Église nationale, dite évangélique, n'est pas même un tout organisé : ce n'est qu'un assemblage de communautés sans hiérarchie, et d'individus aux croyances les plus disparates.

Palmer se rendit ensuite en Russie ; là, pour éviter les distractions que lui offrait la haute société, il se renferma chez un pape, et se mit à étudier la langue, les doctrines et l'histoire de l'Église russe. Il voulut recevoir du pape la Sainte Communion : « Faites d'abord votre abjuration, lui dit celui-ci, et je vous l'accorderai ! » Palmer s'adressa alors au Saint Synode, assurant que les trente-neuf articles de l'Église anglicane pouvaient s'interpréter dans un sens orthodoxe. Le Synode les fit examiner, et l'on y découvrit quarante-deux hérésies ! L'on somma donc Palmer de les anathématiser, s'il voulait être reçu à la communion russe. Palmer y consentit, et le fit sans hésiter ; mais quand on voulut lui faire condamner aussi l'addition du *Filioque*, faite au symbole par l'Église latine, il résista, et tout espoir de réunion s'évanouit. Il retourna en Angleterre, où le primat de Cantorbéry lui fit de vifs reproches pour avoir ainsi renié l'anglicanisme à Saint-Pétersbourg. Palmer, cependant, ne perdit pas tout espoir : il se rendit à Cons-

tantinople et demanda au patriarche des grecs, Anthime, de le recevoir à sa communion; il lui déclara qu'il admettait tous les dogmes définis par les sept premiers Conciles œcuméniques. « Vous n'êtes pas baptisé par une triple immersion, lui répondit-on, votre baptême n'est pas valide. » En vain, Palmer répliqua-t-il que ni l'Église romaine, ni l'Église russe n'admettaient cette cause de nullité, il ne put se faire admettre à la communion grecque, et dut s'éloigner de Constantinople sans avoir rien obtenu.

Ainsi rebuté partout, Palmer se rendit à Rome, où il se mit en rapport avec des théologiens distingués. Des doutes lui restaient encore, quand un autre Anglais converti lui dit : « Vous avez assez argumenté, il faut vous recueillir maintenant. Faites les exercices spirituels de saint Ignace. » Palmer les fit, et sortit de cette retraite converti au catholicisme.

Cette odysée théologique de Palmer montre suffisamment l'inanité de sa théorie sur les trois Églises, branches de l'Église catholique; loin de pouvoir les unir, Palmer vit qu'elles s'anathématisent et se contredisent sur des points essentiels. Donc, entre elles, point d'unité doctrinale; point d'unité sociale non plus; cette unité ne saurait subsister sans une autorité vivante et reconnue par tous : en dehors de l'Église catholique, vous ne la trouverez pas, à moins de la voir dans la tyrannie du turc ou du Tsar de Russie (1).

(1) Sur l'anglicanisme, consulter : *l'Essai sur l'Église anglicane*, par l'abbé SEGONDY, vicaire général de Montpellier;

Les écrits de M^{sr} Wiseman et de Newman, etc.;

La Renaissance du catholicisme en Angleterre au XIX^e siècle, par l'abbé DE MADAUNE. (Détails très intéressants sur les convertis de l'anglicanisme);

L'Anglicanisme et les sectes dissidentes, par l'abbé DELISLE, 1893.

4^o Les Églises et les sectes protestantes.

Après l'Église gréco-russe et l'Église anglicane, nous trouvons les Églises et les sectes protestantes; quelques mots sur leur origine et leur histoire.

On se figure souvent et l'on dit que le protestantisme fut l'émancipation de l'esprit humain; de fait, il fut une révolte contre l'autorité de l'Église catholique, et il a logiquement conduit ses adeptes à la pleine licence de la pensée.

Mais, à l'origine, il fut introduit presque partout par la violence, et les écrivains protestants eux-mêmes en font l'aveu. « Il est incontestable, dit le ministre réformé Jurieu, que la réformation s'est faite par la puissance des princes. Ainsi, à Genève, ce fut le Sénat; dans d'autres parties de la Suisse, ce fut le Grand Conseil; en Hollande, ce furent les États Généraux; en Suède, en Danemark, en Angleterre et en Écosse, les rois et les Parlements. Les pouvoirs de l'État ne se contentèrent pas d'assurer la liberté aux partisans de la Réforme, ils allèrent jusqu'à enlever aux papistes leurs Églises, et à leur défendre tout exercice public de leur religion. » (Jurieu, cité par Alzog, t. III, p. 170.)

L'histoire confirme largement ces assertions. Les réformateurs avaient dit : « Plus de Pape! plus d'autre autorité que la Bible interprétée à notre manière! » Mais, au lieu de la liberté, les peuples réformés trouvèrent la servitude même religieuse. Presque partout les princes protestants s'arrogèrent le droit de régler la croyance de leurs sujets, et, à la diète d'Augsbourg, en 1555, ils allèrent jusqu'à consacrer cette maxime inouïe : *Cujus regio, illius et religio!*

Aux princes fut dévolu le droit de régler à leur gré

toutes les affaires religieuses. Et ce ne fut pas une vaine formule; les sujets durent subir le caprice royal ou se condamner à l'exil, et, par une curieuse application de ce droit monstrueux, dans le Palatinat, l'on vit quatre changements de religion en quinze ans; on cite d'autres parties de l'Allemagne où la religion fut changée dix fois dans un siècle.

Mais, là comme ailleurs, à côté de ces Églises établies par la violence ou le caprice des princes, on vit surgir une foule de sectes différentes de noms, de croyances et de culte extérieur. Dœllinger (*L'Église et les Églises*) en comptait trente-huit dans les pays allemands; en Angleterre, d'après le Whitaker's Almanach, il y en a 260; les États-Unis sont également riches en sectes de toutes sortes (1).

(1) Parmi ces sectes, quelle diversité de doctrines!

En 1867, M. Steeg, ministre protestant, prononça ces paroles devant une assemblée où se trouvaient 80 ministres :

« Ce nom de protestant abrite bien des diversités..... Sont-elles de minime importance? Nullement; elles sont parfois très profondes. Quelle distance sépare l'Église anglicane qui fait profession de croire au symbole d'Athanase, et les Églises unitaires qui regardent la Trinité comme un blasphème! »

« Le luthérien considère les sacrements comme des véhicules de la grâce divine; le calviniste n'y voit que des signes commémoratifs. Quelle profession de foi, quel catéchisme réunirait l'assentiment des baptistes, des méthodistes, des millénaires, des sectes fondées par Penn, Irving, Darby, Rapp, etc., sans parler des grandes Églises officielles? Si des Églises nous passons aux individus qui les composent, les différences paraissent encore plus considérables. »

« On peut affirmer hautement qu'il n'y a pas un seul point de doctrine admis par les uns qui ne soit rejeté par d'autres ou soumis aux interprétations les plus opposées. Je ne parle pas seulement des points de détail, mais des dogmes même qu'on appelle fondamentaux, de ceux qui définissent la personne et l'œuvre de Jésus-Christ, la nature du péché, l'autorité de la Bible. Les termes employés par tous le sont dans des sens différents : rédemption, prière, grâce, Saint-Esprit, église, conversion, salut. » Aucun des assistants ne

Cela devait être, en vertu même des principes du protestantisme : il repose sur le libre examen, de toutes ses revendications celle qui lui est la plus chère; comme parmi les hommes qui examinent sans être guidés par une règle autorisée, il n'y en a pas deux qui voient de la même manière sur tous les points, il n'y aura pas deux convictions qui se ressemblent. Ainsi l'on est conduit à des Églises qui se fractionnent, ou plutôt à des croyances individuelles : *Quot capita, tot sensus!* Autant de clochers que de bonnets! L'individualisme, tel est donc le dernier terme du système protestant. « C'est là son triomphe autant que sa défaite, disait un publiciste genevois, c'est sa destinée : réduire l'Église en poudre, en atomes, et la dissoudre, car l'individualisme est un dissolvant si actif, un agent tellement corrosif qu'il finit par se dévorer lui-même après avoir tout démoli. »

Mais, arrivés là, ces nouveaux réformés peuvent-ils encore se dire chrétiens? Un protestant distingué, M. le comte Agénor de Gasparin, disait, il y a quelques années : nous sommes moins à l'école de la négation qu'à celle du doute, ce qui est bien pire : faudra-t-il définir l'Église par le pyrrhonisme universel (1)! »

contredit ces affirmations. (Paroles citées par le P. de Groot, O. P. *Summa Apologetica* pars I^a, p. 163.)

Telle est la diversité des croyances au sein du protestantisme.

(1) Nous avons dit, en parlant de la rapide extension du protestantisme, quels furent les effets de la Réforme au point de vue moral. Ils montrent quelle est sa valeur sous ce rapport.

Tout récemment (*Revue des Deux Mondes*, 1^{er} janvier 1895), M. Brunetière faisait une double remarque sur le système protestant : il n'est ni une doctrine fixe, ni un gouvernement. Il n'admet pour règle de foi que la Bible livrée à l'interprétation de chaque individu.

M. Brunetière rappelle quelques paroles de l'Évangile (Math., 10. 27. — 19, 24.) et ajoute : « Si la lettre de ces paroles n'est pas

TRIPLE CARACTÈRE DU PROTESTANTISME. — Si maintenant nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur les Églises et les sectes protestantes, nous pouvons leur faire un triple reproche dont elles ne sauraient se justifier :

1° Leur nouveauté : l'Église chrétienne doit être une Société fondée par Jésus-Christ, toujours subsistante depuis les apôtres jusqu'à nous, puisque Jésus-Christ a promis d'être avec ses disciples jusqu'à la consommation des siècles, et qu'il a dit de son Église : « Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. »

Mais les Églises protestantes peuvent-elles se dire fondées par Jésus-Christ? Leur nom même proteste : elles sont l'œuvre de Luther, de Calvin, de Henri VIII ou de quelque

développée par l'esprit de tradition, quel effet ne produiront-elles pas sur un humble lecteur, puisqu'elles ont fourvoyé dans (un) dédale d'erreurs le plus grand écrivain de la Russie contemporaine. La notion même d'une écriture ou d'un livre ne se sépare pas de l'institution d'une autorité qui l'explique (p. 114). » Encore moins un livre seul peut-il être la loi d'une société sans un juge qui l'interprète et en fasse l'application.

Mais, précisément, le protestantisme ne connaît pas d'autorité qui le régisse. « Le protestantisme, dit M. Brunetière, n'est que l'absence de gouvernement. C'est ce que prouve son histoire, qui n'est que celle de ses divisions. Représentez-vous une armée dont les soldats refusent l'obéissance à leurs officiers, comme différant avec eux d'opinion sur une question de discipline ou de service; telle est l'image du protestantisme. » (*Ibid*, p. 115.)

La doctrine des premiers réformateurs se trouve exposée d'après leurs écrits dans un ouvrage très remarquable de Mœhler, *La Symbolique* (traduction de Lachat, 2 vol.); et dans le 3^e vol. de Dollinger, *La réforme et son développement intérieur*. On y voit l'importance attribuée par Luther à sa théorie de la justification par la foi seule.

Dans un autre ouvrage : *L'Église et les Églises*, Dollinger raconte l'histoire des Églises séparées de Rome, et montre leurs divisions, leurs variations, la profonde désorganisation des sectes nées au sein du protestantisme.

autre novateur, et l'histoire nous dit quand et comment elles se sont formées.

En se séparant de Rome, elles ont prétendu que l'Église romaine était la prostituée de Babylone; mais s'il en est ainsi, où donc était l'Église véritable pendant les douze ou quinze siècles qui ont précédé la Réforme? L'idée du Christ a-t-elle donc attendu quinze cents ans pour être enfin comprise et réalisée? Et encore pour n'être comprise que par un petit groupe appelé ici du nom de Luther ou de Calvin, là du nom de Zwingle ou de Wesley? Vraiment, ce serait bien peu comme résultat du grand œuvre de l'Incarnation.

2° A cette nouveauté des Églises protestantes se joignent *leurs divisions*. La vérité est une; elle est nécessairement toujours et partout la même; comment donc pourrait-elle se trouver à la fois dans toutes ces sectes qui se contredisent sur les points les plus importants, et qui présentent les professions de foi les plus opposées sur la Trinité et la Rédemption, sur les sacrements et la justification? Jésus-Christ n'a fondé qu'une seule Église; il a voulu qu'elle formât un seul royaume spirituel, un seul troupeau, et que ses fidèles fussent unis comme les membres d'un seul même corps : comment reconnaître l'Église une dans cette Babel de sectes, de Congrégations et de dénominations si nombreuses et si différentes?

3° Ajouter à ces divisions les variations dans la doctrine. La vérité est toujours la même; et pas plus que le premiers principes rationnels la vraie foi ne peut changer. Mais c'est un fait : depuis leur origine, les Églises protestantes ont cent fois varié dans leur croyance. Il y a deux siècles, Bossuet écrivait son *Histoire des variations*, non pas avec des documents quelconques, mais avec les symboles et les professions de foi publiées par les protes-

tants eux-mêmes : c'était écrasant pour ces novateurs. Depuis, les variations ont continué et se sont multipliées; s'il revenait parmi nous, Bossuet pourrait décupler son œuvre. Ou plutôt, bien souvent, ce ne serait pas la foi qu'il trouverait chez les protestants qui étudient, ce serait une multitude confuse d'opinions plus ou moins semblables à celles des rationalistes.

Ce n'est donc point dans le protestantisme que nous pouvons trouver la vérité chrétienne entière et assurée, encore moins la véritable Église de Jésus-Christ (1).

Si l'on voulait avoir une réfutation plus complète du protestantisme et de ses erreurs, on pourrait consulter quelques-uns de nos grands théologiens, et en particulier le cardinal Bellarmin. Lui surtout, dans ses *Controverses*, a merveilleusement établi les vérités catholiques niées par les novateurs, et les a vengées des attaques de l'hérésie. Qu'il nous suffise de rappeler ici une lettre de ce grand cardinal au roi d'Angleterre, Jacques I^{er}, prince théologien, mais à la façon protestante :

« Votre Majesté, lui écrivit Bellarmin, n'aura pas de peine à comprendre quelle est la vraie Église, pourvu qu'elle veuille considérer un peu plus attentivement quelles sont les marques de cette Église véritable. Saint Augustin les décrit dans son livre contre la lettre d'un manichéen : « Plusieurs raisons excellentes, dit-il, me retiennent dans l'Église catholique : le consentement unanime des peuples, l'autorité fondée sur des miracles, soutenue par l'espérance, augmentée par la charité, confirmée par l'antiquité; cette succession non interrompue de pasteurs depuis saint Pierre, à qui Notre-Seigneur confia son troupeau, jusqu'à l'épis-

(1) Cf. *Le protestantisme et la règle de foi*, par le P. PERRONE, S.J.

copat de nos jours ; ce nom même d'Église catholique que seule elle garde, non sans raison, parmi tant d'hérésies, par un privilège singulièrement exclusif, car les hérétiques ont beau vouloir être appelés catholiques, si un étranger demande où se réunissent les catholiques, aucun hérétique n'ose lui montrer ni son église, ni sa maison (1). »

« Or, tous ces privilèges énumérés par saint Augustin conviennent si bien à l'Église romaine qu'il est impossible de les appliquer à d'autres réunions d'hommes. »

» L'assemblée des calvinistes, pour me borner à un exemple (et l'on peut en dire autant de chaque Église protestante), l'assemblée des calvinistes ne saurait prétendre avoir en sa faveur le consentement général des peuples ; l'autorité fondée sur des miracles, comment pourraient-ils en parler, puisqu'ils n'ont jamais eu de miracle en leur faveur ? »

« Pour ce qui est de leur antiquité, il est bien inutile d'y penser, puisque nous nous souvenons de les avoir vus paraître. On ne saurait non plus revendiquer une succession non interrompue de pasteurs et de Pontifes depuis saint Pierre jusqu'à nos jours pour d'autres Églises que pour celle de Rome. Enfin, le titre d'*Église catholique* a toujours brillé d'une si vive clarté au front de l'Église romaine, qu'aucune secte n'a osé se l'attribuer..... » (De Rome, le 1^{er} juillet 1600.)

On raconte dans la vie de Bellarmin que le pape Clément X, après avoir donné audience à un calviniste très distingué, lui lut cette lettre du grand cardinal. Le calviniste en fut si frappé qu'il se déclara prêt à rentrer dans

(1) SAINT AUGUSTIN, *Contra epistolam quam vocant fundamenti*, cap. IV. MIGNE, *Opera Sancti Aug.*, 8. p. 175.

le sein de l'Église véritable. (*Vie de Bellarmin*, par le P. COUDERC, t. II, p. 146 (1).

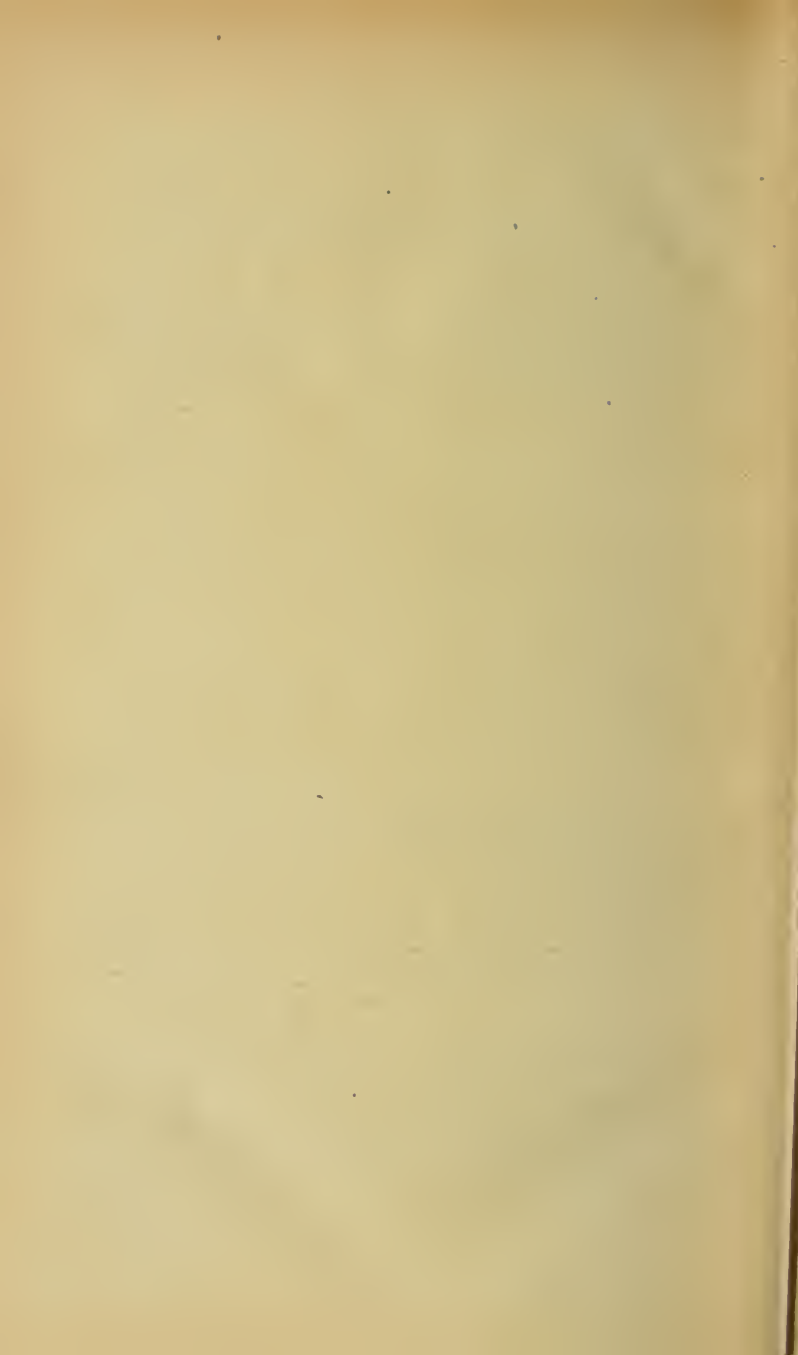
Finissons cette étude sur les religions et les Églises qui se partagent le monde par quelques réflexions de Frédéric Ozanam. En 1852, vers la fin de sa carrière, il apprend qu'un de ses amis va mourir sans les consolations de la foi. Bien que très malade lui-même, il s'empresse de lui écrire pour l'arracher au doute en ce moment décisif. Il lui rappelle d'abord la nécessité d'une religion, le besoin que nous en avons pour remplir notre destinée, et il ajoute :

« Dieu qui nous a donné ce besoin s'est donc engagé à le satisfaire; il y a donc une religion véritable. Or, entre les religions qui partagent le monde, sans qu'il faille ni longue étude, ni discussion des faits, qui peut douter que le christianisme soit souverainement préférable, et que seul il conduise l'homme à sa destination morale? Mais dans le christianisme, il y a trois Églises : la protestante, la grecque et l'Église catholique; c'est-à dire l'anarchie, le despotisme et l'ordre! Le choix n'est pas difficile, et la vérité du catholicisme n'a pas besoin d'autre démonstration. Voilà, mon cher ami, le court raisonnement qui m'ouvre les portes de la foi; mais une fois entré, je suis tout éclairé d'une clarté nouvelle et bien plus convaincu par les preuves intérieures du christianisme; j'appelle ainsi cette expérience de chaque jour qui me fait trouver dans la foi de mon enfance toute la lumière de mon âge mûr, toute la

(1) Une exposition précise de la doctrine catholique et une excellente réponse aux difficultés des protestants se trouve dans le livre de M^{sr} Gibbons, archevêque de Baltimore, *La foi de nos pères*, traduit de l'anglais par l'abbé Saurel (Paris, Relaux et Bray). Plus de 150 000 exemplaires furent vendus en peu de temps aux États-Unis. Cf. Les conférences de M^{sr} WISEMAN sur les *doctrines de l'Église catholique*.

sanctification de mes joies domestiques, toute la consolation de mes peines..... Depuis dix ans, j'étudie l'histoire du christianisme, et chaque pas que je fais dans cette étude affermit mes convictions. »

C'est ainsi que ce savant illustre raisonnait sa foi ; cependant, nous l'avons montré, ce ne sont là que quelques motifs, parmi cent autres, aussi solides et aussi concluants.



RÉSUMÉ — CONCLUSION

Arrivés au terme de cette étude, il nous paraît nécessaire de rappeler l'ensemble des raisons que nous avons exposées; car, dans l'ordre moral, la force des preuves résulte souvent de l'ensemble des faits et d'une large mesure d'observations.

Et, quand il s'agit d'une religion vaste comme le monde, durable depuis des siècles, il faut voir si, dans sa grandeur et sa durée, elle présente les caractères d'une œuvre divine.

Or, nous l'avons amplement prouvé dans cette étude : le christianisme présente ces caractères. Il est encore aujourd'hui la croyance commune des nations les plus civilisées, et, comme le dit M^{sr} Pie au V^e volume de ses œuvres :

« Pour justifier la légitimité de cette croyance, les arguments abondent : l'attente des siècles antérieurs à notre ère, l'histoire entière du peuple juif, l'accomplissement des promesses, des figures et des prophéties, l'éminence de la doctrine évangélique, la sainteté de vie de son Auteur, l'autorité et le grand nombre de ses miracles, le succès naturellement impossible de son entreprise, l'établissement, la propagation et la conservation humainement inexplicables de l'Église chrétienne, la conversion de l'univers à une religion qui contrariait toutes les passions et toutes les idées régnantes, la transformation des sociétés, des lois, des mœurs, les fruits de vie éclos dans les âmes sous le souffle de l'Évangile, le témoignage toujours subsistant des

martyrs, l'assentiment des plus grands génies qu'ait produits la terre, l'adoration et l'amour des plus nobles cœurs, mille phénomènes d'abnégation, d'humilité, de charité, de pureté que le monde n'avait jamais connus, la défaite successive de tous les hommes et de tous les systèmes adverses, le christianisme plus vivace au lendemain des assauts et des persécutions, tout un ensemble de caractères qui forment la plus éclatante démonstration et qui justifient surabondamment la foi du genre humain. » (*Œuvres de M^{gr} PIE*, t. V, p. 101.)

Caractères surnaturels de l'Église catholique.

Ces caractères sont autant de rayons qui forment autour de Jésus-Christ une divine auréole, mais leur éclat rejaillit sur l'Église catholique, et, parmi ces preuves, il en est un grand nombre qui lui sont propres à l'exclusion de toutes les autres Églises chrétiennes, et qui démontrent sa divine autorité.

Elle seule remonte jusqu'aux Apôtres et jusqu'à Jésus-Christ par une suite non interrompue de fidèles, de pasteurs et de Souverains Pontifes; de Léon XIII, elle remonte jusqu'au pêcheur de Galilée, à qui Jésus a dit : « Tu es Pierre, et sur cette Pierre je bâtirai mon Église, et les puissances de l'enfer ne prévaudront point contre elle! » « Sois le pasteur de mes agneaux et de mes brebis. »

Elle seule donc a le droit de se dire fondée par le Christ, envoyée par lui pour enseigner tous les hommes jusqu'à la consommation des siècles; elle seule aussi, en vertu de cette succession, est l'héritière légitime des pouvoirs et des prérogatives accordées par Jésus-Christ à ses premiers disciples.

Historiquement, elle est cette Église qui, dès le 1^{er} siècle, s'est étendue dans tout l'empire romain et bien au delà, et qui dès lors a porté le nom de catholique à l'exclusion de toutes les autres communautés chrétiennes.

C'est elle qui a converti le monde idolâtre et ramené les peuples à la connaissance et au culte du vrai Dieu ; c'est elle qui, dans l'univers, opéra une merveilleuse transformation morale, et fit succéder à la corruption du paganisme les vertus les plus nobles et les plus pures.

C'est elle aussi qui produisit pendant trois cents ans des légions de martyrs, témoins de la vertu divine de leur foi par l'héroïsme de leur mort.

Seule, l'Église catholique a réalisé dans le cours des siècles les magnifiques promesses faites aux patriarches et aux prophètes, je veux dire ce royaume du Messie, cet empire universel et perpétuel, auquel doivent appartenir tous les peuples et en qui toutes les nations de la terre seront bénies.

Elle seule, depuis dix-huit cents ans, présente dans son universalité la parfaite unité des intelligences par la profession d'une même foi, l'unité des volontés par la soumission de tous ses fidèles au même pasteur, et l'unité des cœurs dans une même espérance et un même amour.

Elle a su conserver cette unité aussi profonde que vaste, malgré tous les obstacles ; maintenir sa doctrine, malgré les attaques de l'hérésie ; conserver son indépendance, malgré l'ambition des princes et des rois.

Elle seule a produit dans tous les siècles des milliers d'hommes et de femmes qui ont voulu pratiquer les conseils évangéliques, et qui se sont dévoués jusqu'à la mort au service des pauvres, des malades et de toutes les misères de l'humanité.

Elle seule a montré, à toutes les époques de sa durée, des hommes dont les vertus ont surpassé les conceptions de la sagesse humaine, et dont la sainteté a été manifestée par des prodiges et d'autres dons surnaturels.

Voilà, sans doute, des effets qui peuvent être regardés comme des miracles dans l'ordre moral; car nulle part ailleurs, dans aucune autre religion, dans aucune autre Église, on ne vit jamais rien de si grand ni de si divin.

Mais, à ces merveilles de l'ordre moral, la Providence a voulu joindre des prodiges d'un ordre plus tangible, je veux dire des miracles qui dérogent aux lois de la nature physique, et qui obligent toute âme de bonne foi à se dire : Ici, la force de la nature ne suffit pas, il faut reconnaître l'action de Dieu !

Oui, la Providence a voulu manifester de cette manière, dans la suite des âges, la protection qu'elle accorde à l'Église catholique, et glorifier la sainteté de plusieurs de ses enfants; nous avons exposé les témoignages indéniables de l'histoire à ce sujet.

CONSÉQUENCES

Que suit-il encore de là? Il importe souverainement de le comprendre. Un miracle certain, fait pour confirmer une doctrine comme révélée de Dieu, suffit pour montrer sa source divine et sa vérité : quelle foi mérite donc une religion qui peut invoquer en sa faveur, non pas un seul miracle, mais une suite de prodiges éclatants opérés pour autoriser sa doctrine et sa divine mission?

Or, c'est bien dans ce but que se firent ceux qu'atteste l'histoire de l'Église catholique.

Quand saint Bernard multipliait les prodiges dans ses

prédications aux peuples du midi de la France séduits par l'hérésie; quand saint Vincent Ferrier parcourait l'Espagne, l'Italie et la France, annonçant les jours de la justice divine et semant les miracles sous ses pas; quand saint François-Xavier guérissait les malades, ressuscitait les morts dans les Indes et au Japon, c'était sans doute pour attester la vérité de la doctrine catholique qu'ils opéraient ces merveilles.

C'est bien aussi pour munir la prédication catholique d'un sceau divin, que paraissait naguère en traits de feu la croix de Migné, comme autrefois la croix lumineuse brillait aux yeux de Constantin et de son armée.

Enfin, si de nos jours la Vierge Immaculée a voulu paraître sur les bords du Gave, radieuse de beauté, puissante pour guérir les maladies et les plaies du corps, c'est bien plus encore pour guérir les maladies des âmes et confirmer la foi dans les esprits et dans les cœurs.

Il faut donc conclure : elle est vraie, cette religion prouvée par tant de miracles; elle est divinement instituée, cette Église catholique pour laquelle Dieu multiplie des prodiges si certains !

Que suit-il encore de là ? Si cette Église est divine, elle ne peut être la maîtresse de l'erreur, car Dieu ne peut accorder tant de faveurs à une Église qui s'autoriserait de ces prodiges pour obliger tous les hommes à croire des mensonges. Or, parmi les enseignements de l'Église catholique, le plus fondamental en un sens, c'est qu'elle est instituée par Dieu pour enseigner à tous la doctrine révélée, et prescrire à tous ce qu'ils doivent faire pour arriver au salut. En même temps, elle se déclare infallible dans ses enseignements. Il faut donc croire son autorité doctrinale infallible, sinon l'on tombe sous l'anathème de Jésus-Christ :

« *Si Ecclesiam non audierit, sit tibi sicut ethnicus et publicanus!* Si quelqu'un refuse d'écouter l'Église, qu'il soit à vos yeux comme un infidèle et un publicain! »

L'autorité doctrinale de l'Église catholique.

Ici, quelqu'un dira peut-être : une société, un pouvoir peut être d'institution divine, sans pourtant jouir du privilège de l'infaillibilité; le sacerdoce lévitique chez les Juifs, la dignité du prêtre chez les catholiques ont été établis par Dieu, et les prêtres de l'ancienne loi n'étaient pas infaillibles; ceux de la loi nouvelle ne le sont pas non plus.

La chose est vraie; aussi ne disons-nous pas que le seul fait de l'établissement divin de l'Église catholique prouve son infaillibilité, il faut y joindre sa mission d'enseigner, telle qu'elle déclare la tenir de Dieu.

Une comparaison fera comprendre la connexion du pouvoir doctrinal de l'Église avec les caractères divins qu'elle nous présente.

Si un homme se dit envoyé de Dieu pour instruire les hommes, et s'il confirme sa mission par des miracles indéniables, il faut le reconnaître comme un messenger divin, et croire aux vérités qu'il annonce comme à des révélations véritables.

Ainsi en est-il de l'Église catholique : elle se déclare établie par Dieu comme la dépositaire et l'interprète infaillible des vérités révélées, et elle prouve cette divine mission par les miracles de ses apôtres et de ses saints, et par les caractères divins de sa propre histoire; il faut donc lui reconnaître cette infaillible autorité. Comme le dit le Concile du Vatican : *Deus, per Filium suum Ecclesiam instituit, sueque institutionis manifestis notis in-*

struxit, ut ea tanquam custos et magistra verbi revelati ab omnibus posset agnosci; ad solam enim catholicam Ecclesiam ea pertinent omnia quæ ad evidentem fidei christianæ credibilitatem tam multa et tam mira divinitus sunt disposita. Quin etiam, Ecclesia per seipsam, ob suam nempe admirabilem propagationem, ob suam eximiam sanctitatem et inexhaustam in omnibus bonis fecunditatem, ob catholicam unitatem, invictamque stabilitatem, magnum quoddam et perpetuum est motivum credibilitatis, et divinæ suæ legationis testimonium irrefragabile.

Oui, tous les miracles faits pour l'Église, et les caractères qu'elle présente, forment un témoignage irréfragable de sa divine mission; ils sont les notes manifestes qui permettent à tous de la reconnaître comme la gardienne et la maîtresse de la vérité révélée : *Ut ea tanquam custos et magistra verbi revelati, ab omnibus posset agnosci*, et nous devons la regarder comme l'interprète infallible de la parole divine (1).

(1) Cette mission divine de l'Église se prouve encore par les paroles de Jésus-Christ à ses disciples (Matth. 28, 20) : « Allez, enseignez toutes les nations, apprenez-leur à observer tout ce que je vous ai commandé; et voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. »

Ces paroles, adressées aux apôtres à ce moment solennel où Jésus-Christ va quitter la terre, leur donne une mission et aussi un pouvoir auquel il faut se soumettre. Saint Marc, dans un passage parallèle à celui de saint Matthieu, dit : « Prêchez l'Évangile à toute créature; celui qui ne croira pas sera condamné. » (Marc, xvi, 15, 16.)

Jésus-Christ donne aussi cette mission aux successeurs des apôtres, et leur promet pour toujours son assistance divine, puisqu'il ajoute : « Et je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles. »

Donc toujours dans l'Église du Christ il existe une autorité doctrinale, interprète des vérités que Jésus-Christ est venu annoncer à la terre, et cette autorité est infallible, puisque toujours Jésus-

Nous avons donc enfin trouvé le phare lumineux qui peut nous éclairer et nous guider au milieu de toutes les tempêtes excitées par l'erreur et les passions humaines; nous savons à qui nous adresser pour connaître la voie à suivre, les écueils qu'il faut éviter; dans les questions qui intéressent notre destinée, et sur les problèmes de l'ordre intellectuel, moral et social, nous connaissons un Juge suprême qui ne saurait nous égarer.

Solutio omnium quæstionum Christus! Solutio Ecclesia!

Mais, de là aussi, pour nous, résulte un grand devoir: Quand Dieu a parlé, il veut être cru, et ce serait lui faire injure que de révoquer en doute sa parole, lorsqu'elle nous est connue d'une manière certaine.

Or, nous l'avons montré dans cet ouvrage: Dieu nous a parlé par Jésus-Christ, et, par l'Église catholique, il nous propose d'une manière infaillible cette divine révélation. C'est donc pour nous un devoir de croire et d'embrasser cette révélation chrétienne comme une parole divine, expression de la première et suprême vérité.

Sans doute, il faut le secours de la grâce pour rendre la foi surnaturelle et capable de conduire au salut éternel, mais cette assistance supérieure, Dieu l'offre à tous; à tous, du moins, il présente la grâce de la prière, et jamais il ne

Christ l'assiste, et il a dit de son Église: « Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. » (Matth., 16, 18.)

Mais n'eussions-nous pas ces textes de l'Écriture, la déclaration de l'Église appuyée par les miracles et tous les motifs de crédibilité que nous avons exposés prouverait suffisamment son infaillible autorité.

Et même dans cette autre démonstration, ce n'est pas sur quelques textes seuls que l'on s'appuie, mais sur la croyance de tous les siècles chrétiens, et sur un immense ensemble de faits surnaturels consignés par l'histoire.

refuse la lumière à qui la demande humblement et la cherche avec sincérité.

Il y a vingt-cinq ans, un homme éminent par sa science, le Dr Nélaton, se sentait mourir d'une maladie de cœur dont il comptait tous les progrès. Chrétien convaincu, il reçut les derniers sacrements avec une ferveur admirable, et, quelques instants après, on l'entendit prononcer ces paroles : « J'ai prié, j'ai cherché, j'ai trouvé. »

Vous aussi, qui doutez encore, priez, et vous trouverez cette lumière qui vous conduira d'abord à la foi, pendant les épreuves de cette vie, puis à la pleine possession de Celui qui est la souveraine vérité, la beauté, la bonté infinies.

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE — LE CHRISTIANISME

INTRODUCTION, but et plan de l'ouvrage. v

CHAPITRE PREMIER

La révélation et les mystères.

Notion, Possibilité d'une révélation divine. — Nécessité morale de cette révélation. — Désarroi des rationalistes modernes; leurs contradictions, leurs incertitudes sur les questions les plus importantes. — M. Brunetière sur la banqueroute de la science dite positive.....	1
L'ordre surnaturel : M ^{sr} Pie sur l'idée de cet ordre, sur le devoir qu'il nous impose.....	10
Notion du mystère. — Explications de Bossuet sur le mystère de la Sainte Trinité. — Le mystère de l'Incarnation, de la Rédemption; notion du péché originel. — Ces mystères n'ont rien de contraire à la raison.....	15

CHAPITRE II

La révélation chrétienne; sources de son histoire.

Travaux modernes sur la valeur historique des Évangiles. — Authenticité des Évangiles; série des témoignages qui l'établissent; Origène, Tertullien, Clément d'Alexandrie, saint Irénée, saint Justin, etc. — Témoignages des hérétiques et des païens : Tatien, Celse, etc.....	27
--	----

Conclusion; M ^{sr} Freppel sur l'authenticité des Évangiles.....	44
Intégrité du texte évangélique, versions primitives, citations des Saints Pères; manuscrits anciens; le <i>Codex Vaticanus</i> , le <i>C. Sinaiticus</i> , etc.; collation des anciens manuscrits, par Origène; conclusion de M. Wallon.....	46
La véracité des Évangiles. — Caractères internes; appréciation de J.-J. Rousseau; de M ^{sr} Wiseman.....	51
Conformité de l'Évangile avec l'histoire, la géographie, la numismatique. — Études de M. Wallon, de M ^{sr} Meignan à ce sujet.....	54
Conclusion : valeur historique de l'Évangile.....	57

CHAPITRE III

La vie et les enseignements de Jésus-Christ.

Caractère de Jésus-Christ; ses enseignements; ses préceptes; ses paraboles.....	59
Jésus-Christ réalise dans sa personne l'idéal du juste conçu par Platon; il le dépasse par sa bonté et sa générosité.....	65

CHAPITRE IV

Les miracles de Jésus-Christ.

Possibilité du miracle; réponse aux difficultés du rationalisme. — Connaissance, appréciation du miracle; valeur du miracle opéré en faveur d'une révélation.....	67
Les miracles de Jésus-Christ. — Guérison de l'aveugle-né. — Résurrection de Lazare.....	72
Résurrection de Jésus-Christ; témoignages, discussion; pensées de Pascal, de Bossuet, sur la valeur de ces témoignages....	77
Les épîtres de saint Paul; leur authenticité incontestable. — Elles témoignent des faits évangéliques, de la résurrection de Jésus-Christ, de sa doctrine.....	84
Les Actes des apôtres, par saint Luc; leur valeur historique; contrôle de son récit par l'histoire.....	86
Saint Luc témoin de la fondation de l'Église, de la conversion de saint Paul, de plusieurs de ses miracles.....	88

Les Évangiles et la critique moderne. — Écrits de Strauss et de Renan. — A quoi se réduisent leurs attaques. — Théories discordantes des rationalistes. — Les preuves des faits évangéliques restent inébranlées.....	92
---	----

CHAPITRE V

Les prophéties messianiques.

Valeur des prophéties faites en faveur d'une révélation. — Existence des prophéties messianiques antérieure à Jésus-Christ; témoignage de Josèphe. — Version des Septante....	101
Prophéties sur la gloire du Messie, sur les principaux traits de sa vie, de son caractère.....	104
Les abaissements du Messie annoncés par David, par Isaïe; textes traduits de l'hébreu.....	110
Prophéties sur l'époque de la venue du Messie. — Travaux de M ^{sr} Meignan, de l'abbé Augustin Lémann, sur la prophétie de Jacob.....	114
Prophétie de Daniel sur les 70 semaines.....	118
Résumé des prophéties messianiques; leur accomplissement en Jésus-Christ.....	124
Les prophéties de Jésus-Christ; il annonce la ruine de Jérusalem et de son temple.....	129
Tentative de Julien l'Apostat pour la reconstruction de ce temple; témoignages des contemporains.....	133

CHAPITRE VI

Propagation du christianisme et transformation morale du monde.

Les difficultés de l'œuvre entreprise par Jésus-Christ exposées par M ^{sr} Frayssinous.....	141
Obstacles intérieurs; obstacles extérieurs.....	145
Conversion morale opérée par le christianisme; témoignages des contemporains : saint Justin, Origène, saint Jean Chrysostome, saint Augustin.....	151
Impuissance de la philosophie stoïcienne; réponse aux explications des rationalistes.....	159

CHAPITRE VII

Les martyrs chrétiens.

Double valeur de leur témoignage.....	165.
Les Actes des martyrs. — Saint Ignace d'Antioche, saint Polycarpe. — Les martyrs de Lyon.....	168
Sainte Potamienne, saint Jules, etc.....	175
La persécution de Dioclétien; récits d'Eusèbe.....	180
Sainte Julitte, sainte Eulalie, etc.....	187
Multitude des martyrs; travaux de Dom Ruinart, de Paul Allard à ce sujet.....	186
Supplices infligés aux martyrs; témoignages d'Eusèbe, de Philéas, etc.....	191
Courage surhumain des martyrs; appréciation de leur caractère et de leur vertu par les contemporains.....	194
Réponse à une difficulté : la propagation rapide de quelques autres religions; comment elle s'explique. — Diffusion du protestantisme, du bouddhisme, de l'islamisme; différence essentielle des moyens employés; des effets obtenus.....	198
Résumé et conclusion de la première partie.....	206

SECONDE PARTIE — L'ÉGLISE CATHOLIQUE

CHAPITRE PREMIER

Esquisse de l'Église chrétienne d'après les écrits du Nouveau Testament.

Jésus-Christ a fondé une Église, une Société visible, extérieure, gouvernée par une autorité vivante.....	211
Il a voulu cette Église une et universelle; une dans sa foi, dans son gouvernement, et subsistant jusqu'à la fin des siècles.....	213
A ces caractères d'unité et d'universalité, on peut la reconnaître	218

CHAPITRE II

*Caractères de l'Église catholique.**L'unité dans l'universalité de l'espace et du temps.*

Origine apostolique de l'Église catholique, droits que cette apostolicité lui confère.....	223
SON universalité; son unité dans l'universalité. L'unité de foi qu'elle produit dans les nations les plus civilisées, dans les esprits les plus éclairés. — Balmès en montre la valeur.	228
L'unité des volontés et du gouvernement dans l'Église catholique; pages de Lacordaire sur cette expansion et cette organisation du catholicisme.....	233
La stabilité de l'Église catholique malgré tous les obstacles; appréciations de Joseph de Maistre, de Lacordaire.....	236
Stabilité du pouvoir pontifical. Succession des pontifes romains depuis dix-huit siècles, leur action dans le monde, exposée par M ^{sr} Freppel.....	245
Macaulay, Frédéric Hurter sur la stabilité de la papauté.....	248
L'universalité de l'Église, royaume du Messie, prédite par les prophètes. Exposition de cette preuve par saint Augustin..	251
Harmonie et grandeur du plan divin dessiné par les prophètes, réalisé par l'Église catholique.....	257

CHAPITRE III

Vie et fécondité de l'Église catholique.

Saint Augustin expose le tableau des vertus que fait fleurir l'Église catholique.....	261
Ce qu'elle a fait pour la science et l'instruction des peuples; M ^{sr} Freppel : la série de ses docteurs.....	264
Victor Hugo sur l'importance de l'instruction religieuse. L'Église au moyen âge fonde partout des écoles. Elle crée des Universités, des collèges sans nombre. Elle institue des Ordres religieux pour l'instruction de la jeunesse.....	267
L'instruction secondaire.....	271
L'instruction primaire établie par l'Église avant la Révolution. Travaux des archivistes, études de M. Allain à ce sujet;	

témoignages de M. Eugène Rendu, de M. Louandre.....	272
Ce que l'Église a fait pour la liberté, pour l'abolition de l'esclavage. Les esclaves dans le monde romain. L'Église réhabilite les esclaves; elle prépare et amène leur affranchissement. Elle fonde des Ordres religieux pour la délivrance des esclaves chrétiens.....	276
Ce que l'Église a fait pour la famille : protection de la femme et de l'enfant. L'Église enseigne et fait respecter l'unité et l'indissolubilité du mariage.....	283
L'Église et la civilisation.....	287
L'Église développe la vraie civilisation par sa doctrine, par ses lois, par son influence.....	289
Témoignages rendus à l'Église par M. Guizot, par Taine et Littré.....	292
M. Le Hir expose les résultats de cette influence civilisatrice. — Conclusion : source surnaturelle de cette action bienfaisante.....	298
Auteurs à consulter.....	301
Ce que l'Église a fait pour les pauvres.....	302
Charité des premiers chrétiens; aveux de Julien l'Apostat. — Œuvres de bienfaisance créées par l'Église catholique : hospices, Ordres religieux, etc.....	304
Les missions catholiques et la conversion des peuples. L'Église catholique a converti les païens, les barbares.....	310
Histoire des missions catholiques depuis trois siècles, par W. Marshall; quelques traits de cette histoire. Les martyrs japonais; le B. de Britto, etc.....	312
Une visite aux Missions étrangères, par M. Leblant.....	319
État et développement des missions catholiques au XIX ^e siècle, par le P. Verner, par M. Louvet.....	323

CHAPITRE IV

Les Saints de l'Église catholique.

L'idéal qu'elle propose. Quelques types de cette sainteté :	
Saint Léon le-Grand. — Saint Boniface, apôtre de l'Allemagne.....	327
Saint Louis, roi de France. — Sainte Élisabeth de Hongrie.....	331
Saint Edmond de Cantorbéry. — Sainte Germaine Cousin. — Saint Pierre Claver. — Les <i>Acta Sanctorum</i>	338
Conclusion : caractère surnaturel de la vertu dans les Saints de l'Église catholique.....	348

CHAPITRE V

Les miracles dans l'histoire de l'Église catholique.

Miracles aux premiers siècles de l'Église.....	347
L'apparition de la Croix à Constantin.....	348
Miracles attestés par saint Augustin.....	352
Le cardinal Pierre Ignée. — Miracles de saint Bernard. — De saint Vincent Ferrier. — De saint François Xavier.....	360
Miracles constatés pour la canonisation des Saints.....	373
Apparition d'une croix lumineuse à Migné, en 1826.....	376
Notre-Dame de Lourdes, les apparitions; les guérisons obtenues. Lourdes, histoire médicale par le Dr Boissarie. Récit de quelques faits.....	385
Conclusion de la seconde partie.....	399

CHAPITRE VI

La science et la foi.

Savants catholiques dans toutes les sciences.....	403
Volta, Haüy, Latreille, Ampère, Cauchy, Biot, J.-B. Dumas, Le Verrier, Pasteur, etc. Témoignages d'Ampère et de Cauchy..	404
La question de Galilée; discussion du fait essentiel.....	412
Les philosophes chrétiens : saint Augustin, saint Thomas, Bossuet, etc.; philosophes chrétiens de nos jours.....	417
L'histoire et son importance pour l'Église et le fait de la révélation. — Hommages rendus à l'Église catholique par des historiens éminents.....	420
Les découvertes modernes en Égypte et en Assyrie; leurs rapports, leur harmonie avec la Bible.....	426
Les sciences préhistoriques; l'ancienneté du monde et de l'homme, l'origine des espèces. Harmonie de la science avec la foi.....	429

CHAPITRE VII

Les religions non chrétiennes.

La science des religions. — La religion de Zoroastre et le Zend-Avesta.....	443
---	-----

Le brahmanisme; les Védas; les lois de Manou.....	448
Les croyances brahmaniques; leur valeur morale, leur influence sur les mœurs. Travaux de M ^{sr} de Harlez. — De M ^{sr} Laouënan sur le brahmanisme.....	453
Le bouddhisme, histoire et légende du Bouddha Çakia-Mouni. Sa doctrine, ses préceptes, le Nirvana. Les divisions du bouddhisme. — Son influence sur les peuples. Appréciations du bouddhisme par M. Sénart, par M. Barthélemy Saint-Hilaire.	454
L'islamisme. Vie et caractère de Mahomet.....	469
Sa doctrine. — Sa morale; le Coran, ses erreurs et ses contradictions. — Mahomet s'y excuse de ne pas faire de miracles.	470
Valeur morale, influence de l'islamisme. Corruption dont Mahomet a donné l'exemple. Appréciation de plusieurs rationalistes.....	471
Conclusion de l'histoire des religions.....	476
Une question : Comment le salut éternel est-il possible à tous les hommes?.....	476

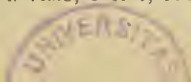
CHAPITRE VIII

Les Églises chrétiennes non catholiques.

L'Église grecque dite orthodoxe.....	481
Origines de l'Église orientale. Révolte de Photius et de Michel Cérulaire contre l'Église romaine. Servitude dans laquelle l'Église grecque est tombée.....	482
L'Église russe; ses origines; son état actuel; pouvoir exercé par le czar et le Saint Synode. Asservissement de cette Église au pouvoir civil.....	483
Auteurs à consulter sur l'état de cette Église.....	485
L'Église anglicane : Ses origines, sa dépendance de l'État. Sa doctrine officielle et ses divisions.....	488
Idées de Palmer et des ritualistes, théorie des trois Églises branches.....	492
Les Églises et les sectes protestantes. Leur origine, leurs divisions, leurs variations dans la doctrine.....	498
Lettre de Bellarmin sur les caractères de la véritable Église, opposés à ceux des sectes protestantes.....	500
Lettres d'Ozanam sur les religions et la religion véritable.....	503

Conclusion générale.

Résumé des preuves du christianisme et du catholicisme.	
Paroles de M ^{sr} Pie à ce sujet.....	505
Autorité doctrinale de l'Église catholique. Comment elle résulte de ses caractères divins.....	510
Conclusion finale : le devoir de la foi.....	512
TABLE DES MATIÈRES	515



Questions politiques et sociales

Vers l'union pour l'action, par JEAN GUIRAUD. In-8° écu 550 pages. — Prix, 6 francs; port, 0 fr. 75.

DIVISION DE L'OUVRAGE : Préambule : le journaliste chrétien. — I. Vers l'union des catholiques. — II. Pour la famille française. — III. Questions d'enseignement. — IV. Pour les orphelins de la guerre. — V. Questions économiques et sociales.

Le Mariage civil. Etude historique et critique, par RENÉ LEMAIRE, docteur en droit. Ouvrage couronné par la Faculté de droit de Paris. Nouvelle édition revue et mise à jour. In-12, 350 pages. — Prix, 6 francs; port, 0 fr. 75.

La Natalité et les mœurs, par A. ROGUENANT. Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. In-12, 240 pages. — Prix, 6 francs; port, 0 fr. 60.

Les catholiques au pouvoir et la liberté. *Le Fait belge*, par MANUEL LEFRANC. In-12, 40 pages. — Prix, 0 fr. 40; port, 0 fr. 15.

Les Sociétés de Secours mutuels, *leur rôle économique et social*, par E. DEDÉ. Préface du comte ALBERT DE MUN. Ouvrage couronné par l'Académie française. Nouvelle édition entièrement revue et corrigée. In-12, 334 pages. — Prix, 6 francs; port, 0 fr. 60.

Manuel pratique des institutions sociales agricoles. par le comte DE LAUBIER, président de l'Union des Syndicats agricoles bretons, et le comte J. DU PLESSIS, professeur de l'École supérieure d'agriculture d'Angers. Lettre-préface du comte ALBERT DE MUN, de l'Académie française. Ouvrage couronné par l'Académie française. In-8° écu, 360 pages. — Prix, 6 francs; port, 0 fr. 60,

Manuel pratique des Caisses rurales, par LOUIS DURAND, président de l'Union des Caisses rurales et ouvrières. 8^e édition revue et mise à jour par l'abbé P.-J. THOMAS, secrétaire général de l'Union. In-12, 260 pages. — Prix, 5 francs; port, 0 fr. 45.

Maison de la Bonne Presse, 5, rue Bayard, Paris, VIII^e.



IMPRIMERIE PAUL FERON-VRAU
3 ET 5, RUE BAYARD, PARIS-8°



**La Bibliothèque
Université d'Ottawa**

Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

**The Library
University of Ottawa**

Date due

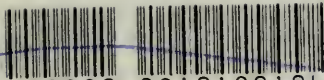
For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

16-N-48

16-10-50

APR 10 1962 ✓

DEC 16 1964 ✓



a39003 001910818b

B X 1 7 5 2 . L 6 1 8 9 7
L O D I E L , D E S I R E
N O S R A I S O N S D E C R O I R E

BX

1752

.L6 1897

LODIEL, DESIRE
NOS RAISONS DE CROIRE

CE

1489445

U D' / OF OTTAWA



COLL	ROW	MODULE	SHELF	BOX	POS	C
333	02	03	07	07	14	6